00048440

BOMBAY BRANCH
OF THE
ROYAL ASIATIC SOCIETY.
TOWN HALL, BOMBAY.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 18 February, 2016

LIBRARY OF THE BOMBAY BRANCH OF THE ROYAL ASIATIC SOCIETY

HISTOIRE

DES

SULTANS MAMLOUKS.

Ex. a. 1

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, N° 56.

HISTOIRE

DES

SULTANS MAMLOUKS,

DE L'ÉGYPTE,

ÉCRITE EN ARABE

PAR TAKI-EDDIN-AHMED-MAKRIZI,

TRADUITE EN FRANÇAIS,

ET ACCOMPAGNÉE DE NOTES PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, GÉOGRAPHIQUES,

PAR M. QUATREMÈRE,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

TOME PREMIER. Vol I

DEUXIÈME PARTIE.

2. P.

48440

ac

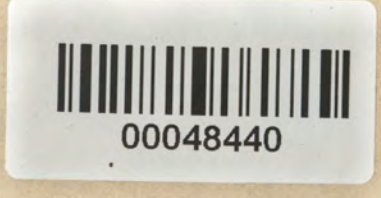

PARIS,

PRINTED FOR THE ORIENTAL TRANSLATION FUND

OF GREAT BRITAIN AND IRELAND :

SOLD BY A. J. VALPY, A. M. LONDON;

AND BENJAMIN DUPRAT, RUE DU CLOÎTRE SAINT-BENOÎT, N° 7, PARIS.

M DCCC XL.

ORL
Fa 962
Tak/H45
48440

HISTOIRE

DES

SULTANS MAMLOUKS,

PAR MAKRIZI.

DEUXIÈME PARTIE.

SUITE DU

RÈGNE

DU SULTAN MELIK-DÂHER-ROKN-EDDIN-BIBARS- (*ou* BEÏBARS) BONDOKDÂRI.

Au mois de Moharrem, Melik-Dâher partit du château de la Montagne pour prendre le plaisir de la chasse. Après avoir séjourné dans la ville de Wasim, il AN 663 se rendit à Abbassah, où il s'exerça à tirer l'arquebuse بندق. Là, plusieurs personnes vinrent se faire reconnaître du sultan; de ce nombre était l'émir Fakhr-eddin-Othman, fils de Melik-Moughith, prince de Karak. Cependant, on reçut 316 la nouvelle que les Tatars étaient venus mettre le siége devant Birah. Aussitôt, le sultan fit partir, sur les chevaux de la poste, l'émir Bedr-eddin, le *khazindar*

(le trésorier), avec ordre de mettre en campagne quatre mille cavaliers, choisis parmi les troupes de la Syrie. Lui-même, quittant le lieu où il était, se rendit au château de la Montagne, et y séjourna une seule nuit. Les chevaux étaient alors au vert. Le sultan désigna, pour commander ses armées, l'émir Izz-eddin-Igan, surnommé *Semm-alarab* سم العرب (le poison des Arabes.) Il lui adjoignit les émirs Fakhr-eddin-Hemsi, Bedr-eddin-Bilik-Idmori, Ala-eddin-Kestegodi-Schemsi et quelques autres; sous ses ordres étaient des soldats de la *halkah*, au nombre de quatre mille cavaliers. Ce corps partit en hâte de la ville du Caire, le quatrième jour du mois de Rebi-premier. D'après les ordres du prince, les émirs Djemâl-eddin-Mahmoudi, Djemâl-eddin-Idgodi-Hâdjebi, accompagnés également de quatre mille soldats, se mirent en marche, deux jours après le départ de l'émir Izz-eddin-Igan, et vinrent camper en dehors du Caire.

Le dixième jour du même mois, ils continuèrent leur route. Le sultan, ayant voulu se trouver en personne à cette expédition, partit du Caire, le cinquième jour du mois de Rebi-second, à la tête d'une armée nombreuse. La mortalité s'étant mise parmi les bêtes de somme, en fit périr un grand nombre; et les richesses qu'elles portaient restaient sur la route. Le sultan ne ralentissait pas sa marche. Lorsqu'on se plaignait à lui de la disette des bêtes de charge, il répondait : « Je ne m'occupe point ici des chameaux; je ne songe qu'à la défense de « l'islamisme. »

Étant venu camper à Gazah, le vingtième jour du mois, il apprit que l'ennemi avait dressé contre la ville de Birah dix-sept machines de guerre. Il eut soin de cacher cette nouvelle, et n'en donna connaissance qu'à l'émir Schems-eddin-Sonkor-Roumi, et à l'émir Seïf-eddin-Kelaoun. Il écrivit à l'émir Igan : « Puisque « vous n'êtes point encore arrivé à Birah, je vais m'y rendre en personne, à la « tête d'une troupe légère. » Il partit en effet de Gazah, et vint camper près de Saïda. Étant allé à la chasse, il tomba de cheval, et se meurtrit le visage. Mais il brava la douleur, et continua sa marche. Il vit arriver auprès de lui le châtelain de Jafa, qui lui offrit des présents. Il arriva à Bana le vingt-sixième jour du même mois; tandis qu'il était à prendre un bain dans sa tente, la poste arriva de Da-
317 mas. Le prince, sans attendre un instant, sans se donner le temps de couvrir sa nudité, se fit lire la lettre. Elle disait qu'on avait reçu une dépêche portée par un pigeon بطاقة, et envoyée par Melik-Mansour, souverain de Hamah, annonçant que ce prince était arrivé à Birah, avec les troupes, et accompagné de l'émir Izz-eddin-Igan et de quelques autres émirs, le lundi précédent; que les Tatars, à

la vue de l'armée du sultan, avaient pris la fuite, détruit leurs machines, et submergé leurs barques. Entre l'époque où cette dépêche avait été écrite à Birah, et le moment de son arrivée à Bana, il s'était écoulé quatre jours. Bientôt après, des lettres adressées par les émirs, confirmèrent ces nouvelles, qui furent transmises au Caire et ailleurs. L'émir Sârem-eddin-Bektasch-Zâhedi mourut devant Birah, laissant une fortune immense et une fille unique. Le sultan ordonna que l'héritage lui fut adjugé tout entier, sans que personne en pût revendiquer la moindre part. Il enjoignit de rebâtir, dans la ville de Birah, tout ce que l'ennemi avait détruit. Il y fit transporter de l'Égypte et de la Syrie, des machines de guerre, des armes, et déposer dans la place tout ce qui pouvait être utile à la population, pour soutenir un siége de dix ans (1). Il écrivit aux émirs et au prince de Hamah, pour leur ordonner de rester à Birah, jusqu'à ce que le fossé fût complétement débarrassé (2) des pierres que l'ennemi y avait amoncelées. En conséquence, et durant quelque temps, les émirs transportaient eux-mêmes les pierres sur leurs épaules. Ils en informèrent le sultan. Ce prince, lorsqu'il reçut cette dépêche, était debout sur le rempart de Kaïsarieh, travaillant en personne à la démolition de ce mur, et tenant un instrument tranchant قطاعة (3). Il s'était fait une blessure à la main (4), ce qui ne l'empêcha pas d'écrire une réponse, conçue en ces termes : « Grâce à Dieu, nous ne nous distinguons point de vous par l'oisiveté et le « repos ; et l'on ne peut pas dire que vous soyez dans la détresse, tandis que nous « nous trouvons dans l'aisance. Chacun de nous est nuit et jour occupé à faire « la guerre, à transporter des pierres, et à surveiller les démarches des infidèles. « Nous partageons tous également ces travaux. » Le sultan écrivit au Caire, pour faire venir deux cent mille pièces d'argent et deux cent robes d'honneur. Il demanda à Damas cent mille pièces d'argent et cent robes. Le tout fut, par son ordre, envoyé à Birah. Le prince manda à l'émir Igan de faire venir en sa présence les habitants de la forteresse de Birah, et de revêtir d'une robe chaque membre de cette population, émir, subordonné, soldat, homme du peuple, et de donner à chacun une gratification en argent, et de n'oublier personne, pas même les gardiens

(1) Je lis كلها يحتاج, au lieu de كيما.

(2) Je lis ينظف, au lieu de بنصق.

(3) Le mot قطاعة désignant *un pic* ou *un autre instrument tranchant*, se trouve dans un passage de *la Conquête de Jérusalem* (man. arab. 714, fol. 286 v°), où on lit : اتخذ من الفولاذ قطاعات « Il employa l'acier, pour fabriquer des pics. »

(4) Je lis قد تجرحت يده, au lieu de فتخرجت.

et les hommes préposés à l'éclairage (5) ارباب الضوء. Tout cela fut ponctuellement exécuté. Bientôt après, le sultan envoya en Égypte un ordre qui enjoignait de

(5) Suivant le témoignage de Makrizi (*Description de l'Égypte*, tom. I, man. 797, fol. 405 r°), ce mot ارباب الضوء désigne les hommes appelés autrement مشاعليّة. M. Silvestre de Sacy a parlé des *Maschaëlis* (*Chrestomathie arabe*, tom. I, pag. 201, 202); je dois aussi entrer, à cet égard, dans quelques détails.

L'histoire d'Égypte, à l'époque des deux dynasties des Sultans mamlouks, fait mention d'une classe d'hommes appelés *Maschaëlis* مشاعلىّ, sur l'origine desquels les écrivains orientaux ne nous donnent aucun détail, et qui remplissaient exclusivement les professions les plus ignobles. Eux seuls étaient chargés de curer les puits, les bains, les fossés, les latrines; et, en cette qualité, ils payaient au fisc une redevance (Makrizi, *Description de l'Égypte*, t. I, m. 797, fol. 63 v°; Abou'lmahâsen, man. 663, fol. 83). Au rapport de Soïouti (m. ar. 1568, fol. 209 v°), un kadi de Fostat, dont la mule était morte, fit venir les Maschaëlis المشاعلية pour emporter l'animal, et le jeter hors de la ville. Ils exerçaient les affreuses fonctions de bourreaux; et leurs talents, en ce genre, ont mérité le triste avantage d'être continuellement cités par les historiens de l'Égypte (Makrizi, m. 673, f. 459 r°; Abou'lmahâsen, m. 667, f. 83 v°; Ebn-Aïas, m. 595 A, t. II, f. 154 v°, 159 v°, 162 v°, 188, 189 r°; *Mille et une Nuits*, t. II, p. 182, 183). On lit dans l'histoire d'Ebn-kadi-Schohbah (m. ar. 687, f. 66 r°): ضربت رقابهم وطيف براسيهما مع المشاعلية « On leur coupa le cou, et leurs têtes furent pro- « menées par les Maschaëlis. » Au rapport d'Ahmed-Askalâni (tom. II, man. arab. 657, fol. 155 v°), « un émir ayant été condamné à avoir la langue coupée, un Maschaëli, chargé d'exécuter l'arrêt, le « fit avec peu de rigueur : رفق به المشاعلى عند قطع لسانه. Nonseulement ils exécutaient les sentences capitales; mais, lorsqu'un homme était condamné à se voir promené ignominieusement dans les rues, cloué sur une planche que portait un chameau, les Maschaëlis marchaient devant le criminel, en criant : *Voilà la juste punition de ceux qui se révoltent contre l'autorité du sultan* (Ebn-Aïas, *Histoire d'Égypte*, manuscr. ar. 595 A, t. II, fol. 25). Ils faisaient le métier de crieurs publics (man. 673, fol. 381 r°, 456 v°, man. 595 A, tom. II, fol. 103 v°, 146 v°, 248 v°). Nous les voyons, dans une circonstance, chargés de parcourir la ville durant la nuit, et de faire entendre, à haute voix, une défense adressée à tous les habitants de sortir de leurs maisons avant le jour (m. 595 A, t. II, f. 14). C'étaient eux qui, lorsqu'un traité de paix avait été signé, en proclamaient l'annonce dans tous les quartiers de la capitale; et ce fait a droit d'étonner. Car, la paix doit être pour toute une population un événement heureux qui répand partout la joie et le bonheur; comment pouvait-on choisir, pour annoncer une pareille nouvelle, les hommes qui, dans la société, occupaient le rang le plus infime, la position la plus dégradante.

D'après ces fonctions que remplissaient les Maschaëlis, et qui sont complétement analogues à celles qu'exercent encore aujourd'hui dans l'Orient les Bohémiens, j'avais toujours pensé que les deux noms désignaient une seule et même classe d'individus; et une circonstance essentielle vient, si je ne me trompe, confirmer mon opinion. Les Maschaëlis tiraient leur nom d'un instrument appelé *maschal* مشعل dont ils se servaient exclusivement. Au rapport de Vansleb (*Relation de l'Égypte*, pag. 350, 351), le mot *maschal* désigne un fanal de campagne, que l'on porte la nuit, pour éclairer une caravane. M. Villoteau (*Mémoires sur la musique de l'Égypte*, pag. 709), dit que

proscrire l'usage de la bière المزر (6), de supprimer entièrement cette liqueur, de détruire les maisons destinées à la vendre, de briser les instruments qui servaient à

c'est une espèce de réchaud. On lit *machallah* dans l'*Histoire de la régénération de la Grèce*, de M. Pouqueville (t. II, p. 245). Je vois cet instrument indiqué dans un passage de Khalil-Daheri (f. 294 v°), où nous lisons « qu'un émir, ayant mérité la colère du sultan, on lui mit la tête dans un *maschal*, et on le promena ainsi dans les rues du Caire. » On lit dans une *Histoire d'Égypte* (man. ar. 689, f. 69 r°) : قدامه الفوانس و المشاعل « Devant lui étaient les lanternes et les *maschal*. » Suivant le récit d'Abd-errazzak (*Matla-assaadeïn*, fol. 75 v°), lors de la prise d'Isfahan, par les troupes de Schah-rokh, l'armée alluma sur les remparts un grand nombre de *maschal* : لشکر ظفر شعار بر سر دیوارهای حصار مشعلهای بسیار روشن کرده. Dans l'histoire d'Ebn-Khaldoun (t. VIII, f. 24 r°) : بين ايديهم الشموع و المشاعل يحملها الفرسان « Devant eux étaient des flambeaux et des *maschal*, que portaient « des cavaliers. » Dans le *Voyage d'Ebn-Batoutah* (man. de la Bibliothèque du Roi, fol. 12 v°) : توقد المشاعل « On allume le *maschal*. » Plus loin (fol. 32 r°) : الشمع و المشاعل امام الهوادج « Les « flambeaux et les *maschal* étaient portés devant les litières. » Ailleurs (f. 39 r°) : المشاعل فى رماح طويلة بين يديها « Devant elles étaient les *maschal*, portés sur de longues piques. » Et (*ibid.*) dans la description d'un enterrement : قد اوقدوا خلفها وامامها المشاعل « On portait devant et derrière « des *maschal* allumés. » Or, j'ai appris d'un de mes confrères, M. Pouqueville, que le *maschal* est encore aujourd'hui, dans toute la Turquie, l'attribut distinctif des Bohémiens, et fait une partie essentielle de leur mobilier. C'est une sorte de réchaud, auquel on adapte un long manche, et que l'on emplit de bois résineux, pour servir à l'éclairage public. Les Bohémiens l'emploient aussi comme un piége pour prendre des oiseaux. Enfin, il devient, dans certains cas, un instrument de supplice. Après l'avoir fait rougir, on l'enfonce sur la tête du criminel, autour de laquelle on le serre fortement.

Ce rapprochement caractéristique, forme, si je ne me trompe, une preuve bien forte pour l'opinion que j'ai émise relativement à l'identité des Maschaëlis et des Bohémiens. Peut-être l'habitude qu'ont ces hommes de porter habituellement un fanal ou réchaud, a-t-elle donné naissance à la dénomination *nouvar* نوّر qu'ils portent dans la Syrie (Burckhardt, *Travels in Syria*, p. 240; Schultz, *Der leitungen des hœchsten*, t. IV, p. 283, 299; V, p. 5, 53, 225, 236, 251), et qui dérive de la même racine que les mots signifiant *le feu* et *la lumière*.

Comme dans l'Orient rien ne change, rien ne se modifie, il est à croire que les professions viles, exercées aujourd'hui par les Bohémiens, étaient remplies par eux, dans des temps plus reculés. Ainsi, en parcourant l'histoire de l'Orient, nous trouvons, à la cour de chaque khalife, de chaque souverain, un bourreau en titre, désigné par les noms de *saïaf* سيّاف, *djallad* جلّاد. On peut présumer que cet homme, chargé d'exécuter les sentences de la justice, et plus souvent de satisfaire la vengeance ou la cruauté d'un tyran, était pris, comme de nos jours, parmi les Bohémiens.

D'un autre côté, il existait en Égypte, à l'époque de la dynastie des Fathimites, une race d'hommes appelés *Rémadis* رمادية, qui montraient les mêmes goûts, les mêmes inclinations, que l'on observe chez les Bohémiens. Nous apprenons de l'historien des *Patriarches d'Alexandrie* que, dans une circonstance, les Rémadis avaient volé les poutres qui formaient la charpente d'une église du Caire (manuscrit arabe, 140, pag. 92). Pendant une fête qui eut lieu dans cette capitale, les Rémadis, au rapport de Makrizi (*Description de l'Égypte*, tom. I, man. 797, fol. 164 v°), par-

sa fabrication, et de rayer entièrement des registres financiers les droits provenant de cette denrée. Ceux qui avaient un revenu assigné sur cet objet, devaient recevoir, en échange, un dédommagement, pris sur des fonds dont la perception était licite. Tout cela fut exécuté. Ceux qui touchaient des sommes assignées sur la bière, reçurent d'autres allocations.

Le sultan, après le départ des différents corps d'armée, quitta la ville d'Aoudja, et se mit en marche pour aller chasser dans la forêt d'Orsouf (7). Il manda aux émirs que ceux qui voudraient prendre le divertissement de la chasse, n'avaient qu'à se présenter. En effet, cette forêt était remplie d'animaux sauvages. Le prince
318 poursuivit sa route jusqu'auprès d'Orsouf et de Kaïsarieh; et, après avoir contemplé ces deux places, il regagna sa tente. Il trouva que les bois destinés pour les machines étaient déjà arrivés, avec l'arsenal زردخاناه. Il donna ordre de dresser et de fabriquer un grand nombre de machines. Lui-même, assis au milieu des ouvriers, les excitait au travail. Dans l'espace d'un jour, on éleva quatre grandes machines, sans compter les petites.

Le sultan écrivit aux gouverneurs des diverses forteresses, pour demander des machines de guerre, des ouvriers, des tailleurs de pierre. Les soldats reçurent ordre de fabriquer des échelles. Le prince alla camper dans le voisinage des sources d'Asawir عيون الاساور, qui font partie de la vallée de Arah et Ararah من

couraient les rues de la ville, montrant des figures, des ombres chinoises, faisant toutes sortes de boufonneries et de récits grotesques, qui réjouissaient extrêmement la multitude, et même les hommes élevés en dignité.

Comme, parmi les tribus arabes, je n'en trouve aucune qui ait porté le nom de *Rémadis* رمادية, comme, d'ailleurs, le métier de bateleur est un de ceux que les Bohémiens exercent, dans l'Orient, d'une manière exclusive, on peut, si je ne me trompe, regarder les *Rémadis* comme faisant partie de ce singulier peuple. Aujourd'hui, encore, au Caire, les Rémadis font le métier de chiffonniers.

Les *Almés*, ou danseuses publiques, sont encore, aujourd'hui, des Bohémiennes. Je crois donc pouvoir présumer que cette joueuse de tymbales, si célèbre, dont parle Makrizi, et qui avait donné son nom à un terrain voisin du Caire, appartenait à la même nation.

(6) Le mot *mezr* مِزْر désigne *une bière faite avec du froment.* C'est ce qu'atteste Makrizi, qui s'exprime en ces termes (*Description de l'Égypte*, t. I, man. 797, f. 301 v°) : يشربون المزر الابيض المتخذ من القمح « Ils boivent la bière blanche extraite du froment. » Dans l'ouvrage intitulé *Halbat-alkoumaït* (man. ar. 1566. fol. 4 v°), le mot مزر est expliqué par نبيذ الحنطة « Le vin de froment. » Dans l'*Anthologie arabe* de Soïouti (man. ar. 1568, fol. 210 r°), le terme مَزَّار indique *celui qui fabrique ou qui vend cette sorte de bière.*

(7) Je lis غابة ارسوف, au lieu de غانة et de غاية, qu'on lit à la ligne suivante. On peut voir, sur la ville d'Orsouf, Abulfeda, *Tabula Syriæ*, pag. 81.

وادی عاره و عرعره. Après la dernière heure du soir, toutes les troupes, en vertu du commandement qu'elles avaient reçu, s'armèrent complétement. Le prince se mit en marche, à l'extrémité de la nuit, et se dirigea vers Kaïsarieh. Il arriva sous les murs de cette place, le matin du jeudi, neuvième jour de Djoumada-premier, surprit les habitants qui ne s'attendaient point à cette attaque, et donna à ses troupes le signal du combat. Aussitôt, les soldats se jetèrent dans le fossé. Ils prirent les piquets de fer destinés pour les chevaux, ainsi que les brides, et s'en servant comme d'échelles, ils montèrent de toutes parts. En même temps, des machines de guerre battaient la place. Les musulmans, après avoir mis le feu aux portes, pénétrèrent dans la ville. Les habitants se réfugièrent dans la citadelle, qui portait le nom de *Khadrá* الخضرا (la verte), et était une des plus belles et des plus fortes places de guerre. Les Francs y avaient transporté des colonnes de granit, qu'ils avaient placées en travers dans le corps des murs, de manière à ce qu'ils n'eussent rien à craindre de la sappe, et ne pussent pas tomber, lorsqu'ils seraient minés. Les attaques et les assauts se succédaient sans interruption. La place était battue continuellement par le jeu des machines, des balistes et une grêle de flèches. Cependant un corps de troupes, détaché de l'armée du sultan, se porta vers Baïsan, sous la conduite de l'émir Schehab-eddin-Kaïmeri. Une troupe d'Arabes et de Turcomans s'avança jusqu'aux portes d'Akka, et fit prisonniers un grand nombre de Francs. Le siége de la citadelle de Kaïsarieh se continuait avec vigueur. Le sultan avait établi son poste au sommet d'une église, située vis-à-vis cette place, afin d'empêcher les Francs de monter au haut des remparts de la forteresse. Quelquefois il se mettait en marche, monté sur une de ses balistes que des roues faisaient mouvoir, et s'avançait jusqu'au mur, afin d'inspecter par lui-même l'état des mines. Un jour, s'étant armé d'un bouclier, il combattit avec courage, et ne quitta la place qu'au moment où son bouclier fut criblé de flèches. Enfin, le jeudi, quinzième jour du mois de Djoumada-premier, les Francs offrirent de rendre la citadelle, avec tout ce qu'elle renfermait. Bientôt les musulmans escaladèrent les remparts, brûlèrent les portes, entrèrent en foule par le haut et le bas des murs. De là, on appela les musulmans à la prière du matin. Le sultan monta vers la citadelle, accompagné des émirs. Il partagea la ville (8)

(8) Notre auteur, à l'exemple de plusieurs autres historiens arabes, emploie souvent le verbe قسّم dans le sens de *partager* les murs d'une place de guerre, en assigner une portion à chacun des émirs, afin de hâter les travaux de démolition. Si je ne me trompe, c'est ainsi qu'il faut entendre le verbe *dividere*, dans ce vers de Virgile (*Æneid.*, lib. II, v. 234):

Dividimus muros et mœnia pandimus urbis.

entre les émirs, les mamlouks, les soldats de la *halkah*, et l'on commença aussitôt à détruire la place. Le prince descendit, tenant en main une pioche, et travailla en personne à la démolition. Elle était presque consommée, lorsque le sultan fit partir les deux émirs Sonkor-Roumi et Seïf-eddin-Mostarab, à la tête d'un corps de troupes. Ils ruinèrent une place qui appartenait aux Francs, située
319 près de Melouhah الملوحة, dans le voisinage de Damas, et qui était extrêmement forte (9). Ils la rasèrent en entier.

Le vingt-sixième jour du même mois, le sultan envoya un détachement vers Athlith عثليث. Par son ordre, les émirs Sonkor, le *silahdár*, Izz-eddin-Hamawi, et Sonkor-Alfi, marchèrent du côté de Haïfa حيفا. Au moment de leur arrivée, les Francs abandonnèrent la place, et se réfugièrent sur leurs vaisseaux. Les émirs entrèrent dans la ville, après avoir massacré un grand nombre de Francs et fait beaucoup de prisonniers. Dans l'espace d'un seul jour, ils ruinèrent la ville et la citadelle, et brûlèrent les portes. Après quoi, ils retournèrent sains et saufs, emmenant avec eux des captifs, des têtes et un riche butin. Le sultan s'étant transporté à Athlith, donna ordre de démanteler complétement cette ville, et de couper les arbres. Ils furent tous abattus, et les bâtiments démolis, dans l'espace d'un seul jour. Le sultan regagna sa tente, qui était placée à Kaïsarieh, et fit compléter la démolition de cette ville, en sorte qu'il n'en resta pas le moindre vestige. Cependant, on vit arriver des machines de guerre qui venaient de Soubaïbah, et un arsenal envoyé de Damas. En même temps, plusieurs Francs vinrent présenter leur hommage au sultan, qui les accueillit avec distinction, et leur concéda des propriétés territoriales.

Le vingt-neuvième jour du même mois, ce prince partit de Kaïsarieh, et se mit en marche, sans que personne sût vers quel point il se dirigeait. Il vint camper sous les murs d'Orsouf, le premier jour du mois de Djoumada-second. Il y fit transporter les pièces de bois qui étaient amoncelées dans les environs, et formaient comme de vastes montagnes. Il les employa à fabriquer des palissades ستاير. Il fit creuser deux mines qui s'étendaient depuis le fossé de la ville jusqu'à celui de la citadelle, et qui furent recouvertes d'un toit de planches. La garde de l'une de ces mines fut confiée à plusieurs émirs, savoir : Sonkor-Roumi, Bedr-eddin-Baïsari, Bedr-eddin le *Khazindar* (le trésorier), et Schems-eddin-Aldekiz-Karki, et autres. La seconde mine fut confiée aux émirs Seïf-eddin-Kelaoun, Alem-eddin-Halwa-*alkebir*, Seïf-eddin-Kermoun, et autres. On pratiqua un

(9) Le texte porte كانت عانية, je lis عاصية, comme dans l'ouvrage de Nowaïri.

chemin qui, des deux fossés, pénétrait jusqu'à la citadelle; on amoncela dans le fossé une énorme quantité de bois; mais les Francs, à l'aide d'un stratagème, réduisirent en cendres toute cette masse. Bientôt, par ordre du sultan, on pratiqua des excavations, depuis l'entrée des deux mines jusqu'à la mer. On creusa sous terre plusieurs autres mines, de manière à ce qu'elles fussent recouvertes par le mur du fossé de l'ennemi. On ouvrit dans le mur plusieurs portes, par lesquelles on jetait la terre qui tombait dans les mines, et le sol de celles-ci se trouva de niveau avec celui du fossé. Des géomètres que l'on avait appelés, réglèrent les travaux, dont la direction fut confiée à l'émir Izz-eddin-Aïbek-Fakhri. Ils furent poussés avec une extrême activité. Le sultan se livrait en personne à un travail assidu, s'occupant tantôt à creuser la terre, tantôt à traîner les machines, à jeter la terre, à transporter des pierres, afin d'exciter, par son exemple, le zèle des autres. On le voyait marcher seul, armé d'un bouclier, tantôt dans la mine, tantôt sur les portes que l'on venait d'ouvrir, tantôt sur le bord de la mer, d'où il lançait des traits sur les vaisseaux des Francs, tirant les cordes des machines, montant par dessus les palissades, et de là décochant des flèches. Dans un seul jour, il en lança jusqu'à trois cents. Étant un jour à visiter la mine, 320
il s'assit à son extrémité supérieure, derrière une embrasure, et était occupé à tirer des flèches; les Francs sortirent de la place, armés de lances garnies de crocs, afin d'enlever ce prince. Il tint ferme, et combattit de près. Il avait auprès de lui les émirs Sonkor-Roumi, Baïsari, Bedr-eddin, le *khazindar* (le trésorier). C'était Sonkor qui lui remettait les pierres. Le sultan tua de sa main deux cavaliers Francs; les autres tournèrent bride dans un désordre complet. Bibars, durant le siége, se plaisait à circuler seul, entre les armées, sans que personne osât le regarder ou le désigner du doigt. Parmi les personnes qui assistèrent à cette expédition, on comptait un grand nombre de religieux, d'anachorètes, de jurisconsultes, de fakirs, d'hommes de toutes les classes. On ne vit dans le camp ni vin, ni aucun genre d'actions honteuses. Des femmes vertueuses venaient au milieu du combat, donner à boire aux soldats, et traînaient elles-mêmes les machines. Le sultan assigna à plusieurs personnages d'une vertu éminente, une gratification qui se composait de moutons et autres objets. Le scheïkh Ali-Bakka reçut une somme en argent. On n'entendit jamais dire qu'aucun des grands officiers attachés à la personne du sultan, eût manqué, pour une affaire quelconque, de combattre à son tour, qu'un émir eût envoyé ses pages se battre à sa place, et se fût livré au repos; mais tout le monde travaillait sans distinction. Enfin, les machines de

guerre firent tomber une (10) partie des murailles. En même temps, on acheva les mines creusées aux deux côtés du fossé, et dans lesquelles on ouvrit de larges portes.

Le jeudi (11), huitième jour du mois de Redjeb, on livra l'assaut à la citadelle d'Orsouf, et la place fut prise; ce jour-là même, le bastillon venait de s'écrouler, et les Francs n'eurent pas le temps de se reconnaître, que déjà les Musulmans avaient escaladé le rempart et pénétré dans la place. Les drapeaux de l'islamisme furent arborés sur le bastillon, et autour d'eux se pressèrent les combattants. On mit le feu aux portes. Cependant les Francs continuaient à se défendre.

Le sultan remit son drapeau à l'émir Sonkor-Roumi, et lui recommanda d'assurer aux Francs la vie sauve. A cette vue, l'ennemi cessa de combattre. L'étendard fut confié à l'émir Alem-eddin-Sandjar-Mesrouri, le *hadjeb*, connu sous le nom de *Khaïat* الخيّاط. On lui jeta du haut du mur plusieurs cordes, qu'il s'attacha autour du corps, tenant à sa main le drapeau. On le hissa ainsi jusque sur le rempart, et il pénétra dans la place. Après avoir enlevé les épées des Francs, il les fit garrotter eux-mêmes avec des cordes, et conduire en présence du sultan, au travers des rangs des émirs. Les prisonniers étaient au nombre de plusieurs milliers. Par ordre du prince, la place fut abandonnée au pillage. Elle renfermait des quantités considérables de grains, de munitions, d'argent, sans compter un grand nombre de chevaux et de mulets. Le sultan ne toucha à aucun de ces objets; il se contenta d'en racheter quelques-uns aux soldats qui les avaient pris. On trouva dans la ville un grand nombre de prisonniers musulmans, chargés de fers. On les mit en liberté, et les Francs furent enchaînés à leur place. Un corps de troupes fut désigné pour conduire les prisonniers Francs. Le sultan partagea entre les émirs les tours d'Orsouf, et ordonna que les Francs captifs seraient chargés de la démolition, qui fut exécutée par leurs mains.

Bientôt après, il enjoignit d'inspecter le territoire de Kaïsarieh et d'en déter-
321 miner le produit; ce qui fut constaté par des cédules en bonne forme. Ensuite on manda le kadi de Damas, accompagné de ses *adl* عدول (greffiers) et du *wakil* (agent) du trésor; il reçut l'ordre d'assigner à chacun des émirs qui avaient pris part à cette guerre, une portion des terres conquises. Chaque donation fut consignée dans un acte particulier, et cela sans qu'aucun de ceux qui se trou-

(10) Je lis اثّرت فى هدم الاسوار, au lieu de امرت, que présente le texte.
(11) Dans le texte de Nowaïri, on lit يوم الاثنين *le lundi.*

vaient ainsi gratifiés en eût la moindre connaissance. Dès que ces lettres furent rédigées, on en fit la lecture à ceux qu'elles concernaient; et en outre, la cession de ces propriétés fut confirmée par un acte général, conçu en ces termes : « Ren-« dons grâce à Dieu de son assistance non interrompue, de son secours puissant, « par suite desquels la religion de l'islamisme marche en triomphe, couverte de ses « vêtements les plus magnifiques (12), de ses conquêtes, dont les avantages, dont « l'extrême importance font sentir à tous les hommes de quelle utilité est un « maître. Que la bénédiction repose sur notre seigneur Mohammed, qui a pour-« suivi les infidèles, les a frappés ouvertement de son épée tranchante, et leur a « appris à qui étaient réservées les récompenses de l'autre monde; que les parents « et les compagnons du Prophète jouissent d'une bénédiction qui se perpétue « les matins et les soirs.

« Le plus grand des bienfaits est celui qui arrive au moment où régnait le dé-« sespoir, où une funeste apathie paralysait les efforts des rois, réduisait les « hommes à une entière inertie. Quel acte éclatant de la protection divine, que celui « qui a consolidé la religion de Mohammed, ouvert la porte à des conquêtes « imposantes, mis en déroute deux ennemis acharnés, les Tatars et les Francs, « porté la guerre dans les deux contrées, sur les deux rivages que baignent l'eau « douce et l'eau salée (13), qui a enhardi les armées de l'islamisme à humilier les « Francs en pénétrant dans le cœur de leur pays, en attaquant jusqu'au centre « de leur territoire les places les plus fortes, en traînant vers les retraites de l'es-« clavage ceux qui ont échappé à la faim dévorante du glaive insatiable. Les uns « s'occupent à enlever aux Francs leurs forteresses, à démolir leurs châteaux; « d'autres, à relever et à fortifier mieux que jamais les places de l'Orient, qui « avaient été détruites par les Tatars; d'autres, dans le Hedjâz, ont enlevé de « force des citadelles redoutables, escaladé de hautes montagnes. Ils se sont « montrés à la fois destructeurs et réparateurs, terribles et indulgents. Et tout « cela, grâce à l'homme que Dieu a suscité, qu'il a armé d'une épée nue et bien « tranchante; le vent de la protection divine a emporté impétueusement son « étrier, de manière qu'il a jour et nuit marché dans le chemin de la victoire; la « fortune l'a créé roi : car l'ayant vu sur son terrain, elle a dit en faisant son

(12) Il faut lire رفلت الملّة الاسلامية, au lieu de دقّت, que présente le manuscrit.

(13) Ces mots font allusion à un passage de l'Alcoran (*Surat.*, XXV, v. 55). Ebn-Batoutah (man. fol. 36 v°), dit en parlant de la ville de Basrah : كانت مجمع البحرين الاجاج والعذب.

« éloge : « Ce n'est point là un homme; c'est le sultan Melik-Dâher-Rokn-eddou-
« nia-ou-eddin (le pilier du monde et de la religion) Abou'lfatah-Bibars, dont
« les glaives, grâce à Dieu, sont les clefs des royaumes; ses étendards sont comme
« des collines, et les lances qui les surmontent ressemblent à des feux qui doivent
« diriger les hommes. C'est lui qui prend les villes, et qui les donne avec tout ce
« qu'elles renferment; lorsqu'il reçoit un bienfait de Dieu, il en témoigne sa recon-
« naissance; lorsqu'il a le pouvoir, il pardonne, il accorde la paix, et est secondé
« de l'appui du destin; dès que la protection divine lui accorde des conquêtes,
« il se hâte de les distribuer à ceux qui sont présents, afin de signaler sa noble
322 « munificence. Il se dit : « un don appartient à celui qui se trouve auprès de nous. »
« Quand Dieu, pour le récompenser, livre en ses mains des forteresses, il
« abandonne les remparts à la démolition, le sang des ennemis au glaive acéré,
« leurs cous aux chaînes, et les champs labourables à ses compagnons, à ses
« défenseurs. Il se réserve seulement à lui-même les récompenses que les anges
« inscrivent sur leurs livres, comme appartenant à son épée; et ce que conser-
« veront les replis des ouvrages historiques, qui, en mémoire des conquêtes dues
« à la protection de Dieu, se pareront avec triomphe du nom de ce prince. »

(vers) « C'est un héros dont les présents sont des provinces entières; qui donne
« des villes, et ne tient aucun compte des villages. Nous avions entendu parler
« d'hommes généreux, mais ce prince nous a fait voir, de nos yeux, le double
« de ce que les autres avaient fait, et que la tradition nous avait transmis.

« Si des hommes libéraux ont fait le bien par raisonnement; lui le fait par
« un mouvement spontané. »

« Ainsi donc, ce prince a réalisé tant de conquêtes, par lesquelles Dieu s'est plu
« à le payer et à le récompenser avec magnificence. Or, il a des auxiliaires qui
« brillent comme les étoiles, qui atteignent leur but comme les arrêts de la
« Providence; qui sont aussi unis entre eux que les grains des colliers; qui, aussi
« pressés que les gouttes de pluie, s'empressent à l'envi de montrer leur obéis-
« sance. Ce prince n'a pas voulu s'isoler d'eux, en se réservant d'une manière
« exclusive les faveurs de la fortune; s'attribuer à lui seul un don que leurs
« glaives ont recueilli, que leurs nobles pensées ont conquis. Il a cru devoir les
« préférer à lui-même; leur répartir les rayons émanés de la lumière de son soleil,
« et laisser à leurs enfants, et aux enfants de leurs enfants, des biens qui sub-
« sisteront jusqu'à la fin des temps, qui se perpétueront dans l'éternité; de ma-
« nière que les fils puissent vivre de ses bienfaits, ainsi qu'ont vécu leurs pères;

« la meilleure des libéralités est celle qui embrasse tout ; la plus excellente, celle « qui demeure éternellement. »

« Un ordre auguste, qui s'étend aux fils et aux descendants, qui brille comme « les étoiles les plus éclatantes, a déterminé que ceux d'entre les émirs et les cour- « tisans intimes, qui sont ici désignés, et dont les noms sont relatés dans cet écrit, « recevront, en propriété, les villes et les villages dont nous allons donner l'énu- « mération ; savoir :

« L'atabek Fâres-eddin-Aktaï-Sâléhi aura en totalité le territoire d'Atil عتيل.

« L'émir Djemâl-eddin-Idagdi-Azizi, la moitié de Zeïta زيتا.

« L'émir Bedr-eddin-Baïsari-Temimi, la moitié de Tour-Kerm طور كرم.

« L'émir Scherf-eddin-Aldekiz-Karaki, le quart de Zeïta.

« L'émir Seïf-eddin-Kilidj-Bagdadi, le quart de Zeïta.

« L'émir Rokn-eddin-Beïbars-Khass-turk-*Kebir*-Sâléhi, le territoire entier « d'Afrâsin افراسين.

« L'émir Ala-eddin-Aïdekin-Bondokdâri, le territoire entier de Nâmeh نامه.

« L'émir Izz-eddin-Aïdemur-Halebi, la moitié de Kalansouah قلنسوة.

« L'émir Seïf-eddin-Kelaoun-Alfi-Sâléhi, la moitié de Taïbat-alism طيبة الاسم.

« L'émir Izz-eddin-Igan-Rokni-Sâléhi, surnommé *Semm-almaout* سمّ الموت (le « poison mortel) la moitié de Taïbat-alism.

« L'émir Djemâl-eddin-Nedjibi, *naïb-saltanah* (vice-roi) de la Syrie نايب سلطنة الشام, « tout le canton de Omm-alfahm امّ الفحم, qui fait partie du territoire de Kaïsarieh. 323

« L'émir Alem-eddin-Sandjar-Halebi-Sâléhi, tout le canton de Taban تبان (ou « Bathân بثان).

« L'émir Djemâl-eddin-Akousch-Mohammedi-Sâléhi, la moitié du territoire de « Bourin بورين.

« L'émir Fakhr-eddin-Taïbâ-Himsi, la moitié de Bourin.

« L'émir Djemâl-eddin-Idagdi-Hâdjebi-Nâseri, la moitié de Tebrin تبرين (ou Tirin « تيرين).

« L'émir Bedr-eddin-Bilik-Aïdemuri-Sâléhi, la moitié de Tebrin.

« L'émir Nâser-eddin-Kaïmeri, la moitié de Bourdj-ahmar البرج الاحمر (la tour rouge).

« L'émir Seïf-eddin-Belban-Zeïni-Sâléhi, l'autre moitié de Bourdj-ahmar.

« L'émir Fakhr-eddin-Othman, fils de Melik-Moughith, le tiers de Djelmah « جلمه (ou حلمه).

« L'émir Schems-eddin-Sellar-Bagdadi, un tiers de Djelmah (14).

(14) J'ai ajouté ce nom, d'après l'ouvrage de Nowaïri.

« L'émir Sârem-eddin-Soragan-Tatari, l'autre tiers du même lieu.

« L'émir Seïf-eddin-Anbamesch-Sadi, la moitié de Tama تما (ou Bamâ بما ou « Iamâ يما) (15).

« L'émir Schems-eddin-Aksonkor, le *silah-dâr* Dâheri, la moitié de Tama.

« L'émir Melik-Moudaffer-Alâ-eddin, frère du prince de Sindjar, la moitié de « Dennabah.

« L'émir Bedr-eddin-Mohammed, fils de l'émir Hosam-eddin-Bérékeh-Khan, le « terrain entier de Deïr-alosfour, دير العصفور (ou Deïr-alosour دير العصور).

« L'émir Izz-eddin-Aïbek-Afram, *émir-djandar*, la moitié de Schouwaïkah « الشويكة.

« L'émir Seïf-eddin-Keremoun-Aga-Tatari, la moitié du même territoire.

« L'émir Bedr-eddin-Waziri, la moitié de Tars طرس (ou Tabros طبرس).

« L'émir Rokn-eddin-Mankoures, le *daouadar*, l'autre moitié.

« L'émir Seïf-eddin-Kaschtemur-Adjemi, tout le territoire de Alar علار.

« L'émir Ala-eddin, frère du *daouadar*, la moitié de Arar عرعر (ou Arara عرعرا).

« L'émir Seïf-eddin-Bidjak-Bagdadi, l'autre moitié.

« L'émir Seïf-eddin-Kedjic-Bagdadi, la moitié de Karoun قرعون (ou Faroun « فرعون).

« L'émir Alem-eddin-Sindjar-Azkeschi, l'autre moitié.

« L'émir Alem-eddin-Taroudj-Amidi, Sebahia (ou Estaba استابا) en entier.

« L'émir Hosam-eddin-Itmesch, fils d'Atlas-Khan, Saïda en entier, سيدا.

« L'émir Alem-eddin-Kaïdagdi-Dâheri, l'*émir Medlis*, Saïr-Fouka الصير الفوقا.

« L'émir Izz-eddin-Aïbek-Hamawi-Dâheri, la moitié d'Artakh ارتاخ.

« L'émir Schems-eddin-Sonkor-Alfi, l'autre moitié.

« L'émir Alem-eddin-Taïbars-Dâheri, la moitié de Iafâh-*garbiah* (l'occidentale).

« L'émir Izz-eddin, l'Atabek-Fakhri, tout le territoire de Kosaïr القصير.

« L'émir Alem-eddin-Sandjar-Saïrafi-Dâheri, tout le territoire de Akhsass اخصاص.

« L'émir Rokn-eddin-Beïbars-Magrebi, la moitié de Fakin فقين.

« L'émir Schodja-eddin-Togril-Schebli, l'*émir Mihmandar*, la moitié de Kafr-raï « كفر راعى.

« L'émir Ala-eddin-Kaïdagdi-Djeïschi, commandant des émirs Bahris, l'autre « moitié de Kafr-raï.

« L'émir Scherf-eddin-ben-Abi'lkâsem, la moitié de Kesfa كسفا.

(15) Je crois que cette dernière leçon est la véritable, attendu que ce nom, en langue syriaque, désigne *la mer*.

« L'émir Beha-eddin-Iakoub-Schehrzouri, l'autre moitié du même territoire.

« L'émir Djemâl-eddin-Mousa-ben-Iagmour, l'*ostadar-alaliah* (le majordome « supérieur), la moitié de Berdikah بردیکة.

« L'émir Alem-eddin-Sandjar-Halebi-Gazawi, l'autre moitié. 324

« L'émir Alem-eddin-Sandjar, *naïb* (substitut) de l'*émir-djandar*, la moitié de « Khanoutâ خانوتا, qui fait partie du territoire d'Orsouf.

« L'émir Seïf-eddin-Beïdagan-Rokni, la totalité du canton de Afrad-nesifa افراد « نسیفا, qui dépend de Kaïsarieh.

« L'émir Izz-eddin-Aïdemur-Dâheri, *naïb* (gouverneur) de Karak, le tiers de « Djeblah جبلة, qui dépend d'Orsouf.

« L'émir Bedr-eddin-Bektasch-Fakhri, l'*émir-silâh*, le tiers de Djeldjouliah جلجولیة.

« L'émir Djemâl-eddin-Akousch, le *silah-dâr*-Roumi, le tiers de Djeblah.

« L'émir Schems-eddin-Sonkor-Djah-Dâheri, l'autre tiers.

« L'émir Alem-eddin-Kestagdi-Schemsi, un tiers de Djeldjouliah.

« L'émir Bedr-eddin-Bektout-Medjka-Roumi, le troisième tiers. »

Cet acte général ayant été rédigé d'une manière complétement légale, on en tira plusieurs copies, dont chacune fut remise à un des émirs. Le kadi de Damas, après avoir été revêtu d'une robe d'honneur, reprit le chemin de cette ville. On transporta des machines de guerre dans les places fortes, telles que Karak, Adjeloun et autres.

Le sultan, après avoir complété la démolition d'Orsouf, partit de ce lieu le mardi, vingt-troisième jour du mois de Redjeb, et se rendit à Gazah, puis en Égypte. Melik-Saïd et l'Atabek Izz-eddin-Halebi, le *naïb-alsaltanah* (vice-roi) sortirent au-devant du sultan, et le rencontrèrent près de *Birket-alhadj*. Ce prince fit son entrée au Caire le jeudi, onzième jour de Schaban, faisant conduire devant lui les prisonniers Francs (16). Étant sorti par la porte de Zawilah, il monta au château de la Montagne, où il prit quelque repos. Il fit lui-même l'inspection des trésors amassés par les soins de l'émir Izz-eddin-Halebi et du *sâheb* (vizir) Beha-eddin-ben-Hinna. Par ses ordres, il n'y eut pas un émir, un vizir, un commandant, un *mofredi* مفردی, un courtisan, un *bezdar* (fauconnier), un *berddar* (maître de la garde-robe), une des personnes de la suite du prince, qui ne reçut une robe d'honneur. Le sultan combla de témoignages de sa bienveillance les ambas-

(16) L'auteur de la *Vie de Bibars* (man. arab. 803, fol. 71 v°) ajoute que ces prisonniers portaient leurs drapeaux renversés, et qu'à leurs cous étaient suspendues des croix brisées.

sadeurs de Bérékeh. Il écrivit au souverain du Yemen et à l'empereur, pour leur annoncer ses victoires. Après quoi, il fit distribuer aux pauvres des sommes d'argent considérables, ainsi que des grains et des vêtements. Cependant de nombreux incendies avaient eu lieu au Caire et à Fostat, durant le voyage du sultan. La rumeur publique en accusait les chrétiens. Ces accidents causaient partout un profond effroi, et dans plusieurs des lieux qui avaient été la proie des flammes, on avait trouvé du naphte et du soufre. Le sultan ayant fait venir en sa présence les chrétiens et les juifs, leur adressa de vifs reproches sur une conduite qui annulait tous les engagements pris avec eux. Après quoi, il les condamna à être brûlés vifs. Un nombre considérable de ces malheureux était réuni au pied du château. On avait apporté le bois et les roseaux الحلفا (17). L'ordre était donné, et ils allaient être précipités dans les flammes; dans cette extrémité, ils eurent recours à la clémence du sultan, et implorèrent leur pardon. L'émir Fâres-eddin-Aktaï, l'atabek, s'avançant, intercéda en leur faveur. Ils obtinrent la vie sauve, moyennant qu'ils s'engagèrent à restituer tout ce qui avait été brûlé, et à payer au trésor une somme de 500,000 pièces d'or (18). A ce prix, on leur rendit la liberté. Le patriarche se chargea de répartir cette contribution. Tous les

(17) Le mot *halfâ* حلفاء, signifie *jonc, roseau.* On lit dans un vers du *Yetimah* (m. a. 1370, f. 66 r°): و كنت كمودع الحلفاء نارا « Je suis semblable à celui qui dépose du feu parmi les roseaux. » Ailleurs (fol. 458 v°) : نار الحلفاء سريعة الانطفاء « Le feu de roseaux s'éteint promptement. » Dans l'*Histoire des Seldjoucides* d'Imad-eddin-Isfahâni (man. de S. Germain 327, fol. 37 r°) : وقعت نار البيض فى حلفاء هامها « Le feu des glaives tomba sur les roseaux de leurs cous. » Dans le *Kitab-aliktifâ* (man. arab. 653, fol. 95 r°) : اذا حلفا و قصب نابتة « Lorsque poussent les joncs et les ro-« seaux. » Dans l'histoire de Djemâl-eddin-ben-Wasel (fol. 10 r°) : اشعلوا حولها النيران فى حلفا (حلفاء) كانت هناك « On alluma tout autour le feu dans des roseaux qui se trouvaient là. » Dans l'histoire de Masoudi (*Moroudj*, t. I. f. 56 r°) : منابت القصب و الحلفاء « Les lieux où croissent « les roseaux et les joncs. » Dans les *Vocabulaires coptes* (Kircher, *Lingua Ægyptiaca restituta*, p. 138, man. copte 44, fol. 83 v°), le mot حلفا répond au terme égyptien KAH, *jonc.* On le trouve, avec la même signification, dans plusieurs passages de l'*Agriculture nabatéenne* (man. arab. 913, fol. 82, 85, etc.). Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (art. *Des impôts*, m. ar. 797), on lit : ارض حلفا داثرة « Une terre couverte de joncs et inculte. » Le même écrivain nous apprend (art. *Des terres*, f. 76 r°), qu'une espèce de canne à sucre se nommait *halfah*, ou plutôt *khalfah* خلفة. M. Falbe (*Recherches sur Carthage*, pag. 14, explique حلفا par *roseaux.* Il ne faut pas confondre ce mot avec celui de *halfeh*, qui est aussi employé en Égypte, où il désigne *le sainfoin épineux* (Mengin, *Histoire d'Égypte*, tom. II, pag. 210, 349). On lit dans un ouvrage de M. Wilkinson (*Topography of Thebes*, pag. 171) : « *Halfeh* a coarse wild grass; the poa cynosyroïdes. » Makrizi (f. 74 r°, 75 v°), écrit : خلفا et حلفاة.

(18) Le texte porte cinquante mille خمسين الف; mais Nowaïri, et l'auteur de la *Vie de Bibars* (man. 803, fol. 72 r°), offrent خمسماية الف; ce qui m'a paru plus vraisemblable.

accusés promirent de ne jamais se livrer à aucun acte coupable, et à ne jamais 325
s'écarter des devoirs auxquels ils s'étaient soumis.

L'émir Zâmel-ben-Ali était perpétuellement en querelles avec l'émir Isâ-ben-Mohannâ... Lorsque l'armée égyptienne marcha en Syrie, sous la conduite de l'émir Taïbars, Zâmel fut arrêté sur le territoire d'Alep, enfermé dans la forteresse d'Adjeloun, puis transporté au Caire, où il fut mis en prison. Il recouvra ensuite sa liberté, et fut admis à jouer avec le sultan dans le *meïdan* (l'hippodrome). Cependant l'émir Scherf-eddin-Isâ-ben-Mohannâ, Ahmed-ben-Hadji et l'émir Haroun s'étant rendus à la cour, le sultan les réconcilia avec Zâmel, auquel il restitua son apanage et le titre d'émir. Tous ayant obtenu la permission de partir, se mirent immédiatement en marche. Tandis qu'ils traversaient les sables الرمل, Zâmel, prenant les devants, alla fondre sur les tentes d'Isâ, et y porta le ravage. Il arrêta des courriers que le sultan envoyait à Schiraz, enleva leurs dépêches, qu'il alla remettre à Houlagou, et sollicita ce prince de recommencer la guerre. Il reçut du monarque mongol des propriétés territoriales dans l'Irak. Après avoir fait des courses dans le Hedjâz, et porté partout le meurtre et le pillage, il revint en Syrie. Ses apanages avaient été donnés par le sultan à son frère Abou-Bekr. Zâmel se trouvant réduit à une grande détresse, écrivit au sultan, pour implorer sa clémence. Le prince lui enjoignit de se rendre à la cour dans un temps fixé, lui déclarant que s'il laissait passer ce terme, il n'avait à attendre ni pardon, ni amnistie. Zâmel étant arrivé après l'époque convenue, fut arrêté, et mis en prison dans le château de la Montagne.

Le vingt-cinquième jour du même mois, le sultan étant venu siéger dans la *maison de la justice* (دار العدل), manda Tadj-eddin-Kortoubi et lui dit : « Je suis « ennuyé de t'entendre dire que tu sais des choses importantes pour les intérêts « du trésor des Musulmans; rapporte-moi maintenant tout ce dont tu as connais- « sance. » Tadj-eddin lui parla contre le kadi des kadis, et le prince de Souaken. Il ajouta, relativement aux émirs qui étaient morts récemment, que leurs héritiers s'étaient arrogés une part supérieure à celle qu'ils étaient en droit de réclamer. Le prince s'étant fait apporter une arbalète زيار, et la montrant à ceux qui se trouvaient dans la salle, dit hautement : « Lorsque des hommes osent affronter de « pareilles machines de guerre, trouvera-t-on leurs apanages trop considérables, « ou bien enviera-t-on à leurs héritiers, comme excessive, la part qui doit leur « revenir? » Le sultan, après avoir adressé des reproches au dénonciateur, l'envoya en prison. On discuta ensuite des objets qui concernaient l'armée. Lorsque

les soldats, dit-on, sont en campagne (19) et aux prises avec l'ennemi, ils ne peuvent avoir avec eux aucun *schâhed* (témoin). Un d'entre eux appelle comme témoins ses compagnons (au moment de sa mort) (20). Mais, au retour de la guerre, ce témoignage n'est point admis comme légal, ce qui fait que la fortune de plusieurs individus se trouve perdue. Le sultan décida de cette manière : « Il « faut que chaque émir désigne, dans les rangs de ses soldats, des hommes pleins « de religion et de probité, dont la parole puisse faire autorité; que chaque com- « mandant, chaque corps de troupes, choisisse des hommes honnêtes et vertueux, « qui puissent être crus sur parole. De cette manière, les intérêts des particuliers « se trouveront à couvert. » Cette décision causa une grande joie aux émirs. Le
326 *kadi-alkodat* s'occupa immédiatement à désigner, parmi les soldats, des hommes probes et capables.

Le vingt-neuvième jour du même mois, le sultan, donnant audience dans la *maison de la justice*, un individu se présenta et se plaignit que ceux qui occupaient des propriétés appartenant à la chancellerie ne pouvaient pas les quitter. Le sultan désapprouva la chose, et décida que chaque habitant aurait le droit d'évacuer une maison, dès que le terme du loyer serait expiré.

Bientôt après, on vit arriver des ambassadeurs envoyés par l'empereur et par Lascaris (Michel Paléologue). Les uns et les autres apportèrent des présents.

Le septième jour du mois de Ramadan, les troupes revinrent de Birah, sous la conduite des émirs Djemâl-eddin-Mohammedi et Izz-eddin-Igan. On reçut un présent de la part du roi des Kurdjes (la Géorgie).

(19) Le mot *beïkar* بيكار, qui a passé dans la langue arabe, n'est autre que le terme persan *peïkar* پيكار. Il signifie *guerre*, *combat*, *campagne*. On lit dans un passage de notre historien (man. 672, pag. 709) : ساله كم حضر مصافا وكم راى بيكارا « Il lui demanda à combien de batailles il avait « assisté, combien il avait vu de campagnes. » (Voyez aussi *ibid.*, p. 98.) Dans le *Mesalek-alabsar* (man. ar. 642, f. 63 v°) : لطول هذا البيكار « Attendu la longueur de cette guerre. » Dans l'*Histoire de la conquête de Jérusalem* (man. 714, f. 270 r°) : قد نهك العسكر طول البيكار « La longueur de « cette campagne avait ruiné l'armée. » Dans le *Kâmel* d'Ebn-Athir (tom. VI, pag. 116) : كان كثير من العساكر قد طال بيكارها « Les troupes, pour la plupart, avaient fait une longue campagne. » Ailleurs (pag. 236) : راى البيكار بين يديه طويلا « Il vit qu'il avait devant lui une longue cam- « pagne. » Plus loin (pag. 254) : العسكر قد طال بيكاره « L'armée était depuis longtemps en cam- « pagne. » Ce mot fait au pluriel بياكير. On lit dans un passage du continuateur d'Elmacin (m. 619, fol. 105 v°) : اذا وصل الامراء من التجاريد و البياكير « Lorsque les émirs reviendront de leurs « expéditions, de leurs campagnes. »

(20) J'ai ajouté ces mots, d'après l'historien de la *Vie de Bibars* (man. 803).

On apprit que, vers le milieu du même mois, Izz-eddin-Sekenderi, *naïb* (gouverneur) de Rahbah, s'était emparé de Karkisia; que l'on avait massacré tout ce qui se trouvait dans cette place de Tatars et de Kurdjes; que le nombre des prisonniers s'élevait à plus de quatre-vingts.

Dans ce même mois, le prince ordonna de rassembler des barques, pour les couler à fond dans le canal d'Oschmoum. Le second jour du mois de Schewal, le sultan se rendit en personne à Oschmoum. Il partagea entre les émirs l'étendue de ce bras du fleuve. Lui-même travaillait, et portait sur son épaule, à la vue de tout le monde, un panier قفة plein de terre. Animé par cet exemple, chacun rivalisait de zèle pour creuser le terrain. Le prince ne quittait pas les travaux un seul jour; il montait sur les barques, et, en sa présence, on en coulait d'autres à fond. Dans l'espace de huit jours, l'ouvrage fut achevé, et le creusement complétement exécuté dans le canal d'Oschmoum, et dans le canton qui avoisine Djerdjer. Le sultan se dirigea d'abord vers Menzalet-ebn-Haroun, puis retourna au château de la Montagne.

Le vingt-unième jour de ce mois, on abolit la garde de jour حراسة النهار (21) qui avait lieu au Caire et à Fostat, et qui produisait une somme considérable. Cette suppression fut annoncée par un acte en bonne forme. On remit aux habitants des cantons de Dakhaliah et Mortahiah une somme de 24,000 pièces d'argent, qu'ils devaient payer pour le traitement des *walis*.

Schodja-eddin-ben-Daïah, le *hâdjeb*, partit, avec le titre d'ambassadeur, pour se rendre auprès du prince Bérékeh. Il portait avec lui trois tableaux, représentant les cérémonies du pélerinage حج (22) qu'il avait exécutées au nom de ce souverain, et qui étaient tracées sur du papier doré; de l'eau du puits de Zemzem, de l'huile de baume et d'autres objets.

A la fin de ce mois, le sultan fut attaqué de la fièvre; ce fut à l'aumône qu'il eut recours pour obtenir sa guérison, et il fit distribuer aux pauvres des sommes considérables.

Au mois de Dhou'lhidjah, on vit arriver le moine Kernanos (peut-être Germanos), chargé d'une lettre de l'empereur Lascaris (Michel Paléologue).

L'émir Djemâl-eddin-Aïdagdi-Azizi détestait le *kadi-alkodat* Tadj-eddin-Abd-alwahhab-ben-Bint-alaazz, et ne cessait de le dénoncer et de le décrier auprès du

(21) Makrizi, *Description de l'Égypte*, man. 682, fol. 59 v°.

(22) Burckhardt, *Arabia*, t. I, p. 176.

sultan, alléguant son extrême sévérité dans ses jugements, et la lenteur qu'il mettait dans la décision des affaires qui n'étaient pas conformes à ses sentiments. Cependant le sultan vint tenir son audience dans la *maison de la justice*, le lundi, douzième jour du mois de Dhou'lhidjah. Les filles de Melik-Nâser lui présentèrent un placet, dans lequel elles exposaient que les héritiers de Nâser avaient acheté une maison du *kadi-alkodat* Bedr-eddin-Sindjari; qu'après la mort de ce magistrat, ses héritiers avaient prétendu que cette propriété était un *wakf* (une fondation
327 pieuse). A peine cette pièce était-elle lue, que l'émir Aïdagdi recommença ses invectives et ses diatribes contre les jurisconsultes. Le sultan dit au kadi Tadj-eddin : « Voilà donc comme agissent les kadis? » Tadj-eddin répondit : « Certes, « notre maître, chaque brebis est pendue par son talon. » Le sultan ayant demandé ce qui se pratiquait, le kadi répondit : « Lorsqu'il est bien constaté qu'un « bien est un *wakf*, on en redemande la valeur aux héritiers. » « Mais, dit le « sultan, si ces héritiers n'ont rien? » « Alors, dit le kadi, le *wakf* revient à son « état primitif, et l'on n'en fait pas restituer le prix. » Le prince, en entendant ce discours, entra dans une violente colère. La conversation n'était pas terminée, lorsqu'il arriva un envoyé qui venait de la part de l'émir de Médine, et qui dit : « O notre maître le sultan! j'ai prié le kadi de me remettre le quart de la valeur « d'un *wakf* qui est en sa possession, parce que le prince de Médine voulait en « distribuer le revenu aux pauvres de cette ville; mais il m'a refusé. » Le sultan ayant demandé si la chose était véritable, le kadi en convint. « Hé bien, dit le « sultan, c'est moi qui avais donné cet ordre; comment as-tu osé me désobéir? » Tadj-eddin répondit : « Sachez, notre maître, que cet argent m'a été confié. Ne « connaissant point cet homme, je ne pouvais lui remettre cette somme, que je « ne déposerai qu'entre les mains d'une personne en qui je serai sûr de trouver « des sentiments religieux et une probité dignes de toute confiance. Si le sultan « désire cet argent, je suis prêt à le déposer entre ses mains. » « Ainsi donc, dit « le prince, tu veux te délivrer de cette responsabilité et m'en charger? » Le kadi convint que tel était son dessein. « Eh bien, dit Bibars, ne remets l'argent qu'à « celui que tu choisiras. »

Cependant un des émirs s'avança, et dit : « J'ai certifié, en présence de ce kadi, « la validité et la réalité d'une propriété territoriale, mais il a refusé de recevoir « mon témoignage. » Le sultan ayant demandé si le fait était réel, le kadi répondit : « Personne n'est venu déposer devant moi, de manière à ce que je puisse constater « la chose. » « Mais, dit l'émir, si tu n'as pas voulu admettre mes assertions, quel

« témoin voulais-tu? » Le sultan ayant demandé quel motif avait pu faire rejeter la déposition de l'émir, le kadi déclara qu'il n'avait pas besoin de s'expliquer sur cet objet. L'émir Idagdi dit alors : « Kadi, continue de juger d'après les dogmes « de Schaféï, et nous allons établir un kadi pour chacune des sectes orthodoxes. » Cet avis fut goûté du sultan, qui, bientôt après, leva la séance.

Le lundi, dix-neuvième jour de ce mois, le sultan désigna le kadi Sadr-eddin-Soleïman-ben-Abi'lizz-Adhreï, le *hanefi*, professeur du collége Sâléhieh; le kadi Scherf-eddin-Omar-ben-Abd-Allah... Sobki, le *máleki;* le kadi Schems-eddin-Mohammed-ben-Ibrahim, le *hanbali*, pour *kadi-alkodat* de l'Égypte. Il leur conféra le droit de se choisir des *naïb* (suppléants) dans toute l'étendue de cette contrée. Ils furent adjoints au *kadi-alkodat* Tadj-eddin-ben-Bint-alaaz, qui resta spécialement chargé de l'inspection des biens des orphelins, et de la décision des procès relatifs au trésor. Chacun de ces magistrats reçut un diplôme d'investiture تقليد et une robe d'honneur. A dater de cette époque, il y eut en Égypte quatre *kadi-alkodat*, dont chacun jugeait d'après les principes de sa secte. Chacun d'eux portait le *tarhah* طرحة (23) les jours où il allait présenter ses hommages au

(23) Le mot *tarhah* طرحة, sur lequel feu M. Silvestre de Sacy a donné quelques détails (*Chrestomathie arabe*, 2e édition, tom. II, pag. 267), désignait le genre de coiffure, autrement nommé *taïlesan* طيلسان. On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (article du *Vizirah*, m. 682, f. 246 v°), en parlant du vizir : يلبس الطيلسان المقوّر ويسمى اليوم بالطرحة « Il prenait le *taïlesan* « empesé, que l'on désigne aujourd'hui par le mot de *tarhah.* » Ailleurs (man. 798, fol. 198 r°) : شاش اسود و طرحة سوداء « Un *schasch* (turban) noir, et un *tarhah* de même couleur. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-kadi-Schohbah (man. 687, fol. 68 r°) : . . . عن يساره قاضى قضاة مصر لابسا الطرحة « A sa gauche était le *kadi-alkodat* d'Égypte, coiffé du *tarhah.* » Plus loin (f. 100 r°) : قاضيا مصر . . . لابسان الطرحة « Les deux kadis d'Égypte portaient le *tarhah.* » Dans une *Histoire d'Égypte* (de mon manuscrit fol. 106 r°) : حضر القاضى و على راسه طرحة « Le kadi se présenta, « ayant la tête coiffée d'un *tarhah.* » Dans une note marginale du *Mirât-azzeman* (le miroir du temps) d'Ebn-Djouzi (man. 641, fol. 268 v°), on lit : الطرحة الطيلسان « Le *tarhah* est identique avec le « *taïlesan.* » Dans l'*Histoire d'Égypte* de Makrizi (tom. I, pag. 987) : استجدّ النساء المقنعة و الطرحة Les femmes introduisirent l'usage du voile et du *tarhah.* » Plus loin (pag. 1000) : فوق عمامته طرحة سوداء « Sur son turban était un *tarhah* noir. » Ailleurs (tom. II, fol. 47 v°) : البس طرحة على عمامته « On lui fit mettre un *tarhah* par dessus son turban. » Dans le *Mesalek-alabsar* (m. 583, f. 176 v°) : اما قاضى القضاة الشافعى فرسمه الطرحة « Le *kadi-alkodat* de la secte de Schaféï est dans l'usage « de porter le *tarhah.* » Plus loin (f. 186 v°) : شاش اسود و طرحة سوداء « Un *schasch* (turban) noir « et un *tarhah* noir. » Dans l'histoire de Nowaïri (man. 645, fol. 65 r°) : عليه قبا اسود وعمامة سوداء و طرحة سوداء « Il portait un *kaba* (manteau) noir, un turban noir, et un *tarhah* de même couleur. » Dans une autre partie du même ouvrage (man. d'Asselin 645, fol. 96 r°), l'auteur, décrivant l'avénement au trône de Melik-Saïd-Bérékeh-Khan, fils de Bibars, s'exprime en ces termes : خلع على

328 sultan. Medjd-eddin-Abd-errahman, fils du *sâheb* (vizir) Djelâl-eddin-Omar-ben-Adim, fut nommé aux fonctions de *khatîb* (prédicateur) du Caire.

Le vingt-quatrième jour du mois de Dhou'lhidjah, l'émir Schems-eddin-Sonkor-Roumi fut arrêté et mis en prison. Le khalife Hâkem-bi-amr-Allah reçut l'ordre de n'avoir de conférence avec personne. Dès ce moment, il fut séquestré, et sans relation avec qui que ce fût.

L'émir Nour-eddin-Ali-ben-Moudjalli, le *hakkâri*, fut nommé gouverneur d'Alep, en remplacement de Aïdekin-Schéhâbi. Une nuit, le sultan, complétement déguisé, descendit du château de la Montagne, et parcourut les rues du Caire, afin d'observer ce qui se passait. Il vit un des commandants, qui, ayant saisi une femme, l'avait lui-même dépouillée de son caleçon, sans que personne osât s'y opposer. Dès le matin, le prince fit couper les mains de plusieurs *naïb* (substituts) des *walis*, *khafir* خفراء (gardiens), et propriétaires des maisons رباع du Caire.

Bientôt après, Isâ-ben-Mohannâ fut nommé par le sultan émir des arabes de la tribu de Fadl. S'étant mis aussitôt en marche, il chassa les Tatars de Birah et de Harran. Le *kân* Houlakou, fils de Toulou-kan, et petit-fils de Djenghiz-khan, mourut d'une attaque d'épilepsie الصرع, le neuvième jour du mois de Rebi-premier, dans les environs du canton de Maragah. Il était âgé de plus de soixante ans, et en avait régné dix. Il eut pour successeur son fils Abaga. Celui-ci ayant envoyé un corps de troupes pour combattre le prince Bérékeh-khan, cette armée éprouva une défaite honteuse.

الاعيان والاكابر بالطرحات وما كان قبل ذلك يخلع بالطرحة الا على قاضى القضاة « Il donna « aux grands et aux principaux officiers de l'État des *tarhah*. Avant cette époque, ce genre de parure « n'était jamais donné par le prince qu'au *kadi-alkodat*. » De là s'est formé le verbe تَطَرَّحَ qui signifie *prendre pour coiffure le tarhah*. On lit dans un passage de Nowaïri (26e partie, man. de Leyde, fol. 122 r°) : لبس الطرحة و القى الطيلسان وكانت العادة جارية ان لا يتطرح الا من علم فضله و اشتهر « Il adopta le *tarhah*, et rejeta le *taïlesan*. L'usage voulait qu'on ne donnât le *tarhah* « qu'à ceux dont le mérite était connu et célèbre. » Suivant Ebn-kadi-Schohbah (m. 643, f. 257 r°), il fut décidé que le kadi Hanefi, dans les marches solennelles, porterait le طرحة, comme le kadi Schafeï. Plus loin (fol. 269 v°), on lit طرحة حرير « Un *tarhah* de soie. »

D'après plusieurs des passages cités dans cet article, on a pu voir que le *tarhah* désignait « la « mousseline qui entoure le turban, et qui était arrangée d'une manière particulière. » Ce mot existe encore, aujourd'hui, avec la même signification. Nous lisons dans l'*Essai sur les mœurs de l'Égypte*, par M. le comte de Chabrol (pag. 413) : « Le *tarhah* est une pièce de mousseline, qui retombe « derrière la tête. » Et plus loin (p. 419) : « C'est un grand voile qui couvre la tête et les épaules. »

Cette année vit périr : 1° l'émir Djemâl-eddin-Mousâ-ben-Iagmour-lârouki, qui avait rempli les fonctions de *naïb-assaltanah* (vice-roi) d'Égypte et de Damas, puis avait été destitué. Il mourut à Koseïr, ville d'Égypte, à l'âge de soixante-quatre ans ; 2° Nedjm-eddin-Abou'lmodaffar-Fatah-ben-Mousâ-Kasari-Magrebi, kadi de Soïout, mourut dans cette ville.

Dans le mois de Moharrem, l'émir Seïf-eddin-Kelaoun (24) conclut son mariage avec la fille de l'émir Seïf-eddin-Kermoun, le Tatar, nouvellement arrivé الوافد. AN 664 Le sultan descendit du château de la Montagne, et fit dresser une tente دهليز dans le marché des chevaux سوق الخيل, le jour où l'émir Kelaoun vint célébrer ses noces (25). Il se chargea de tout ce qui concernait les repas, et s'assit lui-même à table. Il n'y eut pas un des émirs qui n'envoyât à Kelaoun des chevaux et des paquets d'étoffes بقج الثياب. Le sultan lui envoya, par forme de présent, des robes تعابى قماش, des chevaux et dix mamlouks. Kelaoun accepta le reste du présent, mais il demanda qu'on le dispensât de recevoir les mamlouks ; « car, « dit-il, ces hommes-là sont mes camarades, ayant été comme moi au service du « sultan. » Le prince approuva ses refus.

Ce même mois, on adressa à Damas trois lettres d'investiture تقاليد, dont l'une nommait Schems-eddin-Abd-allah-Mohammed-ben-Ata, le *hanefi*, *kadi-alkodat* ; la seconde, Zeïn-eddin-Abou-Mohammed-Abd-elselam-ben-Omar-Zewawi, *kadi-alkodat* des Malekis ; et la troisième désignait Schems-eddin-Abd-errahman, 329 fils du scheïkh Abou-Omar-Mohammed, *kadi-alkodat* des Hanbalis. Schems-eddin-Ahmed-ben-Khallikân était *kadi-alkodat* pour la secte de Schaféï. De cette manière, on eut à Damas quatre kadis, ainsi que la chose avait lieu en Égypte. Mais lorsqu'arrivèrent les diplômes de ces trois magistrats, le *máleki* et le *hanbali* re-

(24) Dans la suite de cette histoire, j'aurai souvent occasion de parler de Seïf-eddin-Kelaoun, qui doit jouer, ainsi que sa famille, un grand rôle dans le gouvernement de l'Égypte. Quant à ce qui concerne le nom de ce personnage, je dois faire observer, que, suivant le témoignage de l'auteur du *Nozhat alkoloub* (man. pers. 139, p. 297), le mot قلاون, en langue mongole, désignait *un canard*.

(25) Le verbe دَخَل avec la préposition على ou ب, signifie *Entrer auprès d'une femme que l'on vient d'épouser, afin de consommer son mariage*, et par suite *se marier*. Le nom d'action دخول désigne *la consommation du mariage*, et par suite *la noce*. On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Kadi-Schohbah (m. ar. 643, f. 3 v°) : يكون الدخول هناك « Le mariage se célébrera dans cet endroit. » Plus loin (folio 188 recto) : دخل باخت السلطان « Il épousa la sœur du sultan. » Dans les voyages d'Ebn-Batoutah (manuscrit, fol. 123 v°) : مات تحتها زوجان قبل الدخول « Elle vit mourir « deux maris, avant la célébration des noces. »

fusèrent la place qui leur était donnée; le *hanefi* seul accepta. Bientôt, une lettre du sultan enjoignit de contraindre les deux récalcitrants. On les menaça, s'ils persistaient dans leur refus, de saisir tous leurs revenus. Ils cédèrent; mais, dès le matin, le *mâleki* déclara qu'il renonçait au rang de kadi et à ses pensions. Un ordre du sultan lui enjoignit d'accepter. Il y consentit; mais lui et le *hanbali* refusèrent de toucher le traitement جامكية attaché à la place de kadi. Un littérateur de Damas, en voyant cette réunion de quatre kadis, dont chacun portait le surnom de Schems-eddin, fit les vers suivants :

« Les habitants de Damas sont embarrassés du nombre de leurs juges : car « chacun d'eux est un soleil, et tout le monde est dans l'obscurité. »

Un autre dit à cette occasion :

« Dans la ville de Damas, dans une même année, un phénomène vient de « paraître.

« Chaque fois qu'un soleil a été promu au rang de kadi, les ténèbres se sont « accrues. »

Ces magistrats prirent possession de leur dignité le sixième jour du mois de Djoumada-premier, et continuèrent leurs fonctions. Le même mois, on vit arriver des ambassadeurs de l'empereur, d'Alfonse, du souverain du Yemen. Ils étaient porteurs de présents destinés pour le gouverneur en chef des forteresses des Ismaëliens. On préleva sur ces objets les droits ordinaires (26). Le huitième jour du mois de Safar, une bataille eut lieu entre l'émir Alem-eddin-Sandjar-Basch-

(26) L'historien de la *Vie de Bibars* (man. 803, fol. 79 v°, 80 r°), nous donne sur cet événement des détails plus circonstanciés, que je crois devoir traduire : « On vit arriver des ambassadeurs envoyés « par l'empereur, par Alfonse, et le souverain du Yemen. Les vaisseaux sur lesquels ils s'étaient em- « barqués, étaient chargés de présents, destinés pour les Ismaëliens. Cette démarche avait pour but « de désarmer ces sectaires, de conjurer leurs mauvais desseins, et de les engager à mettre dans « le fourreau leurs poignards empoisonnés. A cette époque, les Ismaëliens étaient puissants, redoutés. « Leurs forteresses étaient dans un état florissant. Ils avaient pour souverain Râschid-eddin-Sinan- « ben-Soleïman-Basri, qui se distinguait par un grand mérite littéraire, écrivait élégamment en « prose comme en vers, et dont les opuscules étaient célèbres et loués universellement. Lorsque les « présents furent arrivés, le sultan résolut d'humilier les Ismaëliens, de faire voir le peu de cas qu'il « faisait d'eux, et de montrer à leurs députés, aussi bien qu'aux ambassadeurs des princes étrangers, « que ces sectaires n'étaient à ses yeux que des sujets, dont il se mettait peu en peine de gagner la « bienveillance. Il ordonna que les présents destinés pour eux fussent soumis à payer intégralement « les droits de la douane, et qu'on agit, à cet égard, comme on l'aurait fait envers les hommes les « moins distingués et les moins redoutables. »

kirdi, le *naïb* (gouverneur) de Hems, et le Prince, souverain des Francs de Tarabolos (Tripoli). Ceux-ci furent mis en déroute (27).

Ce même mois, un ordre expédié pour Damas, enjoignit de construire des barques, qui, à peine terminées, furent transportées à Birah (28).

Bientôt après, le sultan se dirigea vers Alexandrie, et s'occupa activement de faire creuser le canal de cette ville. Le prince, en personne, prenait part au travail; il était secondé par les émirs et le reste de la population. On parvint à enlever les sables qui s'étaient amoncelés sur le rivage, entre Altakidi التقيدى et l'ouverture du canal. Le sultan passa ensuite le fleuve près d'Abiar; dans cet endroit, il fit couler bas un grand nombre de barques, par-dessus lesquelles on jetta quantité de pierres, après quoi il retourna au château de la Montagne. Ce prince, à la tête de ses troupes, travailla, en personne, à creuser le lit du fleuve de l'Égypte, entre l'île de Raudah et Manschah, dans le voisinage de la berge de Raudah; ensuite, il fit partir le *Mahmel* (le voile destiné pour la Kabah), revêtit d'une robe d'honneur l'émir qui devait faire le voyage du Hedjaz, savoir : Djemâl-eddin, *naïb de la maison de la justice* نايب دار العدل. Il lui remit une somme de dix mille pièces d'argent, qui devaient être employées à rebâtir le sanctuaire de l'apôtre de Dieu. L'on y joignit les grains nécessaires pour la nourriture journalière des ouvriers. Au mois de Djoumada-premier, Fakhr-eddin-Ebn-Djelban, arriva du pays des Francs, ramenant avec lui un grand nombre de prisonniers, qu'il avait rachetés avec les fonds provenant du *wakf*, et qui lui avaient été 330

(27) L'auteur de la *Vie de Bibars* (man. 803, fol. 80 v°), et Nowaïri (fol. 71 r°), décrivent cet événement avec un peu plus de détails. Suivant eux « Au mois de Safar, l'émir Alem-eddin-Baschkirdi « *naïb* (gouverneur) de Hems, fut informé que le prince الابرنس, souverain de la ville de Tarabolos « (Tripoli), levait des troupes, avait demandé du secours aux rois des Francs, ainsi qu'aux ordres « de chevalerie بيوتهم, et se disposait à faire une invasion sur le territoire de Hems. Prenant aussitôt « ses mesures, il aposta des espions, pour observer les démarches de l'ennemi. A peine le prince « avait-il quitté Tripoli, que l'émir, informé de sa marche, le prévint, et arriva au gué dont il s'em- « para. Le prince, voyant ce poste occupé par les musulmans, rebroussa chemin, et se dirigea d'un « autre côté. Alem-eddin, à la tête de ses troupes, passa la rivière, et se mit à la poursuite de l'ennemi, « lui tuant beaucoup de monde, faisant des prisonniers, et enlevant un grand butin, jusqu'au mo- « ment où le prince fût rentré sur son territoire. L'armée musulmane retourna victorieuse, et la nou- « velle en fut envoyée au sultan, qui rendit à Dieu des actions de grâce. »

(28) Suivant l'écrivain de la *Vie de Bibars* (man. 803, fol. 81 r°), « Le sultan donna l'ordre de « jeter un pont sur l'Euphrate, devant la ville de Rahbah; et ce projet causa aux Tatars de vives « inquiétudes. »

remis de la part de l'émir Djelal-eddin-Nedjibi, *naïb* (gouverneur) de Damas. Parmi ces captifs se trouvaient des femmes et des enfants; les premières furent envoyées à Damas, afin que le *kadi* leur procurât des mariages sortables. Ce même mois l'émir Djemâl-eddin-ben-Nahar, le *mihmandar* (Sâléhi), reçut la mission de faire construire un pont sur la rivière du Jourdain الشريعة. Le *naïb* (gouverneur) de Damas eût ordre de faire conduire tous les matériaux nécessaires pour l'exécution de ce projet (29). Dans le même temps, on termina la construction de la maison neuve, bâtie près de la porte secrète باب السر du château de la Montagne, au-dessus du marché des chevaux; on y donna un repas aux émirs.

Au mois de Djoumada-second, l'émir Akousch-Safiri, accompagné de quarante

(29) Nowaïri (fol. 31 v°) nous donne, à ce sujet, des détails plus circonstanciés : « Au mois de « Djoumada-premier, de l'année 664, le sultan ordonna de construire un pont sur le Jourdain. Cette « rivière, qui traverse la partie de la Syrie nommée *Gaur* غور الشام, est désignée par le nom de « *schariah* الشريعة. Ce pont fut établi dans le voisinage de Damiah دامية, entre ce lieu et فراوا. Il « arriva, dans cette occasion, un événement singulier, tel que l'on n'avait jamais rien entendu de « pareil. Le sultan avait confié la direction des travaux à l'émir Djemâl-eddin-ben-Nahar, et lui avait « enjoint de faire construire cinq arches قناطر. Les gouverneurs des cantons voisins, et entre autres « l'émir Bedr-eddin-Mohammed-ben-Rahal, gouverneur de Nabolos (Naplouse), s'étaient réunis, « avaient fait apporter tous les matériaux nécessaires, et amené avec eux des ouvriers. L'ouvrage « fut exécuté d'après le plan indiqué par le sultan. Lorsque tout fut terminé, et que les travailleurs « se furent dispersés, un des piliers du pont parut ébranlé. Le sultan, vivement inquiet, adressa des « reproches à ceux qu'il avait chargés de ce soin, et leur enjoignit de réparer le mal. La chose pré- « sentait de grandes difficultés, attendu la crue des eaux et la force du courant. On resta ainsi « quelques jours, et l'on désespérait complétement de la réussite. Dans la nuit qui précéda le dix- « septième jour du mois de Rebi-premier, de l'an 666, les eaux du Jourdain se trouvèrent complète- « ment interceptées, en sorte qu'il n'en resta pas une goutte dans le lit du fleuve. On se hâta de « mettre à profit cet événement, et l'on alluma un grand nombre de feux et de *maschals*. Les pi- « liers du pont furent réparés, consolidés, et l'on exécuta les travaux, qui jusqu'alors avaient été im- « possibles. Des hommes à cheval, envoyés pour explorer la cause de ce phénomène, reconnurent, sur « la rive occidentale du Jourdain, un *kabar* élevé, qui dominait ce fleuve. On entend par le mot *kabar* « كبار une butte, semblable à une montagne, mais qui n'en est réellement pas une, puisque les eaux « peuvent l'entraîner comme une masse de terre. Cette butte étant tombée dans le lit de la rivière, « l'avait entièrement obstrué; et les eaux, ne trouvant plus d'écoulement, avaient contourné cette « digue, et s'étaient rejetées vers le canton de Gaur. Le courant se trouva ainsi interrompu depuis le « milieu de la nuit, jusqu'à la quatrième heure du jour. Bientôt, les eaux, reprenant leur cours, em- « portèrent cette butte, s'élevèrent à la hauteur d'une pique, et entraînèrent les outils des ouvriers; « mais le pont étant bien consolidé n'éprouva aucune avarie. Ce monument, ajoute Nowaïri, subsiste « encore de nos jours. »

employés de la douane اربعون ديوانا, se mit en marche, pour aller lever la dîme زكاة chez les Arabes du Magreb. Arrivé sur leur territoire, il perçut la dîme, telle que Dieu l'a établie, et leva les autres impôts.

Le troisième jour du mois de Redjeb, le sultan, animé d'un zèle ardent pour faire la guerre aux infidèles, envoya des ordres dans tous les cantons de l'Égypte, afin de renvoyer les soldats qui se trouvaient dans leurs apanages; comme ils tardaient à venir, le sultan envoya de tous côtés ses *iladj-dar* علاجداريته (30). Les *walis* furent pendus par les mains pendant trois jours, en punition de ce qu'ils n'avaient pas montré assez d'empressement pour faire venir les soldats; ceux-ci se trouvant tous réunis, le sultan sortit de la ville, le premier jour du mois de Schaban; le surlendemain, il se mit en marche et se dirigea vers Gazah. Les émirs Idogdi-Azizi et Seïf-eddin-Kelaoun vinrent camper dans la ville d'Aoudja, à la tête d'une partie de l'armée. Le sultan se rendit à Khalil (Hébron), puis à Kuds (Jérusalem), il interdit aux peuples tributaires اهل الذمة l'entrée du monument de Khalil. Avant cette époque, ils pouvaient le visiter, moyennant une somme qu'on exigeait d'eux; cette permission leur fut retirée, et ils ne l'ont pas recouvrée depuis. Le prince arriva près d'Aïn-Djalout. Les troupes qui étaient déjà campées à Hems, firent une incursion sur le territoire des Francs, assiégèrent et prirent le château des Curdes حصن الاكراد, la forteresse d'Arka عرقا, celle de Kolaïat القليعات et ruinèrent ces différentes places. Le sultan ayant reçu la nouvelle de ces succès, envoya les émirs Ala-eddin-Bondokdari et Izz-eddin-Igan, à la tête d'un corps de troupes, avec ordre de marcher du côté de Sour (Tyr). Ces généraux pénétrèrent sur les terres des Francs, et enlevèrent un grand nombre de prisonniers et un riche butin. L'émir Itamesch s'était dirigé vers Saïdâ. Le sultan prit la route d'Akkâ. Il détacha du côté de Karn القرن les émirs Bedr-eddin-Aïdemuri et Bedr-eddin-Baïsari. L'émir Fakr-eddin-Hemsi eût ordre de se porter vers la montagne de Amilah جبل عاملة. Les Francs se trouvèrent attaqués de toutes parts. Les Musulmans recueillirent un butin si considérable, qu'il ne se trouvait

(30) Le mot علاجدار, si je ne me trompe, désigne *un maître d'escrime*. En effet, le mot علاج signifie, je crois, *l'escrime*. On lit dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (t. II, man. 748, fol. 2 r°) : كان مغرى بالنشاب و العلاج و الصراع « Il était passionné pour l'art de tirer des flèches, pour l'escrime et la lutte. » Le verbe عَلَجَ à la troisième forme, signifie *tâter un ennemi, chercher à le prendre au dépourvu*. On lit dans le Divan des poëtes de Hodheïl (fol. 70 r°) : عالجه تسعا او ثمنيا لا يجد عورة « Il le harcela huit ou neuf fois, sans pouvoir le surprendre.

plus personne qui voulût acheter un bœuf ou un buffle. Ces courses hostiles s'étendirent depuis Tripoli jusqu'à Orsouf. L'armée du sultan vint camper devant Sour (Tyr); ce prince resta dans les environs d'Akkâ, et l'émir Nâser-eddin-Kaïmeri s'était porté près d'Athlith.

Les habitants d'Akkâ prièrent l'atabek de s'entremettre pour leur obtenir la paix. Le sultan, tout occupé de la ville de Safad, fit revenir les troupes qu'il avait envoyées dans diverses directions. L'émir Bektasch-Fakhri, émir *silah*, se
331 mit en marche, conduisant avec lui la tente دهليز du sultan, et vint camper devant Safad. Il fut suivi de l'émir Bondokdar et de l'émir Izz-eddin-Igan, à la tête d'un corps d'armée. Tous mirent le siége devant la place. Le sultan resta devant Akkâ jusqu'au moment où il eût été rejoint par ses troupes, et qu'il eût fait établir un grand nombre de machines de guerre; alors il se mit en mouvement, suivi de ses soldats complétement armés, s'avança jusqu'aux environs de la porte d'Akkâ, et s'arrêta sur la colline de Fodoul تل الفضول; ensuite, il se rendit à Aïn-Djalout; puis, vint camper devant Safad, le lundi, huitième jour du mois de Ramadan, et forma le siége de cette ville. Dans ce moment, il vit arriver des ambassadeurs envoyés par le prince de Sour (Tyr), les Ismaëliens الفداوية, le prince de Beïrout, celui de Iafa, et celui de Sahioun. Le sultan présidait en personne aux opérations du siége. Des machines, expédiées de Damas, arrivèrent au pont de Jacob جسر يعقوب, qui était le poste que le prince avait choisi devant Safad. Les chameaux s'étant trouvés hors d'état de conduire ces machines, des soldats et des émirs s'avancèrent pour les porter sur leurs cous. Le sultan, en personne, arriva sur les lieux, entouré de ses principaux courtisans, et s'occupa, en secondant les bœufs, à traîner des pièces de bois. Les autres travailleurs, lorsqu'ils se trouvaient fatigués, se reposaient, puis retournaient à l'ouvrage; le sultan seul ne se lassait point, et n'interrompait pas un instant sa tâche. Enfin, les machines furent dressées le vingt-sixième jour du mois, et commencèrent à tirer sur la ville. Le sultan se tenait constamment auprès de ces machines, tandis qu'elles jouaient. Cependant, les troupes de l'Égypte et de la Syrie arrivèrent successivement, et occupèrent les quartiers qui leur étaient assignés. La nuit qui précéda la fête de la rupture du jeûne, l'émir Bedr-eddin-Aïdemuri s'étant avancé pour offrir au prince ses félicitations, relativement à la solemnité de ce jour, une pierre lui tomba sur la tête. Le sultan défendit que personne dans le camp ne visitât ses amis, à l'occasion de la fête, et ne quittât son poste, dans la crainte que l'ennemi ne profitât de la circonstance pour surprendre l'armée. Le jour de la rup-

ture du jeûne, on proclama que tout homme qui boirait ou apporterait du vin, serait étranglé.

Le second jour du mois, on attaqua la ville de Safad. Les artificiers الزرّاقون commencèrent à lancer le naphte; le sultan promit aux tailleurs de pierres الحجّارين que celui d'entre eux qui arracherait la première pierre de la place, recevrait trois cents pièces d'or; que le second, le troisième et les autres, jusqu'au dixième, obtiendraient la même gratification. Il recommanda aux personnes de sa suite de ne pas songer à son service particulier. Il s'engagea un combat terrible, dans lequel beaucoup de guerriers obtinrent la palme du martyre. Lorsqu'un Musulman avait été tué, son compagnon le tirait de côté, et prenait sa place. Cependant on ouvrit un grand nombre de mines, et les mineurs s'y introduisirent; le sultan y pénétra avec eux, et distribua ce jour-là une somme d'argent considérable et de nombreuses robes. Il fit dresser une tente, dans laquelle se trouvaient des médecins حكما, des chirurgiens جرايحية, des breuvages et des aliments. C'était là que l'on amenait ceux d'entre les Arabes, les *fakih*, les *fakirs* ou autres, qui avaient reçu quelque blessure. Le huitième jour du même mois, les attaques recommencèrent; le quatorzième jour, on livra un assaut qui se prolongea depuis la nuit jusques vers midi. Les troupes, épuisées de fatigue, s'étaient dispersées; à cette vue, le sultan, profondément irrité, ordonna à ses familiers de marcher vers les tentes(31), et de faire, à coups de massue, lever les émirs 332
et les soldats. Lui-même gourmanda les émirs, et leur dit: «Quoi! lorsque les « Musulmans sont ainsi en péril, vous vous reposez! levez-vous.» Puis, il en fit arrêter plus de quarante, qui furent chargés de chaînes, et enfermés dans l'arsenal زردخاناه. Mais, bientôt, se laissant fléchir, il leur rendit la liberté, et leur enjoi-

(31) Le mot صواوين est le pluriel de صَيْوان, qui désigne *une tente*. On lit dans les Voyages d'Ebn-Batoutah (manuscrit, fol. 21 r°) : يجعل صيوان يظل الناس « On placera une tente, où tout « le monde sera à l'ombre. » Dans le *Roman d'Antar* (tom. IV, fol. 51 r°) : اطلع الصيوان و امر الى غلمانه ان ينصبوه « Il fit paraître la tente, et ordonna à ses pages de la dresser. » Et plus bas (*Ib.* v°) : باب الصيوان « La porte de la tente. » Dans l'histoire d'Ahmed-Askalâni (tom. II, fol. 154 r°) : منع من البيع من داخل المسجد الحرام و من نصب الصواوين داخله « Il défendit de vendre dans « l'intérieur de la mosquée sacrée, et d'y dresser des tentes. » Le mot صَيْوان, comme il est facile de le voir, n'est autre chose que le terme persan سايه بان ou سايبان, qui signifie *une tente*, et qui, en passant dans un autre idiôme, a subi le changement assez commun du س en ص. C'est ainsi que le mot persan *serd* سرد *froid*, adopté par les Arabes, a pris chez eux la forme صَرْد.

gnit de reprendre leurs postes. On battit les tambours, et les attaques recommencèrent. Enfin, les Francs demandèrent une capitulation; elle leur fut promise, sous la condition qu'ils n'emporteraient de la place ni armes, ni cuirasse, ni aucun ustensile d'argent; qu'ils ne détruiraient, ni par le feu, ni par la hache, aucun des objets de défense que renfermait la place. Des négociations s'engagèrent sur ce sujet et se prolongèrent jusqu'au vendredi, dix-huitième jour du mois. Alors les drapeaux de l'islamisme furent arborés sur les remparts; cette prise de possession fut un moment de fête. Le sultan, à cheval, s'était placé devant la porte de Safad; tous les Francs sortirent de la place, et furent amenés devant le prince, qui ordonna de les fouiller. On trouva sur eux, au mépris de la capitulation, des armes et des objets en argent; on découvrit aussi parmi eux, quantité de prisonniers musulmans qu'ils emmenaient, en prétendant qu'ils étaient chrétiens. On leur enleva ce qu'ils portaient, on les fit descendre de leurs chevaux, et on les renferma dans une tente, où on leur donna des gardiens. Les Musulmans prirent possession de la place. Le sultan nomma, pour commander dans la citadelle, l'émir Medjd-eddin-Touri, et donna à l'émir Izz-eddin-Alaï, le gouvernement de la ville.

Dès le matin, les troupes se présentèrent devant le sultan, qui loua leur zèle, s'excusa de la rigueur qu'il avait montrée envers quelques individus: « Je n'avais, « leur dit-il, d'autre but que de stimuler, et de hâter cette importante conquête. » Puis il ajouta: « A compter d'aujourd'hui, nous serons amis. » Par son ordre, ils montèrent à cheval; puis on amena les chevaliers francs, et tous ceux que l'on avait fait sortir de Safad, et on leur trancha la tête sur une colline voisine de la ville. Deux d'entre eux, seulement, échappèrent à la mort. L'un était le négociateur, qui avait voulu rester auprès du sultan, et avait embrassé l'islamisme; le prince lui avait donné un apanage, et l'avait admis dans sa société intime. Le second reçut la vie sauve, afin qu'il pût rendre compte aux Francs de ce qu'il avait vu. Le sultan monta à la citadelle, et distribua aux émirs les munitions des Francs, les esclaves femelles, les Mamlouks; il y fit transporter un arsenal complet زردخاناه. Lui-même portait les armes sur ses épaules, jusques dans l'intérieur de la place. Tout le monde suivant son exemple, l'arsenal entier se trouva transporté dans l'espace d'une heure. Il fit venir de Damas des hommes qui devaient résider à Safad. Il fixa à quatre-vingt mille pièces d'argent par mois la solde de la garnison de la citadelle. Il fit construire une mosquée *djami* dans

le château, et une autre dans le faubourg (32). Il assigna au scheïkh Ali-Medjnoun les trois quarts du revenu, et le dernier quart au scheïkh Elias. Le produit d'un village fut destiné pour l'entretien du tombeau de Khâled-ben-Walid, situé à Hems.

Le vingt-septième jour du même mois, le sultan partit de Safad, pour se rendre à Damas; il vint descendre dans le lieu nommé Hasourah الحسورة. Il ordonna qu'aucun soldat n'entrât à Damas, et que l'armée restât dans la même position, jusqu'à l'époque de l'expédition de Sis. Pour lui, il entra dans Damas, accompagné d'une troupe légère. Ayant appris que plusieurs soldats s'étaient introduits 333
dans la ville, il les en fit sortir, chargés de chaînes. Melik-Mansour, prince de Hamah, reçut le commandement de l'armée qui devait agir contre l'ennemi, et dans les rangs de laquelle se trouvaient les émirs Izz-eddin-Igan et Kelaoun. On se mit en marche le cinquième jour du mois de Dhou 'lkadah, et l'on se dirigea vers Sis. Le troisième jour de ce mois, mourut Keremoun-Agâ (33). Le huitième jour, le sultan distribua des robes d'honneur تشاريف aux émirs de Damas, aux kadis de cette ville, et aux autres fonctionnaires. Portant son attention sur ce qui concernait la principale mosquée, il défendit aux pauvres de séjourner la nuit dans cet édifice, et en fit retirer tous les coffres qui s'y trouvaient déposés, et qui appartenaient à diverses personnes. Le dixième jour du même mois, l'atabek, accompagné de l'émir Djemâl-eddin-Nedjibi, *naïb* (gouverneur) de Damas, tint une séance dans l'édifice appellé *Dâr-assaadah* دار السعادة (la maison du bonheur), afin d'examiner les griefs des particuliers, et d'apostiller les placets. Le sultan, de son côté, partit pour la chasse, et forma plusieurs enceintes حلق (pour enfermer le gibier). Arrivé à Djeroud (34), puis à Awamiah اوامية (35), il fit partir pour l'Égypte un individu qui venait d'arriver à Damas, et qui prétendait être Mobarek, fils de l'imam Mostasem; mais il n'était reconnu pour tel ni par Djelal-eddin, fils du *dawadar*, ni par l'eunuque Mokhtar, et il fut convaincu

(32) J'ai suppléé ici une partie de la phrase : d'après le récit de Nowaïri, il est clair que, dans le manuscrit de notre auteur, le copiste a passé une ligne.

(33) Suivant la narration de Nowaïri (fol. 32), l'émir Keremoun-Agâ mourut à Damas, à son retour de la prise de Safad. Le sultan assista à ses funérailles.

(34) Je lis جرود au lieu de حرور.

(35) Je crois qu'il faut lire دامية *Damiah*.

d'imposture. Peu de temps après, un autre individu, qui prétendait appartenir à la famille des khalifes, fut également envoyé en Égypte.

Ce même mois, le sultan s'empara des villes de Hounin هنين, Hanin هنين et Ramlah. Il les fit rebâtir, y établit le siége d'une juridiction, et y plaça un gouverneur. A la même époque, il supprima la ferme ضمان du *haschischah* (la pâte de chanvre), et ordonna de punir ceux qui mangeaient cette drogue. Il reçut une ambassade de la part des Hospitaliers, qui le priaient de maintenir la paix, relativement à la partie de leur territoire qui avoisinait Hems et les villes des Ismaëliens بلاد الدعوة. Le sultan répondit : « Je n'y consens pas, à moins que « vous ne renonciez à la contribution qui vous est payée par la principauté « de Hamah, et qui se monte à quatre mille pièces d'or; à celle que vous levez « sur le canton de Boukobaïs بلاد بوقبيس qui est de huit cents pièces d'or; à « celle que vous percevez sur les villes des Ismaëliens, en deux payements, sa- « voir : douze cents pièces d'or et cent *mudd* (boisseaux) de froment et d'orge. » Les Hospitaliers, ayant consenti à subir cette perte, obtinrent un renouvellement de trève; mais il fut stipulé que le sultan pourrait la rompre quand il le voudrait, moyennant qu'il leur signifierait cette rupture quelque temps d'avance.

Cependant, on reçut la nouvelle que les Francs d'Akkâ ayant trouvé quatre Musulmans sur le terrain de *scheïha* شيحا طين (36), les avaient étranglés. Aussitôt, en vertu des ordres du sultan, les troupes entrèrent en armes sur le territoire des Francs, égorgèrent plus de deux cents hommes, et se retirèrent, emmenant un très-grand nombre de bœufs et de buffles.

On apprit, par une lettre du gouverneur de Kous, que cet officier était arrivé dans la ville d'Aïdhab, et avait envoyé des troupes du côté de Sawaken; que le prince de cette ville, ayant pris la fuite, l'armée était rentrée à Kous; que tout le pays était pacifié, et qu'une garnison occupait Sawaken, au nom du sultan.

Le lundi, quinzième jour du mois de Dhou'lhidjah, l'émir Izz-eddin-Halebi, *naïb-assaltanah* (vice-roi) de l'Égypte, accompagné du *sâheb* (vizir) Beha-eddin et des kadis, tint, suivant l'usage, une séance dans la *maison de la justice*. Un homme, qui tenait à la main un placet, perça la foule; arrivé devant l'émir, il se

(36) Peut-être faut-il lire Scheïhan شيحان. Suivant le témoignage du *Lexique géographique arabe* (pag. 341) : « Scheïhan est le nom d'une montagne qui domine toutes les montagnes situées « autour de Jérusalem. »

précipita sur lui, armé d'un poignard qu'il avait tiré de dessous ses habits, et le frappa à la gorge; l'émir lui ayant saisi le poignard, se blessa la main. Ce furieux le foula sous ses pieds, et se coucha sur son dos. Étant tombé, il voulut porter à l'émir un second coup, ou frapper le *sâheb*. Mais, en levant le bras, son poignard 334
atteignit au cœur l'émir Sârem-eddin-Kaïmaz-Masoudi, qui mourut à l'instant même. Fakhr-eddin, *wâli* de Djizeh, qui se trouvait présent, saisit cet homme, et le renversa. Il alla tomber sur le *kadi-alkodat;* et bientôt, percé de coups d'épée, il expira sur la place. On transporta l'émir Izz-eddin-Halebi à sa maison, située dans l'enceinte du château. Les chirurgiens المزيّنون (37) ayant été mandés, constatèrent que la blessure avait pénétré entre l'œsophage et la trachée-artère. On sut que l'assassin était un des *djandar;* que cet homme, déjà attaqué de folie, s'étant adonné à l'usage du *haschischah* (la pâte de chanvre), sa démence avait pris de nouvelles forces. On manda cette nouvelle au sultan. Il l'apprit au moment où il revenait de son séjour à Damas. Vivement affligé d'un pareil accident, il s'écria : « Par Dieu! je supporterais patiemment la mort de mon fils « Bérékeh, mais non pas celle de Halebi. » L'atabek lui dit : « Seigneur, vous « venez de porter la joie dans nos cœurs, lorsque vous avez dit que vous vou- « driez sauver la vie d'un de vos esclaves, aux dépens de celle de votre fils, de « celui qui est désigné comme votre héritier. » Bientôt, une dépêche, apportée par le mamlouk de Halebi, annonça que cet émir était guéri. Le sultan fit présent au messager d'une robe et de mille pièces d'or. Son compagnon de voyage, reçut trois mille pièces d'argent. Le prince combla de bienfaits les héritiers de Sârem-eddin-Masoudi

Cependant, Melik-Mansour et les troupes qui l'accompagnaient, étant arrivés à Derb-Besak درب بساك (ou *Derbesak* دربساك), pénétrèrent dans les défilés الدربند (38). Le *takafour* (roi) التكفور, Haïthoum, fils de Constantin, roi d'Arménie,

(37) Le mot مُزَيِّن signifie *un coiffeur, un barbier, remplissant les fonctions de chirurgien.* On lit dans un passage d'Ebn-Khallikan (man. 730, fol. 240 v°) que, dans une circonstance où il s'agissait pareillement de guérir une blessure, احضر المزيّن « On fit venir le barbier. » On voit dans un passage de Makrizi (*Solouk*, tom. II, fol. 360 v°), « qu'un barbier مزيّن fut appelé pour circoncire un indi- « vidu. » Aujourd'hui encore, dans l'Orient, ce sont les barbiers par les mains de qui la circoncision est pratiquée.

(38) On peut voir sur ce défilé, et toute la contrée qui l'avoisine, le mémoire intéressant de M. Will. Ainsworth : *Notes upon the comparative geography.....* dans le *Journal of the royal geographical Society of London*, tom. VIII, part. II, pag. 185 et suiv.

avait fait élever des tours sur la crête des montagnes (39). Après quoi, il avait embrassé la vie religieuse, et cédé le trône à son fils Lifon. Celui-ci se prépara à la guerre, et se mit à la tête de ses troupes. Les deux armées étant venues aux mains, Lifon, roi de Sis, fut fait prisonnier. Son frère et son oncle paternel furent tués. Son autre oncle prit la fuite; et le fils de ce dernier fut au nombre des prisonniers. Le reste des princes, qui étaient au nombre de douze, se dispersa. Les Arméniens perdirent dans cette action leurs plus braves guerriers, leurs meilleurs soldats. L'armée musulmane poursuivit les fuyards, massacrant ou faisant prisonniers tous ceux qu'elle atteignait, et portant partout l'incendie. Elle s'empara d'une place très-forte, qui appartenait aux Templiers. Tous les hommes furent égorgés; les femmes captives furent partagées entre les soldats. On livra la citadelle aux flammes, avec tous les trésors qu'elle renfermait. Les vainqueurs, ayant pénétré dans la ville de Sis, la ruinèrent de fond en comble. Ils passèrent dans ce canton quelques jours, portant partout le carnage, l'incendie, et enlevant un grand nombre de prisonniers. Ensuite, l'émir Ougan (Igan) se dirigea vers le pays de *Roum*, et l'émir Kelaoun vers Masisah, Adnah, Aïas, et Tarsous. Tous deux égorgèrent la population, enlevèrent des prisonniers, ruinèrent quantité de places fortes, et livrèrent tout aux flammes. Le prince de Hamah était resté à Sis. Les deux émirs allèrent le rejoindre, amenant avec eux un bu-
335 tin immense. On offrait un bœuf pour deux dirhems, sans trouver d'acheteurs. Le sultan reçut la nouvelle de ces succès, au moment où il était à la chasse, près de Djeroud جرود (40). Il gratifia le courrier d'une somme de mille dinars, et d'un grade d'émir de *Tablkhanâh*. Puis, il reprit la route de Damas; et, après avoir fait ses préparatifs, il partit pour aller à la rencontre de son armée, le treizième jour du mois de Dhou'lhidjah. Arrivé à Kârâ قارا, on se plaignit à lui que les habitants de cette ville exerçaient, contre les habitants des campagnes, de nombreuses vexations, et que tous ceux qui tombaient entre leurs mains étaient vendus par eux aux Francs, dans la ville d'Akkâ. Le sultan ordonna à ses troupes de piller cette population; ce qui fut exécuté. Les principaux d'entre les habitants furent massacrés, les femmes et les enfants réduits en captivité (41).

(39) Au lieu de قدما, il faut lire قد بنى.

(40) J'ai lu جرود, au lieu de حرور, que présente le manuscrit. Au rapport de l'auteur du *Lexique géographique arabe* (pag. 160), « Djeroud est un bourg du district de Maloulâ معلولا, dans la *Goutah* « de Damas. » Dans l'histoire de Nowaïri, on lit حرود.

(41) Nowaïri nous donne, sur cet événement, des détails plus circonstanciés. Au rapport de

Cependant, on vit arriver les troupes chargées de l'expédition contre Sis. Elles présentèrent au sultan la part du butin qui lui appartenait, et qu'il distribua

l'historien (f. 73 v°, 74 r°) : « Le sultan, étant parti de Damas, pour aller à la rencontre des troupes « qui revenaient de l'expédition contre Sis, passa près de Kârâ, le sixième jour du mois de « Dhou'lhidjah, et ordonna de mettre cette ville au pillage. Voici le motif qui provoqua cette mesure « rigoureuse. Un palefrenier ركابى, qui était au service de l'eunuque الطواشى Mourschid, comman- « dant des troupes de Hamah, revenant de la cour du sultan, avec son maître, et étant arrivé dans « le lieu nommé العسور, tomba malade, et passa la nuit dans cet endroit. L'eunuque ignorait cet « événement. Deux des habitants de Kârâ allèrent trouver cet homme, et l'attirèrent chez eux, pour « lui donner l'hospitalité. Il séjourna auprès d'eux durant trois jours, et recouvra la santé. Alors, « ses deux hôtes l'emmenèrent pendant la nuit, et le conduisirent au château des Curdes حصن « الاكراد, où ils le vendirent pour une somme de quarante dinars *souris*. Cette même année, un « marchand de Damas, s'étant rendu au château des Curdes, pour payer la rançon des prison- « niers, racheta, entre autres, ce palefrenier, qu'il conduisit à Damas, où il lui rendit la liberté. « Cet homme se mit au service d'un soldat, et fut du nombre de ceux qui accompagnaient le sultan « dans sa marche. Lorsqu'il fut arrivé dans la ville de Kârâ, le palefrenier se présenta à l'audience « de l'émir Fâres-eddin, l'atabek, et lui rendit compte de son aventure. L'émir lui ayant demandé « s'il connaissait celui qui l'avait vendu, il répondit affirmativement. On le fit partir, accompagné de « plusieurs *djandâr*. Il rencontra un des deux hommes qui l'avaient trompé, l'arrêta, et le conduisit « en présence de l'atabek, qui se hâta de communiquer l'affaire au sultan. Ce prince fit comparaître « les deux adversaires, et les confronta l'un avec l'autre. L'habitant de Kârâ nia le fait. Le pale- « frenier certifia qu'il reconnaîtrait la maison, et tout ce qu'elle renfermait. L'habitant de Kârâ se « vit contraint d'avouer la chose ; puis il ajouta : « Je ne suis pas seul à commettre de pareils actes : « tous les habitants de la ville y prennent part ». Des moines de Kârâ, s'étaient rendus à la tente du « sultan, apportant des provisions : le prince les fit arrêter ; puis, montant à cheval, il se transporta, « en personne, au monastère, situé en dehors de la porte de Kârâ, fit massacrer ceux qui s'y trou- « vaient renfermés, et livra l'édifice au pillage. Étant revenu sur ses pas, il ordonna à ses troupes de « se mettre en marche, et marcha vers la colline, située hors de Kârâ, du côté du nord. Ayant mandé « Abou'lizz, *reïs* (chef) de la ville, il lui dit : « Nous avons dessein d'aller à la chasse. » Les habitants « eurent ordre de sortir. Une partie d'entre eux s'avança en dehors de la place. Lorsqu'ils furent à « une assez grande distance, le sultan ordonna de leur trancher la tête ; ce qui fut exécuté. Il n'échappa « au carnage que ceux qui prirent la fuite, et allèrent se cacher dans les maisons et dans les puits. « Plusieurs s'étant cantonnés dans les tours, obtinrent la vie sauve, et furent retenus prisonniers. Ils « étaient au nombre de mille soixante et dix, tant hommes que femmes et enfants. Quelques uns se « réfugièrent auprès d'Abou'lizz, *reïs* de la ville : le sultan lui accorda leur liberté. Bientôt après, « les moines qui avaient apporté des provisions, furent, par ordre du sultan, fendus par le milieu « du corps. L'armée reçut l'ordre de mettre la ville au pillage ; ce qui fut exécuté. L'église fut « convertie en mosquée. On amena dans cette ville un grand nombre de Turcomans et d'autres « habitants ; ensorte qu'elle se trouva repeuplée. On y plaça un *khatib* (prédicateur) et un kadi. « Avant cette époque, elle était entièrement habitée par des Chrétiens. Un motif particulier engagea « le sultan à conserver le *reïs* de cette place. Lorsque Mélik-Dâher poursuivait les Tatars, après le

toute entière aux soldats. Le roi de Sis et les autres prisonniers furent comblés par lui de témoignages de bienveillance. Le sultan retourna à Damas, le vingt-quatrième jour du mois, ayant devant lui le roi de Sis. Il revêtit de *khilah* (robes) les émirs, les princes et les soldats. Damas se trouva remplie d'objets précieux, et l'on y vendit une immense quantité de pierreries, de chevaux, de farine et de soie. Le sultan ne s'attribua rien de tout cela. Le prince de Hamah reprit la route de ses états, après avoir été comblé par Bibars de marques de munificence, et avoir reçu quantité de chevaux, d'objets de prix et de robes. Sur ces entrefaites, il arriva des ambassadeurs, envoyés par Abaga, fils de Houlagou, pour offrir des présents et demander la paix.

Cette même année, on donna ordre de rassembler les hommes attaqués d'infirmités graves (42) اصحاب العاهات. On les réunit dans le *Khan-assebil* خان السبيل, situé au Caire, en dehors de la porte appellée *Bab-alfotouh* باب الفتوح (la porte des victoires). De là, ils furent transférés dans la ville de Fayoum, et on leur assigna une place, dont le produit devait fournir à leur entretien; mais ils n'y restèrent pas, et ne tardèrent pas à se disperser. Beaucoup d'entre eux revinrent au Caire. Le sultan, plein de zèle pour l'abolition des abus, fit partout répandre le vin et supprima, dans toute l'étendue de l'Égypte, tous les genres de désordres, les cabarets, les lieux de débauche. Dans tous les cantons de l'empire ces établissements criminels disparurent à la fois. Le kadi Nâser-eddin-Ahmed-ben-Mohammed.., kadi d'Alexandrie, au moment où il vit arriver les ordres du prince, et où le gouverneur متولى abolit ces abus réprouvés par la religion, composa les vers suivants :

« combat d'Aïn-Djalout, et qu'il passait près de Kârâ, le *reïs* sortit à sa rencontre, et le reçut chez « lui. Le prince, pour lui témoigner sa reconnaissance, le combla de témoignages de bienveillance. « Les enfants des habitants de Kârâ furent vendus, puis élevés parmi les Mamlouks, et apprirent à « parler la langue turque. Plusieurs d'entre eux furent enrôlés parmi les soldats, obtinrent le grade « d'émirs, furent nommés gouverneurs de grandes provinces, remplirent, en Égypte, des places impor- « tantes, et acquirent des richesses considérables. » La ville de Kârâ قارا était située au nord de Damas, sur la route qui conduit à Hems. Khalil-Dâheri (man. 695, fol. 238 v°), énumérant les relais disposés pour les pigeons chargés de porter les lettres, dit : « De Damas à Balbek et à Kârâ, puis à Hems. » Le même auteur (fol. 243 v°), parlant des relais établis pour le transport de la neige, dit : « De « Kastal القسطل on se rend à Kârâ, puis à Gasoulah الغسولة. » Le *Matla-assaadeïn* (t. I, f. 211 v°), écrit غارة, et Abou'lféda (*Tabula Syriæ*, pag. 17) قارة.

(42) Le mot عاهة désigne *Une maladie qui, comme la lèpre, etc., peut se communiquer par le contact.* On lit dans l'ouvrage intitulé *Inschâ* (man. 1573, fol. 133 r°), en parlant d'un hôpital : لا يداوى به ذو عاهة حذارا من العدوة « On n'y traite point de malades attaqués d'affections « cutanées, par crainte de la contagion. »

« Le diable n'avait plus parmi nous de moyen d'action, si ce n'est dans les « états de l'émir, qui lui offraient un asile.

« Tu l'as privé à la fois du vin et du *haschisch* (le chanvre), c'est comme si « tu lui avais enlevé l'eau et le pâturage. »

Abou'lhosaïn-Djezzar, dit sur le même sujet :

« La coupe a perdu son écume; la bouche n'a plus de salive.

« Le vieillard pleure aujourd'hui sur la jeunesse qui l'a fui. »

Cette même année, on vit arriver Ali, fils du khalife Mostasem, qui avait jusqu'alors été prisonnier chez les Tatars (43).

Au mois de Moharrem, le sultan fit partir les deux émirs, Seïf-eddin-Bektemur-Saki, et Schehâb-eddin-Bourana, à la tête d'un corps de troupes et de soldats montagnards رجال جبلية (44). Il revinrent à Safad, après avoir coupé les roseaux sur le territoire des Francs. Ceux-ci, ayant reçu des îles de Chypre un

AN 665 — 336

(43) Au rapport d'Abou'lmahâsen (m. 661, f. 217 r°), la hauteur primitive du Nil était de quatre coudées, vingt-sept doigts; et la crue s'éleva à dix-huit coudées, douze doigts.

(44) Le mot جبلي se trouve, avec cette signification, dans plusieurs passages. On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-kadi-Schohbah (man. arab. 643, f. 51 r°) : جمع كثيرا من العرب والجبلية « Il réunit un grand nombre d'Arabes et de montagnards. » Plus loin (fol. 64 r°) : هجم جماعة من الجبلية على قرية الزبداني « Une troupe de montagnards fondit sur le bourg de Zabdâni. » Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. V, f. 28 r°) : كان معه جبلية من اهل بعلبك و البقاع « Il avait « avec lui des montagnards, qui faisaient partie de la population de Balbek et de Bekâ. » Et ailleurs (fol. 31 v°) : من كان اسره من الجباليين الذين كانوا مع صاحب جبيل « Les montagnards qu'il « avait faits prisonniers, et qui avaient servi sous le prince de Djobaïl. » On lit dans l'*Histoire de Jérusalem* (man. ar. 713, pag. 389) : ليصرف ذلك على الرجال المعيّنين من جبل القدس و الخليل « Afin de distribuer cet argent aux hommes qui avaient été choisis pour cette expédition, et qui ve- « naient des montagnes de Kuds (Jérusalem) et de Khalil (Hébron). » Plus bas (*ibid.*) : جهّز الرجال من جبل نابلس « Il mit en campagne des hommes pris dans la montagne de Nabolos. » Ailleurs (pag. 391) : حضر الى جبل نابلس . . . لسبب القبض على بنى اسمعيل مشايخ جبل نابلس لما حصل منهم من التقصير فى المهم الشريف ببلاد الروم « Il se rendit à la montagne de Nabolos . . . « afin de faire arrêter les Benou-Ismaïl, scheïkhs de cette montagne, pour les punir de la négligence « avec laquelle ils avaient exécuté les ordres du sultan, dans le pays de Roum. » Plus loin (*ibid.*) : قصد امير عربان جرم . . . ان يجدد مظلمة على الفلاحين بجبل القدس وياخد منهم مالا « L'émir « des Arabes de Djerm voulait exercer de nouvelles vexations contre les Fellahs de la montagne « de Jérusalem, et leur extorquer de l'argent. » Et enfin (pag. 392) : تجهيز الرجال من جبل القدس و جبل الخليل وغيرهما « Faire marcher à la guerre des habitants des montagnes de Jérusalem, de « Khalil, et autres. »

secours d'environ quinze cents cavaliers, firent des courses dans le canton de Tabariah. A cette nouvelle, l'armée marcha du côté d'Akkâ, attaqua les Francs et en tua un grand nombre. Le reste se retira en désordre dans la ville d'Akkâ, et célébra les funérailles de ceux qui avaient péri dans l'action. Le second jour du mois, le sultan partit de Damas, à la tête de ses troupes, et se rendit à Farar الفرار (ou العوار). De là, escorté d'un détachement, il se dirigea vers Ziza. Étant tombé de cheval, le huitième jour du mois, il s'arrêta dans ce lieu durant quelques jours, jusqu'à ce qu'il fût bien remis de cet accident. Il se plut à répandre ses largesses sur tous ses soldats et ses émirs, à qui il fournit, sur le produit des grains de Karak, tout ce qui était nécessaire pour leur entretien. Les courtisans intimes et les secrétaires eurent part à cette libéralité, et on leur distribua des sommes d'argent considérables. Les émirs de Gazah furent aussi mandés et comblés de présents. L'émir Izz-eddin-Aïdemur, *naïb* (gouverneur) de Karak, ayant été appelé auprès du prince, reçut mille pièces d'or, et fut revêtu d'une *khilah* (robe). D'autres robes furent envoyées aux habitants de Karak. Le sultan continua sa marche, placé dans une litière, qui était portée sur le cou des émirs et des courtisans intimes. Arrivé à Gazah, il en repartit, et se rendit à Belbeïs. Là, son fils Bérékeh vint à sa rencontre, le troisième jour du mois de Safar, accompagné de l'émir Izz-eddin-Halebi. La ville du Caire fut parée en signe de réjouissance. Le premier jour du mois de Rebi-premier, le sultan monta à cheval; et le rétablissement de sa santé fut annoncé publiquement, par le son des tambours. Le sultan arriva à la porte de *Nasr*, y séjourna jusqu'au cinquième jour du mois, et monta alors au château de la Montagne. Il reçut un ambassadeur, envoyé par le *takafour* Haithoum, roi de Sis, pour intercéder en faveur de son fils. Le sultan, cédant à ces instances, rendit la liberté au jeune prince, lui fit ôter ses chaînes, le vingt-deuxième jour du même mois, lui accorda, pour lui et ses états, une trève d'un an; après quoi, il le fit monter à cheval, et l'amena avec lui au lieu nommé *Birket-aldjubb* بركة الجب, pour tirer l'arquebuse. Le dernier jour du mois de Rebi-premier, le sultan envoya l'*atabek* et le *sâheb* (vizir) Fakhr-eddin-Mohammed, fils du *sâheb* Beha-eddin-ben-Hinnâ, pour chercher dans le quartier nommé *Hosaïniah* الحسينية un terrain sur lequel on pût élever une mosquée *djami*. Tous deux s'accordèrent à choisir le lieu qui avait servi de parc مناخ pour les chameaux du sultan (45). Mais le prince

(45) Makrizi, dans un autre ouvrage (*Description de l'Égypte*, man. 682, fol. 449 r°), rapportant

dit : « Je ne vois rien de mieux que de placer une mosquée dans mon *meïdan* « (hippodrome), qui a servi de théâtre à mes divertissements. » Le huitième jour du mois de Rebi-second, le sultan monta à cheval, accompagné du *sâheb* Beha-eddin, ainsi que des kadis, et se rendit au *meïdan* de Karakousch. Il désigna l'emplacement sur lequel devait être construite la mosquée, et décida que le reste du terrain serait un *wakf*, assigné exclusivement à cet édifice. Ensuite, il retourna au collége qu'il venait de faire construire dans l'intervalle qui sépare les deux palais. Par ses ordres, il s'y était réuni un grand nombre de *fakih* (jurisconsultes) et de lecteurs (de l'alcoran). Le prince leur adressa la parole en ces termes : « Voici le lieu que j'ai consacré au Dieu Très-Haut; lorsque je viendrai à « mourir, ne m'enterrez point ici; et gardez-vous de rien changer à la disposi- « tion de cet édifice. » Puis, il monta au château. Là, il reçut une dépêche de Mansour, prince de Hamah, qui demandait la permission de se rendre en Égypte, 337
afin de s'assurer par lui-même de la convalescence du sultan. En ayant reçu l'autorisation, il arriva le vingt-septième jour du mois. Bibars s'avança à sa rencontre jusqu'à Abbasseh; et lui envoya, pour lui et pour tous ceux qui l'accompagnaient des robes d'honneur تشاريف. Ensuite, il retourna au château de la Montagne. Mansour, ayant demandé et obtenu la permission de faire le voyage d'Alexandrie, se dirigea vers cette ville, accompagné de l'émir Sonkor-djah-Dâheri. Partout, jusqu'à son retour, il trouva toutes les provisions qui lui étaient nécessaires. Le vendredi, dix-huitième jour du mois de Rebi-second, on fit la prière dans la mosquée *Azhar*, située au Caire. La chose n'avait pas eu lieu, depuis l'époque où Sadr-eddin-Abd-elmelik-ben-Derbasch avait été promu aux fonctions de kadi d'Égypte, par ordre du sultan Salah-eddin-Iousouf-ben-Aïoub. L'émir Izz-eddin-Aïdemur-Halebi, étant venu habiter dans le voisinage de cet édifice, reprit un grand nombre de *wakfs*, qui appartenaient à la mosquée, et que plusieurs personnes s'étaient appropriés. Il donna lui-même une somme d'argent considérable, et engagea le sultan à contribuer aux frais de l'entreprise. Il fit rebâtir les piliers et les murs qui étaient dégradés, fit reblanchir et repaver tout l'édifice; réparer la toiture, et placer partout des tapis. Par son ordre, on éleva un nouveau *maksourah*, et on y construisit un *menber* (une chaire). Une contestation s'éleva alors sur la question de savoir s'il était licite ou non de faire la prière dans cette mosquée. Plusieurs jurisconsultes se prononcèrent pour l'affir-

le même fait, développe un peu la réponse de Bibars. Suivant l'historien, « le sultan déclara qu'il ne « consentirait jamais à placer une mosquée sur un terrain qu'avaient occupé des chameaux. »

mative; mais le *kadi-alkodat*, Tadj-eddin-ben-Bint-alaazz, et d'autres personnages refusèrent leur assentiment. Sur les plaintes de Halebi, le sultan conféra lui-même sur cette affaire avec le *kadi-alkodat;* mais celui-ci persista dans son opposition. Cependant, l'émir ayant obtenu un *fetva* (une décision juridique) de ceux qui permettaient la chose, fit faire dans la mosquée la prière du vendredi. Il invita le sultan à y assister; mais ce prince déclara qu'il n'y paraîtrait pas, à moins que le *kadi-alkodat* ne consentit à s'y rendre. L'atabek, le *sâheb* (vizir) Beha-eddin, et quantité d'émirs et de jurisconsultes assistèrent à cette cérémonie. Le sultan ne s'y montra pas, non plus que le *kadi-alkodat*. L'émir Bedr-eddin-Bilik, le *khazindar* (trésorier), fit pratiquer dans cette mosquée un *maksourah* (chambre grillée), dans lequel fut établi un *mouderris* (professeur) et plusieurs *fakih* (jurisconsultes) de la secte de Schaféï. Il y plaça également un *mohaddith*, chargé d'expliquer les traditions du *Prophète*, et l'ouvrage intitulé *Rakaïk* الرقايق, ainsi que sept lecteurs, qui devaient réciter le livre auguste du Koran. On assigna, pour cet objet, des *wakfs*, dont le revenu devait suffire à ces dépenses.

Au mois de Djoumada-second, on vit arriver des ambassadeurs, envoyés par les Ismaëliens رسل الدعوة, et qui apportaient une somme d'or considérable. « Voilà, dirent-ils, la contribution que nous étions dans l'usage de payer aux « Francs. Nous venons la remettre au trésor, afin qu'elle soit consacrée aux dé« penses des défenseurs de la religion. » Avant cette époque, les chefs des Ismaëliens اصحاب بيت الدعوة se faisaient payer des tributs par les rois, les khalifes, et recevaient chaque année une contribution des souverains de l'Égypte. Mais, depuis ce moment, ils envoyèrent régulièrement leur tribut à Melik-Dâher, comme au monarque le plus zélé pour la défense de la cause de Dieu.

Ce même mois, on rebâtit la forteresse de Kâkoun قاقون, qui devait remplacer celles de Kaïsarieh et d'Orsouf. L'église des Chrétiens fut convertie en mosquée *djami*. Beaucoup de personnes s'établirent dans cette ville, qui devint florissante
338 et pourvue de nombreux marchés. Dans le même temps, le sultan s'occupa de lever la dîme الزكاة dans toutes les parties de son empire. Il perçut, dans le Magreb, la dîme des troupeaux et des grains. A Sawaken, et dans les îles qui en dépendent, la même perception eût lieu. L'émir Schakal-ben-Mohammed fut envoyé dans le Hedjaz, pour réclamer de Djemaz, émir de Médine, le paiement du *adad* العداد. Ne recevant que des paroles évasives, il se rendit auprès des Benou-Khâled, pour les engager à se joindre à lui contre les Arabes de Djemaz. Puis,

effrayé de sa mission (46), il écrivit au sultan, le priant d'envoyer un homme qui pût le remplacer dans les fonctions de lever les taxes prescrites par la religion (47).

Le vingt-septième jour du même mois, le sultan partit pour la Syrie, accompagné d'un nombre considérable d'émirs, et laissa en arrière la plus grande partie de ses troupes. Il avait avec lui Melik-Mansour, souverain de Hamah. Arrivé à Gazah, il congédia le prince, qui retourna dans ses états, après avoir visité, comme pélerin, la ville de Jérusalem. Le sultan, durant son séjour à Gazah, reçut des ambassadeurs envoyés par les Francs, et qui lui amenaient, avec des présents, un grand nombre de prisonniers musulmans. Bibars fit revêtir ces captifs, et leur rendit la liberté. De là, il se dirigea vers Safad. Sur ces entrefaites, il apprit que les Tatars avaient fait une tentative sur Rahbah, mais que les habitants de cette ville les avaient mis en fuite, après leur avoir tué ou pris un grand nombre d'hommes. Le sultan séjourna à Damas durant cinq jours, puis reprit la route de Safad, le vingt-quatrième jour du mois. Il partagea entre ses émirs les travaux du fossé, et s'en réserva une part considérable pour lui, ses mamlouks, et les hommes attachés à son service. Il travaillait en personne; à son exemple, les émirs et toute la foule s'occupaient avec ardeur et à l'envi les uns des autres, aux travaux de construction, à transporter des pierres, à amonceler de la terre. Des ambassadeurs, envoyés par les Francs pour demander la paix, furent témoins de l'empressement que tout le monde mettait à cette entreprise.

Cependant, le sultan préparait une expédition secrète. Il se mit en marche, tandis que les Francs étaient dans une entière sécurité. Ils n'eurent avis de son projet, qu'au moment où il était déjà arrivé aux portes d'Akkâ, faisant main-basse sur tous les Chrétiens. De toutes parts on lui apportait des têtes; comme la chaleur se faisait vivement sentir, on plaça au bout d'une pique une pièce d'étoffe, sous laquelle il se mettait à l'ombre. Après avoir ainsi passé la nuit, et le matin du jour suivant, il reprit la route de Safad.

Des ambassadeurs de Sis arrivèrent, et apportèrent un présent. Les députés des Francs virent les têtes que l'on portait au bout des piques.

(46) Je lis خناق, au lieu de خلاق.

(47) Si l'on en croit deux historiens arabes (man. non catalogué, f. 192 r°, et m. 803, f. 96 r° et v°), ce fut, au contraire, l'émir des Arabes de Médine, qui, redoutant la colère de Bibars, écrivit à ce prince, pour lui apprendre qu'il se soumettait à payer les taxes prescrites par la religion, et à les faire acquitter par les Arabes qui lui étaient soumis. Il envoya au sultan un présent composé de chevaux précieux.

On fit avancer les ennemis, faits prisonniers dans cette expédition, et on leur trancha la tête. Le sultan, ayant mandé les ambassadeurs des Francs, leur dit : « Cette incursion a eu lieu par représailles des courses que vous avez faites sur « le territoire de Schakif. » Ensuite, il les renvoya, sans leur avoir accordé la paix. Il monta à cheval, le vingt-unième jour de Schaban, partit de Safad, et prit la route d'Akkâ. Les Francs n'eurent connaissance de sa marche (48), qu'au moment où il se trouvait aux portes de la ville. Il plaça devant les jardins, les édifices et les puits, des maçons, des tailleurs de pierres, des hommes du peuple, avec ordre de tout ruiner. Ils se partagèrent les travaux, et commencèrent à démolir les bâtiments, à couper les arbres. Le sultan montait la garde عمل البرك du côté d'Akkâ, et resta, durant quatre jours, à cheval, une pique à la main, jusqu'au moment où tous les édifices furent complétement renversés ou livrés aux flammes, et tous les arbres abattus. Après quoi, il reprit la route de Safad. Là, des ambassadeurs de Sis, et d'autres de Beïrout, étant venus le trouver, obtinrent de lui les points qui étaient l'objet de leur mission.

339 Au mois de Ramadan, des députés de la ville de Sour (Tyr) arrivèrent à la cour, et demandèrent la confirmation de la trève. Le sultan y consentit, et leur signa un traité qui assurait une trève de dix ans à Sour et à son territoire, qui comprenait quatre-vingt-dix-neuf bourgs. Mais auparavant, ils furent astreints, en réparation du meurtre de Sâbek-Schahin, à payer à ses enfants une somme de 15,000 dinars *souri* (de Tyr.) Ils en acquittèrent la moitié, et on ne songea point à exiger le reste. Les Francs rendirent également un nombre de prisonniers Magrebis.

Des ambassadeurs, envoyés par les Hospitaliers, vinrent demander au sultan un traité qui protégeât le château des Curdes et Markab. Le prince y consentit, et leur accorda une trève qui devait durer dix ans, dix mois, dix jours et dix heures. Cet acte supprima les contributions que payaient aux Hospitaliers les villes des Ismaëliens, les places de Hamah, Schaïzer, Afamiah et Bou-Kobaïs, ainsi que la redevance qu'ils percevaient du territoire de Aïntab, et qui consistait en 500 dirhems *souri* (de Tyr) (49) deux *makkouk* مكوك de froment, et six dirhems

(48) Je lis فيما علم به الفرنج, au lieu de فاعلم به.

(49) La monnaie de Tyr est souvent nommée par les historiens arabes. On lit, dans un passage de notre auteur (pag. 374) : قرر عليه فى كل سنة عشرين الف دينار صورية « On l'imposa, pour « chaque année, à vingt mille dinars *souri*. » Dans la *Vie de Bibars*, de Nowaïri (fol. 75 r°) : خمسة

pour chaque *feddan* de terre. Le schérif Mâlek-ben-Mounif arriva de Médine, pour se plaindre du schérif Djemaz, émir de cette ville. Il alléguait que les prérogatives de l'*émirah* avaient été partagées également entre son père et celui de Djemaz. Un ordre, adressé à celui-ci, lui enjoignit de restituer à Bedr-eddin la moitié des droits attachés au rang d'émir. Bedr-eddin reçut un acte d'investiture qui lui assurait sa dignité; on lui remit en même temps la moitié des *wakf*, appartenant à la ville du prophète, et situés dans la Syrie et dans l'Égypte. Djemaz se soumit aux ordres du sultan.

Au mois de Dhou'lhidjah, le puits du réservoir de Jérusalem se trouva à sec, en sorte que la population éprouva une extrême disette d'eau. Un homme étant descendu dans le puits, reconnut qu'un conduit était bouché. On avertit l'émir Ala-eddin-alhâdj-Rokni, gouverneur de Jérusalem, qui fit venir des maçons, et examina l'état des constructions souterraines. Ils pénétrèrent dans un canal, qui les conduisit jusques sous la *sakhrah* الصخرة. Là, ils trouvèrent une porte cintrée مقنطر (50) qui était bouchée. Lorsqu'ils l'eurent ouverte, il en sortit une telle masse d'eau, qu'ils faillirent être noyés. Le gouverneur écrivit ces détails au sultan. Suivant ce qu'il lui manda, l'eau ayant diminué dans le bassin السقاية, les ouvriers y descendirent et trouvèrent une digue, dans laquelle les tailleurs de pierres, après un travail de vingt jours, pratiquèrent une brèche; ensuite ils rencontrèrent un toît bien cimenté مقلفط (51). Ils y firent une ouverture, qui avait une

عشر الف دينار صورية « Quinze mille dinars *souri*. » Quelquefois, le mot صورى est mis seul, au lieu de دينار صورى, comme dans ce passage de l'*Histoire d'Alep* (man. ar. 728, fol. 190 r°) : اطلقه بهاية الف و خمسين الفا صورية « Il le relâcha, pour une somme de cent cinquante mille *souri*. » Il paraît que cette monnaie avait une bien faible valeur, car nous lisons dans la *Vie de Bibars* (m. 803, fol. 99 v°), « que mille dinars d'Égypte équivalaient à vingt-cinq mille dinars *souri* تقررت الف دينار مصرية عنها خمسة و عشرون الف دينار صورية. » Mais peut-être, l'auteur où le copiste a-t-il pris le dinar pour le dirhem.

(50) Le mot مُقَنْطَر signifie *cintré, voûté*. On lit dans le *Moroudj* de Masoudi (tom. I, f. 63 v°) : قناطر مقنطرة « Des ponts cintrés. » *Ibid.* : شوارعها و ازقتها مقنطرة « Ses rues et ses ruelles étaient « cintrées. » Dans la *Vie de Bibars* de Nowaïri (fol. 37 r°), on lit aussi : وجدوا بابا مقنطرا. Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (tom. I, man. 656, fol. 4 » v°) : عقد الجسر بحجارة مقنطرة « Il « forma la voûte du pont avec des pierres cintrées. » Dans une *Histoire de Damas* (m. 823, f. 7 r°) : عندها قناطير مقنطرة من الرصاص « Là étaient des voûtes de plomb. »

(51) Le verbe قَلْفَطَ, qui a donné naissance à notre mot *calfater*, signifie *cimenter*. Dans la *Vie de Bibars* de Nowaïri, on trouve, comme chez notre auteur : وجد سقف مقلفط. On lit dans la *Des-*

longueur de cent vingt coudées, de la mesure employée pour les travaux de construction; aussitôt, l'eau sortit en abondance, et remplit le conduit.

Cette même année, le sultan fit élever un pont sur le canal, appelé Bahr-Abi'lmounedja, dans le canton de Beïsous. Ce fut l'émir Izz-eddin-Aïbek-Afrem, qui présida à cette construction; et ce pont fut un des plus vastes que l'on connût. Bientôt après, le prince fit rebâtir à Damas, le palais appelé *Kasr-ablak* القصر الابلق (52) (le château blanc), situé dans le *Meïdan-akhdar* الميدان الاخضر

cription de l'Égypte de Makrizi (art. *des Ponts*, man. ar. 682.) : ربّما قلفط خوفا من غرق المقس « Quelquefois on cimentait ce pont, dans la crainte de voir submerger le quartier de Maks. »

(52) Nowaïri, qui raconte également (*Vie de Bibars*, fol. 33 v°) la construction du *Kasr-ablak*, nous donne, à ce sujet, les détails suivants : « L'an 665, le sultan Melik-Dâher donna ordre de « bâtir انشا le *Kasr-ablak*, situé dans le *Meïdan-akhdar*, en dehors de Damas. Il fut construit tel « qu'il est aujourd'hui. Il arriva, dans cette occasion, un fait remarquable, qui a été raconté par un « de ceux qui prenaient part aux travaux. On achevait la construction de l'arcade القنطرة, qui cou- « ronne la salle d'audience الايوان, et il ne restait plus qu'à placer une seule pierre, de couleur » noire. Elle avait été taillée et disposée pour le lieu qu'elle devait occuper. On l'élevait à l'aide de « cordes; mais, l'une d'elles s'étant rompue, la pierre tomba sur le pavé de la salle, et se brisa en « morceaux. L'architecte fut vivement affligé de cet accident. Étant entré, pour satisfaire un besoin « naturel, dans les latrines مرحاض de l'ancien palais القصر العتيق, il remarqua, sur un des bancs « الكراسي une pierre noire, toute taillée. En la mesurant, il reconnut qu'elle avait absolument les « dimensions de la pierre qui venait de se briser. Il demanda à l'émir Djemâl-eddin-Nedjibi la per- « mission d'enlever la pierre, et de la placer au sommet de la voûte. Ayant obtenu cette autorisation, « il arracha la pierre, la fit hisser au haut de l'arcade, où on la scella, et où elle s'adapta parfaite- « ment, comme si elle avait été disposée exprès. La pierre brisée fut remise à la place de l'autre, sur « le banc des latrines. »

L'auteur du *Mesalek-alabsar* (man. 583, fol. 211 r°), nous donne sur cet édifice les détails qu'on va lire : « Le palais, appelé *Kasr-ablak*, fut construit par ordre de Melik-Dâher-Bibars-Bondokdâri. « Le mur extérieur est, depuis le haut jusqu'en bas, composé de pierres noires et jaunes, disposées « de manière qu'une assise مدماك d'une couleur, est suivie d'une assise de couleur différente. Le « travail a été exécuté avec un art et une symétrie admirables. Pour arriver dans ce palais, on entre « d'abord dans un édifice دركاه placé sur un pont établi au-dessus de la rivière. On pénètre dans une « salle ايوان extérieure, qui domine sur le *Meïdan* méridional, et qui fut reconstruite par ordre « d'Akousch-Afrem, à l'époque où il était *naïb* (gouverneur) de Damas. De là, on entre dans le « palais par un vestibule étendu دهليز, qui comprend plusieurs chambres قاعات d'une magnificence « royale. Le plancher, les murailles, en haut comme en bas, sont formés de marbres de diverses « couleurs, recouverts d'or, d'azur, de mosaïques dorées. Des plates bandes ازر de marbre règnent « jusqu'au toît. Dans le grand palais se trouvent deux salles placées vis-à-vis l'une de l'autre. Les « balcons de la salle orientale ont vue sur le *Meïdan-akhdar*, et ceux de la salle occidentale do- « minent la rivière, qui déploie ses eaux comme une nappe d'argent. Là, s'élèvent des pavillons d'une « grande hauteur, du toît desquels, dans les quatre directions, on découvre la ville entière, la vallée

(l'hippodrôme vert.) Les travaux furent exécutés sous l'inspection de l'émir Akousch-Nedjibi, *naïb* (gouverneur) de Damas. L'édifice, construit en marbre blanc et noir, présentait de vastes dimensions, et était, de tous côtés, environné de jardins et de courants d'eau. Jamais on n'avait élevé dans cette ville rien d'aussi magnifique. Ce palais resta sur pied et continua d'être une résidence royale, jusqu'au moment où il fut démoli par ordre de Timour-lenk, l'an 803, à l'époque où ce conquérant livra aux flammes et à la dévastation la ville de Damas. Cette même année, Mangou-Timour, fils de Tagan, fils de Batou-khan, fils de Douschi-khan, fils de Djinghiz-khan, s'assit sur le trône du Kabdjak, dans 340
la ville de Saraï سراى, comme successeur de feu Bérékeh-khan, fils de Saïn-khan, (Batou-khan) fils de Douschi-khan. Bérékeh montra toujours un vif attachement pour l'islamisme; il fut un des plus grands monarques qui aient régné sur les Tatars, et choisit pour sa capitale la ville de Saraï.

Le *kadi-alkodat* Tadj-eddin-Abd-alwahhab-ben-Khalf-Alaï, plus connu sous le nom d'Ebn-Bint-alaazz, mourut le vingt-septième jour du mois de Redjeb, à l'âge de cinquante-et-un ans. Il eut pour successeur, dans les fonctions de kadi du Caire et de la partie septentrionale de l'Égypte, Taki-eddin-Mohammed-ben-Hosaïn-ben-Rezin, de la secte de Schaféï. Mohii-eddin-Abd-allah-ben-Scherf-eddin-Mohammed, surnommé Ebn-Aïn-eddaulah, fut promu au rang de kadi de Misr (Fostat), le jeudi, neuvième jour du mois de Schaban, en vertu d'un diplôme مرسوم qui lui fut adressé, peu de temps après la mort de Tadj-eddin-Ebn-Bint-alaaz, et qui le maintenait dans les fonctions de kadi de Fostat et de la contrée méridionale.

Cette même année, l'émir Halebi fit le pélerinage (de la Mecque), et distribua en aumônes des sommes considérables qui lui avaient été remises pour cet objet par le sultan Melik-Dâher. Le *sâheb* (vizir) Mohii-eddin, fils du *sâheb* Behâ-eddin-ben-Hinnâ, fit également le pélerinage.

Cette année vit mourir l'émir Nâser-eddin-Hosaïn-ben-Aziz-Kaïmeri, *naïb as-saltanah* (gouverneur) du *Sâhel* (la côte de la Syrie) (53); Schehab-eddin-Kâsem-

« de Goutah et la rivière. Ce palais renferme des appartements royaux, des écuries dignes d'un « sultan, des bains, et tout ce qui peut servir à l'usage des princes. » Nous voyons dans l'histoire que ce palais était la résidence des souverains ou des vice-rois de Syrie. Lorsque Timour se rendit maître de Damas, ce fut dans cet édifice qu'il établit son séjour (Abd-errazzak, t. I, de mon manuscrit, folio 210 recto).

(53) Au rapport de Nowaïri (fol. 36 r°), du prétendu Hasan-ben-Ibrahim (fol. 194 v°), d'Abou'l

Abd-errahman-ben-Ismaël-ben-Othman, surnommé Abou-Schâmah-Moukaddesi (natif de Jérusalem), le schaféï (54) mourut à Damas, à l'âge de soixante-six ans (55).

mahâsen (fol. 217 r° et v°), « cet officier était un des principaux émirs, un de ceux qui occupaient « auprès du prince le rang le plus éminent. C'était lui, qui au moment de la mort tragique de Tou- » ranschah, fils de Melik-Sâleh-Nedjm-eddin-Aïoub, avait livré la Syrie à Melik-Nâser-Iousouf, « souverain d'Alep. Distingué par ses rares qualités, son courage intrépide, sa générosité, il com- « manda les armées de la Syrie, sous les règnes de Melik-Sâleh et de Melik-Nâser. Sous ce dernier « règne, il était plus obéi que le sultan lui-même : tous les Curdes lui étaient dévoués, et exécutaient « fidèlement ses ordres : Melik-Dâher lui conféra un bénéfice militaire اقطاع dans le *Sâhel*, et l'éleva « au-dessus de tous les émirs de cette province. C'était lui qui avait fait construire, à Damas, le « collége *Kaïmeriah*, destiné aux Schaféïs, et situé près du minaret ماذنة de Firouz. Il dépensa, « disait-on, pour cet objet, une somme de quarante mille dirhems. Il mourut, le dimanche, trei- « zième jour du mois de Rebi-premier, dans la province où il commandait. Plein de fierté, il se « plaisait à rivaliser avec les sultans, pour la magnificence de son cortége, le nombre de ses chevaux, « de ses mamlouks, et des gens de sa suite. »

(54) Au rapport du prétendu Hasan-ben-Ibrahim (man. non catalogué, fol. 194 r° et v°), « le « scheïkh Schehâb-eddin-Abou'lkâsem-Abd-errahman-ben-Ismaïl-ben-Ibrahim, plus connu sous le « nom d'Abou-Schâmah ابو شامة fut *scheïkh* (docteur) *de la maison des traditions* دار الحديث « *Aschrafiah*, et professeur dans le collége Rokniah. Il composa plusieurs ouvrages utiles, parmi « lesquels on distingue : 1° Un abrégé de l'histoire de Damas; 2° Un commentaire sur le livre inti- « tulé *Schatibiah* الشاطبية; 3° L'ouvrage qui a pour titre البعث والاسرا (la Résurrection et le « Voyage nocturne); celui qui a pour titre كتاب الروضتين فى الدولتين النورية و الصلاحية (le « Livre des deux jardins, concernant l'histoire des deux règnes, celui de Noradin et de Saladin). Il « y ajouta une continuation. Il vint au monde, le vendredi, vingt-troisième jour du mois de Rebi- « second, l'an 599. Il prit des leçons de jurisprudence تفقه sous Fakhr-eddin-ben-Asâker, Ebn- « Abd-esselam, le scheïkh Seïf-eddin-Amidi, et le scheïkh Mouwaffik-eddin-Ebn-Kodamah; et on « assure qu'il parvint, dans cette science, au rang de *Moudjtehid*. Il s'exerçait aussi à faire des vers. « Enfin, personne, de son temps, ne l'égala, pour la variété des connaissances, le zèle religieux, la « fidélité et l'intégrité. Il avait lu l'Alcoran sous le scheïkh Alem-eddin-Sakhawi, qu'il accompagna « pendant quelque temps. Il prit aussi de lui des leçons de langue arabe. Il périt victime du complot « de certaines personnes, qui apostèrent contre lui un assassin. Il demeurait alors près des moulins « destinés à écraser la soude طواحين الاشنان. On l'accusait d'un fait dont il paraissait innocent; « et des professeurs de traditions اهل الحديث et autres personnages ont attesté qu'il avait suc- « combé sous une injustice. Il ne cessa de poursuivre ses travaux historiques, jusqu'à ce qu'il fût « arrivé au mois de Redjeb de cette année. Suivant ce que l'on rapporte, il avait déjà été attaqué « une fois, dans sa maison. Ses assassins étaient entrés chez lui, et l'avaient frappé violemment, dans « l'intention de le tuer. Comme il avait survécu à cet accident, on l'engageait à se plaindre en justice; « mais il refusa, et répéta ces vers :

« J'ai répondu à ceux qui me disaient : Pourquoi ne te plains-tu pas? L'attentat dont je suis la « victime est terrible, atroce. »

Au mois de Safar, on reçut de la ville du prophète المدينة النبوية (Médine) le montant de la *zekah* الزكاة (l'aumône des revenus), et de la dîme العشر, savoir : AN 666

« Dieu nous a préparé un défenseur, qui soutiendra nos droits, et nous vengera si nous mettons « notre confiance en Dieu, c'est assez. Nous trouverons en lui un protecteur suffisant. »

« Les assassins s'introduisirent chez lui une seconde fois, et l'égorgèrent, le mardi, dix-neuvième « jour du mois de Ramadan. Il fut enterré le jour même, dans le cimetière de la porte appelée *Bab-* « *alfaradis* باب الفراديس (la porte des jardins). Il eut pour successeur dans les fonctions de « *scheïkh* du collége Aschrafiah, Mohii-eddin-Nouwawi. »

Aboul'mahâsen (*Manhel-sâfi*, tom. IV, man. 750, f. 37 r° et v°), ajoute à la liste des ouvrages d'Abou-Schâmah ceux qui suivent : « 1° Un commentaire sur les vers composés à la louange du Pro- « phète القصايد النبوية par Sakhawi, en un volume; 2° Une explication du livre intitulé *Alhadith-* « *almouktafa* (la tradition suivie), concernant la mission de Mahomet : شرح الحديث المقتفى فى « مبعث المصطفى; 3° Un livre intitulé : La lumière de celui qui marche la nuit, concernant la con- « naissance du créateur : ضوء الساري فى معرفة الباري; 4° Un traité sur les sciences fondamentales, « qui ont rapport aux actions du Prophète : المحقق فى علم الاصول فيما يتعلق بافعال الرسول; 5° Un « traité destiné à la réfutation des opinions erronées et des innovations : الباعث على انكار البدع « و الحوادث; 6° Le livre de l'interrogation : كتاب السوال; 7° « La réfutation des prétentions des « fils d'Obaïd (les Fatimites) : كشف حال بنى عبيد; 8° Les faits isolés qui ont rapport aux lec- « teurs (de l'Alcoran) : مفردات القراء; 9° Une introduction à la grammaire مقدمة فى النحو; enfin, il « avait mis en vers le traité de grammaire, rédigé par Zamakhschari, sous le titre de *Moufassal* « المفصل. » Abou'lmahâsen ajoute qu'Abou-Schâmah avait composé deux abrégés de l'histoire de Damas, l'un en quinze volumes, et l'autre en cinq. Abou-Schâmah, dans un de ses ouvrages (man. ar. 707 A, f. 36 r°), cite son histoire de Damas. Il nous apprend en outre (fol. 2 r° et v°), « Que cet ouvrage était un abrégé du plus grand traité historique qui ait été écrit chez les Musulmans, de l'histoire de Damas, qui avait pour auteur Abou'lkâsem-Ali-ben-Hasan-Asâkeri (autrement nommé Ebn-Asâker), et qui se composait de huit cents parties, réunies en quatre-vingts volumes. » Mais il prend soin de nous avertir que dans cet extrait, il ne s'était pas attaché à copier servilement son modèle, mais qu'il avait perfectionné l'ouvrage, et l'avait enrichi d'une foule d'additions utiles. Abou-Schâmah (f. 107 r°) cite le traité dont j'ai fait mention plus haut, et dans lequel il s'efforçait de prouver la fausseté des titres que produisaient les khalifes Fatimites, pour faire remonter leur généalogie jusqu'à Ali, fils d'Abou-Taleb. Des productions littéraires d'Abou-Schâmah, nous n'avons sous les yeux que le *Kitab-arraoudataïn*, dont la Bibliothèque du Roi possède un exemplaire manuscrit (man. ar. 707 A), et qui renferme, ainsi qu'on l'a vu, une histoire détaillée de Noradin et de Saladin. C'est une compilation, mais une compilation bien faite, qui offre, sur la vie de ces deux grands princes, une narration bien développée, bien authentique. Cet ouvrage mérite d'autant plus d'être consulté, que l'on y trouve, outre des extraits de Beha-eddin, Ebn-Athir, et autres écrivains bien connus, de longs fragments tirés de plusieurs livres importants, qui ne sont point sous nos yeux, et qui n'existent dans aucune collection de l'Europe.

(55) Cette année la hauteur primitive du Nil fut de cinq coudées, quatorze doigts. La crue s'éleva à seize coudées, quatorze doigts.

cent quatre-vingts chameaux et une somme de 10,000 dirhems. Le sultan trouva que c'était trop peu de chose, et ordonna de tout renvoyer. Cependant, les Benou-Sakhr, les Benou-Hâm et les Benou-Anezeh, qui faisaient partie des arabes du Hedjâz, arrivèrent à la cour, et s'engagèrent à fournir la *zekah* des troupeaux et des chameaux. Le sultan fit partir avec eux deux *schâdd* (inspecteurs) pour lever cette contribution. Ce même mois, les travaux de construction de Safad furent répartis entre les émirs. Le sultan se réserva pour lui-même une portion considérable d'ouvrage. Ce fut l'émir Séïf-eddin-Zéïni qui fut chargé de rebâtir la citadelle et ses tours. Il y fit pratiquer des portes secrètes, qui débouchaient dans le fossé. Lorsque tout fut terminé, on grava sur les murs cette inscription :

« Nous avons écrit dans les Psaumes, après des avis salutaires, que la terre « sera l'héritage de mes vertueux serviteurs ; ce sont eux qui forment la troupe « de Dieu, et cette troupe prospérera constamment. Cette citadelle a été rebâtie, « fortifiée, achevée, embellie, par le sultan Melik-Dâher-Abou'lfatah-Bibars, après « que ce prince a délivré cette place des mains des Francs maudits, et l'a remise « au pouvoir des Musulmans, qu'il l'a transportée du domaine des Templiers « الديوية à celui des vrais croyants ; qu'il l'a fait revenir à son état primitif, à la « foi véritable, et a causé ainsi aux infidèles une perte et un chagrin bien sen-
341 « sibles ; que, par suite de ses efforts, de ses combats, il a substitué la vraie religion « à l'erreur, la proclamation de la prière الاذان au son des cloches, l'Alcoran à « l'Évangile. Il a présidé en personne aux travaux, jusque là que lui et ses cour- « tisans intimes ont porté sur leurs têtes la terre et les pierres des fossés. Que « tout prince de l'islamisme qui possédera cette forteresse, que tout défenseur de « la religion qui habitera cette place, accorde à ce monarque la part de récom- « pense qui lui est due, et ne manque pas d'implorer sur lui, en secret comme « en public, la miséricorde divine. Car chacun se disait : « Puisse Dieu relever « cette citadelle, après avoir dit : Puisse Dieu en hâter la prise. » Les vrais croyants « doivent triompher jusqu'au jour du dernier jugement. »

Ce même mois, le sultan écrivit au roi Mangou-Timour, successeur de Bérékeh, pour lui faire un compliment de condoléance التعزية, et l'exciter à commencer la guerre (56) contre le fils de Houlagou. Bientôt après, ce prince donna l'ordre de rebâtir la mosquée de Khalil الخليل (Hébron). L'émir Djemâl-eddin-ben-Nahar se rendit sur les lieux pour surveiller les travaux, et les conduisit à leur terme.

(56) Je lis الاعراء, au lieu de الاغر.

Sur ces entrefaites, le sultan partit de Safad, prit la route du Caire, et rentra sain et sauf au château de la Montagne. Il reçut des ambassadeurs envoyés par le souverain du Yémen, et qui lui présentèrent vingt chevaux équipés comme pour la guerre, plusieurs éléphants, une ânesse sauvage, de couleur d'*attabi* عتابيّة اللون, ainsi qu'un grand nombre de choses curieuses et d'objets précieux. On fit remettre au prince du Yémen une *khilah* (robe), un drapeau سنجق et un présent, dans lequel se trouvait une tunique, choisie parmi les vêtements du sultan, et que le prince avait demandée comme un gage de sûreté personnelle. On lui adressa en même temps une cuirasse جوشن et d'autres pièces d'armure; et on lui fit dire : « Nous vous avons envoyé à la fois un costume de paix et un costume de guerre; ce dernier se compose de vêtements que nous avons portés sur les champs de bataille. » Dans la lettre écrite à ce prince, on lui donnait le titre de « Son Altesse auguste et royale, le sultan (57) المقام العالى المولوى السلطان. Et Bibars y traça de sa main le mot « le Mamlouk » المملوك (58). Bientôt après, le sultan, passant devant Sedir, dans le voisinage d'Abbaseh, ce lieu lui plut, et il fit choix

(57) Le mot *makam* مقام, ainsi que nous l'apprend l'auteur du *Diwan-alinschâ* (manuscr. 1573, fol. 159 v°), était un titre qui se donnait exclusivement à des souverains : المقام هو من الالقاب الخاصة بالملوك. On lit dans l'histoire de Makrizi (*Solouk*, tom. II, f. 336 r°) : المقام . . . ابرهيم بن السلطان « Le prince Ibrahim, fils du sultan. » Plus bas (fol. 412 r°) : المقام الجمالى ولد السلطان « Le prince Djemal-eddin, fils du sultan. » J'aurai occasion de revenir sur cette partie de l'étiquette égyptienne.

(58) Les mêmes mots se trouvent répétés dans l'histoire de Nowaïri (man. d'Asselin, fol. 37 r°) : Les sultans d'Égypte, de l'une et de l'autre dynastie des Mamlouks, lorsqu'ils écrivaient à un autre souverain, ou à un personnage qui leur inspirait ou une haute considération, ou de la crainte, ne manquaient pas de se donner à eux-mêmes le titre de *Mamlouk*. Nous verrons plus bas (Makrizi, *Solouk*, tom. I, pag. 396), Nowaïri, (man. d'Asselin, fol. 106 r°), que le sultan Melik-Mansour-Kelaoun, au moment de son avénement au trône, faisant écrire à l'émir Schems-eddin-Sonkor-aschkar, pour lui notifier ce fait, prit, dans sa lettre, le titre de *Mamlouk*. Il disait à son ancien camarade : المملوك يهدى من لطيف انبايه و وظايف دعايه و ما استقر من عوارف الله لديه « Le Mamlouk fait « connaître les faits curieux qui le concernent, ses souhaits bien mérités, et tous les bienfaits que « Dieu a fait éclater en sa faveur. » Plus loin : دخول الناس فى طاعة المملوك « La soumission uni- « verselle à l'obéissance du *Mamlouk*. » Et enfin : ركب المملوك بشعار السلطنة و ابهة الملك « Le « *Mamlouk* a paru en public avec les attributs de la dignité de sultan, la pompe de la royauté. » Suivant l'auteur du *Diwan-alinschâ* (m. 1573, f. 224 r°), on lisait dans une lettre d'un sultan d'Égypte : المملوك يخدم الحرم الشريف لاحترامه « Le *Mamlouk* se prosterne devant le sanctuaire auguste, « objet de sa vénération. » Khalil-Dâheri (man. 695, fol. 210 r° et v°) fait connaître quelle était, à cet égard, l'étiquette de la cour d'Égypte, à quelle place de la lettre, en quel caractère plus ou moins fin,

d'un terrain, sur lequel on bâtit par son ordre un bourg, qui fut nommé Dâheriah الظاهرية, et où l'on éleva une mosquée *djami*.

Tandis qu'il était à la chasse, il reçut la nouvelle que les Tatars s'avançaient en armes contre Alep. Il rentra au château de la Montagne, et donna ordre de faire sortir les tentes. Plusieurs de ceux dont les tentes ne furent pas trouvées en bon état furent réprimandés et promenés ignominieusement جرسهم (59). Les courriers de la poste furent expédiés en Syrie, pour faire mettre les troupes en mouvement. Lorsqu'ils furent arrivés près de Banias, le messager montra des lettres cachetées, qui étaient adressées aux émirs Alem-eddin-Hemsi et Bedr-eddin-Atabeki, et qui leur enjoignait d'aller faire le siége de Schakif. Les Francs ne se doutaient de rien lorsque l'armée parut sous les murs de la place. Le troisième jour du mois de Djoumada-second, le sultan quitta son campement, placé devant la *Báb-annasr* باب النصر (la porte de la victoire), et se rendit à Gazah. Ayant appris que plusieurs d'entre les porteurs avaient fait du dégât dans un champ, il leur fit couper le nez. L'émir Alem-Sandjar-Hamawi ayant traversé une plaine ensemencée, le sultan le fit descendre de son cheval, et remit au propriétaire du champ la selle et la bride de l'animal. De là, il se dirigea vers Aoudja العوجا. Le vingtième jour du mois, il quitta cette ville, et prit la route

le mot *Mamlouk* devait être tracé, probablement suivant le rang de la personne à laquelle la dépêche était adressée.

(59) Le verbe جَرَّسَ, à la seconde forme, signifie, je crois, *Promener ignominieusement*. On lit dans l'histoire de Nowaïri (26e part., man. de Leyde, f. 51 v°) : قدم الرسول الى مصر و هو مُجرَّس على جمل « L'envoyé fut conduit en Égypte, promené ignominieusement sur un chameau. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (tom. I, man. arab. 656, fol. 35 r°) : ضربوا بالمقارع و جرسوا « Ils furent frappés à coups de fouets, puis promenés dans la ville. » Plus loin (*ibid.*) : اطّلع عليها فجرست « Ayant été découverte, elle fut promenée dans la ville. » Ailleurs (fol. 40 v°) : ضرب مايةً حصى و جرس « Il reçut cent coups de bâton, et fut promené ignominieusement. » Ailleurs (f. 42 r°) : ضرب و جرس « Il fut frappé et promené. « Ailleurs (fol. 163 r°) : جُرّس شخص كان ينجم لنايب الشام « On promena dans la ville un individu, qui remplissait les fonctions d'astrologue auprès du « gouverneur de la Syrie. » Dans un même ouvrage (t. II, man. 657, fol. 73v°) : ورد المرسوم بالقبض عليه و تجريسه فجرّس ثم حبس « Un rescrit du prince ordonna d'arrêter cet homme, et de le promener « ignominieusement. Ce qui fut fait; après quoi il fut mis en prison. » Et enfin (f. 127 r°) : امر بقطع اكمامهما و تجريسهما بالقاهرة ماشيين « Il ordonna de leur couper les manches, et de les promener « à pied dans les rues du Caire. »

de Iafâ, dont il forma le siége, et qu'il emporta le jour même. La citadelle tomba 342
également en son pouvoir. Il fit sortir tous les habitants de cette place, et la détruisit complétement; les bois et les marbres furent embarqués et transportés jusqu'au Caire. Là, les bois furent employés pour former la *maksourah* de la mosquée *Dâheri*, située dans le quartier de Hosaïniah; et avec les marbres, on construisit le *mihrab*. Le sultan fit élever dans ce canton plusieurs mosquées *djami*. Il abolit dans cette ville, ainsi que dans celle de Ludd, quantité d'usages condamnables. Il plaça sur les rivages des *khafir* الخفراء (gardiens), les obligea à veiller à l'entretien de ces cantons. Il décida que le produit des contributions levées sur ces parages, ne serait point mêlé avec des fonds d'une autre nature; et le consacra exclusivement pour la dépense de sa table. Il fit présent d'un village à l'émir Ala-eddin-Hadj-Taïbars. Il en donna un autre à l'émir Alem-eddin-Sandjar-Hamawi, et les mit tous deux en possession de cette propriété. Il établit les Turcomans dans les provinces du *Sâhel* (la côte maritime), pour défendre ce pays contre l'ennemi; il leur imposa un tribut de chevaux et de munitions. Il eût ainsi, sans aucun frais, une armée à sa disposition. Ce même mois, le sultan donna l'ordre de rebâtir la ville de Khalil (Hébron), et voulut que le repas الخوان qui s'y donnait eût lieu à quelque distance de la mosquée.

Ensuite, il fit marcher ses troupes vers la ville de Schakif (Schakif-Arnoun). Après quoi, il partit en personne, et vint camper devant cette place, le mercredi, dix-neuvième jour de Redjeb. Des *fakih* (jurisconsultes) et des *fakirs* vinrent prendre part à cette guerre. On dressa vingt-six machines, et on pressa les attaques, en sorte que la ville fut prise le dimanche, dernier jour du mois. On en fit sortir les femmes et les enfants des Francs, et on les envoya à Sour (Tyr). Quant aux hommes, ils furent tous mis dans les fers, et livrés aux soldats. On démolit une citadelle qu'avaient élevée les Francs. L'autre reçut pour gouverneur l'émir Sârem-eddin-Kaïmaz-Kafouri. On y établit une garnison composée de *djundis* et de fantassins; et l'on y plaça un kadi et un *khatib* (prédicateur). Ce fut l'émir Seïf-eddin-Belban-Zeïni, qui fut chargé de surveiller la reconstruction de cette place. Ce même mois, on reçut des lettres qui venaient du pays des Kurdjes (la Géorgie).

Au mois de Schaban, un ambassadeur du prince de Beïrout, apporta un présent, et ramena des marchands qui avaient été pris sur mer, depuis plusieurs années. Le sultan n'avait cessé de négocier, jusqu'à ce qu'il vint à bout de re-

tirer des mains de l'ennemi ces individus et leurs richesses. Le dixième jour de ce mois, Bibars partit de Schakif, et se rendit dans le voisinage de Banias. Il fit transporter ses bagages à Damas. Il envoya dans une direction, l'émir Izz-eddin-Ougan (Igan), à la tête d'un corps de troupes, et vers un autre point, un détachement sous les ordres de l'émir Bedr-eddin-Aïdemuri. Les armées gardaient ainsi tous les passages. Le sultan se dirigea vers Tarabolos (Tripoli), et vint camper sous les murs de cette place, au milieu du mois. Il fatigua les habitants par des escarmouches; s'empara d'une tour, située dans le voisinage, et fit trancher la tête des Francs qui en formaient la garnison. Les troupes firent des courses dans ces montagnes, attaquèrent les habitants, et recueillirent un immense butin. Ils forcèrent, l'épée à la main, plusieurs cavernes, et vinrent présenter au sultan les prisonniers et le butin. Ce prince donna ordre de trancher la tête de ces captifs, de couper les arbres, de démolir les églises. Il distribua le butin entre les soldats. Après quoi, il décampa, le vingt-quatrième jour du mois. Le prince de Safita صافا (صافيتا) et d'Antarsous vint à sa rencontre, pour lui présenter son hommage, et lui amena trois cents prisonniers qui étaient en
343 son pouvoir. Le sultan le remercia, et ne toucha point à ses domaines. Arrivé à Hems (60), il supprima l'usage du vin, et d'autres abus condamnables. De là, il se rendit à Hamâh, personne ne savait de quel côté il allait se diriger. Il partagea son armée en trois corps; l'un fut mis sous les ordres de l'émir Bedr-eddin, le *khazindar* (trésorier); un sous le commandement de l'émir Izz-eddin-Igan. Le sultan se mit à la tête du troisième. Le *khazindar* prit la route de Souwaidiah (61) السويدية. Igan marcha vers Derb-besak درب بساك. L'un et l'autre massacrèrent ou firent prisonniers un grand nombre d'ennemis. Le sultan vint camper à Afamiah (62); et bientôt, toutes les troupes se réunirent devant Antioche (63). Le premier jour du mois de Ramadan, dès le matin, Bibars commença

(60) Au rapport de Nowaïri (fol. 76 r°), il fit rebâtir la mosquée de cette ville.

(61) V. *Abulfedæ Tabula Syriæ*.

(62) De là, dit Nowaïri, il se rendit au pont, situé au-dessous de Schogr et de Bakas الشغر وبكاس.

(63) Au rapport de Nowaïri, l'émir Schems-eddin-Ak-sonkor, l'*ostâd-dâr*, s'étant avancé à la tête des éclaireurs الجاليش, rencontra un corps de troupes, de la garnison d'Antioche. Les deux partis étant venus aux mains, un soldat, nommé Folan-eddin-Modafferi, qui appartenait à l'émir Ak-sonkor, se précipita sur le connétable كنداسطبل, le fit prisonnier, et le présenta au sultan, qui reçut ce soldat avec bienveillance, et lui conféra le titre d'émir. Ce prince, ayant reconnu que le connétable

les attaques, et la ville se trouva bloquée de tous les côtés. Le troisième jour, l'armée était complétement établie sous ses tentes. Le sultan, durant trois jours, députa vers les Francs, pour les engager à se soumettre, et leur annoncer l'assaut. Les habitants n'ayant point accepté ses propositions, les attaques commencèrent avec une extrême vigueur. Les Musulmans escaladèrent les remparts du côté de la montagne, dans le voisinage de la citadelle, et descendirent dans la ville. Les habitants se réfugièrent dans la forteresse. Les vainqueurs, répandus dans la ville, égorgeaient, pillaient, et faisaient des prisonniers. Aucun homme n'échappa au carnage. La population se composait de plus de cent mille hommes. Les émirs gardaient les portes, afin d'empêcher que personne ne se sauvât par la fuite. La citadelle renfermait huit mille combattants, sans compter les femmes et les enfants. Ils demandèrent et obtinrent une capitulation. Le sultan monta vers eux, faisant porter avec lui des cordes. Les prisonniers furent garottés, les mains derrière le dos (64), et répartis entre les émirs. Les secrétaires inscrivaient leurs noms en présence du sultan. La ville d'Antioche avait appartenu jusqu'alors au prince Boëmond, fils de Boëmond, qui possédait également Tarabolos (Tripoli), et faisait sa résidence dans cette dernière place. La nouvelle de ce succès fut envoyée dans les différentes provinces (65). Le sultan confia le commandement de la forteresse à l'émir Bedr-eddin-Bilik, le *khazindar* (trésorier) et à l'émir Baïsari. Il se fit apporter le butin, afin d'en faire le partage. Ensuite, il monta à cheval et s'éloigna du camp, emportant avec lui la part de butin qui lui appartenait, ainsi qu'à ses mamlouks, et à ses courtisants intimes : « Par Dieu, dit-il, je n'ai rien caché de tout ce qui m'a été présenté, et « je n'ai pas souffert qu'un de mes mamlouks osât rien soustraire. Ayant été

était un homme plein de sens, l'engagea à rentrer dans la ville, et à négocier avec les habitants. Il voulait, suivant son usage, employer la douceur avant de recourir à la force. Le connétable ayant fait venir son fils, qu'il laissa en ôtage, entra dans la place, et fit des propositions de paix. Il ramena avec lui un nombre de prêtres et de moines. Les négociations durèrent trois jours, pendant lesquels ces chrétiens ne montrèrent qu'une fermeté intraitable, et la crainte de déplaire à leur souverain, le prince (Boëmond). Le matin du jour où l'attaque devait commencer, le sultan en prévint les négociateurs, et attendit jusqu'à ce que les prêtres et les moines fussent rentrés dans la ville.

(64) J'ai lu الحبال, au lieu de الجبال; et كتفوا, au lieu de كشفوا.

(65) Bibars écrivit, en même temps, une lettre menaçante, adressée au prince Boëmond, et dont je donnerai dans l'appendice le texte et la traduction. Ce fut, disent les historiens, cette lettre qui donna à Boëmond la première nouvelle de la prise d'Antioche.

« informé qu'un page, appartenant à un mamlouk, avait dérobé un objet de peu « de valeur, je l'ai puni sévèrement. Il faut que chacun de vous se dégage de « toute responsabilité. Je vais faire jurer les émirs et les commandants, qui, de « leur côté, demanderont le serment de leurs soldats, et des personnes attachées « à leur service. » Chacun apporta l'argent monnayé, les bijoux d'or et d'argent, que l'on amoncela, de manière à former des collines (66). Tout fut partagé entre les vainqueurs. Il fallut beaucoup de temps pour peser tous ces objets. On partagea les pièces de monnaie en les mesurant dans des vases. Les jeunes gens furent répartis entre tous les assistants; et il ne se trouva pas un page, qui n'eût à son tour un page pour le servir. On se partagea les femmes, les jeunes filles, et les enfants. Un enfant en bas âge se vendait douze dirhems, et une jeune fille, cinq. Le sultan resta pendant deux jours, présidant en personne à la
344 distribution (67). Comme on n'avait pas mis une grande exactitude à rapporter le butin, le prince s'en alla tout en colère. Les émirs s'excusaient auprès de lui, et lui promettaient de redoubler de vigilance et de zèle pour la défense de la religion, jusqu'à ce qu'il fût remonté à cheval, et qu'il n'eût rien laissé sans en faire la distribution. Ensuite, il se dirigea vers la citadelle, la livra aux flammes, et enveloppa dans cet incendie la ville d'Antioche tout entière. On enleva une masse énorme de fer des portes, et du plomb des églises. On établit des marchés en dehors de la place, et les marchands s'y rendirent de toutes parts. Dans le voisinage d'Antioche, étaient situées quantité de forteresses, dont les habitants demandèrent à capituler. L'émir Bilik-Aschrafi se rendit sur les lieux, prit possession de ces places, le onzième jour du mois, et fit prisonniers tous les hommes qui s'y trouvaient.

Le *takafour*, roi de Sis, ne cessait de demander la liberté de son fils Lifon, pour la rançon duquel il offrait des sommes considérables, et plusieurs forteresses. Les Tatars, à l'époque où ils avaient conquis la ville d'Alep sur Melik-Nâser, avaient fait prisonnier l'émir Schems-eddin-Sonkor-aschkar. Le sultan exigea que le roi de Sis, en échange de son fils, ramenât Sonkor, et restituât les forteresses dont il s'était emparé, et qui avaient fait partie de la principauté d'Alep. Le roi demanda un délai d'une année, afin d'avoir le temps d'envoyer un

(66) Je lis صارت تلالا, au lieu de ثلاثا.

(67) Au rapport de Nowaïri, Bibars mit en liberté le connétable, ainsi que sa femme et ses proches. Cet officier ayant témoigné le désir de se rendre à Sis, le sultan lui en accorda la permission.

messager à l'*ordou* (la cour). Ce délai expiré, il fit dire au sultan qu'il avait trouvé Sonkor, et obtenu sa liberté. En même temps, Bibars reçut de cet émir une lettre écrite en chiffres بامایر. Cependant, le roi de Sis voulant rétracter la promesse qu'il avait faite de rendre les forteresses, le sultan lui écrivit en ces termes : « Puisque « tu montres tant d'insensibilité pour ton fils, ton héritier présomptif, j'en mon- « trerai également pour un ami, avec lequel je ne suis uni par aucun lien de parenté. « C'est à toi, et non pas à moi, que l'on doit reprocher ce manque de parole. Nous « allons suivre de près notre lettre. Du reste, fais à l'égard de Sonkor-aschkar, « tout ce qu'il te plaira. » Le roi, ayant reçu cette dépêche, datée d'Antioche, fut vivement effrayé. La paix fut conclue, sous la condition que le roi rendrait Behesna, Derb-besak, et les autres villes du territoire de l'Islamisme, dont il s'était emparé. Qu'il restituerait toutes ces places avec toutes les provisions qu'elles renfermaient, et dans l'état où elles se trouvaient lorsqu'il en avait fait la conquête; Qu'il mettrait en liberté Sonkor-aschkar; que le sultan, de son côté, mettrait en liberté le fils et le neveu du roi, ainsi que leurs pages; que des ôtages seraient envoyés au sultan, et résideraient auprès de lui jusqu'au moment où il aurait pris possession des forteresses. L'acte du traité fut transcrit dans la ville d'Antioche. L'émir *dewadar*, et le *sadr* Fatah-eddin-ben-Kaïserâni, *kâteb-adderj* كاتب الدرج (le secrétaire du cabinet) (68), se mirent en marche, pour aller recevoir le serment du roi. L'émir Bedr-eddin-Bedjkâ-Roumi fut dépêché, sur les chevaux de la poste, le treizième jour du mois de Ramadan, afin de faire venir d'Égypte le roi Lifon. Arrivé au Caire, il en repartit le deuxième jour qui suivit son entrée, emmenant avec lui le prince. Il rentra à Damas, le lundi, vingt-sixième jour du même mois. Treize jours seulement s'étaient écoulés, entre son départ d'Antioche et son retour à Damas. Le 27, le *takafour* Haïthoum jura l'observation du traité. Tout étant ainsi conclu, le sultan partit d'Antioche, et se rendit à 345
Schaïzer. De là, prenant la route du désert, et se livrant au divertissement de la chasse, il se dirigea vers Hems. Il entra dans la ville de Hamâh, accompagné de trois personnes seulement, savoir : l'émir Baïsari, l'émir Bedr-eddin, le *khazindar* (le trésorier) et l'émir Hosam-eddin le *dewadar*. L'armée tout entière vint camper près de Hamâh. Le sultan quitta Hems, et prit la route de Damas, où il

(68) On peut voir les détails que j'ai donnés, sur le sens de cette expression, dans les notes qui accompagnent la I^re^ partie de ce volume, pag. 175, 176.

fit son entrée, le vingt-sixième jour du mois, faisant conduire devant lui les prisonniers. Le prince de Sis vint lui faire sa cour, et fut reçu avec une extrême bienveillance. Le troisième jour de Schaban, d'après l'ordre du sultan, il jura l'observation du traité, sur le même exemplaire qui avait reçu le serment de son père. Il accomplit cet acte debout, et la tête découverte. Il partit ensuite pour retourner dans ses états, le onzième jour du mois, monté sur les chevaux de la poste, et accompagné de l'émir Bedjkâ, qui le mit en possession du trône. Les ôtages promis arrivèrent auprès du sultan, qui les combla de témoignages de bienveillance et de considération. Ils résidèrent à la cour, jusqu'au moment où les délégués du sultan eurent obtenu des habitants de Sis la remise des places fortes. Les ôtages furent alors rendus, et emportèrent les présents qui leur avaient été faits. Lorsque Lifon arriva à Sis, Sonkor-aschkar fut mis en liberté, et envoyé au sultan. Ce prince, quittant sa chasse, sortit à la rencontre de l'émir, dont l'arrivée n'était connue de personne, et qui prenait soin de se cacher. Il l'amena avec lui, et le logea dans sa tente دهليز, où ils passèrent la nuit ensemble. Le lendemain matin, tout le monde étant rassemblé pour offrir ses hommages au sultan, ce prince sortit, accompagné de Sonkor-aschkar, dont la vue excita une surprise universelle. Bibars lui fit remettre de l'argent, des *khilah* (des robes) des ceintures, الحوايص des chevaux, des mules, des chameaux, des mamlouks, et tout ce qui pouvait lui être nécessaire. Les émirs, de leur côté, s'empressèrent de lui offrir des présents التقادم. Le sultan le combla de témoignages de bienveillance, et lui fit bâtir une maison, dans l'enceinte du château de la Montagne; à son arrivée au Caire, il lui conféra le grade d'émir, et l'admit au rang de ses plus intimes favoris. Le treizième jour de ce mois, l'émir Schems-eddin-Ak-sonkor-Fârekani, l'*ostâdâr* (majordome) du sultan, conquit sur les Francs la forteresse de Bagras. Toute la population avait pris la fuite, et il n'y restait plus qu'une vieille femme; mais la place était abondamment fournie de provisions et de munitions. Ce même jour, des envoyés d'Akkâ arrivèrent, apportant un présent. On tomba d'accord que la ville de Haïfa, avec trois villages, appartiendrait aux Francs; que la ville d'Akkâ, et le reste de son territoire, serait partagé par moitié, ainsi que les environs du Karmel; que, pour ce qui concernait Saïda, la plaine resterait sous la domination des Francs, tandis que les parties montueuses seraient cédées au sultan; que la trêve durerait dix années, et que les ôtages, de part et d'autre, seraient mis en liberté. Le sultan envoya au

prince d'Akkâ un présent, dans lequel étaient compris vingt prisonniers, appartenant à la population d'Antioche. Le kadi Mohii-eddin-ben-Abd-aldâher, et l'émir Djemâl-eddin-ben-Saïb, se rendirent auprès du commandant d'Akkâ, pour recevoir son serment. Ils firent leur entrée dans cette ville, le vingtième jour du mois de Schewal. Le sultan leur avait expressément recommandé, lorsqu'ils prendraient place ou adresseraient la parole, de ne se prêter à rien d'humiliant. Ayant obtenu audience, ils furent admis devant le prince, qui était assis sur un trône. Ils refusèrent de s'asseoir, jusqu'à ce qu'on eut posé deux trônes sur lesquels ils se placèrent vis-à-vis de lui. Le vizir étendit la main pour prendre la lettre; mais ils ne voulurent pas la lui remettre, et exigèrent que le prince allongeât la main, et reçut lui-même la dépêche. Comme on ne put pas 346
s'accorder sur plusieurs objets, les deux négociateurs se retirèrent, et le serment n'eut pas lieu.

Le dix-huitième jour du mois de Dhou'lkadah, le sultan quitta Damas, et prit la route du Caire. Melik-Saïd vint à sa rencontre jusqu'à Omm-albârideh, ام الباردة autrement nommée Saïdiah السعيدية. Ce fut là qu'il célébra la fête avec le sultan. Celui-ci rentra au château de la Montagne, le onzième jour de Dhou'lhidjah, et se chargea, pour toute la population, des frais de la *zinah* الزينة (décoration). Cette même année vit mourir le sultan Rokn-eddin-Kilidj-Arslan, souverain du pays de Roum (l'Asie-Mineure). Il eut pour successeur son fils Gaïath-eddin-Kaï-khosrev, qui était âgé de quatre ans. L'administration du royaume fut confiée à Moïn-eddin-Soleïman, le *berwânah* البرواناه (69). Rokn-eddin mourut, étranglé avec la corde d'un arc; car le fils de Moïn-eddin le *berwânah*, s'était concerté avec les Tatars établis auprès de lui, pour faire périr ce prince, qui fut étranglé par leurs mains.

Cette année, ou suivant un autre récit, l'an 668 (de J. C. 1269) (70), le khan Mangou-Timour, fils de Tagan, souverain des Tatars des pays septentrionaux, déclara la guerre à Lascaris (Michel-Paléologue), empereur de Constantinople. Une armée tatare, envoyée par Mangou-Timour, fit une incursion sur les terres

(69) Le mot برواناه est la transcription arabe du terme persan *perwânch* پروانه, qui signifie *un chambellan*. On lit dans l'histoire du prétendu Hasan-ben-Ibrahim (f. 220): البرواناه معناه الحاجب بالعجمى. Mais, chez les Turcs Seldjoucides de l'Asie-Mineure, ce mot désignait *le principal ministre*.

(70) Le texte de notre auteur est ici visiblement altéré. On y lit: فيها ننكر الحال ننقل سنة ثمان و سبعين منكوتمر على الاشكرى. A cette phrase insignifiante, je crois devoir substituer ces mots: فيها و قيل سنة ثمان وستين تنكر الخان منكوتمر على الاشكرى. En effet, c'est sous l'année 668 (de J. C. 1269), que cette expédition est placée par Abou'lféda (*Annales*, t. V, p. 26).

de l'empereur grec, et enleva Izz-eddin-Kaï-Kobad, fils de Kaï-Kosrev, qui, comme on l'a vu, était prisonnier dans une forteresse. Ce prince fut amené, avec sa famille, et présenté à Mangou-Timour, qui le combla d'honneurs, et lui donna une épouse. Kaï-Kobad séjourna à la cour de ce monarque jusqu'à sa mort, qui arriva l'an 667 (de J. C. 668). Son fils Masoud, ainsi qu'on le verra plus bas, reprit la route de ses états héréditaires, et monta sur le trône (71).

(71) Au rapport d'Abou'lmahâsen (fol. 218 v°), la hauteur primitive du Nil fut, cette année, de quatre coudées et vingt doigts. La crue s'éleva à dix-huit coudées.

Nowaïri place, parmi les événements de cette année (f. 37 v°), l'histoire d'un anachorète chrétien, sur lequel il donne les détails suivants : « Cet homme, qui faisait partie des chrétiens de l'Égypte, « avait été d'abord un des écrivains de l'arsenal naval صناعة الانشاء. Ensuite, il embrassa la vie « monastique, et se retira dans la montagne de Halwan. On prétendait qu'il trouva dans une caverne « de cette montagne un trésor qu'y avait déposé Hâkem l'*obaïdi* (le fatimite). Cet homme faisait de « nombreuses aumônes aux pauvres de toute l'Égypte. Le sultan, instruit de ces libéralités, manda « l'anachorète, et le somma de lui livrer le trésor. Il répondit : « Je ne vous le remettrai pas de la « main à la main : ne vous flattez pas de cette espérance; mais il vous arrivera d'une manière indirecte. « Si un particulier, condamné par vous à une amende, n'a pas le moyen de l'acquitter, je l'aiderai, « en lui fournissant la somme qu'il devra vous payer. » Le sultan, sur les instances qui lui furent « faites, ordonna la mise en liberté de cet homme. A l'époque de la catastrophe qu'éprouvèrent les « chrétiens, et dont le récit a été donné plus haut, l'anachorète se rendait chez le *Mouschidd-al-* « *moustakhradj* مشدّ المستخرج (le percepteur des amendes); et là, si quelqu'un, chrétien et juif, « se trouvait hors d'état de payer la taxe à laquelle il était imposé, il en acquittait le montant. Il « pénétrait dans les cachots, et délivrait les prisonniers détenus pour dettes, en se chargeant de payer « pour eux. Ses dons avaient quelque chose de prodigieux. Ayant fait un voyage dans le Saïd, il « acquitta la plus grande partie des taxes imposées sur les tributaires. De là, il se rendit à Alexandrie, « où il étonna les habitants par l'abondance de ses aumônes. Des jurisconsultes adressèrent au sultan « des décisions فتاوى pour demander la mort de cet homme. Ils alléguaient pour prétexte, la crainte « d'une émeute. Cet avis se trouvant d'accord avec les intentions de Bibars, ce prince fit compa- « raître devant lui l'anachorète, l'an 666 (de J. C. 1267), et le somma de lui livrer son trésor, de « lui en apprendre l'origine, et de quelle manière il était tombé entre ses mains. Le chrétien refusa « de rien révéler, et ne répondit que par des paroles évasives. Le sultan, perdant l'espérance d'obtenir « aucun renseignement, fit appliquer cet homme à la torture, jusqu'à ce qu'il expira. Le cadavre fut « emporté du château, et jeté devant la porte de Karafah. On assure que l'argent qui, dans l'espace « de quelques années, et par suite des libéralités de cet homme entra dans le trésor, s'élevait à la « somme de six cent mille dinars, suivant le compte tenu par les *Sarraf* الصيارفة, qui étaient « chargés de recevoir l'argent, et d'en délivrer à chacun des quittances اوراق : et cela, sans compter « ce qu'il distribuait lui-même, en secret. » Le même historien (f. 38 r°) rapporte une mesure financière, adoptée par Bibars, et qui présentait, sinon une injustice criante, du moins une sévérité peut-être excessive : « Tandis que le sultan était campé devant la ville de Schakif, il avait ordonné

Le premier jour du mois de Moharrem, le sultan monta à cheval, pour visiter la mosquée qu'il faisait construire en dehors du Caire : après quoi, il alla AN 667

« de mettre le séquestre الحوطة sur les jardins, les villages, les terres, que possédaient les habitants « de Damas, soit à titre de propriété particulière ملك, soit comme fondations pieuses حبس : « C'est nous, disait-il, qui avons conquis ces provinces à la pointe de l'épée, et les avons enlevées « aux Tatars. » L'année précédente, il avait songé à réaliser ce projet, et avait tenu, pour cet objet, « une assemblée, à laquelle il assista en personne, avec les kadis, et les *fakih* (jurisconsultes). Le « kadi Schems-eddin-ben-Ala, le hanbali, déclara que cette proposition était illicite, et qu'il n'était pas « permis de discuter un pareil sujet. Après quoi, il se leva tout en colère. Le sultan, interdit, n'osa « point passer outre. Cependant, une forte gelée صقعة باردة ravagea les jardins de Damas, et en « grilla presque tous les arbres. Les habitants se figurèrent que cet accident engagerait le sultan à les « laisser en repos; mais ils furent trompés dans leur attente. Ce prince, étant arrivé à Damas, et se « préparant à retourner en Égypte, tint, dans la *maison de la justice* دار العدل, une conférence « مجلس à laquelle assistèrent les kadis, les *fakih* et les habitants de la ville. Il remit sur le tapis « l'affaire des jardins, et produisit des décisions فتاوى émanées des jurisconsultes hanefis, qui re- « connaissaient la légalité de cette mesure. Le *sâheb* (vizir) Fakhr-eddin-Mohammed, fils du *sâheb* « Beha-eddin entra en négociation avec le sultan, et il fut arrêté que les propriétaires des jardins « seraient taxés à une somme d'un million de dirhems. Les habitants refusèrent de se soumettre à « cette décision, et déclarèrent qu'ils étaient hors d'état d'acquitter cette contribution, argent « comptant معجلة. Ils demandèrent que la taxe fut divisée en plusieurs années; ce que le sultan « ne voulut point accorder. La chose traîna en longueur, jusqu'au moment où ce prince quitta « Damas. Lorsqu'il fut arrivé à la station de Ladjoun منزلة اللجون, le *sâheb* Fakhr-eddin, l'atabek, « et les émirs lui ayant reparlé de cette affaire, il fut arrêté que les habitants payeraient argent « comptant une somme de quatre cent mille dirhems; qu'on leur tiendrait compte de ce qui avait « été levé en nature مغل par les délégués du sultan; que le reste de la contribution serait perçu en « plusieurs termes, à raison de deux cent mille dirhems par année. Cette décision fut consignée dans « un acte authentique توقيع, qui fut lu sur le *menber* (la chaire) de Damas. »

Parmi les hommes marquants que cette année vit mourir, Abou'lmahâsen (fol. 218 r° et v°) et le prétendu Hasan-ben-Ibrahim (man. non catalogué, fol. 198 r° et v°), comptent : « 1° le *Reis* « Kemâl-eddin-Abou-Iousouf-Ahmed-ben-Abd-alaziz . . . Halebi, plus connu sous le nom d'*Ebn-* « *aladjemi* ابن العجمى. C'était un poëte et un administrateur رييس savant, habile, également « distingué sous le rapport de l'écriture et de la rédaction. Il avait été secrétaire au service de Melik- « Nâser-Salah-eddin-Iousouf, et avait tenu dans ces fonctions, le rang le plus éminent. Il était âgé « de quarante-six ans lorsqu'il mourut, dans les environs de Sour (Tyr), dans les derniers jours du « mois de Dhou'lhidjah. Son corps fut transporté à Damas, et enterré en dehors de cette ville; « 2° Afif-eddin-Abou'lhasan-Ali-ben-Adlan . . . Mauseli, le grammairien, le biographe المترجم. « C'était un homme éminent, plein de connaissances littéraires, et poëte distingué. Il mourut au « Caire, le vendredi, neuvième jour de Schewal, et fut enterré le lendemain, au pied du mont Mo- « kattam. Il était né à Mausel (Mosul) l'an 583 (de J. C. 1187). Parmi ses vers, on cite les suivants :

« Ne t'étonne pas si tu vois échapper ce qui est l'objet de tes désirs : familiarise ton esprit avec le » malheur et la fatigue;

faire l'ouverture du canal d'Abou'lmounedja; puis, il rentra au château. Ce prince montra, à cette même époque, un goût très-vif pour l'exercice de l'arc et les autres pratiques guerrières. Il fit construire un *mastabeh* مسطبة (une estrade) (72) dans le *meïdan* (l'hippodrome) de la fête ميدان العيد, placé en dehors de la porte du Caire appelée *bab-annasr* باب النصر (la porte de la victoire). C'était là qu'il se rendait chaque jour, à l'heure de midi, pour s'amuser à lancer des flèches. Il ne quittait le *meïdan* qu'à la fin de la soirée. Il excitait tout le monde à tirer de l'arc, et à se faire, en ce genre, des défis رهان. Il n'y avait aucun émir ou Mam-

« Si la pauvreté règne aujourd'hui constamment dans ce monde, ne t'en étonne pas : car les hommes « généreux sont morts, et aucun de ces êtres nobles n'a laissé de postérité. »

« 3° Le poëte Ebn-alkhaschkeri ابن الخشكرى Nomani النعمانى (natif de la ville de Noma- « niah). Il périt, par les ordres d'Ala-eddin, le chef de l'administration صاحب الديوان de Bagdad. « Il était convaincu par la voix publique de plusieurs faits criminels. Ainsi, il n'hésitait pas à mettre ses « vers au-dessus du livre auguste de l'Alcoran. Le ministre se rendant à Wâsit, et passant par Noma- « niah, Ebn-alkhaschkeri vint le trouver, et lui récita des vers qu'il avait composés à sa louange. « Pendant la lecture, le crieur المؤذن appela à la prière. Ala-eddin engagea l'auteur à se taire; mais « il répondit : « O mon seigneur, veuillez écouter une production nouvelle, et laisser là celle qui « compte une antiquité de bien des années. » Ala-eddin resta convaincu de la vérité des bruits ré- « pandus. Toutefois, il ne fit point paraître son mécontentement, et traita l'auteur avec gaîté, jus- « qu'à ce qu'il eût bien connu ses véritables sentiments. Au moment de partir, il dit à un de ceux « qui l'accompagnaient : « Ne manque pas, durant la route, de tirer le poëte à l'écart, et de l'égorger. » « Cet homme marchait à côté d'Ebn-alkhaschkeri, et s'écarta avec lui du cortége. Alors, il dit à quelques « personnes qui se trouvaient avec lui, comme en plaisantant : « Faites descendre cet homme de son « cheval. » Ils l'en précipitèrent, malgré ses injures, et ses malédictions. Ensuite, on le dépouilla de « ses vêtements; puis un des assistants lui porta un coup d'épée sur le cou, et lui trancha la tête. »

(72) On lit dans la relation de Thévenot (*Voyages dans le Levant*, tom. III, p. 98) : « Un *mastabé* « est une espèce d'estrade, c'est-à-dire que le pavé est relevé de deux ou trois pieds de terre; et c'est « là que logent les passants. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (t. II, man. 657, f. 17 r°), on trouve ces mots : بنا بروسهم مساطب « Il bâtit au-dessus de leur tête des *mastabeh*. » La *Description de l'Égypte* de Makrizi (tom. I, man. 797, fol. 26 v°), offre ces détails : عمل ... مساطب مبلطة بزجاج على كل مسطبة اعجوبة « Il fit élever des *mastabeh*, pavés de verre, et sur chacun desquels « on voyait une merveille. » Le même historien (man. 682, fol. 361 v°) nous apprend que le sultan Mohammed-ben-Kelaoun avait fait bâtir un *mastabeh* pour l'homme qui prenait soin de nourrir les oiseaux de proie destinés pour la chasse : المسطبة التى بناها لمطعم الطيور والجوارح. On lit dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. I, fol. 48 r°) : قعد بمسطبة مطعم الطيور « Il s'assit sur le *mastabeh* « destiné pour celui qui nourrissait les oiseaux de proie. » Nous apprenons du continuateur d'Elmacin « (man. ar. 619, f. 200 v°), que les mots : كتابة المسطبة « La secrétairerie du *mastabeh* » désignaient : Les fonctions de secrétaire du substitut du wâli : « كتابة المسطبة هى كتابة نيابة الولاية.

louk, dont cet exercice ne fût la principale occupation; et des hommes de toutes les classes se livraient constamment au jeu de la lance et à celui de l'arc. Ce même mois, des ambassadeurs arrivèrent de toutes les contrées, pour féliciter le sultan sur les brillants succès que Dieu avait accordés à ses armes.

Le jeudi, neuvième jour de Safar, Melik-Saïd-Bérékeh s'assit sur le trône royal مرتبة الملك. Les émirs se présentèrent devant lui, et baisèrent humblement la terre. Devant ce prince, étaient assis l'émir Izz-eddin-Halebi, l'atabek, le *sâheb* (vizir) Beha-eddin, les secrétaires de la chancellerie كتاب الانشاء, les kadis, les *schâhed* الشهود (témoins). Il reçut le serment de fidélité des émirs et de tous les corps de troupes.

Le treizième jour de ce mois, Melik-Saïd se mit en marche, avec le même cortége qui accompagnait son père, et alla tenir une séance dans le *Iwan* (la salle d'audience) الايوان. On fit devant lui la lecture des divers placets القصص. Le 21 du mois, on lut dans cette salle l'acte authentique تقليد qui conférait à ce prince le rang de sultan. Dès ce moment, il continua de venir, à la place de son père, siéger dans cet édifice, pour juger les procès, apostiller les requêtes, et prononcer la mise 34
en liberté des captifs. Il s'y rendait chaque fois en grande pompe. Le sultan lui donna pour suppléant نايب l'émir Bedr-eddin-Bilik, le *khazindar* (le trésorier), en remplacement de l'émir Izz-eddin-Halebi.

Le douzième jour de Djoumadâ second, le sultan se mit en marche pour la Syrie, accompagné de l'émir Izz-eddin-Halebi, des principaux émirs, et d'un corps de troupes. Il laissa la plus grande partie de l'armée auprès de Melik-Saïd. Arrivé à Gazah, il distribua à ses soldats une gratification. De là, il vint camper devant Orsouf, à cause des nombreux pâturages qui environnaient cette ville. Là, il reçut une lettre du roi de Sis, qui annonçait l'arrivée d'un ambasssadeur, envoyé par Abaga, fils de Houlagou, et qui devait se rendre auprès du sultan. L'émir Nâser-eddin-ben-Saïram, *mouschid* مشد (inspecteur) d'Alep, reçut l'ordre de se rendre à Sis, afin qu'on lui remit cet ambassadeur, et de prendre toutes les précautions nécessaires pour qu'il ne pût parler à personne. Il l'amena à Damas, où il fut reçu sans aucune pompe, et on lui assigna pour logement la citadelle. Dès que le sultan en eût appris la nouvelle, il monta à cheval, partit d'Orsouf, où il laissa ses bagages, et se mit en marche, escorté des émirs. Arrivé à Damas, il donna audience à l'ambassadeur. Dans la lettre dont cet envoyé était porteur, on lisait entre autres choses : « Le roi Abaga, parti des contrées

« orientales, a conquis le monde entier. Nul n'a pu lui résister; tous ceux qui « l'ont tenté, ont péri de mort naturelle ou violente. Quant à toi, que tu montes « au ciel ou que tu descendes vers la terre, tu ne saurais nous échapper; tu n'as « rien de mieux à faire que de conclure avec nous une paix durable. » L'ambassadeur devait dire de vive voix au sultan : « Toi qui es un esclave مملوك, qui as « été vendu dans la ville de Siwas, comment oses-tu braver les rois, souverains « de la terre. » On fit réponse à la lettre, et on congédia l'envoyé.

Le premier jour du mois de Schaban, l'émir Izz-eddin-Halebi mourut à Damas. Ce même jour, le sultan sortit de cette ville, dit adieu à tous les émirs, et les fit partir pour l'Égypte. Il ne resta auprès de lui, de tous les principaux émirs, que l'émir-atabek, Mohammedi-Aïdemuri, Ebn-Atlas-khan, et Akousch-Roumi. Escorté de ces officiers, le prince se rendit à la forteresse de Soubaïbah (73), puis à Schakif. Étant monté dans la citadelle, il expédia de là un ordre écrit pour faire transporter les bagages à *Kharbat-allosous* خربة اللصوص, place située près d'Orsouf. Ils y furent amenés par l'émir Ak-sonkor-Fârekani, l'*ostadâr*. Le sultan se transporta vers cette même ville, où il séjourna plusieurs jours. Ayant formé le projet de se rendre en Égypte, il dissimula son dessein. Il fit dire aux gouverneurs d'écrire à Melik-Saïd, et de suivre en tous points ses réponses. Il régla que toutes les dépêches arrivées par la poste seraient lues en sa présence; et qu'on lui apporterait des feuilles en blanc, sur lesquelles il écrirait ses réponses.

Le quatorzième jour du mois, le sultan feignit une indisposition, et manda les médecins dans sa tente. Tout semblait à l'extérieur occupé de sa maladie. Dès le matin, les émirs entrèrent auprès de lui, et le trouvèrent ayant le corps ramassé, dans l'attitude d'un homme qui souffre. Il écrivit à Damas, pour faire venir des breuvages médicinaux. Il recommanda aux deux émirs Bedr-eddin-Aïdemuri et Seïf-eddin-Bektout-Djermek-Nâseri de se transporter à Alep, sur les chevaux de la poste, accompagné d'*un beridi* بريدى (courrier de la poste). Ils devaient se mettre
348 en marche la nuit du samedi, seizième jour du mois. Le sultan leur avait recommandé de se rendre, au moment de leur départ, derrière la tente, afin qu'il pût leur donner, de vive voix, ses instructions. Il désigna l'émir Aksonkor-*assaki* (l'échanson) comme devant prendre la route de l'Égypte, sur les chevaux de la poste. Il lui remit son carquois ترکاشه et lui enjoignit de se placer derrière la tente des *djemdars*, qui, elle-même, était derrière le *dehliz* (la tente royale). L'émir

(73) Je lis قلعة الصبيبة, au lieu de قلعة الصيبة.

s'étant venu poster au lieu indiqué, le sultan se revêtit d'un manteau déchiré جوخة مقطعة, se coiffa d'un *schasch* شاش vieux et enfumé. Il voulait sortir, sans être reconnu par les gardes. Ayant trouvé un vêtement de nuit قماش نوم qui appartenait à un des mamlouks, il appella un eunuque, du nombre de ceux qui étaient attachés à son service intime, et lui dit : « Je vais sortir, emportant ce costume, « marche devant moi; si quelqu'un te demandes qui je suis, réponds : C'est un « portier بعض البابية qui s'est chargé des vêtements d'un page الصبيان. Celui-ci « se trouvant malade, ne peut venir cette nuit faire son service; et son esclave « lui porte son habit. » A l'aide de ce stratagême, le sultan sortit, sans que personne le remarquât. Il avait eu soin de dire, en confidence, à l'émir Schems-eddin-Fârekani, qu'il se proposait de faire une absence de quelques jours. Dès qu'il fût hors de la tente, il se dirigea du côté où il avait donné rendez-vous à l'émir Aksonkor-*assaki* (l'échanson). On avait placé là quatre chevaux, qu'il avait fait conduire par l'émir Beha-eddin, *émir-akhor*, qui s'était posté avec eux dans un endroit indiqué. Aksonkor prit les chevaux, puis renvoya vers le sultan l'*émir-akhor*, qui avait conduit ces animaux. Ensuite, il atteignit Aïdemuri et son compagnon de route. Bientôt, le sultan les rejoignit et se mit à courir avec eux, sans qu'il le reconnûssent. Ils marchaient ainsi depuis longtemps, lorsque Bibars demanda à Aïdemuri s'il le reconnaissait. L'émir répondit affirmativement, et voulait descendre de cheval, pour baiser la terre. Le prince s'y opposa. Puis il dit à Djermek : « Et toi, me reconnais-tu? L'émir lui répondit : « Pourquoi cela, seigneur? يا خوند » Le sultan lui enjoignit de ne rien dire. Ils avaient avec eux l'émir Alem-eddin-Schakir, commandant مقدم des *béridis* البريدية (courriers de la poste). Leur cortége se composait de cinq personnes, accompagnées de quatre chevaux de main جنايب, choisis parmi ceux qui appartenaient exclusivement au sultan. On continua de marcher dans la direction de l'Égypte, et on arriva, vers le milieu de la nuit, à Kosaïr-maïni, القصير المعينى. Le sultan entra dans la maison du *wâli* الوالى, dont il voulait prendre le cheval. Cet officier, à la tête d'environ cinquante fantassins, s'avança pour le repousser ليهاوشه (74) et lui dit : « Ce bourg est la propriété du sultan, personne n'a le droit

(74) Le verbe هاش signifie *conturbatus fuit* et *tumultuatus fuit*. Avec la préposition على il doit se traduire par *insurrexit in aliquem*, *impetum fecit in eum*. On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (tom. II, fol. 138) : سل سيفة وهاش على من حوله « Il tira son épée, et se précipita sur ceux « qui l'entouraient. » Et plus loin (fol. 291) : هاش على الانكشارية « Il se jeta sur les janissaires. »

« d'y prendre un cheval. Passez votre chemin, sinon, vous allez périr par nos « mains (75). » Ils s'éloignèrent, et poursuivirent leur route. Arrivés à Beïsan, ils se rendirent à la maison du *wâli* (76). Le sultan dit à (Aïdemuri) : « D'ordinaire, « tout le monde se rassemble à ma porte, et, aujourd'hui, me voilà sur la porte « de ce *wâli*, qui ne daigne pas faire attention à moi. Telles sont les vicissitudes « du monde. » Le sultan ayant demandé au *wâli* un vase plein d'eau, il répondit : « Je n'en ai point, si tu as soif, sors, et va boire. » Aïdemuri alla chercher une bouteille كراز et le prince se désaltéra. Ils partirent aussitôt, et arrivèrent au point du jour, à Djebneïn جبنين. Ils ne trouvèrent au relais de la poste que des chevaux boiteux et couverts de plaies. Le sultan en monta un, sur lequel il pouvait à peine se tenir, tant les plaies de l'animal exhalaient une odeur infecte. Lorsqu'ils descendirent à Tell-aladjoul تل العجول, chacun d'eux fut obligé de tenir son cheval. A Alarisch العريش, le sultan, accompagné de l'émir Djermek, resta debout au milieu des préposés à la distribution de l'orge نقبا الشعير. Il dit à cet émir :
349 « Où est maintenant le sultan? où est l'ostâdar, l'émir djemdâr, et toute cette « foule qui vient te faire la cour? C'est ainsi que les souverains quittent le trône; « et le dieu Très-Haut est seul éternel. » Des quatre chevaux de main qui accompagnaient les voyageurs, il n'en restait plus qu'un, que le sultan conduisait par la bride, et qui le mena jusqu'à Sâlehieh. Ils arrivèrent au château de la Montagne, le mardi, dans les premières heures de la nuit. Les gardiens les obligèrent de s'arrêter, jusqu'à ce qu'ils eussent consulté le *wâli*. Le sultan descendit près de la porte de l'écurie باب الاسطبل et demanda l'*émir-akkor*. Il avait en-

Le mot هوشة signifie *trouble, sédition*. On lit dans le *Manhel-sâfi* d'Aboul'mahâsen (t. II, f. 33 A. v°) : حصلت هوشة « Il s'éleva une sédition. » Ailleurs (tom. V, fol. 199 v°) : لما راى العادل الهوشة خاف على نفسه « Lorsqu'Adel eût vu la sédition, il craignit pour sa vie. » Le verbe هاش à la deuxième forme, signifie *troubler, agiter*. On lit dans le *Dorret-algaouas* de Hariri, (f. 11 v°) : هوّشت الشي فهو مهوّش انه من الهوش وهو الاختلاط فى الشر « On dit j'ai troublé une chose, et elle est « troublée. Cela dérive du mot هوش qui signifie : *Être mêlé dans des projets pervers.* »

(75) Le texte porte و الا قتلناكم. Dans le manuscrit de Nowaïri, on lit قاتلناكم « Nous allons vous « combattre. »

(76) Nowaïri ajoute : « Ils lui dirent : Nous désirons des chevaux de poste; il leur répondit : « descendez, et prenez-en. Ils descendirent en effet; et le sultan s'assit aux pieds du *wâli*, qui était « alors couché. »

joint au *zimam* des palais زمام الادر (77) de passer constamment la nuit derrière la porte secrète باب السرّ. Il frappa à cette porte, en indiquant les signes العلايم dont il

(77) Abou'lmahâsen (man. 661, fol. 208 r°), parlant des divers titres usités en Égypte, et à la fin desquels se trouvait le mot persan دار, qui, dit-il, signifie ماسك *celui qui possède*, ajoute : « ce « n'est pas, comme le croit le vulgaire en Égypte, le mot دار qui désigne *une maison*. C'est ainsi, « qu'en parlant du *zimam*, ils le nomment *zimam-aladour* زمام الادر (le zimam des palais), tandis « que régulièrement, il faudrait écrire *zimam-dar* (celui qui tient la bride) : لاما يفهمه عوام المصريين ان دار هى الدار التى يسكن بها كما يقولون فى حق الزمام زمام الادر و صوابه زمام دار. Makrizi, parlant des chambrées حجر où l'on élevait des jeunes gens destinés pour le service militaire (m. 682, fol. 248 r°), dit : جعل لكل ماية زماما و نقيبا « Il établit, pour chaque centaine de ces jeunes gens, « un *zimam* et un *nakib*. » Et (*ibid.*) : جهزهم مع الزمام الاكبر « Il les envoya avec le principal « *zimam*. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (tom. II, f. 85), on lit : الامير عبد اللطيف الزمام « L'émir Abd-allatif, le *zimam*. » Dans l'ouvrage de Khalil-Dâheri (man. arab. 695, fol. 247 r°), on trouve les détails suivants : زمام الادر الشريفة هو طواشى . . . سمى زماما لان تعلق جميع الادر الشريفة بيده « Le *zimam* des palais augustes était un eunuque, ainsi nommé parce que c'était lui « qui avait la haute main sur tout ce qui concernait ces palais. » L'auteur de l'ouvrage intitulé *Diwan-alinschâ* (man. 1573, fol. 127 r°), voulant expliquer l'expression زمام دار, en donne une étymologie qui me paraît complétement inadmissible. Suivant cet écrivain : الزمام اصله زنان دار مركب من لفظتين فارسيتين فزنان النساء و دار ممسك اى ممسك النساء والعامة يظنون ان زمام بمعنى قايد وهو اكبر الخدام يخاطب الملك عن تعلقات الحريم واولاد الملوك و يستدعى ما يحتجن اليه و يستاذن على تزويج الخوندات والمعتقات و له اتباع من الخدام بباب الستارة من تحت امره يتصرفون فيما يصرفهم فيه من الوظايف « Le mot *zimam*, que l'on écrivait primi- « tivement *zenân-dâr*, est composé de deux termes persans. *Zenan* désigne les *femmes*, et *dâr* le « *gardien* ; de manière que *zenân-dar* doit se traduire par *gardien des femmes*. Le vulgaire s'imagine « que le mot *zimam* signifie *général*. On donne ce titre au principal eunuque. C'est lui qui confère « avec le souverain, pour tout ce qui concerne les femmes ou les enfants des princes, qui fait venir « les objets dont les uns et les autres peuvent avoir besoin, et qui prend les ordres du monarque, « pour le mariage des princesses ou des esclaves affranchies. Il a des subordonnés, qui font partie « des eunuques placés à la *porte du rideau*. Ils sont entièrement sous sa dépendance, et remplissent « les fonctions qu'il leur confie. » Le mot *zimamiah* زمامية désigne l'*emploi du zimâm*. On lit dans l'histoire d'Ebn-Aïas (tom. II, fol. 85) : وظيفة الزمامية هى شاغرة « L'office du *Zimamiah* était « alors vacant. » Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. V, fol. 62 r°) ولى مكانه فى الزمامية « Il « remplit à sa place les fonctions de *zimâm*. » J'ai déjà insinué que l'étymologie donnée par l'auteur du *Diwan-alinschâ* me semblait complétement fausse ; car le mot *zimam* a peu de rapport avec celui de *zenân*. D'ailleurs, le premier de ces deux titres ne s'appliquait pas exclusivement à un eunuque chargé du soin des femmes : nous avons vu qu'on le donnait également à une espèce de surveillant, qui soignait l'éducation des jeunes pages. On lit dans le *Fakihat-alkholafâ* d'Ebn-Arabschah (p. 202) : الموقّع و الزمام « Le fonctionnaire chargé des apostilles, et le *zimam*. » Dans le même ouvrage

était convenu avec le *zimam*. Celui-ci ouvrit aussitôt la porte, et le sultan entra avec ses compagnons de voyage. Il séjournèrent dans ce château, le mardi, le mercredi et le jeudi, vingt-unième jour du mois de Schaban. Personne, à l'exception du *zimam*, ne savait l'arrivée du sultan. Ce prince prenait plaisir à voir les émirs faire courir leurs chevaux. Lorsque le jeudi, suivant l'usage, on présenta un cheval à Melik-Saïd, l'*émir-akhor* en amena un autre pour le sultan. Au moment où Melik-Saïd sortait du palais pour monter à cheval, il aperçut le sultan qui venait à lui. Saisi de respect, il s'empressa de baiser la terre. Le sultan monta à cheval, et sortit à l'improviste. Il faisait alors un temps sombre. Les émirs, mécontens de ces procédés insolites, portèrent la main à la garde de leurs épées, et vinrent observer de près le visage du sultan. Ce prince séjourna au château le reste du jeudi, et le vendredi. Le samedi, il joua à la paume. Le dimanche, il se rendit à Misr (Fostat), où il vit lancer à l'eau des galères الشوانى. Après quoi, montant sur des barques حراريق, il retourna au château. La nuit du lundi, vingt-cinquième jour du mois de Schaban, il partit du château, sur les chevaux de la poste البريد, et regagna son campement de *Kharbat-allosous* خربة اللصوص. Voilà

(pag. 64) : زمام الامام خليفة الانام راى فى المنام « Le *zimam* de l'imam, du khalife, vit en songe. » Et plus bas (*Ib.*) : ضحك الزمام « Le *zimam* se mit à rire. » Ce que dit Abou'lmahâsen, relativement au mot زمام دار, ne me paraît pas devoir être admis ; et je crois que dans cette expression, le terme دار n'est point le mot persan, mais le mot arabe qui désigne *un palais*. On peut, je pense, supposer avec assez de vraisemblance, que le mot زمام qui signifie *frein, bride*, a signifié par extension, *celui qui tient les rênes, un directeur*. On lit dans le *Mesalek-alabsar* (m. ar. 1372, f. 87 v°) : صار لاهله اماما و على جدّه و هزله زماما « Il était, pour son peuple, un imam, un guide dans les « affaires sérieuses comme dans celles qui étaient frivoles. » Dans le *Yetimah* (man. 1370, f. 365 r°) : كان . . . زمامها « Il fut son guide. » Dans d'autres contrées que l'Égypte, le terme زمام désigne *une branche d'administration*. On lit dans les Voyages d'Ebn-Batoutah (manuscrit, fol. 134 r°) : انهم اثنى عشر الفا فى زمام العسكرية « Ils étaient douze mille employés dans l'administration mi- « litaire. » Imad-eddin-Isfahâni (*Histoire des Seldjoucides*, fol. 53 r°), indique صاحب ديوان الزمام « Le chef du bureau du *zimam*. » Dans un ouvrage de Masoudi, ce mot est plusieurs fois au pluriel. On y lit (*Tenbih*, man. de Saint-Germ., 337, fol. 190 v°) : ولى الازمّة و الخاتم. Plus loin (*ib.*) : اقرّ الربيع على دواوين الازمّة « Il confirma Rebi dans la charge de chef des bureaux des « *zimam*. » Et enfin (*ibid.*) : قلد موسى ديوان الازمة « Il mit Mousa à la tête du bureau des *zimam*. » De là s'est formé le terme زمامى qui désigne celui *qui est employé à des fonctions de ce genre*. Dans les voyages d'Ebn-Batoutah le mot زماميون est rendu par المفردون ou المتفردون (f. 90 r° et 114 r°). On y lit : استحضر صاحب الحصين و المفردين و هم الزماميون.

ce qui s'était passé dans l'armée de Syrie, en l'absence du sultan. Le matin qui suivit le départ du prince, l'émir Schems-eddin-Fârekâni fit accroire aux émirs que le sultan, par suite d'une indisposition grave, ne pouvait recevoir personne. Ayant fait venir les médecins, il leur demanda quels remèdes il convenait d'employer à l'égard d'un malade qui se plaignait de mal de tête, d'engourdissement, de langueur et d'une soif ardente. Il leur donna à entendre que c'était le sultan qui éprouvait ces symptômes. Ils indiquèrent les médicaments qui convenaient en pareille circonstance; sur les ordres de l'émir, les *scherbedaris* الشربدارية préparèrent et apportèrent le breuvage désigné. Fârekâni entrait en personne dans la tente, afin que l'armée ne conservât aucun doute sur la réalité des faits. Dans la nuit du vendredi, vingt-neuvième jour de ce mois, le sultan étant arrivé au voisinage du *dehliz* الدهليز, enjoignit à Aïdemuri et à Djermek de se rendre à leurs tentes. Pour lui, prenant dans sa main le sac de cuir جراب du courrier, 350
et jetant une serviette فوطة sur son épaule (78), il s'avança à pied jusqu'au poste des gardes. L'un d'entre eux s'opposa à son passage, et le saisit au collet. Le sultan se débarrassa de ses mains et entra dans le *dehliz*, où il passa la nuit. Dès le matin, il manda les émirs, et les assura qu'il avait été gravement indisposé. On célébra par des réjouissances publiques la convalescence du prince. Pendant l'absence du sultan, toutes les affaires qui concernaient l'armée étaient expédiées régulièrement, et personne ne savait la vérité des faits, à l'exception de l'*atabek*, de l'*ostâdâr*, du *dewâdâr* et des principaux *djemdars*. Dans cet intervalle, on recevait des dépêches auxquelles on répondait exactement, suivant les ordres donnés par le sultan. Tout marchait comme si ce prince avait été présent, et aucune affaire ne resta en arrière. Le prince, dans ce voyage mystérieux, avait eu pour but d'inspecter ce qui se passait dans ses états, et de voir par lui-même de quelle manière son fils Melik-Saïd gouvernait l'Égypte. Ayant réussi dans son dessein, il ordonna par un édit de supprimer, dans les villes de Fostat et du Caire, ainsi que dans leur territoire, l'usage du vin, les désordres de divers genres et les courtisanes : toute la contrée se trouva délivrée de la présence du vice. On pilla les cabarets الحانات (79) où se tenaient habi-

(78) Je lis كتفه, au lieu de كفه.

(79) Le texte porte الخانات c'est-à-dire les *khans*, les *caravanserails*; mais je crois qu'il faut lire الحانات les *cabarets*. Les commentateurs de Hariri (*makam.* XII), expliquent الحانة par بيت الخمّار *maison d'un marchand de vins*. On lit dans le *Kitab-alagâni* (tom. IV, fol. 16) : الحانات

tuellement les hommes débauchés (80); on saisit les biens (81) des prostituées المفسدات, et on les retint en prison jusqu'à ce qu'elles se mariassent; des hommes vicieux furent en grand nombre condamnés à l'exil (82). Des ordres du même genre avaient été envoyés dans les différentes provinces; on abolit la contribution qui se levait sur ce honteux trafic, et les fermiers de cet impôt reçurent en échange des fonds affectés sur une branche de revenu licite.

Cependant on reçut la nouvelle qu'un tremblement de terre avait éclaté dans la province de Sis (la petite Arménie) et détruit de fond en comble la forteresse de Sarfandkar (83), ainsi que plusieurs autres places; ruiné un grand nombre de cantons, et fait périr un si grand nombre d'hommes, que la rivière avait roulé des flots de sang. On apprit aussi que les Francs avaient répandu le bruit de la mort du sultan. Sur ces entrefaites, un ambassadeur, envoyé par eux, vint demander une trêve. Quatre Mamlouks du sultan ayant pris la fuite, s'étaient retirés dans la ville d'Akka; Bibars les ayant fait réclamer, les Francs refusèrent de les rendre, à moins qu'on ne leur donnât un dédommagement. Le sultan témoigna un vif mécontentement qu'il exprima par des reproches sévères. Les Mamlouks lui furent remis, quoiqu'ils eussent embrassé la religion chrétienne; Bibars fit arrêter les ambassadeurs des Francs, qui, par ses ordres, furent chargés de chaînes. Il écrivit aux gouverneurs des différentes places que la paix était rompue. L'émir Akousch-Schemschi fit une expédition sur le territoire des Francs, égorgea ou emmena en captivité beaucoup de monde. Le sultan, de son côté, se mit en marche le vingtième jour du mois de Ramadan, se dirigea du côté de Sour (Tyr),

جمع الحانة وهي الموضع الذي يباع فيه الخمر « Le mot *hânât* est le pluriel de *hânah* qui désigne « le lieu où l'on vend du vin. » Dans le même ouvrage (tom. III, fol. 35 r°) : توجه الى الحانة « Il se « rendit au cabaret. » Ailleurs (tom. I, fol. 334 r°) : ربما شربت فى حانته « Plusieurs fois, j'avais « bu dans son cabaret. » Dans la *Chronique d'Otbi* (f. 244 v°) : بطلت الحانات « Les cabarets furent « supprimés. » La glose marginale explique حانة par بيت الخمّار. Dans le *Kitab-arraoudatain* (man. 707 A, f. 136 r°) : وجد السلطان عسكر الموصل كالحانة من كثرة الخمور والبرابط والعيدان والجنوك والمغنيين والمغنيات « Le sultan trouva que le camp de Mausel (Mosul) ressemblait à « un cabaret, tant on y voyait de vin, de lyres, de luths, de cymballes, de musiciens et de musi- « ciennes. »

(80) Je lis التى جرت عادة اهل الفساد بالاقامة بها, au lieu de والاقامة بها.

(81) Je lis اموال, au lieu de احوال.

(82) Je lis نفى, au lieu de نقى.

(83) Je lis avec Nowaïri سرفندكار, au lieu de سمرقند que présente le manuscrit

tua ou enleva quantité d'ennemis, après quoi il regagna son camp. Au bout de quelque temps, il fit partir un corps de troupes pour enlever les récoltes et intercepter les convois qui pouvaient arriver à Sour.

Le vingt-sixième jour du même mois, les officiers du sultan prirent possession de Balatonos بلاطنس (84), qui est une forteresse considérable; le même jour, des troupes parties de Birah prirent la route de Karkar كركر, brûlèrent tout sur leur passage et enlevèrent un grand butin. Elles s'emparèrent d'une place, située entre cette ville et Kakhta كختا, en massacrèrent la garnison, et y recueillirent un butin prodigieux, sur lequel ils prélevèrent le cinquième pour le fisc.

Cependant la division éclata à la Mecque, entre le schérif Nedjm-eddin-Abou-Nemi et son oncle paternel, le schérif Beha-eddin-Edris, émir de cette ville; mais 351
bientôt ils se réconcilièrent. Le sultan leur assigna, à l'un et à l'autre, un revenu annuel de mille pièces d'argent الف نقرة, sous la condition que l'on n'exigerait de personne, à la Mecque, aucun droit مكس; que tout le monde, sans exception, serait admis à visiter la maison sainte البيت; que les marchands n'éprouveraient aucune vexation; que la *khotbah* serait faite au nom du sultan, sur le territoire sacré الحرم et les lieux consacrés par la religion المشاعر; que la monnaie serait également frappée au nom de ce prince. Les deux schérifs reçurent un diplôme تقليد, qui leur garantissait le titre d'*émir*, et on remit à leurs

(84) L'auteur de la Vie de Bibars (man. 803, fol. 124 v°), et le prétendu Hasan-ben-Ibrahîm (fol. 200 v°), donnent sur ces événements des détails plus étendus. « Modaffer-eddin (ou Izz-eddin), « Othman, fils de Mankoures, prince de Sahioun صهيون s'était emparé de la ville de Balatonos, à « l'époque des conquêtes des Tatars. Melik-Dâher étant monté sur le trône, réclama cette place. « Le possesseur éludait la demande et donnait des réponses évasives. La négociation se prolongea « sans amener aucun résultat satisfaisant. Le sultan écrivit alors aux Turcomans, et leur enjoignit « de faire des courses sur le territoire de la ville. Ils obéirent et portèrent partout le ravage et la « désolation. Othman, se voyant aux prises avec ces féroces ennemis, députa vers le sultan son fils « et le kadi de la ville. Il demanda qu'on lui accordât, à titre d'aumônes, un bourg, dont le revenu « pût le faire vivre, lui et sa famille. On lui assigna le bourg nommé Hama الحماء, situé sur le terri- « toire de Schaïzar. Le sultan lui en concéda la possession par un acte écrit, revêtu de son serment. « Alors Othman livra la ville. » Au rapport de Hasan-ben-Ibrahîm, le sultan accorda à Othman, en échange de Balatonos, plusieurs villes du territoire de Sahioun. » Suivant un autre récit, il eut en partage cinq bourgs, dont le revenu produisait trente mille dirhems. Parmi les émirs de Syrie qui, en l'année 678 (de J. C. 1279), reconnurent pour sultan l'émir Sonkor aschkar, on compta le gouverneur نايب de Sahioun, de Burziah, de Balatonos (Nowaïri, *Vie de Kelaoun*, f. 108 r°).

délégués نوابهما, les biens الاوقاف appartenant à la ville sainte, et qui se trouvaient en Égypte et en Syrie.

Le schérif Schems-eddin, kadi, *khatib* (prédicateur) et vizir de Médine المدينة النبوية, étant arrivé à la cour, en qualité d'ambassadeur de l'émir Izz-eddin-Djemaz, émir de cette ville, le sultan lui rendit les chameaux qui avaient été enlevés aux schérifs de Médine par Ahmed-ben-Hadji, et qui étaient au nombre d'environ trois mille. Il le chargea de les faire remettre aux propriétaires de ces animaux.

Ce même mois, on vit arriver l'eunuque الطواشى Kemâl-eddin-Mohsin-Sâlehi, *scheïkh* (supérieur) des serviteurs du tombeau du prophète الحجرة النبوية. Le sultan le combla d'honneurs, lui fit dresser une tente d'étoffes بشقة à la porte du *dehliz*, et lui donna en présent plus de deux cent mille dirhems (85). L'eunuque, le kadi et les chameaux partirent avec la caravane de Syrie, et l'on envoya, en même temps, les voiles destinés pour la Mecque et pour Médine. Sur ces entrefaites, un ambassadeur, député par les Francs de Beïrout, vint offrir à Bibars un présent, et plusieurs prisonniers musulmans, qui furent mis en liberté à la porte du *dehliz*. Le prince consentit à accorder une trêve.

Bientôt après, l'émir Scherf-eddin-Isa-ben-Mohannâ se présenta dans le *dehliz*, accompagné d'une troupe d'émirs arabes. Le sultan lui fit accroire qu'il méditait une expédition dans l'Irak, et lui enjoignit de se tenir prêt, afin de partir aussitôt qu'il serait appelé. L'émir, sur l'ordre du sultan, reprit la route du canton qu'il habitait; mais le prince avait formé secrètement un autre projet, celui de faire le voyage du Hedjâz.

Sur ces entrefaites, il donna à Nâser-eddin-Mohammed, fils de l'émir Izz-eddin-Aïdemur-Halebi, le titre d'*émir de quarante cavaliers*. Les émirs Kelaoun, Ougan (Igan), Baïsari, et Bektasch-Fakhri, l'*émir silah*, reçurent l'ordre d'aller en personne prendre possession des biens de Halebi, au nom des héritiers du mort; mais le sultan ne s'appropria rien de cette immense succession.

Au commencement du mois de Schewal, ce prince, qui était bien décidé à entreprendre le voyage du Hedjâz, distribua à toute son armée des gratifications pécuniaires (86). Un corps de troupes, commandé par l'émir Akousch-Roumi, le *silah-dar*, fut destiné à escorter le sultan. Le reste des troupes, sous la con-

(85) Je lis اجاز له, au lieu de نازله.
(86) Je lis انفق, au lieu de اتفق.

duite de l'émir Ak-sonkor-Fârekâni, l'*ostâdar*, ayant reçu l'ordre de se rendre à Damas, vint camper en dehors de cette ville, et y établit sa résidence. Bientôt, le sultan partit pour le pélerinage, ayant avec lui l'émir Bedr-eddin, le *khazindar* (trésorier) le *kadi-alkodat* Sadr-eddin-Soleïman le *hânefi*, Fakr-eddin-ben-Lokhman, Tadj-eddin-ben-alathir بن الاثير, et environ trois cents mamlouks, ou soldats de la *halkah*. A la tête de ce cortége, il s'avança vers Karak, comme s'il n'avait eu d'autre intention que de chasser. Personne n'osait dire que le prince avait dessein de se rendre dans le Hedjâz. En effet, l'émir Djemâl-eddin-ben-Daïah الداية, le *hâdjeb* (chambellan), ayant écrit au sultan : « Je désire faire avec 352
vous le voyage du Hedjâz, » Bibars lui fit couper la langue; et, depuis ce moment, personne ne se permit un seul mot sur ce sujet. Le sultan étant parti de Fawar الفوار, le jeudi, vingt-cinquième jour du mois, arriva à Karak le premier jour de Dhou'lkadah. Il avait pris ses mesures dans le plus grand secret, et sans rien communiquer à personne; il avait envoyé le biscuit البشماط (87), la farine, les outres, les boissons, ainsi que les Arabes qui devaient l'accompagner, et ceux qui devaient stationner dans les lieux de halte. Personne n'avait vent de tous ces préparatifs. En arrivant à Karak, le sultan trouva que ses ordres avaient été parfaitement exécutés. Il fit distribuer aux soldats qui l'accompagnaient une quantité d'orge suffisante. Les bagages se mirent en marche le quatrième jour du mois. Le sultan les suivit de près, étant parti le six, accompagné de tout son cortége. Il vint descendre à Schaubak, en recommandant que l'on gardât, sur ce qui le concernait, un silence absolu; il se remit en marche le onzième jour du mois. La poste partit pour l'Égypte. Des lettres, confiées à des Arabes, furent apportées au sultan, par la route de Karak, et il expédia de là les réponses. Il arriva à Médine le vingt-cinquième jour du mois. Les deux émirs de cette ville, Djemaz et Mâlek, loin de faire aucune résistance, prirent aussitôt la fuite. Le sultan quitta cette place le 27, prit le vêtement appelé *ihram*, et fit son entrée à la Mecque, le quinzième jour du mois de Dhou'lhidjah. Il avait eu soin de remettre à ses principaux courtisans une somme d'argent, afin qu'ils pussent en faire des aumônes secrètes. Lui-même distribua de nombreux vêtements aux habitants des deux villes saintes. Il se montrait comme un simple particulier, n'ayant auprès de lui personne pour le soustraire à des visites

(87) On lit dans un passage de notre auteur (man. 672, pag. 1115) : حملت الغلال الى الطحانين لعمل البشماط « On porta les grains aux meuniers, pour qu'ils fabriquassent du biscuit. »

importunes, et n'ayant d'autre garde que Dieu; il était toujours seul, occupé à faire sa prière, ou le tour de la kabah, ou les courses religieuses; il lava de ses mains la maison sainte, au milieu de la foule. Si un pélerin lui jetait son *ihram*, il le lavait, puis le lui rendait. Assis sur la porte de la kabah, il prenait par la main ceux qui se présentaient, et les aidait à monter jusqu'à cet édifice. Un homme du peuple, pour monter plus aisément, s'étant pendu à son *ihram*, le déchira et faillit renverser à terre le sultan. Ce prince voyait tout cela avec plaisir. Il attacha de sa main le voile de la kabah, et fut secondé par ses principaux courtisans; il visita tous les hommes religieux qui habitaient les deux villes sacrées. Le *kadi-alkodat* Sadr-eddin-Soleïman-ben-Abd-alhakk le *hânefi*, accompagna le sultan pendant tout le voyage. Ce prince le consultait, et s'instruisait auprès de lui des dogmes de la religion; mais, en même temps, il ne négligeait pas les soins de l'administration; et les secrétaires de la chancellerie expédiaient en son nom des dépêches pour chaque affaire. Il écrivit au souverain du Yémen, pour lui témoigner son mécontentement de quelques-unes de ses démarches; il disait dans sa lettre : « J'ai tracé ces lignes dans la ville sainte de la Mecque, où je suis « arrivé en dix-sept pas (c'est-à-dire, en autant de journées de marche); » il ajoutait : « Le véritable monarque est celui qui combat pour les intérêts de Dieu avec « tout le zèle que cette cause mérite, et qui sacrifie sa vie elle-même pour le sou- « tien de la religion. Si tu es vraiment roi, pars, va affronter les Tatars. » Le sultan combla de marques de bienveillance les deux émirs de la Mecque, l'émir de Ianbo, celui de Khalis خليص, et les principaux personnages du Hedjâz. Les
353 deux émirs de la Mecque reçurent de lui des diplômes en bonne forme. Tous deux ayant demandé un *naïb* (gouverneur) qui pût les appuyer d'une manière efficace, le sultan désigna comme *naïb de la Mecque* l'émir Schems-eddin-Merwan, *émir-djandar*. Il voulut que cet officier eût sous sa juridiction tout ce qui concernait les deux émirs, et exerçât une autorité pleine et entière; il accorda aux émirs de la Mecque un accroissement annuel de revenu en argent et en grains, afin que tout le monde fût admis gratuitement à visiter la maison sainte (88). Lorsqu'il eût accompli toutes les pratiques du pélerinage, il partit de

(88) On lit dans le texte بسبب تسبيل البيت للناس. Le verbe سَبَّل à la seconde conjugaison, signifie : *Accorder une chose gratuitement*. Un autre passage du même historien (t. I, p. 422) offre ces mots: ادر يسبّل زيارة البيت الحرام للزايرين « Afin d'accorder gratuitement aux pélerins le privilége

la Mecque le treizième jour du mois, et arriva, le 20 à Médine, où il passa la nuit. Le lendemain, il se remit en route, accompagné d'un cortége peu nombreux, pressa sa marche, et arriva à Karak, le matin du lundi, dernier jour du mois. Personne n'était prévenu de sa marche; on ne l'apprit qu'au moment où il se trouvait près du tombeau de Djafar-Taïar الطيار, qui venait de mourir. Là, toute la foule rencontra le prince. Il fit son entrée dans la ville de Karak, vêtu d'un *abâh* عباءة (89), et monté sur un chameau. Il n'y séjourna qu'une nuit, et en partit dès le lendemain (90).

Cette année vit mourir : 1° Nour-eddin-Abou'lhosaïn-Ali-ben-Abd-allah-ben-Ibrahim, le grammairien, connu sous le nom de Sibouaïh-ben-Magrebi (Sibouaïh du Magreb), qui mourut au Caire, à l'âge de soixante-sept ans. Il est auteur d'excellentes poésies; 2° le *scheïkh* (chef) des médecins de Damas, Scherf-eddin-Abou'lhosaïn-Ali-ben-Iousouf-ben-Haïderah-Rahbi; on a de lui de fort beaux vers (91); 3° Izz-eddin-Aïdemur-Halebi, le *naïb-assaltanet* نايب السلطنة

« de visiter la maison sacrée. » Dans la *Vie de Bibars* de Nowaïri, on lit (fol. 42 r°) : سبّل البيت الشريف لساير الناس « Il accorda gratuitement à tout le monde l'entrée de la maison auguste. »

(89) On lit dans un vers d'un poëte que cite le *Dorret-algawas*, de Hariri (f. 13 r°) : لبس العباءة « L'action de revêtir un *abah*. » Dans le *Kitab-alagâni* (tom. III, f. 9 v°) : وضعت له عباءة فجلس عليها « On plaça pour lui un *abah*, sur lequel il s'assit. » Sur ce genre de vêtement, que portent les Arabes, on peut consulter Russell (*The history of Aleppo*, t. II, p. 21); Darvieux (*Mémoires*, t. III, pag. 9, 289, 291); un *Voyage en Orient*, fait en 1621 (pag. 345); Ferrières-Sauvebœuf (*Voyages*, tom. II, pag. 96); M. Mengin (*Histoire d'Égypte*, t. II, pag. 174); Niebuhr (*Description de l'Arabie*, pag. 393); Pagès (*Voyage autour du Monde*, tom. I, pag. 298), etc.

(90) Cette année, au rapport d'Abou'lmahâsen (man. 661, fol. 218 v°), la hauteur primitive du Nil fut de quatre coudées, vingt doigts. La crue s'éleva à dix-huit coudées. Au rapport du prétendu Hasan-ben-Ibrahim (fol. 201 r°) dans les derniers jours du mois Dhou'lhidjah de cette année, il souffla en Égypte un vent impétueux, qui submergea dans le Nil deux cents barques, et causa la mort d'un grand nombre d'hommes. Ce vent fut suivi d'une pluie extrêmement forte. On éprouva en Syrie une gelée qui fit périr les fruits.

(91) Au rapport du prétendu Hasan-ben-Ibrahim (man. non. catalogué, fol. 201 r°), ce médecin était professeur du collége appelé Dakhwariah الدخوارية. Il avait été nommé à cette place en considération de son mérite éminent, par le testament du fondateur. Le même historien lui attribue les vers suivants :

ينساق بنو الدنيا الى الحتف عنوة * لا يشعر الباقى بحالة من عضى (lis. مضى)
كانهم الانعام فى جهل بعضها * بما تم من سفك الدماء على البعض

« Les enfants du monde sont conduits par une force irrésistible à la mort; ceux qui restent ignorent le destin de ceux qui ne sont plus;

(vice-roi). Il mourut à Damas, à l'âge de soixante et quelques années (92); 4° l'émir Asad-eddin-Soleïman-ben-Daoud-Hadhabani. Il avait, par esprit de désintéressement religieux, quitté le service du prince. C'était un homme de mérite, qui faisait bien les vers; 5° Medj-eddin-Abou-Mohammed-Abd-elmoudjid-ben-Abou'lfaradj, qui mourut à Damas.

Le premier jour du mois de Moharrem, le sultan fit, dans la ville de Karak, la prière du vendredi. Puis il se mit en marche, accompagné de cent cavaliers, dont chacun avait un cheval de main, et prit la route de Damas. Tout le monde, en Égypte et en Syrie, ignorait ce que faisait le sultan, et ne savait si ce prince était dans la Syrie, dans le Hedjâz, ou ailleurs. Et par suite du respect et de la crainte qu'il imposait, nul n'osait dire un mot sur cette matière. Lorsque le sultan fut arrivé dans le voisinage de Damas, il fit partir pour cette ville, sur un des chevaux de poste, un de ses principaux courtisans, chargé d'une lettre par laquelle le prince annonçait qu'il était revenu sain et sauf, après avoir accompli le pélerinage. L'émir Djemal-eddin-Nedjibi, *naïb* (gouverneur) de Damas, avait convoqué les émirs et d'autres personnes pour entendre la lecture des lettres; au milieu de

AN 668

« On croirait voir des moutons : car, une partie d'entre eux ne se doute pas que l'on a déjà versé « le sang des autres. »

(92) Le grand émir Izz-eddin-Aïdemur-ben-Abd-allah-Halebi-Sâlehi était un des principaux émirs, un de ceux qui avaient possédé au plus haut degré la faveur des souverains. Il conserva son crédit à la cour de Bibars. Ce prince avait en lui une extrême confiance, et le choisissait constamment pour remplir, en son absence, les fonctions de *naïb* (vice-roi) en Égypte. Il l'avait, cette année, amené avec lui en Syrie. Cet émir, quoique peu instruit, jouit pendant toute sa carrière d'une prospérité constante. Au rapport de Nowaïri, lorsque Bibars sortit de Damas pour aller recevoir l'ambassadeur d'Abaga, khan des Mongols, il avait auprès de lui Aïdemur. Celui-ci, voyant que le prince s'arrêtait plus longtemps qu'il n'avait cru, demanda un congé et retourna à Damas, pour inspecter ses propriétés. Le sultan, lors de son retour dans cette ville, fit à l'émir des présents considérables. Bientôt après, il alla visiter un fakir qui habitait sur la montagne de Sâlehieh. Il avait avec lui l'émir Izz-eddin, qui s'arrêta pour renouveller son ablution. Le scheïkh dit au sultan : « cet homme-là ne sortira pas de Damas, et mourra sous peu de jours. » L'émir, qui était alors plein de force, tomba malade le second jour qui suivit cette entrevue, et mourut dans la citadelle de Damas, le jeudi septième jour du mois de Schaban. Il fut enterré dans le mausolée situé au voisinage de la mosquée de l'émir Isâ-ben-Iagmour. Le sultan assista à ses funérailles, qui eurent lieu dans la principale mosquée de Damas. Aïdemur possédait une fortune immense. Il laissa après lui, en propriétés territoriales, en argent monnoyé, chevaux, mulets, chameaux et objets précieux de tout genre, une valeur incalculable. Il avait, en mourant, désigné le sultan pour son exécuteur testamentaire; et le prince, comme on l'a vu, répondit à cette preuve de confiance, en assurant aux enfants de l'émir la possession pleine et entière des biens de leur père.

cette lecture, on apprit que le sultan était dans le *meïdan* (l'hippodrôme). Tous les émirs s'empressèrent de se rendre auprès de lui. Le prince était seul, et avait remis son cheval à un des crieurs du marché aux chevaux. Le *naïb* baisa la terre devant lui. Dans ce moment, arriva l'émir Ak-sonkor, l'*ostâdar*, accompagné des émirs égyptiens. Le sultan prit quelque nourriture, puis se leva pour aller se reposer; tout le monde se retira. Mais bientôt, le prince monta à cheval, 354
suivi d'un cortége peu nombreux, et prit la route d'Alep. Les émirs de Damas étant venus pour présenter leur hommage, ne trouvèrent plus personne : lorsque le sultan fit son entrée dans Alep, les émirs étaient réunis dans une marche publique et solennelle. Il s'avança vers eux, sans être reconnu de personne. Enfin, l'un d'entre eux ayant jugé que c'était le prince, tous s'empressèrent de descendre de cheval et de baiser la terre. Le sultan entra dans la maison du *naïb-assaltanah* (gouverneur), et alla examiner l'état de la citadelle. Il quitta Alep, sans avoir été reconnu de personne, et fut de retour à Damas le treizième jour du mois. Il y joua à la paume; puis, il monta à cheval, au milieu de la nuit, et se rendit à *Kouds* (Jérusalem). Ensuite, il visita Khalil (Hebron), où il distribua d'abondantes aumônes. Les troupes égyptiennes étaient parties de Damas, sous la conduite de l'émir Ak-sonkor-Fârekâni, et étaient venues camper à Tell-aladjoul تل العجول. Le sultan, de son côté, quitta Jérusalem, et se rendit à Tell-aladjoul. Tous ces voyages eurent lieu dans l'espace de vingt jours, pendant lesquels il ne changea pas le turban qu'il avait porté durant le pélerinage. Il quitta Tell-aladjoul, à la tête de l'armée, le vingt-unième jour du mois, et se dirigea vers le Caire. Melik-Saïd vint à sa rencontre jusqu'à Sâlehieh, et les deux princes arrivèrent ensemble au château de la Montagne. Le sultan y séjourna jusqu'au douzième jour du mois de Safar. Il en partit, accompagné des émirs et des commandants المقدمون, monta avec eux sur des barques, et prit la route de Tarraneh; puis, il s'enfonça dans le désert, et ordonna aux chasseurs de se former en cercle حلقة. On amena au *dehliz* (la tente royale) trois cents gazelles et quinze autruches. Le sultan donna, pour chaque gazelle, un *bagletak* بغلطاق (93) de petit gris; et, pour chaque autruche,

(93) Le mot بغلطاق, qui est quelquefois écrit بغلوطاق, et qui fait au pluriel بغالطيق ou بغالطق, désigne *une sorte de veste*. On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (article *des Marchés*, man. 682, fol. 334 v°) : استجد الامير سلار فى ايام الملك الناصر محمد القبا الذى يعرف بالسلارى وكان قبل ذلك يعرف ببغلوطاق « Sous le règne de Melik-Nâser-Mohammed, l'émir « Selar mit en vogue le genre de veste, appelé *selari*, que l'on désignait auparavant par le mot de

un cheval précieux, tout sellé et bridé. Il fit son entrée dans Alexandrie, le vingt-unième jour du mois. Il avait été précédé dans cette ville par le *sâheb* (vizir) Beha-eddin-ben-Hinna, qui s'était occupé à recueillir de l'argent et des étoffes. Le sultan revêtit les émirs de *khilah* (vestes d'honneur) et leur envoya des habits تعابى (94), et des gratifications pécuniaires نفقة. Il joua à la paume, en dehors de la ville; puis il prit la route de Hammâmat الحمامات. Il vint camper dans le lieu nommé Liounah الليونة, qu'il acheta du *wakil* (l'agent) du trésor. Là ayant appris que les Tatars s'étaient mis en campagne, de concert avec les Francs du *Sâhel*, il retourna au château de la Montagne. Cependant, on reçut la nouvelle que les Tatars avaient fait une incursion sur le territoire de Sadjour الساجور, ville située non loin d'Alep. Le sultan fit partir un corps de troupes sous la conduite de l'émir Ala-eddin-Bondokdâri, et recommanda à cet officier de se tenir sur la frontière de Syrie, et d'être toujours prêt à marcher. Il quitta le château de la Montagne, la nuit du lundi, vingt-unième jour du mois de Rebi-premier, accompagné d'un petit nombre de personnes. Il arriva d'abord à Gazah, puis fit son entrée à Damas, le septième jour de Rebi-second. Le cortége du prince avait, sur la route, extrêmement souffert du froid. Le sultan vint camper en dehors de Damas. Là, il apprit que les Tatars, au premier bruit de sa marche, s'étaient hâtés de prendre la fuite; car, par l'effet d'une inspiration divine, tout le monde était persuadé que la seule présence du sultan équivalait à celle de troupes nombreuses,

« *bagloutak*. » Et plus bas (fol. 335 v°) : بغلطاق. Dans le *Mesalek-alabsar* (man. 583, fol. 176 v°) : يلبس البغالطق من تحت فراجيهم « On revêt les *bagletak* sous les robes appelées *ferdjiah*. » Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom II, fol. 28 A, v°) : رمى على المغنى بغلطاقه وهو ابيض قطن بعلبكى « Il jeta sur le musicien son *bagletak*, qui était blanc, et fait de coton de Balbek. » Dans le même passage, on trouve le pluriel بغالطيق. Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. ar. 271, f. 133 r°) : اودعت عند يهودى بغلطاق كله جوهر « Elle avait déposé chez un juif, un *bagletak*, « qui était formé tout entier de pierreries. » Plus loin (*ibid.*) : كان فى البغلطاق بضع عشرة درة « Le « *bagletak* offrait plus de dix perles. »

(94) Le mot تعبية, qui fait au pluriel تعابى signifie, probablement, *une pièce d'étoffe*. On lit dans un passage de notre historien (man. 672, pag. 846) : رسم لامراة كل امير من الامراء بتعبية قماش « Il assigna à la femme de chacun des émirs une pièce d'étoffe. Ailleurs (pag. 1229) : بعثوا الى الامراء التقادم من الخيول والتعابى القماش « Ils envoyèrent aux émirs des présents de chevaux et « des pièces d'étoffe. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Aboul'mahâsen (man. 663, fol. 96 v°) : ثلاثون تعبية قماش « Trente pièces d'étoffe. » Dans la *Vie de Bibars* de Nowaïri (fol. 42 v°) : جهز الاموال و التعابى من الاقمشة « Il envoya des sommes d'argent, et des pièces d'étoffe. » Et plus loin (*ibid.*) : انعم عليهم بالتعابى والنفقات « Il leur donna des vêtements et des gratifications pécuniaires. »

et suffisait pour vaincre les ennemis; que son nom avait la vertu de repousser partout les infidèles. On apprit que des Francs, réunis en corps d'armée, étaient partis de l'occident (95), et avaient député vers Abaga, fils de Houlagou, 355
pour lui annoncer qu'ils venaient sur de nombreux vaisseaux, afin se trouver dans les parages de Sis, au rendez-vous qu'il leur avait donné. Mais Dieu fit souffler un vent violent, qui détruisit un grand nombre de ces bâtiments; et l'on n'entendit plus parler des autres vaisseaux, ni des hommes qui les montaient. En même temps, on reçut la nouvelle que l'armée des Francs d'Akkâ en était sortie, et avait campé au dehors de la ville; que de là, les Francs s'étaient mis en marche, enhardis par les secours qu'ils avaient reçus de l'occident; qu'un corps d'entre eux s'avançait contre les troupes postées à Djineïn, et un autre contre celles qui occupaient Safad. Le sultan quitta Damas, sous prétexte d'aller chasser dans la prairie de Bargout مرج برغوت. Des courriers expédiés par lui eurent ordre de lui apporter des munitions de guerre, et de faire mettre en mouvement toutes les troupes de la Syrie. Elles se trouvèrent complètement réunies auprès du prince, dans la prairie de Bargout, le matin du mardi, vingt-unième jour du mois. A leur tête, il se dirigea vers le pont de Jacob جسر يعقوب, où il arriva à la fin du jour. Il en repartit la nuit même, et se trouva de grand matin à l'entrée de la prairie المرج. Il avait fait prévenir les troupes qui occupaient Aïn-Djalout عين جالوط, et celles qui étaient campées à Safad, qu'une attaque aurait lieu le vingt-deuxième jour du mois, et leur avait recommandé lorsqu'elles verraient venir à elles les Francs, de prendre la fuite. Le sultan se plaça en embuscade. Au moment où les Francs se présentèrent pour attaquer les troupes de Safad, l'émir Igan marcha à leur rencontre, suivi de l'émir Djemâl-eddin-Hâdji, et accompagné des émirs de la Syrie. Bientôt arriva l'émir Itmesch-Sadi, l'émir Kidagdi, *émir-medjlis*, qui avaient sous leurs ordres les commandants de la *halkah*. Les émirs de Syrie combattirent avec la valeur la plus brillante. Le sultan suivait de près les commandants de la *halkah;* mais, lorsqu'il les rejoignit, déjà l'ennemi était en déroute. Les cavaliers des Francs étaient renversés avec leurs chevaux sur le sol de la prairie, et l'on fit prisonniers un grand nombre de leurs chefs. Les Musulmans ne perdirent, dans ce combat, que l'émir Fakhr-eddin-Tounbaï-Faïzi.

(95) Suivant le témoignage de Nowaïri (*Vie de Bibars*, fol. 82 r°), ces Francs étaient envoyés par le roi d'Aragon.

Les nouvelles de ce succès furent envoyées dans les diverses provinces. Le sultan retourna à Safad, faisant porter devant lui les têtes des ennemis restés sur le champ de bataille. De là il se dirigea vers Damas, où il fit son entrée le vingt-sixième jour du mois, précédé par les prisonniers et par ceux qui portaient les têtes. Il fit revêtir les émirs de robes d'honneur, après quoi il se rendit à Hamah; ensuite, il prit la route de Kefertab, sans que personne connût quels étaient ses desseins. Il divisa ses troupes en plusieurs corps, laissa ses bagages; puis prenant avec lui la meilleure partie de son armée, il s'avança du côté de Markab. Les pluies qui tombaient en abondance opposant à sa marche des obstacles insurmontables, il retourna vers Hamah, et campa dix-neuf jours sous les murs de cette place. Il reprit ensuite la route de Markab. Arrivé dans le voisinage des villes des Ismaëliens, il se vit de nouveau arrêté par les pluies ainsi que par les neiges, et fut contraint de revenir sur ses pas. Il se remit en campagne le troisième jour du mois de Djoumadâ-second, à la tête de deux cents cavaliers, qui étaient sans armes (96), et fit une incursion vers le château des Curdes حصن الاكراد. Accompagné d'environ quarante cavaliers, il gravit la montagne sur laquelle s'élève cette forteresse. Les Francs réunis en grand nombre et armés de toutes pièces ملبسون (97), sortirent pour l'attaquer. Il en tua une partie,

(96) Le texte porte من غير سلاح. Dans l'ouvrage de Nowaïri (fol. 83 r°), on lit : بغير عدة. Cette leçon, qui me paraît la plus naturelle, indique, je crois, que ces cavaliers n'avaient avec eux aucune sorte de bagages, et ne portaient absolument que leurs armes. En effet, la *Vie de Bibars* (man. 803, fol 131 r°), offre ces mots من غير سلاح من ملبوس « Sans aucune armure défensive. »

(97) Le verbe لَبِس signifie souvent *se revêtir d'une cuirasse*, et la quatrième forme البس signifie : *faire que d'autres prennent la même armure;* et le participe passif مُلْبَس doit se traduire par *couvert d'une cuirasse*. On lit dans l'*Histoire d'Égypte* de Bedr-eddin-Aïntabi (m. ar. 684, f. 45 v°) : لَبِسَ و البس مماليكه « Il prit sa cuirasse, et ordonna à ses mamlouks de prendre leur armure. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. 661, f. 199 r°) : لبس العسكر « L'armée prit son armure. » Dans la *Vie de Bibars* de Nowaïri (fol. 85 v°) : العساكر لابسة « Les troupes étaient couvertes de « leur armure. » Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. II, man. 748, fol. 74 r°) : البس الامير قوصون مماليكه « L'émir Kousoun fit armer ses mamlouks. » Et ailleurs (fol. 100 r°) : البس مماليكه. Dans l'*Histoire d'Alep* de Kemâl-eddin (man. arab. 728, fol. 99 v°) : فى جميع عسكره وهم ملبسون مستعدون « Avec tous ses soldats, qui étaient revêtus de leur armure, et prêts à combattre. » Dans la *Vie de Bibars* de Nowaïri (fol. 83 r°) : خرج له جماعة من الفرنج ملبسين « Il sortit contre lui un « corps de Francs couverts de leur armure. » Dans le *Manhel-sâfi* (tom. II, fol. 33 v°) : فيهم جماعة من بنى حسين ملبسين « Parmi eux » étaient plusieurs des enfants de Hosaïn, couverts de leur

mit le reste en fuite, et le poursuivit jusqu'au bord des fossés. Là, pour témoigner le mépris qu'il faisait de l'ennemi, il s'écria : « Laissez les Francs faire une « sortie. Nous ne sommes que quarante cavaliers qui ont pour toute armure des « vestes blanches اقبية بيض. » Ensuite, il regagna son camp. Les chevaux dévastèrent les prairies et les champs du voisinage. Tous les personnages éminents, tels que le prince de Hamah et celui de Sahioun, se rendirent auprès du sultan.

356 Nedjm-eddin-Hasan-ben-Schagrat الشغراة, souverain des forteresses des Ismaëliens, ne vint point en personne, mais il envoya un député pour réclamer une diminution sur le tribut que les Ismaëliens étaient tenus de payer annuellement au trésor, en remplacement de celui qu'ils avaient précédemment payé aux Francs. Sârem-eddin-Moubarek-ben-Rida, gouverneur de la forteresse de Olaïkah العليقة, avait depuis longtemps encouru le mécontentement du sultan. Le prince de Sahioun s'entremit comme négociateur pour lui obtenir la paix, et l'engagea à se rendre à la cour. Le sultan lui conféra le commandement absolu des villes occupées par les Ismaëliens بلاد الدعوة, lui remit un *tabl-khanah* et ôta à Nedjm-eddin, ainsi qu'à son fils, le titre de chefs des Ismaëliens. Sârem-eddin se mit en marche le vingt-septième jour du mois, accompagné d'un nombreux cortége. Suivant un autre récit, ce fut Melik-Mansour, prince de Hamah, qui prit en main les intérêts de Sârem-eddin, intercéda pour lui auprès du sultan, et en obtint la grâce de cet officier. Celui-ci se rendit à la cour du prince, apportant un présent considérable,

« armure. » Plus loin (fol. 41 r°) : ركب ومعه مماليكه وهم ملبسون « Il monta à cheval, accompagné « de ses mamlouks, qui étaient couverts de leur armure. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (tom. II, man. 657, f. 227 r°) : بات جماعة من الامراء ملبسين « Plusieurs émirs passèrent la nuit, « couverts de leur armure. » Dans l'histoire d'Ebn-kadi-Schohbah (man. ar. 643, fol. 21 r°) : جماعة كثيرة من حاشيته ملبسين تحت الثياب « Plusieurs de ses serviteurs portaient une cuirasse sous « leurs vêtements. » Plus bas (fol. 79 r°) : خرج الامرا والجند وراءه ملبسين « Derrière lui marchaient « les émirs et les soldats, couverts de leurs cuirasses. » Dans les poésies d'Abou'lala (manuscr. de Scheidius, page 460), le mot لِباس désigne *une cuirasse*. Le terme لَبُوس a la même signification. On lit dans l'histoire de Bedr-eddin-Aïntabi (man. 684, fol. 153 v°) : كان معه لبوس و سلاح « Il avait « avec lui des cuirasses et des armes. » Dans l'histoire d'Ebn-kadi-Schohbah (man, 687, fol. 50 r°) : وجد عندهم لبوسا كثيرة « Il trouva chez eux de nombreuses cuirasses. » Imad-eddin-Isfahâni (m. 714, fol. 37 v°) dit, en parlant d'un guerrier : خافٍ فى لبوسه « Caché sous sa cuirasse. » Le verbe اَلْبَسَ signifie quelquefois *barder, couvrir d'un caparaçon*. On lit dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (t. II, fol. 137 r°) : قد البست تلك الفيلة العدد و البركستوانات « Les éléphants étaient couverts d'armures et de caparaçons. »

y reçut un accueil distingué, et obtint un diplôme منشور qui lui conférait la possession de toutes les forteresses des Ismaëliens, savoir : le château de Kahf قلعة الكهف, celui de Khawabi الخوابى, Mounikah المنيقة, Olaïkah العليقة, Kadamous القدموس, et Rasafah الرصافة. Il devait y commander comme délégué نايب du sultan. On lui restitua toutes les propriétés territoriales qu'il avait en Syrie, mais il fut stipulé que la ville de Masiaf avec ses dépendances appartiendrait en propre au sultan. On fit partir avec Sârem-eddin le gouverneur qui devait occuper Masiaf, et qui était l'émir Izz-eddin-Adimi. Lorsque ces deux officiers furent arrivés devant cette ville, les habitants refusèrent de la remettre à Sârem-eddin, en disant : « Nous ne la livrerons qu'au délégué نايب du sultan. » Adimi ayant déclaré qu'il était le gouverneur envoyé par le prince, on lui ouvrit les portes. Sârem-eddin se précipita sur les habitants, en massacra un grand nombre, et se mit en possession de la forteresse, vers le milieu du mois de Redjeb. Nedjm-eddin et son fils n'eurent d'autre parti à prendre que celui de la soumission. Ils demandèrent et obtinrent la permission de se rendre auprès du sultan (98). Nedjm-eddin-Hasan fit en effet ce voyage. Il était alors âgé de quatre-vingt-dix ans. Le sultan se laissa fléchir en sa faveur, le désigna pour gouverner le pays, conjointement avec Sârem-eddin-ben-Rida, et lui enjoignit de payer chaque année une contribution de vingt mille pièces d'argent. Il partit, laissant à la cour son fils Schems-eddin. Sârem-eddin-Moubarek-ben-Rida fut imposé à une somme annuelle de deux mille dinars. Ainsi, les Ismaëliens se virent forcés de payer un tribut, tandis que, naguère, ils levaient des contributions sur les différents souverains de ces contrées.

Le sultan ayant décampé de devant le château des Curdes, se rendit à Damas où il fit son entrée le vingt-huitième jour du mois. Là il reçut la nouvelle que le roi de France الفرنسيس, accompagné de plusieurs princes Francs, s'était mis en mer, et qu'on ignorait de quel côté il devait se diriger. Le sultan s'occupa avec ardeur de mettre les places fortes en état de défense, et de faire construire des vaisseaux. Puis il partit pour l'Egypte, où il arriva le second jour du mois de Schewal. Ce jour-là même on termina les travaux de la mosquée *dâheri*, construite dans le quartier de Hosaïniah, en dehors du Caire (99). Le sultan fixa les *wakf* (propriétés) qui devaient appartenir à cet édifice, et lui assigna le loyer حكر

(98) Je lis الحضور, au lieu de الحصون.

(99) Voyez Makrizi, *Description de l'Égypte*, man. 682, fol. 449 v°.

du reste du *meïdan* (l'hippodrome). Il y plaça un *khatib* (prédicateur) appartenant à la secte Hanefi.

Ce même jour, il fit partir pour les pays des Francs plusieurs ambassadeurs chargés de présents. Cette même année, le schérif Edris-ben-Katadah fut tué dans la ville de Khalis خليص, après avoir occupé seul, durant quarante jours, le gouvernement de la Mecque. Abou-Nemi, fils de son frère, resta seul en pos- 357
session du rang d'émir de cette ville.

Cette année mourut l'eunuque الطواشي Djemâl-eddin-Mouhsin-Sâlehi-Nedjmi, *scheïkh* (chef) des serviteurs الخدام attachés à la mosquée du prophète. Cette même époque vit finir la dynastie des descendants d'Abd-elmoumin, qui s'éteignit en la personne de Wâthek-Abou'lala-Edris, plus connu sous le nom d'Abou-Dabous-ben-Abd-allah-ben-Iakoub, égorgé au mois de Moharrem, par les Benou-Merin. Ceux-ci étaient une tribu berbère appelée *Hamamah* الحمامة. Ils habitaient au midi de la ville de Tâzah (100). S'étant révoltés contre les Almouwahid, les fils d'Abd-elmoumin, se livrèrent à des incursions répétées, jusqu'à ce qu'ils s'emparèrent de la ville de Fez فاس, vers l'an 630. Le premier d'entre eux qui acquit une réputation brillante, fut Abou-Bekr-ben-Abd-alhakk-ben-Mahiou, qui mourut l'an 653. Il eut pour successeur Iakoub-ben-Abd-alhakk. Celui-ci, voyant croître ses forces, mit le siége devant Maroc مراكش, où résidait Abou-Dâbous. Il s'empara de cette ville, et anéantit la puissance des descendants d'Abd-elmoumin.

Cette année vit périr 1° le *kâdi-alkodat* de Damas, Mohii-eddin-Abou'lfadl-Iahia-ben-Mohii-eddin-Abou'lmaali, surnommé Ebn-alzeki ابن الزكي, le Koreïsch, l'ommiade, de la secte de Schaféi, qui mourut au Caire à l'âge de soixante-et-douze ans; 2° le *sâheb* (vizir) Zeïn-eddin-Abou-Iousouf-Iakoub-ben-Abd-errafi, le Koraïsch, le Zobaïri, qui mourut au Caire, âgé de quatre-vingt-deux ans, après avoir été destitué, et appliqué à la torture محنته (101). Il était fort bon poëte; 3° Zeïn-

(100) Je lis في قبلي تازة, au lieu de في قبل تازة.

(101) Le verbe مَحَنَ à la huitième conjugaison, signifie *appliquer un homme à la torture*, et مِحْنَة désigne *le tourment, la torture*. On lit dans l'histoire d'Ebn-Khaldoun (tom. III, fol. 295 v°) : امتحن عليا واخذ منه الف بدرة « Il appliqua Ali à la torture, et le força de payer mille bourses. » Ailleurs (tom. VI, fol. 253 r°) : وكل امتحانه الى اعدايه « Il remit aux ennemis de cet homme le « soin de le tourmenter. » Ailleurs (fol. 267 r°) : امر بامتحانه و قتله « Il ordonna de l'appliquer à la « torture, et de le faire périr. » Plus loin (fol. 307 r°) : امتحنه بانواع العذاب « Il le tourmenta par

eddin-Abou'labbas-Ahmed-ben-Abd-aldaïm-ben-Nimet-Mokaddesi (nâtif de Jérusalem), le hanbali, qui était regardé comme le principal interprète des traditions قد انتهى اليه علو الاسناد. Il mourut à Damas, âgé de quatre-vingt-treize ans; 4° le *wali* الولى (le saint), le savant Daoud-alaëzz الاعزّ qui mourut dans le canton de Tefahna تفهنا, le vendredi, vingt-septième jour du mois de Djoumada-second, et fut enterré dans le même endroit. Son tombeau est célèbre, et l'on regarde comme un acte méritoire d'y aller en pélerinage. Cet homme se distinguait par de nombreuses vertus, et par des dons surnaturels كرامات, qui ont acquis une grande réputation, et dont le récit a été recueilli dans un volume; 5° le saint الولى, le savant, Taki-eddin-Abou'lmekârem-Abd-elselam-ben-Soltan-ben-Madjeri الماجرى, de la tribu de Hawârah. Il mourut le dimanche, huitième jour du mois de Dhou'lhidjah, dans le canton de Kalib (Kalioub) قليب. Il était orné de quantité de

« toutes sortes de supplices. » Plus bas (fol. 319 v°) : صادره على مال امتحنه عليه « Il le condamna « à payer une somme d'argent, et, pour cet effet, l'appliqua à la torture. » Ailleurs (tom. VII, fol. 238 r°) : قبض عليه وامتحنه ثم قطع لسانه وهلك فى ذلك الامتحان « Il le fit arrêter, et « l'appliqua à la torture : après quoi, il lui fit couper la langue; et le malheureux périt dans ce « supplice. » Ailleurs (fol. 272 v°) : قبض عليه وامتحنه وقتله « Il le fit arrêter, l'appliqua à la tor- « ture, et le fit mettre à mort. » Ailleurs (tom. VIII, fol. 319 r°) : قبض عليه وامتحنه واستصفى اموالـه « Il le fit arrêter, l'appliqua à la torture, et confisqua ses biens. » Plus loin (fol. 323 v°) : صادره وامتحنه « Il le condamna à une amende, et l'appliqua à la torture. » Ailleurs (fol. 324 r°) : صادره وامتحنه فمات تحت الامتحان « Il le condamna à une amende, et l'appliqua à la torture; « ce malheureux expira dans les tourments. » Et enfin (fol. 379 r°) : امتحنه قبل القتل « Il l'ap- « pliqua à la torture, avant de le faire mettre à mort. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (tom. II, man. 657, f. 157 r°) : امتحن بسبب ذلك بمكة على يد ابى الفضل « Pour ce motif, « il fut torturé, à la Mecque, par Abou'lfadl. » Dans l'*Histoire de Jérusalem* (man. ar. 713, p. 313) : طُلِبَ الى القاهرة وامتُحِن ومُنِع سكنى القدس « Il fut mandé au Caire, et appliqué à la torture. « On lui défendit de résider à Jérusalem. « Plus loin (pag. 318) : غضب السلطان عليه وامتحنه بالضرب والحبس « Le sultan, irrité contre lui, le tourmenta par la bastonnade et la prison. » Plus loin (pag. 355) : امتُحِن من السلطان بالضرب « Par ordre du sultan, il fut puni de la bastonnade. » Et enfin (pag. 380) : قبض عليه وامتحنه. Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. IV, f. 55 v°) : امتُحِن واهين « Il fut torturé, et couvert d'ignominie. » Ailleurs (tom. V, fol. 146 r°) : امتُحِن وصودر « Il fut appliqué à la torture, et condamné à une amende. » Plus loin (tom. IV, fol. 49 r°) : حصل له محنة. Dans un passage de l'historien Ebn-Djouzi (man. arab. 640, fol. 199 r°), le mot محنة est employé pour désigner *la persécution qu'éprouvèrent les Musulmans, que l'on voulait forcer de reconnaître que l'Alcoran n'était point un livre incréé.* On y lit : اختفى احمد بن حنبل فى داره ايام المحنة « Ahmed-ben-Hanbal se tint caché dans sa maison, tout le temps de la persécution. »

dons surnaturels. Il avait eu pour maître dans la vie spirituelle الطريق, le scheïkh Abou'lfatah-Wâseti, et le scheïkh Ahmed-ben-Abi'lhasan-Refaï. Son tombeau, placé à Kalib, est le but de pélerinages qui sont regardés comme méritoires (102).

Au mois de Moharrem, on reçut une lettre écrite par Bisou-Nogaï, proche parent de Bérékeh, souverain des Tatars, et le principal commandant des troupes de ce prince. Il annonçait qu'il avait embrassé la religion de l'Islamisme. On lui répondit par des félicitations et des louanges. AN 669 / 358

Cependant, on apprit que le roi de France الفرنسيس, accompagné de plusieurs princes Francs, s'était dirigé vers Tunis, et attaquait les habitants de cette ville. Le sultan écrivit au souverain de Tunis, pour lui annoncer que les armées

(102) Abou'lmahâsen (man. 661, fol. 219 r° et v°) ajoute à la nomenclature des hommes distingués que cette année vit mourir le nom d'un personnage justement célèbre, le médecin Mouwafik-eddin-Abou'labbas-Ahmed-ben-Kâsem-ben-Khalifah-Khazredji, plus connu sous la dénomination d'Ebn-Abi-Osaïbah ابن ابي اصيبعة « Il est, dit l'historien, auteur de plusieurs ouvrages, parmi lesquels « on remarque celui qui a pour titre *Tabakât-alatibbâ* طبقات الاطبّاء (les classes des médecins). « Il mourut dans la ville de Sarkhad, au mois de Djoumada-premier, à l'âge de plus de soixante-et-« dix ans. C'était un homme savant, bien versé dans la connaissance de la médecine, de la littérature, « de l'histoire. On cite de lui des vers nombreux. Tel est le poëme consacré à chanter les louanges « du *sâheb* (vizir) Amin-eddaulah, et qui commence en ces termes :

« Mon cœur est captif de leur amour, et va partout où se dirige leur marche.

« Il soupire pour le lieu nommé *Oraïb* العُريب et ses habitants, avec une passion qui semble « appartenir à l'enfer.

« Il aime la brise qui souffle le matin, et qui est chargée des parfums qu'exhalent ces beautés.

« Pour moi, après avoir été près d'elles, je me contente aujourd'hui de leur ombre qui vient « quelquefois me visiter en songe.

« Il est une jeune fille, dont les lèvres brunes sont plus douces que le miel, mais dont le fruit est « amer; elle est injuste envers ceux qui l'aiment, et ne leur accorde aucun quartier.

« Elle m'a quitté impitoyablement, et sa fuite a laissé dans mon cœur un feu vif qui le dévore « constamment.

« Par elle, mes paupières sont condamnées à une veille perpétuelle. Que signifie cette rupture, « cette antipathie? »

« Ce poëme, qui est d'une grande étendue, est tout entier sur ce ton. »

On peut voir, sur ce qui concerne Ebn-Abi-Osaïbah, Reiske (*Observationes medicæ ex Arabum monumentis*, p. 41 et suiv.); Freind (*Historia medicinæ*, pag. 480; *it.* Appendix, n° 1); M. Silvestre de Sacy (*Relation de l'Égypte*, pag. 478). Le prétendu Hasan-ben-Ibrahim (fol. 203 r°) place également dans l'année 668 (de J. C. 1269) la mort d'Ebn-Abi-Osaïbah. Il désigne l'ouvrage de ce dernier par le titre de تاريخ الاطبا *Histoire des médecins.* Il ajoute que ce livre, qui se composait de deux petits volumes, avait été légué au *meschhed* d'Abou-Arwah.

allaient se mettre en marche pour le secourir contre les Francs. En même temps, il fit dire aux Arabes de Barkah et des provinces du Magreb, de courir au secours de Tunis. Il leur recommanda de creuser des puits sur la route que les troupes devaient suivre. Il se mettait en devoir de faire partir l'armée, lorsqu'on reçut des nouvelles qui apprenaient que le roi de France الفرنسيس était mort, ainsi que son fils et une partie de son armée, que les Arabes auxiliaires étaient arrivés à Tunis, que les puits étaient creusés, et qu'enfin les Francs avaient décampé de devant Tunis, le cinquième jour de Safar.

Le septième jour de ce mois, le sultan se rendit à Askalon, afin de démolir ce qui restait de cette ville, dans la crainte qu'elle ne fût occupée par les Francs (103). Il s'établit sur cet emplacement, et travailla en personne à détruire tout ce qui subsistait encore de la citadelle et des murailles. Tout fut bientôt rasé jusqu'à terre. Le prince fut de retour au château de la Montagne, le huitième jour du mois de Rebi-premier.

Le vingt-unième jour du même mois, mourut Melik-Moudjir-Haïthoum (Haithon), fils de Constantin, roi de Sis (104). Le dixième jour du mois de Djoumada-second, le sultan partit du Caire, accompagné de son fils Melik-Saïd, et se dirigea vers la Syrie. Il fit son entrée à Damas, le huitième jour de Redjeb. De là, il s'avança vers Tarabolos (Tripoli), égorgeant ou faisant prisonniers tous ceux qui se trouvaient sur sa route. Il poussa des courses jusqu'à Safitha (105), et prit cette place sur les Francs, qui furent forcés d'évacuer la ville, au nombre de sept cents hommes, sans compter les femmes et les enfants (106). Le sultan s'empara succes-

(103) Nowaïri (fol. 43 v°) ajoute qu'il détruisit cette ville, au point de faire disparaître toutes les traces des édifices, et qu'il donna ordre de jeter les pierres dans le port.

(104) Au rapport de Nowaïri (fol. 43 v°), le vingt-septième jour du mois de Rebi-premier, on reçut une lettre écrite par Lifon, roi de Sis, et dans laquelle il annonçait que le prince Haithon, son père, avait, le vingtième jour du mois de Teschrin-premier, embrassé la vie monastique; qu'il s'était retiré dans un couvent, et avait renoncé à toutes les choses du monde; que le mardi, vingt-huitième jour du même mois, correspondant au vingt-unième jour de Rebi-premier, vers le coucher du soleil, ce prince avait cessé de vivre. Le nouveau roi se recommandait aux bontés du sultan. La réponse qui lui fut adressée contenait un compliment de condoléance sur la mort de son père, des félicitations sur son avénement au trône, et tout ce qui pouvait servir à le tranquilliser.

(105) Je lis صافيثا, au lieu de صافيا.

(106) Au rapport de Nowaïri (fol. 82 v°), le sultan ayant poussé ses courses jusque sous les murs de Safitha, les habitants de cette place demandèrent à capituler ; mais bientôt après, ils violèrent le traité. Le sultan décampa, laissant devant la ville un corps de troupes. Le commandeur كيندور

sivement des forts et des tours qui se trouvaient dans le voisinage du château des Curdes حصن الاكراد. Le neuvième jour du mois, il alla mettre le siége devant cette dernière ville. Là, il fut joint par le prince de Hamah, celui de Sahioun, et Nedjm-eddin, chef de la secte des Ismaëliens. A la fin du même mois, il fit dresser contre la place plusieurs machines de guerre; et la citadelle fut emportée de vive force, le seizième jour de Schaban. Les habitants de la ville ayant demandé une capitulation, le sultan y consentit, sous la condition qu'ils partiraient pour leur pays. Les Francs évacuèrent la place, le vingt-quatrième jour du mois. L'émir Sârem-eddin-Kâferi fut laissé dans le château des Curdes, avec le titre de *naïb* (gouverneur), et reçut l'ordre de rebâtir ce qui avait été ruiné.

Le prince d'Antarsous envoya demander la paix. Elle lui fut accordée, pour la ville d'Antarsous seulement, à l'exclusion de Safitha et de son territoire. Le sultan reprit aux Francs tout ce qu'ils avaient envahi, sous le règne de Melik-Nâser. Il exigea qu'ils renonçassent à tout ce qu'ils percevaient de droits حقوق et de partages de revenus مناصفات, sur les contrées soumises à l'Islamisme. Il statua que le territoire de Markab et ses différentes branches de revenus appartiendraient par moitié au sultan et aux Hospitaliers; que l'on ne ferait dans la ville de Markab aucune construction nouvelle. La paix fut conclue à ces conditions; et les Francs évacuèrent plusieurs forteresses, dont le sultan prit possession.

Le dix-septième jour de Ramadan, ce prince vint mettre le siége devant la forteresse d'Akkar عكار. Il fit dresser plusieurs machines de guerre, et commença les attaques. L'émir Rokn-eddin-Mankoures, le *dewadár*, fut tué par une pierre lancée d'une machine, et qui l'atteignit, tandis qu'il priait dans sa tente. Le 359
vingt-neuvième jour du mois, les Francs demandèrent à capituler, et les drapeaux du sultan furent arborés sur les tours. La garnison évacua la place, le dernier jour du mois, et le sultan y célébra la fête solennelle des Musulmans. De là, il regagna son camp, placé à Merdj المرج, d'où il écrivit au prince de Tarabolos, pour lui donner des avis, et lui recommander une extrême prudence.

Le quatrième jour de Schewal, il se mit en marche, à la tête de ses troupes,

d'Antartous députa vers le sultan, pour implorer sa clémence en faveur des frères Templiers renfermés dans Safitha. Il promettait de les engager à rendre la ville. Cette condition ayant été acceptée du sultan, les Francs, sommés par lui, évacuèrent la place, au nombre de sept cents hommes, sans compter les femmes et les enfants. Ils furent amenés en présence du prince, qui était alors campé devant le château des Curdes. Il les mit en liberté, et les fit accompagner, par une escorte, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés en lieu de sûreté.

qui étaient armées à la légère, et sans bagages. Il se dirigeait vers Tarabolos (Tripoli) lorsqu'il reçut la nouvelle que le roi d'Angleterre était arrivé à Akka, dans les derniers jours du mois de Ramadan, ayant avec lui trois cents cavaliers, huit navires بطس (107), des galères شوانى et autres bâtiments, formant un total de trente embarcations, sans compter ce qui était arrivé précédemment, sous la conduite de l'*ostadâr* (majordome) du prince; que le roi avait l'intention de faire le pélerinage de Jérusalem. Le sultan ayant cru devoir modifier ses projets, vint camper dans le voisinage de Tarabolos, et députa vers les habitants l'atabek et l'*émir-dawadâr*. Ces deux officiers s'abouchèrent avec le prince de cette ville; et, après divers événements, les Francs demandèrent la paix, et obtinrent une trève de

(107) Le mot *botsah* بُطسة désigne *un genre de navire*. On lit dans l'*Histoire d'Alep* (man. 728, fol. 218 v°) : جهّز الفرنج بطسا متعددة لمحاصرة برج الذبّان « Les Francs envoyèrent de nombreux « vaisseaux, pour assiéger la tour des mouches. » Plus bas (*ibid.*) : جعلوا على صوارى البُطس برجا « Ils élevèrent une tour sur les mâts des navires. » Ailleurs (f. 219 r°) : جعلوا فى البطسة وقودا كثيرا « Ils placèrent dans le vaisseau quantité de matières inflammables. » Dans le *Kâmel* d'Ebn-Athir (tom. VI, pag. 34) : سار اسطول المسلمين . . . فلقوا بطسة فيها نحو ثلثمايةٍ من الفرنج « La flotte des « Musulmans s'étant mise en route, rencontra un vaisseau qui renfermait environ trois cents Francs. » Plus loin (pag. 96) : وقع على بطسة كبيرة للفرنج « Il rencontra un grand vaisseau, appartenant « aux Francs. » Et enfin (p. 111) : كان معه ستّ بطس كبار « Il avait avec lui six grands vaisseaux. » Dans l'*Histoire de la conquête de Jérusalem* par Imad-eddin-Isfahâni (man. 714, fol. 134 v°) : القوا على تيّاره بُسط البطس « Ils jetèrent sur les flots de la mer les tapis des vaisseaux. » Ailleurs (f. 158 r°) : بطس للازواد والمير ناقلة « Des navires qui transportaient les vivres et les provisions. » Plus loin (*ibid.* v°) : بطسة كبيرة تشتمل على ميرة وذخيرة « Un grand navire qui contenait des vivres et des « munitions. » Voyez aussi f. 233 r°. Dans l'histoire de Nowaïri (26e partie, m. de Leyde, f. 102 v°) : وقع على بطشة (بطسة) كبيرة للفرنج. Plus loin (*ibid.*) : ظفر ببطستين « Il se rendit maître de deux « navires. » Ailleurs (f. 130 v°) : عملوا برجا من الخشب على بطشة (بطسة) كبيرة « Ils construisirent « une tour de bois, qui était élevée sur un grand navire. » Plus loin (fol. 204 r°) : عمدوا الى بطشة من البطس (بطسة) « Ils prirent un navire de la flotte. » Et (*ibid.*) : عبّوا بطشة (بطسة) ثانية « Ils équi- « pèrent un second navire. » Et enfin : البطش (البطس) الاسلامية « Les vaisseaux musulmans. » Dans l'*Histoire d'Égypte* de Hasan-ben-Omar (man. 688, fol. 75 v°) : ما اتوا به من شيني و بطسة « Tout ce « qu'ils amenèrent, de galères et de navires. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (article du *Belvédère de Maks*, m. 682, fol. 269 r°) : كسب بطسة عظيمة فيها الف و خمسماية شخص « Il s'em- « para d'un grand navire, qui portait quinze cents hommes. » Dans une *Histoire d'Égypte* (de mon manuscrit, fol. 71 r°) : وصل على بيروت مراكب كثيرة وهى ثلاثين بطسة « Il arriva au port de « Beïrout une flotte nombreuse, qui se composait de trente navires. »

dix années. L'émir Fakhr-eddin-ben-Djelban et le kadi Schems-eddin-Akhnâni, *schâhid* (témoin) du trésor, furent envoyés, avec une somme de trois mille dinars égyptiens, pour racheter les prisonniers. Le sultan regagna son camp; puis, il se rendit au château des Curdes, surveilla les travaux de construction, et régla tout ce qui concernait l'administration de ce canton.

Le onzième jour du mois, Bibars s'empara de la forteresse d'Olaïkah عليقة une des places occupées par les Ismaëliens. Il y plaça une garnison; après quoi, il reprit le chemin de Damas, où il fit son entrée le quinzième jour du mois. Il en repartit le 24, et vint camper à Safad. De là, il fit transporter des machines de guerre du côté de Koraïn القرين (108). Bientôt, il se rendit sous les murs de cette place, dont il forma le siége, et s'en rendit maître le second jour du mois de Dhou'lkadah. Il se mit en marche, et arriva vers le point du jour aux portes d'Akka, accompagné d'un corps de troupes مطلب. Voyant que les Francs ne faisaient aucun mouvement, il regagna son campement de Koraïn.

Le vingt-quatrième jour de Dhou'lkadah, il ordonna la démolition de cette forteresse. Il se rendit ensuite dans le voisinage d'Akka, et vint camper à Ladjoun اللجون. Il avait précédemment expédié en Égypte un ordre de mettre en mer des galères pour faire une descente dans l'île de Chypre. Ces bâtiments partirent au mois de Schewal; mais, arrivés dans le voisinage de Chypre, ils se brisèrent tous sur des rochers. Les habitants, instruits de ce désastre, firent prisonniers tous les équipages de ces navires (109). Le roi de Chypre écrivit au sultan une

(108) Au rapport de Nowaïri (fol. 85 r°), Koraïn القُرَين appartenait aux Hospitaliers arméniens qui ne possédaient dans le *Sâhel* (la côte maritime) aucun autre poste. C'était une place extrêmement forte, et qui incommodait extrêmement la ville de Safad. Le sultan étant venu mettre le siége devant Koraïn, se disposait à lancer une flèche contre la citadelle, lorsqu'il vit passer un pigeon, qu'il tira et tua. L'oiseau était porteur d'une lettre, écrite par un espion que les Francs entretenaient dans le camp, et elle contenait des détails sur le sultan. Ce prince dit aux députés qui se trouvaient devant lui : « Prenez cet oiseau, et faites lecture de cette lettre aux Francs, car je vois avec plaisir que l'on « vous donne de mes nouvelles. » Le premier jour du mois de Dhou'lkadah, le sultan se rendit maître du faubourg; le lendemain il emporta le bastillon. Bientôt la sape fut attachée aux murs. Le sultan avait promis aux tailleurs de pierre de leur donner mille dirhems, pour chaque pierre qu'ils arracheraient. Les attaques continuaient avec une extrême vigueur. Enfin, les assiégés demandèrent une capitulation. Il fut réglé qu'ils sortiraient de la place, et se retireraient où ils voudraient, sans emporter ni argent ni armes.

(109) Cet événement est raconté avec plus de détails par Makrizi (man. 682, fol. 386 v.), Nowaïri (fol. 45 r°), le prétendu Hasan-ben-Ibrahim et Abou'lmahâsen. Suivant ces historiens, le sultan avait

lettre pleine de menaces, et dans laquelle il lui disait : « Des galères égyptiennes, « au nombre de onze, faisant voile vers l'île de Chypre, pour l'envahir, ont été « brisées par le vent, et sont tombées en mon pouvoir. » Le sultan, à la lecture de cette dépêche, s'écria : « Louange à Dieu! Depuis que je suis sur le trône, mon « drapeau n'avait essuyé aucun échec. Je craignais donc d'éprouver l'influence « du mauvais regard اصابة عين. Hé bien! ce revers me met à l'abri d'un autre. » Il expédia au Caire un ordre de construire vingt galères, et de faire revenir cinq autres bâtiments qui se trouvaient à Kous. Puis, il adressa au prince de Chypre une lettre pleine de reproches et de menaces terribles.

Sur ces entrefaites, il arriva des ambassadeurs, envoyés par le prince de Sour (Tyr), pour demander la paix. On tomba d'accord que les Francs conserveraient seulement quinze villes du territoire de Sour, que cinq autres, qui étaient les plus considérables, appartiendraient au sultan : que, pour le reste, le revenu serait partagé par moitié. Le traité ainsi conçu fut confirmé par le serment des

donné l'ordre d'équiper dix-sept galères pour aller faire une expédition dans l'île de Chypre. Le principal pilote Ebn-Hassoun conseilla de peindre en noir les navires, afin de leur donner une entière ressemblance avec ceux des Francs, et d'y placer des drapeaux ornés de croix; de manière que les Chrétiens croyant voir une flotte de leurs coréligionnaires fussent pris à l'improviste. Ce conseil fut suivi; mais la chose fut regardée comme de mauvais augure. Le sultan avait reçu la nouvelle que le roi de Chypre venait d'arriver à Akka avec sa flotte : et il se proposait de mettre à profit l'absence de ce prince. Les galères étant arrivées à la vue de l'île, devant le port de Lemisoun, furent surprises par la nuit. La première galère croyant entrer dans le port, alla donner sur des écueils, où elle se brisa. Les autres bâtiments, arrivant à la file, éprouvèrent le même sort. Un vent violent, qui vint à souffler les repoussait loin du port, et les jetait les uns sur les autres. Onze galères furent brisées; et tout ce qu'elles portaient, d'équipage et d'artisans, tomba entre les mains de l'ennemi, au nombre de plus de dix-huit cents hommes. Le principal pilote Ebn-Hassoun échappa, avec le reste des galères, qui regagnèrent leurs stations navales. Les officiers et les archers étaient demeurés au pouvoir de l'ennemi : les Francs les échangèrent contre des prisonniers de leur religion. On n'avait pu s'entendre relativement aux *reïs* (pilotes) qui étaient au nombre de six, parmi lesquels étaient celui d'Alexandrie et celui de Damiette. Le sultan, voulant les racheter, envoya, pour cet effet à Tyr, l'émir Fakhr-eddin-Mokri, le *hâdjeb* (chambellan). Mais les Francs demandaient un prix exorbitant. Ces prisonniers avaient été transférés à Akka, où on les gardait avec un soin extrême, et où ils étaient enfermés dans une prison fortifiée. Le sultan recommanda à l'émir Seïf-eddin, l'un des commandants de Safad, de mettre tout en œuvre pour les enlever. Cet émir séduisit, à force d'argent, les soldats préposés à leur garde, qui leur portèrent des limes et des scies. Les prisonniers s'échappèrent des cachots de la citadelle, à l'aide d'une barque. Des chevaux étaient disposés pour eux. Ils les montèrent, et se rendirent au Caire. Personne, dans la ville d'Akka, ne se doutait de leur évasion. Cet événement causa dans cette place une violente émeute.

deux partis. Le sultan prit alors la route du Caire, et rentra au château de la Montagne, le douzième jour du mois de Dhou'lhidjah. Il apprit que les Schehr- 360
zouris avaient tramé le complot de placer sur le trône Melik-Aziz-Othman, fils de Melik-Moughith, prince de Karak, et qui avait été mis par le sultan au nombre des émirs de l'Égypte. Il fut arrêté, ainsi qu'un grand nombre d'émirs, parmi lesquels on distinguait l'émir Beha-eddin-Iakoub. Plusieurs émirs, qui avaient formé le projet d'assassiner le sultan, tandis qu'il était dans la ville de Schakif, furent également mis en prison. De ce nombre étaient l'émir Alem-eddin-Sandjar-Halebi, Akousch-Mohammedi, Idagdi-Hâdjebi, Igan-*Semm-almaout*, Sonkor-Sah, Bidagan-Rokni, Tartah-Amidi; ils furent enfermés au château de la Montagne. L'émir Ak-sonkor-Fârekâni partit à la tête des troupes, pour se rendre en Syrie.

Sur ces entrefaites, on vit arriver un présent, envoyé par le souverain du Yémen, et dans lequel se trouvaient des objets précieux, un ours noir et un éléphant. Ce même mois, le sultan se transporta fréquemment à Misr (Fostat), pour surveiller la construction des galères, qui bientôt se trouvèrent en nombre double de celles qui avaient été brisées.

Le vingt-septième jour de ce mois, le sultan ordonna de répandre le vin, et supprima la ferme qui existait sur cet article, et qui produisait annuellement six mille dinars. Cette décision fut consignée dans un rescrit توقيع, dont on fit la lecture sur les *menber* (les chaires). Le même jour, le sultan fit dans le *meïdan* (l'hippodrome), une distribution de robes d'honneur. Dix-sept cents individus reçurent le prix de chevaux; et douze cents de ces animaux furent donnés en présent. Le prince resta assis, jusqu'à ce que la répartition fut achevée. Puis, il séjourna quelques jours dans l'arsenal de Fostat, afin de voir lancer à l'eau les galères (110). On reçut la nouvelle que les Francs avaient fait une incursion sur le territoire de Schagour الشاغور, s'étaient emparé de cette place, avaient porté partout la dévastation, et livré les grains aux flammes.

(110) Je lis لرمى الشوانى, au lieu de لرمى النشاب. Le verbe رمى signifie *lancer un bâtiment à l'eau*. On lit dans la *Vie de Bibars* de Nowaïri (fol. 41 r°) : توجه الى مصر لرمى الشوانى « Il se « rendit à Fostat, pour faire lancer à l'eau les galères. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (chap. *De l'ouverture du canal*, man. 797, fol. 389 v°) : رُميت العشاريات بين يديه « Les barques « furent lancées à l'eau en sa présence. » Le verbe طَرَحَ s'emploie aussi dans le même sens. On lit dans l'ouvrage cité (man. 682, fol. 387 r°) طرح بين يديه اربعة مراكب كبار « On lança à l'eau, en sa présence, quatre grands vaisseaux. »

Bientôt après, Schems-eddin-Ahmed-ben-Mohammed-Ebn-Khallikan, qui remplissait à Damas les fonctions de kadi des Schafeïs, fut destitué; et Izz-eddin-Abou'lmafâkhir-Mohammed-ben-Abd-alkâdir, connu sous le nom d'Ebn-alsaïg, fut réintégré dans cette place.

Sur ces entrefaites, une inondation extraordinaire envahit la ville de Damas, emporta un grand nombre de personnes, déracina les arbres, combla les rivières, et renversa les maisons. L'eau s'éleva à une telle hauteur qu'elle descendit par-dessus les créneaux du rempart. On était alors dans l'été (111).

Le rang de kadi des Malekis, en Égypte, fut conféré à Nefis-eddin-Abou'l-berekat-Mohammed-ben-Moukhlis-Daïa-eddin. Cette année, aucun habitant de l'Égypte ne fit le pélerinage, ni par mer ni par terre. Au mois de Schaban, une forte inondation surprit la ville de la Mecque, et pénétra jusques dans la Kabah (112).

(111) Nowaïri (fol. 44 v°, 45 r°) et Hasan-ben-Ibrahim (f. 205 v°), donnent, sur cet événement, des détails plus étendus : « Le douzième jour de Schewal, qui était la fête de la Pentecôte des Juifs, « à la huitième heure du jour, une crue d'eau extraordinaire atteignit la ville de Damas, s'éleva au-« dessus des murs, à la hauteur d'une pique, et, dans quelques endroits, à onze coudées. Elle pé-« nétra par la porte de Faradis, après avoir renversé le pont établi en ce lieu, ainsi que ceux de la « porte d'Abou-Selamah, et de la porte de Touma. L'eau arriva au collége Felekiah, et s'y amoncela « jusqu'à la hauteur d'une toise. Au bout de trois heures, elle commença à diminuer. Cette inondation « fut produite par des nuages orageux qui s'amassèrent sur les montagnes de Balbek, le samedi, « onzième jour de Schewal, et d'où le tonnerre se faisait entendre avec un fracas épouvantable. La « vallée voisine était couverte d'une neige épaisse. La pluie, en tombant sur cette neige, la fit fondre; « et le dimanche, une masse d'eau se précipita du côté de la source de Fidjah, entraînant avec soi « des pierres énormes. De vieux noyers furent déracinés. Le torrent arriva à Damas, renversa quantité « de maisons du quartier d'Okaïbah العقيبة, détruisit les murailles du *meïdan* (l'hippodrome), sur-« prit un grand nombre de Grecs et de Persans qui étaient venus en pélerinage, et campaient dans « le *meïdan*. Ils furent noyés tous jusqu'au dernier, ainsi que leurs chameaux, et leurs autres mon-« tures. Il périt une quantité prodigieuse d'animaux de tout genre. Une argile jaune remplit le lit des « rivières. Des arbres furent entièrement déracinés. Le sultan étant arrivé à Damas, quelques jours « après cette catastrophe, n'y trouva point d'eau courante, et aucun bain qui fut en état de servir. « Les habitants étaient réduits à boire l'eau des citernes et des puits. L'inondation causa, dit-on, la « mort de dix mille personnes. Des moulins furent emportés avec leurs meules. »

(112) Au rapport d'Abou'lmahâsen (fol. 221 r°), la hauteur primitive du Nil fut de six coudées et vingt-et-un doigts; la crue s'éleva à seize coudées douze doigts.

Cette même année, on construisit, par ordre du sultan, une mosquée *djami*, au lieu nommé *Monschat-ulmehrâni*, sur les bords du Nil. Elle est séparée de Misr (Fostat) par le canal de Hâkem. Dès que les travaux furent terminés, on célébra la *khotbah* dans cet édifice, le vendredi, vingt-huitième jour du mois de Rebi-second (Nowaïri, fol. 46 r°; Hasan-ben-Ibrahim, f. 205 v°). Makrizi

Cette année vit mourir 1° l'émir Alem-eddin-Sandjar-Saïrafi, qui décéda à Damas, le sixième jour du mois de Safar. 2° Le *kadi-alkodat* des Malekis,

(man. 682, f. 448 r° et v°) nous donne, sur l'emplacement de cette mosquée, des détails historiques que je vais transcrire : « Au rapport d'Ebn-Moutawadj, le kadi Fâdel possédait un vaste jardin, situé « entre le *meïdan* de Louk et le jardin de *Khaschschab,* qui fut emporté par les eaux du Nil. Il four- « nissait de ses fruits et de ses raisins le Caire et Fostat. Les vendeurs, en criant leurs raisins, ne « manquaient pas de dire : « Que Dieu fasse miséricorde à Fâdel; raisins, raisins. » Les choses se « passaient ainsi, longtemps après que le terrain eût été rongé par les eaux. Le propriétaire avait « bâti dans le voisinage du jardin une mosquée *djami,* autour de laquelle s'étaient élevés d'autres « édifices ; et ce quartier avait pris le nom de *Monschat-fâdel* منشأة الفاضل (le nouveau quartier de « Fâdel). Le dernier *khatib* (prédicateur) de cette mosquée fut Mouwaffik-eddin-Mahdoui-Dibâdji. « Celui-ci, dans les premiers temps du règne de Melik-Dâher avait fait bâtir, près de cet édifice, « une maison, et planter un jardin couvert d'arbres magnifiques. Ces travaux lui avaient coûté une « somme de mille dinars égyptiens, dont le change était, à cette époque, de vingt-huit dirhems et « demi pour chaque dinar. Cependant le fleuve envahit la mosquée, la maison, le quartier, et détruisit « tout, de manière qu'il n'en resta pas le moindre vestige. Le *khatib* Mouwaffik-eddin demeurait dans « le voisinage du *sâheb* (vizir) Beha-eddin-Ali-ben-Mohammed-ben-Hinnâ. Il allait souvent lui « rendre visite, ainsi qu'à son fils Mohii-eddin. Il se présenta devant eux avec une contenance hu- « miliée, et leur dit : « Je suis l'esclave de ce palais, et ma mosquée est en ruines. » Le *sâheb,* touché « de compassion, lui dit : « Je ferai ce que vous désirez, Dieu pourvoira à tout. » Après avoir ré- « fléchi, il choisit le terrain sur lequel s'élève aujourd'hui la mosquée, et qui portait alors le nom de « *Koum-ahmar* الكوم الاحمر (le tertre rouge), attendu qu'il était occupé par des fourneaux où l'on « fabriquait des briques. Le *sâheb* Fâkhr-eddin-Mohammed, fils du *sâheb* Beha-eddin-Ali avait fait « construire, vis-à-vis de cette colline, un belvédère منظرة, qui devint la demeure du fils du prince « de Mausel (Mosul), et passa ensuite aux héritiers de Melik-Ala-eddin, fils du prince de cette ville. « Fâkhr-eddin l'habita longtemps sous le règne de Melik-Moëzz; se trouvant incommodé de la fumée « des fours qui étaient établis sur cette colline, il s'en plaignit à son beau-père, le vizir Scherf- « eddin-Bakiet-allah-ben-Sâed-Faïzi. On ordonna de procéder à une estimation du terrain compris « entre le jardin de Mahli et le fleuve; et cet emplacement fut acheté par le vizir. Après la mort de « son fils Fâkhr-eddin, le vizir ayant conseillé au sultan de bâtir une mosquée dans cet endroit, le « fit consentir à acheter cet espace de terre. Le prince fit élever l'édifice, auquel il concéda, par un « acte daté du mois de Ramadan de l'an 671 (de J. C. 1272), la propriété de tout le terrain. L'ins- « pection de la mosquée fut assurée aux fils et aux descendants du vizir : à l'extinction de la famille, « cette charge devait appartenir au *kadi-alkodat* des Hânefis. Le premier qui exerça dans cette « mosquée les fonctions de *khatib* (prédicateur), fut le *fakih* (jurisconsulte) Mouwaffik-eddin-Mo- « hammed-ben-Abi-Bekr-Mahdoui. Il les remplit jusqu'à sa mort, qui arriva le mercredi, vingt- « troisième jour du mois de Schewal, l'an 685 (de J. C. 1286). On a cessé de faire dans cet édifice « l'office du vendredi, attendu la dépopulation du terrain environnant, qui n'est plus habité que par « un petit nombre de personnes, tandis qu'autrefois, tout ce quartier était couvert de nombreuses « maisons. Schems-eddin-Mohammed avait formé le projet de transporter ailleurs cette mosquée, « mais la mort le prévint, et l'empêcha de réaliser ce plan. » •

Scherf-eddin-Omar-ben-Abd-allah-ben-Sâleh-Sobki السبكى, qui descendait de Hasan, fils d'Ali-ben-Abi-Taleb. Sa mort eut lieu le jeudi, vingtième jour du mois
361 de Dhou'lkadah. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans; il eut pour successeur dans les fonctions de kadi des Malekis, au Caire, Nefis-eddin-Ebn-Schaker. 5° Le scherif Edris-ben-Ali-ben-Kotadah, émir de la Mecque. Il fut tué en dehors de cette ville; et Abou-Nemi-ben-Abi-Saïd resta seul en possession du rang d'émir. 4° Le *kadi-alkodat* de Hamah, Schems-eddin-Abou'ltâher-Ibrahim-Ebn-almouslim, ... Barezi-Djehni-Hamawi, de la secte de Schafeï. Il mourut à Hamah, âgé de quatre-vingt-neuf ans. 5° Le lettré الاديب Tadj-eddin-Abou'lmakârem-Mohammed-ben-Abd-almounim-Magrebi, qui mourut à Damas, à l'âge de soixante-trois ans. 6° Kotb-eddin-Abou-Mohammed-Abd-alhakk-ben-Ibrahim.... Mursi, le sofi. Il mourut à la Mecque, âgé d'environ cinquante ans.

AN 670 Le premier jour de l'année, le sultan redoubla de sévérité pour faire répandre le vin, et cesser les désordres. Ce fut pour les Musulmans une véritable fête. Le même jour, il mit en liberté l'émir Seïf-eddin-Bidagan-Rokni, et lui concéda une propriété territoriale اقطاع en Syrie. Au bout de quelque temps, il le fit venir, avec l'émir Seïf-eddin-Meladjâ-Rokni : il les acheta tous deux, et leur donna le rang de *silah-dâr*. Cependant, on reçut la nouvelle que la division avait éclaté entre Isa-ben-Mohannâ et les Arabes, et que le premier avait dessein de se retirer chez les Tatars. Le sultan sentit bien que s'il mandait les Arabes, ils ne viendraient point; que, s'il marchait vers la Syrie, ils prendraient la fuite. Cachant donc ses projets, il descendit au *meïdan*, le septième jour du mois; il distribua à ses principaux courtisans une somme de quatre cent mille pièces d'argent et de douze mille pièces d'or; et, en outre, plus de soixante ceintures. Il ordonna de faire marcher les troupes du côté d'Akka, aussitôt que les chevaux auraient quitté le vert. En attendant, il se rendait chaque jour à l'arsenal الصناعة jusqu'au moment où les galères furent entièrement construites. L'émir Âk-sonkor-Fârekâni, à la tête de son corps d'armée, vint camper à Djinin. La nuit du dix-septième jour de ce mois, le sultan se mit en route, après le coucher du soleil, accompagné d'un petit nombre de ses principaux courtisans. Attentif à dérober la connaissance de ses desseins, il défendit à tous ceux qui partaient avec lui d'acheter de l'orge علیق ou des comestibles. Il eut soin de leur faire donner tout ce dont ils pouvaient avoir besoin. Ils se rendirent à Zakah الزعقة. De là, le sultan, s'enfonçant dans le désert, arriva à Karak,

où il fit son entrée, à l'insçu de tout le monde, le sixième jour de Safar, et vint résider dans la citadelle. Il nomma au gouvernement نيابة de Karak Ali-eddin-Aïdekin-Fakhri, et transféra l'émir Izz-eddin-Aïdemur du gouvernement de cette place à celui de la Syrie. Mais il ne rendit pas ces choix publics, jusqu'à ce que Aïdekin vint prendre possession du gouvernement de Karak, le huitième jour du mois. Ayant mandé Izz-eddin-Aïdemur, il lui fit accroire qu'il lui destinait le poste de commandant du château des Curdes. Le sultan se mit en 362
marche pour Damas, où il entra le treizième jour du mois, sans que personne fût instruit de son approche; avant son arrivée à Damas, le kadi Fath-eddin-ben-Abd-aldâher avait écrit, en présence de ce prince, dans l'espace d'un jour et d'une nuit quatre-vingts lettres adressées aux gouverneurs النواب (113) et aux

(113) Le verbe ناب suivi de la préposition عن, signifie *remplacer quelqu'un*, *être son lieutenant*, *son délégué*; le mot نايب désigne *un lieutenant*, *un délégué*, *un substitut*; et le mot نيابة *les fonctions que l'on remplit comme délégué ou substitut d'un autre.* Aujourd'hui, le terme *naïb* exprime le *substitut du kadi* (*Mémoires du chevalier Darvieux*, tom. I, page 82). On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (man. 682, f° 345 r°) يحتاج محتسب القاهرة ان يقيم به نايبا عنه « Le *Mohtesib* du Caire avait besoin d'y placer son substitut. » Dans le même ouvrage (fol. 329 r°) كان ينوب عنه فى الوزارة « Il le remplaçait dans les fonctions de vizir. » Et ailleurs (fol. 325 v°) ولاه نيابة الاستادارية « Il le choisit pour remplir la place de substitut des *ostadars*. » Dans un autre ouvrage du même écrivain (*Solouk*, tom. I, page 133), le mot نايب البابا désigne le *légat du pape*. Le terme *naïb* نايب exprime ensuite *celui qui remplissait*, *comme délégué du sultan*, *les fonctions les plus éminentes de l'administration.* On disait, en ce sens, *naïb-assaltanah* نايب السلطنة, ou simplement *naïb* نايب. Chaque gouverneur d'une des grandes villes de l'Égypte et de la Syrie prenait ce titre. On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (man. 682, fol. 319 r°) : نايب دمشق « Le *naïb* (gouverneur) de Damas. » Et نيابة حلب « La place de *naïb* d'Alep. » Ailleurs (fol. 303 r°) اخرج ايدغمش نايبا بحلب « Il envoya Idagmesch pour remplir les fonctions de *naïb* à Alep. » Et نقله من نيابة حلب الى نيابة دمشق « Il le transféra de la place de *naïb* d'Alep à celle de *naïb* de Damas. » Ailleurs (fol. 307 r°) اخرجه لنيابة صفد « Il l'envoya remplir les fonctions de *naïb* à Safad. » Et (fol. 308 v°) اخرجه الملك الناصر.. الى نيابة غزة « Melik-Nâser l'envoya remplir les fonctions de *naïb* à Gazah. » Dans le *Manhel-sâfi* d'Aboul'mahâsen (tom. II, man. 748, fol. 39 v°) باشر نيابة الرها « Il remplit les fonctions de *naïb* de Roha (Edesse) ». Et (fol. 40 v°) نيابة الملطية « La place de *naïb* de Malatiah. » Dans la *Vie de Melik-Saïd*, par Nowaïri (man. d'Asselin, fol. 99 r°) كان ينوب عن السلطنة بقلعة صفد « Il exerçait, dans la forteresse de Safad, les fonctions de *naïb* (délégué) du sultan. » Dans la *Vie de Kelaoun* du même historien (f. 106 v°)... نقل الامير جمال الدين من دمشق الى نيابة السلطنة بحلب « Il transféra l'émir Djemal-eddin de Damas au poste de *naïb-assaltanah* d'Alep. » Et (*ibid.*) نيابة قلعة دمشق « Les fonctions de *naïb* (gouverneur) de la forte-

émirs, pour leur annoncer qu'il nommait au gouvernement de la Syrie Izz-eddin-Aïdemur-Dâheri, en remplacement d'Akousch-Nedjibi. Il envoya à ce

resse de Damas. » Plus bas (fol. 107 r°) نايب السلطنة بقلعة دمشق « Le *naïb-assaltanah* dans la forteresse de Damas. » Ailleurs (fol. 145 v°) ناب عن السلطنة بحصن الاكراد « Il remplit les fonctions de *naïb-assaltanah*, dans la forteresse des Curdes. » Mais il existait un fonctionnaire du rang le plus éminent, qui portait par excellence le titre de *naïb* ou *naïb-assaltanah*, et qui pouvait être considéré comme un vice-roi de l'empire, comme un premier ministre, et comme celui qui exerçait des fonctions dévolues au souverain. Voici de quelle manière s'exprime, à ce sujet, un écrivain judicieux et éclairé, l'auteur du *Mesâlek-alabsar* (man. arab. 583, fol. 178 r° et v°). « Le *naïb* était un « petit sultan : car il exerçait sur tous les points une autorité absolue. C'était à lui que l'on s'en référait « pour tout ce qui concernait l'armée, les finances, et les renseignements الخبر, c'est-à-dire la poste « البريد ; chacun des fonctionnaires n'agissait que d'après ses ordres, et ne décidait aucune affaire difficile sans le consulter. C'était lui qui organisait les troupes, et qui nommait aux emplois. Seulement, « lorsqu'il s'agissait des charges importantes, telles que celles de vizir, de kadi, de secrétaire de la « chancellerie secrète et de la chancellerie militaire, il proposait quelquefois au sultan le candidat qui « lui paraissait convenir, et qui manquait rarement d'être accueilli. Les principaux des *naïb* prenaient « quelquefois le titre de *roi des émirs* ملك الامراء ; s'il existait entre eux quelque rivalité, elle « ne pouvait venir que du *naïb* résidant à Damas, attendu que cette ville est la seule capitale de la « Syrie. Le *naïb*, qui tenait le rang le plus élevé, était le *naïb-alhadrah* نايب الحضرة, qui prenait « le titre de *kâfil-almemalik* كافل الممالك (administrateur de l'empire). Tous les *naïb* du royaume « correspondaient avec lui, dans la plupart des cas pour lesquels on écrit au sultan, et s'en référaient « à lui comme au prince. Il enrôlait les soldats, sans avoir besoin d'autorisation. Pour la nomination « d'un émir, il consultait le sultan. Dans les marches solennelles, il se montrait à la tête des troupes; « et tous ceux qui les composaient venaient lui faire la cour. Lorsqu'il se présentait devant le sultan, « il se tenait debout, près du pilier de la salle; et, dès que l'audience était terminée, il retournait « à sa maison, escorté des émirs, auxquels il faisait servir un festin, à l'instar du sultan. Il donnait « des audiences où tout le monde était admis; ceux qui remplissaient des charges ارباب الوظايف « ne manquaient pas de s'y trouver. Les *hâdjeb* se tenaient debout en présence du *naïb*, lui faisaient lecture des placets, et lui présentaient ceux qui avaient quelque plainte à faire; après quoi, « il congédiait l'assemblée. Tant que la dignité de *naïb* se maintint sur ce pied, le sultan se dispensait de lire par lui-même les placets et d'écouter les réclamations, et laissait ce soin au *naïb*. « Lorsque celui-ci avait entendu un placet, si l'affaire ne demandait qu'un rescrit émané de lui, il « l'expédiait aussitôt; s'il fallait un ordre du sultan, il faisait copier et expédier l'acte au nom « du prince, en ayant soin d'indiquer, d'une manière expresse, que la chose avait été décidée « sur sa proposition. Lorsqu'une affaire difficile exigeait impérieusement que le sultan en eût connaissance, le *naïb* la lui communiquait, tantôt de vive-voix, dans une des conférences qu'ils « avaient ensemble, soit par un message qu'il lui adressait, pour l'informer du fait, et prendre ses « ordres. A l'époque où subsistait la place de *naïb*, les employés du bureau des fiefs, autrement dit « de l'armée, n'allaient faire leur cour que chez cet officier, ne communiquaient qu'avec lui, et « n'avaient sur aucun point de rapports directs avec le sultan. Le vizir et le secrétaire de la chan-

dernier une robe d'honneur تشريف, et lui enjoignit de se rendre en Égypte, et de remettre le commandement à Izz-eddin-Aïdemur; ce qui fut exécuté ponc-

« cellerie secrète كاتب السر étaient tenus, dans certaines affaires, de s'adresser au *naïb*. La dignité de « *naïb-alhadrah*, (*représentant de la couronne*) نايب الحضرة perdit successivement de ses attributions « et de son importance; et, aujourd'hui, elle est supprimée. » Khalil-Dâheri s'exprime en ces termes (man. 695, fol. 230 r° et v°): « Le *naïb-assaltanah* نايب السلطنة الشريفة gouvernait jadis comme « délégué du sultan. Toutes les affaires étaient soumises à sa juridiction. Il apostillait les placets, au « lieu du sultan. Il était toujours entouré d'une pompe imposante. Le dernier qui remplit ces fonctions « en Égypte, fut l'émir Altounbogâ-Othmâni. Je l'ai vu depuis à Jérusalem, où il vivait en retraite. « La place de *naïb* est aujourd'hui vacante. » L'auteur de l'ouvrage intitulé *Diwan-alinschâ* (man. arab. 1573, fol. 124r°) nous donne à ce sujet les détails suivants: « Le titre de *naïb-kâfil* النايب الكافل « désignait l'officier qui remplaçait le sultan dans presque toutes les affaires. Il ne prenait, en Égypte, « le titre de *kâfil* كافل que lorsqu'il administrait sous les yeux du sultan. Il cessait de le porter s'il « gouvernait en l'absence du prince. Au rapport de l'ouvrage intitulé *Tarif* التعريف le *naïb* exer- « çait, sur tous les points, la même autorité que le sultan, signait les lettres d'investiture, les res- « crits, les édits, les diplômes et autres actes. Suivant l'auteur du *Mesalek-alabsar*, c'était lui qui « désignait ceux qui étaient nommés aux fonctions les plus importantes, telles que les charges de « vizir, de secrétaire de la chancellerie secrète, sans avoir de compte à rendre. Il disposait de tous les « bénéfices militaires اقطاع, dont la valeur n'excédait pas cinq cents pièces d'or. Cette place émi- « nente n'a pas été remplie depuis le règne de Melik-Nâser-Feredj. Le diplôme d'investiture de cette « charge était écrit sur un papier formant les deux tiers d'une feuille. On avait soin d'y réunir les « deux titres de *naïb* et de *kâfil*. » Makrizi, qui, dans la *Description de l'Égypte*, a consacré au sujet qui nous occupe, un article assez étendu, transcrit, comme à son ordinaire, et sans en avertir, les détails contenus dans le *Mesalek-alabsar*; mais il y ajoute des renseignements curieux, que je crois devoir reproduire ici (man. arab. 682, fol. 398 v° 399 r°): « Dans le château de la Montagne était « la maison appelée *Dâr-anniabah* دار النيابة (maison du *naïb*). Elle fut bâtie par ordre de Melik- « Mansour-Kelaoun, l'an 687. C'était là que résida l'émir Hosam-eddin-Torontâi, ainsi que les « *naïb-assaltanah* qui lui succédèrent. Ils donnaient audience dans la tribune grillée qui faisait partie « de cette maison. Cette habitation fut démolie l'an 737, par ordre de Melik-Nâser-Mohammed-ben- « Kelaoun, qui supprima tout à la fois la charge de *naïb* et celle de vizir. Le terrain qu'avait occupé « cette maison, n'offrit plus qu'une place vide. Après la mort de Melik-Nâser, l'émir Kousoun, ayant été « nommé *naïb-assaltanah*, fit rebâtir la maison appelée *Dâr-anniabah*. La construction n'était point « encore achevée, lorsque l'émir fut mis en prison, et remplacé dans les fonctions de *naïb* par l'émir « Taschtemur-Hems-akhdar. Celui-ci fut arrêté à son tour, et remplacé par l'émir Schems-eddin- « Ak-sonkor, sous le règne de Melik-Sâleh-Ismaïl, fils de Melik-Nâser-Mohammed. Le nouveau *naïb* « vint s'installer dans la maison qui lui était destinée, et y donna audience, le premier jour du mois « de Safar, de l'an 743, dans la tribune grillée, appelée *schebbak-anniabah* شباك النيابة. Ce fut le « premier qui habita ce palais, depuis sa reconstruction. Le même édifice fut occupé par les autres « *naïb* successivement. Suivant l'usage, le lundi et le jeudi de chaque semaine, les troupes égyp- « tiennes se rendaient en pompe au pied du château. Là, elles se plaçaient sous le commandement « du *naïb*. On vendait à la criée des chevaux, quelquefois des ustensiles de guerre, des tentes, des pa-

tuellement اعتهد ذلك (114). Le sultan distribua à ceux qui l'accompagnaient une somme considérable, et quantité de chevaux. Il partit, à la tête de son

« villons, et même un grand nombre de fonds de terre. Après quoi, les soldats montaient pour aller « faire la cour au sultan. . . . . « Lorsque Melik-Nâser-Mohammed-ben-Kelaoun eût supprimé la charge de *naïb*, le *nâder-aldjeïsch* « (inspecteur des troupes) conféra directement avec le sultan, et les choses continuèrent sur ce « pied, même après le rétablissement de la dignité de *naïb*, rétablissement qui eut lieu depuis la « mort de Melik-Nâser. Cette charge subsista jusqu'au règne de Melik-Dâher-Barkok. Le dernier qui « l'occupa, et jouit de la plus grande partie des prérogatives attachées à son rang, fut l'émir Soudoun-» Scheïkhi. Après lui, personne ne fut promu à cette dignité, sous le règne de Melik-Dâher. Melik-« Nâser-Feredj, fils de Barkok, désigna pour *naïb-assaltanah* l'émir Temuraz; mais cet officier n'oc-« cupa point la maison appelée *Dâr-anniabah*, située, comme nous l'avons dit, dans le château de la « Montagne. Depuis Temuraz jusqu'à nos jours, personne n'a rempli les fonctions de *naïb*. » On a vu plus haut que le grand dignitaire, désigné par le titre de *naïb-assaltanah* ou *naïb-alhadrah* exerçait son autorité sous les yeux du sultan. Lorsque ce prince quittait temporairement l'Égypte, il nommait, pour gouverner ce pays en son absence, un vice-roi, qui portait le titre de *naïb-algaïbah* نايب الغيبة (Khalil-Dâheri, man. 695, fol. 230 v°); et la charge qu'il occupait se nommait *niabat-algaïbah* نيابة الغيبة (man. 1573, fol. 231 v°). Il est souvent fait mention de cet officier. On lit dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. II, man. 748, fol. 123 r°): ولاه الملك الاشرف نيابة الغيبة بالديار المصرية « Melik-Aschraf le choisit pour remplir, en Égypte, les fonctions de *naïb-algaïbah*. » Dans le *Kitab-assolouk* de Makrizi (tom. III, man. 674, fol. 14 v°) on lit: نايب الغيبة. Et plus loin (fol. 17 r°) نيابة الغيبة. En Égypte, sous le gouvernement des Turcs, au rapport de Vansleb (*Relation de l'Égypte*, p. 250) le mot *naïb-gaïbe* désignait le *soubaschi*.

L'auteur de l'ouvrage intitulé *Diwan-alinschâ* (man. 1573, fol. 231 r° et v°) nous fait connaître la longue série des titres que l'étiquette prescrivait d'employer lorsque l'on écrivait au principal *naïb* et au *naïb-algaïbah*. Je supprime tout ce protocole, faute de pouvoir trouver dans la langue française des expressions équivalentes aux termes arabes. Au rapport du même écrivain (f. 126 v°): « Le *naïb* de la place d'Alexandrie نايب ثغر الاسكندرية fut créé l'an 767, à l'époque où les Francs « surprirent la ville. Auparavant c'était un *émir-tablkhanah*, qui ne portait point le titre de *kâfil* كافل, « attendu que le gouvernement ne formait point une *mamlakah* مملكة (principauté), mais qui com-« mandait les troupes de la ville et des environs, sans que son autorité s'étendit sur aucune autre « portion du territoire. Ce *naïb* était au nombre des *émirs-moukaddem* (commandants), et son di-« plôme d'investiture était écrit sur un papier ayant les deux tiers d'une feuille. »

« Le *naïb* de la partie méridionale de l'Égypte نايب الوجه القبلي fut créé sous le règne de Dâ-« her-Barkok. Il portait auparavant le titre de *wâli-aloulâh* والى الولاة (gouverneur des gouver-« neurs). Chaque province avait un *moutawallî* (commandant) désigné par le prince, et sur lequel le « *wâli-aloulâh* n'avait aucun droit de nomination ou de destitution. Sous le règne de Mouwaïad-« Scheïkh, on soumit à l'autorité du *naïb* de la partie méridionale les deux cantons de Behnesa et « d'Aschmounaïn, afin qu'il pût y placer des officiers de son choix. Sous le règne d'Aschraf-Borse-« baï, on donna au même *naïb* la juridiction sur tous les gouverneurs des provinces méridionales, et « il pouvait établir dans chaque canton un *naïb* pour gouverner en son nom. Quant à la province du

cortége, la nuit du seizième jour du mois, et vint loger dans le château الجوسق, situé en dehors de Hamah. Le prince de cette ville campa sous une tente. Le

« du Fayoum كشف الفيوم, dont le chef recevait du sultan même sa pelisse d'investiture يلبس « immédiatement. Le *naïb* de la contrée méridionale, était tenu, pour les élections comme pour les « destitutions, d'en référer à l'*émir-ostâdâr*. On lui adressait des missives sur une demi-feuille de « papier; mais il n'avait pas droit à un diplôme d'investiture, attendu que, dans la contrée méri- « dionale, il n'y avait ni trône كرسى, ni repas سماط.

« Le *naïb* de la contrée septentrionale نايب الوجه البحرى fut créé sous le règne de Dâher- « Barkok. C'était primitivement un *kâschef* qui portait, comme celui de la contrée méridionale, le « titre de *wâli-aloulah* والى الولاة. Il exerçait sa juridiction sur tous les cantons de la partie septen- « trionale. Ce gouvernement, comme celui de la contrée septentrionale, n'était pas réglé sur le « modèle des autres pour ce qui concerne le choix des *hâdjeb*, la levée des troupes, les marches « solennelles, le trône, les repas. Le *naïb*, au moment de son installation, était revêtu de deux robes « de soie unie اطلسين; on lui présentait un cheval couvert d'une selle et d'une étoffe d'or; et il se « mettait en marche, ombragé par deux drapeaux سطفتين. On lui délivrait une patente écrite sur « une demi-feuille. Après quoi, il recevait un diplôme d'investiture, copié sur les deux tiers d'une « feuille. Depuis le règne de Nâser-Feredj, cette charge est réunie à celle de l'*émir-ostâdâr*. »

Au rapport du même écrivain (fol. 127, r° et v°) « un *naïb* particulier résidait au Caire, dans le « château de la Montagne. Il avait sous sa juridiction les tours, avec la garde des prisonniers qui « s'y trouvaient détenus. Il commandait les Mamlouks *bahrîs;* c'était lui qui faisait ouvrir et fermer « la porte de la citadelle; on portait devant lui les contestations qui avaient lieu dans l'enceinte de « cette place; il était chargé de l'entretien du château lorsque le sultan en était parti, examinait « l'état des remparts et ordonnait toutes les constructions nécessaires. »

L'auteur du même ouvrage (fol. 145, r°) décrivant la Syrie, parlant de Damas, capitale de cette province, et des grands officiers militaires dont elle était la résidence, s'exprime en ces termes: « Le plus éminent de ces fonctionnaires est le *naïb* de cette ville, qui tient le premier rang parmi « les *naïbs* de toute la contrée; on lui donne le titre de *kâfil-assaltanah* كافل السلطنة (représentant « de la souveraineté). Il exerce sur presque tous les points une autorité qui approche de celle du « sultan. Il nomme, sur le territoire de cette ville, les officiers militaires, les émirs de *tabl-khânâh* « et ceux d'un rang inférieur. C'est lui qui désigne également les titulaires des fonctions inférieures, « relatives à la religion et à l'administration, qui ailleurs sont choisis par le sultan. C'est lui qui « écrit sur les cédules توقيع adressées aux grands fonctionnaires, ainsi que sur les feuilles carrées « مربعات où se trouvent désignées les concessions territoriales اقطاعات. Il les expédie, en fait « réaliser la donation. Un diplôme du souverain, qui a pour objet un fief de la Syrie, n'est valable « qu'après qu'il a reçu l'écriture du *naïb*. Cet officier, lorsqu'il se trouve à la cour du sultan, prend « place à côté du prince, en l'absence du *naïb* d'Égypte. On le distingue par des titres et des sur- « noms honorifiques, qui ne sont donnés à aucun autre fonctionnaire; son diplôme d'investiture « est écrit sur les deux tiers d'une feuille.

« Dans la citadelle de Damas (fol. 145, v°) réside un *naïb* qui est indépendant du *naïb* de la « province. C'est lui qui surveille la place, la garnison, les provisions, les machines de guerre. « Les clefs du château ne sont remises qu'à un officier, nommé par lui, ou à celui que le sultan

sultan se choisit un *ostadar*, un *émir djandar*, et tous ceux qui devaient former sa suite; car il était parti d'Égypte avec un faible cortége. Le prince de

« désigne pour cet objet. L'usage veut que ce *naïb* soit un commandant de mille hommes مقدم « الف; son diplôme est écrit sur une demi-feuille de papier. »

A Damas, comme en Égypte, lorsque le *naïb* devait quitter temporairement le siége de son autorité, il était remplacé par un officier, qui portait également le titre de *naïb-algaïbah* نايب الغيبة. On lit dans l'histoire d'Ebn-kadi-Schohbah (man. arab. 643, fol. 127 r°) : جعل الامير بدر الدين بن الخطير نايب الغيبة بدمشق « L'émir Bedr-eddin-ben-Khatir, fut placé à Damas comme *naïb-algaïbah*. » Ailleurs (f. 131 v°) : ناب فى الغيبة بدمشق « Il remplit à Damas les fonctions de *naïb-algaïbah*. » Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (t. II, m. 748, f. 82 v°) جعله نايب الغيبة بدمشق الى ان يعود اليها نايبها « Il le nomma *naïb-algaïbah* de Damas, afin qu'il en remplît les fonctions jusqu'au retour du *naïb*. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (m. ar. 682, f. 309 r°) : ناب فى الغيبة بدمشق عن الامير تنكز لما حج « Il remplit à Damas les fonctions de *naïb-algaïbah*, en l'absence de l'émir Tenkiz, qui était allé faire le pélerinage de la Mecque. » Et plus loin (*ib.*) : اقره على نيابة الغيبة بدمشق « Il le confirma dans les fonctions de *naïb-algaïbah* de Damas. »

On a vu plus haut que le *naïb* portait également le titre de *kâfil* كافل, et que celui d'Égypte recevait le surnom honorifique de *kâfil-almemalik*.

Le *naïb* de la Syrie avait également, ainsi qu'on vient de le voir, le titre de *kâfil-assaltanah*. Ailleurs, le même grand fonctionnaire est désigné par le nom de *kâfil-aschscham*, *kâfil de la Syrie*. *Voy.* Khalil-Dâheri (fol. 262 v°). On lit chez le même historien (fol. 215 v°) : . . . دمشق المحروسة و مماليك كافلها « La ville de Damas, et la province soumise à son *kâfil*. » Et (fol. 256 r°, 261 v°, 263 r°). « Comme le titre de *naïb* se donnait au gouverneur de chaque grande ville de l'empire, chacun « de ces officiers prenait également le titre de *kâfil* كافل. » On lit dans l'ouvrage de Khalil-Dâheri (fol. 215 v°, 216 r°) : حلب ترابلس . . . مماليك كافلها « Alep, Tarabolos (Tripoli), et le territoire « soumis à leur *kâfil*. » Plus bas (fol. 262 v° et 263 v°) : كافل الكرك « Le *kâfil* de Karak. » Ailleurs (fol. 264 v°), il dit : كافلها من اعظم الكفّال و له الولاء على ما ذكرنا من المدن « Son *kâfil* est un des « plus grands gouverneurs. Il exerce sa juridiction sur les villes que nous avons nommées. » Ailleurs (fol. 261 r°), l'auteur réunit ensemble les *kâfil* et les *naïb* : ما فى البلاد من الكفّال و النيّاب. Dans l'ouvrage intitulé *Diwan-alinschâ* (man. 1573, fol. 126 v°), on lit que le commandant d'Alexandrie ne portait pas primitivement le titre de *kâfil*, attendu que son gouvernement ne formait point une *mamlakah* (une principauté).

Le mot *kefâlah* كفالة désignait *la dignité de kâfil* ou de gouverneur. On lit dans le *Kitab-assolouk* de Makrizi (t. III, man. 674, fol. 103 r°) : فوّض الى الامير . . . كفالة الشام « Il confia à l'émir . . . les « fonctions de *kâfil* (gouverneur) de la Syrie. » Plus bas (fol. 142 v°) : رسم للنوّاب بالتوجه الى محل كفالاتهم « Il prescrivit aux *naïb* de se rendre au siége de leurs gouvernements. »

Avant de terminer cette note, je dois dire un mot de quelques expressions qui pourraient paraître un peu obscures. On a vu plus haut, en parlant de la ville d'Alexandrie, que le *gouvernement* de cette ville ne formait point, dans l'origine, une *mamlakah* (une principauté); que les *naïbs* de la partie septentrionale et de la partie méridionale de l'Égypte, ne tenaient que le second rang dans la

Hamah se chargea de l'entretien de sa table. Cependant on vit arriver un grand nombre des principaux Arabes, qui éprouvèrent de la part du sultan l'accueil le plus distingué. Ce prince leur déguisa ses projets. Voulant endormir dans une sécurité entière, Isâ-ben-Mohanna, il lui écrivit, pour lui demander des chevaux, qu'il désigna. Il ajoutait dans sa lettre : « Tu as député vers moi, tandis que j'étais en Égypte, et tu m'as demandé l'autorisation de te rendre à « ma cour. Dans ma réponse, je t'enjoignis de ne pas venir, à moins que tu ne « fusses mandé par moi. Aujourd'hui, que je suis dans la ville de Hamah, tu « peux te rendre auprès de moi, si tu le juges à propos. » Isâ étant arrivé, le sultan l'interrogea sur les faits qui lui étaient imputés. L'Arabe avoua que tout était vrai, et ajouta : « La franchise est une ressource plus sûre que le mensonge. » Le sultan le combla de marques de bienveillance, lui et les principaux Arabes.

Le vingt-sixième jour de ce mois, Schems-eddin, fils de Nedjm-eddin,

hierarchie, attendu qu'il n'y avait dans leurs gouvernements ni trône, ni repas. Un passage du *Diwan-alinscha* va expliquer ces locutions.

L'auteur (fol. 145 r°), parlant de la Syrie, s'exprime en ces termes : « Cette province a le titre de « *mamlakah* مملكة (principauté), attendu que Melik-Nâser-Salah-eddin-Iousouf, au moment de sa « mort, partagea ses états entre ses enfants, et attacha à chaque principauté un trône et un repas « كرسي و سماط. Melik-Afdal reçut en partage Damas, le *Sâhel* (la Phénicie), Beït-almakdas (Jéru- « salem) etc., jusques et compris la ville de Gazah. Cette contrée forma dès-lors une *mamlakah* « (une principauté). » Il résulte de ce passage, 1° que le mot *mamlakah* désignait une grande province, gouvernée par un prince indépendant, ou par un vice roi, qui, en l'absence du sultan, exerçait toutes les fonctions inhérentes à la souveraineté; 2° que ces provinces seules avaient un trône كرسي, sur lequel s'asseyait le prince, le sultan, ou son représentant, pour donner ses audiences ou rendre la justice; 3° que dans les mêmes provinces seulement, l'étiquette voulait que le souverain ou son représentant donnât, à certains jours, un repas solennel سماط, auquel assistait un plus ou moins grand nombre d'émirs, de fonctionnaires et autres personnes choisies. C'était là un des attributs de la souveraineté. L'histoire de Makrizi fait souvent mention de ces festins d'apparat, sur lesquels je donnerai ailleurs quelques détails. Je reviendrai également sur ce qui concerne le *naïb*.

(114) Le verbe عَهِدَ à la huitième forme signifie : *faire, effectuer une chose.* On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. 661, f. 178 r°) : اخذوا فى المشورة فيما يعتهدوه « Ils commencèrent à délibérer sur ce qu'ils avaient à faire. » Dans l'histoire d'Ebn-kadi-Schohbah (tom. I, man. 643, fol. 117 v°) : سوء اعتهاده « Sa mauvaise conduite. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (art. *de l'ouverture du canal*, m. 682, fol. 265 v°) : اعتهد الناس جميعهم تقبيل الارض له « Tout le monde « s'empressa de baiser la terre devant lui. Voyez aussi article *des impôts* et *passim*. Dans la *Vie de Bibars* de Nowaïri (fol. 80 v°) : ما اعتهده السلطان « Ce que fit le sultan. »

prince des Ismaëliens, s'étant rendu auprès du sultan, fut arrêté prisonnier, ainsi que ses compagnons, et envoyé avec eux en Égypte. On continua de bloquer leurs forteresses, jusqu'à ce que les officiers du sultan prirent possession de Khawâbi et d'Olaïkah.

Le premier jour du mois de Rebi-premier, à l'extrémité de la soirée, le sultan partit des environs de Hamah, sans que personne sût de quel côté il se dirigeait. Il prit d'abord le chemin d'Alep; mais, arrivé à Schaïzar, il quitta la route, et se trouva le matin à Hems. De là, il se rendit au château des Curdes, et à la forteresse d'Akkar, inspecta ces deux places, puis arriva à Damas. Il écrivit une lettre, qu'il envoya en Égypte, et dans laquelle, s'adressant aux principaux émirs, il leur disait : « Votre fils....; » et aux autres, « votre frère ou votre père « vous salue, est plein d'affection pour vous, et désire vivement ne pas vous « quitter. Nous préférons votre repos au nôtre; et toutefois, voilà longtemps « que vous vous fatiguez, tandis que nous restons tranquilles. Nous leur noti- « fions les événements qui viennent de se passer, de manière qu'on pourra croire « qu'ils en ont été témoins oculaires, et qu'ils nous ont accompagnés dans la « plupart des expéditions. De ce nombre, sont les faits qui concernent les « Ismaëliens et ceux qui ont rapport aux Arabes. J'avais reçu la nouvelle que les « Tatars se mettaient en campagne, et, si nous fussions partis, toute la popu- « lation aurait pris la fuite avec précipitation. Quant aux Francs, ils avaient « fabriqué des échelles de fer, et se disposaient à fondre sur les villes de Safad
363 « et de... ورايزون. Mais, dès que nous arrivâmes dans ces cantons, leurs espéran- « ces se trouvèrent complétement déjouées.

« Un fait prouve que nous savons employer, avec un égal succès, tantôt l'épée, « tantôt le poignard. Le prince de Marakiah, qui avait été dépouillé par nous « de ses États, se retira chez les Tatars, pour implorer leur appui. Nous en- « voyâmes à sa poursuite plusieurs *fedawi* (baténiens). Un de ces hommes « qui est aujourd'hui de retour, nous a rapporté que lui et ses compagnons se « sont précipité sur le prince, et l'ont égorgé. Depuis que nous avons reçu la « nouvelle des mouvements des Tatars, je ne passe jamais la nuit, sans avoir « auprès de moi mes chevaux tout sellés, et je ne quitte point mes vêtements, « pas même les éperons. »

Cependant, on apprit que les Tatars avaient fait une incursion sur le territoire d'Aïntab, et s'étaient avancés vers Omk العمق, au milieu du mois de Rebi-

premier. Le sultan adressa en Égypte un ordre par écrit, de faire partir l'émir Baïsari, à la tête de trois mille cavaliers. Le courrier quitta Damas, à la troisième heure du dimanche, dix-huitième jour du mois, et arriva au Caire, à la troisième heure de la nuit du vendredi, vingt et unième jour du même mois. Baïsari, à la tête de son corps de troupes, se mit en marche, le matin du mercredi.

Les Tatars s'avancèrent du côté de Hârem حارم, et égorgèrent beaucoup de monde. Les troupes d'Alep reculèrent vers Hamah, et Ak-sonkor, suivi de son corps d'armée, arriva de Djinin جينين. La population de Damas s'éloigna précipitamment (115). Le prix d'un chameau s'éleva jusqu'à mille pièces d'argent; et on en exigeait deux cents, pour le louage d'un de ces animaux jusqu'en Égypte. L'émir Baïsari, à la tête de l'armée égyptienne, fit son entrée à Damas, le quatrième jour du mois de Rebi-second. Le sultan, accompagné de ses troupes, se dirigea vers Alep. Il fit partir pour Marasch مرعش l'émir Ak-sonkor-Fârekâni, escorté d'un grand nombre d'Arabes. Alhadj-Taïbars-Waziri, et l'émir Isâ-ben-Mohanna, furent envoyés vers Harran et Roha; le corps qu'ils commandaient étant arrivé à Harran, massacra les Tatars qui se trouvaient dans cette ville, et força le reste de prendre la fuite.

Cependant, on reçut la nouvelle que les Francs, d'accord avec les Tatars, venaient de faire une expédition contre la forteresse de Kakoun; que l'émir Hosam-eddin-*l'ostadar* avait été tué; que l'émir Rokn-eddin-Djâlik avait reçu une blessure (116); et que le gouverneur, Bedjka-Alaï, s'était vu contraint d'évacuer la place. Le sultan partit d'Alep, après avoir défendu que personne ne prît les devants, afin de dérober aux Francs la nouvelle de sa marche. Il entra dans Damas, faisant conduire devant lui un grand nombre de Tatars, faits prisonniers dans la ville de Harran. L'émir Akousch-Schemsi s'étant mis en campagne à la tête des troupes d'Aïn-Djalout, les Francs qui occupaient Kakoun prirent aussitôt la fuite. Ils furent poursuivis par l'armée, qui en tua un grand nombre, délivra de leurs mains quantité de Turcomans, et égorgea un grand nombre d'ennemis. Les Francs, ainsi qu'on le vérifia, perdirent dans cette circonstance, cinq cents têtes de chevaux et de mulets. Le sultan sortit de Damas, le troisième jour du mois de Djoumada-premier, à la tête des troupes de l'Égypte et

(115) Il faut lire جفل au lieu de جعل.

(116) Je lis جرح au lieu de جرد.

48440

de la Syrie, pour faire des courses sur le territoire d'Akkâ. Lorsqu'il fut arrivé dans la prairie de Bargout مرج برغوت, il éprouva des pluies abondantes, qui allaient toujours en croissant, et arrivèrent à un point qui dépassait toute expression. Les soldats étaient presque morts, faute d'avoir de quoi se mettre à l'abri (117). Le prince se hâta de congédier les troupes de Syrie, et se dirigea vers l'Égypte. Il rentra au château de la Montagne, le vingt-troisième jour du mois. Là, il reçut un présent que lui adressait le souverain de Tunis. Mais, comme ce prince avait, dans sa correspondance, employé des expressions incon-
364 venantes, le présent fut partagé entre les émirs. Le sultan lui écrivit une lettre sévère, lui reprochant qu'il se livrait ouvertement à des actes coupables, qu'il avait pris des Francs à son service; qu'il n'avait pas osé faire une sortie contre les Francs qui l'assiégeaient, mais qu'il s'était tenu caché. « Un homme tel « que vous, lui disait-il, n'est pas digne de régner sur les Musulmans. » Ces paroles étaient suivies de menaces et de conseils.

Sur ces entrefaites, arrivèrent des ambassadeurs envoyés par Roger, pour intercéder en faveur du prince d'Akkâ. Le sultan était assis dans l'arsenal الصناعة, au milieu des pièces de bois et des ouvriers. Les émirs en personne, portaient les agrès des galères qui étaient en construction. A ce spectacle, les députés restèrent frappés d'épouvante. Au mois de Redjeb, le sultan partit pour la chasse, et se dirigea vers Sâlehieh. Mais ayant appris que les Tatars s'étaient mis en campagne, il retourna au château de la Montagne.

Il en sortit le troisième jour du mois de Schaban, et prit la route de la Syrie. Lorsqu'il fut arrivé à Sawadah السوادة, il reçut des ambassadeurs envoyés par les Francs d'Akkâ, pour demander une trêve. Il continua sa marche, le vingt et unième jour de Ramadan, après avoir député vers les Francs l'émir Fakhr-eddin-Aïâr-Moukri, et le *sadr* Fatah-eddin-ben-Kaïserani, le *kâtib-adderedj* (secrétaire du cabinet). Il vint camper dans les plaines de Kaïsarieh, et conclut avec les Francs une trêve, qui devait durer dix ans, dix mois (118), dix heures. La population d'Akkâ sortit en foule, pour voir défiler les troupes. Le sultan monta à cheval, et s'exerça, ainsi que toute l'armée, au jeu de la lance. Il arriva à

(117) Le texte porte لعدم ما يستطيلوا به; je lis يستظلوا.

(118) Je crois qu'il faut ajouter *dix jours*.

Damas, et fit son entrée dans cette ville, le second jour du mois de Schewal. Des ambassadeurs Tatars se présentèrent devant lui, pour demander la paix. Le sultan, de son côté, députa l'émir Moubâriz-eddin-Tousi, *émir-tabardâr* امیرطبردار et l'émir Fakhr-eddin-Moukri, le *hâdjeb*, qui se joignirent aux ambassadeurs Tatars, et portaient avec eux des présents destinés pour Abaga, fils de Houlagou, et pour d'autres personnes. Ils se mirent en marche le quinzième jour du mois. Lorsqu'ils furent arrivés à la cour d'Abaga, ce prince les combla d'honneurs, les fit revêtir de robes, et leur accorda la permission de partir.

Sur ces entrefaites, le sultan s'occupa avec ardeur à fabriquer lui-même des flèches. Tous les émirs et ses principaux courtisans s'empressèrent de suivre son exemple. Il écrivit à Melik-Saïd et aux autres *naïb* (gouverneurs), pour les engager à faire de même. En conséquence, chacun de ces officiers se livra à l'envi à ce genre de travail. Le sultan fabriqua de sa main un grand nombre de flèches, qu'il tailla, polit et garnit de plumes. Après avoir célébré la fête des victimes, il se dirigea vers le château des Curdes, où il arriva, le vingt et unième jour du mois de Dhou'lhidjah. Il inspecta les travaux de construction, et enjoignit à tous les émirs qui l'accompagnaient de transporter dans l'intérieur de la place les pierres destinées pour les machines. Lui-même travaillait avec eux. Ensuite, il descendit de la citadelle, et s'occupa en personne à réparer et creuser une partie du fossé. Delà, il se dirigea vers la forteresse d'Akkar, où il prit une part active aux travaux de construction. Il ordonna de mettre en jeu les machines de guerre, afin de vérifier le point où iraient tomber les pierres. Ensuite il retourna au château des Curdes, où il revêtit de robes d'honneur tout ce qui s'y trouvait d'émirs et de fonctionnaires (119). Il partit alors pour la chasse; et distribua cinq cents robes d'honneur تشريف, à ceux qui l'accompagnèrent dans ce divertissement. Cette même année, le *kadi-alkodat* Schems-eddin-Mohammed-Ebn-Ibrahim-ben-Abd-alwâhed..... Kudsi, le hanbali, fut appliqué à la torture. Voici quelle fut la cause de cette catastrophe. Chacun des quatre kadis, établis en Égypte par le sultan, avait pour 365
naïb (substituts) plusieurs kadis qui résidaient dans divers cantons. Taki-eddin-Schebib-Harrâni avait un frère, placé dans la ville de Mahallah, où il était *naïb* (substitut) du *kadi-alkodat*, Schems-eddin, le hanbali (120), et fut destitué par lui.

(119) J'ai lu اخلع على من, au lieu de خلع من; et c'est ainsi que porte le texte de Nowaïri.

(120) Le même fait est raconté par Nowaïri (*Vie de Bibars*, fol. 48 r° et v°).

Schebib, outré de cet événement, adressa au sultan une lettre, ورقة dans laquelle il assurait que le *kadi-alkodat* des hanbalis avait eu entre ses mains en dépôt, des sommes considérables, appartenant à des marchands de Bagdad, de Harran et de Syrie; que plusieurs d'entr'eux étant morts, il s'était approprié l'argent. Le sultan manda Schems-eddin, et l'interrogea sur cet objet. Schems-eddin nia le fait, confirma son assertion par un serment, mais dans lequel il employa des expressions évasives وری فی یمینه (121). Le sultan ordonna de faire une descente dans sa maison. On y trouva une grande partie des objets indiqués par Schebib (122), dont les uns appartenaient à des hommes déjà morts, d'autres à des personnes vivantes. On leva, sur tout ce que l'on découvrit la *zekah* (la dîme) de plusieurs années; et chaque propriétaire encore vivant reçut la restitution de son dépôt. Le sultan, vivement irrité contre le kadi, donna ordre de l'arrêter, et de mettre le séquestre الحوطة sur sa maison, le vendredi, second jour du mois de Schaban. De là il partit pour la Syrie. Schebib, fier de l'avan-

(121) Le verbe وری à la seconde forme, et accompagné de la préposition ب, signifie : *Simuler une chose, s'en servir pour déguiser une autre chose.* On lit dans les *Prolégomènes* d'Ebn-Khaldoun (fol. 68 v°) : یوری بحفظ امره « Feignant de prendre à cœur son affaire. » Dans l'histoire du même écrivain (tom. III, fol. 472 r°) : سار موریا بالاهواز « Il se mit en marche, feignant de se diriger vers « Ahwaz. » Plus loin (tom. VIII, fol. 310 v°) : سار الی الکرک موریا بالصید « Il s'avança à Karak, « feignant de prendre le divertissement de la chasse. » Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (t. II, f. 140 r°) : اوهم انه سایر الی سمرقند یوری بذلک عن بغداد « Il laissa croire qu'il marchait sur Sa- « markand, voulant ainsi déguiser le dessein qu'il avait de se rendre à Bagdad. » Dans l'*Histoire des Seldjoucides* de Bondari (m. 767 A, f. 136 r°) : وری عن الهزیمة برحلة الشتاء الی بغداد « Il se mit en « marche, durant l'hiver, pour Bagdad, afin de déguiser sa fuite. » Dans le *Diwan-alinscha* (m. 1573, fol. 217 r°) : یرید التوریة به عنه و ستر حقیقته « Il voulait par là déguiser la chose, et en cacher la « vérité. » De là vient le nom d'action تَوْرِیة que l'auteur du *Tarifât* explique en ces termes : التوریة هی ان یرید المتکلم بکلامه خلاف ظاهره مثل ان یقول فی الحرب مات امامکم وهو ینوی احدا من المتقدمین « Le mot *tavriah* signifie que celui qui parle a en vue une chose opposée à celle que son « discours semble indiquer. C'est ainsi que l'on dirait : Dans le combat a péri votre imam, tandis que l'on « voudrait simplement désigner un des principaux chefs. » On lit dans le *Mokhtasar-almaâni* (p. 582) : التوریة ویسمی الایهام هو ان یطلق لفظ له معنیان قریب و بعید و یراد به البعید « La figure appelée « *tavriah*, ou autrement *ihâm*, consiste à employer un mot qui a deux sens, l'un naturel, l'autre « éloigné, et à donner à l'expression ce dernier sens. » Le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. I, fol. 34 v°), offre ces mots : تقع له التوریات الملیحة. Et ailleurs (tom. V, fol. 104 v°) : کتاب حسن یکون فیها ایهام کثیر التوریة. On lit chez le scholiaste d'Omar-ben-Fâred (man. 479, fol. 109 r°) : التوریة.

(122) Je lis avec Nowaïri ما ادّعاه, au lieu de ما اعطاه que présente le manuscrit.

tage qu'il avait remporté sur son ennemi, prétendit que cet homme était un parleur inconsidéré, (123) ادعى انه حشوى, et tenait des discours injurieux pour le sultan. Il fit dresser un acte authentique محضر pour attester le fait. L'émir Bedr-eddin-Bilik, le *naïb-assaltanah*, convoqua à cette occasion, une réunion judiciaire مجلس, qui se tint, le lundi, onzième jour du mois. Les témoins ayant été cités à comparaître devant cette assemblée, les uns rétractèrent (124) leur déposition, d'autres y persistèrent. Ceux-ci furent punis par le *naïb* (125), qui les fit promener ignominieusement جرسهم (126). Comme il avait reconnu avec évidence que Schebib avait contre le kadi une animosité personnelle, il le

(123) Le mot حشوى se trouve, avec le même sens, dans un passage du *Kitab-alagâni*, où on lit (tom. II, fol. 330 r°): لاعتقاده مذهب الحشويّة « Attendu qu'il suivait les opinions des hommes in-« considérés. » Dans la *Description de l'Égypte*, de Makrizi (tom. II, man. 798, fol. 296 v°) مخاصمة الحشويّة من العوام. « L'inimitié des êtres étourdis, qui faisaient partie du peuple. » Le même terme se rencontre dans le *Commentaire* de Zamakhschari sur l'Alcoran (t. II, f. 135 v°), et l'on y trouve employés, comme expression synonyme, les mots اهل الحشو. On y lit: ليتميز المحققون من اهل الحشو « Afin que les hommes véridiques se distinguent des parleurs inconsidérés » Cet adjectif est formé du mot حشو qui signifie, suivant l'auteur du *Tarifât*: « Un discours prolixe, qui n'offre « rien d'utile. » Ce terme se trouve, avec ce sens, dans le *Kitab-alagâni* (tom. I, fol. 1 et 2). Ailleurs (tom. IV, fol. 206 r°) كان فيها حشو كثير « C'était une prolixité fatigante. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-Khallikan (man. arab. 730, fol. 392 r°) ليس فيه من الحشو شى « Il n'y avait dans tout cela aucune « trace de prolixité. »

(124) Je lis, avec Nowaïri, نكل, au lieu de تكلم qu'offre le manuscrit.

(125) Le texte porte اخرق النايب بهن شهد. Le verbe خرق, à la quatrième forme, suivi de la préposition ب, signifie *punir*. On lit dans la *Vie de Melik-Aschraf* de Nowaïri (man. d'Asselin, fol. 156 v°): كان قصد الوزير الاخراق به بالضرب « L'intention du vizir était de le punir par la bastonnade. » Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. I, fol. 21 r°): حصل عليه من السلطان اخراق « Il éprouva « une punition de la part du sultan. » Ailleurs (t. V, fol. 200 r°): قرّر على كل سوق شى من المال واستخرجوه بالضرب والاخراق « On imposa sur chaque marché une contribution qu'on exigea par la « bastonnade et d'autres châtiments. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-kadi-Schohbah, (t. I, m. 643 fol. 23 v°): حصل لاقسنقر نايب غزة من الفخرى اخراق عظيم « Ak-sonkor, *naïb* (gouverneur) de « Gazah, éprouva, de la part de Fakhri, un châtiment terrible. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (article *des ponts*, m. 682): النايب مستمر على الاخراق به « Le *naïb* continuait à « le punir. » Et ailleurs (man. 673 C, t. III, fol. 22): اخرق بجماعة من اماثل الناس « Il punit un « grand nombre des hommes les plus importants. » Ailleurs (man. 798, fol. 278 v°) امر بقطع اكمام النساء واخرق بهن « Il ordonna de couper les manches des femmes et punit ces femmes. » Et enfin (fol. 335 r°) غضب منكوتمر واخرق بهم « Mankou-Timour se mit en colère, et les punit. »

(126) J'ai expliqué plus haut le verbe جرس. Je dois ajouter que, si je ne me trompe, une cir-

fit arrêter, et mettre le séquestre sur ses biens. Le kadi fut reconduit dans la prison du château de la Montagne, où il resta enfermé durant plusieurs années. Le sultan ne lui donna pas de successeur dans les fonctions de kadi des hanbalis (127).

Cette même année, les deux schérifs, Djemâz et Gânem se rendirent à la Mecque, dont ils restèrent maîtres, l'espace de quarante jours; mais bientôt Abou-Nemi arriva, et reprit sur eux cette ville.

Au mois de Djoumada second, une girafe, dans le château de la Montagne, mit bas un petit, qui fut nourri par une vache (128). Une femme de Damas,

constance particulière a motivé l'emploi de ce verbe. Lorsque l'on promenait ignominieusement un criminel, il était probablement précédé d'une sonnette جرس, au son de laquelle on proclamait la faute qui avait attiré sur ce malheureux la vengeance du prince. Je trouve une sonnette employée dans une circonstance qui a quelque analogie avec le fait dont nous parlons. On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (m. 682 f. 387 r°) : ضرب بالجرس فى البلد ان لا يتخلف احد ممن نهب شيا حتى ياتى بها نهبه و يردّه « On fit proclamer dans la ville au son de la cloche, que « tous ceux qui avaient pris part au pillage ne manquassent pas de rapporter et de restituer ce qu'ils « avaient enlevé. » Dans le même ouvrage (man. 798, fol. 294 v°) on lit, en parlant d'un édit: ضرب فى الاسواق والطرقات بالجرس « Il fut proclamé, au son de la cloche, dans les places et les rues » Et ailleurs (fol. 297 r°) راى لوحا على قيسارية فيها سبّ السلف فانكره وما زال واقفا حتى اقلع وضرب بالجرس فى ساير طرقات مصر والقاهرة « Il vit, sur une *kaïseriah*, une plaque qui conte- « nait des paroles injurieuses pour les anciens apôtres du musulmanisme. Il désapprouva la chose, et « resta là jusqu'à ce que l'on eût enlevé cette plaque. Le fait fut annoncé, au son de la cloche, dans « toutes les rues de Misr et du Caire. »

(127) Suivant le récit de Nowaïri (fol. 48 v°), Schems-eddin recouvra sa liberté, au milieu du mois de Schaban de l'année 672.

(128) Le même fait est rapporté également par Aboul'lmahâsen (*Histoire d'Égypte*, ms. 661, fol. 200 r°), le prétendu Hasan-ben-Ibrahim (fol. 208 r°) et Soïouti (*Histoire d'Égypte*, man. 791, fol. 375 v°). Ce dernier historien rapporte, par erreur, cet évènement à l'année 667. Masoudi est, à ma connaissance, le premier auteur arabe qui ait parlé de la girafe. La description qu'il donne de cet animal (*Moroudj*, t. I, fol. 166 r°) est fort exacte, et je l'ai traduite et publiée il y a longtemps (*Mémoires sur l'Égypte*, t. II, pag. 184). L'histoire orientale fait souvent mention de girafes, qui étaient ordinairement un des présents que les souverains de l'Égypte envoyaient à des princes étrangers. Au rapport de Nowaïri (man. d'Asselin, fol. 12 v°) et de l'auteur de la *Vie de Bibars* (man. ar. 803, fol. 25 r°), parmi les présents que ce prince adressa à l'empereur d'Allemagne, l'an 660 de l'hégire (de J. C. 1261), se trouvait une girafe. L'année suivante (man. 803, fol. 38 v°, *Histoire des Sultans Mamlouks*, t. I, p. 216) plusieurs de ces animaux furent envoyés par Bibars à Bérékeh, khan du Kaptchak. Probablement, un des motifs qui déterminèrent le choix de ce genre de présent fut la curiosité qu'avait précédemment témoignée le souverain mongol, qui avait adressé à

mit au monde, en une seule couche, sept fils et quatre filles, après une grossesse qui avait duré quatre mois et dix jours. Tous les enfants moururent; mais la mère survécut à cet événement.

Cette année vit périr 1° Tadj-eddin-Abou'lkasem-Abd-errahman-ben-Radi-eddin-Abd-allah-Mohammed.... Mauseli, de la secte de Schaféï, qui mourut à Bagdad, âgé de soixante-douze ans; 2° Kemâl-eddin-Aboul'fadl-Selar-ben-Hasan-ben-Omar-Arbeli, le schaféï, qui mourut à Damas, à l'âge de soixante-dix ans;

des ambassadeurs égyptiens de nombreuses questions sur l'Égypte, les éléphants et les girafes (*ibid.*, pag. 215). Lors du traité de paix que le sultan Bibars conclut, l'an 674 de l'hégire (de J. C. 1275), avec le roi de Nubie, ce dernier prince s'engagea à livrer chaque année, entre autres présents, trois éléphants, trois girafes et cinq panthères femelles (Nowaïri, man. d'Asselin, fol. 89 r°), ou, suivant un autre récit (*Mémoires sur l'Égypte*, t. II, p. 100) une girafe. L'an 685 de l'hégire (de J. C. 1286; *Id.*, *ibid.*) un ambassadeur, envoyé par Ador, prince du pays d'*Alabwâb* الابواب, situé au-delà de la Nubie, présenta au sultan Kelaoun plusieurs éléphants et une girafe. Dans l'expédition que les Égyptiens entreprirent cinq ans après contre la Nubie (*Ibid.*, p. 110), ils s'avancèrent au midi jusqu'à un désert affreux, qui servait de retraite aux éléphants, aux girafes et aux autruches. L'an 741 de l'hégire (de J. C. 1340), le présent envoyé par le sultan d'Égypte au prince de Mâredin consistait en un éléphant, une girafe et quatre panthères (*Histoire d'Égypte*, man. de M. Marcel, aujourd'hui dans ma bibliothèque, fol. 225 v°). L'an 765 de l'hégire (de J. C. 1363) on amena de l'Égypte à Damas un éléphant et une girafe (Ebn-Kadi-Schohbah, t. I, man. 643, fol. 172 v°).

Ebn-Khaldoun (*Histoire*, tom. VI, fol. 169 r°) fait mention d'une girafe qui avait été envoyée en présent par le roi de Mâli مالى au souverain du Magreb. Ailleurs (tom. VII, fol. 22 r°) il parle d'une autre girafe, donnée également en présent. Au rapport de Makrizi (*Solouk*, tom. II, fol. 232 r°), l'an 795 de l'hégire (de J. C. 1392) un ambassadeur envoyé par le prince de Dahlak, offrit au sultan d'Égypte un éléphant, une girafe et un grand nombre d'esclaves mâles et femelles. L'an 806 de l'hégire (de J. C. 1403) une girafe fut envoyée à Timour ou Tamerlan par le sultan d'Égypte (Ebn-Kadi-Schohbah, t. II, man. 687, fol. 214 r°). L'auteur du *Zafer-nameh* (de mon manuscrit, fol. 364 v°) parle aussi de cet événement. Ruy Gonzales de Clavijo (*Vida del gran Tamorlan*, 2e édit., p. 107 et 108), qui résida comme ambassadeur à la cour de Tamerlan, étant arrivé à la ville de Khoï, rencontra l'envoyé égyptien qui conduisait les présents destinés pour le souverain tartare, et parmi lesquels se trouvait la girafe, que l'officier espagnol désigne par le nom de *jornufa*, et qu'il décrit en ces termes: « Cet animal avait le corps aussi grand que celui d'un cheval, le cou très-« long, les jambes de devant beaucoup plus longues que celles de derrière, et le pied fendu comme « le bœuf. Du sabot du pied de devant jusqu'au sommet de l'épaule, la hauteur était de seize palmes; « et on en comptait tout autant, depuis les côtes jusqu'à la tête. Lorsqu'il voulait étendre le cou, « il s'élevait si haut, que c'était une chose extraordinaire. Le cou était menu comme celui du cerf; « les jambes de derrière étaient si courtes, relativement à celles de devant, qu'on aurait pu croire « que l'animal était assis, quoiqu'il fût levé; la croupe était tombante comme celle du bufle; le « ventre était blanc, le corps de couleur d'or, et entouré de grandes raies blanches; la tête ressem-« blait à celle d'un cerf; les narines étaient placées au bas de la face; le front présentait une pointe

3° Imad-eddin-Abou-Abd-allah-Mohammed-ben-Seni-eddin-Abi'lganâïm-Salem... Dimaschki. Il mourut, au même âge, dans la même ville. 4° L'émir Amin-eddin-Abou'lhasan-Ali-ben-Othman.... Arbeli, homme de lettres اديب et poëte,
366 qui avait renoncé à la profession militaire لجندية, pour se livrer tout entier aux exercices religieux. Il était âgé de soixante-huit ans, et mourut sur le chemin du Fayoum (129). Le scheïkh Ali-Bakka, homme vertueux, mourut dans la ville

« élevée et aigue; les yeux étaient très-grands et arrondis; les oreilles semblables à celles d'un « cheval. Auprès des oreilles on voyait deux petites cornes rondes, et, en grande partie, couvertes de « poil, en sorte qu'elles ressemblaient à un bois de cerf naissant. Le cou était si long, et tellement « susceptible de s'étendre, au gré de l'animal, qu'il pouvait atteindre, pour prendre sa nourriture, « au sommet d'une muraille de cinq à six *tapia* de hauteur. Il allait aussi cueillir à la cime d'un « grand arbre les feuilles qui formaient sa nourriture habituelle. » Schiltberger (*Reise in das Orient*, pag. 99) désigne la girafe par le nom de *surnosa*; mais ce voyageur se trompe évidemment lorsqu'il assure que l'Inde est la patrie de cet animal. Nous lisons dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (tom. I, man. 797, fol. 371 v°), que, dans la fête solennelle célébrée par le khalife Aziz, l'an 380 de l'hégire (de J. C. 990) on conduisit devant lui des éléphants et une girafe; que (fol. 373 v°) dans d'autres occasions, plusieurs girafes marchaient devant le khalife; que (fol. 389 r°) l'on fabriquait, pour l'usage du prince, des vases d'or qui offraient la figure de girafes, d'éléphants et autres animaux; que (fol. 394 r°) lors des réjouissances qui avaient lieu, à l'époque où le Nil était arrivé à sa plus grande hauteur, le trésor faisait faire des statuettes, qui représentaient des éléphants, des girafes. Baldensel ou Boldensleve, qui voyageait en Égypte dans le XIV^e^ siècle (Canisii, *Lectiones antiquæ*, tom. IV, pag. 341), vit au Caire une girafe. Frescobaldi, vers le même temps, vit dans la même ville trois de ces animaux (*Viaggio in Egitto e in Terra Santa*, p. 98). Sigoli (*Viaggio al monte Sinai*, p. 26) parle de la girafe et en donne une description fort exacte. Baumgarten (*Peregrinatio in Ægyptum, Arabiam*, etc., pag. 68) fait mention d'une girafe, et la désigne par le nom de *Ziraphus*. Belon (*Observations*, pag. 263-264), Villamont (*Voyages*, pag. 497) décrivent également cet animal. Mais je m'arrête ici, pour ne pas répéter inutilement les détails consignés dans d'autres ouvrages.

(129) Suivant Abou'lmahâsen (man. 661, fol. 221 r° et v°) ce fut dans la ville de Fayoum que mourut ce personnage, au mois de Djoumada premier. Il était né l'an 602 de l'hégire (de J. C. 1205) et fut un des principaux poëtes de la cour de Melik-Nâser-Salah-eddin-Iousouf, prince de Syrie. Parmi ses vers, l'auteur cite ceux qu'il adressa à un homme éminent, en lui envoyant un don: « Ce présent vient de la part d'un esclave sincère dans son dévouement. Il prouve la pauvreté du « donateur.

« Il n'est nullement proportionné à mon rang, ni à celui de mon maître; mais il est tel que peut « le permettre ma fortune. «

Il dit ailleurs :

« Aie soin de veiller sur ta langue; c'est ce que tu peux faire de plus avantageux. Veille sur « tes yeux; écoute mes conseils et mes avis sincères.

« Combien d'inimitiés sont nées d'un mot! Combien de passions ont été produites par un regard. »

de Khalil (Hebron), dans les premiers jours du mois de Redjeb. Il s'était distingué par un grand nombre d'actes surnaturels (130).

Le cinquième jour du mois de Moharrem, le sultan fit son entrée dans la ville de Damas. Des nouvelles arrivées coup sur coup, annonçaient que les Tatars s'étaient mis en campagne. Le prince partit de la ville, sur les chevaux de la poste, la nuit du sixième jour, après la dernière heure du soir, accompagné des émirs Baïsari, Akousch-Roumi, Djermek le *silâh-dâr*, Djermek-Naseri, Sonkor-Alfi, le *silâh-dâr*, et Alem-eddin-Schakir, *moukaddam-alberid* مقدم البريد (surintendant de la poste.) Poursuivant sa marche sans interruption, il arriva au château de la Montagne, le samedi, treizième jour du mois. Il n'était point attendu, et il surprit tout le monde, lorsqu'il entra, à cheval, dans la citadelle. De là, il se rendit au *meïdan*, où il joua à la paume. Puis, il donna l'ordre de faire partir les troupes pour la Syrie. Il écrivit aux émirs qui résidaient à Damas (131), que bientôt, de Birah, il inspecterait la province, attendu que son voyage avait eu pour but de régler les affaires du pays. En même temps, il envoya des papiers apostillés de sa main بخطه علايم, sur lesquels on pût écrire à Damas et expédier dans les divers cantons des réponses aux dépêches apportées par la poste. L'émir Seïf-eddin, le *dewâdar*, résidait dans le château de Damas, afin de faire partir les lettres et les courriers البريدية. Le lundi, quinzième jour du mois, le sultan monta à cheval, se rendit à Misr (Fostat) et s'embarqua sur le fleuve. Les galères simulèrent en sa présence un combat naval. Le mercredi, 17 du même mois, le sultan fit partir les troupes destinées pour la Syrie. Le 19, le prince se mit en marche pour cette province, sur les chevaux de la poste, accompagné de ceux qui étaient venus avec lui, et entra de nuit, dans la citadelle de Damas.

AN 671

Au mois de Safar, on vit arriver des ambassadeurs du roi Abaga, et ceux du pays de *Roum;* ils furent reçus avec peu d'égards, et on leur enjoignit de faire le *Djouk* ان يضربوا جوك (132) devant les deux *naïb* (gouverneurs) d'Alep et de

(130) Cette année, au rapport d'Abou'lmahâsen (fol. 221 v°), la hauteur primitive du Nil fut de sept coudées deux doigts, et la crue s'éleva à dix-huit coudées onze doigts.

(131) Après le mot الامرا, il faut lire المقيمين, comme dans le texte de Nowaïri.

(132) Dans les notes qui accompagnent l'*Histoire des Mongols* (pag. 322-323), j'ai donné des détails assez étendus sur cette sorte de génuflexion, usitée chez les Mongols, et par laquelle les inférieurs témoignaient à leur supérieur leur soumission et leur respect. Aux exemples que j'ai produits, on peut ajouter les suivants : Dans le *Fâkihat-alkholafâ* d'Ebn-Arabschah (p. 235), on lit: يضربون له الجوك; et plus loin (pag. 243) ضربوا له الجوك.

Hamah. Ils étaient chargés de demander que Sonkor-aschkar vint négocier la paix. Mais ils changèrent de langage, et prétendirent que le sultan ou celui qui tenait après lui le premier rang, se rendît auprès d'Abaga, pour conclure le traité. Le sultan dit aux envoyés : « Puisque c'est Abaga qui désire la paix, il faut qu'il « vienne négocier en personne, ou qu'il délègue, pour cet effet, un de ses frères. » Sur les ordres du prince, les troupes complétement armées comme pour le combat, exécutèrent différentes évolutions, dans le *meïdan*, situé hors de Damas. Tout cela se passait sous les yeux des ambassadeurs, qui furent congédiés le quatrième jour du mois de Rebi premier. Ce même mois, le sultan prit possession de la ville de Sahioun, qui lui fut remise par Sâbik-eddin et Fakhr-eddin, tous deux fils de Seïf-eddin-Ahmed-ben-Modaffer-eddin-Othman-ben-Mankoures, après la mort de celui-ci, et en vertu de ses dispositions testamentaires. Le prince combla de bienfaits les deux frères, leur accorda le rang d'émirs, et envoya leurs familles à Damas.

Cependant, on reçut la nouvelle que les Tatars étaient venus camper devant
367 Birah, et avaient dressé contre cette place des machines de guerre ; qu'ils occupaient les bords de l'Euphrate, et en gardaient les gués, afin de fermer le passage à ceux qui voudraient venir les attaquer. Le sultan envoya du côté de Hârem l'émir Fakhr-eddin-Hemsi, à la tête d'une partie des troupes de l'Égypte et de la Syrie. L'émir Ala-eddin-alhâdj-Taïbars-Waziri, marcha dans une autre direction, accompagné d'un corps d'armée. Le sultan partit des environs de Damas, conduisant avec lui des barques démontées et portées sur des chariots. Après une marche rapide, il arriva près des bords de l'Euphrate, et trouva les Tatars postés sur le bord. Il fit lancer à l'eau les barques qu'il avait amenées, et qu'il remplit de combattants. Les Égyptiens et les Tatars firent pleuvoir les uns sur les autres une grêle de flèches. Bientôt après, l'émir Kelaoun se précipita dans l'Euphrate, qu'il traversa à gué, suivi d'une troupe nombreuse. Il attaqua les Tatars, les battit, et les mit dans un désordre complet. Aussitôt les bataillons اطلاب s'élancèrent dans l'Euphrate, et le passèrent à la nage. Les cavaliers étaient serrés l'un contre l'autre, tenant la bride de leurs chevaux, et se servant de leurs lances en guise de rames. Ils étaient couverts de fer, aussi bien que leurs chevaux. Ils avançaient en colonnes pressés, et le cliquetis de leurs armes, se mêlant à l'agitation des vagues, formaient un bruit effrayant. Le sultan mit pied à terre طلع un des premiers, et prit possession du camp ennemi, ou il rendit grâce à Dieu, par une prière accompagnée de deux *rikah*. Puis il détacha à droite et à gauche des

corps de troupes qui massacrèrent ou firent prisonniers quantité d'ennemis. L'armée resta campée la nuit du lundi. Bientôt on reçut la nouvelle que les Tatars avaient fui précipitamment de devant Birah, accompagnés de Derbaï leur chef abandonnant leurs bagages et leurs provisions; que les habitants de la ville s'étaient emparés de tous ces objets, qui avaient été pour eux une ressource précieuse. Le sultan séjourna quelque temps, pour attendre que les Tatars vinssent l'attaquer; mais aucun ne se présenta. A la tête de toutes ses troupes, il traversa l'Euphrate comme il avait fait la première fois. Mais ce passage ne put s'effectuer qu'avec de nombreuses difficultés et des dangers effrayants. Le prince se rendit dans la ville de Birah, revêtit le *naïb* (gouverneur) d'une robe d'honneur, et lui fit présent de mille pièces d'or. Tous les habitants reçurent de lui des vestes, des marques de munificence, et il leur fit distribuer une somme de cent mille dirhems. Le sultan laissa dans la place un corps de troupes, pour renforcer la garnison. Après quoi, il reprit la route de Damas, où il fit son entrée le troisième jour du mois de Djoumada second, précédé des émirs; il partit ensuite pour l'Égypte, et arriva au château de la Montagne, le vingt-cinquième jour du même mois. Il mit en liberté l'émir Izz-eddin-Dimiati, lui donna pour demeure la maison du vizirat, et lui assigna des gratifications رواتب. Ensuite, il le manda auprès de lui, but avec lui le *kumiz*, en présence des principaux émirs. Le sultan lui ayant donné, de sa propre main, la coupe هناب (133) toute pleine de liqueur; Izz-eddin lui dit : « Seigneur, nous avons blanchi, et notre vin a « pris aussi la couleur blanche. » Tous les émirs, les vizirs, les kadis et les commandants furent revêtus de robes d'honneur. Après quoi, les ambassadeurs de Mangou-Timour, ceux de l'empereur Lascaris et ceux des Ismaëliens الدعوة, reçurent leur audience de congé, et se mirent en route dans le mois de Schaban.

Le douzième jour du mois de Schewal, on arrêta le scheïkh Khidr-ben-Abi-Bekr- 368

(133) Le mot *hanâb* هناب, qui a une si grande ressemblance avec le terme français *hanap*, signifie un *vase*, une *coupe*. On lit chez notre auteur (m. 672, pag. 383) : كان له ثلاث هنابات. « Il avait « trois coupes. » Plus loin (*Ibid.*) تناول ذلك الهناب وشرب ما فيه. « Il prit cette coupe, et but la « liqueur qu'elle contenait. » Et (pag. 384) السم الذى كان فى الهناب. « Le poison que contenait « la coupe. » Ailleurs (tom. III, man. 674, fol. 124 r°) هناب بلور. « Une coupe de cristal. » Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. IV, man. 750, fol. 89 v°) للسلطان ثلاثة هنابات مختصة به كل هناب مع ساق فمن اكرمه السلطان ناوله هنابا. « Le sultan avait trois coupes, destinées exclu- « sivement pour lui; chacune était entre les mains d'un échanson. Lorsque le prince voulait témoi

ben-Mousa, *scheïkh* du sultan, et il fut mis en prison dans le château de la Montagne. Le vingt-deuxième jour de Dhou'lhidjah, le prince s'empara du reste des forteresses qui avaient appartenu à la secte des Ismaëliens الدعوة الاسماعيلية, savoir : Maïnakah (134), Kadamous et Kahf. On y célébra l'office du vendredi; on implora la faveur de Dieu pour les compagnons du prophète (135). On fit

« gner à un hôte une considération particulière, il lui présentait une coupe. » Plus loin (*Ibid.*) جعل السلطان الورقة فى الهناب. « Le sultan posa le papier dans la coupe. » Et (*Ibid.*) اخذ الساقى الهناب وملاه .. فشربه. « L'échanson prit la coupe, et la remplit : le prince but la liqueur. » Dans l'*Histoire* de Nowaïri (26e partie, m. de Leyde, f 104 v°.) on lit que, dans le moment du couronnement d'Oktaï, ملا اخوه الاصغر وهو الغونوين هنابا من المشروب فناوله اياه فعند ذلك قام جميع من حضر من اعمامه واخوته وامراء التمانات فضربوا جوك. « Son plus jeune frère, Algou-Noïan, rem- « plit une coupe de liqueur, et la lui présenta. Au même instant, tous ceux d'entre ses oncles, ses « frères, et les émirs de *toum n*, qui se trouvaient présents, se levèrent, et firent la cérémonie ap- « pelée *Djouk*. » Et plus bas (*Ibid.*) شرب اوكداى خان ذلك الهناب « Oktaï-Khan but le contenu « de cette coupe. » Dans la *Vie de Melik-Saïd*, qui fait partie de la même histoire (man. d'Asselin, fol. 96 r°) اخرجت له هنابا فيه مشروب « Elle lui présenta une coupe remplie de liqueur. » Et (fol. 99 v°) للسلطان هنابات ثلاثة « Le sultan avait trois coupes. »

(134) Plus haut, j'ai lu *Mounikah* المنيقة, suivant ce que portait le manuscrit. Ici le texte offre المنيعة, mais je crois devoir préférer la leçon *Maïnakah* المينقة, qui se trouve dans deux passages de Nowaïri (fol. 63 v° 64 r°). Cet historien (m. d'Asselin, f. 64 r°) nous donne sur cette place les détails suivants. « Elle est située dans la montagne de Rawâdif جبل الروادیف. Elle eut pour fondateur un « homme appelé Nasr-ben-Mousrif-Rawâdifi, qui était parvenu à s'assujettir tous les Musulmans éta- « blis dans cette montagne, ainsi que dans les environs, et avait acquis une puissance imposante. « Ayant été fait prisonnier et conduit à Antioche, il parut se repentir de sa conduite, et fut relâché; « mais bientôt après, il recommença à tourmenter les Musulmans et les Grecs. Fait de nouveau pri- « sonnier, il demanda pardon, et donna son fils en otage. Voulant se montrer sincèrement attaché « aux Grecs, il leur dit : « Il existe sur la frontière de l'empire, à l'extrémité de la montagne de « Rawâdif, un village appelé *Maïnakah*, dont la position est extrêmement favorable pour bâtir une « forteresse, qui protégera toute la contrée environnante. » Sa proposition ayant été accueillie, il dit « aux Grecs : « Les Musulmans ne souffriraient pas que vous entreprissiez cette construction; mais je « me charge de les tromper, en leur faisant accroire que la place est destinée pour moi; et, lors- « qu'elle sera terminée, je vous la remettrai. » Les Grecs, convaincus de la sincérité de ses paroles, « l'aidèrent de tout leur pouvoir. Lorsque la ville fut en état de défense, il s'occupa d'en construire « une encore plus forte. Nicetas, gouverneur d'Antioche, s'avança vers cette place, l'an 422, et l'as- « siégea sans succès. Il revint l'attaquer, s'en rendit maître, et rasa entièrement les tours qui la dé- « fendaient. Depuis cette époque, elle fut rebâtie, et passa sous la domination des Ismaëliens. »

(135) Le texte porte ترضّى عن الصحابة. Le verbe رضى, à la cinquième forme, signifie proprement : *chercher à fléchir quelqu'un, à capter sa bienveillance*. Dans les *proverbes* de Meïdani (proverbe 72) le verbe ترضّى est expliqué par ارضى بمشقة وجهد. « Il le fléchit avec peine et efforts. » Dans le *Kitab-alâgâni* (tom. II, f. 161 v°) تبعنى وترضّانى. Il me suivit, et s'efforça de me fléchir. »

disparaître toutes les pratiques criminelles, et l'on afficha ouvertement les dogmes et les attributs de l'Islamisme.

Cette année, le gouverneur de Kous (136) partit d'Asouan, s'avança dans la Nubie, jusqu'au voisinage de Donkolah, et revint sur ses pas, après avoir fait un grand carnage, et enlevé beaucoup de prisonniers. Dans le même temps, le sultan se rendit maître de toutes les villes et de toutes les forteresses du territoire de Barkah. Cependant on s'occupait avec activité de construire des galères, et de placer des machines de guerre sur les remparts d'Alexandrie. Bientôt cent de ces machines se trouvèrent complètement disposées. Car on annonçait de tous côtés que les Francs se préparaient à faire une expédition, pour venir attaquer les places frontières de l'Égypte.

Cette même année, la forteresse de Kaïnouk كينوك (137), située dans l'Arménie, fut conquise par les armes de l'émir Hosâm-eddin-Ladjin-Atâbi. En même temps, on acheva la reconstruction de la *Sakhrah* de Jérusalem. A la même époque, le sultan s'achemina vers le Nil pour s'exercer à la nage. Il était revêtu d'une cuirasse زردية (138) flottante مسبلة. On avait, par son ordre, disposé

Ailleurs (tom. IV, fol. 108 r°) ترضاها فابت أن ترضى عنه. « Il essaya de la fléchir, mais elle refusa de se réconcilier avec lui. » Plus loin (fol. 155 v°) ترضاه وارضاه. « Il essaya de le fléchir, et en « vint à bout. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-Khaldoun (tom. III, fol. 5 v°) خرج ابن عامر و ترضى زيادا. « Ebn-Amer sortit, et chercha à fléchir Ziad. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (tom. I, man. 656, fol. 42 r°) قام اليه و ترضاه و اعتذر اليه. « Il s'avança vers lui, chercha à le fléchir, et lui « adressa des excuses. » Plus loin (fol. 197 v°) ارسل السلطان الى سودون طازمن يترضاه فما رضى « Le sultan envoya vers Soudoun-Taz des députés qui devaient essayer de le fléchir; mais il résista à « leurs instances. » Le même verbe, à la même forme, signifie *employer la formule* رضى الله عنه. On lit dans l'*Histoire* de Nowaïri (man. arab. 702, f. 36 v°) السنة يترضون عن ابى بكر وعمر. « Les Sun- « nites disent, en parlant d'Abou-Bekr et d'Omar, que *Dieu les traite avec bienveillance.* » Dans le *Bark-Yémani* (m. 827, f. 73 r°) يترضى عن امهات المسلمين. Et (*ibid*) يذكر من الخلفا الاربعة سيّدنا ابابكر الصديق بلفظ الترضى لا الصلاة « Il employait en parlant d'Abou-Bèkr la formule رضى الله عنه, et non pas celle de صلى الله عليه. » A la deuxième forme, le verbe prend aussi quelquefois la même signification. On lit dans la *Vie du sultan Melik-Aschraf* (de mon manuscrit, fol. 12 v°) ارضى عن خلفايه الاربعة وآله و عترته. « J'appellerai la bienveillance de Dieu sur les quatre khalifes « du prophète, sa famille et sa parenté. »

(136) Je lis ساروا الى قوص au lieu de ساروالى قوص.

(137) Suivant le témoignage de l'historien de la *Vie de Bibars* (man. 803, fol. 132 v°), cette ville est la même que celle de Hadath الحدث, dont il est fait mention dans les vers de Motanebbi.

(138) Le mot زردية signifie *une cuirasse, une cotte de maille.* On lit dans l'ouvrage intitulé *Diwan-alinschâ* (man. 1573, fol. 122 v°) هى زردية داوودية يلبسها تحت قماشه إذا كان فى تشهير او موكب

plusieurs tapis, sur lesquels se placèrent l'émir Hosâm-eddin, le *dawâdâr*, et l'émir Ala-eddin-Idagdi, l'*ostâdâr*. Le prince les traîna, ainsi que deux chevaux; et nagea d'une rive à l'autre, malgré le poids de sa cuirasse (139).

Cette année vit périr 1° Schehab-eddin-Abou-Sâleh-Obaïd-allah-ben-Kemâl-Abou'lkâsem-Omar..... Halebi, qui mourut à Alep, à l'âge de soixante-deux ans; 2° Fakhr-eddin-Abou-Mohammed-Abd-alkâher-ben-Abd-algani-ben-Mohammed... Harrâni, le hanbali, qui mourut à Damas, à l'âge d'environ soixante ans; 3° le littérateur Mokhlis-eddin-Abou-Ishak-Ibrahim-ben-Mohammed-ben-Hibet-allah.... Hamawi; 4° le schérif Scherf-eddin-Abou-Abd-allah-Mohammed-ben-Ridwan-Hasani, copiste الناسخ, écrivain habile, et historien, à l'âge de soixante-sept ans (140).

AN 672

Au mois de Moharrem, on démolit la porte du palais, appelée *Bâb-albahr* باب البحر (la porte du fleuve), située vis-à-vis le *medreséh* (collége) Kâmelieh, entre les deux palais. On y trouva un coffre, dans l'intérieur duquel était une figure de cuivre jaune, placée sur un siége fait en forme de pyramide, qui avait une palme de hauteur, et était porté sur des pieds de cuivre. L'idole était assise, et avait les mains élevées. Elles soutenaient un chapelet qui avait trois palmes de tour, et sur lequel se trouvait une inscription. Le coffre renfermait une tablette, du genre de celles qui servent aux enfants. Les caractères que l'on y avait gravés, étaient en grande partie effacés. On y lisait seulement le nom de Bibars (141), ce qui causa une surprise universelle. Cependant on reçut la nouvelle que le prince Abaga s'était mis en campagne. Le sultan partit du château de la

حفل احترازا من عدو غادر « C'était une cuirasse, de la fabrique de David, que le prince portait « sous ses habits, dans ses voyages, ou dans les marches solennelles, afin de se garantir des attaques « perfides d'un ennemi. » On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. 659, fol. 124 v°) ابيع الزردية بدرهم « La cuirasse fut vendue un dirhem. » Dans l'*Histoire* de Nowaïri (26e partie, ms. de Leyde, fol. 13 r°) قيل له اخلع الزردية وكان لايزال يلبسها « On lui disait : Laisse-là ta cui- « rasse; mais il ne cessait de la porter. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (tom. I, m. 797, fol. 344 v°) الزرديات السابلة « Les cuirasses flottantes. » Dans le *Roman d'Antar* (tom. III, fol. 143 v°) زردية داوودية « Une cuirasse, de la fabrique de David. » Et plus loin (*ibid.*) زردية ضيقة الزرد « Une cuirasse à mailles serrées. »

(139) L'auteur de la *Vie de Bibars* (man. 803, fol. 132 v°) nous apprend qu'il fut témoin oculaire de ce tour de force.

(140) Cette année la hauteur primitive du Nil fut de sept coudées onze doigts; et la crue s'éleva à dix-sept coudées treize doigts (Abou'lmahâsen, ms. 661, fol. 222 v°).

(141) Nowaïri (man. d'Asselin, fol. 51 r° et v°), l'auteur de la *Vie de Bibars* (man. 803, fol 132 v°, 133 r°) Abou'lmahâsen (manuscr. 661, fol. 201 v°), et Makrizi lui-même (*Description de l'Égypte*, man. 682, f. 242 v°, 243 r°, m. 797, f. 357 r° et v°) nous donnent sur cette découverte des détails

Montagne la nuit du vingt-sixième jour du mois, accompagné des émirs Sonkor- 369
aschkar, Beïbars et Atâmesch-Sadi. Lorsqu'il fut arrivé dans la ville d'Askalon, il expédia au Caire un rescrit portant que toutes les troupes, ainsi que les Arabes, quittâssent l'Égypte sous le commandement de l'émir Bilik, le *khazindâr* (le trésorier). Il régla que tous ceux des habitants du royaume qui posséderaient un cheval prendraient à la guerre une part active; que chacun des bourgs de la Syrie fournirait des fantassins, qui monteraient à cheval suivant leur rang; que les habitants du bourg pourvoiraient à l'entretien de celui qui rejoindrait l'armée. Le sultan fit son entrée dans la ville de Damas, le dix-septième jour de Safar. Le onzième jour du même mois, quatre mille cavaliers des troupes d'Égypte se mirent en route, sous les ordres de leurs commandants, savoir: l'émir Ala-eddin-Taïbars-Waziri, Djemâl-eddin-Akousch-Roumi, Ala-eddin-Katlidjà, et Alem-eddin-Tatah. Le 18, l'émir Bilik, le *khazindâr*, partit d'Égypte à la tête d'un autre corps. Une lettre du sultan lui enjoignit de camper dans le voisinage de Iafâ. Lorsque l'armée égyptienne fut arrivée à peu de distance de Damas, Bibars quitta cette ville, accompagné d'environ quarante hommes équipés à la légère, et sans avoir avec lui un seul *rikâbdâr* (écuyer). Il se dirigea du côté où était l'armée. Arrivé dans le voisinage du camp, il se présenta sur le front des troupes, après avoir eu soin de se déguiser, lui et tous ceux qui étaient à sa suite. Les *hâbjeb* les prenant pour des Turcomans, leur enjoignirent de mettre pied à terre, mais ils refusèrent d'obéir. Le sultan s'étant avancé seul, pénétra derrière les drapeaux, et ôta le bandeau qui lui couvrait le visage. Les *silahdâr* le reconnurent et le laissèrent passer. Le prince entra, et s'avança avec son cortége habituel. Chacun s'empressa de descendre de cheval et de venir baiser la terre. Le sultan continua sa route, puis s'arrêta pour ranger les troupes en bataille. Dès le matin, il se mit en marche avec son escorte habituelle, et s'occupa jusqu'au soir à décider les affaires que chacun avait à lui soumettre. Alors, il remonta à cheval, accompagné de ceux qui l'avaient suivi, et rentra à Damas. De grand matin, il était à cheval, à la tête de son cortége.

Durant son absence, c'était l'émir Seïf-eddin, le *dawâdâr*, qui avait eu, à Damas, la conduite des affaires, et qui écrivait les réponses sur des feuilles blanches, au-dessus desquelles était l'apostille علامة du sultan. Dans ce même mois, arriva la

bien plus circonstanciés. Je ne les transcrirai point ici, attendu que j'ai, il y a long-temps, publié une traduction du récit de notre auteur (*Recherches sur la langue et la littérature de l'Égypte*, pag. 269 et suiv.).

fuite de l'émir Schems-eddin-Behadur, fils de Melik-Feredj. Ce dernier avait rempli les fonctions d'*émir-tast* امیر طست (grand échanson) auprès du sultan Djelal-eddin-Khawarizm-schah, et possédait la ville de Somaïsat. Après la mort de Djelal-eddin, il se rendit maître de la forteresse de Kebran قلعة كبران et de plusieurs autres places du territoire de Nakhdjiwan. De là, il se transporta dans le pays de Roum (l'Asie-mineure) où on lui concéda (142) le canton d'Akserâ. Behadur entretenait une correspondance avec le sultan. Les Tatars en ayant été informés, l'arrêtèrent prisonnier, et le conduisirent à l'*ordou*. Il s'échappa et se rendit à Birah, puis à Damas, où se trouvait Melik-Dâher, qui l'accueillit avec honneur, et lui donna en Égypte le titre d'émir de vingt cavaliers (143.) Cependant le sultan quitta Damas, se diri-

(142) Je lis أقطع au lieu de انقلع.

(143) Nowaïri (man. d'Asselin, fol. 52 r° et v°), l'auteur de la *Vie de Bibars* (man. 803, fol. 133 r°), le prétendu Hasan-ben-Ibrahim (man. non catalogué, fol. 211 r°), donnent, sur l'événement dont il s'agit, des détails plus étendus. Suivant ces écrivains « ce fut en l'année 671 que Schems-eddin-« Behadur commença une correspondance, dont le but était de mettre Bibars au courant de ce qui « se passait chez les Mongols. Le sultan, d'accord avec lui, ourdit une trame, qui aboutit à la mort « tragique du *Catholique* (patriarche) des chrétiens. Celui-ci, qui habitait, à Bagdad, le palais des « khalifes, traitait les Musulmans avec mépris, et leur faisait beaucoup de mal. Le sultan écrivit « une lettre adressée au *Catholique*, et dans laquelle il lui disait : « Nous connaissons l'affection et « l'intérêt que vous portez aux chrétiens qui se trouvent dans nos états; et c'est en votre considé-« ration que nous les traitons avec bienveillance. Grâce à vous, nous sommes parfaitement au fait des « particularités les plus secrètes des affaires des Mongols. » Cette dépêche contenait ensuite des choses imaginaires, et sans aucune réalité, telles que celles-ci : « Nous vous accordons ce que vous « nous avez demandé pour telle personne; nous jurons de remettre telle place à celui que vous « nous avez désigné. Nous savons le remède qu'il faut employer pour l'homme que vous avez en « vue; puisse Dieu faire réussir ce dessein. Vous nous aviez demandé une portion de baume, et des « reliques qui concernent le Messie; nous vous les adressons, aussi bien qu'un fragment de la croix. « Tous ces objets ont été envoyés par nous à Rahbah; et nous avons fait connaître au *naïb* (gou-« verneur) le signe adopté entre vous et moi. Faites partir un homme de confiance, porteur de ce « signe, et qui recevra ces reliques. » Le sultan fit remettre la lettre au *naïb* (gouverneur) de Birah, « et lui enjoignit de la confier à un Arménien, qui devait la porter au *Catholique*; puis, d'écrire à « l'émir Schems-eddin-Behadur, pour lui faire connaître l'objet du voyage du messager et le signa-« lement de cet homme. Behadur fit arrêter l'envoyé et le fit conduire devant Abagâ. Ce prince ayant « pris connaissance du contenu de la lettre, ordonna de mettre à mort le *Catholique*. Behadur rendit « au sultan un grand nombre de services de ce genre. Les Tatars, informés de ses intrigues, l'arrê-« tèrent prisonnier, et le conduisirent à l'*ordou* : les personnes de sa suite et ses mamlouks ayant « pris la fuite, au nombre de plus de deux cents hommes, se rendirent à la cour du sultan, qui leur « assigna des salaires considérables. Quant à Schems-eddin-Behadur, il parvint à s'échapper, et ar-« riva dans la ville de Birah, dont la population sortit à sa rencontre. Il assura qu'il était resté sept

gea sur l'Égypte, et arriva au château de la Montagne, le vingt-quatrième jour du 370
mois de Djoumadâ second. Apprenant par des lettres qui se succédaient rapidement, que les Tatars s'étaient mis en campagne, il enjoignit à l'émir Isâ-ben-Mohannâ, émir des Arabes, de se porter à la rencontre de l'ennemi. Isâ arriva près de la ville d'Anbar, le dix-huitième jour du mois de Schaban. Les Tatars, croyant que c'était le sultan en personne, battirent en retraite et rejoignirent Abagâ, qui reprit la route de ses états.

Dans le milieu du même mois, on mit en liberté le *kadi-alkodat*, Schems-eddin, le hanbali. Dans le mois de Ramadan, le sultan enjoignit à ses troupes de se préparer au jeu du *kabak* للقبق (la courge) et à l'exercice de lancer des flèches. Sur dix cavaliers, on en choisissait deux qui se revêtaient de leur plus beau costume de guerre. Le sultan, de son côté, se mettait en marche, accompagné de ses mamlouks, et l'on s'escrimait à coups de lances. Ensuite, les soldats de la *halkah* s'exercèrent à lancer des flèches. Tout émir qui atteignait le but, recevait un cheval des écuries particulières du sultan, avec son harnais بتشاهيره. Un soldat de la *halkah* ou un *bahri* obtenait, pour prix, un *bagletak* (une robe). Ces divertissements se prolongèrent l'espace de plusieurs jours, durant lesquels on s'exerçait alternativement au jeu de la lance, à celui des flèches, et à celui de la massue. Et il fut fait de nombreuses distributions de chevaux et de *bagletak* (robes). Un jour que le sultan se livrait, suivant son usage, à ces amusements guerriers, il tira son épée : ses mamlouks en firent autant; le prince et les mamlouks attachés à sa personne, se précipitèrent comme un seul homme. Le combat s'échauffa et présenta un spectacle effrayant. Tous ceux qui étaient au service du sultan, rois, grands-officiers, vizirs, commandants de la *halkah* et des *bahris*, commandants des mamlouks, *mofredis*, commandants des palais du sultan, fonctionnaires, écrivains, kadis, et en général, tous ceux qui remplissaient quelque place, reçurent un présent de robes.

Le jour de la fête de la rupture du jeûne عيد الفطر, on circoncit l'émir Nedjm-eddin-Khidr, fils du sultan, ainsi que plusieurs enfants des émirs. Le sultan, dans cette occasion, suivit l'usage qu'il s'était prescrit, de ne point constituer ses sujets en dépense et n'accepta de personne un présent, un objet de prix. Il combla de ses bienfaits tous ceux qui occupaient un emploi quelconque, à l'exception

« jours sans manger. On l'envoya au sultan, qui vint au-devant de lui, le combla d'honneurs et de « bienfaits, et lui concéda des propriétés territoriales situées en Égypte. »

des musiciens et des joueurs d'instruments ارباب الملاهی; car, durant tout son règne, ils ne reçurent de lui aucun don, aucune pension. Le douzième jour du mois de Ramadan, Melid-Saïd partit du château de la Montagne, accompagné de quelques émirs légèrement armés, et prit la route de la Syrie, à l'insçu de tout le monde. Il entra dans la ville de Damas, le vingt-sixième jour de ce mois, et surprit le *naïb*, qui était loin de l'attendre. Les troupes qui ignoraient sa marche, le virent paraître inopinément au milieu d'elles, dans le marché des chevaux, et s'empressèrent de baiser la terre. Le prince fit son entrée dans la citadelle. Il avait dessein de se livrer à l'exercice du *kabak* (la courge), en dehors de Damas. Mais il en fut empêché par l'abondance des pluies. La nuit de la fête de la rupture du jeûne, il fit revêtir de robes d'honneur les émirs de la Syrie, les commandants, les *mofredis* المفاردة et les principaux officiers. Il se rendit dans le canton de *Merdj* (la prairie), pour prendre le divertissement de la chasse. Il se
371 dirigea ensuite sur Schakif et Safad, d'où il reprit la route du Caire, et arriva au château de la Montagne le vingt et unième jour de Schewal. Cette même année, il règna en Égypte et dans ses campagnes une maladie dangereuse وباء, qui fit périr un grand nombre de personnes, principalement des femmes et des enfants. Le territoire de Ramlah, et le canton de Jérusalem furent également ravagés par une maladie et des fièvres, causées par l'usage de l'eau des puits (144). Un chrétien étant venu trouver l'émir Gars-eddin-Ebn-Schawer, gouverneur de Ramlah, lui dit : « Le même fait s'étant manifesté l'année que les Tatars pénétrèrent dans la « Syrie, les Francs envoyèrent chercher de l'eau à un bourg nommé Abour عابور « situé dans les montagnes, et la firent verser dans les puits qui perdirent aussitôt « leur qualité insalubre. » Ebn-Schawer, dès qu'il eût entendu ce récit, envoya dans le village susdit, pour chercher de l'eau, que l'on répandit, par ses ordres, dans les puits de Iafâ. L'eau de ces réservoirs qui avait éprouvé une crue considérable, reprit aussitôt son niveau ordinaire. La nouvelle de ce fait fut envoyée au sultan (145).

(144) Suivant l'auteur de la *Vie de Bibars* (man. 803, fol. 134 r°) « Les habitants du canton de « Iafâ se virent attaqués d'indispositions graves, par suite de l'altération des puits, qui leur fournis- « saient leur seule eau potable. » Nowaïri (fol. 53 r° et v°) raconte le fait dans les mêmes termes que Makrizi, qui paraît l'avoir copié mot pour mot.

(145) Au rapport de Nowaïri (fol. 52 v°, 53 r°), de l'auteur de la *Vie de Bibars* (manuscr. 803, fol. 133 r° et v°), d'Abou'lmahâsen (man. 661, fol. 201 v°, 202 r°), et du prétendu Hasan-ben-

Cette année vit périr 1° l'émir Fâres-eddin-Aktaï-*assaghir* (le petit), Mostareb-Sâlehi-Nedjmi, Atabek des armées de l'Égypte. Il mourut le deuxième jour du mois de Djoumadâ premier, à l'âge de soixante-dix ans. 2° L'émir Hosâm-eddin-Lâdjin-Aïdemuri, plus connu sous le nom de Derfil الدرفيل, *dawâdâr* du sultan (146). 3° Le *kadi-alkodat* Mohii-eddin-Abou'lmakârim-Mohammed-ben-Mohammed-ben-Abd-errahman... le schaféï. Il était venu habiter le Caire, et avait donné des leçons dans le collége *Mesrourieh*. 4° Le *kadi-alkodat* de Damas, Kemâl-eddin-Abou'lfath-Omar-ben-Schaddâd-ben-Omar-Tiflisi, le schaféï. Il

Ibrahim (fol. 201 r°) : « Cette même année, on arrêta prisonnier le roi des Kurdjs (Géorgiens), qui « avait quitté ses états pour faire le pélerinage de Jérusalem. Il avait pris le costume d'un moine, et « était accompagné de quelques-uns de ses principaux courtisans. Il traversa le pays de *Roum* (l'Asie-« Mineure) jusqu'à Sis; s'étant embarqué, il aborda au port d'Akkâ, d'où il se rendit à Jérusalem. « L'émir Bedr-eddin, le *khazindâr* (trésorier) gouverneur de Iafâ, ayant été informé de la marche « du prince, le fit prendre au passage, et amener devant lui. Il le remit ensuite à l'émir Rokn-eddin-« Mankoures, pour le conduire en présence du sultan, qui était alors à Damas. Le roi arriva dans « cette ville, le quatorzième jour du mois de Djoumadâ premier. Le sultan le reçut avec bien-« veillance, et, par des questions, tira de lui l'aveu de ce qu'il était. Il le fit enfermer dans une des « tours de la forteresse de Damas, et lui enjoignit d'écrire dans ses états pour informer ses sujets de « sa captivité. Le prince envoya en effet deux hommes de confiance, pour porter cette nouvelle.

« Cette même année, le sultan fit construire, dans le voisinage de Ramlah, deux ponts, qui devaient « servir, et servirent en effet au passage des troupes.

« Le samedi, dixième jour du mois de Dhou'lkadah, le *moutawalli* (chef de la police) de Karafah « vint trouver celui dont il tenait ses pouvoirs مستنيبه, savoir l'émir Seïf-eddin-Abou-Bekr-ben-« Isbaselar, *moutawalli* de Fostat, et l'informa qu'un individu était entré dans le mausolée تربة de « Melik-Moëzz, et s'était assis près du tombeau, fondant en larmes : que sur les questions qui lui « avaient été adressées par les personnes attachées à ce monument, il avait répondu qu'il était Kaân « fils de Melik-Moëzz; c'était lui qui, avec son frère Melik-Mansour, avait été envoyé dans les états « de Lascaris (Michel-Paléologue) par ordre de Melik-Modaffar. On le fit arrêter, charger de chaînes, « et mettre en prison. Le sultan, informé du fait, se fit amener Kaân, et l'interrogea sur ce qui le concer-« nait. Il répondit qu'il était revenu en Égypte depuis six ans, et qu'il était attaché, comme *wakil* « (agent), à la milice. Sommé de citer les personnes dont il était connu, il attesta qu'un individu détenu « dans la ville d'Alexandrie, avait fait plusieurs voyages dans les états de Lascaris. Le sultan donna « ordre de faire venir cet homme. Kaân fut renfermé à Fostat dans la prison des voleurs; et quel-« ques-uns des mamlouks de Melik-Moëzz se chargèrent de fournir à ses besoins. »

Au rapport d'Abou'lmahâsen (fol. 223 v°), cette année, la hauteur primitive du Nil fut de six coudées, onze doigts; et la crue s'éleva à dix-sept coudées, six doigts.

(146) Ce fut cet émir qui donna son nom à une des portes appelée *Bâb-Derfil* باب الدرفيل autrement *Bâb-alderedj* باب الدرج (la porte des degrés), placée à côté du fossé du château de la Montagne, et que l'on prenait pour se rendre au quartier de Karafah, en passant entre le mur de la citadelle et la montagne (Makrizi, *Description de l'Égypte*, man. 682, fol. 393 r°).

mourut au Caire, à l'âge de soixante-dix ans. 5° Mouwaïied-eddin-Abou'lmaâli-Asad-ben-Modaffar... Temimi. Il mourut en dehors de Damas, à l'âge de soixante-treize ans, après avoir séjourné au Caire (147). 6° Le grammairien Djemâl-eddin-Abou-Mohammed-Ismaïl-ben-Ibrahim-ben-Schâker-Tenoukhi-Maarri, l'interprète des traditions المحدث, le lettré, le *kâtib-alinschâ* (secrétaire de la chancellerie); il mourut à Damas, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. 7° Le *mousnid* المسند Nedjib-eddin-Abou'lfath-Abd-allâtif-ben-Abd-almounim... Harrâni, *moudarris* (professeur) du collége des traditions دارالحديث Kâmelieh; il mourut au Caire, âgé de quatre-vingt-cinq ans. 8° Djemâl-eddin-Abou-Isâ-Abd-allah-ben-abd-alwâhed... Ansâri, âgé de quatre-vingt-six ans. 9° Abou-Abd-allah-Mohammed-ben-Soleïman-Schâtibi, qui mourut à Alexandrie, âgé de quatre-vingt et quelques
372 années (148). 10° Le savant Nasir-eddin-Mohammed-ben-Mohammed-ben-Hasan-Tousi, l'imam célèbre, qui mourut dans la ville de Bagdad. Il avait été au service du prince d'Alamout; ensuite il s'attacha à celui de Houlagou, auprès duquel il obtint le plus grand crédit. Ce fut pour lui que ce monarque éleva un observatoire à Marâgah. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages. Il était né au mois de Djoumadâ premier, l'an 577 (de J.-C. 1181.)

AN 673 Au mois de Moharrem, Melik-Mansour, prince de Hâmah, se rendit au château de la Montagne, accompagné de Melik-Afdal-Ali et de son fils Modaffar-Taki-eddin-Mahmoud. On lui assigna pour logement les belvédères de Kabsch. A peine y était-il installé, que l'émir Ak-sonkor-Fârekâni, l'*ostâdâr*, arriva, faisant

(147) Cet article a été visiblement tronqué par la négligence du copiste. Suivant le récit de Nowaïri (fol. 54 r°), d'Abou'lmahâsen (fol. 223 r°), et de Hasan-ben-Ibrahim (fol. 212 v°), « Ce per-« sonnage est connu sous le nom d'Ebn-Kalânisi ابن القلانسي. Il naquit à Damas, l'an 598 ou 599 « (de J. C. 1201-1202). Il était le *reïs* (premier magistrat) de cette ville, où tout le monde le regardait « comme un personnage éminent, comme un oracle. Il se distinguait par son humilité, sa générosité, « sa libéralité, son zèle ardent pour la religion, sa conduite irréprochable, et l'extrême réserve de son « langage. Il professa à Damas et en Égypte la science des traditions. Jouissant d'une haute considération, « possédant des propriétés considérables, il eût mérité d'occuper le rang de vizir. Bibars lui offrit la place « d'inspecteur de la Syrie. Ne pouvant vaincre son refus, il le força d'accepter le poste de *vakil* (gérant) « de ses affaires particulières, et de chef du conseil du prince Melik-Saïd. Ebn-Kalânisi, après avoir « rempli quelque temps ces fonctions, mourut dans son jardin, situé hors de Damas, le troisième jour « du mois de Moharrem, et fut enterré dans le tombeau qui lui avait été élevé, au pied du mont Kasioun. »

(148) Au rapport d'Abou'lmahâsen (man. 661, fol. 223 r°), ce savant, qui était auteur d'un petit commentaire (sur l'Alcoran), mourut le vingtième jour du mois de Ramadan, à l'âge de quatre-vingt sept ans.

apporter tout ce qui constitue un repas, et le fit servir en présence du prince. Il restait debout, comme s'il eût été devant le sultan; mais Melik-Mansour ne le laissa pas dans cette position, et exigea qu'il s'assit. Lorsque le festin fut terminé, on présenta au prince les *khilah*, les robes تعابى et autres objets.

Le huitième jour du mois de Safar, le sultan partit du château de la Montagne, et se rendit à Karak, où il séjourna treize jours (149). Après avoir inspecté l'état de la ville de Schaubak, il rentra au château de la Montagne, le vingt-deuxième jour du mois de Rebi premier. De là, il se rendit à Abbâseh, accompagné de Melik-Saïd. Celui-ci ayant abattu une oie, on lui demanda pour qui il fallait prier. Il répondit: « Pour celui dont la vie est l'objet de tous mes vœux, dont les « prières me servent de recommandation auprès de Dieu; celui que je m'enor- « gueillis d'avoir pour père: celui dont mon bras s'exerce chaque jour à vaincre « les ennemis. » Le sultan embrassa tendrement son fils, et lui fit des présents de tout genre.

Lorsque les galères se furent brisées sur les côtes de l'île de Chypre, et que ceux qui les montaient furent tombés au pouvoir des Francs, le sultan envoya à Sour (Tyr) l'émir Fakhr-eddin-Mokri, le *hâdjeb*, pour racheter les prisonniers. Les Francs exigeaient pour les *reïs* (pilotes) des prix exhorbitants, et vendirent les généraux et les archers à d'autres Francs, qui les emmenèrent; mais le sultan obtint la liberté de ces captifs. Les *reïs* (pilotes), au nombre de six, parmi lesquels on comptait celui d'Alexandrie et celui de Damiette, étaient l'objet de la surveillance la plus sévère, et enfermés dans la citadelle d'Akkâ: le sultan écrivit à l'émir Seïf-eddin-Khatleba, qui résidait à Safad, pour lui recommander de mettre tout en œuvre pour les enlever. Cet officier ayant séduit à prix d'argent les gardiens, fit parvenir aux prisonniers des limes et des scies. Ceux-ci étant sortis du cachot de la citadelle, trouvèrent une barque qui les conduisit à un endroit où des chevaux étaient disposés pour eux. Ils les montèrent, partirent, et arrivèrent au Caire. Ils étaient rendus auprès du sultan, lorsque les Francs

(149) Au rapport du prétendu Hasan-ben-Ibrahim (fol. 214 r°), le sultan ayant appris que des soldats de la garnison de cette ville avaient des intelligences avec l'ennemi, les fit arrêter, et leur fit couper les pieds et les mains. Suivant Abou'lmahâsen (fol. 202 r°), un motif particulier engagea Bibars à faire le voyage de Karak. Une des tours de cette ville s'était écroulée; et le prince tenait à ce qu'elle fût relevée en sa présence.

s'aperçurent de leur évasion. Cet événement causa une sédition dans la ville d'Akkâ (150).

Cependant, on reçut une lettre adressée au sultan par le roi de *Habaschah* (l'Abyssinie), qui prend le titre de *hati* الحطى c'est-à-dire *khalife*. On y lisait : « Le « plus humble des esclaves baise la terre devant le sultan, et lui fait savoir..... »
373 Il demandait qu'on lui envoyât un métropolitain, choisi par le patriarche. Ce qui lui fut accordé (151).

(150) Cet événement a déjà été raconté d'après le récit de quelques autres historiens (v. pp. 87, 88).

(151) Nowaïri (man. d'Asselin, fol. 53 v°, 54 r°), qui place cette ambassade parmi les événements de l'année 672 (de J. C. 1273), donne, à ce sujet, des détails plus circonstanciés, que je crois devoir transcrire. « Au rapport du kadi Mohii-eddin-Abd-allah-ben-Abd-aldâher, dans sa *Vie de* « *Melik-Dâher* السيرة الظاهرية, on reçut une lettre écrite au sultan par le roi de Habaschah (l'Abys- « sinie), et qui accompagnait une lettre du souverain du Yémen. Ce dernier prince disait dans sa « dépêche : « Le sultan de l'Abyssinie s'est adressé à moi, pour une affaire qu'il désirait traiter avec « le sultan, et j'envoie sa lettre conjointement avec la mienne. » Celle du roi d'Abyssinie était conçue « en ces termes : « Le plus humble des esclaves أقل المماليك, Mahar-amlak مهر املاك, baise « la terre, et expose devant le sultan Melik-Dâher (puisse Dieu éterniser son règne!), qu'il est arrivé « auprès de nous un député envoyé par le gouverneur de Kous, relativement au moine qui est venu « dans notre pays. Mais nous n'avons pas reçu de métropolitain مطران. Notre contrée appartient à « notre maître le sultan, dont nous sommes les esclaves. Que notre seigneur veuille bien recom- « mander à notre père le Patriarche, de nous choisir un métropolitain, homme vertueux et savant, « qui n'aime point l'or ni l'argent, et qu'il le fasse conduire à la ville de عوان (je lis أسوان Asouan). « Le plus humble des esclaves adressera à Melik-Modaffar, souverain du Yémen, les objets qu'il est « tenu de donner; et ce prince se chargera de les faire passer à la cour du sultan. Une seule cause a « retardé le départ de mes ambassadeurs : c'est que j'étais en campagne فى بيكار. Le roi David est « mort, et son fils est monté sur le trône. J'ai dans mon armée cent mille cavaliers musulmans. Quant « aux chrétiens, le nombre en est incalculable. Tous sont vos esclaves, et soumis à vos ordres. Le « métropolitain priera pour vous. Tous nos sujets diront : « Amen; que Dieu prolonge la vie de notre « sultan, le souverain de l'Égypte, et fasse périr les ennemis de ce prince. » Et tout le peuple répétera : « Amen. Si des Musulmans viennent dans nos contrées, le plus humble des esclaves les protégera, et « les congédiera, de manière à vous satisfaire. L'envoyé que nous a adressé le gouverneur de Kous « était un homme hautain, et d'ailleurs malade. Or, notre pays est malsain; un homme malade ne « saurait y entrer; et quiconque en respire l'odeur, tombe malade et meurt. Le moine nous a dit : « Je n'ai point de compagnons de voyage. Nous aurons soin de protéger tous les Musulmans qui « viendront dans nos états. Veuillez faire en sorte que l'on nous envoye un métropolitain, qui « veillera sur vos sujets. Voilà ce que j'ai à dire. » Le sultan fit écrire une réponse conçue en ces « termes : « J'ai reçu la lettre du monarque glorieux, noble et juste, le *Hati*, roi d'Amharah, le plus « puissant des rois des Abyssins, celui qui gouverne toutes leurs contrées, le *Nedjaschi* (roi) de son « siècle, l'épée de la religion du Messie, le soutien des dogmes du christianisme, l'ami des rois et des « sultans, le sultan d'Amharah (puisse Dieu protéger sa personne, et affermir sur le bonheur le fon-

Le sultan s'étant rendu à Alexandrie, donna ses ordres pour rebâtir la partie du phare منارة qui s'était écroulée; après quoi, il revint au château de la Montagne. De là, il expédia une dépêche, qui enjoignait aux troupes d'Alep de faire une incursion sur le territoire de l'ennemi. Elles entrèrent en armes dans le canton de Sis, enlevèrent un riche butin, et arrachèrent les portes du faubourg de Marasch مرعش.

Le troisième jour du mois de Schaban, le sultan partit du château de la Montagne, prit la route de la Syrie, et entra dans Damas, le dernier jour du mois. Il quitta cette ville le septième jour de Ramadan, et arriva dans celle de Hâmah. Il en sortit à la tête des troupes et des Arabes; il détacha vers Birah un corps d'armée, sous les ordres des émirs Isâ-ben-Mohannâ et Hosâm-eddin-Atâbi. L'émir Kelaoun-Alfi, et l'émir Bilik, le *khazindár* (le trésorier), ayant fait une incursion par terre, surprirent la ville de Masisah, et égorgèrent tous ceux qu'elle renfermait. Ils avaient fait porter avec eux sur des mulets, des barques démontées مفصلة qui devaient servir à traverser la rivière de Djihan جيهان et le *Nahr-aswad* (le fleuve noir); mais on n'en eut pas besoin. Le sultan, à la tête de ses troupes, rejoignit les deux émirs, après avoir traversé le *Nahr-aswad*. L'armée, malgré les nombreux obstacles qui s'offraient sur sa route, s'empara des montagnes, et y ramassa un butin prodigieux qui consistait en bœufs, buffles et moutons. Le sultan fit son entrée dans la ville de Sis (152), en ordre de bataille

« dement de sa puissance!). Nous avons lu cette lettre, et en avons bien saisi le contenu. Pour ce qui « concerne la demande d'un métropolitain, nous n'avons reçu de la part du roi aucun ambassadeur, « qui nous ait expliqué ses intentions; mais une dépêche de notre seigneur le sultan Melik-Modaffar « nous a appris qu'il a vu arriver, de la part du roi une lettre et un courrier; que celui-ci s'est arrêté « à la cour du Yémen, pour attendre qu'on lui expédie notre réponse. Quant à ce que le roi nous dit « du nombre de ses armées, dans lesquelles se trouvent cent mille cavaliers musulmans, nous savons « tout ce qui se passe dans chaque pays; aucun détail ne nous échappe, et Dieu ne manque pas de « multiplier les troupes musulmanes. Sur l'article de l'insalubrité du pays, nous dirons que le terme « de la vie de l'homme est fixé par Dieu même; que personne ne meurt si sa fin n'est arrivée; et que « celui qui arrive au moment fatal, doit périr infailliblement. Combien d'hommes blessés par le « glaive recouvrent la santé, tandis que d'autres, parfaitement sains, meurent inopinément. Tout « est soumis à l'ordre de Dieu. » Je dois faire observer que, suivant toute apparence, il s'est glissé une faute dans le récit de l'historien arabe. En effet, suivant le témoignage des *Annales de l'Abyssinie*, le prince qui régnait à cette époque se nommait Icon-Amlak (Voy. Bruce, *Travels to discover the source of the Nile*, tom. III, pag. 37 et suiv.).

(152) Sur la ville de Sis, on peut voir la relation de Wildebrand d'Oldenborg (*Itinerarium Terræ sanctæ*, ap. Leonis Allatii *Symmicta*, pag. 137, 138).

هو يطلب, et y célébra la fête solennelle. Il livra la place au pillage, démolit les palais du *Takafour* (roi) (153) ses belvédères et ses jardins. Un détachement, envoyé par lui vers le *défilé de Roum* دربند الروم lui ramena des prisonniers tatars, parmi lesquels se trouvait un grand nombre de femmes et d'enfants. Le prince fit venir de Tarsous trois cents têtes de chevaux et de mulets. Des troupes envoyées du côté de la mer, s'emparèrent de plusieurs vaisseaux dont ils égorgèrent l'équipage. D'autres corps, dans des courses exécutées sur tous les points des montagnes, massacraient ou faisaient prisonniers les ennemis, et recueillaient un nombreux butin. Des troupes s'étant dirigées vers Aïas ایاس, et trouvant cette ville abandonnée, la livrèrent au pillage et aux flammes, et tuèrent beaucoup de monde. Environ deux mille hommes d'entre les habitants, Francs ou Arméniens, s'étaient réfugiés sur des vaisseaux qui furent tous engloutis sous les eaux de la mer. On recueillit un butin incalculable.

D'un autre côté, les Arabes et les troupes régulières étant arrivés à Birah, se dirigèrent vers Aïntab, et enlevèrent beaucoup de butin. Les Tatars ayant pris la fuite, le corps d'armée retourna sur ses pas. Le sultan se rendit de Sis à Masisah (154), en passant par le défilé الدربند. Lorsqu'il l'eut franchi, il fit déposer

(153) Dans le voyage de Wildebrand d'Oldenborg (*Itinerarium Terræ Sanctæ*, ap. Leonis Allatii *Symmicta*, p. 138), on lit que les Arméniens saluaient leur roi du titre de *Subtacfol*, c'est-à-dire *sacer rex*. Il faut lire *sourp-thakavor*.

(154) La ville de Masisah, l'ancienne Mopsueste, est nommée par Bertrandon de la Brocquière (*Voyage d'outre-mer*, dans les *Mémoires de l'Institut, Sciences morales et politiques*, tom. V, p. 526) *Misse-sur-Jéhon*. Les écrivains des croisades la désignent ordinairement par le nom de *Mamistra* (*Willermi Tyrensis Historia*, lib. III, 678, 679, etc.). On lit *Manistere* dans la relation de Wildebrand d'Oldenborg (*Itinerarium*, pag. 136, 137); *Missis* dans le *Voyage de Desmousseaux*, (ap. Lebruyn, *Voyages*, éd. in-4°, tom. V, pag. 433-434), et *Mecis* dans la relation de Paul Lucas (*Voyage dans la Grèce, l'Asie mineure*, etc., tom. I, pag. 362). Mais je crois qu'il s'est glissé une erreur dans le manuscrit de Makrizi, et qu'au mot *Masisah*, il faut substituer انطاكية *Antioche*, ainsi qu'on lit dans l'*Histoire* de Nowaïri. Quant au défilé, dont il est ici question الدربند, dont je parlerai encore ailleurs, et qui nous représente les anciennes *Pyles Amaniques*, c'est celui que les écrivains du moyen-âge désignent par le nom de *Passus Portellæ* (Wildebrand ab Oldenborg, *Itinerarium*, pag. 135; Mar. Sanuti, *Secreta fidelium crucis*, lib. III, cap. 2, pag. 244, etc.). Je ne répéterai point les détails que donnent, sur ce défilé, Danville (*Géographie ancienne*, tom. II, pag. 96), M. le baron de Sainte-Croix (*Examen critique des historiens d'Alexandre*, pag. 682), M. Mannert (*Géographie der Griechen und Rœmer*, tom. VI; 2° Heft., p. 48 et suiv., etc.). Dans la relation de Paul Lucas (*Voyage dans la Grèce, l'Asie mineure*, tom. I, pag. 365) le mot *Derbend* est transformé en celui de *Dervetein*. La meilleure description de ces défilés est, à coup sûr, celle qui a été publiée récem-

le butin dans la plaine d'Antioche, qui s'en trouva remplie, tant en longueur qu'en largeur. Le prince vint en personne pour en faire le partage. Il n'y eut aucun fonctionnaire d'épée ou de plume qui ne reçut une gratification, et le sultan ne réserva rien pour lui-même. Dès que la distribution fut achevée, il se dirigea vers Damas, où il fit son entrée au milieu du mois de Dhou'lhidjah. La place de kadi des Hanefis de Damas fut donnée à Medjd-eddin-Abou-Mohammed-Abd-errahman, fils du *sâheb* (vizir) Kemâl-eddin-Omar-ben-Aladim. Il succéda à Schems-eddin-Abd-allah-Mohammed-ben-Atâ-Adhraï, qui était mort à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Le *hâfid* Djemâl-eddin-Abou'lmahâsen-Iousouf-ben-Ahmed.... Asadi-Dimaschki, 374
connu sous le nom de Iagmouri اليغموري, mourut cette année à Mahallah, ville de la province du Caire, âgé de plus de soixante-dix ans. Cette année vit périr également 1° Amin-eddin-Abou-Bekr-Mohammed-ben-Ali.... Khazredji-Mahalli, grammairien et homme de lettres; 2° Le *hâfid* Wadjih-eddin-Abou'lmodaffar-Mansour-ben-Moslem-ben-Mansour..... Hamadâni-Iskendrâni (natif d'Alexandrie), le mâleki, l'historien; il mourut dans la ville d'Alexandrie, à l'âge de soixante-six ans (155).

Le huitième jour du mois de Moharrem, l'émir Seïf-eddin-Belban, le *dawâdâr*, AN
arriva à Tarabolos (Tripoli) avec un nombreux cortége. Il était porteur d'une 674
lettre du sultan, adressée au souverain de cette ville. Grâce aux efforts du négociateur, le prince s'engagea à payer chaque année vingt mille dinars *souri* (de Tyr), et à remettre vingt prisonniers musulmans. Le vingt-quatrième jour du même mois, l'émir Bedr-eddin, le *khazindar* (le trésorier), quitta Damas, pour aller chercher Melik-Saïd; il menait avec lui les fils des émirs. Arrivé au château de la Montagne, il en repartit le dernier jour du mois, accompagné de Melik-Saïd; tous deux étaient montés sur les chevaux de la poste. Ils arrivèrent à Damas, le sixième jour de Safar. Le sultan sortit à la rencontre de son fils, et entra avec lui dans la citadelle de Damas. Dans le même mois, le sultan Abou-Iousouf-ben-Abd-alhakk, souverain du Magreb, se mit en campagne pour aller faire la guerre aux Francs. Le prince des chrétiens الطاغية fut tué dans le combat, et en-

ment dans le *Journal de la Société de Géographie de la Grande-Bretagne* (tom. VIII, pag. 185 et suivantes).

(155) Cette année, au rapport d'Abou'lmahâsen (fol. 224 v°), la hauteur primitive du Nil fut de cinq coudées, quatre doigts; sa crue s'éleva à dix-sept coudées, trois doigts.

viron dix mille hommes périrent avec lui; tandis que les musulmans perdirent seulement environ trente soldats. On compta dans ce butin, cent-vingt-quatre mille bœufs. Le nombre des prisonniers s'éleva à sept mille. La masse du butin était incalculable, au point qu'une brebis se vendait un dirhem. Il fallut quatorze mille six cents chameaux pour transporter les munitions de guerre الكراع (156). Cette même année, les agents des Benou-Merin firent ouvrir les tombeaux des khalifes *Mouwahhid* (Almohades); ils en tirèrent les corps d'Abd-elmoumin-ben-Ali et de son fils Iakoub-Mansour, auxquels ils firent couper la tête. On fit également

(156) Le mot *kora* كُرَاع a, en arabe, plusieurs significations. Il désigne souvent *des chevaux*. On lit dans le *Sahih* de Bokhari (tom. I, man. 242, fol. 117 v°) : هلك الكُراع. Et une glose marginale offre cette explication : الكُراع . . . اسم لجميع الخيل « On entend par le mot *kora* la totalité « des chevaux. » Dans le commentaire d'Ebn-Nobatah sur *la lettre* d'Ebn-Zeïdoun (manuscrit de M. Silvestre de Sacy, fol. 101 r°), on lit : رايت على باب ملك . . . كراعا من افراس خراسان و بغال مصر « Je vis à la porte du palais d'un roi, une réunion de chevaux du Khorasan, et de mulets « d'Égypte. » Dans le commentaire de Tebrizi sur le *Hamasah* (page 102) : الكُراع الاسم الجامع للخيل « Le terme générique *kora* qui exprime *les chevaux*. » Dans la *Vie de Mahmoud* par Otbi (man. de Ducaurroy, fol. 19 recto), كراعهم est rendu par خيلهم « Leurs chevaux. » Dans un proverbe de Meïdani (*Prov.* 3595, de mon manuscrit page 560) : يُجَمّون كراعهم « Ils font reposer leurs chevaux. » Dans la *Géographie* d'Ebn-Haukal, (man. de Leyde, pag. 31) : كثرة الماشية من البقر و الغنم وساير الكراع و النعم « Une multitude d'animaux, tels que bœufs, moutons, chevaux de toute espèce, « chèvres. » Dans le *Traité du gouvernement* de Kemâl-eddin (m. ar. 890, fol. 71 r°) : ما اعدوا من الرجال و السلاح و الكراع « Tout ce qu'ils avaient rassemblé d'hommes, d'armes, de chevaux. » Dans l'*Histoire d'Égypte* de Mohammed-ben-Moïcassar (man. ar. 802 A, fol. 42 v°) : بين يديه الرجال بالسلاح و الكراع و البنود « Devant lui étaient les soldats, avec leurs armes, leurs chevaux et leurs « drapeaux. » Dans l'histoire d'Ebn-Khaldoun (tom. III, fol. 284 v°) : جعل شاهك الخادم على داره و كراعه و حرمه « Il confia à l'eunuque Schâhek l'inspection de son palais, de ses chevaux et de son « harem. » Ailleurs (f. 271 v°) : اخذوا لباسهم و سلاحهم و كراعهم « Ils prirent leurs vêtements, leurs « armes, leurs chevaux. » Mais, dans le passage de Makrizi, il est clair que le mot كراع ne saurait désigner *des chevaux*; car, on ne charge point des chevaux sur des chameaux. Il doit donc signifier, si je ne me trompe, *des munitions de guerre*. On lit dans l'histoire d'Ebn-Khaldoun (t. VI, f. 163 v°) : غنم ما كان معه من الظهر و الكراع و الاسلحة « Il enleva tout ce qu'il possédait de bêtes de somme, « de munitions et d'armes. » Dans plusieurs des passages que je viens de citer, peut-être le mot كراع a-t-il le même sens. On sait que, dans son autre acception primitive, ce terme désigne *le talon, le sabot d'un animal*. De là vient ce proverbe ان يعط العبد كراعا يتبع ذراعا « Si on donne à un « homme l'extrémité du pied d'un animal, il demande toute la jambe. » Sur l'origine de cette expression on peut voir Masoudi (*Moroudj*, t. I, fol. 402 v°), et le *Kitab-alagâni* (tom. III, fol. 358 r°).

décapiter les personnes qui habitaient sur la montagne de Tebenmel; après quoi, leurs corps furent attachés à des gibets dans la ville de Maroc, et on confisqua leurs biens. A cette même époque, fut fondée la nouvelle ville de Fez, qui devint la capitale des Benou-Merin.

Le vingt-troisième jour du mois de Djoumadâ premier, le sultan s'empara de Kosaïr قصير, la principale forteresse du territoire d'Antioche, et fit conduire les habitants dans toutes les directions où ils voulurent aller. Bientôt après, ayant reçu la nouvelle que les Tâtars s'avançaient en armes vers la ville de Birah, il réunit ses troupes, leur distribua des gratifications, sortit de Damas, et prit la route de Hems. Mais apprenant que les Tatars étaient retournés sur leurs pas, il rentra à Damas. Sur ces entrefaites, les émirs du pays de Roum (l'Asie-Mineure) se déclarèrent contre le *Berwanah* (*Perwanah* c'est-à-dire le chambellan), et plusieurs d'entre eux, pour s'éloigner de lui, quittèrent la ville de Kaïserieh. Les émirs Daïâ-eddin-Mahmoud-ben-Khatir, Sinan-eddin-Mousâ-ben-Torontaï et Nidham-eddin, frère de l'Atabek Medjd-eddin, se rendirent avec leurs familles auprès du sultan, dans l'intention d'entrer à son service. Ce prince les fit partir 375
pour le Caire. Bientôt après, Mahmoud-ben-Khatir ayant voulu ourdir avec eux quelques intrigues, ils furent tous arrêtés prisonniers; mais après une captivité de quelque temps, on leur rendit la liberté. Le premier jour du mois de Redjeb, le sultan partit de Damas, et prit la route de l'Egypte. Il fit son entrée au château de la Montagne, le vingt-huitième jour du mois. Il reçut un présent que lui adressait le souverain du Yemen, et qui comprenait un rhinocéros, un éléphant et un âne sauvage rayé عتابى. Les ambassadeurs de ce prince furent chargés de lui remettre des objets précieux. Un présent destiné pour le roi Mankou-Timour, fut confié à l'émir Izz-eddin-Aïbek-Fakhri. Les ambassadeurs de l'empereur Lascaris, ceux d'Alfonse et ceux de la ville de Gênes, reçurent leur audience de congé.

Cependant le fils de la sœur du roi de Nubie, nommé Meschker (157), arriva à la cour pour se plaindre des injustices qu'il avait éprouvées de la part de David,

(157) J'ai donné ailleurs (*Mémoires sur l'Égypte*, t. II, pag. 96 et suiv.) un récit de cette même expédition. J'avais pris surtout pour guide la narration de Makrizi, telle qu'elle se trouve dans sa *Description de l'Égypte*. Cette dernière, comme on peut s'en convaincre, est plus étendue, plus complète. Le nom du prince, neveu du roi de Nubie, est écrit de plusieurs manières. Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi, on lit *Schekendah*, ainsi que dans l'histoire du prétendu Hasan-ben-Ibrahim; et dans celle de Nowaïri (fol. 89 r°) : مر شكر. J'ignore quelle est la véritable leçon.

souverain de cette contrée. Le sultan fit partir avec lui l'émir Ak-sonkor-Fârekâni, qui avait sous ses ordres un corps de troupes régulières, des soldats choisis parmi la milice des diverses provinces, des Arabes, des artificiers, des archers, des matelots رجال الحراريق, et un arsenal complet زردخاناه. Ce général se mit en marche le premier jour du mois de Schaban. S'étant avancé au-delà d'Asouan, il vit venir à sa rencontre les noirs, montés sur des chameaux. Il les attaqua, les mit en fuite, et fit un grand nombre de prisonniers. L'émir Izz-eddin-Afrem, détaché par lui, fondit sur la forteresse de Daw قلعة الدو, tua ou fit prisonniers beaucoup d'ennemis. Ak-sonkor le suivit de près, portant également partout la dévastation. Il arriva jusqu'à l'île de Mikaïl, située à l'entrée des *Djenâdil*, (cataractes) de la Nubie, tuant ou emmenant tout ce qui se trouvait sur son passage. Kamar-eddaulah, qui portait le titre de *général de la cavalerie* صاحب الخيل (158) et avait sous son commandement la moitié de la Nubie, fut maintenu par l'émir dans la possession de la contrée soumise à sa juridiction. Ak-sonkor étant venu aux mains avec le roi David, ce prince perdit la plus grande partie de ses soldats, qui furent tués ou faits prisonniers. Il parvint à s'échapper, en remontant le fleuve; mais son frère, nommé Schekou (ou Schenkou) tomba au pouvoir de l'ennemi. Les troupes poursuivirent durant trois jours le roi fugitif, faisant main-basse sur ceux qu'elles rencontraient, jusqu'à ce que toute la population fît sa soumission. La mère du prince et sa sœur furent au nombre des prisonniers. Meschker, déclaré roi, reçut la couronne, et fut installé sur le trône, à la place de David. On lui imposa la contribution qu'il devait payer annuellement, et qui consistait en trois éléphants, trois girafes, cinq panthères femelles, cent bons chameaux fauves صُهب, cent beaux bœufs bien choisis. On régla que le revenu du royaume serait partagé en deux portions égales; qu'une moitié appartiendrait au sultan; que l'autre moitié serait consacrée à l'entretien et à la garde du royaume. Que les deux provinces d'Alali العلى (159) et de la Montagne الجبل

(158) On lit ici : صاحب الخيل; mais je crois qu'il faut substituer à cette leçon celle de : صاحب الجبل « Le seigneur de la montagne. »

(159) Ce nom semble être corrompu, car je ne vois, dans la Nubie, aucun canton qui porte une dénomination semblable. Dans l'Histoire de Hasan-ben Ibrahim, le mot est écrit sans points diacritiques. J'avais soupçonné qu'il fallait lire بلد القصر *la ville de Kasr*. En effet, une place de ce nom était la première forteresse que l'on rencontrât sur le territoire de la Nubie. Toutefois, comme le manuscrit de Nowaïri présente également la leçon العلى, il faut croire que cette leçon est préférable, et qu'elle désigne un canton dont les autres historiens et géographes n'ont pas fait mention; car

qui formaient environ un quart de la Nubie, seraient cédées au sultan, comme étant voisines de la ville d'Asouan; que le coton et les dattes seraient livrés à ce prince, qui percevrait en même temps les droits anciennement établis (160). On

il ne saurait être question ici de la contrée de *Alwah* علوة, qui était située beaucoup plus au midi, dans cette grande presqu'île formée par le *Bahr-abiad* et le *Bahr-azrak*. A cette occasion, je ferai observer que ce nom se trouve, avec une altération singulière, dans un passage de la *Relation* de Poncet (*Lettres édifiantes et curieuses*, deuxième édit., tom. III, pag. 274), où on lit *Belad-Allah*, c'est-à-dire le *pays de Dieu*, au lieu de *Belad-Alwah*. Il existe même encore de nos jours, dans celui de Halfaïa, que porte une ville située au confluent du fleuve blanc et du fleuve bleu.

(160) Nowaïri nous a conservé la formule du serment prêté par le nouveau roi de Nubie, et qui était, dit l'historien, le plus solennel qui fût en usage dans cette contrée : والله والله والله وحق الثالوث المقدس و الانجيل الطاهر و السيّدة الطاهرة العذراء ام النور و المعموديه و الانبياء المرسلين و الحواريين و القديسين و الشهداء الابرار و الاماجد المسيح كما جحده يودس و اقول فيه ما يقول اليهود و اعتقد ما يعتقدونه و الا اكون يودس التى طعن المسيح بالحربة اننى اخلصت نيتى و طويتى من وقتى هذا و ساعتى هذه للسلطان الملك الظاهر ركن الدينا و الدين بيبرس و اننى ابذل جهدى و طاقتى فى تحصيل مرضاته و اننى ما دمت نايبه لا اقطع ما قرر على فى كل سنة تمضى و هو ما تفصل من مشاطرة البلاد على ما كان يتحصل لمن تقدم من ملوك النوبة وان يكون النصف من المتحصل للسلطان مخلصا من كل حق و النصف الاخر ارصده لعمارة البلاد و حفظها من عدو يطرقها و ان يكون علىّ فى كل سنة من الافيلة ثلاثة و من الزرافات ثلاثة و من اناث الفهود خمسة و من الصهب الجياد مايتان و من الابقار الجياد المنتخبة اربعمايتان و اننى اقرر على كل نفر من الرعية التى تحت يدى فى البلاد من العقلاء البالغين دينارا عينا وان يفرد بلاد العلى و الجبل خاصا للسلطان و انه مهما كان لداود ملك النوبة و لاخيه سنكو و لامه و اقاربه و من قتل من عسكره بسيوف العساكر المنصورة اجله الى الباب العالى مع من يرصد لذلك و اننى لا اترك شيا منه قل و لا جل و لا اخفيه و لا امكن احدا من اخفايه و متى خرجت من جميع ما قررته او شى من هذا المذكور اعلاه كله كنت بريا من الله تعالى و من المسيح و من السيدة الطاهرة و اخسر دين النصرانية و اصلى الى غير الشرق و اكفر بالصليب و اعتقد ما يعتقد اليهود و انى لا اترك احدا من الغربان ببلاد النوبة و من وجدته ارسلته الى الباب السلطانى ومهما سمعت من الاخبار السارة (الضارة) و النافعة طالعت به السلطان فى وقته وساعته و لا انفرد بشى من الاشياء اذا لم تكن مصلحة و اننى ولى من والا السلطان و عدو من عاداه و الله على ما اقول وكيل و حلفت الرعية ايضا بتلك الجهات بانهم يطيعون نايب السلطان وهو الملك مرتشكر المقيم بدنقلة وكل نايب يكون للسلطان اطيعه و لا ارى عليه بردى و لا اخباء عنه مصلحة و كلما اسمعه من الاخبار الجيدة و الردية اطالع نايبه به و متى علمت على نايبه الملك مرتشكر امرا يخالف المصلحة لا اطيعه فيه و اطالع السلطان به فى الوقت و الساعة و اننى لا ادخل فى حكم داود ولا اكون معه و لا اطالعه بخبر من الاخبار و لا ارتضى به ملكا « Par Dieu, par Dieu, par Dieu, au nom de la Tri- « nité sainte, du respectable Évangile, de Notre-Dame, cette vierge pure, mère de la lumière, du

offrit aux Nubiens le choix entre l'Islamisme, la capitation الجزية ou la mort. Ils se soumirent à la capitation, et s'engagèrent à payer un dinar pour chaque jeune homme parvenu à l'âge de puberté. L'église de Sous (161) fut démolie.

« baptême, des prophètes envoyés de Dieu, des apôtres, des saints, des martyrs vénérables, et je consens, si je suis infidèle à mon serment, à renier le Messie, comme le renia jadis Judas; à dire, contre le Sauveur, tout ce que disent les Juifs, et à partager leurs opinions, à imiter Judas qui perça le Messie avec une lance; je m'engage, à dater de ce moment et de cette heure, à montrer les dispositions les plus franches et les plus loyales à l'égard du sultan Melik-Dâher-Rokn-eddouniâ-ou-eddin (le pilier du monde et de la religion) Bibars, et à faire tous mes efforts pour mériter sa bienveillance. Tant que je serai le *naïb* (délégué) de ce prince, je ne cesserai pas de lui remettre, annuellement, la part du revenu de cette contrée, tel qu'il était perçu par les rois de Nubie mes prédécesseurs. La moitié de ce revenu appartiendra au sultan, loyalement et sans aucune retenue. Je réserverai l'autre moitié, pour fournir à l'entretien du pays, et à le défendre contre les attaques de l'ennemi. Je promets de livrer, chaque année, trois éléphants, trois girafes, cinq panthères femelles, cent beaux dromadaires fauves, quatre cents bœufs bons et bien choisis; les sujets qui vivent sous ma domination seront astreints par moi à payer un dinar pour chaque jeune homme arrivé à l'âge de raison et de puberté. Les provinces d'Alali et de *Djebel* (la montagne) appartiendront en propre au sultan. Je ferai conduire à la cour auguste, sous la surveillance d'hommes intègres, tout ce qui appartenait à David, roi de Nubie, à son frère Senkou, à sa mère, à ses parents, et à tous ceux de ses soldats qui sont tombés sous le glaive des armées victorieuses; je n'en réserverai rien, peu ou beaucoup; je n'en cacherai rien; je ne permettrai à personne d'en détourner la moindre chose. Si j'enfreins en tout ou en partie, les articles convenus et exposés ci-dessus, je consens à être complètement étranger au Dieu Très-Haut, au Messie, et à la Vierge sainte; à perdre le titre de chrétien, à ne plus me tourner dans mes prières du côté de l'Orient; à renier la croix, à suivre les opinions erronées des Juifs. Je ne souffrirai point qu'aucun arabe séjourne en Nubie, et tous ceux qui s'y trouveraient seront envoyés à la cour du sultan. Toutes les fois que j'apprendrai quelque nouvelle, bonne ou mauvaise, j'en informerai le sultan, au même instant, à la même heure. Je ne m'attribuerai rien de nouveau, qui ne soit parfaitement convenable. Je serai l'ami des amis du sultan, l'ennemi de ses ennemis. Dieu est garant de la vérité de mes paroles. » Les sujets, de leur côté, s'engagèrent, par serment, à obéir au *naïb* (délégué) du sultan, savoir au roi Merteschker, qui résidait dans la ville de Dofikolah, et à tout autre délégué qu'établirait le sultan. « Je m'engage, disait chacun d'entre eux, à ne lui rien refuser, à ne lui rien cacher de ce qui peut être utile; tout ce que j'entendrai dire, bon ou mauvais, j'en ferai part au délégué du sultan. Si j'apprenais que le *naïb*, le roi Merteschker, se permit quelque acte contraire à la justice, je refuserai de lui obéir, et j'en informerai le sultan, au même instant, à la même heure. Je ne me soumettrai jamais à l'autorité de David; je n'embrasserai point son parti, ne lui communiquerai aucun avis, et ne le reconnaîtrai jamais pour roi. »

(161) Nowaïri (man. d'Asselin, fol. 89 r°) nous donne les détails suivants : « On livra aux flammes l'église de Sous, où David prétendait recevoir des avis du ciel sur tout ce qui pouvait lui nuire. Ce prince avait fait construire un lieu qu'il avait nommé *Aïdab* عيداب, dont les matériaux avaient été

Les vainqueurs en enlevèrent des croix d'or et autres objets du même métal, qui s'élevèrent à une valeur de quatre mille six cent quarante dinars et demi, et des vases d'argent, que l'on estimait à huit mille six cent soixante dinars. David avait employé à la construction de cette église les Musulmans qu'il avait fait prisonniers à Aïdab et Asouan. On enjoignit aux parents de David de livrer 376
au sultan les esclaves et les étoffes qu'avait laissés le roi. On rendit la liberté à tous ceux des habitants d'Aïdab et d'Asouan qui se trouvaient prisonniers en Nubie, et qui retournèrent dans leur pays natal. L'armée enleva une telle quantité d'esclaves, qu'on les vendait au prix de trois dirhems par tête ; et, malgré tout ce qui avait été massacré ou vendu, on en amena en Égypte un nombre de dix mille. L'armée, après avoir séjourné dix-sept jours à Donkolah, se remit en route, et rentra au Caire, le cinquième jour du mois de Dhou'lhidjah, conduisant avec soi les prisonniers et le butin (162). Le *sâheb* (vizir) Beha-eddin-ben-Hinnâ reçut l'ordre de placer à Donkolah et dans les cantons qui en dépendaient des collecteurs عمّال, chargés de percevoir le tribut et la capitation qu'on levait sur les Nubiens; et l'on établit pour cet objet un bureau ديوان spécial.

Le dix-huitième jour du même mois, les kadis, les émirs et les personnages les plus distingués se réunirent au château de la Montagne, pour dresser l'acte de mariage عقد de Melik-Saïd avec Ariah-khatoun, fille de l'émir Kelaoun-Alfi. L'émir Bedr-eddin-Bilik, le *khazindar* (trésorier), *naïb-assaltanah*, fut le *wakil* (fondé de pouvoirs) de Melik-Saïd; et les conditions furent acceptées, au nom de

« transportés sur les épaules des Musulmans. Là, se trouvaient des maisons, des églises, et un *meïdan*, « où le roi avait fait représenter le tableau des individus égorgés à Aïdab, et des prisonniers faits « dans la ville d'Asouan. On effaça ces peintures, et le lieu lui-même fut détruit de fond en comble. »

(162) Nowaïri (man. d'Asselin, fol. 90 r° et v°) donne un tableau sommaire des expéditions que les Musulmans avaient entreprises dans la Nubie, antérieurement à l'expédition faite par ordre de Bibars. Comme j'ai moi-même, il y a longtemps, donné, sur cette matière, des détails fort étendus, j'emprunterai seulement à l'historien arabe les notices suivantes : « Sous le règne de Hescham-ben-« Abd-elmelik, la Nubie fut envahie par les Musulmans; mais ils n'y firent pas de conquête : tout « se borna à des combats, à du pillage et à l'enlèvement des prisonniers. Iezid-ben-Abi-Hâtem-ben-« Kabisah, fit envahir cette contrée par Abd-alalâ-ben-Hamid. Abou-Mansour, le Turc, fit, dans le « cours de la même année, une expédition à Barkah et dans la Nubie; mais ce dernier royaume ne « fut point conquis. Kafour-Ikhkschidi fit une incursion en Nubie, à la tête d'une armée, composée « en grande partie de noirs. L'an 459 (de J. C. 1066), sous le règne de Mostanser, Nâser-eddaulah-« ben-Hamdan, ayant pénétré dans la Nubie, fut attaqué à l'improviste par les noirs, qui pillèrent « son camp, et enlevèrent ses bagages. »

Kelaoun, par l'émir Ak-sonkor-Fârekâni. On arrêta que la dot الصداق s'élèverait à la somme de cinq mille dinars, dont deux mille seraient payés comptant. L'acte fut écrit de la main du kadi Mohii-eddin-ben-Abd-aldâher.

Ce même jour le sultan fit étrangler le *tawâschi* الطواشى (163) Schodja-eddin-Anbar (164), connu sous le nom de *Sadr-albaz* صدرالباز (la poitrine de l'épervier),

(163) Le mot *tawâschi* طواشى a deux significations. Il désigne 1° *un eunuque*. On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (man. 673 C, tom. III, fol. 142) : الخدام الملوكية الذين يعرفون اليوم فى الدولة التركية بالطواشية احدهم طواشى وهذه لفظة تركية اصلها بلغتهم طابوشى فتلاعبت بها العامة و قالت طواشى وهو الخصى « Les esclaves attachés à la personne du souverain sont, « aujourd'hui, sous le règne de la dynastie turque, désignés par le mot *tawâschiah*, dont le sin- « gulier est *tawâschi*. Ce mot, qui appartient à la langue turque, s'écrivait originairement *tabouschi*; « et, dénaturé dans la bouche du peuple, il a pris la forme de *tawâschi*. Il désigne un eunuque. » Dans l'*Histoire d'Abyssinie* du même écrivain (*Historia regum Islamiticorum in Abyssinia*, p. 12), on lit : اليها يجلب الخدام الخصيان الذين يعرفون بارض مصر بالطواشية واحدهم طواشى « C'est là que « l'on transporte les esclaves eunuques, qui sont désignés en Égypte par le mot *tawâschiah*, dont « le singulier est *tawâschi*. » Khalil-Dâheri (man. 695, fol. 247 r° et v°) fait mention des *tawâschi*, qui étaient primitivement au nombre de six cents, et se divisaient en plusieurs classes. Celui qui occupait le rang le plus élevé était le commandant des jeunes mamlouks. D'autres veillaient aux portes du palais, et remplissaient diverses fonctions plus ou moins importantes. Au rapport de Burckhardt (*Travels in Arabia*, tom. I, pag. 288), parmi les fonctionnaires attachés à la mosquée de la Mecque, le second en rang est l'aga des eunuques, appelé *agat-el-towashyé*. Le mot *tawâschi* avait, en Égypte, une autre signification. Makrizi, dans sa *Description de l'Égypte* (art. *des impôts*, man. 682, fol. 49 r°), indiquant les hommes dont se composait la force militaire de cette contrée, s'exprime en ces termes : الطواشى من رزقه من سبعماية الى الف الى ماية و عشرين و ما بين ذلك و له بركة من عشرة روس الى ما دونها ما بين فرس و بردون بغل و جمل و له غلام يحمل سلاحه « Le *tawâschi* reçoit une solde qui varie entre sept cents ou mille, et cent vingt dirhems. Il « a un bagage qui se compose de dix têtes d'animaux, au plus; savoir de chevaux, de mulets de « charge et de chameaux. Auprès de lui est un page qui porte son armure. » On lit dans la *Vie de Melik-Aschraf*, qui fait partie de l'histoire de Nowaïri (fol. 148 v°) : اعطى اقسنقر امرة عشرة طواشية « Il donna à Ak-sonkor la place d'émir de dix *tawâschi*. » Dans la *Vie de Melik-Nâser*, du même écrivain (f. 191 v°) : كان بيده امرة عشرة طواشية « Il exerçait les fonctions d'émir de dix *tawâschi*. » Plus loin (fol. 209 r°) : الامير الطواشى « L'émir *tawâschi*. » Dans l'histoire d'Ebn-kadi-Schohbah (m. 687, fol. 76 v°), on lit : اتصل بخدمة الطواشى سابق الدين مثقال مقدم المماليك « Il entra au service « du *tawâschi* Sâbik-eddin-Mithkal, commandant des mamlouks. » Mais, dans ce passage, le mot *tawâschi* doit être pris dans le premier sens, celui d'*eunuque* : car, ainsi qu'on l'a vu plus haut, c'était un eunuque qui remplissait les fonctions de commandant des jeunes mamlouks, et veillait sur leur éducation. Dans le passage de Makrizi, il n'est pas douteux que le mot *tawâschi* ne désigne un *eunuque*. Au reste, les deux significations se réduisent en réalité à une seule; car le *tawâschi*, ou *émir-tawâschi*, était, à ce qu'il paraît, toujours un eunuque.

qui avait joui auprès de lui de la plus grande faveur. Son crime était d'avoir bu du vin. Le corps fut pendu au bas du château de la Montagne. Dès que l'on eut terminé l'acte de mariage العقد de Melik-Saïd, le sultan, ce jour-là même, se mit en marche, accompagné d'un petit nombre d'hommes, montés comme lui sur des

(164) J'ai dit ailleurs (*Histoire des Mongols de la Perse*, pag. 396) que le mot *anbar* عنبر qui désigne l'*ambre gris*, s'employait, par suite, pour indiquer *la couleur noire*; et que, pour cette raison, des esclaves nègres avaient plusieurs fois reçu le nom de *anbar* عنبر. Le passage de Makrizi vient à l'appui de cette assertion. Voyez aussi Abou'lmahâsen (man. 663, fol. 115 r°, et 118 v°). Du reste, je puis citer ici quantité d'exemples qui indiquent bien clairement que le mot عنبر désigne *la couleur noire*, et مُعَنْبَر *noir*. Dans des vers que cite le *Yétimah* (man. ar. 1370, f. 8 r°), on lit, en parlant du feu caché sous la cendre :

وجنة عذراء مسّها خجل فاستترت تحت عنبر اشهب

« La joue d'une vierge, qui éprouve un sentiment de pudeur, et se cache sous un *ambre gris*. » Plus loin (*Ibid.*) :

وغدا الجمر و الرماد عليه فى قميصين مُذْهَب و معنبر

« Les charbons et la cendre forment, sur lui, deux tuniques, l'une d'or, l'autre d'*ambre*. » Ailleurs (fol. 94 r°) :

لأعدّنّ تفاح الخدود بنفسجا لثما وكافور ترايبها عنبر

« Je transformerai, par mes baisers, la pomme de ses joues en violette, et le *camphre* de sa poitrine « en *ambre*. » Ailleurs (fol. 130 r°) : والجوّ حلّته ميّسكة و مطرفه معنبر « L'air était couvert d'une robe « de *musc* (noire), et d'une veste d'*ambre*. » Ailleurs (fol. 352 r°) : مذ بدا فى عاج خدّيك من العنبر خط « Depuis qu'il paraît sur l'ivoire de tes joues une ligne d'*ambre*. » Et (fol. 373 v°) :

كانما جفنه بالغنج منفتحا كاس من العنبر فى منديل كافور

« Ses yeux, qu'une aimable coquetterie tient ouverts, ressemblent à un vase d'*ambre* placé sur une « nappe de *camphre* (blanche). » Car je n'ai pas hésité à lire العنبر au lieu de التبر, que présente le manuscrit. Dans le *Mesalek-alabsar* (man. ar. 1372, f. 38 r°) : قد ركب كافور عارضيه غبار عنبر « Déjà « une poussière d'*ambre* a couvert le *camphre* de ses joues. » Plus loin (fol. 57 r°) :

باكرته و الغيم قطعة عنبر مشبوبة و البرق لفحة نار

« Je me rendis chez lui de grand matin, au moment où les nuages présentaient une masse d'*ambre* « enflammée, et les éclairs, une nappe de feu. » Ailleurs (fol. 60 r°) :

والريح تنخل من رذاذ لولوًا رطبا و تفتق من غمام عنبر

« Le vent fait voler les gouttes de pluie comme des perles humides, et ouvre dans les nuages une « masse d'*ambre*. » Plus loin (fol. 61 v°) : طويت من خلع الظلام معنبرا « Je ploierai une pièce « d'*ambre*, qui forme le vêtement de l'obscurité. » Et enfin (f. 141 v°) : غلّق بعنبر الليل عقود الشهب « Il a enveloppé dans l'*ambre* de la nuit les groupes des étoiles. » Delà vient, probablement, que, suivant le témoignage de M. Estève (*Finances de l'Égypte*, p. 59), une étoffe porte en Égypte le nom de *anbary*, sans doute parce qu'elle est de couleur noire. Le mot عنبر, avec ses dérivés, a passé dans la langue persane, où il a conservé la même signification. On lit dans le *Schah-nâmeh* (t. I, pag. 423) بعنبر سر خامه را كرد پست « Il abaissa la tête de la plume en la chargeant d'*ambre* » c'est-à-dire d'*encre*. Dans le poëme de *Joseph et Zuleïcha*, de Djâmi (pag. 40), on lit : موى معنبر « Une chevelure d'*ambre* »

dromadaires, prit la route de Karak, et fit son entrée dans cette ville le vingt-troisième jour du mois. Il se proposait de faire arrêter l'émir Sâbik-eddin-Aïbah. Mais cet officier, dès qu'il eut appris l'arrivée du sultan, s'étant rendu auprès de lui, le prince lui sut gré de cette démarche (165), et lui accorda une augmentation de concession territoriale اقطاع. Ayant examiné par lui-même ce qui concernait les habitants de Karak, il fit couper les mains de huit d'entre eux, qui étaient accusés d'avoir voulu exciter des troubles, et changea la garnison qui occupait cette place.

Les pélerins d'Égypte séjournèrent à la Mecque dix-huit jours, et dix à Médine. C'était un fait sans exemple jusqu'alors.

Cette année vit mourir 1° l'émir Rokn-eddin-Khass-turk, *alkebir* (le grand), l'un des principaux émirs, qui périt à Damas, le treizième jour du mois de Rebi premier; 2° l'émir Hosâm-eddin-Fâgâr-Kafouri, *naïb* (gouverneur) du château des Curdes, des provinces maritimes السواحل et des nouvelles conquêtes
377 الفتوحات; 3° Saad-eddin-Abou'labbas-Khidr-ben-Altadj التاج Abou-Mohammed-Abd-allah-ben-Imad... Djouwaïni, *scheïkh-alschoïoukh*, شيخ الشيوخ (scheïkh des scheïkhs) de Damas, qui mourut dans cette ville, âgé de plus de quatre-vingts ans; 4° Tadj-eddin-Abou'lbakâ-Mohammed-ben-Aïd-ben-Hosaïn.... Temimi-Sarkhadi, le hanefi, qui mourut à Damas, à l'âge de quatre-vingt-seize ans; 5° Zeïn-eddin-Abou-Abd-allah-Mohammed-ben-Abd-allah.... *kâtib-alinschâ* (secrétaire de

c'est-à-dire *noire*. Un vers, cité par Abd-errazzak (*Matla-assaadeïn*, t. I de mon manuscrit, f. 62 v°), offre ces mots :

چو زلف شب از حلقهٔ عنبری سمن ریخت بر طاق نیلوفری

« Lorsque les boucles de cheveux de la nuit eurent, de leurs anneaux d'*ambre*, répandu le jasmin « sur la voûte, couleur de nénuphar. »

(165) Le texte porte رعى له ذلك. Le verbe رعى signifie : *Respecter les droits que donne à quelqu'un un acte méritoire*, et par suite : *En tenir compte, en savoir gré, en témoigner sa reconnaissance*. On lit dans l'*Histoire de la Conquête de Jérusalem* (m. ar. 714, f. 9 v°) : رعى منه حصول العدد المشروعى « Il lui sut gré d'avoir obtenu le nombre qu'il demandait. » Dans la *Vie de Bibars* de Nowaïri (fol. 49 v°) : رعى له السلطان حق هذا الاحسان « Le sultan lui sut gré de cette bonne « action. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (t. I, man. 797, f. 350 r°) : رعت لابى سعيد ذلك « Elle sut gré de la chose à Abou-Saïd. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (tom. I, man. 656, fol. 216 v°) : رعى له ذلك. Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (t. II, man. 748, f. 158 v°) : رعى له ذلك السفاح وبنوه « Saffah et ses fils lui surent gré de cette conduite. » Dans l'histoire d'Ebn-Khaldoun (t. IV, fol. 456 r°) : كان يرعى له ذلك. Ailleurs (t. VI, fol. 212 r°) : رعى لهم سابقتهم « Il leur sut gré de leur bonne conduite. » Ailleurs (tom. VII, f. 233 r°) : رعى له السابقة. Plus loin (f. 338 v°) : كان له عهد وذمة رعاها السلطان له « Il avait obtenu un traité et

la chancellerie) dans le château de la Montagne; 6° Kemâl-eddin-Abou-Ishak-Ibrahim-ben-Abd-errahim-ben-Ali-Omawi; 7° le lettré Abou'lhasan-Ali-ben-Ahmed... Âmeri, qui mourut à Balbek (166).

Au mois de Moharrem, le sultan partit de Karak, et entra le vingt-quatre, à Damas. AN 675 Là il vit arriver à sa cour plusieurs émirs du pays de Roum (l'Asie mineure), qui étaient violemment irrités contre le *berwanah* (*perwanah*) Moïn-eddin-Soleïman-ben-Ali-ben-Mohammed. Parmi eux se trouvaient l'émir Hosâm-eddin-Sandjar-Roumi, Behadur, son fils, Ahmed, fils de Behadur, et douze émirs de la contrée de Roum, qui amenaient avec eux leurs femmes et leurs enfants. De ce nombre étaient Karmeschi et Seketa, qui avaient pour père Karadjin, fils de Djigan-noïan. Le sultan les combla de bienfaits, envoya leurs femmes au Caire, et leur accorda des pensions. Bientôt après, l'émir Séïf-eddin-Djenderbek, prince de la ville d'Ablestin, et l'émir Mobarez-eddin, arrivèrent accompagnés d'un grand nombre d'émirs du pays de Roum. Le sultan sortit en personne à leur rencontre, et les reçut de la manière la plus distinguée. Après quoi, il écrivit aux émirs d'Égypte pour les consulter sur le projet d'envoyer une armée dans le pays de Roum, et enjoignit aux deux émirs, Baïsari et Anes, de se rendre auprès de lui, et de lui apporter le résultat de la délibération. Tous deux accoururent montés sur les chevaux de la poste. Sur ces entrefaites, arriva l'émir Sonkor-aschkar. En même temps, les femmes des émirs de Roum se rendaient à la cour du sultan, qui les accueillait avec distinction, et les envoyait au Caire. Bientôt ce prince se dirigea vers Alep, d'où il fit partir un corps de troupes, commandé par l'émir Séïf-eddin-Belban-Zeïni-Sâlehi, et qui s'avança jusqu'à Aïntab. D'Alep, le sultan se mit en marche pour l'Égypte, et rentra au château de la Montagne, le quatorzième jour du mois de Rebi premier. Il ordonna de tout disposer pour une revue solennelle des troupes. Chacun s'empressa de faire ses préparatifs. Le prix des chevaux et des armes augmenta extrêmement. On ne trouvait plus au Caire d'ouvriers pour polir les divers ustensiles, attendu que tous étaient occupés à travailler chez les émirs; et on avait de la peine à se procurer des artisans pour fabriquer des flèches et dresser les lances. Le cinquième jour du mois de Djoumada premier fut

« une capitulation, qui furent respectés par le sultan. » Et enfin (t. VIII, fol. 408 r°) : كان السلطان الظاهر برقوق يرعى لهما هذا الولاء « Le sultan Dâher-Barkok leur savait gré à tous deux de cette « preuve d'attachement. »

(166) Cette année, au rapport d'Abou'lmahâsen (m. 661, f. 225 r°), la crue du Nil atteignit une hauteur de dix-sept coudées et quinze doigts.

choisi pour la revue. Toutes les troupes se mirent en marche le même jour, parées de leurs plus belles armes. Le sultan avait voulu que la réunion eût lieu à la fois, afin d'empêcher qu'aucun soldat n'empruntât quelque chose à un
378 de ses camarades. Ce prince distribua à ses mamlouks de magnifiques armures. Les émirs du pays de Roum et les ambassadeurs qui se trouvaient à la cour, étaient là à cheval; les troupes défilèrent devant le sultan. Le lendemain, elles se partagèrent en plusieurs camps, afin de se livrer à des divertissements militaires. Les mamlouks étaient couverts de cuirasses, et avaient le casque en tête. Des tours de bois étaient placées sur le dos des éléphants. Les soldats pénétrèrent dans l'enceinte الحلقة, et s'avancèrent en ordre de bataille. Bientôt on dressa le *kabak* القبق (la courge) dans le *meïdan-aswad* (l'hippodrome noir), et chacun commença à décocher des flèches (167) vers ce but; tous ceux qui l'atteignirent furent récompensés par le sultan. Les émirs reçurent des chevaux de main, choisis dans l'écurie particulière du prince, avec la selle, la bride, le harnais

(167) Le verbe لعب signifie : *se livrer à des exercices guerriers, à des combats simulés.* On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. 663, fol. 10 v°) لعبت مماليك السلطان الملك المنصور قلاوون امام الكسوة بالرمح والسلاح : « Les mamlouks du sultan Melik-Mansour-Kelaoun « s'exercèrent, devant le voile de la Kabah, avec la lance et les armes. » Et plus bas (*Ibid.*) اللعب بالرمح فان مماليك قلاوون هم احدثوه وان كانت الاوايل تلعبه فليس كان لعبهم على هذه الطريقة « Le jeu de la lance fut inventé par les mamlouks de Kelaoun. Car, quoiqu'un exercice de ce « genre existât plus anciennement, il n'était nullement identique avec celui dont nous parlons. » Abou'lmahâsen a raison de faire observer que le jeu de la lance, sous une autre forme, existait avant le règne de Kelaoun; car les historiens qui nous ont conservé le récit des faits antérieurs à cette époque, font souvent mention de cet exercice. Et, même avant l'hégire, un guerrier célèbre chez les Arabes, Amer-ben-Mâlek, avait reçu le surnom de *Moulaïb-alasinnah* ملاعب الاسنة « *Celui « qui joue avec les lances* (*Agâni*, tom. III, fol. 63 v°; *Addimenta ad Historiam Arabum*, pag. 29; Soïouti, *Commentaire sur le Mogni*, man. 1238, fol. 57 v°). Dans le *roman d'Antar* (tom. III, fol. 45 r°; fol. 48 v° et suiv.), le guerrier qui portait ce titre est nommé Gaspham-ben-Mâlek غشم ابن مالك. Le mot ملعب ou ملعاب qui fait au pluriel ملاعب ou ملاعيب désigne quelquefois *la lance ou toute arme qui servait à ces exercices guerriers.* On lit dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. II, man. 748, fol. 39 v°) : المعرفة . . بانواع الملاعيب كالرمح والنشاب وغيرها « Le talent de manier les armes servant aux exercices guerriers, telles que la lance, les flè« ches et autres. » Ailleurs (f. 38 r°) كان عارفا . . بانواع الملاعب كالرمح وغيره « Il connaissait par« faitement les armes qui servent aux exercices, telles que la lance et autres. » Et plus loin (fol. 72) اتقن الفروسية وانواع الملاعيب « Il savait parfaitement l'équitation, et les divers genres d'exer« cices qui se font avec des armes. » Lorsque les simulacres de combats avaient lieu de la part des barques qui couvraient le Nil, c'était le *naphte* نفط (le feu grégeois) qui servait à ces exercices (*Mémoires sur l'Égypte*, t. II, p. 107, 112, etc.). Je donnerai, plus bas, quelques détails sur ce sujet.

تشاهير (168), ornés de plaques d'argent مراوات et d'autres métaux. Ceux d'entre les mamlouks et les soldats de la milice qui firent preuve d'adresse, furent revêtus de robes. Le sultan courait partout, couvert de sa cuirasse de guerre, gagnant le cœur de tout le monde, et répandant partout ses bienfaits. Il fournit, avec la lance, une course si brillante, que son adresse excita une admiration universelle (169). Ces exercices se prolongèrent jusqu'à la fin de la journée. Le troisième jour, le sultan monta à cheval; les divertissements commencèrent, et chacun à l'envi s'occupa à viser le *kabak;* le prince, de son côté, s'escrimait avec la lance. Le lendemain, les troupes se rangèrent en deux bandes, et les cavaliers des deux partis se chargèrent et en vinrent aux mains. Le prince se multipliait aux yeux des spectateurs, qui doutaient s'ils l'avaient déjà vu ou non. Il ne paraissait nullement ennuyé de cette longue série d'évolutions, et il se distingua, aussi bien que Melik-Saïd, par des prouesses qui excitaient une admiration universelle. Les combats se prolongèrent sans que personne fût blessé. Le sultan resta constamment au milieu des rangs, sans témoigner la moindre crainte.

Le mardi suivant, il gratifia de robes تشاريف tous les émirs, les commandants, les kadis, les hommes de loi المتعممين. Lui-même revêtit un habillement complet, accompagné du *scherbousch* شربوش, et dont ensuite il fit présent à l'émir Kelaoun-Alfi. Puis, on se livra aux divertissements ordinaires. Après quoi, on s'occupa sérieusement du festin, pour lequel on apporta une quantité incalculable

(168) J'avais, précédemment (première partie, pag. 243), rendu le mot تشاهير par *housses*. Mais cette explication ne me paraît pas exacte; car le mot تشاهير, au pluriel, s'emploie en parlant d'un seul cheval; comme dans ce passage de la *Description de l'Égypte* de Makrizi (manuscr. 682, f. 342 r°) : جعل للامراء فرسا من خيله بتشاهيره. Le mot تشاهير se trouve également dans la *Vie de Bibars* de Nowaïri (f. 24 v°), où on lit : لبسوا خيولهم التشاهير. Je suppose que, par ce terme, il faut entendre ces bandes plus ou moins larges, qui serrent la poitrine du cheval.

Quant au mot مراوات, il désigne, je crois, *des plaques de métal ou autres, qui décoraient le harnais du cheval.* On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (man. 682, f. 342 r°) : ... جعل فرسا بتشاهيره و مراواته الفضيّة و الذهبية « Il lui assigna un cheval . . . avec son harnais, et ses plaques « d'argent et d'or. » Dans la *Vie de Bibars* de Nowaïri (fol. 24 v°) : الذى دخل المراوات من البنود الاطلس « Les touffes de soie qui entraient dans ces plaques. »

(169) Suivant le récit du prétendu Hasan-ben-Ibrahim (man. non catalogué, f. 218 v°), le sultan, qui était couvert d'une cuirasse, et armé de toutes pièces, et tirant de la main gauche, atteignit le *kabak*, tandis que d'autres, qui visaient de la main droite, et qui n'étaient embarrassés par aucune armure, manquaient presque tous le but.

de provisions حوايج (170) de divers genres, et on amena plusieurs milliers de moutons : les tables furent dressées; le sultan vint en personne assister au festin, entouré d'une cour nombreuse. Lorsque chacun eut pris la quantité d'aliments et de sucreries qui lui était nécessaire, tout ce qui couvrait les tables fut emporté et enlevé par la multitude. Aussitôt après, on introduisit les présents التقادم. Le sultan n'accueillit pour lui-même qu'un petit nombre d'objets, tels qu'une robe تفصيلة, une lance ou une autre chose de peu d'importance. Et, avant de quitter la salle, il distribua tout ce qui lui avait été offert. Le même jour, Melik-Saïd consomma son mariage avec la fille de l'émir Kelaoun.

Cependant le sultan se préparait à une expédition, qui devait avoir pour but la conquête du pays de *Roum*. Il fit remettre aux émirs de cette contrée des chevaux, des tentes, et tout ce qui pouvait leur être utile dans le voyage. L'émir Ak-sonkor-Fârekâni fut établi dans le château de la Montagne, avec le titre de *naïb-algaïbah*. On lui adjoignit le *sâheb* (vizir) Beha-eddin-ben-Hinnâ, afin que ces deux officiers restassent constamment auprès de Melik-Saïd. Le *sâheb* Zeïn-eddin-Ahmed, fils du *sâheb* Fakhr-eddin-Mohammed, fut choisi pour remplir les

(170) Le mot pluriel حوايج désigne *les objets qui servent à l'usage d'un homme, ses ustensiles, ses meubles*. C'est ainsi qu'on lit dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. IV, fol. 18 r°) بيعت حوايجه الحقيرة باعلى الاثمان « Son chétif mobilier fut vendu au prix le plus élevé. » Il signifie ensuite les *provisions destinées pour la cuisine et la table du prince*. On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (tom. II, man. 798, f. 194 r°) : حوايج المطبخ : « Les provisions destinées pour la « cuisine. » Et حوايج الطعام « Les provisions destinées pour la table. » Plus loin (fol. 382 v°) حوايج طبيخ كراث و بصل وجزر « Des provisions de cuisine, des porreaux, des oignons et des carot-« tes. » Le magasin qui renfermait ces provisions était désigné par le mot de *hawaïdj-khânah* حوايج خاناه; et l'officier préposé à sa garde, portait le titre de *hawaïdj-kasch* حوايج كاش. On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (man. 682, fol. 397 r°) هدم المطبخ والحوايج خاناه « On de-« truisit la cuisine et le *hawaïdj-khânah*. » Ailleurs (man. 798, fol. 277 r°) كانت الحوايج خاناه فى كل يوم تحتاج الى احد وعشرين الف درهم « Le *hawaïdj-khânah* réclamait chaque jour vingt-et-un « mille dirhems. » Ailleurs (fol. 200 v°) اعتبر مصروف الحوايج خاناه « On calcula la dépense du « *hawaïdj-khânah*. » Et (*Ib.*) بلغ مصروف الحوايج خاناه فى كل يوم ثلاثة عشر الف درهم. « La dépense « du *hawaïdj-khânah* s'élevait, chaque jour, à treize mille dirhems. » Et (f. 278 v°) قد كانت الحوايج خاناه فى ايام الملك الناصر محمد بن قلاون فى اليوم ينصرف فيها مبلغ ثلاثة عشر الف درهم واليوم مصروفها اثنين و عشرين الف درهم. « Sous le règne de Melik-Nâser-Mohammed-ben-Ke-

fonctions de *vezir-assohbah* لوزارة الصحبة (vizir qui accompagne le prince) (171). Le sultan sortit du château de la Montagne le jeudi, vingtième jour du mois de Ramadan, et le samedi suivant, il prit la route de la Syrie, accompagné des 379
émirs et des troupes de l'Islamisme. Il fit son entrée à Damas le mercredi, dix-septième jour de Schewal. Il en repartit le 20 du même mois, et se dirigea vers Alep, où il arriva le premier jour de Dhou'lkadah. Le lendemain, qui était un jeudi, il prit la route de Djilan. Il détacha l'émir Nour-eddin-Ali-ben-Mahalli, *naïb* (gouverneur) d'Alep, à la tête des troupes de cette ville, lui enjoignant de se porter sur les bords de l'Euphrate, et de garder les passages de ce fleuve, afin d'empêcher qu'aucun des Tatars ne pût pénétrer en Syrie. L'émir Scherf-eddin-Isa-ben-Mohannâ vint rejoindre l'armée. Le sultan, depuis son départ de l'Égypte, et jusqu'à son arrivée à Alep, n'avait pas manqué, lorsqu'il passait dans une province, d'emmener avec lui tout ce qui s'y trouvait de troupes, de provisions et d'armes. Après avoir laissé à Djilan une partie de ses bagages, il quitta cette ville le vendredi, troisième jour du mois, et se dirigea vers Aïntab. Il franchit le *derbend*

« laoun, la dépense journalière du *hawaïdj-khânah* était de treize mille dirhems. Aujourd'hui, cette « même dépense s'élève à vingt-deux mille dirhems. » Dans un autre passage du même historien (fol. 67 r°), on lit aussi le mot حوايج خاناة; mais la leçon est fautive, ainsi que je le prouverai ailleurs. Le terme *hawaïdj-kasch* se rencontre dans un passage de Makrizi (man. 798, f. 278 v°) où on lit سايرِ .. الحوايجِ كاشة.

(171) On lit dans l'*Histoire* de Nowaïri (man. d'Asselin, fol. 90 v°), en parlant de ce vizir هي اول سفرة سافرها صحبته « Ce fut là le premier voyage dans lequel il accompagna le sultan. » On désignait par le titre de *wezir-assohbah* وزير الصحبة un vizir qui était nommé pour accompagner le sultan dans ses voyages, dans ses expéditions, et y remplir temporairement les fonctions attachées à sa dignité, tandis que le vizir ordinaire continuait à résider dans la capitale de l'empire, pour exercer l'autorité dont l'avait investi son souverain. On lit dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. I, man. 747, fol. 24 v°) ولى وزارة الصحبة للملك السعيد « Il fut promu, par Melik-Saïd, au rang de *wezir-assohbah*. »

Dans la *Vie de Melik-Saïd*, par Nowaïri (man. d'Asselin, fol. 102 v°), فوضت وزارة الصحبة. Dans la *Vie de Kelaoun* (*ibid.*, fol. 107 r°) وزير الصحبة. Dans celle de *Melik-Nâser-Mohammed* (fol. 172 r°) وزارة الصحبة. Comme, durant les marches, les expéditions du sultan, les affaires devaient être expédiées avec rapidité, et sans que cette promptitude pût apporter aucun préjudice à l'administration générale de l'état, des fonctionnaires de tout grade étaient choisis pour résider auprès du prince, et remplir momentanément les fonctions qui n'auraient pu être exercées que d'une manière imparfaite et lente par les titulaires résidants au Caire ou à Damas. Dans la *Vie de Melik-Nâser*, par Nowaïri, fol. 174 v°), on lit نَظَرُ الصحبة « La charge de l'inspecteur résidant auprès du sultan. » Ailleurs (fol. 127 v°), l'officier dont il est question est désigné par les mots الناظر بالصحبة. Ail-

(le défilé), et campa la nuit dans une plaine وطاة (172). Les troupes s'avançaient, partagées, comme à l'ordinaire, en plusieurs détachements جرايد, et partout régnait une surveillance extrême. L'émir Sonkor-aschkar, qui à la tête d'un corps d'armée formait l'avant-garde, rencontra trois mille cavaliers Tatars, qui prirent la fuite, laissant entre ses mains un grand nombre de prisonniers (173). Le souverain (des Tatars) ayant appris cette nouvelle, envoya un corps d'arabes de Khafadjah, pour attaquer à l'improviste les troupes d'Alep. Mais le gouverneur de cette ville, qui était campé sur le bord de l'Euphrate, informé de l'approche de ces arabes, marcha à leur rencontre, les attaqua, les battit et leur prit douze cents chameaux.

Sur ces entrefaites, le sultan apprit que l'armée des Tatars et celle du pays de *Roum* s'étaient réunies et se disposaient à l'attaquer. Il rangea ses troupes en bataille, et prépara tout pour le combat. Il se porta avec tout son monde sur des montagnes qui dominaient la plaine de Houwaïn هوين, située dans la province d'Ablestin. Les Mongols se divisaient en onze corps, dont chacun com-

leurs (*ibid* r°), il est parlé de مشدّ الصحبة. « Le *mouschidd*, chargé d'accompagner le prince. » Dans un autre endroit (fol. 126 r°), on lit مستوفى الصحبة والديار المصريّة. « Celui qui remplis- « sait les fonctions de *moustawfi* (maître des comptes) à la suite du sultan et dans l'Égypte. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (man. 682, fol. 311 v°) : هو مستوفى الصحبة; et (*ibid*) باشر استيفاء الصحبة. Abou'lmahâsen (man. 663, fol. 33 v°) nomme également un *mouschidd-assohbah*, et un *moustawfi-assohbah* (fol. 48 r°).

(172) Le mot وطاءة désigne *une plaine*. On lit dans la *Vie du sultan Kelaoun* (man. de St-Germain 118 *bis*, fol. 62 v°) ما فى الوطاءة من انهار ومياه وعيون وبساتين « Les rivières, les eaux, les « fontaines et les jardins qui existaient dans la plaine. » Chez le continuateur d'Elmacin (man. 619, fol. 59 v°) اعدوا لنزوله الخيام بوطاة. « On disposa les tentes dans une plaine, pour lui servir d'habi- « tation. » Dans la *Vie de Kelaoun* de Nowaïri (man. d'Asselin, fol. 111 v°) ce mot est écrit وطا, peut-être par erreur. On y lit : كان الملتقى بوطا حمص « Le combat eut lieu dans la plaine de Hems. » Dans l'*Histoire d'Afrique*, du même écrivain (man. 702, fol. 55 r°), كان فى الوطاة « Il était dans la « plaine. » Dans un autre passage de Makrizi (*Solouk*, tom. I, pag. 345) ان . . الوطاة للفرنج والجبليات للسلطان « Il fut statué que la plaine appartiendrait aux Francs, et les parties montueuses « au sultan. »

(173) Makrizi, ayant un peu trop abrégé le récit de l'expédition de Bibars dans la Nubie, j'ai cru devoir recueillir ici quelques détails qui sont donnés par les autres historiens, surtout par Nowaïri. Suivant cet écrivain (man. d'Asselin, fol. 91 v°; voyez aussi Abou'lmahâsen, man. 661, fol. 203 r°; Hasan-ben-Ibrahim, fol. 219 r°) : « Bibars étant parti de Djilan, le vendredi, troisième jour du mois, « se rendit à Aïntab, puis à Delouk دلوك, puis à Merdj-addeïbadj مرج الديباج, puis à Kaïnouk « كينوك. De cette ville, il se dirigea vers Gheuk-sou كوكصو, dont le nom, en turc, signifie *le fleuve*

prenait plus de mille cavaliers. Les troupes du pays de Roum étaient placées à part et formaient une armée distincte. A l'approche de l'ennemi, les cavaliers de l'Islamisme se précipitèrent du haut de la montagne, avec l'impétuosité d'un torrent, et se postèrent en bataille comme aurait pu faire un seul homme. Le sultan détacha en avant un nombre de ses mamlouks et de ses officiers intimes, qui combattirent avec la plus grande valeur. Bientôt il les suivit en personne, chargea l'ennemi; et toutes les troupes, à son exemple, déployèrent une rare intrépidité (174). Les Tatars, de leur côté, étant descendus de cheval, combattaient avec le courage d'hommes résignés à périr. Enfin ils furent vaincus, et on en fit un carnage affreux. Une partie de leur armée ayant pris la fuite, fut atteinte par les troupes égyptiennes et cernée de toutes parts. Moïn-eddin-Soleïman, le *berwanah*, principal personnage زعيم du pays de Roum, échappa de la mêlée, et, fuyant à la tête de ses troupes, arriva dans la ville de Kaïsarieh le matin du dimanche, douzième jour de Dhou'lkadah, emmenant avec lui le sultan Gaïath-eddin-Kaï-kaous, fils de Kaï-khosrev, souverain du pays de Roum, ainsi que les hommes les plus distingués de la ville; il prit la route de Tokat توقات (175). Le sultan Bibars, après la défaite des Tatars, vint occuper leur camp, et fit amener les prisonniers, auxquels il pardonna, et leur rendit la liberté (176). Parmi les personnes qui périrent dans cette bataille, on compte l'émir Daïa-eddin-ben-Khatir, l'émir Séïf-eddin-Kiran-Alaï, l'un des commandants de la *Halkah*, Séïf-eddin-Kafdjâk, le *djaschenkir*, et un grand nombre 380

bleu, et arriva au défilé دربند, qu'il franchit dans l'espace d'une journée. » La rivière de Gheuk-sou est la même que Boha-eddin (*Vita Saladini*, pag. 47) nomme *Nahr-azrak* النهر الازرق.

(174) Je lis اردفهم بنفسه, au lieu de رد فيهم بنفسه.

(175) Suivant Nowaïri, qui cite pour garant de sa narration le kadi Mohii-eddin-Obaïd-allah-ben-Abd-eddâher, auteur de la *Vie de Melik-Dâher*, « Le *beranah* (*perwanah*) étant entré dans la « ville de Kaïsarieh le matin du dimanche, douzième jour du mois, informa le sultan Gaïath-eddin, « le vizir Fakhr-eddin, l'atabek Medjd-eddin, l'émir Djelal-eddin, le *moustawfi*, l'émir Bedr-eddin-« Mikaïl, le *naïb*, le *tograï*, qui était fils du frère du *berwanah*, que l'armée de l'Islamisme avait « vaincu une partie des troupes mongoles, et mis le reste en fuite; qu'il était à craindre que les Mon-« gols n'entrassent dans Kaïsarieh, et n'en égorgeassent la population, par haine contre l'Islamisme. « Emmenant avec lui tous ces personnages, aussi bien que sa femme, Kurdji-Khatoun, fille de Gaïath-« eddin, prince du pays de Roum, il se dirigea vers Tokat, place forte, située à quatre journées de « Kaïsarieh. Kurdji-Khatoun, qui avait eu pour mère la reine des Kurdjes (géorgiens) possédait « quatre cents esclaves femelles qu'elle emmena avec elle. »

(176) Il se trouve ici une contradiction dans le récit de notre historien. On lit dans l'histoire de

de soldats. Celui des blessés fut considérable. Le général des Tatars resta sur le champ de bataille. Le sultan fit massacrer les prisonniers de cette nation; il épargna ceux d'entre les émirs et des personnages éminents du pays de Roum qui étaient tombés entre ses mains. De ce nombre se trouvaient la mère du *berwanah*, son fils, et le fils de sa fille. Bibars détacha l'émir Sonkor-aschkar, à la tête d'un corps de troupes, pour se mettre à la poursuite des fuyards. Il le chargea d'une lettre adressée aux habitants de Kaïsarieh, dans laquelle il les engageait à se soumettre, à tenir des marchés hors de la place, et à recevoir dans les transactions commerciales les dirhems *dâheris*. Ce général rencontra sur sa route, un corps de Tatars qui conduisaient avec eux les tentes البيوت (177). Plusieurs d'entre eux furent faits prisonniers; mais la nuit étant survenue, le reste des ennemis se débanda. Le samedi, onzième jour du mois, le sultan se mit en marche, prit la route de Kaïsarieh, capitale du pays de Roum, et s'empara d'un grand nombre de places qui se trouvaient sur son passage (178). Le mercredi, quinzième jour du mois, la population de Kaïsarieh, les savants, les

Nowaïri, que le sultan ayant fait amener en sa présence les prisonniers mongols, épargna quelques-uns des chefs, et fit égorger le reste.

(177) L'auteur désigne par le mot بيوت *maisons*, ces grandes tentes, dont parle Rubruquis (*Voyage en Tartarie*, col. 6 et suiv.), que les Mongols plaçaient sur des roues, et qu'ils transportaient, sans les démonter, partout où ils voulaient aller.

(178) Nowaïri, Abou'lmahâsen, Hasan-ben-Ibrahim, nous donnent, sur la marche de Bibars, des détails plus circonstanciés, que je crois devoir transcrire : « Le sultan ayant quitté le lieu du combat, « le samedi, onzième jour du mois, vint camper près du bourg de Raman قرية رمان, situé dans le « voisinage de Kahf et de Rakim الكهف و الرقيم. C'est là véritablement le lieu où résidèrent *les ha-* « *bitants de la grotte* اهل الكهف, et non pas, comme on le prétend, dans le canton de Hesban et « Balka. Le bourg de Raman a ses maisons bâties autour d'une crête de rocher سن جبل, qui « s'élève comme une pyramide. Elles sont environnées de montagnes, qui ressemblent à de « hautes murailles. Elles donnent naissance à plusieurs rivières, sur lesquelles sont des ponts, « où un cavalier ne saurait passer. Les pluies tombaient alors en abondance. L'armée, après une « marche qui dura depuis le matin jusqu'à la nuit, arriva dans une plaine du territoire de Sarous- « alatik صاروس العتيق, non loin de laquelle est une mine d'argent. Là, le sultan ayant « appris que les Tatars étaient campés dans le voisinage, partit avec ses troupes, pour aller les « chercher. Mais l'abondance des pluies l'arrêta, et le contraignit de retourner sur ses pas. Après « avoir passé la nuit dans cet endroit, il se mit en marche dès le matin, traversa des montagnes « escarpées, passa près d'un bourg nommé *Outrak* اوترك, et arriva au *khan* de Kartaï قرطاى, « situé dans le voisinage de la forteresse de Semendou سمندو. Il était bâti en pierres rouges, et en- « touré de vastes champs de grains. Le sultan adressa une lettre au gouverneur de cette place, qui « s'empressa de venir faire sa soumission; le prince le complimenta, et l'accueillit avec bien- « veillance. Le gouverneur de Derenda درندا et celui de Falou se rendirent également sans combat.

personnages éminents, les femmes, les enfants, sortirent au devant du prince. Les *Fakirs-Sofis* l'entourèrent et l'escortèrent jusqu'à ce qu'il arriva près du *dehliz* du sultan Daïa-eddin (Gaïath-eddin), prince du pays de Roum, et de ses tentes, qui étaient dressées dans une plaine au voisinage des châteaux مناظر appartenant aux souverains de Roum. Les principaux officiers des différents corps de l'armée d'Égypte et de celle de Syrie ayant mis pied à terre, marchèrent devant le sultan, jusqu'à ce qu'il arriva aux tentes susdites. On entendait partout retentir le *tekbir*, les louanges de Dieu التهليل. Les habitants du pays de *Roum* accoururent de toutes parts, et exécutèrent, suivant leur usage, la *naubah* (le concert) de la famille de Seldjouk. Les musiciens اصحاب الملاهى (179) se présentèrent à leur tour, conformément à ce qui se pratiquait dans cette contrée; mais il leur fut défendu de faire usage de leurs instruments et de chanter. « Cette coutume, leur « dit-on, n'existe point chez nous; et la circonstance ne réclame point des « chants, mais des témoignages de reconnaissance envers Dieu. » Le sultan s'occupa alors de distribuer des gratifications pécuniaires, et établit une personne pour présider à chaque répartition. Ensuite, il écrivit aux fils de Karaman, émirs des Turcomans, les pressant de se rendre auprès de lui, et il s'attacha à gagner tous ceux qui s'étaient tenus éloignés. Quant au *berwanah*, il ne renonça point à son système de temporisation, et le sultan resta persuadé qu'il n'avait nul dessein de se présenter à la cour. Le vendredi, vingt-septième jour du mois, le prince monta à cheval, ayant au-dessus de sa tête le جتر *djitr* (parasol) de la famille de Seldjouk; il fit son entrée solennelle dans la ville de Kaïsarieh, la capitale du royaume, la principale des forteresses (180), et s'assit sur le trône des descen-

« Le sultan vint ensuite camper près d'un bourg situé dans le voisinage de Kaïsarieh, à l'orient de la « montagne d'Asib عسيب (Argisch). »

(179) Le mot مُلْه désigne *un musicien, un joueur d'instruments*; comme dans ce passage de la *Description de l'Égypte* de Makrizi (tom. I, man. 797, fol. 408 v°) حضرت المغنيون والملهيون « On « fit venir les chanteurs et les joueurs d'instruments. » Le terme ملهى qui fait au pluriel ملاه ou ملاهيات signifie *instrument de musique*. On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Kadi-Schohbah (m. 643, fol. 229 v°) ضربت تلك الشخوص بانواع الملاهى. « Ces individus jouèrent de divers instru- « ments. » Dans la *Vie de Bibars* (man. 803, fol. 143 r°) القاعات . . مشحونة بالملهيات « Les sal- « les étaient remplies d'instruments de musique. » Dans deux passages de l'*Histoire d'Egypte* de notre auteur (*Soluk*, tom. I, pag. 1126, 1128) les mots ارباب الملها désignent des *joueurs d'instruments*; et dans l'*Histoire* d'Abou'lmahâsen (man. 663, fol. 86 r°) ارباب الملاهى.

(180) Je lis عين القصور au lieu de غير القصور.

dants de Seldjouk. Tout le monde s'empressa de lui offrir ses félicitations et de baiser la terre devant lui. Les kadis, les fakihs (jurisconsultes), les *wâïd* الوعّاظ (prédicateurs), les lecteurs, les sofis, les principaux personnages de Kaïsarieh, tous ceux qui occupaient des emplois, furent admis en sa présence, comme la chose avait lieu chaque vendredi sous le règne des monarques Seldjoucides. L'*émir-almahfel* امير المحفل, qui jouissait dans cette ville d'une haute considération, d'une autorité imposante, et avait le privilége de porter la plus grande robe, le plus large turban, convoqua une assemblée où chacun était placé suivant son rang; puis il se tint debout, en présence du sultan, pour attendre les ordres que ce prince voudrait lui donner. Il commença, d'une manière parfaitement régulière, une lecture de l'Alcoran, que les assistants continuèrent jusqu'au bout, en donnant à leurs voix les inflexions les plus harmonieuses. L'*émir-almahfel* récita ensuite, en langue arabe et en langue persane, des vers qui contenaient l'éloge du sultan.
381 Puis on servit un festin, auquel participèrent tous ceux qui se trouvaient présents à l'audience. Ensuite on apporta des dirhems frappés au coin de Melik-Dâher. Le sultan se prépara alors pour la prière du vendredi. Il se rendit à la principale mosquée الجامع, où le *khatib* (prédicateur) proclama les titres du prince, puis acheva la prière. On fit également la *khotbah* en son honneur, dans les autres mosquées de Kaïsarieh, qui étaient au nombre de sept. Lorsque la cérémonie fut terminée, le sultan se fit apporter les trésors que Kurdji-Khatoun, épouse du *berwanah*, avait laissés forcément, n'ayant pu les emporter avec elle, ainsi que les objets appartenant à ceux qui l'avaient accompagnée dans sa fuite. Les biens qui formaient la propriété de cette femme et de son mari, Moïn-eddin-Soleïman, le *berwanah*, présentaient une collection extrêmement précieuse : tout fut confisqué par le sultan. Cependant, le *berwanah* écrivit à ce prince pour le féliciter de ce qu'il s'était assis sur le trône royal. On lui répondit en l'invitant à venir reprendre le rang qu'il occupait auparavant. Il demanda un délai de quinze jours; il espérait que dans cet intervalle, il verrait arriver le roi Abaga, ayant sollicité et pressé ce prince d'accourir en personne pour tomber sur Melik-Dâher tandis qu'il était encore dans la contrée de Roum. Le sultan, instruit de ces projets, partit de Kaïsarieh le vingt-deuxième jour du mois, après avoir distribué aux émirs et à ses officiers intimes des chevaux et des récompenses pécuniaires. Il détacha du côté de l'Arménie l'émir Taïbars-Waziri, qui rejoignit l'armée, après avoir porté partout l'incendie, le carnage, et enlevé beaucoup de prisonniers.

Le sultan se dirigea vers Ablestin; il passa sur le terrain où s'était livrée la dernière bataille, afin de voir les ossements des Tatars qui avaient péri dans cette action. Les habitans d'Ablestin l'assurèrent qu'ils avaient compté sept mille six cent soixante morts, et que là s'étaient arrêtés leurs calculs. Le sultan donna ordre de rassembler les morts de son armée pour leur donner la sépulture, et d'en laisser seulement un petit nombre sur le sol; il voulait ainsi mortifier les Tatars en leur montrant qu'ils avaient perdu prodigieusement de monde, tandis que les pertes de l'armée égyptienne avaient été peu considérables. Aussitôt après il continua sa marche, et entra dans les défilés الدربند le quatrième jour de Dhou'lhidjah. L'armée, dans ce passage, rencontra des difficultés effrayantes. Le sixième jour du même mois, ce prince arriva à Hârem, où il célébra la fête solennelle des Musulmans. Il reçut une lettre que lui adressait l'émir Schems-eddin-Mohammed, fils de Karaman, émir des Turcomans, et dans laquelle il annonçait qu'ayant rassemblé ses Turcomans, il arrivait pour présenter ses hommages au sultan, à la tête de vingt mille cavaliers et de trente mille fantassins, armés de carquois. L'émir arriva au moment où le prince venait de célébrer la fête. On vit arriver en même temps les émirs des Benou-Kelâb et des Turcomans auxiliaires. Cependant le roi Abaga, fils de Houlagou, s'avançait à la tête des Tatars pour attaquer le sultan. Il fut joint par le *Berwânah*, qui lui apprit le départ du prince. Abaga se mit à la poursuite de son ennemi. En arrivant près d'Ablestin, il vit les corps qui jonchaient le terrain où s'était livrée la bataille, et parmi lesquels on ne comptait que peu de soldats du pays de Roum et de ceux de l'armée du sultan, tandis que les cadavres des Tatars étaient en grand nombre. Ce spectacle lui causa un vif chagrin. On lui avait précédemment dénoncé le *Berwânah* comme ayant entretenu une correspondance avec Melik-Dâher, et engagé ce prince à porter la guerre dans le pays de *Roum*; il fut vivement irrité en voyant que les troupes de cette contrée avaient perdu si peu de monde dans l'action. De retour à Kaïsarieh, il livra cette ville au pillage, et fit égorger les Musulmans qui se trouvaient dans le pays. Durant dix-sept jours les Tatars portèrent 382
partout la dévastation; on assure que le nombre des *fakirs*, des kadis et des sujets musulmans qui périrent dans cette circonstance s'éleva à plus de deux cent mille âmes; aucun chrétien ne fut massacré. Le carnage s'étendit depuis Arzen-erroum jusqu'à Kaïsarieh, et quelques récits évaluent à cinq cent mille hommes le nombre de ceux qui perdirent la vie. Abaga partit ensuite, emmenant avec lui le sultan Gaïath-eddin, souverain du pays de Roum, et il plaça auprès du *Berwânah*

des gardiens qui avaient mission de le surveiller. Le sultan ayant quitté Hârem, se dirigea vers Antioche, et vint camper dans les prairies qui avoisinent cette ville (181).

Parmi les hommes distingués que cette année vit mourir, on compta l'émir Izz-eddin-Igan, surnommé *Semm-almaout* سم الموت (le poison mortel), l'un des émirs de l'Egypte. Il était détenu en prison au château de la Montagne, et fut enterré en dehors de la porte de Nasr باب النصر. Cette année, le *sâheb* (vizir) Tadj-eddin-ben-Hinna fit le pélerinage de la Mecque; il régnait alors dans cette ville une disette excessive. Schems-eddin-Mohammed-ben-Mansour-Harrâni, le hanefi, mourut à Damas, après avoir séjourné au Caire et rempli dans plusieurs provinces les fonctions de kadi. Bedr-eddin-Abou-Abd-allah-Mohammed-ben-Abd-errahman-ben-Mohammed, le hanefi, fakih (jurisconsulte) et homme de lettres, mourut à Damas, à l'âge d'environ quarante ans. Cette même ville vit mourir Fakhr-eddin-Abou'lwalid-Mohammed-ben-Saïd.... Kenani-Schatibi, le hanefi, grammairien et homme de lettres, à l'âge de soixante ans. Kotb-eddin-Abou'lmaali-Ahmed-ben-Abd-esselam-Men-Moutahhar... Temimi-Mauseli, le schaféï, mourut dans la ville d'Alep, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Le lettré Schehab-eddin-Abou'lmakârem-Mohammed-ben-Iousouf-Scheïbâni-Iafari اليعفرى mourut dans la ville de Hamah, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Le scheïkh curde Abou'labbas-Khidr-ben-Abi-Bekr-ben-Mousa-Behrâni-Adwi mourut le jeudi, sixième jour de Moharrem, dans les prisons du château de la Montagne, à l'âge d'un peu plus de cinquante ans. Il fut enterré dans son ermitage, situé en dehors de *Bab-alfotouh* (la porte des conquêtes). Le souverain de Tunis, Abou-Abd-allah-Mohammed-Mostanser-ben-Saïd-Abi-Zakaria-Iahia.... mourut le dixième jour du mois de Dhou'lhidjah, après un règne de vingt-huit ans, cinq mois et dix jours. Il eut pour successeur son fils Abou-Zakaria-Iahia-Wâthek.

AN 676 Le cinquième jour du mois de Moharrem, le sultan partit d'Antioche, à la tête de son armée, se dirigeant vers Damas, et vint habiter le *Kasr-ablak* (le château blanc). De nombreux rapports annonçaient qu'Abaga était arrivé près d'Ablestin, et se disposait à entrer en Syrie. On dressa le *dehliz* à Kosaïr القصير, afin que le sultan pût se porter à la rencontre de l'ennemi. Mais bientôt on

(181) Cette année, au rapport d'Abou'lmahâsen (man. 661, fol. 226 v°), la hauteur primitive du Nil fut de six coudées, treize doigts, et la crue s'éleva à dix-huit coudées, onze doigts.

apprit qu'Abaga avait repris la route de ses états, et l'on rapporta le *dehliz* à Damas.

Le jeudi, quatorzième jour du mois, le sultan se montra au public pour 383
boire le *kumiz* (182); se trouvant alors au comble de la joie, au plus haut point

(182) Ce mot est écrit ordinairement قمز, comme dans ces passages du *Continuateur d'Elmacin* (man. 619, fol. 60 r°) : جلس السلطان لشرب القمز « Le sultan s'assit, pour boire le *kumiz*. » Et (fol. 141 v°) : ناوله قدح قمز « Il lui présenta un vase plein de *kumiz*. » Dans un passage de Makrizi (tom. I, man. 672, pag. 367) : شرب معه القمز. La même leçon se retrouve aussi ailleurs (tom. II, m. 673, f. 166 v°). Chez les écrivains persans, on lit tantôt قمز et tantôt قميز. Dans le *Zafer-nameh* (de mon manuscrit fol. 146 v°) : قميز بود وبال ونبيذ وعرق « C'est du *kumiz*, de l'hydromel, du « vin de palmier et de l'*arak* (eau-de-vie). » Plus loin (fol. 165 r°) : بگردید جام قميز با شراب « On « passa à la ronde un verre de *kumiz* et du vin. Dans le *Tarikhi-Wassâf* (fol. 14 r°) : شراب وقميز « Le vin et le *kumiz*. » Plus loin (fol. 88 r°), l'historien rapporte que le sultan Ahmed, ayant embrassé la religion musulmane : از شرب خمر معرض شدی واحیانا قميزرا معرض شدی « S'abs- « tenait de boire du vin; mais, quelquefois, il se permettait l'usage du *kumiz*. » La même forme se trouve dans l'histoire de Mirkhond (V^e^ partie, f. 45) et dans le *Habib-assiiar* de Khondemir (t. III, fol. 4, et fol. 240 r°), où on lit : جامهای شراب . . . وقميز « Des vases de vin et de *kumiz*. » Cette boisson, formée de lait de jument aigri, est désignée par Rubruquis, sous le nom de *cosmos* (*Voyage en Tartarie*, col. 12, 21, 23, 25, 141). Jean du Plan-Carpin, et Ascelin (*Voyage en Tartarie*, col. 12, 38, 47, 78) en parlent, mais sans en indiquer le nom. Les Mongols et les Kalmouks ont conservé l'usage de cette boisson, mais le nom n'existe plus dans leur langue; car Pallas remarque expressément (*Samlungen historischer nachrichten über die Mongolischen völkerschaften*, tom. I, pag. 132), que le mot *kumiss* appartient à la langue des Tartares. On peut voir, sur cette liqueur, outre les ouvrages de Pallas, les *Nomadische streifereïen* de Bergmann (tom. II, pag. 130, 131), les notes sur l'*Histoire des Tatars* d'Abou'lgazi (pag. 61), le voyage de Billings (tom. I, pag. 208, 211, 215 et suiv.), celui de Lesseps (*Voyage du Khamtchatka*, tom. II, pag. 180, 276), etc.

On vient de voir, dans un des passages cités plus haut, le mot بل employé pour désigner l'*hydromel*. Ce terme qui, dans la langue turque, signifie *du miel*, avait passé chez les Mongols, où il désignait la boisson faite avec cette substance : c'est ce qu'atteste expressément Rubruquis (*Voyage en Tartarie*, col. 71, 97). On le retrouve aussi, avec le même sens, chez les écrivains de la Perse. On lit dans le *Matla-assaadeïn* (tom. I, fol. 254 v°) : باده وقمز وبال « Du vin, du *kumiz*, de l'hy- « dromel. » Dans le *Zafer-nâmeh* (fol. 146 v°) : قمز وبال و نبيذ و عرق « Du *kumiz*, de l'hydromel, « du vin de palmier, de l'*arak*. » Et plus loin (fol. 366 v°) : انواع مشروبات از باده و قمز و بال « Plu- « sieurs genres de liqueurs, telles que le vin, le *kumiz*, l'hydromel. »

Une autre liqueur, en usage chez les Mongols, était faite avec du riz (Rubruquis, *Voyage en Tartarie*, col. 65) : on la désignait par le mot طراسون *tarâsoun*, ou, comme on lit dans l'*Histoire des Mongols* (*Geschichte der Ost-Mongolen*, pag. 83), *darasun*. Rubruquis (*Voyage en Tartarie*, col. 97), écrit *teracine*. On lit dans l'histoire de Raschid-eddin (*f.* 164 r°) : مرد شراب وطراسون چون مست شود نابينا باشد « Les hommes adonnés au vin et au *tarasoun*, lorsqu'ils sont ivres, perdent l'usage « de la vue. » Et (*ibid.*) : در شراب و طراسون سود عقل و هنر نباشد « Par l'usage du vin et du *tara- « soun*, l'intelligence et les qualités estimables deviennent inutiles. » Le même mot se rencontre aussi

de la prospérité, il but avec excès. A l'issue de l'assemblée, il éprouva un mouvement de fièvre. Le lendemain matin, il se trouva plus malade, et vomit; après avoir fait la prière, il monta à cheval, se rendit au *meïdan* (l'hippodrome), et rentra vers la fin du jour au *Kasr-ablak*, où il passa la nuit (183). Le matin, comme il se plaignait d'une extrême chaleur qu'il ressentait dans les intestins, il prit un remède qui, loin de produire aucun effet, ne fit qu'augmenter les douleurs. Les médecins appelés auprès de lui désapprouvèrent le médicament auquel il avait eu recours, et conseillèrent unanimement une boisson purgative. Comme elle n'opérait pas, on employa pour produire une secousse, un remède plus énergique.

Alors, il se manifesta une diarrhée excessive. La fièvre augmenta, et le malade évacua du sang, qui provenait, disait-on, d'une dissolution du foie. On eut beau employer des pierreries comme médicament, le sultan ne tarda pas à expirer.

Suivant ce que rapporte dans sa chronique le scheïkh Kotb-eddin-Iounini, Melik-Dâher était adonné à l'astrologie; on lui avait annoncé que dans l'année 676 un souverain mourrait à Damas par l'effet du poison; cette prédiction lui causait de l'inquiétude. D'ailleurs, il était, dit-on, enclin à la jalousie. Il avait emmené avec lui, dans son expédition du pays de *Roum*, Melik-Kâher-Beha-eddin-Abd-elmelik, fils de Melik-Moaddam-Isa, et petit-fils d'Adel-Abou-Bekr-ben-Aïoub. Ce prince s'était signalé dans ce combat par une valeur brillante, qui avait fait beaucoup de mal à l'ennemi, et excité une admiration universelle. Cet exploit produisit une impression fâcheuse sur l'esprit du sultan, qui, depuis ce jour, perdit de son activité, montra de la crainte et du regret de s'être enfoncé inconsidérément avec son armée dans le pays de *Roum*. Melik-Kâher adressa des reproches au sultan, et lui fit honte de sa pusillanimité. Bibars dissimula son mécontentement jusqu'au moment où il fut de retour à Damas. Là, il entendit tout le monde vanter hautement le courage que Melik-Kâher avait montré dans la bataille. Violemment irrité, il chercha les moyens de faire périr ce prince par le poison, espérant ainsi réaliser ce qu'annonçaient les astres, qu'un roi mourrait en Syrie, puisque son rival portait le titre de *melik* (roi). Il donna un repas dans lequel on devait boire du *kumiz*, et auquel il invita Melik-Kâher. Il avait,

dans l'histoire du prétendu Abd-allah-Beïdâwi (*Historia Sinensis*, pag. 27). Dans le *Matla-assaadein* on trouve la forme دراسون. On y lit (f. 125 r°) عسل ودراسون وعرق « L'hydromel, le *darasoun* et « l'*arak*. » Et plus loin (f. 128 r°) دو كوزهٔ دراسون « Deux coupes pleines de *darasoun*. »

(183) Je lis بلت, au lieu de مات.

sans rien dire à personne, préparé d'avance du poison. Parmi son mobilier se trouvaient trois coupes, réservées pour son usage particulier, et qui étaient confiées à trois échansons. Personne autre que lui ne pouvait s'en servir, et s'il voulait témoigner à un homme une distinction éminente, il lui offrait de sa propre main une de ces coupes (184). Melik-Kâher s'étant levé pour aller satisfaire un besoin naturel, le sultan jeta dans un de ces vases le poison dont il s'était muni, et tenant dans sa main cette coupe, il attendit le retour de son ennemi, auquel il la présenta. Melik-Kâher, après avoir baisé la terre, but toute la liqueur. Bientôt après, le sultan étant sorti par suite d'un besoin naturel, l'échanson prit la coupe des mains de Melik-Kâher, la remplit suivant l'usage, sans se douter que le sultan y eût mêlé du poison. Puis, tenant le vase, il se plaça parmi les échansons. Au retour du sultan, il lui présenta la coupe, dont le prince

(184) Le verbe سقى, comme tout le monde sait, signifie *donner à boire à quelqu'un*. Mais ce même verbe, employé tant à la première qu'à la quatrième forme, doit, souvent, se traduire par : *Empoisonner quelqu'un, en lui faisant boire un breuvage mortel*. On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-kadi-Schohbah (man. 687, fol. 146 v°) : احتال عليه حتى سقاه « Il complota contre lui, et l'empoi-« sonna. » Dans les *Opuscules* de Makrizi (fol. 128 v°) : تحدث الناس ان السلطان سقاهما « On « disait généralement que le sultan les avait empoisonnés. » Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. IV, fol. 750, fol. 204 r°) : سقياه ومات « Ils lui donnèrent du poison, et il mourut. » Dans l'*Histoire d'Égypte* du même écrivain (man. 663, fol. 93 r°) : الملك الناصر سقى ولده احمد قبله « Melik-Nâser empoisonna, avant lui, son fils Ahmed. » Et (*ibid.*) : سقاه فى الحال « Il l'empoisonna « à l'instant. » Dans la *Continuation de l'histoire d'Elmacin* (man. 619, fol. 64 r°) : لا تعرّفه انه مسقىّ « Ne lui fais pas connaître qu'il a été empoisonné. » Dans le *Manhel-sâfi* (tom. IV, fol. 40 v°) : اسقى فى الطريق فدخل القاهرة ميتا « Il fut empoisonné sur la route, et il était mort avant d'arriver au « Caire. » Dans un passage de notre historien (tom. I, pag. 518) : من عجز عن القبض عليه سقاه « Ceux qu'il ne pouvait saisir, il les faisait empoisonner. » Plus loin (*ibid.*) : اتّهم بسقيه « Il fut soup-« çonné de l'avoir empoisonné. » Dans la *Vie de Mohammed-ben-Kelaoun* (man. de S.-Germain, 97, fol. 17 v°) : حملها الغيرة الى ان سقته « La jalousie la porta à le faire empoisonner. »

Le mot سقية désigne *du poison*. On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (m. 661, f. 3[illegible] v°) : فاوضه الخليفة فى عمل السقية القاتلة لولده « Le sultan conféra avec lui, afin qu'il préparât, pour « son fils, un poison mortel. » Dans l'*Histoire des Patriarches d'Alexandrie* (t. II, m. 140, p. 82) : سقاه سقية قتله « Il lui donna un breuvage empoisonné, et le fit périr. » Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'l-mahâsen (tom. IV, fol. 89 v°) : جعل السقية فى ورقة « Il enveloppa le poison dans une feuille de « papier. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (manuscr. 682, fol. 288 v°) : فاوضه فى عمل سقية قاتلة « Il conféra avec lui, à l'effet de préparer un poison mortel. » Dans la *Vie de Mohammed-ben-Kelaoun* (fol. 17 v°) : دسّت عليه من سقاه سقية اخرى « Elle aposta auprès de lui un émissaire, « qui lui fit prendre une seconde dose de poison. »

avala le contenu, sans savoir que c'était celle ou il avait lui-même versé du poison. Dès qu'il eût bu, les ravages qui se manifestèrent dans sa constitution lui appri-
182 A rent qu'il était empoisonné. Il se fit vomir, mais sans éprouver de soulagement; et les accidents continuèrent jusqu'à ce que le prince expira. Au rapport de l'historien Bibars, une éclipse totale de lune avait annoncé la mort d'un personnage éminent. Melik-Dâher, instruit de ce fait, avait éprouvé une vive inquiétude, et résolut de détourner le présage sur un autre que lui. En conséquence, il empoisonna Melik-Kâher, dans une coupe pleine de *kumiz*. Ce prince, sentant l'effet du poison, se leva et sortit. L'échanson, par mégarde, remplit le même vase, et le présenta au sultan. Celui-ci n'eut pas plutôt bu, qu'il éprouva dans les intestins une chaleur brûlante. Il resta quelques jours malade, sans que les médecins connussent la cause de ses souffrances. Enfin, la force du poison surmontant tous les obstacles, amena la mort du prince. Cet événement tragique eut lieu le jeudi, vingt-septième jour du mois de Moharrem, un peu après le coucher du soleil; la maladie avait duré treize jours. Bibars était âgé de plus de cinquante ans, et avait régné dix-sept ans, deux mois et douze jours. Il était originaire de Kaptchak, avait une taille élevée, le teint brun, les yeux bleus, dont l'un était couvert d'une petite taie. Il avait une voix forte, était brave, violent, et prompt à agir. Il avait été amené de son pays à Hamah par un marchand, avec un autre mamlouk. On les présenta, pour les vendre, à Melik-Mansour, prince de cette ville, auquel Bibars ne plut pas. Il fut vendu à Damas pour une somme de huit cents dirhems; puis rendu par celui qui l'avait acheté (185), à raison de la taie qui se trouvait sur un de ses yeux. Il fut alors acheté par l'émir Alâ-eddin-Aïdekin-Bondokdari, mamlouk de Melik-Sâleh-Nedjm-eddin-Aïoub, et qui était alors détenu dans la ville de Hamah. Il resta quelque temps au service de cet émir. Melik-Sâleh l'ayant, bientôt après, enlevé à son maître, il remplit différents emplois, et éprouva des aventures diverses, jusqu'au moment où il devint souverain de l'Égypte et de la Syrie. Il était extrêmement redouté des émirs, si bien que, durant sa maladie, personne n'osait pénétrer auprès de lui sans sa permission. Plein de courage, doué d'une activité prodigieuse, il ne manqua pas pendant tout son règne de se mettre continuellement en route, monté sur des dromadaires هجن ou sur les chevaux de la poste, pour aller inspecter les forteresses et examiner ce qui se passait dans ses états. Chaque semaine, lorsqu'il

(185) Je lis ردّه مشتريه, au lieu de مشير به.

était en Égypte, il consacrait deux jours au jeu de la paume, et un, lorsqu'il se trouvait à Damas. C'est à cette occasion que Séïf-eddin le *mihmandar* a dit dans des vers où il fait l'éloge de ce prince :

« Un jour en Égypte; un jour dans le Hedjâz; un jour en Syrie, et un jour à « Alep. »

Son armée se composait de douze mille hommes, dont un tiers résidait en Égypte, un autre à Damas, et le reste à Alep. C'était là sa suite habituelle. Lorsqu'il entreprenait une expédition, il se faisait accompagner d'un corps de quatre mille hommes, que l'on nommait l'*armée destinée à l'attaque* جيش الزحف. S'il le jugeait nécessaire, il mandait quatre autres mille hommes, et enfin, si la chose pressait, il appelait le reste de ses troupes. Il conquit un grand nombre de places fortes, savoir : Kaïsarieh, Arsouf qu'il fit démolir, Safad qu'il rebâtit, Tabariah, Iafâ, Schakif, Antioche qu'il détruisit, Bogra, Kosaïr, Hisn-alakrad (le château des Curdes), Safitha, Marâkiah, Halba; il partagea avec les Francs 383 A
les villes de Markab, de Banias, d'Antarsous; il enleva au roi de Sis, Derbesak, Derkousch, Belmesch, Kafar-Denin, Raan رعان (Raban رعبان) et Merzeban مرزبان. Il avait sous sa domination Damas, Adjloun, Bosrâ, Sargad, Salt, Hems, Tadmor, Rahbah, Tel-bâscher, Sahioun, Balatonos, les forteresses de Kahf, de Kadamous, de Maïnakah, d'Olaïkah, de Khawabi, de Rosafah, de Masiaf, Karak, Schaubak, le district d'Alep, de Schaïzar, de Birah, la Nubie, Barkah, l'Égypte et la Syrie tout entières. Il se rendit maître de Kaïsarieh, du pays de *Roum*. Un littérateur a dit en parlant de ce prince :

« Tu tiens sous tes lois les contrées qui s'étendent depuis l'Égypte jusqu'au « Yémen, à l'Irak, au pays de Roum et à la Nubie. »

L'Égypte doit à ce prince un grand nombre de *wakf* (fondations pieuses) : tel est celui que l'on appelle *wakf-attorahá* وقف الطرحا (186), qui est destiné à faire

(186) Le mot طريح, qui fait au pluriel طُرَحاء ou طَرحى, désigne : *Un cadavre abandonné, auquel personne ne songe à donner la sépulture.* On lit dans les *Opuscules* de Makrizi (f 15 r°) : الطرحا فلم يحصر عددهم « Quant aux cadavres abandonnés, le nombre en était incalculable. » Dans la *Description de l'Égypte* du même historien (tom. II, man. 798, fol. 258 v°) : اخرج كما يخرج الاموات الطرحاء على الطرقات من الغرباء « On l'emporta comme on emporte les cadavres des étrangers, « qui restent sur les chemins. » Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. IV, fol. 202 r°) : مصالح الفقراء و الطرحاء « Ce qui concernait les pauvres et les cadavres abandonnés. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (tom. II, man. 657, fol. 118 r°) : انتزع وقف الطرحى من القاضى

laver, ensevelir et enterrer les corps des pauvres musulmans. Peu d'établissements ont un aussi haut degré d'utilité; 2° le *torbah* (tombeau) de Dâher, situé dans le quartier de Karâfah; 3° le *medreseh* (collége) Daherieh, placé au Caire, dans la rue *Beïn-alkasreïn* (entre les deux palais); 4° la *djami*-Dâheri, située au Caire en dehors de *Bab-alfotouh* (la porte des conquêtes). Il fit construire la chaussée جسر (187) qui conduit à Damiette, et sur laquelle il établit seize ponts;

الحنفي « Il enleva au kadi hanefi le *wakf* qui avait pour objet les morts abandonnés. » Dans l'histoire de notre auteur (tom. II, fol. 84 r°) : من اتى بميت طريح « Quiconque apportera un mort « abandonné. » Plus loin (tom. III, man. 674, fol. 41 r°) : وقف الطرحاء. Et ailleurs (fol. 42 r°) : سوى الطرحاء « Sans compter les cadavres abandonnés. »

(187) Le mot *djisr* جسر, dans le langage arabe de l'Égypte, signifie, non pas *un pont bâti sur une rivière*, mais *une digue destinée à retenir les eaux*. On lit dans l'*Histoire des Patriarches d'Alexandrie*, (tom. II, man. 140, pag. 34) : اقام جسورا فى اماكن قريبة من المدينة ومنع المياه ان تدخل اليها « Il éleva des digues dans plusieurs lieux voisins de la ville, et empêcha ainsi que les eaux n'y pé- « nétrassent. » Dans l'*Histoire des Monarchies* de Fakhr-eddin-Râzi (man. arab. 895, fol. 149 v°) : اذا قطعت الجسر او اخربت القنطرة « Si tu coupes la digue, ou que tu détruises le pont. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. 661, fol. 209 r°) : انشاء فى الجسر الذى يسلك فيه الى دمياط ست عشر قنطرة « Il fit construire sur la chaussée qui conduit à Damiette, seize ponts. » Ailleurs (man. 663, f. 108 v°) : ابتنى كتوت من ماله جسرا اقام فيه ثلاثة اشهر حتى بناه رصيفا واحدث عليه نحو ثلاثين قنطرة بناها بالحجارة والكلس « Bektout fit construire à ses frais une digue « Il employa trois mois à ce travail; en sorte que cette digue devint une chaussée. On y pratiqua « environ trente ponts, bâtis de pierre et de chaux. » Makrizi, dans sa *Description de l'Égypte* (man. 682, f. 35 r°; m. 797, f. 42 v°, 43 r°), s'exprime en ces termes : الجسور الممتدة التى يصرف عليها اذا عملت كما ينبغى ربع الخراج ليحفظ عند ذلك ماء النيل حتى ينتهى رى كل مكان الى الحد المحتاج اليه فاذا تكامل رى ناحية من النواحى قطع اهلها الجسور المحيطة بها من امكنة معروفة عند خولة البلاد ومشايخها « Les digues étendues, qui, lorsqu'elles sont construites d'une « manière convenable, exigent une dépense équivalente au quart de l'impôt. Elles ont pour objet de « retenir les eaux du Nil, jusqu'à ce que l'irrigation de chaque lieu soit parvenue au point nécessaire. « Lorsque le canton est complètement arrosé, les habitants coupent les digues qui l'entourent à cer- « tains endroits, qui sont connus des *khoulis* et des scheïkhs du lieu. » Makrizi dit ailleurs (*Solouk*, [illegible] 1, pag. 628) : اتفقوا على عمل جسر ماد من القاهرة الى دمياط « On résolut unanimement d'élever « une chaussée, qui s'étendrait du Caire à Damiette. » Le même historien nous donne les détails suivants (*Description de l'Égypte*, art. *des Terres*, man. 682, f. 57 r°) : الجسور على قسمين سلطانية و بلدية فالجسور السلطانية هى العامة النفع فى حفظ النيل على البلاد الى حين يستغنى عنه واما الجسور البلدية فانها عبارة عما يخص نفعه ناحية دون ناحية « Les digues se partagent en deux classes. « Les *soltanis* et les *beledis*. Les digues *soltanis* sont celles qui procurent une utilité générale, en re- « tenant les eaux du Nil dans les diverses provinces, jusqu'au moment où ces eaux ne sont plus né- « cessaires. On entend par digue *beledi* celle qui ne sert que pour un canton exclusivement. » Les

il fit bâtir le pont du canal d'Abou'lmounedja, qui est le plus magnifique de l'Égypte; les ponts des lions قناطر السباع (188), placés entre le Caire et Misr (Fostat), sur le grand canal. Il fit creuser le canal d'Alexandrie, le bras Samasem بحر الصماصم, celui de Tanah, dans la province de Kalioubieh. Il fit creuser le canal de Serdous, réparer la branche de Damiette, dont l'embouchure fut obstruée par des quartiers de roche. Par une coïncidence singulière, la première conquête de ce prince fut la ville de Kaïsarieh du *Sâhel*, et la dernière Kaïsarieh du pays de *Roum*. Il s'assit pour la première fois sur le trône le vendredi, vingt-septième jour du mois de Dhou'lkadah; et ce fut le vendredi, vingt-septième jour du même mois, qu'il s'installa pour la dernière fois sur le trône de la famille de Seldjouk, dans la ville de Kaïsarieh du pays de *Roum*. La ville d'Antioche fut fondée par un prince dont le nom, expliqué en arabe, répond à celui de *Melik-Dâher;* et elle fut détruite par Melik-Dâher. Le fondateur de la monarchie des Turcs-Seldjoucides fut Rokn-eddin-Togrul-bek ; et Melik-Dâher-Rokn-eddin-Bibars fut, en réalité, celui qui établit la puissance des Turcs, après la catastrophe de Melik-Mansour; Rokn-eddin-Togrul rendit le khalifat aux enfants d'Abbas lors des troubles causés par Besasiri; Rokn-eddin-Bibars, lors des conquêtes de Houlagou, réintégra les enfans d'Abbas dans la possession du khalifat. Après la mort de Hâkem-bi-amr-allah, le fatimite, la *khotbah* fut faite dans toute l'Égypte en l'honneur de Dâher-li-izaz-din-allah. Et, dans la même contrée, Melik-Dâher-Bibars fut nommé, dans la *khotbah*, après le khalife Abbasside Hâkem-bi-amr-allah. Bibars aimait à exercer de nombreuses exactions au profit du fisc, et à lever sur les sujets des impôts considérables. Sous son règne son 384
vizir, Ebn-Hinna, imagina de nouvelles contributions, et fit mesurer le terrain des propriétés particulières, situées à Misr et au Caire. Il taxa les hommes riches

mêmes renseignements sont donnés par l'auteur de l'ouvrage qui a pour titre *Adab-alkâteb* (man. de S. Germain, f. 83 v°). De là s'est formé le verbe جَسَّرَ à la deuxième forme, qui signifie : *construire une chaussée, une digue*, comme dans ce passage de Makrizi (man. 682, f. 369 v°) : جسّر عليه « Il y « construisit une chaussée. »

(188) Au rapport de Makrizi (*Description de l'Égypte,* man. 682, f. 362 r°), « Le pont des lions قناطر السباع, est celui dont une extrémité, qui avoisine la *rue des sept réservoirs* خط السبع سقايات « fait partie du quartier appelée *Hamrâ-kaswa* الحمرا القصوى, et l'autre extrémité dépend des *jar-* « *dins de Zeheri* جنات الزهرى. Il fut construit par ordre de Melik-Dâher-Bibars-Bondokdari. Ce « prince y fit placer des lions de pierre, attendu que la figure d'un lion formait ses armoiries رنكه. « C'est de là que ce pont a pris le nom de قناطر السباع (ponts des lions). »

à des amendes onéreuses, et fit périr dans les tourments un grand nombre d'entre eux. *Il doubla les tributs* جوالى que payaient les peuples protégés par les musulmans اهل الذمّة. Bientôt après, il résolut de livrer tous ces hommes aux flammes. Par son ordre, on rassembla du bois et on creusa une vaste fosse devant la maison appelée *Dar-anniabah*, située dans le château de la Montagne. Mais ensuite il leur pardonna, et se contenta de leur imposer des contributions dont on exigeait le paiement à coups de fouets; et ces malheureux périrent, en grand nombre, dans les tortures.

Lorsqu'il partit pour son expédition du pays de *Roum*, il taxa les habitants de Damas à un impôt qui avait pour objet la remonte de la cavalerie, et qui fut fixé, pour la ville et pour les villages de son territoire, à une somme de un million de dirhems. Bibars n'eut pas d'autre vizir que le *sâheb* Beha-eddin-Ali-ben-Mohammed-ben-Hinna. Tadj-eddin-Abd-alwahhab-Ebn-Bint-alaazz remplit en Égypte les fonctions de *kadi-alkodat*, jusqu'au moment où le prince créa quatre kadis, usage qui s'est perpétué après lui. Bibars, depuis sa mort, ayant apparu en songe, on lui demanda de quelle manière Dieu l'avait traité. Il répondit : « Rien ne m'a été reproché plus sévèrement que la création de quatre « kadis; l'on m'a vivement blâmé d'avoir ainsi divisé l'autorité. » Tous ceux qui, dans ses états, furent promus par lui à quelque charge, à quelque emploi, conservèrent leur rang, et n'éprouvèrent ni réprimandes, ni destitution. Lorsqu'il se trouvait dans la ville de Gazah, antérieurement à son avénement au trône, il épousa une femme de la nation des Schehrzouris. Arrivé au Caire, il la répudia. Il épousa la fille de Hosam-eddin-Bérékeh-khan, fils de Devlet-khan, le Tatar; la fille de l'émir Seïf-eddin-Tawakkuli, le Tatar; celle de l'émir Seïf-eddin-Keraï, fils de Temadji, le Tatar; celle de l'émir Seïf-eddin, le Tatar. Il eut dix enfants, parmi lesquels étaient trois fils, savoir : 1° Melik-Saïd-Naser-eddin-Mohammed-Bérékeh-khan. Ce prince naquit au mois de Safar, l'an 658, dans le campement d'Alosch منزلة العش (189), et eut pour mère la fille de Hosam-eddin-Bérékeh-khan, le khawarizmi; 2° Melik-Adel-Bedr-eddin-Selamesch; 3° Melik-Masoud-Nedjm-eddin Khidr. Les filles étaient au nombre de sept.

Après la mort de Bibars, l'émir Bedr-eddin-Bilik, le *khazindar* (trésorier) *naïb-ussaltanah*, sut dérober cet événement à la connaissance des troupes. Le corps fut

(189) *Voyez* Abulfedæ *Annales*, tom. V, pag. 330, 365.

placé par lui dans une litière, et transporté du *Kasr-ablak* (Palais blanc), situé en dehors de Damas, à la forteresse. On l'enferma dans un cercueil, et on le suspendit dans une chambre. L'émir répandit le bruit que le sultan était malade, et appela les médecins, suivant l'usage. Ensuite, il se mit en marche avec les troupes et les trésors. Il était accompagné d'une litière محفة portée à bras, et dans laquelle il laissait croire que le sultan était renfermé par suite de sa maladie. Il sortit de Damas, et prit la route de l'Égypte. Pendant tout le voyage, personne n'osait dire un mot de la mort du sultan.

Lorsque les troupes furent arrivées au Caire, et que les trésors, ainsi que la litière, eurent été introduits au château de la Montagne, la fatale nouvelle ne tarda pas à se répandre.

Bibars fut, pour le dire sommairement, l'un des meilleurs souverains qui 385
aient régné sur les Musulmans.

RÈGNE

DU SULTAN MELIK-SAID-NASER-EDDIN-MOHAMMED-BEREKEH-KHAN,

FILS DE MELIK-DAHER-ROKN-EDDIN-BIBARS-BONDOKDARI-SALEHI-NEDJMI.

AN 676 Melik-Dâher étant mort dans la ville de Damas, l'émir Bedr-eddin-Bilik, le *khazindar* (trésorier), écrivit à Melik-Saïd, qui résidait alors au château de la Montagne, pour l'informer du décès de son père. Le jeune prince, à la réception de la lettre, témoigna une joie vive, fit revêtir les porteurs d'une veste خلعة, et déclara que cette dépêche annonçait le prochain retour de Melik-Dâher en Égypte. Le matin suivant, les émirs, suivant l'usage, se rendirent à cheval au bas de la forteresse, sans faire paraître aucun signe de tristesse. L'émir Bilik se mit en marche, accompagné de la litière et des différents corps de troupes. Il arriva au Caire le jeudi, vingt-sixième jour du mois de Safar, faisant flotter au-dessus de sa tête les drapeaux *dâheris*, et monta au château de la Montagne. Melik-Saïd se plaça dans le *Iwan* (la grande salle d'audience), et l'émir Bilik lui présenta le trésor et l'armée, et se tint debout devant lui. Alors les *hâdjeb* s'écrièrent : « Émirs, implorez la miséricorde de Dieu pour le sultan Melik-Dâher. » A l'instant, des clameurs, des gémissements retentirent de toutes parts. Les émirs se précipitèrent pour baiser la terre devant Melik-Saïd. On réitera pour le prince le serment de fidélité, qui fut prêté successivement par toute l'armée, les kadis, les professeurs et tous les personnages distingués. Ce fut l'émir Bilik qui fut chargé de recevoir leur serment, en présence des kadis. Melik-Saïd maintint cet émir dans le rang de *naïb-assaltanah*, et arrêta que le *sâheb* Beha-eddin-ben-Hinna continuerait à remplir les fonctions de vizir. Tous deux furent revêtus de robes d'honneur, aussi bien que les émirs, les commandants, les kadis et les

titulaires des différentes charges. Le vendredi, vingt-septième jour du mois, les *khatîb* (prédicateurs), dans les *menber* (chaires) des principales mosquées du Caire et de Misr, firent des vœux pour Melik-Saïd, et récitèrent, pour Melik-Dâher, la *prière de l'absent* (1) صلاة الغايب. Un courrier de la poste, expédié pour Damas, y porta la nouvelle de la mort de Melik-Dâher, et un ordre de faire prêter par les différents corps de troupes le serment de fidélité à Melik-Saïd; ce qui fut exécuté. Le mercredi, seizième jour du mois de Rebi-premier, Melik-Saïd, à l'exemple de son père, monta à cheval accompagné des étendards, et escorté des émirs et des principaux personnages, qui tous étaient revêtus de leur robe d'honneur, il se rendit au pied de la *montagne rouge*, et rentra ensuite au château de la Montagne, sans avoir traversé la ville du Caire; ce fut pour la population un jour de fête. Le sixième jour du mois de Rebi-second, mourut l'émir Bedr-eddin-Bilik, le *naïb*, et l'on soupçonna qu'il avait été empoisonné par ordre de Melik-Saïd; en effet, ce prince avait admis dans sa société intime plusieurs jeunes mamlouks, qui ne cessaient de lui peindre l'émir comme un homme dangereux (2). Les funérailles du *naïb* furent célébrées avec une grande pompe.

(1) Cette expression s'emploie souvent en parlant d'un homme mort, et dont le corps ne se trouvait pas au lieu où se célébrait la pompe funèbre. On lit dans la *Vie de Kelaoun* de Nowaïri (man. d'Asselin, fol. 132 v°) صلى عليه صلاة الغايب بدمشق. « On fit pour lui, à Damas, la *prière de* « *l'absent.* » Dans l'*Histoire de Jérusalem* (man. 713, pag. 348), on lit que l'*émir-kebir* (grand émir), Ala-eddin-Idagdi étant venu à mourir, fut enterré à Jérusalem, et que, dans la ville de Damas, صلى عليه صلاة الغايب « On fit pour lui la *prière de l'absent.* »

(2) Le texte porte اوهموه من الامير, le verbe وهم à la quatrième forme, signifie, *inspirer à quelqu'un des craintes, des inquiétudes.* On lit dans l'*Histoire d'Ebn-Khaldoun* (tom. III, fol. 283 r°) اوهموه القتل « Ils le menacèrent de la mort. » Dans la *Vie de Melik-Saïd* de Nowaïri (man. d'Asselin, fol. 97 r°), اوهموا السلطان منه. Dans la *Vie de Melik-Aschraf*, du même historien, (fol. 154 r°) اوهم الامير حسام الدين من السلطان. « Il assura l'émir Hosam-eddin qu'il avait tout à « craindre du sultan. » A la cinquième forme, ce verbe signifie, *avoir des craintes, des inquiétudes.* On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. 663, fol. 71 r°) قلق من ذلك وزاد توهمه « Il fut troublé de cela, et son inquiétude alla en augmentant. » Et plus bas (fol. 127 v°) كان قد توهم من قوصون وخشي منه على نفسه « Il avait conçu des inquiétudes sur le compte de Kousoun, et « craignait que cet homme ne voulût attenter à sa vie. » Dans l'*Histoire de Mirkhond* (*Geschichte der sultane aus dem geschlechte Bujeh*, pag. 36) صمصام الدوله متوهم كشته « Samsam-eddaulah étant « inquiet... » Le mot وهم a quelquefois le sens de *terreur, inquiétude*, comme dans ce passage du *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. V, fol. 20 r°) مات من عظم الوهم « Il mourut par suite d'une ex- « trême frayeur. » Et dans l'*Histoire d'Égypte*, du même écrivain (m. 663, fol. 97 r°), هو لا يعقل لكثرة ما دخله من الوهم « Il avait perdu la raison, par suite de l'inquiétude extrême qui s'était emparée de lui. »

A dater de cette mort, les affaires de Melik-Saïd furent livrées à la confusion et
386 au désordre. Bilik eut pour successeur, dans le rang de *naïb-assaltanah*, l'émir Schems-eddin-Ak-sonkor-Fârekâni, homme plein de prudence, qui s'entoura de plusieurs personnages distingués, parmi lesquels on comptait Schems-eddin-Akousch, Katlidja-Roumi, Seïf-eddin-Kilidj-Bagdadi, Seïf-eddin-Nadjou-Bagdadi, Izz-eddin-Igan, *émir-schikar* (grand veneur), Seïf-eddin-Bektemur, le *silâh-dar*. Mais bientôt cet émir devint à charge aux courtisans qui formaient la société intime du sultan. Ils s'attachèrent à inspirer à ce prince des préventions contre le *naïb*, et appelèrent à leur secours l'émir Seïf-eddin-Koundek-Sâki (l'échanson), qui jouissait d'un grand crédit et d'une grande faveur auprès de Melik-Saïd, comme ayant été élevé avec lui dans la même école. Ak-sonkor fut arrêté tandis qu'il était assis à la porte du château, et fut mis en prison. Il se vit livré à toutes sortes d'outrages; on lui arracha les poils de la barbe, et on lui donna la bastonnade. Peu de jours après on emporta son cadavre. Ak-sonkor eut pour successeur, dans la place de *naïb*, l'émir Schems-eddin-Sonkor-Alfi-Modafferi. Ce choix déplut aux *khassékis* الخاصكية. Ils se dirent entre eux : «Cet homme n'est pas du nombre des *dâheris*.» Ils inspirèrent à Melik-Saïd des soupçons contre lui, en prétendant qu'il avait dessein de se révolter conjointement avec ses camarades, les mamlouks de Melik-Modaffar-Koutouz. Le sultan se hâta de le destituer, et éleva au rang de *naïb-assaltanah* l'émir Seïf-eddin-Koundek-Sâki, qui était encore fort jeune; il fut secondé par l'émir Seïf-eddin-Kelaoun-Alfi, qui montrait pour lui un attachement marqué.

Parmi les mamlouks *khassékis* (3) du sultan, était un personnage nommé Ladjin-Zeïni, qui avait pris, sous tous les rapports, un extrême ascendant sur l'esprit

(3) Khalil-Dâheri définit ce que l'on entendait par le mot *khassèki* خاصكى, qui fait au pluriel خاصكيه. On lit chez cet écrivain (man. 675, fol. 235 v°) الخاصكية هم الذين يلازمون السلطان فى خلواته ويسوقون المحمل الشريف ويتعينون بكوامل الكفال ويجهزون فى المهمات الشريفة ومتعينون للامرة والمقربون فى المملكة كان عدتهم فى ايام الملك الناصر محمد بن قلاوون اربعون خاصكيا ثم ازدادوا على ذلك حتى صاروا فى ايام الملك الاشرف برسباى نحو الف خاصكيا ومنهم من هو صاحب وظيفة ومنهم من ليس له وظيفة. « Les *khassékis* sont ceux qui « restent constamment auprès du sultan, dans les moments où il cherche la solitude, et qui accom- « pagnent le *Mahmel* auguste (le voile de la Kabah) : on les désigne par le titre de *kawâmil-alkoffal* « (les administrateurs parfaits). Ils sont employés pour les affaires du prince; quelques-uns sont des- « tinés au rang d'émir, et ce sont les hommes qui approchent le souverain de plus près. Sous le règne de « Melik-Nâser-Mohammed-ben-Kelaoun, ils étaient au nombre de quarante; mais ce nombre ne tarda « pas à s'accroître; et, du temps de Melik-Aschraf-Borsebaï, on en compte environ mille, dont les uns

de Melik-Saïd. Il s'était adjoint plusieurs des *khassékis*, pour lesquels il obtenait continuellement des propriétés territoriales et de nombreuses gratifications pécuniaires. Toutes les fois qu'un apanage خبز (4) devenait vacant, il le faisait donner

« remplissent des charges et d'autres n'en ont pas. » L'auteur du *diwan-alinschâ* (m. 1573, f. 123 v°), parlant des mamlouks qui appartenaient au sultan, nous donne les détails suivants : الخاصكية جعل ذلك علما عليهم لانهم يحضرون على الملك فى اوقات خلواته وفراغه وينالون من ذلك ما لا يناله اكابر المقدمين ويحضرون طرفى كل نهار فى خدمة القصر والاسطبل ويركبون لركوب الملك ليلا ونهارا ولا يتخلفون فى قرب ولا بعد ويتميزون من غيرهم فى الخدمة بحملهم سيوفهم ولباسهم الطرز الزركش ويدخلون على الملك فى خلوته بغير اذن ويتوجهوا فى المهمات الشريفة ويتانقون فى مركوبهم وملبوسهم وكانوا فى القديم لايزيدون على اربعة والعشرين بعدد الامراء المقدمين والان فهم يزيدون عن الاربع مايةولهم الرزق الواسع والعطايا الجزيلة من الملوك « Les *khassékis* ont reçu ce nom, parce qu'ils ont le privilége d'accompagner le sultan, aux heures « où il cherche la solitude, et où il est oisif; ce qui leur assure des avantages importants, dont ne « jouissent pas les principaux d'entre les commandants. Ils se présentent, au commencement et à la « fin de la journée, pour faire leur cour dans le palais et dans l'écurie; ils montent à cheval, en même « temps que le souverain, le jour comme la nuit, et ne le quittent pas, qu'il soit près ou loin. Ils se « distinguent des autres, parce que, lorsqu'ils présentent leur hommage au sultan, ils conservent « leurs épées. Leur vêtement se compose d'étoffes brodées, tissues d'or. Ils peuvent entrer auprès du « souverain, lorsqu'il est seul, sans avoir besoin d'en demander la permission. C'est eux que le sou- « verain envoie pour ses affaires augustes. Ils déploient un grand luxe dans leur habillement, ainsi « que pour leurs chevaux. Jadis ils étaient comme les émirs commandants, au nombre de vingt-qua- « tre; aujourd'hui, on en compte plus de quatre cents. Un traitement considérable leur est assigné; « et, en outre, ils reçoivent du souverain des présents magnifiques. » On lit dans le même ouvrage (f. 232 r°) كالمقربين من الخاصكية. « Tels que les *khassékis*, attachés à la personne du prince. » Dans le *Fakihat-alkholafá* d'Ebn-Arabschah (p. 143) احد من الخاصكية. Dans le *Manhel-sáfi* d'Abou'lmahâsen (tom. II, f. 40 r°) صار من جملة خاصكية السلطان الخواص. « Il fut au nombre des « *khassékis*, admis dans la société intime du sultan. » Dans l'*Histoire d'Égypte*, du même écrivain (man. 663, f. 94 r°, 103 v°) الامراء و الخاصكية « Les émirs et les *khassékis*. » Et plus loin (f. 104 v°) لم يزل مستمر العطا لخاصكيته و مماليكه « Il ne cessait de faire des présents à ses *khassékis* et à ses « mamlouks. » Ailleurs (fol. 120 v°) كان من خواصه و خاصكيته « Il était au nombre de ses courti- « sans intimes et de ses *khassékis*. » Plus loin (fol. 127 v°) الامراء الخاصكية Ailleurs (fol. 129 v°) الخاصكية الامراء من مماليك والده « Les *khassékis* émirs, qui faisaient partie des mamlouks de son « père. » (fol. 131 v°) هما اكبر الامراء الخاصكية « Ils étaient les principaux d'entre les émirs *khas-* « *sékis*. » Et enfin (f. 146 r°) جعله من جملة الخاصكية ثم رقاه حتى جعله امير آخور كبير « Il le « plaça au nombre des *khassékis*; ensuite il le fit monter par degrés jusqu'au rang de *grand-émir-* « *akhor*. » On sait que le nom de *khasséki* est encore aujourd'hui en usage à la Porte ottomane, comme un titre que portent plusieurs officiers admis dans l'intimité du Grand-Seigneur. Il désigne également la sultane favorite.

(4) On entend par le mot *khobz* خُبز (pain), *une portion de terrain, qui était concédée à un émir,*

à celui qu'il choisissait. Bientôt la division éclata entre cet homme et le *naïb*. Leur animosité allait toujours en croissant, et des rapports perfides augmentaient leur haine. Chacun d'eux travaillait sourdement à chercher les moyens de nuire à

ou à quelque autre membre de la milice, et dont le revenu servait à sa nourriture et à son entretien. On lit dans l'*Histoire* de Makrizi (*Solouk*, tom. II, fol. 322 r°) اجناد الحلقة . . . لكل منهم اقطاع يقال له خبز « Les soldats de la *halkah*... ont chacun un *iktâ* (apanage), appellé *khobz*. » Dans l'*Histoire* de Djemal-eddin-ben-Wâsel (man. non catalogué, fol. 396 v°) اعطاهم الاخباز الجيدة العظيمة بمصر « Il leur donna, en Égypte, de bonnes et grandes propriétés. » Dans l'ouvrage du même historien (*Kâmel*, tom. VII, pag. 21) اعطى عوضا منها خبزا كثيرا بالديار المصرية « Il reçut à la place une « donation considérable, en Égypte. » Et (pag. 24) عادوا الى الشرق فاقاموا به فى اخبازهم « Ils re- « tournèrent en Orient, et se fixèrent dans leurs propriétés. » Chez le continuateur d'Elmacin (man. 619, fol. 189 r°) رسم لبقية الامراء . . بالتوجه الى جهة اخبازهم « Il ordonna aux autres émirs « de se rendre dans leurs apanages. » Plus bas (fol. 190 v°) رسم السلطان بالحوطة على سايراخباز العربان بالشام. « Le sultan ordonna de mettre le séquestre sur tous les apanages des Arabes de « Syrie. » Dans la *Vie de Bibars* de Nowaïri (man. d'Asselin, fol. 47 r°) اطلق لعيسى نصف خبزه الذى كان اخذه منه « Il rendit à Isâ la moitié de son apanage, qu'il lui avait enlevée. « Dans la *Vie de Melik-Saïd* (*ibid*, fol. 100 v°) اقطع اخبازهم لمماليكه « Il donna leurs apanages à ses mamlouks. » Et (*ibid*) اقطع خبزا. Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. II, man. 748, fol. 92 v°) على ان يقطعه خبز ماية فارس « Sous la condition qu'il lui assignerait l'apanage d'un commandant de cent « cavaliers » Ailleurs (tom. IV, fol. 106 r°) اعطاهم اخبازا من الاربعين الى العشرة « Il leur donna « des apanages d'émirs, commandant de dix à quarante cavaliers. » Dans l'*Histoire d'Égypte*, du même écrivain (man. 662, fol. 40), اعطاه خبز ماية فارس. Ailleurs (man. 663, fol. 12 r°) اعطى السلطان سنقر الاشقر بالديار المصرية خبز ماية فارس « Le sultan concéda à Sonkor-aschkar, en Égypte, « un apanage d'emir de cent cavaliers. » Plus loin (f. 26 r°) اعطاه خبز ماية فارس. Plus bas (f. 69 v°) شكيا له ضعف اخبازهما. « Ils se plaignirent à lui de la modicité de leurs apanages. » Ailleurs (f. 70 r°) سالته ان يصلح خبزى بقرية واحدة « Je le priai d'améliorer mon apanage, en y ajoutant « un village. » Plus loin (fol. 78 r°) خبز ماية فارس... خلع على الامير. Ailleurs (f. 94 r°) رسم لنايبها ان يقطعهما خبزا بها. « Il ordonna au *naïb* (gouverneur) de la province de leur donner un apanage dans « cette contrée. » Et enfin (f. 121 v°) لو انك ابن قلاوون ما اعطاك القاضى فخر الدين خبزا يعمل اكثر من ثلاثة الاف درهم « Quand tu serais fils de Kelaoun, le kadi Fakhr-eddin ne te donnerait pas « un apanage qui rapportât plus de trois mille dirhems. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (man. 682, fol. 297 r°), لكل من جنده خبز مبلغه فى السنة عشرة آلاف درهم سوى كلفهم من الشعير واللحم « Chacun des soldats avait un apanage, qui lui rapportait annuellement une somme de dix « mille dirhems, sans compter sa consommation, en froment et en orge. » Dans un autre endroit du même ouvrage (man. 673 C., tom. III, fol. 89) ما اعطاك القاضى خبزا يعمل اكثر من ثلاثة الاف درهم. « Le kadi ne t'a pas donné un apanage qui produise plus de trois mille dirhems. » Dans l'*Histoire de Saladin* de Boha-eddin (pag. 28), au lieu de ces mots اعطاه و جبر مخلفه, il faut lire :

l'autre. Le *naïb* s'attacha plusieurs des principaux émirs, et l'armée se trouva divisée en deux partis rivaux. Cet état de choses amena tous les désordres que l'on devait en attendre. Le sultan, irrité contre les émirs, fit, le dix-sept du mois, arrêter l'émir Djoudi-Kaïmeri, le Curde. Cette action lui aliéna le cœur des émirs, surtout des émirs sâlehis, tels que Seïf-eddin-Kelaoun, Sonkor-aschkar, Alem-eddin-Sandjar-Halebi, Bedr-eddin-Baïsari et leurs compagnons. Tous, en effet, avaient vu avec répugnance Melik-Dâher en possession de l'autorité suprême à laquelle ils croyaient avoir plus de droits que lui. D'un autre côté, Melik-Saïd, fils de ce prince, s'attachait à les humilier, leur préférant ses jeunes mamlouks, qui se distinguaient par une belle figure. Il s'enfermait avec eux, leur distribuait des sommes considérables, écoutait leurs conseils, et éloignait de sa personne les grands émirs. Le vendredi, vingt-cinquième jour du mois, il fit arrêter l'émir Schems-eddin-Sonkor-aschkar, ainsi que l'émir Bedr-eddin-Baïsari, et les tint en prison au Caire l'espace de vingt-trois jours. Ce fait augmenta encore l'animosité qui existait entre le sultan et les émirs.

L'oncle maternel du prince, l'émir Bedr-eddin-Mohammed, fils de Bérékeh-khan, se rendit auprès de sa sœur, la mère du sultan, et lui dit : « Votre fils 387
« vient de commettre une haute imprudence en faisant arrêter des émirs d'un « rang aussi éminent. Vous ne pouvez mieux faire que de le rappeler à la raison ; « sans quoi, des troubles effrayants renverseront l'édifice de sa prospérité et « abrégeront sa vie. » Melik-Saïd, informé de cette démarche, fit arrêter et mettre en prison l'émir Bedr-eddin-Mohammed. Mais bientôt après, cédant aux sollicitations de sa mère, qui mêlait adroitement les reproches à la flatterie, il mit en liberté les émirs, les revêtit de robes d'honneur, et les rétablit dans le rang qu'ils avaient occupé précédemment. Toutefois, la haine contre ce prince avait jeté

أعطاه خبز مخلفه « Il lui donnait l'apanage qu'avait possédé son père. » Plus loin (*ibid*) on lit : والا ابقى له من الخبز ما يكف (يكفى) حاجته « Sinon, il lui conservait une propriété qui pût suf-« fire à ses besoins. » Ailleurs (pag. 274) اشترط ان يكون له خبز يرضيه « Il stipula qu'on lui donne-« rait un apanage dont il pût être satisfait. » Plus bas (pag. 275) ليس لى خبز « Je n'ai point d'apa-« nage. » Et (*ibid*) يعطى خبزا يرضيه. Dans les *Annales* d'Abou'lféda (tom. V, p. 196) قطع خبز بدر الدين بكتاش « Il supprima l'apanage de Bedr-eddin-Bektâsch. » Plus loin (p. 226) يكون خبزى بحماة مستقرا « Mon apanage de Hamah me sera conservé. » Et enfin (p. 340) خبز الامرة « L'apanage « attaché au titre d'émir. » Le mot persan *nân* نان, qui répond au terme arabe خبز, désigne quelquefois *un revenu concédé à quelqu'un*. On lit dans un passage de l'*Histoire de Mirkhond* (IV^e^ partie, man. de l'Arsenal, f. 109 v°) بنانى كه ما دهيم قناعت بنمايد « Qu'il se contente du revenu « que nous lui assignerons. »

dans leur cœur de profondes racines; et les autres émirs éprouvaient un vif sentiment de méfiance, craignant d'être traité par Melik-Saïd comme il avait traité l'émir Bilik, le *khazindar* (trésorier), qui, après lui avoir conservé l'empire et lui avoir remis les trésors et les troupes, n'avait été payé de tant de bienfaits qu'en périssant par le poison. Les émirs s'étant réunis, songèrent d'abord à quitter le sultan et à se rendre en Syrie. Mais bientôt, d'un commun accord, ils montèrent au château de la Montagne, accompagnés de leurs mamlouks, de leurs partisans, de leurs soldats, des personnes de leur suite et de ceux des membres de l'armée qui se réunirent à eux. Cette foule nombreuse remplissait le *Iwan* (la salle d'audience) et la grande place رحبة du château. Les émirs députèrent vers Melik-Saïd et lui firent dire : « Vous vous êtes aliéné tous les cœurs; vous avez traité hos-« tilement les principaux d'entre les émirs. Maintenant, ou vous renoncerez à la « conduite que vous avez tenue, ou vous provoquerez entre vous et nous un « éclat fâcheux. » Melik-Saïd fit une réponse pleine de douceur, se disculpa des reproches qui lui étaient adressés, et envoya aux émirs des robes تشاريف qu'ils refusèrent de revêtir. Enfin, après de longs pourparlers, la paix fut conclue. Le sultan jura de ne conserver contre les émirs aucune intention hostile. Ce fut l'émir Bedr-eddin-Aïdemuri qui reçut le serment du prince; et les mécontents, se trouvant satisfaits, revinrent à la cour.

Cependant Melik-Saïd envoya à Damas une lettre portant l'ordre d'enterrer Melik-Dâher dans l'intérieur de la ville. L'émir Izz-eddin-Aïdemur, *naïb* (gouverneur) de la Syrie, acheta pour une somme de soixante mille dirhems la maison d'Akiki, دار العقيقى, située en dedans de la porte de Feredj باب الفرج, vis-à-vis le *medreseh* (collége) Adelieh. Il la convertit en un collége, et y fit bâtir une coupole. Les travaux de construction commencèrent le mercredi, quinzième jour du mois de Djoumada-premier, et furent terminés à la fin de Djoumada-second. L'émir Alem-eddin-Sandjar, connu sous le nom d'Abi-Kharas, et le *tawâschi* Safi-eddin-Djauher, l'Indien, partirent du Caire et se rendirent à Damas, où ils arrivèrent le troisième jour du mois de Redjeb. Le vendredi, cinquième jour du même mois, le corps de Melik-Dâher fut tiré pendant la nuit de la citadelle de Damas, et des hommes le portèrent sur leurs cous à la grande mosquée des Ommiades, où on fit sur lui la prière. Puis il fut conduit au collége construit en l'honneur du prince, et enterré sous la coupole; la cérémonie eut lieu en présence du *naïb* de la Syrie. Le corps fut arrangé dans le tombeau par le *kadi*-

alkodat Izz-eddin-Mohammed-ben-Abd-elkâder-ben-Abd-alkhâlik, connu sous le nom d'*Ebn-alsaig*; et le surlendemain, on plaça auprès de la sépulture des lecteurs de l'Alcoran. Izz-eddin-ben-Scheddad, *wakil* (fondé de pouvoirs) de Melik-Saïd, déclara que ce collége formerait dorénavant un *wakf*, et il désigna comme devant, au même titre, appartenir à cet édifice, un bourg du territoire de Banias, ainsi que d'autres villages.

Le douzième jour du mois de Dhou'lkadah, le *kadi-alkodat* Mohii-eddin-Abd- 388
allah-ben-Aïn-eddaulah, perdit le rang de kadi de *Misr* et de la partie méridionale de l'Égypte, et ses fonctions furent réunies à celle du *kadi-alkodat* Taki-eddin-Mohammed-ben-Hosaïn-ben-Rezin, qui se trouva ainsi réunir sous sa juridiction l'Égypte entière. Le *kadi-alkodat* Schems-eddin-Ahmed-ben-Khallikan fut réintégré dans les fonctions de kadi de Damas, le vingt-septième jour du mois de Dhou'l-hidjah : sept années s'étaient écoulées depuis sa destitution. Cette même année, Schehab-eddin-Abou-Abd-allah-Mohammed-ben-Schems-eddin-Abi'lmaâli-Ahmed Khowi fut nommé *kadi-alkodat* des schaféïs, à Alep, après la mort de Taki-eddin-Omar-ben-Haïah-Rakki.

Cette année, l'inondation du Nil couvrit l'Égypte tout entière; le prix des céréales baissa à un tel point, que l'*ardeb* de froment se vendait cinq dirhems, l'*ardeb* d'orge trois dirhems, et l'*ardeb* des autres grains deux dirhems seulement. Au mois de Safar, le roi Abaga fit mettre à mort le *Berwanah*, dont le véritable nom était Moïn-eddin-Soleïman-ben-Ali-ben-Mohammed. Le titre *Berwanah* (Perwanah) signifie *hâdjeb* (chambellan). C'était un homme courageux, prudent, généreux, savant, plein d'esprit et enclin à la fourberie. Vers cette même époque, le *kadi-alkodat* Sadr-eddin-Soleïman-ben-Abi'lizz, le hanefi, abdiqua ses fonctions. Parmi les hommes marquants que cette année vit périr, on distingue : 1° l'émir Bilik, le *khazindar* (trésorier), dont la mort a été racontée ci-dessus. C'était un homme versé dans la connaissance de l'histoire, et qui se distinguait par la beauté de son écriture : 2° le *kadi-alkodat* Schems-eddin-Abou-Bekr-Mohammed-ben-Imad-eddin-Abou-Ishak-Ibrahim.... Mokaddesi, le hanbali. Destitué de ses fonctions, il mourut le vingt-deuxième jour du mois de Moharrem, et fut enterré dans le quartier de Karafah. Il était âgé de soixante-treize ans; 3° le *kadi-alkodat* d'Alep, Taki-eddin-Abou-Abd-allah-Mohammed-ben-Haïah.... Rakki, le schaféï. Il mourut à son retour du pélerinage, dans la ville de Tabouk; 4° le scheïkh Mohii-eddin-Abou-Zakaria-ben-Scherf-Ebn-Meri... Nawawi, le

schaféï; il mourut dans le bourg de Nawi, à l'âge de quarante et quelques années; 5° le *wâedh* (prédicateur) Nedjm-eddin-Abou'lhasan-Ali-ben-Ali-ben-Isfendiar-Bagdadi, qui mourut à Damas, à l'âge de soixante ans; 6° le scherif Schehab-eddin-Ahmed-ben-Abi-Mohammed-Hasani-Wâsiti-Iraki, qui mourut dans la ville d'Alexandrie; 7° le scheïkh Nidam-eddin-Abou-Amrou-Othman-Ebn-Abi'lkâsem-Abd-errahman ... le mâleki; 8° Abou'lhasan-Ali-ben-Adlan-Ebn-Hammad..... Rebi-Mauseli, grammairien et biographe مترجم. Il mourut dans la ville du Caire.

AN 677 Le vingt-septième jour du mois de Moharrem, jour anniversaire de la mort de Melik-Dâher, on célébra la pompe funèbre عزا (5) de ce prince. Là, des festins

(5) Le mot *azá* عزاء, qui signifie proprement *consolation*, désigne : *Une cérémonie funèbre qui avait lieu peu de temps après la mort d'un homme, et dans laquelle sa famille recevait, de la part de ses amis, des consolations, des compliments de condoléance.* Lorque le défunt avait rempli dans l'État des fonctions importantes, le khalife ou le sultan se faisait un devoir de payer à la mémoire de ce personnage honorable un témoignage d'intérêt et de considération. Les assistants portaient des habits de deuil, et la séance se terminait par un festin plus ou moins magnifique. A la mort du prince Bouïde Adad-eddaulah (Mirkhond's *Geschichte der sultane aus dem geschlechte Bujeh*, pag. 30), le khalife Taï se transporta en personne au lieu où la famille de cet émir recevait les compliments de condoléance مجلس تعزيت. Le même khalife parut également à l'assemblée funèbre, مجلس عزاء qui se tint en l'honneur de Mouwaïd-eddaulah (pag. 31). Plus bas (pag. 36), on retrouve l'expression مجلس تعزيت. Au rapport de Boha-eddin (*Vita Saladini*, pag. 52), Tadj-almolouk, frère de Saladin, étant mort d'une blessure qu'il avait reçue dans un combat, le sultan ressentit vivement cette perte, et présida la cérémonie funèbre جلس للعزاء, et Imad-eddin vint lui offrir ses compliments de condoléance عزّاه. A la mort du fils d'Asad-eddin, prince de Hems (*ib.* p. 63), ce fut Melik-Adel, frère du même Saladin, qui présida une assemblée de ce genre جلس للعزاء. Lorsque la mort eut frappé Saladin (p. 277), ce fut son fils Melik-Afdal qui présida aux funérailles de ce grand prince جلس للعزاء. Cette triste cérémonie fut signalée par un concert unanime de pleurs, de gémissements, dont la sincérité ne pouvait être douteuse, et l'on n'y admit la présence d'aucun poëte, d'aucun orateur. On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. arab. 663, f. 4 r°), en parlant d'un personnage distingué : عمل عزاوه بالقاهرة ثلاثة ايام فى الليل بالشموع وانواع الملاهى « La pompe funèbre fut célébrée au Caire, trois jours de suite, pendant la nuit, « avec des flambeaux, des instruments de musique. » Plus loin (fol. 146 r°), on lit : عمل للملك الصالح العزاء بالديار المصرية ايامًا كثيرة ودارت الجوارى بالملاهى يضربن بالدفوف والخدرات حواسر يبكين ويلطمن « On célébra, en Égypte, la pompe funèbre de Melik-Sâleh, durant un grand « nombre de jours. Les jeunes esclaves parcouraient la ville, en frappant du tambour de basque. Les « femmes se montraient en public, la figure découverte, pleurant et se meurtrissant le visage. » Dans le *Mesalek-alabsar* (man. 583, fol. 87 r°) : امر باقامة العزاء عليهما « Il ordonna de célébrer, en « leur honneur, une pompe funèbre. » Dans la *Vie de Kelaoun* de Nowaïri (man. d'Asselin, f. 109 v°) : عمل السلطان له عزاء بقلعة الجبل « Le sultan fit célébrer, en son honneur, une cérémonie funèbre « au château de la Montagne. » Le mot se trouve quelquefois au pluriel, sous la forme اعزية. On lit dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. II, man. 748, fol. 96 r°) : شرع فى عمل اعربه (اعزية)

furent servis, sous les tentes, aux lecteurs et aux *fakihs;* et l'on distribua des 389
aliments aux habitants des monastères. Ce fut une solennité des plus imposantes
كان من الاوقاف العظيمة, attendu la foule immense d'hommes de toutes les classes,
qui se trouva rassemblée. D'autres réunions eurent lieu dans la *Djami* d'Ebn-
Touloun, dans la mosquée *Dâheri*, dans le *medreseh* (collége) Dâherieh, le *me-*
dreseh Sâlehieh, le *dâr-alhadith* (maison consacrée à l'étude des traditions) Kâ-
melieh, le *khanikah* (couvent) Sâlehieh-Saïd-assoadâ, et la mosquée de Hâkem.
On dressa, pour les tekrouris et pour les fakirs un repas, auquel assistèrent des
hommes religieux, en très-grand nombre.

Le dixième jour du mois de Djoumada-premier, le *kadi-alkodat* Sadr-eddin-
Soleïman-ben-Abi'lizz-ben-Wahib, le hanefi, fut nommé, pour remplir, à Damas,
les fonctions de kadi des hanefis, à la place de Medjd-eddin-Abd-errahman-ben-
Omar-ben-Aladim, qui venait de mourir. Mais le nouveau kadi étant mort lui-
même, au bout de quatre mois, on lui donna pour successeur, le vingt-neuvième
jour du mois de Ramadan, Hosam-eddin-Hasan-ben-Ahmed-ben-Hasan-Râzi, kadi
du pays de *Roum*, qui était arrivé de la ville de Kaïsarieh. Au mois de Schewal,
Melik-Saïd partit du château de la Montagne, accompagné de son frère Nedjm-

الملك الظاهر بيبرس « Il ordonna de célébrer les obsèques de Melik-Dâher-Bibars. » Dans la *Vie de Bibars* de Nowaïri (f. 74 r°) : عملت اعزية عظيمة بعكا لمن قتل من ملوكهم « On célébra, dans la « ville d'Akka, des funérailles pompeuses, en l'honneur des princes qui avaient été tués. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-Khallikan (m. 730, f. 3 r°) جلس اصحابه للعزاء فى المدرسة النظاميّة « Ses compa- « gnons se placèrent dans le *medreseh* (collége) Nidamiah, pour célébrer la pompe funèbre. » De là, et par une transition bien naturelle, le mot عزاء a signifié, en général, *deuil*, *douleur*. On lit dans la *Vie de Saladin* par Boha-eddin (p. 107) : هذا يوم الهناء لايوم العزاء « C'est un jour de félicitations, « et non un jour de deuil. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (t. II, man. 657, f. 96 r°) : انقلب فرحهم عزاء « Leur joie se changea en deuil. » Dans l'Histoire d'Abou'lmahâsen (man. 661, f. 162 v°) : لبس الامراء ثياب العزاء « Les émirs revêtirent des habits de deuil. » Ailleurs (m. 663, f. 136 v°) : كان العزاء اذذاك فى بيت الحجازى والفرح فى بيت قوصون « A cette époque, le deuil « était dans la maison de Hedjazi, tandis que la joie régnait dans celle de Kousoun. » Le verbe عزى à la deuxième forme, signifie : *Offrir à quelqu'un des compliments de condoléance.* On lit dans la *Vie de Bibars* de Nowaïri (m. d'Asselin, f. 96 r°) : توجّه الى والدة السلطان زوجة مخدومه ليعزيها بالسلطان ويهنيها بسلطنة ابنها « Il se rendit auprès de la mère du sultan, l'épouse de son maître, « pour lui offrir ses compliments de condoléance sur la mort du sultan, et la féliciter sur l'avénement « de son fils au trône. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (tom. II, man. 798, f. 246 v°) : حضر الناس بالقصر للتعزية « Tout le monde se présenta au palais, pour faire son compliment de « condoléance. » Et (*ibid.*) : فتح باب التعزية وانشد « On ouvrit la porte, pour recevoir les compli- « ments de condoléance, et des poëtes récitèrent des vers en l'honneur du mort. »

eddin-Khidr, de sa mère, de ses émirs, de ses troupes, avec l'intention d'aller se divertir à Damas. Il fit son entrée dans cette ville, le cinquième jour du mois de Dhou'lhidjah. Le dernier jour de Dhou'lkadah vit mourir le *sâheb* (vizir) Beha-eddin-Ali-ben-Mohammed-ben-Selim-ben-Hinnâ. Un ordre expédié de Damas enjoignit de mettre le séquestre sur les biens de ce fonctionnaire. D'après le commandement de Melik-Saïd, on arrêta le *sâheb* Zeïn-eddin-Ahmed, fils du *sâheb* Fakhr-eddin-Mohammed, et petit-fils du *sâheb* Beha-eddin ; on l'obligea à signer un acte par lequel il s'engageait à payer cent mille dinars, et on l'envoya en Égypte, sur les chevaux de la poste, afin qu'on exigeât de lui, ainsi que de son frère Tadj-eddin-Mohammed, et de son cousin Izz-eddin-Mohammed-ben-Ahmed, la somme nécessaire pour compléter celle de trois cent mille dinars. Le *sâheb* Beha-eddin-ben-Hinnâ eut pour successeur, dans les fonctions de vizir, le *kadi-alkodat* Borhan-eddin-Khidr-ben-Hasan-Sindjâri. Il avait toujours existé entre celui-ci et Ebn-Hinnâ une inimitié ouverte ou une haine cachée. Le nouveau vizir se trouva alors à même d'exercer sur les enfants et les biens de son rival toute l'autorité qu'il avait pu espérer. Il fut secondé dans son entreprise par plusieurs émirs, tels que Izz-eddin-Afrem, Bedr-eddin-Baïsari et autres, qui étaient mécontents de Beha-eddin-ben-Hinnâ. Le rang de *vizir-assohbah* fut donné à Fakhr-eddin-ben-Lokman, qui succéda à Tadj-eddin-Mohammed-ben-Hinnâ.

Le vingt-sixième jour du mois de Dhou'lhidjah, Melik-Saïd donna une audience publique à Damas, dans la *maison de la justice* دار العدل. Il déchargea les habitants de cette ville de la contribution annuelle que Melik-Dâher, au moment de son départ pour le pays de Roum, avait imposée sur les jardins. Le même jour, le sultan, cédant au conseil des *khassékis*, éloigna de sa personne les principaux émirs. Il fit partir, à la tête de deux corps de troupes, l'émir Kelaoun-Alfi, et l'émir Baïsari, après leur avoir distribué d'abondantes gratifications pé-
390 cuniaires. Ils se mirent en marche, et se dirigèrent vers la ville de Sis, emportant dans leur cœur un profond mécontentement.

Sûr ces entrefaites, l'émir Ala-eddin-Idagdi-Kelbi fut nommé *naïb* (gouverneur) d'Alep, en remplacement de l'émir Nour-eddin-Ali-ben-Mahalli-Hakkâri.

Cette année, il y eut en Égypte, une baisse extraordinaire dans le prix des denrées. Trois cents ardebs de fèves se vendaient pour neuf cents dirhems (6), qui, en défalquant les frais de transport et autres droits, se réduisaient à une somme de quatre-vingt-cinq dirhems.

(6) Peut-être faut-il lire quatre-vingt-dix.

Izz-eddin-Kaï-Kaous, prince du pays de Roum, mourut cette année, après une vie fertile en événements. Son fils Masoud, reçut d'Abaga, fils de Houlagou, la souveraineté des villes de Siwas, Arzen-erroum et Arzenkan.

Le treizième jour du mois de Dhou'lhidjah, lorsque les pélerins de la Mecque, à l'issue de la prière du matin, quittèrent la mosquée *haram*, pour se rendre à l'*omrah* العمرة, ils se pressèrent en si grand nombre à la porte appelée *bab-alomrah* باب العمرة (7), que trente-six d'entre eux furent étouffés dans la foule.

L'émir Djemâl-eddin-Akousch-Nedjibi-Sâlehi, *naïb* (gouverneur) de la Syrie, mourut dans la ville du Caire, le cinquième jour du mois de Rebi-premier, à l'âge d'environ soixante-dix ans. Cette année vit également périr 1° l'émir Schems-eddin-Ak-sonkor-Fârekâni-Sâlehi, *naïb-assaltanah*, âgé d'environ cinquante ans; 2° l'émir Alâ-eddin-Aïdekin-Sâlehi, qui avait été destitué des fonctions de *naïb* (gouverneur) d'Alep, et qui mourut à Damas, âgé d'environ cinquante ans; 3° le *kadi-alkodat* des hanefis de Damas, Medjd-eddin-Abou-Mohammed-Abd-errahman, fils du *sâheb* (vizir) Kemal-eddin-Omar-ben-Ahmed-ben-Hibet-allah... à l'âge de soixante-quatre ans; 4° le *kadi-alkodat* des hanefis de Damas, Sadr-eddin-Abou'lfadl-Soleïman-ben-Abi'lizz-ben-Wahib... Adhraï, qui mourut trois mois seulement après sa nomination, à l'âge de quatre-vingt-trois ans; 5° le *sâheb* Beha-eddin-Abou'lhasan-Ali-ben-Mohammed-ben-Selim-ben-Hinnâ, qui mourut le dernier jour du mois de Dhou'lkadah; 6° Medjd-eddin-Abou-Abd-allah-Mohammed-ben-Ahmed-ben-Omar ... Arbeli, le hanefi, qui mourut à Damas, âgé de soixante-quinze ans; 7° Nedjm-eddin-Abou'lmâali-Mohammed-ben-Siwar-ben-Israïl-ebn-Khidr... Scheïbani-Dimeschki, le sofi, le lettré, qui mourut à Damas, âgé de soixante-quatorze ans; 8° le lettré Djemâl-eddin-Hallah-ben-Ibrahim-ben-Abi-Bekr-Adhbâni-Arbeli, qui mourut au Caire; 9° le lettré Mouwaffik-eddin-Abou-Abd-allah-Mohammed-ben-Abd-allah-ben-Omar. ... Ansari-Baalbeki, qui mourut dans la ville du Caire (8).

Au mois de Moharrem, les *khassékis* concertèrent avec le sultan de faire arrêter les émirs, à leur retour de Sis; et quelques-uns d'entre eux devaient être mis en possession des apanages اقطاعات de ces officiers. L'émir Koundek, le *naïb*, eut connaissance de ce complot. Le sultan, plongé dans les plaisirs, prodiguait

AN 678

(7) Burckhardt, *travels in Arabia* (tom. I, pag. 201, 279, 322).

(8) Cette année, au rapport d'Abou'lmahâsen (man. 663, f. 5 v°), la hauteur primitive du Nil fut de sept coudées, vingt et un doigts; et la crue s'éleva à dix-huit coudées, cinq doigts.

des sommes immenses en gratifications accordées aux *khassékis*, et s'écartait entièrement des principes qu'avait suivis son père. Sur ces entrefaites, la division
391 éclata entre l'émir Koundek, le *naïb*, et les *khassékis*. Voici quel en fut le motif. Le sultan ayant accordé à l'un de ses mamlouks un présent de mille dinars, le *naïb* ne se pressa pas de délivrer cette somme. Les *khassékis* se rendirent chez lui, le sommèrent de terminer cette affaire, et lui adressèrent des paroles injurieuses. De là se levant tout en colère, ils sollicitèrent du sultan la destitution du *naïb*. Comme il refusait d'acquiescer à leur demande, ils insistèrent avec une nouvelle vivacité, et le prince se vit hors d'état d'opérer entre ces rivaux une réconciliation.

Cependant les émirs chargés de l'expédition contre Sis, avaient tué ou fait prisonniers beaucoup d'ennemis. L'émir Baïsari s'était avancé vers *Kalat-arroum* قلعة الروم (le château des Grecs). Lui et les autres émirs reprirent ensuite la route de Damas, et vinrent camper à *Merdj* (la prairie) (9). L'émir Koundek sortit, suivant l'usage, à leur rencontre, et les informa de la conduite que les *khassékis* avaient tenue envers les émirs et envers lui-même. Ce discours réveillant le mécontentement caché qui était dans le cœur de ces officiers, ils se promirent d'agir de concert, et de s'aider mutuellement. Ils députèrent vers le sultan, et lui firent savoir qu'ils allaient séjourner au lieu nommé *Merdj*; que l'émir Koundek leur avait porté, contre Ladjin-Zeïni, de nombreuses plaintes : « Il faut absolu« ment, ajoutèrent-ils, que nous examinions l'affaire. » Ils demandèrent que Ladjin se rendit auprès d'eux, pour qu'ils entendissent ses explications et celles de Koundek. A la réception de ce message, le sultan, bien résolu de ne pas accepter de pareilles propositions, écrivit aux émirs *Dâheris* qui se trouvaient avec les *Sâlehis*, leur enjoignant de quitter ces derniers, et de venir à Damas. Le courrier chargé des lettres ayant été arrêté par les partisans de Koundek, fut conduit devant les émirs, qui prirent lecture de ces pièces. Aussitôt ils décampèrent, et vinrent se poster à Djesourah الجسورة, du côté de Dariâ داريا, et se déclarèrent en révolte ouverte. Ils reprochèrent à Melik-Saïd sa prodigalité, son imprudence, sa mauvaise administration (10). Le prince, craignant que ces

(9) J'ai cru devoir lire المرج, au lieu de الحَرج, que présente le manuscrit.

(10) Le verbe رمى signifie *accuser*. On lit dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (t. II, f. 8 v°) : كان يرمى باخذ الرشوة والبرطيل « Il était accusé de recevoir des présents et des gratifications. »

troubles n'eussent une issue fâcheuse, députa vers les rebelles l'émir Sonkor-aschkar et l'émir Sonkor-Tekriti, *l'ostadar*, les chargeant d'appaiser les mécontents, et de mettre tout en œuvre pour les amener auprès de leur souverain. Les deux négociateurs étant revenus, sans avoir pu rien obtenir, leur arrivée augmenta les anxiétés du sultan. De nouveaux pourparlers eurent lieu entre les deux partis. Les émirs rebelles exigeaient que le sultan éloignât d'auprès de sa personne les *khassékis*; ce à quoi le prince ne voulut pas consentir. Il leur envoya alors sa propre mère, accompagnée de l'émir Sonkor-aschkar, dans l'espérance qu'elle pourrait appaiser le mécontentement des émirs. La princesse s'aboucha avec eux, leur adressa les supplications les plus humbles; mais tout fut inutile, et elle revint sans avoir rien fait. Les émirs, escortés des troupes qui étaient sous leurs ordres, prirent alors la route de l'Égypte. Melik-Saïd les suivit, dans l'espérance de les rencontrer et de terminer les différends qu'il avait avec eux; mais, n'ayant pu les atteindre, il retourna à Damas, où il passa la nuit. Dès le matin suivant, il fit partir pour la ville de Karak sa mère et ses trésors. Il réunit autour de lui le reste des troupes de l'Égypte et de la Syrie, rassembla les Arabes, et leur dis- 392
tribua des gratifications. A la tête de cette armée, il partit de Damas, se dirigeant vers la Syrie. Il arriva à Belbeïs, au milieu du mois de Rebi-premier; mais l'émir Kelaoun, avec sa suite, était déjà près du Caire, et campait au pied de la Montagne-Rouge الجبل الاحمر. Les émirs qui occupaient le château de la Montagne, savoir : Izz-eddin-Aïbek-Afrem, *émir-djandar*, Aktouan, le *sâki* (l'échanson), Belban-Zerbaki, ayant appris cette nouvelle, se mirent en défense, fortifièrent la place; et, par leur ordre, le gouverneur du Caire ferma les portes de la ville. Kelaoun et les émirs rebelles députèrent vers ces officiers, les priant de faire ouvrir les portes du Caire, afin que les soldats pussent entrer dans leurs maisons et voir

Dans l'histoire de Fakhr-eddin-Râzi (manuscrit 895, folio 164 verso) : كان مرميّا بالفاحشة « Il était « accusé d'une action honteuse. » Dans l'histoire de Makrizi (*Soluk*, tome I, pag. 864) : رمى المباشرين بعظايم « Il accusa les administrateurs de crimes odieux. » Ailleurs (pag. 1237) : اخذ فى التبرّى مما رمى به « Il commença à protester de son innocence des actions dont on l'accusait. » Dans le *Kitab-alagâni* (tom. II, f. 50 v°) : كان مرميّا بالزندقة « Il était accusé d'impiété. » Ailleurs (t. III, f. 481 v°) : كان يرمى بامرأة « On l'accusait d'entretenir une intrigue avec une femme. » Dans le commentaire sur le poëme d'Ebn-Abdoun (m. ar. 1496, f. 69) : رميت ابنتى بامر كبير « Ma fille a « été accusée d'une action fort grave. » Dans l'*Histoire de la conquête de Jérusalem* (m. 714, f. 46 r°) : لا نتركهم يرمون اهل الايمان بنكث الايمان « Ne souffrons pas qu'ils accusent les vrais croyants « d'avoir violé leurs serments. » Dans l'*Histoire* du prétendu Hasan-ben-Ibrahim (fol. 7 r°) انه برئ مما رمى « Il est innocent de ce dont on l'accuse. »

leurs enfants, dont ils se trouvaient éloignés depuis si longtemps. Les émirs Ladjin-Berkekhaï, Aïbek-Afrem et Aktouan, s'étant rendus auprès des émirs rebelles, pour apprendre d'eux la vérité des faits, furent arrêtés prisonniers. D'après un message envoyé au Caire, les portes furent ouvertes, et chaque membre de l'armée regagna son logis. Les trois émirs furent détenus dans la maison de Kelaoun. Les mécontents marchèrent ensuite vers la forteresse, et mirent le siége devant cette place, que défendait l'émir Belban-Zerbaki. Le sultan, à peine arrivé à Belbeïs, apprit ce qu'avaient fait les émirs. Aussitôt, tous les soldats de Syrie, qui se trouvaient auprès de lui, se soulevèrent, abandonnèrent le prince, reprirent la route de Damas, où commandait l'émir Izz-eddin-Aïdemur, *naïb* de Syrie, et se réunirent auprès de cet officier; le sultan n'avait plus avec lui que ses mamlouks, parmi lesquels on comptait l'émir Ladjin-Zeïni, Mogletaï-Dimaschki, Mogletaï-Djâki, Sonkor-Tekriti, Aïdagdi-Harrâni, Albeki le *sâki* (l'échanson), Bektout-Hemsi, Salah-eddin-Iousouf, fils de Bérékeh-Khan, et autres. De tous les grands émirs, Sonkor-aschkar était le seul qui fût demeuré auprès du prince. Melik-Saïd étant parti de Belbeïs, et arrivé à Matarieh, Sonkor-aschkar le quitta et resta dans ce lieu. Les émirs, apprenant que le sultan avait tourné la *Montagne-Rouge*, se mirent en marche, pour lui fermer toute communication avec la forteresse; mais, à la faveur d'un brouillard épais, il leur échappa, se déroba à leur vue, et entra dans le château. Lorsque le brouillard se fut dissipé, les émirs apprenant que le sultan était dans la place, reprirent aussitôt le siége; mais, à peine Melik-Saïd était-il installé dans le château, que Ladjin-Zeïni, à la suite d'une querelle qu'il avait eue avec Zerbaki, se rendit au camp des émirs, et embrassa leur parti : les mamlouks, l'un après l'autre, suivirent son exemple. Le sultan, placé au haut de la tour de *Refref* برج الرفرف, qui domine sur l'écurie, criait aux émirs : « Je veux désormais suivre vos conseils, et ne rien faire que ce « que vous me dicterez; » mais aucun d'eux ne voulut l'écouter. Ils produisirent des lettres écrites au nom de ce prince, et dans lesquelles il mandait un nombre de *fedawis*, pour assassiner les émirs. Ils bloquèrent la forteresse, et en pressèrent le siége. L'émir Sandjar-Halebi se trouvait en prison dans cette place. Le
393 sultan lui rendit la liberté, et l'engagea à suivre ses drapeaux. Le siége se prolongea l'espace d'une semaine. Le parti qui s'était armé pour détrôner le sultan se composait des émirs Baïsari, Kelaoun, Itmesch-Saadi, Aïdekin-Bondokdar, Bektasch-Fakhri, *émir-silah*, Bilik-Aïdemuri, Sonkor-Bektouti, Sandjar-Tardadj,

Belban-Djeïschi, Kestagdi-Schemsi, Belban-Harouni, Bedjka-Alaï, Beïbars-Reschidi, Kidagdi-Waziri, Iakouba-Schehrzouri, Itmesch, fils d'Atlas-khan, Beïdagan-Rokni, Bektout-ben-Atabek, Kidagdi, *émir-medjlis*, Bektout-Djermek, Beïbars-Taksou, Koundek, le *naïb*, Aïbek-Hamawi, Sonkor-Alfi, Sonkor-djah-Dâheri, Kalandjak-Dâheri, Satlemes, Kadjkar-Hamawi, auxquels s'étaient réunis, en grand nombre, des émirs d'un rang inférieur, des commandants de la *halkah*, des principaux *mufredis* et bahris. Comme le blocus ne discontinuait pas, le khalife Hâkem-bi-amr-allah-Ahmed députa vers les émirs, et leur demanda quels étaient leurs projets. « Nous voulons, dirent-ils, que Melik-Saïd abdique « de lui-même la souveraineté; et nous lui concéderons la ville de Karak. » Le sultan ayant accepté ces propositions, les émirs jurèrent d'observer leurs engagements. Bientôt le khalife arriva, accompagné des kadis et des principaux personnages de l'état. Melik-Saïd ayant été amené au pied de la forteresse, déclara, dans un acte souscrit par des témoins, qu'il était incapable de régner, et abdiqua la souveraineté. Il jura qu'il se contenterait de la possession de la ville de Karak, qu'il n'aurait de correspondance avec aucun des *naïb* (gouverneurs), et qu'il ne chercherait à attirer dans son parti aucun membre de la milice. Il partit aussitôt pour se rendre à Karak, accompagné de l'émir Beïdagan-Rokni. Cet événement eut lieu le septième jour de Rebi-second. Le règne de Melik-Saïd, depuis la mort de son père jusqu'à son abdication, avait été de deux ans, deux mois et huit jours. Il arriva à Karak, et prit possession de cette ville le vingt-cinquième jour du mois de Djoumada-second. Il s'empara des trésors que renfermait la place, et qui s'élevaient à des sommes immenses. La révolte qui précipita ce prince du trône ne coûta la vie qu'à un seul homme, Seïf-eddin-Bektout-Hemsi. Ce dernier avait eu des démêlés avec Sonkor-djah-Dâheri. Le jour que Melik-Saïd, en arrivant de Belbeïs, monta au château de la Montagne, Sonkor-djah, qui était du parti de l'émir Kelaoun, rencontrant Bektout, le frappa et lui perça le cœur. Bektout fut porté dans le monastère des Kalenders, où il mourut le même jour, et où il fut inhumé. Sous le règne de Melik-Saïd, toutes les denrées s'étaient maintenues à des prix modérés.

RÈGNE

DU SULTAN MELIK-ADEL-BEDR-EDDIN-SELAMESCH,

FILS DE MELIK-DAHER-ROKN-EDDIN-BIBARS-BONDOKDARI-SALEHI-NEDJMI.

AN 678 — 394

Lorsque l'abdication de Melik-Saïd eut été consommée, et que ce prince eut pris la route de Karak, les émirs offrirent le titre de sultan à l'émir Seïf-eddin-Kelaoun-Alfi; mais il refusa, et leur dit : « Ce n'est pas l'ambition d'arriver à l'em-« pire qui m'a porté à détrôner Melik-Saïd; il vaut mieux que nous ne cherchions « point un souverain hors de la famille de Melik-Dâher. » Tout le monde approuva son avis; car les troubles étaient alors appaisés; la plus grande partie de l'armée se composait de *dâheris*, et les forteresses avaient pour gouverneurs des officiers nommés par Melik-Saïd. Kelaoun n'avait d'autre but que de fortifier son autorité, afin de pouvoir changer les *naïb* (gouverneurs) et réaliser ensuite les projets de son ambition. Son conseil ayant été universellement accueilli, on dressa un drapeau, et l'on manda Selamesch. On décida que l'émir Kelaoun aurait le titre d'*atabek* du prince, et serait chargé à la fois du commandement des armées et des soins du gouvernement. On amena Selamesch, qui était alors âgé de sept ans et quelques mois. Toute l'armée s'engagea par serment à reconnaître ce prince pour sultan, et Kelaoun comme *atabek* des armées. Selamesch reçut le titre de Melik-Adel-Bedr-eddin. L'émir Izz-eddin-Aïbek-Afrem fut élevé au rang de *naïb-assaltanah*, et le *kadi-alkodat* Borhan-eddin-Khidr-ben-Hasan-Sindjâri fut maintenu dans les fonctions de vizir. Cependant les troupes de Syrie, après avoir quitté Belbeïs, étaient retournées à Damas. Dans la ville d'Alep se trouvaient alors les émirs Izz-eddin-Azdemur-Alaï, Kara-sonkor-Moëzzi, Akousch-Schemsi et Barlegou, à la tête d'environ deux mille cavaliers. Ces généraux, s'étant

rendus à Damas, rencontrèrent le corps d'armée qui revenait de Belbeïs. Tous, d'un commun accord, résolurent d'élire pour leur chef l'émir Akousch-Schemsi, et d'arrêter prisonnier l'émir Izz-eddin-Azdemur, *naïb* de la Syrie. Akousch l'avait emmené chez lui; mais les deux émirs, Azdemur-Alaï et Rokn-eddin-Hâlek, étant entrés dans la maison d'Akousch, enlevèrent Azdemur, le conduisirent à la citadelle de Damas, et le remirent entre les mains de l'émir Alem-eddin-Sandjar, le *dawadari*, *naïb* (gouverneur) de cette forteresse.

Lorsque l'on se fut entendu pour placer à la tête du gouvernement Melik-Adel-Selamesch et l'émir Kelaoun, on adressa aux habitants de la Syrie une lettre qui contenait le récit de cet événement. Les deux émirs Djemâl-eddin-Akousch-Bâhili et Schems-eddin-Sonkor-djah-Kendji arrivèrent, apportant la formule du serment, qui fut prêté par tout le monde à Damas, ainsi qu'il l'avait été en Égypte.

Au milieu du mois de Djoumada-premier, le *kadi-alkodat* Sadr-eddin-Omar, fils du *kadi-alkodat* Tadj-eddin-Abd-alwahhab-ben-Bint-alaaz fut nommé *kadi-alkodat* de l'Égypte, en remplacement de Taki-eddin-Mohammed-ben-Rezin, qui venait d'être destitué. Le *kadi-alkodat* Moëzz-eddin-Mounim-ben-Hasan-ben-Iousouf-Khatibi, le hanefi, perdit également sa place, aussi bien que le *kadi-alkodat* Nefis-eddin-Abou'lberekat-Mohammed-ben-Mokhlis-eddin-Hibet-allah-ben-Kemal-eddin-Abi'lsaâdat-Ahmed-ben-Schaker, le maleki; mais ce dernier fut ensuite réintégré dans ses fonctions. Izz-eddin-Omar-ben-Abd-allah-ben-Omar... 395
Mokadessi, fut nommé kadi des hanbalis. L'émir Schems-eddin-Sonkor-aschkar fut promu au rang de *naïb-assaltanah* de Damas, et il fit son entrée dans cette ville, le huitième jour du mois de Djoumada-second, accompagné d'un nombreux cortége d'émirs et de soldats. Il fut reçu par la population comme aurait pu l'être un souverain. L'émir Alem-eddin-Sandjar, le *dawadari*, fut obligé de quitter la citadelle, pour venir remplir les fonctions de *schadd* (inspecteur). Le diplôme qui conférait le titre de *naïb* fut lu le vendredi, dans le *maksourah* du khatib (prédicateur), et le *naïb* n'assista point à cette lecture.

Le neuvième jour de Redjeb, on arrêta prisonnier Fath-eddin-Abd-allah-ben-Mohammed-Kaïserani, vizir de Damas. Ce même jour, l'émir Djemal-eddin-Akousch-Schemsi fut nommé *naïb-assaltanah* d'Alep, à la place d'Aïdagdi-Kebli; cependant l'émir Kelaoun commença à faire mettre en prison les émirs *Dâheris*. Les principaux d'entre eux furent arrêtés, envoyés dans la province de Gaur, الغور, où on les incarcéra. D'autres *Dâheris*, en grand nombre, furent également

saisis, et jetés en foule dans les prisons. Kelaoun donnait ou refusait à son gré, brouillait les gens ou les réconciliait, nommait aux emplois ou destituait. Le pouvoir qu'exerçait l'atabek était absolument celui d'un souverain. Comme l'émir Baïsari était entièrement livré au vin et au jeu, l'atabek Kelaoun gouvernait seul. Tout occupé de préparer son élévation, il distribua aux mamlouks des sommes considérables, et les attacha ainsi à ses intérêts. Il approcha de sa personne les *Sâlehis*, leur donna des apanages اقطاعات, et promut à des emplois importants plusieurs d'entre eux, qui étaient restés, jusqu'à cette époque, oubliés et négligés. Il envoya en Syrie quantité d'émirs, qui furent placés, avec le titre de *naïb* (gouverneurs), dans différentes forteresses. Il rechercha les fils de ces officiers, et en recueillit beaucoup, qui avaient embrassé divers métiers ou des professions mercantiles. Quelques-uns furent employés sur mer, d'autres reçurent une solde fixe جامكية, et recouvrèrent ainsi une position florissante. En les attachant à ses intérêts, Kelaoun fortifiait sa puissance. Enfin, le vingtième jour du mois de Redjeb, ayant convoqué les émirs, il leur représenta le bas-âge de Melik-Adel, et leur dit : « Vous savez très bien que l'empire ne peut subsister s'il n'est gouver- « né par un homme d'un âge fait. » Tous tombèrent d'accord qu'il fallait déposer Selamesch : ce qui fut exécuté; et le jeune prince fut envoyé à Karak, après un règne de cent jours, durant lequel il n'avait eu que le nom de souverain, toute l'autorité étant exercée par l'*atabek* Kelaoun.

APPENDICE.

AVERTISSEMENT.

Je m'étais proposé de continuer, sans interruption, la traduction que j'ai entreprise de l'*Histoire de Makrizi;* mais une réflexion m'a fait changer d'avis. J'allais commencer l'histoire d'un règne fertile en événements de tout genre, le règne du sultan Melik-Mansour-Kelaoun. Ne pouvant, en aucune manière, renfermer dans cette partie du volume toute la série des faits que cette période renferme, j'aurais été contraint de morceler cet ensemble curieux, et d'en renvoyer une partie au tome suivant. J'ai cru qu'il valait mieux interrompre momentanément ma traduction, et remplir le reste du volume par des morceaux de différents genres, mais qui ont tous pour objet d'éclaircir quelques faits contenus dans les deux parties du volume. La première partie du tome second se composera des règnes de Melik-Mansour-Kelaoun et de son fils Melik-Aschraf-Khalil. La deuxième partie offrira une partie des événements si nombreux, si singuliers, qui ont rempli le règne long et mémorable de Melik-Nâser-Mohammed-ben-Kelaoun; et, suivant toute apparence, le troisième volume sera consacré à la vie de ce même prince.

OBSERVATIONS SUR UN HISTORIEN ARABE.

Dans les notes qui accompagnent cette histoire, j'ai souvent eu occasion de citer un chroniqueur arabe, que j'ai désigné sous ce nom : *le prétendu Hasan-ben-Ibrahim.* D. Berthereau avait en effet admis comme certain que l'auteur d'une histoire arabe qui fait partie des manuscrits non catalogués, portait le nom de Hasan-ben-Ibrahim. Si l'on consulte l'exemplaire unique, qui se trouve sous nos yeux, on lit, au premier feuillet, ces mots : كتاب جامع التواريخ تاليف الامام العالم حسن اليافعى « L'ouvrage intitulé *Djami-attawarikh* (la collection des « chroniques) composé par le savant Imam, Hasan-Iafeï. » Dans la courte préface qui suit immédiatement le titre, l'auteur nous apprend qu'il a compilé ce recueil historique, d'après les meilleurs ouvrages de ce genre, pour le sultan Melik-Mansour-Seïf-eddin-Kelaoun ; qu'il l'a commencé à l'année 621, et lui a donné pour titre : جامع التواريخ المصرية فى ذكر الملوك والخلفاء والسلاطين الاسلامية « Collec- « tion des chroniques de l'Égypte, où se trouvent rapportés les événements qui « concernent les rois, les khalifes et les sultans de l'Islamisme. » A la fin du volume, on trouve une note conçue en ces termes : يقول الفقير الى مولاه الفتى حسن ابن ابراهيم بن محمد اليافعى مولف هذا الكتاب هذا ما جمعناه الى هذا المحل وان يسر بعد ذلك شى ذيلنا به ان شاء الله تعالى وحرّر ذلك بمصر المحروسة فى الدين العالى سنة تسع وسبعين وستماية « Voilà ce que dit l'être qui a besoin de la protection de son seigneur, « l'écrivain Hasan-ben-Ibrahim-ben-Mohammed-Iafeï, auteur de cet ouvrage : « C'est ici que se termine notre récit. Dans le cas où d'autres événements vien- « draient à notre connaissance, nous les ajouterons à notre histoire, par forme « d'appendice, s'il plaît au Dieu Très-Haut. Ce livre a été transcrit dans la ville « de Misr qui est sous la sauve-garde de la religion sublime, l'an 679. »

Ces détails, qui paraissent bien précis, bien authentiques, semblent de nature à ne laisser aucun doute, tant sur le nom de l'auteur que sur le titre de l'ou-

vrage; et, cependant, il n'y a pas dans tout cela un seul mot qui ne soit une imposture. Le premier feuillet, placé en tête du volume, et qui renferme le titre et la préface, a été évidemment ajouté par une main beaucoup plus moderne que celle qui a copié le reste du volume. Il est facile de s'apercevoir que le propriétaire du manuscrit, voulant vendre d'une manière plus avantageuse un volume incomplet, y a cousu un titre, une préface qu'il a écrits lui-même, sans trop s'embarrasser si les détails contenus dans cette préface pouvaient s'accorder avec les assertions de l'auteur. La dernière page du livre a été aussi ajoutée à une époque également récente, dans le même but, avec la même intention; en sorte que la note finale n'a pas plus d'authenticité que la préface; les faits contenus dans l'une et dans l'autre doivent être regardés uniquement comme le produit de la charlatanerie, d'une fourberie maladroite, et ne sont pas de nature à inspirer la plus légère confiance. Les récits de l'auteur lui-même donnent un démenti complet à tout ce qui se trouve rapporté dans la préface et dans la note finale. Dès le commencement du volume (1) l'écrivain indique des événements qu'il avait racontés parmi ceux de l'année précédente, et dont on ne trouve aucune trace dans le manuscrit; donc l'histoire ne commençait pas réellement avec l'année 621. Plus bas (2) l'auteur, rappelant la fuite du sultan Djelal-eddin-Mank-berni, nous avertit qu'il a donné l'histoire de ce fait mémorable à l'année 617 de l'hégire. Plus loin (3) il cite les trois historiens, Nowaïri, Bibars et Abou'lféda تاريخ المويّد (4) qui tous ont écrit dans le huitième siècle de l'hégire. Ailleurs (5) il s'exprime en ces termes: « Djinghiz-Khan commença à paraître sur la scène du monde, l'an 599 « de l'hégire, ainsi que nous l'avons raconté. » Il atteste (6) qu'il a rapporté en détail la vie du sultan Ala-eddin-Khawarizm-schah, père de Djelal-eddin. Il renvoie (7) à ce qu'il a dit des événements de l'année 585. Parlant de la durée du règne de la dynastie des khalifes Abbassides (8), il s'exprime en ces mots: كان اولهم عبد الله السفّاح بويع له بالخلافة فى سنة اثنين وثلاثين ومايةكما تقدم بيانه... جملة ايامهم خمسمايةسنة واربعا وعشرون سنة وزالت يدهم عن العراق والحكم بالكليّة مدة سنة وشهور فى ايام البساسيرى بعد الخمسين والاربعمايةثم عادت كما كانت وقد بسطنا ذلك فى موضعه فى ايام القايم بامر الله « Le premier prince de cette dynastie fut

(1) Fol. 2, v°.
(2) Fol. 5 v°.
(3) Fol. 11 r° et v°.
(4) Fol. 17 r° 24 v°.
(5) Fol. 20 v°.
(6) Fol. 42 v°.
(7) Fol. 83 v°.
(8) Fol. 147 v°.

« Abd-allah-Saffâh, qui fut reconnu pour khalife l'an 132, ainsi que je l'ai ra-
« conté..... La durée totale de la domination de cette famille compose une
« période de cinq cent vingt-quatre ans. Vers l'an 450, à l'époque de Besasiri,
« les Abbassides perdirent, durant une année et quelques mois, la souveraineté
« de l'Irak; après quoi, ils recouvrèrent leur ancienne puissance. C'est ce que
« nous avons raconté tout au long, en traitant la vie du khalife Kaïm-bi-amr-
« allah. » Il ajoute (1) qu'il a exposé en détail le récit de la destruction des Pha-timites par les Aïoubites. Ailleurs (2), il renvoie à ce qu'il a écrit sur les con-quêtes du célèbre Saladin. Il fait observer (3), comme un fait remarquable, que la troisième prophétie, c'est-à-dire le règne des premiers successeurs de Mahomet, a duré trente ans; « c'est ce que nous avons exposé, dit-il, dans les *Preuves de* « *la prophétie.* » كما قررنا فى دلايل النبوة Le morceau indiqué ici peut avoir formé un ouvrage particulier. Peut-être aussi, et la chose est fort probable, ce titre désigne, non pas un traité composé *ex professo*, mais un chapitre qui faisait partie d'une grande composition historique, et dans lequel l'auteur, après avoir raconté les événements de la vie de Mahomet, s'attachait à démontrer la réalité des titres qui devaient assurer à ce personnage célèbre la qualité de *prophète*.

Les détails que je viens de rassembler prouvent évidemment que la chronique qui est sous nos yeux ne constitue pas un ouvrage complet, où l'auteur avait eu pour but de recueillir les faits de l'histoire musulmane, depuis l'année 621 de l'hégire; mais que c'est une portion d'une vaste composition, où les annales de l'empire des Musulmans étaient exposées avec les plus grands détails, en re-montant jusqu'à la naissance de Mahomet, et peut-être même à des époques bien antérieures. Il est facile de démontrer que l'ouvrage ne devait point s'arrêter à l'année 678 de l'hégire. L'auteur (4) donnant le récit des événements qui concer-nent la ville de Tunis, pousse cette histoire jusqu'à l'an 721 (de J.-C. 1321). Parlant (5) de l'émir Baïdera, qui, après avoir assassiné le sultan Melik-Aschraf-Khalil, l'an 693 de l'hégire (de J.-C. 1293), et usurpé lui-même la couronne, ne la conserva que la moitié d'un jour, et perdit à la fois le trône et la vie, ajoute « c'est ce que je raconterai plus bas. » Ailleurs (6), l'écrivain nous apprend que, dans l'année 759 de l'hégire (de J.-C. 1357), le sultan Melik-Nâser-Hasan, fils de

(1) Fol. 147 v°.
(2) Fol. 196 v°.
(3) Fol. 148 r°.
(4) Fol. 126, 127.
(5) Fol. 121 r°.
(6) Fol. 56 r°.

Melik-Nâser-Mohammed-ben-Kelaoun fit construire dans la ville du Caire, au bas du château de la Montagne, un collége plus vaste que celui de Mostanser; et il ajoute qu'il racontera cette fondation, à l'époque où elle eut lieu. L'auteur, bien loin d'avoir flori sous le règne de Melik-Mansour-Kelaoun, c'est-à-dire entre les années 678 et 689 de l'hégire, ne vint au monde que vers la fin du huitième siècle de cette ère. En effet, parlant de l'ouvrage intitulé *Kitab-romouz-alkounouz* (1), كتاب رموز الكنوز « Le livre des énigmes des trésors, » qui a pour auteur Seïf-eddin-Amedi, il ajoute : « J'ai lu ce livre, en présence de l'imam Schems-eddin-« Mohammed, fils du scheïkh Ibrahim-Marâghi-Zâhidi, dans les contrées du « nord في البلاد الشمالية, vers l'année 783. » D'après cette expression, *les contrées du nord*, on peut croire que l'auteur n'était originaire ni de l'Égypte ni de la Syrie, mais qu'il avait pris naissance dans l'Asie-Mineure.

Notre écrivain (2), racontant l'incendie qui consuma la tour de Damas, l'an 646 de l'hégire, ajoute : « Un événement semblable eut lieu au mois de Schaban « de l'année 794. Le feu commença à la porte de l'Horloge باب الساعات ; « je me trouvais alors à Damas, où j'avais accompagné le *naïb* Soudoun-Torontaï, « qui succédait à Mouta, le *dawâdar*. » Rappellant (3) que le sultan Melik-Kâmel avait fait construire une maison appelée, de son nom, *Kâmelieh*, et qui était destinée à l'exposition des traditions musulmanes دار الحديث, il ajoute : « De nos « jours, Melik-Dâher-Barkok a fait élever, vis-à-vis de cet édifice, le collége des « hanefis. » Lorsqu'il traite de l'élevation des mamlouks sur le trône de l'Égypte (4), il emploie les expressions suivantes : « Jusqu'aujourd'hui, c'est-à-dire « jusqu'à l'année 832, onze de ces princes ont porté la couronne. » Ailleurs (5), il fait mention du tombeau de Djelal-eddin-Kounawi, situé dans la ville de Kouniah; puis il ajoute : « J'y suis allé en pélerinage, l'an huit cent..... زرته في سنة..... وثمانمائة Outre le grand ouvrage historique, dont un long fragment se trouve sous nos yeux, l'auteur, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même (6), avait écrit une continuation de l'histoire composée par Schehab-eddin-Abou-Schamah. On voit, par ces détails, que notre auteur était né vers la fin du huitième siècle de l'hégire, et que ce fut dans le siècle suivant qu'il se montra comme historien, et composa des ouvrages d'une grande importance. Il se trouvait ainsi con-

(1) Fol. 56 v°.
(2) Fol. 106 r°.
(3) Fol. 70 r°.
(4) Fol. 120 r°.
(5) Fol. 214 r°.
(6) Fol. 78 r°.

temporain de Makrizi, Abou'lmahâsen, Kotb-eddin-Aïni, Ebn-Kadi-Schohbah, et autres chroniqueurs, dont les productions volumineuses et estimables sont encore aujourd'hui sous nos yeux. Mais quel était cet historien? Quel fut son son nom, son pays? C'est un problème que je n'ai pu résoudre, et sur lequel je ne saurais même offrir une conjecture. Tout ce que je puis assurer, c'est que le long chapitre historique, sur lequel j'ai appelé l'attention de mes lecteurs, ne fait partie d'aucune des grandes collections que j'ai eu occasion de consulter, et dont les auteurs nous sont connus.

NOTICE SUR LA VIE D'EBN-KHALLIKAN.

Makrizi ayant, dans plusieurs passages de son histoire, nommé le chroniqueur arabe Ebn-Khallikan, j'ai cru que je devais recueillir ici les faits qui concernent la vie de cet écrivain estimable.

Schehab-eddin-Ahmed-ben-Mohammed-ben-Ibrahim-ben-Abi-Bekr-ben-Khallikan-Barmeki, le schaféï, appartenait ou prétendait appartenir, ainsi que l'indique son surnom, à l'illustre et malheureuse famille des Barmécides. Sa mère descendait d'Ebn-Aïoub, le compagnon de l'imam Abou-Hanifah (1). Il vint au monde, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, dans la ville d'Arbel, le jeudi, onzième jour du mois de Rebi-second, l'an 608 de l'hégire (1211 de J.-C.). Deux ans après (2), il perdit son père qui était professeur au collége de Modaffer-eddin, à Arbell. Vers l'an 620 (3), l'auteur, comme il le dit, étant encore enfant انا صغير, se trouvait dans sa ville natale. Il semble qu'il avait déjà fait, pour ses études, un voyage à Alep, où il se trouvait en l'année 619 (4). Mais cette date est, je crois, fautive, et il faut y substituer celle de 629. Le désir de s'instruire lui fit quitter momentanément sa patrie; vers la fin de l'année 626, il se rendit à Alep, où il rencontra le célèbre historien Izz-eddin-Ebn-alathir (5). Celui-ci, qui avait contracté des relations fort intimes avec le père de notre auteur, se

(1) Man. 730, fol. 116 r°.
(2) Fol. 18 r°.
(3) Fol. 59 r°.
(4) Fol. 284 r°.
(5) *Ibid*, fol. 195 r°, 474 v°.

fit un devoir de témoigner au fils de son ami une extrême bienveillance. Mais laissons notre auteur exposer lui-même les motifs de son voyage, et l'emploi qu'il fit de son temps (1). « Je me rendis à Alep, dit-il, dans l'intention de me « livrer à l'étude des sciences. J'arrivai dans cette ville, le mardi, premier jour « du mois de Dhou'lkadah, l'an 626. Alep était, à cette époque, la capitale de « l'Orient; on y voyait une affluence de savants, qui se livraient à des travaux « approfondis. Le scheïkh Mouwaffik-eddin était le chef des littérateurs, et per- « sonne ne pouvait lui disputer la prééminence. Je commençai à suivre ses le- « çons. Il les donnait, l'après-midi, dans le *maksourah* septentrional de la prin- « cipale mosquée; et, entre les deux prières, dans le (*medreseh*) collége Rewahieh. « Il était entouré d'un cortége d'hommes distingués et éminents, qui ne quittaient « point sa société, et s'y trouvaient constamment aux heures des leçons. Je « commençai par étudier l'ouvrage intitulé *Moulmi* المُلَمَّع, qui a pour auteur « Ebn-Djinni; j'en lus la plus grande partie en présence de Mouwaffik-eddin, ce « qui ne m'empêchait pas de suivre les leçons des autres professeurs. J'arrivai « ainsi à la fin de l'année 627. Je n'avais point terminé ma lecture, que j'achevai « sous un autre maître, par suite d'une circonstance qui rendit ce changement « nécessaire. » Parlant ensuite du célèbre kadi et historien (2) Abou'lmahâsen Behâ-eddin-Ebn-Scheddad, il s'exprime en ces termes : « Il existait entre « ce kadi et mon père une liaison intime, une amitié bien sincère, qui dataient de « l'époque où tous deux avaient fait leurs études dans la ville de Mausel « (Mosul). Lorsque je me rendis auprès de lui, mon frère était arrivé peu de temps « avant moi. Le sultan Melik-Moaddam-Modaffer-eddin-Abou-Saïd-Koukbouri-ben- « Ali écrivit, à notre sujet, une lettre très-obligeante, et dans laquelle il disait : « Tu sais ce qui concerne ces deux enfans; que ce sont les fils de ton frère et du « mien. Je n'ai donc nul besoin de te les recommander d'une manière pressante. « Le kadi Abou'lmahâsen nous reçut avec une distinction particulière, nous té- « moigna une extrême bienveillance, et nous en donna toutes les preuves qui étaient « en son pouvoir. Il nous fit loger dans son *medreseh* (collége), nous assigna la plus « forte gratification. Il nous plaça parmi les élèves plus âgés, malgré notre grande « jeunesse, et quoique nous fussions seulement au début de nos études. Nous ne « cessâmes de résider auprès de cet homme vénérable, jusqu'à l'époque de sa mort. « Il n'y avait alors dans le collége aucune chaire درس de science. Lui seul remplis-

(1) Man. 730, fol. 474 v°.

(2) Fol. 481 v°, 482 r°.

« sait en personne les fonctions de *muderris* (professeur); mais il était alors ex-
« trêmement âgé, et ne se remuait qu'avec peine. S'étant réservé les leçons et leur
« distribution, il avait établi quatre *fakihs* d'un grand mérite, pour faire la fonc-
« tion de *moïd* (répétiteurs), et les élèves étudiaient sous eux. Moi et mon frère
« nous lisions sous les yeux du scheïkh Djemal-eddin-Abou-Bekr-Mahâni, attendu
« qu'il était natif de notre ville, et avait été le compagnon d'études de notre père.
« Mais ce maître étant venu à mourir, le troisième jour du mois de Schewal, de
« l'année 627, je m'adressai au scheïkh Nedjm-eddin-Abou-Abd-allah-Mohammed,
« connu sous le nom d'Ebn-alkhabbaz-Mauseli, et qui était alors *muderris* (pro-
« fesseur) du *medreseh* (collége) Seïfieh; je lus sous ses yeux une bonne partie de
« l'ouvrage intitulé *Wadjiz* الوجيز, composé par Gazâli. » Nous ne savons pas combien de temps il séjourna en Syrie; mais nous apprenons, par le témoignage de notre auteur (1), que l'an 632, il était de retour à Arbel, puisque, cette même année, il suivit les leçons du *fakih* (jurisconsulte) Abou-Amrou-Othman... Schehrwerdi, connu sous le nom d'Ebn-Sâleh-Sarkhâni, et surnommé Taki-eddin Fakih; mais il paraît qu'il y résidait depuis plusieurs années: car il se plaît à reconnaître (2) les obligations importantes qu'il avait à Modaffer-eddin, gouverneur d'Arbel. Or, cet homme distingué, sur le mérite duquel notre auteur donne des détails étendus et dictés par la reconnaissance (3), était mort l'an 630. Ebn-Khallikan, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, avait fait plus de dix fois le voyage d'Arbel à Mausel (Mosul) (4), attiré par la haute réputation d'Abou'lfatah-Daïa-eddin, plus connu sous le nom d'Ebn-alathir, frère de l'historien dont il a été question plus haut, qui résidait dans cette dernière ville. Mais, par une fatalité singulière, il ne put jamais rencontrer cet homme célèbre, qu'il avait tant à cœur de connaître.

Bientôt après, Ebn-Khallikan reprit la route de la Syrie, et abandonna Arbel, qu'il ne devait plus revoir: car il nous apprend lui-même que, dans l'année 633, il se trouvait à Damas (5). Ce fut là qu'il vit les deux princes Melik-Aschraf et Melik-Kâmel, qui, chaque jour du mois de Ramadan, montaient à cheval pour aller jouer à la paume dans le *meïdan-akhdar* (l'hippodrome vert). Il séjourna près de dix ans en Syrie; après quoi, il se rendit en Égypte (6). Ainsi qu'il nous l'ap-

(1) Man. 730, fol. 178 r°.
(2) Fol. 238 r°.
(3) Fol. 236 v°, 237 r° et v°.
(4) Fol. 383 r°.
(5) Fol. 370 v°.
(6) Fol. 383 r°.

prend lui-même (1), ce fut l'an 635 qu'il abandonna le séjour d'Alep, et prit la route de l'Égypte. Là, son mérite ne tarda pas à être universellement apprécié ; et il fut choisi pour remplir, dans la ville du Caire, les fonctions de *naïb* (substitut) (2) du *kadi-alkodat* Bedr-eddin-Abou'lmahâsen-Iousouf-ben-Hasan, plus connu sous le nom de *kadi-Sindjâr* قاضى سنجار, qui avait sous sa juridiction l'Égypte entière. Il paraît qu'il remplissait cette place importante dès l'année 645. C'est ce qui résulte d'une petite anecdote, dont lui-même nous a conservé le récit (3) : « Notre ami, Djemal-eddin-Mahmoud-ben-Abd-Arbeli, homme lettré, « qui excellait dans la musique et dans plusieurs autres arts, vint me faire visite, « au Caire, pendant un des mois de l'année 645, dans le lieu destiné à rendre la « justice, et s'assit un moment auprès de moi. J'étais assiégé d'une foule nom- « breuse de plaideurs, qui venaient me soumettre leurs affaires. Djemal-eddin « se leva et sortit. Mais, bientôt après, je vis arriver son page, qui me présenta « un papier, sur lequel étaient écrits les vers suivants :

يايها المولى الذى بوجوده ابدت محاسنها لنا الايام
انى حججت الى مقامك حجة الاشواق لا ما يوجب الاسلام
وانخت بالحرم الشريف مطيتى فتسربت و استاقها الاقوام
فظللت انشد عند نشداتى لها بيتا لمن هو فى القريض امام
واذا المطى بنا بلغن محمدا فظهورهن على الرجال حرام

« O mon Seigneur, ô toi dans l'existence duquel la fortune nous a montré ce « qu'elle a de plus beau ;

« J'ai fait, vers ta demeure, un pélerinage d'affection, non pas celui que pres- « crit l'Islamisme.

« J'ai fait arrêter ma monture à la porte du sanctuaire auguste ; mais elle a « disparu, et on l'a enlevée.

« Au moment où je la cherche, j'adresse des vers à celui qui est l'imam (le « coryphée) de la poésie.

« Puisque nos montures étaient arrivées jusqu'à Mohammed, il leur était in- « terdit de paraître aux yeux des autres hommes. »

« Lorsque j'eus lu ces vers, je demandai au page ce qui s'était passé ; il m'apprit

(1) Fol. 483 v°.
(2) Fol. 437 v°.
(3) Fol. 80 v°.

« que son maître, au moment où il m'avait quitté, n'avait plus retrouvé ses san-
« dales, que l'on venait de lui dérober. Je fus enchanté de l'allusion que contien-
« nent ces vers. En effet, les Arabes comparent souvent une chaussure à une mon-
« ture. Toutefois, lorsque je revis Djemal-eddin, je lui fis observer que je me
« nommais Ahmed et non pas Mohammed. » Il me répondit « qu'il le savait bien;
« mais que ces deux noms étaient identiques. » Ebn-Khallikan avait contracté une liaison étroite avec un personnage distingué, Abou'lhasan-Iahia, surnommé Ebn-Matrouh, qui remplit successivement les fonctions de vizir et d'autres emplois importants, à la cour de Melik-Sâleh-Nedjm-eddin-Aïoub (1). Il le voyait assidûment, autant du moins que pouvait le lui permettre la place judiciaire qu'il exerçait avec autant de zèle que de succès. L'an 647 (2), notre auteur eut des relations d'amitié avec un poète, nommé Ebn-Zouwaïtinah, qui était arrivé au Caire, chargé d'une mission de la part du prince de Hems. L'année suivante (3), il eut un songe, dont lui-même a pris soin de nous conserver le souvenir, et dans lequel il s'imagina avoir eu un entretien avec le célèbre grammairien Abou-Ali-Hasan-Fâresi, qui avait vécu trois siècles avant l'époque où florissait notre auteur, et avait été l'ami du poète Motanebbi. L'an 649, il eut également un songe remarquable, et sur lequel il donne quelques détails (4). Ebn-Khallikan semblait avoir adopté l'Égypte pour sa seconde patrie, et oublié complètement Arbel, le lieu de sa naissance. Il vivait paisiblement au Caire, partageant tout son temps entre les fonctions judiciaires, des études profondes, et la composition de savants ouvrages, lorsqu'il fut nommé aux fonctions éminentes de *kadi-alkodat* (kadi-suprême) de la ville de Damas. Si l'on en croit le témoignage d'Abou'lmahâsen dans son *Manhel-sâfi* (5), l'élection d'Ebn-Khallikan eut lieu l'an 667. Notre auteur partit du Caire le vingt-septième jour du mois de Dhou'lhidjah, et arriva à sa destination le troisième jour de Moharrem de l'année suivante. Mais ces dates sont visiblement fautives, et ne peuvent, en aucune manière, s'accorder avec les autres époques indiquées par le même auteur. Il paraît qu'il s'était aperçu de sa méprise : car, dans sa *Chronique d'Égypte* (6), il assure qu'Ebn-Khallikan fut promu, pour la première fois, au rang de *kadi-alkodat* de Damas, vers l'année 660 في حدود الستّين; mais tous les autres historiens, Nowaïri (7), Hasan-ben-

(1) Fol. 437 r° et v°.
(2) Fol. 371 v°.
(3) Fol. 77 v°.
(4) Fol. 300 v°.
(5) Tom. I, man. arabe 747, fol. 101 v°.
(6) Man. arabe 663, fol. 18 r°.
(7) Man. d'Asselin, fol. 10 v°.

Omar (1), Djemal-eddin-ben-Wâsel (2), Makrizi (3), Abou'lféda (4), le prétendu Hasan-ben-Ibrahim (5), notre écrivain lui-même (6), et l'auteur anonyme de sa vie (7), attestent unanimement que l'année 659 fut l'époque de la nomination d'Ebn-Khallikan. Au moment où il fut appelé pour remplir ces fonctions éminentes, il n'y avait, pour toute la Syrie, qu'un *kadi-alkodat*, qui exerçait sa juridiction depuis la frontière de l'Égypte jusqu'à celle de l'Asie-Mineure. Mais, bientôt après (l'an 663), un ordre émané du sultan Bibars créa, pour la ville de Damas, quatre *kadi-alkodat*, qui devaient représenter chacune des quatre sectes orthodoxes, tandis que, avant cette époque, les kadis des hanbalis, des malekis, des hanefis étaient simplement les *naïb* (substituts) de celui des schaféïs. Après avoir rempli durant dix années les hautes fonctions dont l'avait investi la confiance de son souverain, Ebn-Khallikan fut destitué l'an 669, et retourna au Caire, où il séjourna environ sept années, donnant des leçons publiques, dans le *medreseh* (collége) Fakhrieh (8), et consacrant le reste de son temps à la rédaction de ses travaux littéraires et historiques. Si l'on en croit Abou'lmahâsen (9), ce fut à cette époque qu'il remplit les fonctions de *naïb* (substitut) du *kadi-alkodat* Bedr-eddin-Sindjâri. Mais cette assertion est refutée par le témoignage même de notre auteur, qui assure avoir exercé cet emploi vingt ans avant la date indiquée par Abou'lmahâsen.

Ce fut à l'époque où Ebn-Khallikan remplissait les fonctions de *naïb* du kadi Sindjâri (10), que l'on vit surgir, au Caire, un procès littéraire, d'un genre assez bizarre. Deux poëtes, Schehâb-eddin-Abou-Abd-allah-Mohammed, connu sous le nom d'Ebn-alkhaïmi, et Nedjm-eddin-Ebn-Israïil, réclamèrent une pièce de vers, dont chacun s'attribuait la composition. Après des disputes interminables, les deux rivaux convinrent de s'en rapporter au jugement du célèbre poète Omar-Ebn-Fâred. Celui-ci, ayant examiné l'affaire avec une attention scrupuleuse, et ayant mis les deux concurrents aux prises, prononça en faveur d'Ebn-alkhaïmi. Ebn-Israïil, dépité, quitta aussitôt l'Égypte, et se retira en Syrie. Ebn-

(1) Man. arabe 688, fol. 21 v°.
(2) *Kâmel*, tom. VII, pag. 341.
(3) *Solouk*, tom. I, p. 285.
(4) *Annales*, tom. V, pag. 628.
(5) Man. non catalogué, fol. 169 r°.
(6) Man. 730, fol. 513 r°.
(7) Tydeman, *Specimen philologicum*, pag. 60.
(8) Tydeman, *Specimen philologicum*, pag. 62.
(9) *Manhel-sâfi* loc. laud.
(10) Novaïri, m. d'Asselin, fol. 135 v° et suiv.; Abou'lmahâsen, *Manhel-sâfi*, tom. IV, man. 750, f. 163 et suiv.; *Histoire d'Égypte*, m. 663, f. 21 r°; Soïouti, *Anthologie arabe*, man. 1568, f. 7 v°.

Khallikan, instruit du résultat de cette affaire, fit demander à Ebn-alkhaïmi la pièce qu'avait écrite son rival, et y ajouta de sa main un certain nombre de vers.

Pendant les années qui suivirent sa disgrâce, Ebn-Khallikan, retiré en Égypte, se trouvait réduit à un état de détresse voisin de l'indigence. L'émir Bedr-eddin, le *khazindar* (trésorier), ayant été informé de la position déplorable contre laquelle avait à lutter un homme si digne d'un meilleur sort, lui assigna, de son propre mouvement, une gratification pécuniaire considérable, et cent ardebs de froment. Mais Ebn-Khallikan, obéissant à une noble fierté, qui formait le fond de son caractère, refusa absolument cette offre, et préféra une pauvreté honorable à un bienfait qui ressemblait trop à une aumône.

L'an 676, Ebn-Khallikan (1), après avoir passé sept années dans un repos forcé, fut réintégré dans les fonctions éminentes de *kadi-alkodat* de Damas et de toute la Syrie. Il partit du Caire le vingt-septième jour du mois de Dhou'lhidjah, et arriva à sa destination le vingt-troisième jour de Moharrem de l'année suivante. Lorsqu'il approcha de Damas, le *naïb* (gouverneur) de cette ville, l'émir Izz-eddin-Aïdemur, sortit à sa rencontre avec son cortége, les émirs, et tous les fonctionnaires. Les principaux habitants se portèrent au devant du nouveau kadi jusqu'à Gazah; quelques-uns même s'avancèrent jusqu'à Sâlehiéh. Les poëtes s'empressèrent de célébrer, par des vers plus ou moins pompeux, le retour du célèbre magistrat. L'historien Hasan-ben-Omar (2) nous a conservé une pièce de vers qui, dans cette occasion solennelle, fut adressée à Ebn-Khallikan. Des témoignages d'estime si honorables, si universels, déposent suffisamment en faveur du mérite de l'homme à qui ils s'adressaient. Mais, dans ce monde, le bonheur est rarement de longue durée. Trois ans s'étaient à peine écoulés depuis l'époque où Ebn-Khallikan avait été rappelé aux fonctions de *kadi-alkodat* de Damas, et déjà une destitution éclatante, accompagnée de mesures rigoureuses (3), vint frapper l'homme estimable que la population avait accueilli avec tant d'empressement (4). Il est vrai que le sultan, mieux informé des faits, se hâta de rétracter l'ordre qu'on lui avait surpris; et réintégra Ebn-Khallikan dans le rang où l'avaient appelé ses talents et sa haute capacité. Mais

(1) Nowaïri, man. d'Asselin, fol. 97 v°; Hasan-ben-Omar, man. 688, fol. 42 v°; Abou'lmahâsen, *Histoire d'Égypte*, man. 663, f. 2 r°; *Id. Manhel-sâfi*, tom. I, fol. 102 r°.

(2) Man. 688, fol. 74 r°.

(3) Nowaïri, man. d'Asselin, fol. 119 r° et v°; Makrizi, *Soluuk*, tom. I, pag. 405, 406.

(4) On trouvera au commencement du volume suivant, les détails qui concernent cette affaire.

cette réparation d'une injustice criante ne devait avoir qu'un effet passager : car dès l'année suivante (1), le kadi subit une nouvelle destitution, et eut pour successeur celui qu'il avait précédemment remplacé. Dégoûté des honneurs, fatigué d'une vie si orageuse, Ebn-Khallikan rentra dans l'obscurité, et se voua entièrement à la culture des lettres. Mais il ne jouît pas longtemps de son repos; car l'année suivante (681), le samedi vingt-sixième jour du mois de Redjeb, il mourut à Damas, dans le collége *Nedjibiah*, à l'âge de soixante-treize ans, après cinq jours de maladie, et fut enterré sur le mont Kasioun.

Tous les écrivains de l'Orient se sont plu à vanter le mérite éminent, les rares qualités qui distinguaient Ebn-Khallikan. Suivant le témoignage de Nowaïri (2), « c'était un homme savant, un magistrat plein d'équité, un littérateur brillant, un historien consciencieux, loyal, généreux, libéral; il aimait à n'employer envers tout le monde que les voies de la douceur. Sa conversation était inoffensive, et il ne souffrait pas que l'on médît de personne en sa présence. » Au rapport d'Abou'lmahâsen (3), Ebn-Khallikan joignait à ces grandes qualités la fierté la plus noble et une extrême pureté de mœurs (4). Il récompensait par de magnifiques présents les poètes qui lui adressaient des vers. Il était profondément versé dans la connaissance de la langue arabe, et aucun de ses contemporains ne possédait aussi bien que lui les poëmes de Montanebbi. Sa conversation était très-instructive, et offrait constamment des décisions certaines, des discussions judicieuses. Il avait pour la poésie un goût vif, un talent remarquable. Passionné pour la littérature, il alla un jour rendre visite à un simple tisserand nommé *Aïn-Basal* (5), homme ignorant, mais qui avait reçu de la nature un talent poétique extrêmement distingué. Ennemi du faste et de la magnificence, il donnait plutôt dans l'excès opposé. Le poëte Nedjm-eddin-Ebn-Israïl, dont j'ai déjà eu occasion de parler, lui disait un jour : « Voilà plusieurs années que vous êtes kadi suprême de Damas, « et cependant la selle dont vous vous servez habituellement est brisée, vous n'y « faites point attention, et vous ne prenez aucun soin de la faire réparer. » Ebn-Khallikan répondit : « Scheïkh-Nedjm-eddin, l'homme est plus clairvoyant sur les « affaires des autres que sur les siennes propres. »

(1) Nowaïri, fol. 122 v°; Hasan-ben-Omar, m. 688, fol. 50 r°; *Manhel-sâfi*, tom. I, fol. 102 v°; Makrizi, *Solouk*, tom. I, pag. 431.

(2) Man. d'Asselin, fol. 126 r°.

(3) *Manhel-sâfi*, tom. I, fol. 102 v°; *Histoire d'Égypte*, man. 663, fol. 18 r°.

(4) Il serait difficile de concilier cette assertion avec les détails que nous donne l'auteur de la *Vie d'Ebn-Khallikan*, publiée par M. Tydeman.

(5) Tydeman, *Specimen philologicum*, p. 96 et 98.

Quelques-uns de ses vers nous ont été conservés par les historiens. Tels sont ceux-ci :

تمثلتم لی والبلاد بعیدة فخیل لی ان الفواد لکم مغنی
وناجاکم قلبی علی البعد والنوی فانستم لفظا واوحشتم معنی

« Vous vous êtes présentés à mes yeux, quoique vous habitiez un pays éloigné, « et je me suis figuré que vous habitiez dans mon cœur. »

« Mon cœur vous a parlé, malgré l'éloignement et la distance. Vous me témoi- « gniez de l'affection en paroles, tandis que dans la réalité vous êtes prévenus « contre moi. »

Il dit dans une autre occasion :

یا جیرة الحیّ هل من عودة فعسی یفیق من سکرات الوجد مخمور
اذا ظفرت من الدنیا بقربکم فکل ذنب جناه الحبّ مغفور

« O voisins de ma tribu! Puis-je espérer votre retour? Peut-être que l'homme « enivré recouvrera ses sens et sortira de la stupeur où l'a plongé le chagrin. « Lorsque la fortune m'accordera le bonheur de vous voir, toutes les fautes dont « l'amour est le principe, seront pardonnées. »

Il disait ailleurs :

یا رب ان العبد یخفی عیبه فاستر بحلمک ما بدا من عیبه
ولقد اتاک وما له من شافع لذنوبه فاقبل شفاعة شیبه

« O Seigneur! l'homme cherche à cacher ses défauts; veuillez, par votre clé- « mence, voiler, de ses défauts, ce qui paraît aux yeux. Il se présente devant vous « sans avoir personne qui implore pour lui le pardon de ses fautes. Accueillez « l'intercession de ses cheveux blancs. »

Mais c'est surtout comme historien, comme biographe, qu'Ebn-Khallikan a obtenu une réputation méritée. Il nous apprend lui-même qu'il avait formé le projet d'écrire une chronique étendue où tous les faits de l'histoire de l'empire musulman auraient été racontés en détail et chronologiquement (1). Mais la mort, qui vient si souvent arrêter les entreprises les plus utiles, l'empêcha de

(1) Man. arab. 730, fol. 88 r°., 513 r°.

réaliser ce plan. Le seul monument qui nous reste des travaux d'Ebn-Khallikan est son grand ouvrage biographique qui a pour titre : *Wafiat-alaïan-ou-anbá-abná-azzeman* وفيات الاعيان وانباء ابناء الزمان (« Les morts des hommes distin-« gués et les histoires des enfants du temps. ») Ce livre, ainsi que nous l'apprend l'auteur (1), fut commencé par lui durant son séjour au Caire (l'an 654) (2), au milieu des nombreuses occupations que lui imposaient ses fonctions judiciaires. Il l'avait déjà conduit jusqu'à l'article de Iahiâ-ben-Khâled, lorsque, dans l'année 659, il partit pour la Syrie à la suite du sultan Melik-Dâher-Bibars, et fut nommé par ce prince *kadi-alkodat* de Damas et de toute la province dont cette ville est la capitale. Se trouvant, après dix ans de magistrature, rendu à la vie privée, et étant venu de nouveau habiter le Caire, il eut occasion de lire ou de consulter quantité d'ouvrages qu'il avait cherchés vainement, et termina son travail le vingt-deuxième jour du mois de Djoumadâ-second, l'an 672 (1273 de J.-C.). Je ne m'étendrai point sur cet ouvrage, dont le mérite est suffisamment connu, et qui a été si souvent cité et transcrit par les historiens postérieurs ; mais je dois faire observer, comme un fait remarquable, que le sultan Melik-Afdal-Abbas, fils de Melik-Moudjâhid-Ali, souverain du Yémen, et qui mourut l'an 778 de l'hégire, avait composé, entre autres ouvrages, un abrégé de l'*Histoire* d'Ebn-Khallikan مختصر تاريخ ابن خلكان (3). Plusieurs écrivains se sont attachés à continuer le travail de notre auteur. La Bibliothèque du Roi possède un ouvrage de ce genre rédigé par Fadl-allah-Sakkaï (4), mais il n'a qu'une faible importance. L'historien Ebn-Kadi-Schohbah (5) fait mention d'un supplément composé par Hosaïn-ben-Aïbek, et d'un autre qui devait faire suite à celui-ci, et qui avait pour auteur Abd-errahim-ben-Hosaïn, surnommé le scheïkh Zeïn-eddin-Iraki. L'historien Hasan-ben-Omar, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même (6), avait, en prenant pour base de son travail le recueil biographique d'Ebn-Khallikan, composé un ouvrage du même genre, intitulé : *Maâni-ahl-albeïan-min-wafiat-alaïan*, معانى اهل البيان من وفيات الاعيان qui renfermait la vie des hommes illustres avec des *specimen* de leurs compositions historiques et de leurs poésies. Il contenait deux cent trente-sept articles.

(1) Man. 730, fol. 513 r°.
(2) Fol. 2 r°.
(3) Abou'lmahâsen, man. 663, fol. 214 r°; *Manhel-sâfi*, tom. IV, fol. 12 v°.
(4) Man. arabe 732.
(5) Tom. II, man. 687, fol. 219 v°.
(6) Man. arab. 688, fol. 250 v°, 251 r°.

LETTRE DE BIBARS A BOËMOND.

J'ai parlé de la lettre écrite par Bibars à Boëmond, après la prise d'Antioche, et qui donna à ce prince la première nouvelle de l'envahissement de sa capitale. J'ai cru devoir donner le texte et la traduction de cette étrange lettre (1):

قد علم القومص الجليل المبجل المعزز الهمام الاسد الضرغام فخر الامة المسيحية رييس الطايفة الصليبية كبير الامة العيسوية المنتقلة مخاطبته باخذ انطاكية منه من البرنسيّة الى القومصيّة الهمه الله رشده وقرن بالخير قصده وجعل النصيحة محفوظة عنده ما كان من قصدنا طرابلس وغزونا له فى عقر الدار وما شاهده بعد رحيلنا من اخراب العمايروهدم الاعمار وكيف كنست تلك الكنايس من بساط الارض ودارت الدوايرعلى كل دار وكيف جعلت تلك الجزاير من الاجساد على ساحل البحر كالجزاير وكيف قتلت الرجال واستخدمت الاولاد وتملكت الحراير وكيف قطعت الاشجار ولم نترك الا ما يصلح لاعواد المجانيق ان شاء الله والستاير وكيف نهبت لك ولرعيتك الاموال والحريم والاولاد والمواشى وكيف استغنى الفقير وتاهّل العازب واستخدم الخديم وركب الماشى هذا وانت تنظر نظر المغشى عليه من الموت واذا سمعت صوتنا قلت فزعا علىّ هذا الصوت وكيف رحلنا عنك رحيل من يعود واخرناك وما كان تاخيرك الا لاجل معدود وكيف فارقنا بلادك وما بقيت ماشية الا وهى لدينا ماشية ولا جارية الا وهى فى ملكنا جارية ولا سارية الا وهى بين ايدى المعاول سارية ولا زرع الا وهو محصود ولا موجود لك الا وهو منك مفقود ولا منعك تلك المغاير التى هى فى روس الجبال الشاهقة ولا تلك الاودية التى هى فى النخوم مخترقة وللعقول خارقة وكيف سقنا عنك ولم يسبقنا الى مدينتك انطاكية خبر وكيف وصلنا اليها وانت لا تصدق اننا نبعد عنك وان بعدنا فسنعود على اثر وها نحن نعلمك بها تمّ ونفهمك بالبلا الذى عمّ كان رحيلنا عنك عن طرابلس يوم الاربعا رابع عشرين شعبان ونزولنا انطاكية فى مستهل شهر رمضان وفى حالة النزول خرجت عساكرك للمبارزة فكسروا وتناصروا فيها نصروا واسر من بينهم كنداسطبل فسال مراجعة اصحابك فدخل الى المدينة فخرج هو وجماعة من رهبانك واعيان اعوانك فتحدثوا معنا فرايناهم على رايك من اتلاف النفوس بالغرض الفاسد وان رايهم فى الخير مختلق وقولهم فى الشر واحد فلما رايناهم قد فات فيهم الفوت وانهم قد قدر الله عليهم الموت رددناهم وقلنا نحن الساعة لكم نحاصر وهذا هو الاول فى الانذار والاخر فرجعوا متشبهين بفعلك ومعتقدين انك تدركهم بخيلك ورجلك ففى بعض ساعة مرشان المرشان (2) ودخل الرهب الرهبان ولان للبلا القسطلان وجاهم

(1) Nowaïri, f. 78 r° et v°, 79 r°.; m. 803, f. 108 v° et suiv., m. non catalogué, f. 195 v° 196.

(2) Je lis مرشان المرشان. Le mot مرشان répond à celui de *maréchal*. Dans un traité conclu entre le sultan Kelaoun et les Francs de St-Jean d'Acre, l'an 682 (de J.-C. 1283), on trouve, parmi les parties contractantes نايب مقدم بيت المرشان .. استبار الالمن « Le maréchal... vice-grand-maître « de l'ordre des hospitaliers allemands. » (Man. de St-Germain 118 *bis*, fol. 59 r°).

الموت من كل مكان وفتحناها بالسيف فى الساعة الرابعة من يوم السبت رابع شهر رمضان وقتلنا كل من اخترته لحفظها والمحاماة عنها وما كان احد منهم الا وعنده شى من الدنيا فما بقى احد منا الا وعنده شى منهم ومنها فلو رايت خيالتك وهم صرعى تحت ارجل الخيول وديارك والنهابة فيها تصول والكتابة فيها تجول واموالك وهى توزن بالقنطار ودامانك وكل اربع منهن تباع فتشترى من مالك بدينار ولو رايت كنايسك وصلبانها قد كسرت ونسرت وصحفها من الاناجيل المزورة قد نشرت وقبور البطارقة وقد بعثرت ولو رايت عدوك المسلم وقد داس مكان القداس والمذبح وقد ذبح فيه الراهب والقسيس والشماس والبطارقة قد دهسوا بطارقة وابناء المملكة وقد دخلوا فى المملكة ولو شاهدت النيران وهى فى قصورك تحترق والقتلى بنار الدنيا قبل نار الآخرة تحترق وقصورك واحوالها قد حالت وكنيسة بولص وكنيسة العسمان (القسمان Peut-être) وقد زلت وزالت لكنت تقول يا ليتنى كنت ترابا ويا ليتنى لم اوت بهذا الخبر كتابا ولكانت نفسك تذهب من حسرتك ولكنت تطفى تلك النيران بماء عبرتك ولو رايت مغانيك وقد اقفرت من معانيك ومراكبك وقد اخذت فى السويدية بمراكبك فصارت شوانيك من شوانيك لتيقنت ان الاله الذى انطاك انطاكية منك استرجعها والرب الذى اعطاك قلعتها منك قلعها ومن الارض اقتلعها ولتعلم انا قد اخذنا بحمد الله منك ما كنت اخذته من حصون الاسلام وهو ديركوش وشقيف تلميس وشقيف كفردنيين وجميع ما كان لك فى بلاد انطاكية واستنزلنا اصحابك من الصياصى واخذناهم بالنواصى وفرقناهم فى الدانى والقاصى ولم يبق شى يطلق عليه اسم العصيان الا النهر فلو استطاع لما يسمى بالعاصى وقد اجرى دموعه ندما وكان يذرفها عبرة صافية فها هو اجراها بما سفكناه فيه دما وكتابنا هذا يتضمن البشرى لك بها وهبك الله من السلامة وطول العمر بكونك لم يكن لك فى انطاكية فى هذه المدة اقامة وكونك ما كنت بها فتكون اما قتيلا واما اسيرا واما جريحا واما كسيرا وسلامة النفس هى التى يفرح بها الحى اذا شاهد الاموات ولعل الله ما اخرك الا لان تستدرك من الطاعة والخدمة ما فات ولما لم يسلم احد يخبرك بما جرى خبرناك ولما لم يقدر احد يباشرك بالبشرى بسلامة نفسك وهلاك ما سواها باشرناك بهذه المفاوضة وبشرناك لتتحقق الامر على ما جرى وبعد هذه المكاتبة لا ينبغى لك ان تكذب لنا خبرا كما ان بعد هذه المخاطبة يجب ان لا تسال غيرها مخبرا قال ولما وصل اليه هذا الكتاب اشتد غضبه ولم يبلغه خبر انطاكية الا من هذا الكتاب

« Le comte illustre, vénéré, honorable, ce guerrier, ce lion belliqueux, la « gloire de la nation chrétienne, le chef des sectateurs de la croix, le plus grand « des adorateurs de Jésus, celui pour qui la prise d'Antioche a changé le titre « de prince en celui de comte (puisse Dieu le guider dans la voie droite, cou- « ronner ses entreprises d'un heureux succès, et faire que les bons conseils trou- « vent toujours accès auprès de lui!) le comte, dis-je, sait très-bien que nous « avons marché vers Tarabolos, et porté la guerre au cœur de ses états. Il a

« vu, depuis notre départ, les bâtiments détruits, les hommes étendus sans « vie; que les églises ont été balayées de dessus la surface de la terre, que chaque « maison a été livrée à tous les fléaux; que des monceaux de cadavres ont été « entassés sur le rivage de la mer, comme des îles; que les hommes ont été « égorgés, et leurs enfants faits prisonniers; que les femmes libres ont été réduites « en esclavage; que les arbres ont été coupés, et que nous n'avons laissé d'autre « bois que celui qui pouvait servir à la construction des machines de guerre « et des palissades; que nous avons enlevé tout ce qui appartenait à toi et à tes « sujets, l'argent, les femmes, les enfants, les troupeaux; que le pauvre est de- « venu riche, le célibataire a trouvé une femme, le serviteur a maintenant des « esclaves, celui qui était à pied monte à cheval. Et toi, tu contemplais ce specta- « cle de l'œil de l'homme livré à un évanouissement mortel. Lorsque tu entendais « une voix, tu te disais tout effrayé : « C'est contre moi que cette voix est dirigée. » Tu « sais que nous t'avons quitté avec l'intention de revenir; que si nous t'avons ac- « cordé un répit, c'est seulement jusqu'à un terme fixé par nous. Lorsque nous « avons évacué tes états, il n'y restait pas un seul animal qui ne marchât à notre « suite, aucune fille qui ne fût en notre pouvoir, aucune colonne qui ne fût « tombée sous les coups de nos pioches, aucun champ qui ne fût moissonné, « aucun objet, ta propriété, qui ne te fût enlevé. Tu n'as trouvé de défense ni « dans ces cavernes creusées sur la cime des montagnes les plus élevées, ni dans « ces vallées qui pénètrent au milieu des frontières, et qui frappent l'imagination « de stupeur. Tu sais comment, en te quittant, nous avons paru devant ta capitale, « Antioche, avant que rien n'annonçât notre approche; que nous étions sous « ses murs, et tu ne croyais pas que nous dussions nous éloigner pour revenir « bientôt après. Maintenant, nous te mandons les faits accomplis, nous te fai- « sons connaître les calamités dont tout le pays est frappé : Nous partîmes de « devant Tarabolos (Tripoli) le mercredi, vingt-quatrième jour du mois de Schaban, « et nous vînmes camper sous les murs d'Antioche le premier jour du mois de « Ramadan. Au moment de notre arrivée, les troupes sortirent de la place pour « nous combattre, mais elles furent vaincues. Elles se soutinrent mutuellement, « mais ne purent obtenir aucun avantage. Le connétable, qui se trouvait au nombre « des prisonniers, me demanda la permission d'aller conférer avec tes sujets. « Ayant pénétré dans la ville, il en sortit accompagné d'un nombre de moines « et des principaux d'entre tes satellites. Ils voulurent traiter avec nous, mais « nous reconnûmes bientôt qu'ils avaient les mêmes desseins que toi, celui de

« faire périr des hommes, par suite de leurs plans coupables ; que lorsqu'il s'agis-
« sait du bien, leurs vues étaient opposées ; mais que, pour faire le mal, leur
« langage était uniforme. Voyant que leur sort était sans remède et que Dieu
« avait décidé leur mort, nous les congédiâmes en leur disant : Nous allons tout
« à l'heure vous assiéger ; voilà le premier et le dernier avis que nous vous don-
« nons. Ils partirent en imitant ta manière d'agir, et bien persuadés que tu
« allais arriver à leur secours avec ta cavalerie et ton infanterie. Dans l'espace de
« moins d'une heure, c'en était fait du maréchal ; le moine fut saisi d'effroi,
« le châtelain fut abattu par le malheur, la mort leur arriva de tout côté. Nous
« les emportâmes l'épée à la main, à la quatrième heure du samedi, quatrième
« jour du mois de Ramadan ; nous fîmes main-basse sur tous ceux que tu avais
« choisi pour garder et défendre cette ville. Il n'y en avait pas un qui n'eût
« chez lui quelque portion des biens du monde ; et aujourd'hui, il n'est pas un
« d'entre nous qui n'ait en son pouvoir un de ces hommes, ou quelque chose
« de leurs biens. Si tu avais vu tes chevaliers renversés sous les pieds des che-
« vaux ; tes maisons envahies par les pillards, parcourues librement par ceux
« qui cherchaient du butin ; tes richesses que l'on pesait au *kintar* ; tes joyaux
« que l'on vendait ou que l'on achetait avec tes trésors, au prix de quatre
« pour un dinar ; si tu avais vu tes églises démolies, tes croix sciées, les livres
« de leurs faux évangiles étalés au jour ; les tombeaux des patrices écrou-
« lés ; si tu avais vu ton ennemi le musulman fouler le sanctuaire ; le moine,
« le prêtre, le diacre immolés sur l'autel ; les patrices livrés au malheur ; les
« princes de la famille royale réduits au rang d'esclaves ; si tu avais pu contem-
« pler la flamme pénétrant dans tes palais ; les morts livrés aux flammes de ce
« monde avant de l'être aux feux de l'autre vie ; tes palais et leur ameublement
« bouleversés ; l'église de Paul et celle de Cosme chancelant et cessant d'exister,
« tu aurais dit : Plût à Dieu que je fusse transformé en terre, ou plût à Dieu que
« je n'eusse pas reçu la lettre qui m'apprend cette triste catastrophe. Ton âme
« s'exhalerait par l'effet de ta tristesse ; tu éteindrais ces flammes avec l'eau de
« tes larmes. Si tu voyais tes demeures vides de tout ce qui t'appartient ; tes chars
« pris, ainsi que tes vaisseaux, dans le port de Souwaïdiah ; tes galères tombées
« au pouvoir de tes ennemis, tu resterais convaincu que le Dieu qui t'avait con-
« cédé Antioche te l'a reprise ; que le Seigneur qui t'avait donné sa citadelle l'a
« enlevée de tes mains, et fait disparaître de dessus la terre ; tu saurais que, grâce
« à Dieu, nous avons repris les forteresses de l'Islamisme dont tu t'étais emparé,

« savoir : Schakif-Talmis, Schakif-Kafrdenin et tout ce que tu possédais dans le « district d'Antioche ; nous avons contraint vos soldats à descendre des châteaux ; « nous les avons pris par les cheveux et les avons dispersés, soit au loin, soit près « de nous. Il n'est plus rien resté à quoi puisse s'appliquer l'expression de *résis-* « *tance*, si ce n'est la rivière ; et si elle le pouvait, elle cesserait de porter le nom « d'*Asi* (1). Elle verse des larmes de repentir. Auparavant, ses pleurs n'étaient « qu'une eau limpide ; mais elle roule aujourd'hui du sang, par suite de celui « que nous y avons répandu.

« Cette lettre contient une nouvelle heureuse pour toi ; elle t'apprend que « Dieu a voulu veiller sur ta vie et prolonger tes jours, puisque, dans le temps « qui vient de s'écouler, tu ne t'es point trouvé à Antioche. Si tu avais été dans « cette ville, tu serais aujourd'hui ou tué, ou prisonnier, ou blessé, ou mutilé. « L'homme vivant goûte le plaisir de voir ses jours en sûreté, lorsqu'il con- « temple un champ couvert de morts. Peut-être Dieu n'a-t-il prolongé le terme « de ta vie qu'afin de te donner le temps de réparer la négligence que tu as mise « à lui obéir, à le servir ; comme il n'était échappé personne qui pût t'informer « des faits, c'est nous qui avons pris ce soin ; puisque personne n'était en état « de t'informer que ta vie était en sûreté, mais que tous les autres avaient péri, « nous t'en avons fait part dans cette dépêche, afin que tu connaisses les choses « telles qu'elles se sont passées. Après avoir reçu une pareille lettre, tu ne dois « plus nous taxer de mensonges, et tu n'as plus besoin de demander aucun « renseignement à personne. » Boëmond, en recevant cette dépêche, fut vivement « irrité. Ce fut la première nouvelle qui lui apprenait le désastre d'Antioche. »

OBSERVATIONS SUR QUELQUES MOTS ARABES.

SUR LE MOT بابىّ.

Dans un passage de cette histoire, j'ai rendu le mot بابىّ par *portier ;* mais j'avoue que je me suis trompé. Le terme بابىّ signifie, non pas *un portier,* mais

(1) On peut voir, sur cette rivière, les détails que je donnerai plus bas.

un valet. On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (1) عدّة من البابيّة المعدّين لغسل الثياب وصقالها « Un nombre de valets qui étaient préposés pour laver « et lustrer les vêtements. » Dans un autre endroit du même ouvrage (2) انا ما لى مملوك ما لى غلام ما عندى بابيّة « Je n'ai pas de mamlouk, point de page; je n'ai « point chez moi de valets. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (3): اراذل الطوايف من الفرّاشين والبابية « Les hommes des classes les plus infimes, tels que « les *farrasch* (valets de chambre) et les valets. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (4) : من الفرّاشين والبابية. Quelquefois ce mot est écrit *baba* بابا. On lit dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (5) : يخرج وحده من غير بابا ولا مملوك. « Il sortait « seul (du bain), sans avoir avec lui ni mamlouk ni valet. » Et (6) انا ما لى مملوك ما عندى بابا ما لى غلمان « Je n'ai point de mamlouk; je n'ai auprès de moi ni valet « ni pages. » Ailleurs (7) : حضر البابا بالفوطة والماوردية « Le valet arriva, portant « la serviette et l'eau de rose. » Dans l'*Histoire d'Égypte* du même auteur (8): عدمت جميع الصنّاع فلم يوجد سقّاء ولا بابا ولا غلام. « On manquait d'artisans de « toutes les professions; on ne trouvait plus ni porteur d'eau, ni valet, ni « page. » Plus loin (9) : عبده عنبر البابا « Son esclave, Anbar, le valet. »

SUR LE MOT حرفوش.

Je profite de cette occasion, pour parler d'un autre terme, qui se rencontrera souvent dans la suite de cet ouvrage, je veux dire celui de *harfousch* حرفوش. Ce mot, qui fait au pluriel حرافيش ou حرافشة, désigne *un homme de la plus basse classe.* On lit dans l'*Histoire* d'Ebn-Kadi-Schohbah (10) : نودى... ان لا يتصدق احد على حرفوش واى فقير سال صلب « On proclama que personne ne fit l'au- « mône à un *harfousch;* et que tout pauvre qui mendirait serait attaché à un gi- « bet. » Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (11) نال الاوشاقية من الحرافيش منالا عظيما « Les pages tiraient des *harfousch* des profits considérables. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (12) : فيطلب كل واحد من الناس الفعلاء من غوغاء الناس حتى عدمت الحرافيش ولم تكد توجد لكثرة ما اخذهم الناس لنقل التراب ورميه

(1) Man. arab. 682, fol. 336 r°.
(2) Man. 682, fol. 309 r°.
(3) Manuscr. 663, fol. 158 r°.
(4) Manuscr. 689, fol. 21 r°.
(5) Tom. II, man. 748, f. 4 v°.
(6) *Ibidem.*
(7) Tom. V, fol. 163 r°.
(8) Manuscr. 663, fol. 165 v°.
(9) Fol. 167 r°.
(10) Tom. I, manusc. arab. 643, fol. 221 r°.
(11) Tom. I, man. 747, fol. 198 r°.
(12) Manuscr. 682, fol. 373 v°.

« Chacun cherchait des travailleurs parmi les gens de la populace; ensorte que « les *harfousch* manquaient, et qu'on n'en trouvait presque plus, tant on en « avait pris pour transporter et jeter la terre. » Dans un autre passage du même livre (1), نادى فى الحرافشة والفعلة من اراد العمل يحضر ويأخذ اجرته درهما ونصف وثلثة ارغفة « Il fit crier, parmi les *harfousch* et les ouvriers, que tout homme « qui voudrait travailler n'avait qu'à se présenter, et qu'il recevrait son salaire, « savoir un dirhem et demi et trois pains. » Dans le *Manhel-sâfi* (2) يعاشر الحرافيش « Il faisait sa société des *harfousch*. » Ailleurs (3): حكّم فيها وفى صوفيتها بعض حرافيش الاوباش من حاشيتة « Il livra ce lieu et les sofis qui l'habitaient à la « merci de quelques *harfousch* de la plus basse classe, qui se trouvaient parmi « les gens de sa suite; » et (4) انضم عليه الحرافيش الاكلة « A lui se joignirent des « *harfousch* voraces. » Ailleurs (5): سار العوام والحرافيش « Les gens du peuple « et les *harfousch* se mirent en marche. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (6) : ليلّا يخرج احد من الحرافشة بشى من النهب « De peur qu'un des *har-* « *fousch* ne sortît, emportant quelque objet pillé. » Ailleurs (7) : اخذته الحرافشة من المسلمين مثل الغلمان وغيرهم « Il fut pris par les *harfousch* d'entre les musul- « mans, valets et autres. » Dans la *Vie de Bibars* de Nowaïri (8) : اذا بحرفوش يقول لاخر « Voilà qu'un *harfousch* disait à un autre. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-Wâsel (9) : كان الفرنج يجدون من حرافشة المسلمين اذى كثيرا ويتخطف الحرافشة منهم ويقتلون « Les Francs étaient cruellement tourmentés par les *harfousch* musul- « mans, qui leur enlevaient continuellement des hommes et les massacraient. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-Kadi-Schohbah (10) : مسك جماعة من الحرافيش « Il fit saisir « un nombre de *harfousch*. » Plus loin (11): اختطف الحرافيش الخبز من الجوع « Les *harfousch*, pressés par la faim, enlevaient tout le pain. » Dans un passage du livre intitulé *Diwan-alinschâ* (12) : امر بجمع الحرافيش والفقراء وفرقهم على ولده والامراء « Il ordonna de rassembler les *harfousch* et les pauvres, et les répartit en- « tre ses fils et les émirs. » Car je n'ai pas hésité à lire الحرافيش, quoique le mot dans le manuscrit soit sans points diacritiques. Dans un passage de la *Descrip-*

(1) Man. 682, fol. 375 r°.
(2) Tom. I, fol. 149 r°.
(3) Tom. IV, fol. 168 r°.
(4) Tom. V, fol. 2 r°.
(5) Fol. 37 r°.
(6) Man. 661, fol. 196 r°.
(7) Manuscr. 663, fol. 9 v°.
(8) Manuscr. d'Asselin, fol. 14 v°.
(9) *Kâmel*, tom. VII, pag. 158.
(10) Manuscr. 643, fol. 17 v°.
(11) Fol. 113 r°.
(12) Manuscr. 1573, fol. 67 r°.

tion de l'Égypte de Makrizi (1) on lit : تقدم وامر للوزير .. بالقبض على الخرافيس Je lis الحرافيش, et je traduis : « Il s'avança, et donna au vizir l'ordre d'arrêter les « *harfousch.* » Dans un passage du même livre (2) : اخذ الحرافيش من الاماكن المعروفة بهم وقبض من وجد فى الطرقات وفى المساجد والجوامع وتتبعوهم فى الاسحار « On enleva les *harfousch* de tous les lieux où l'on savait qu'ils avaient l'habitude « de se réunir. On saisit tous ceux que l'on trouva sur les chemins, dans les « *djami* et autres mosquées; on allait à leur recherche dès le point du « jour. » Dans le voyage d'Ebn-Batoutah (3) on lit : له الاحسان العظيم للحرافيش وهم طايفة كثيرة اهل صلابة وجوه ودعارة « Il faisait beaucoup de bien aux *harfousch*. Ce « sont des hommes qui forment une classe nombreuse, et qui joignent à un vi- « sage farouche des inclinations de brigandage. » Dans l'histoire du prétendu Hasan-ben-Ibrahim (4) : جاء الى المنصورة من الحرافشة والعامة واهل البلاد خلق لا يحصى « Il se rassembla, dans la ville de Mansourah, une foule immense de *harfousch*, « d'hommes du peuple, et d'habitants des divers cantons. » Et enfin, dans une *Histoire d'Égypte* (5) : ناداه واحد من الحرافشة « Un des *harfousch* lui cria. . . » De là s'est formé le substantif *harfaschah*, حرفشة, qui signifie « la grossièreté, « l'état d'un homme de la plus basse classe. » On lit dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (6) : ما هم عليه من الحرفشة وقلة الحرمة « L'état abject et le mépris « dans lequel ils vivaient. » Encore aujourd'hui en Égypte, ainsi que me l'apprend M. Marcel, le mot حرفوش désigne *un artisan, de la plus basse classe.*

OBSERVATIONS SUR LE MOT HALKAH حلقة.

Dans cet ouvrage, il a été souvent fait mention d'un corps de milice égyptienne, qui portait le nom de *halkah* حلقة. Je dois entrer, à ce sujet, dans quelques détails. Le mot حلقة, dans son acception primitive, signifie *anneau, cercle.* On l'employait, ainsi que je l'ai dit ailleurs, pour désigner *cette enceinte que, chez les Mongols, formaient des milliers de chasseurs, pour enfermer ainsi une multitude immense d'animaux sauvages.* On lit dans l'*Histoire* du prétendu Hasan-ben-Ibrahim (7) : كان يضرب الحلقة يكون ما بين طرفيها ثلاثة اشهر ثم تتضايق

(1) Tom. II, man. 798, fol. 28 r°.
(2) *Article des Digues*, m. 682, fol. 374 r°.
(3) Manuscrit, fol. 8 r°.
(4) Fol. 108 v°.
(5) De mon manuscrit, fol. 58 r°.
(6) Tom. III, fol. 196 v°.
(7) Manuscr. non catalogué, f. 22 r°.

فيجتمع فيها من انواع الحيوانات شى اكثر لا يحدّ كثرة « On formait une enceinte, dont « les extrémités embrassaient un espace de trois mois de marche. Après quoi, « elle se rétrécissait, et enfermait une quantité incalculable d'animaux de toute « espèce. » Dans l'*Histoire* de Fakhr-eddin-Râzi (1): خرجنا الى الصيد وضربنا حلقة « Nous partîmes pour la chasse, et formâmes une enceinte. » Plus loin (2): حلقة جنكزخان كان امدها مسير ثلاثة شهور « L'enceinte formée par Djinghiz-Khan, « renfermait un espace de trois mois de marche. » Et (3): ضرب حلقة للصيد « Il forma une enceinte pour la chasse. » Dans le *Mesâlek-alabsar* (4): ربما اشتملت خركتة على مسيرة ثلثة اشهر ويحافظ العسكر على ما تحويه تلك الحلقة « Quelquefois, « son enceinte renfermait un espace de trois mois de marche; et l'armée veillait « avec soin sur tout ce que renfermait le cercle. » Dans la *Vie de Bibars* de Nowaïri (5): ضرب حلقة « Il forma une enceinte. » Plus bas: اذا ضاقت الحلقة « Lorsque l'enceinte se rétrécissait. » Et (6): ما اجتمع فى بعض تلك الحلقة لهم من الوحوش « La quantité d'animaux, qui se trouva renfermée dans une de « ces enceintes. » Il se prend pour une enceinte de circonvallation. Comme dans ce passage de l'*Histoire* d'Ebn-Kadi-Schohbah (7) ضربوا حلقة على القلعة « Ils « formèrent, autour de la forteresse, une ligne de blocus. »

Il signifie 1° *un cercle, un groupe, une réunion quelconque.* On lit dans les *Voyages* d'Ebn-Batoutah (8): الناس قد حلقوا فى صحنه حلقا واوقدوا الشمع الكثير « La foule formait des groupes dans sa cour, et avait allumé un grand nombre de « bougies. » 2° *Une réunion commerciale.* On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (9): عملت لبيع حواصله عدة حلق « On tint un grand nombre de « séances, pour la vente de ses effets. » Les mêmes mots se trouvent répétés dans l'*Histoire* de Makrizi (10). 3° *La salle où un homme en place tenait des réunions, des conférences.* On lit dans le *Kitâb-alagâni* (11): فى حلقة يونس بن معوية « Dans la *halkah* de Iounes-ben-Moawiah. » Plus loin (12): كان... لهم حلقة... بالبصرة يجلسون فيها « Ils avaient, dans la ville de Basrah, une *halkah* où ils se « réunissaient. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (13): يجلس راس

(1) Man. 895, fol. 49 v°.
(2) Fol. 50 r°.
(3) *Ibid.*, fol. 52 r°.
(4) Manuscr. arab. 583, f. 36 r° et v°.
(5) Fol. 26 r°.
(6) *Ibid.*, verso.
(7) Manuscr. ar. 643, fol. 21 v°.
(8) Manuscrit, fol. 24 v°.
(9) Manuscr. arab. 663, fol. 100 v°.
(10) Manuscr. 672, pag. 967.
(11) Tom. II, fol. 116 v°.
(12) Folio 120 v°.
(13) Tom. II, man. 798, fol. 267 v°.

الحلقة « Il se plaçait au haut bout de la *halkah* » Dans l'*Histoire* d'Ebn-Kadi-Schohbah (1) : درّس بحلقة صاحب حمص « Il donna des leçons dans la *halkah* « du prince de Hems. » 3° *Une sorte de collége, d'académie; une réunion qui se formait autour d'un professeur célèbre, et qui avait pour objet l'étude de la théologie, des sciences, de la littérature.* On lit dans l'ouvrage que je viens de citer (2) : له حلقة بالقدس يشغل فيها الطلبة « Il avait à Jérusalem une *halkah*, dans laquelle « il formait ses élèves. » Ailleurs (3) : له حلقة بالجامع « Il tenait une *halkah* dans « la grande mosquée. » Plus loin (4) : لازم حلقة القاضي محمد « Il fréquentait habituellement la *halkah* du kadi Mohammed. » Ailleurs (5) : له حلقة يشغل فيها فى الفقه بالجامع الحاكمى « Il avait dans la mosquée de Hakem, une *halkah*, où il « donnait des leçons de jurisprudence. » Et enfin (6) : حلقته مشهورة يحضرها خلق كثير يلقنون و يقراون القران « Sa *halkah* était célèbre; il s'y réunissait un grand « nombre de personnes, qui venaient prendre des leçons et lire l'Alcoran. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (7) : حلقة لاقراء العلم « Une *halkah* destinée « à des leçons sur les sciences. » Dans les *Voyages* d'Ebn-Batoutah (8) : لهذا المسجد حلقات التدريس فى فنون العلم « Dans cette mosquée étaient plusieurs « *halkah*, où l'on professait divers genres de science. » Dans le *Manhel-sâfi* « d'Abou'lmahâsen (9) : له حلقة بالجامع يقرى الطلبة « Il avait dans la mosquée une « *halkah*, où il faisait lire les étudiants. » Dans l'*Ouvrage biographique* d'Ebn-Khallikan (10) : اتى الحسن الى حلقته فى المسجد « Hasan se rendit à sa *halkah*, dans « la mosquée. » Plus loin (11) : لزم الحلقة « Il fréquentait assidûment la *halkah*. » Et enfin (12) : حلقة ابى حنيفة « La *halkah* d'Abou-Hanifah. » Dans l'*Histoire d'Espagne* de Makarri (13) : حلق المتصدرين لاقراء القران « Les *halkah* (réunions) des « hommes distingués, qui avaient pour objet la lecture de l'Alcoran. » De là, le verbe حَلَقَ, à la deuxième et à la cinquième forme, signifie : « *se ranger en cer-* « *cle, se réunir autour de quelqu'un.* » On lit dans le *Fakihat-alkholafâ* d'Ebn-Arabschah (14) : حلّقوا حول المنبر « Ils se rangèrent autour du *menber*. » Dans la

(1) T. I, man. arab. 643, fol. 89 r°.
(2) Tom. I, fol. 89 v°.
(3) *Ibid.*, fol. 59 v°.
(4) Tom. II, man. 687, fol. 13 v°.
(5) *Ibid.*, fol. 27 v°.
(6) *Ibid.*, fol. 124 v°.
(7) Tom. II, man. 798, fol. 222 r°.
(8) Fol. 18 verso.
(9) Tom. IV, fol. 100 r°.
(10) Manuscr. 730, fol. 446 r°.
(11) Fol. 461 r°.
(12) *Id.*, *ibid.*
(13) Tom. I, man. ar. 704, fol. 225 v°.
(14) Page 144, ed. Freytag.

Description de l'Egypte de Makrizi (1) : حضروا الى الجامع وتحلّقوا فيه بعد الصلاة « Ils se rendirent à la mosquée, et s'y réunirent, à l'issue de la prière. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (2) : تحلّقوا حول المظفّر « Ils se réunirent autour « de Modaffar. » Et (3) : تحلقوا عليه البرجية « Les *Bordjis* se réunirent auprès de « lui. » Quelquefois, le mot حلقة signifie *un lieu de réunion quelconque*. On lit dans l'*Histoire* d'Ebn-Khallikan (4) بنى اربع حلقات للزمنى والعميان « Il bâtit qua- « tre maisons d'asile pour les boiteux et les aveugles. »

Le même terme, *halkah* حلقة désignait *un corps de troupes, qui entourait le prince, et composait sa garde*. On lit dans le *Mesalek-alabsar* (5) : جند الحلقة هولاء يكون مناشيرهم من السلطان كما ان مناشير الامرا من السلطان « Ceux qui composent le corps de milice « appelé *halkah*, reçoivent, comme les émirs, leurs diplômes du sultan. » Et (6) : هولاء جند الحلقة لكل عدة اربعين نفرا مقدّم منهم ليس له عليهم حكم الا اذا خرج العسكر كانت مواقفهم معه وترتيبهم فى مواقفهم اليه « Les membres de la *halkah* ont, pour chaque « fraction de quarante hommes, un commandant choisi parmi eux, mais qui n'a « sur eux d'autorité que lorsque l'armée est en marche. Ils campent auprès de lui; c'est lui qui règle l'ordre suivant lequel ils doivent être placés dans leurs quar- « tiers. » Et enfin (7) : اما اقطاعات جند الحلقة فمنه ما يبلغ الف وخمسماية دينار ومن هذا المقدار وما حوله اقطاعات اعيان الحلقة المقدّمين عليهم ثم ما دون ذلك الى ماينين وخمسين دنيار « Les apanages des membres de la *halkah* vont quelquefois jusqu'à « quinze cents dinars. Telle est, à peu près, la valeur des apanages concédés aux « principaux de ce corps, aux commandants. Ce revenu va ensuite en dimi- « nuant jusqu'à 250 dinars. » Makrizi, dans sa *Description de l'Égypte* (8), a, comme à son ordinaire, reproduit les assertions de l'écrivain du *Mesalek-alab-sar*. Khalil-Dâheri (9) s'exprime en ces termes : اما اجناد الحلقة المنصورة فكان عدتهم قديما اربعة وعشرون الف جنديا كل الف منهم مضافون الى احد الامراء مقدمى الالوف وكل مائة من الالف لهم باش ونقيب ومنهم من هو بحرى يركز بالقلعة المنصورة ومنهم من يركز فى غيبة السلطان بهراكز معيّنة بمصر والقاهرة ومنهم من يتوجه فى المهمّات الشريفة « Quant aux soldats qui composaient la *halkah* victorieuse, leur nombre s'élevait

(1) Tom. II, man. 798, fol. 238 verso.
(2) Manuscr. arab. 663, fol. 69 r°.
(3) Fol. 70 verso.
(4) Manuscr. 730, fol. 237 r°.
(5) Manuscr. ar. 583, fol. 166 v°.
(6) Folio 167 recto.
(7) *Id.*, *ibid.*
(8) Manuscrit 682, folio 399 verso.
(9) Manuscr. arab. 695, fol. 237 r° et v°.

« jadis à vingt-quatre mille. Chaque millier d'hommes est sous la direction d'un « des émirs, commandant de mille. Chaque centaine a un *bâsch* (chef) et un *nakib*. « Quelques-uns de ces soldats sont réputés *bahris*, et cantonnés dans la citadelle. « D'autres, en l'absence du sultan, occupent des postes qui leur sont affectés, « tant à Misr qu'au Caire. D'autres enfin, sont envoyés là où les affaires du sultan « réclament leur présence. » On lit dans l'ouvrage intitulé *Diwan-alinschâ* (1) : جند الحلقة لم يكن عليهم خدمة الا فى المهمّات السلطانية وكانت عدتهم تبلغ الى اثنا عشر الف نفر ثم تناقصت ولا ضابط لهم ولا تماثل فان الواحد منهم يكون له مع جبنه بقدر سبعة او ثمانية من رزق الشجعان وبالعكس ومنهم من باسمه عبرة دنانير جيشية ولا لها متحصل و بالعكس والمقدّمين من جند الحلقة فى زماننا تبلغ عدتهم اربعين مقدما شيوخا لهم قدم هجرة و راى مسدد ووجاهة فى العسكر يحضرون بالمواكب الحفلة بالايوان ويكونون باشات على مقطعى الحلقة فى السفر الى المهمّات الشريفة « Les soldats de la *halkah* n'ont d'autre service que « pour ce qui concerne les affaires du sultan. Leur nombre, qui jadis s'élevait à « douze mille, alla ensuite en diminuant. Il n'y a point pour eux de règle, ni rien « de fixe. L'un d'eux, quoique lâche, touche la solde de sept ou huit braves, *et* « *vice versâ*. Il en est sous le nom desquels est inscrit un apanage, estimé à plu- « sieurs dinars *djeïschis*, mais qui ne produit réellement rien. De nos jours, les « commandants de la *halkah* sont au nombre de quarante, tous hommes âgés, « qui se distinguent par de longs services, une haute prudence, et le rang qu'ils « tiennent dans l'armée. Ils se présentent, avec un cortége nombreux, pour « saluer le sultan dans l'*Iwan*. Ceux des membres de la *halkah* qui possèdent des « apanages ont des chefs, que le sultan envoie souvent pour ses affaires. » Le mot *halkah* était en usage, non-seulement en Égypte, mais dans plusieurs autres contrées de l'Orient. On lit dans l'histoire de Nowaïri (2) : سيّر جنكزخان بعدهم حلقته الخاصة « Djenghiz-khan envoya à leur poursuite la *halkah* attachée à sa personne. » Dans la *Vie de Saladin* de Boha-eddin (3) : مماليكه وخاصته و حلقته « Ses mamlouks, « ses officiers attachés à sa personne, sa *halkah*. » Plus loin (4) : هى نوبة الحلقة السلطانية « C'était le tour de la *halkah* du sultan. » Ailleurs (5) : فى القلب الحلقة السلطانية « Au centre, se trouvait la *halkah* du sultan. » Plus loin (6) : الحلقة الخاص. Plus bas (7) : انتقل السلطان بحلقته و خواصه « Le sultan partit, accompagné de « sa *halkah* et des officiers attachés à sa personne. » Et enfin (8) : نادى العجاويش

(1) Man. 1573, fol. 123 r° et v°.
(2) 26e partie, man. de Leyde, fol. 101 v°.
(3) Page 126.
(4) Page 140.
(5) Page 149.
(6) Page 154.
(7) Page 182.
(8) Page 189.

بعرض الحلقة لا غير « Les *djawisch* annoncèrent à haute voix que l'on allait passer « en revue la *halkah* toute seule. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (1) : يستخدم عليها حلقة بمقدار الجيش « On organisera une *halkah* proportionnée à la « force de l'armée. » Ailleurs (2) : كان ملكا مهابا كامل الحلقة « C'était un prince re- » douté, et dont la *halkah* était au complet. » Dans les *Annales* d'Abou'lféda (3) : بقى السلطان . . . فى حلقه « Le sultan resta, escorté de sa *halkah*. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (4) : كانت عدة مماليكه ستمايه مملوك وقد جعلهم حوله ثلاث حلقات « Le nombre de ses mamlouks s'élevait à six cents. Il les avait dis- « posés autour de sa personne, en trois *halkah*. » Ailleurs (5) : قدّمه على حلقته « Il le nomma commandant de sa *halkah*. » Dans l'*Histoire de la conquête de Jérusalem* (6) : اقام فى مماليكه وخواصه ورجال حلقته المنصورة « Il s'arrêta, à la tête de ses « mamlouks, des officiers attachés à sa personne, et de sa *halkah* victorieuse. » Plus loin (7) : النوبة فيها للحلقة المنصورة الناصرية « C'était la *halkah* victorieuse, *Ná-* « *seriah* (de Melik-Nâser), qui devait soutenir le combat. » Ailleurs (8) : رجال الحلقة المنصورة « Les hommes qui composaient la *halkah* victorieuse. » Et (9) : كانت النوبة للحلقة المنصورة خواص السلطان. On lit dans le *Manhel-sáfi* d'Abou'lmahâsen (10) : اعطاه اقطاعا فى حلقة دمشق « Il lui donna un apanage, dans la *halkah* « de Damas. » Comme cette milice était fort nombreuse, il est probable qu'une partie de ce corps accompagnait les principaux émirs, et composait leur garde. On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (11) : انتقل الى حلقة الامير و ضرب خيمته « Il passa dans la *halkah* de l'émir, et dressa sa tente. »

SUR LE MOT نمجاه.

J'ai parlé ailleurs du mot نمجة, نمجاه, نمجاة ou نمجا que j'ai rendu par *poignard royal*; mais, comme le *nemdja* formait un des attributs de la souveraineté, je crois que ce terme doit plutôt se traduire par *sabre*. Aux exemples que j'ai cités, et dans lesquels

(1) Manuscrit arabe 663, fol. 40 verso.
(2) Fol. 109 verso.
(3) Tom. IV, pag. 84.
(4) Tom. II, man. 798, fol. 336 verso.
(5) Manuscr. 682, fol. 330 v°.
(6) Manuscr. arab. 714, fol. 151 recto.
(7) Fol. 199 recto.
(8) Fol. 209 verso.
(9) Fol. 224 v°.
(10) Tom. II, manuscrit 748, fol. 15 r°.
(11) Manuscr. 682, fol. 328 v°.

ce mot se rencontre, on peut ajouter les suivants. Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (1) : بعث ابا بكر بن سنقر...بنمجاه الملك الى الناصرى ليأخذ له منه الامان « Il envoya « vers Nâseri, Abou-Bekr-ben-Sonkor, auquel il avait remis le sabre du sultan, « afin qu'il put obtenir de cet émir un acte d'amnistie. » Dans la vie de Melik-Nâser, par Nowaïri (2) : القى فوطة خلقة كانت بيده على نمجاة السلطان « Il jeta sur le « sabre du sultan une serviette usée qu'il tenait à la main. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (3) : خرج اليه بنمجاه الملك « Il sortit vers lui, portant le « sabre royal. » Dans l'histoire d'Ebn-kadi-Schohbah (4) : سل النمجاه فاراد ان يضربه بها « Il tira le sabre, et voulut l'en frapper. » Dans le même ouvrage (5) : نمجاه مسقطة بذهب « Un sabre, qui avait une poignée d'or. » Plus loin (6) : ضربه بنمجاه فهات « Il le frappa d'un coup de sabre, et la blessure fut mortelle. » Ailleurs (7) : جذب عليه نمجا واراد ضربه بها « Il traîna vers lui un sabre, et voulut l'en frapper. » Dans le *Manhel-sâfi* (8) : راح يصلح الشمعة والنمجاه الى جانبها « Il arrangeait le flambeau « et le sabre placé à côté. » Plus loin (9) : طلب السلطان النمجا فلم يجدها « Le « sultan chercha son sabre et ne le trouva pas. » Et (10) : خطف النمجاه و ضرب السلطان على رجله فقطعها « Il enleva le sabre, et d'un coup de cette arme, il trancha « le pied du sultan. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (11) : ليس معه نمجة لاجل الصيد « Il n'avait pas avec lui son sabre, parce qu'il était à la chasse. » Ailleurs (12) on lit que deux émirs ayant déposé le sultan Melik-Sâleh : اخذا منه النمجاه و احضراها الى الاتابك برقوق « Ils lui prirent son sabre, qu'ils allèrent pré- « senter à l'atabek Barkok. » Ce n'était pas seulement en Égypte que ce terme était employé avec la même signification. On lit dans l'histoire de Boha-eddin (13) : سل النمجاة وضربه بها « Il tira le sabre, et l'en frappa. » Dans les *Annales* d'Abou'lféda (14), on lit : استوفا ناصحا و ضربه به mais il s'est glissé ici une erreur évidente. Au lieu de ناصحا il faut lire نمجا, et traduire : « Il tira un sabre, et l'en frappa. » Ailleurs (15) : النمجا الشريفة السلطانية « Le sabre auguste du sultan. »

(1) Tom. II, man. 748, f. 59 r°.
(2) Man. d'Asselin, f. 194 r°.
(3) T. II, man. 798, f. 267 r°.
(4) T. I, man. 643, fol. 282 r°.
(5) T. II, man. 687, f. 120 r°.
(6) Fol. 156 v°.
(7) Fol. 178 r°,
(8) T. V, f. 42 r°.
(9) *Id.*, *ibid.*
(10) *Id.*, *ibid.*
(11) Man. arab. 663, fol. 26 r°.
(12) *Ibid.*, f. 228 r°.
(13) *Vita Saladini*, pag. 71.
(14) T. IV, p. 620.
(15) Tom. V, p. 336.

SUR LE MOT بقجة.

J'ai parlé, en plusieurs endroits, du mot *bogdjah* بغجة ou *bokdjah* بقجة, dont j'ai fixé la signification. Ce terme se trouve plusieurs fois dans les *Annales* d'Abou'lféda; mais il a partout été altéré soit par le copiste, soit par l'éditeur. On y lit (1) : مایة نفجة pour بقجة. Plus bas (2) : على كل نفجة جلد قندس كبير. Il faut lire بقجة, et traduire : « Sur chaque paquet était une large peau de castor. » Ailleurs (3), il faut substituer à ces mots النفج السود ceux de البقج السود. De بقجة s'est formé le participe مبقّج, signifiant *réuni en un paquet, renfermé dans une « serviette.* On lit dans l'histoire d'Abou'lmahâsen (4) : ثعابى قماش مبقجة من كل صنف « Des robes d'étoffes de tout genre réunies en paquets. »

NOTICE SUR QUELQUES HISTORIENS ARABES.

Dans les notes qui accompagnent cet ouvrage, j'ai eu occasion de citer plusieurs historiens arabes, sur lesquels je dois donner quelques détails.

HASAN-BEN-OMAR.

Bedr-eddin-Hasan-ben-Zeïn-eddin-Omar-ben-Hasan-ben-Omar-ben-Habib, auteur d'une histoire de l'Égypte et de la Syrie, fleurit dans le huitième siècle de l'hégire. Il vint au monde à Alep, l'an 709. Cette date résulte évidemment de celle de sa mort; car, à cette époque, en 779, il était âgé de soixante-et-dix ans (5). D'ailleurs, le fait est attesté formellement par Abou'lmahâsen. Il avait eu pour aïeul paternel l'écrivain Bedr-eddin-Hasan, sur lequel Ahmed-Askalâni nous donne les détails suivants (6) :

(1) *Annales*, tom. IV, p. 230.
(2) *Ibid.*, p. 232.
(3) Pag. 380.
(4) Man. 663, fol. 162 v°.
(5) Abou'lmahâsen, *Histoire d'Égypte*, m. 663, fol. 222 v°; *Ib. Manhel-sâfi*, tom. III, fol. 47 r° et v°; Makrizi, *Solouk*, tom. II, fol. 111 r°.
(6) *Histoire*, tom. I, man. arabe 656, fol. 18 r°.

« Hasan-ben-Omar-ben-Hasan-ben-Omar-ben-Habib, surnommé Abou-Moham-« med-Bedr-eddin, originaire de Damas et natif d'Alep, vint au monde dans cette « dernière ville, l'an 610 de l'hégire. Après avoir étudié dans sa patrie, il se « rendit au Caire, où il prit les leçons de plusieurs hommes célèbres. Il se dis-« tingua tellement qu'il devint bientôt un homme supérieur dans la littérature, « et dans l'art de rédiger les actes de fondations شروط. Il s'occupa aussi d'histoire, « et dans toutes ses compositions, il employait un style rhythmique سجع. Il ré-« digeait pour les kadis des actes de fondations. Il remplit les fonctions de dé-« légué pour rendre la justice, et celles de secrétaire de la chancellerie. Il copia de « sa main le *Sahih* de Bokhari. Il excella dans la littérature, écrivit également en « vers et en prose, et publia plusieurs collections utiles. Ensuite, il se retira dans « sa maison, où il se livrait exclusivement à la composition de ses ouvrages, et à « l'enseignement. Il est auteur 1° de l'histoire qui a pour titre : *Dorret-alaslak-« fi-daulet-alatrak* : درّة الاسلاك فى دولة الاتراك « La perle des colliers, concernant la « dynastie des Turcs; » 2° de celle qui est intitulée : *Tedhkiret-annebih-fi-aïam-« almansour-ou-benihi* : تذكرة النبيه فى ايام المنصور و بنيه « L'avis donné à l'homme « éveillé, sur le règne de Mansour et de ses fils. » Ces deux ouvrages sont entière-« ment écrits en prose. Cet auteur mourut le matin du vendredi, vingt-et-« unième jour du mois de Rebi premier, l'an 679, dans la ville d'Alep, à l'âge de « soixante-dix ans. Il fut père du scheïkh Zeïn-eddin-Tâher qui continua son « histoire. » Ce Zeïn-eddin fut, comme nous l'avons dit, le père de notre auteur. Celui-ci avait pris des leçons des deux scheïkhs Schems-eddin-Abou-Bekr-Omar, et Imad-eddin-Abou-Taleb-Abd-errahman (1), ainsi que du *kadi-alkodat* Borhan-eddin-Abou-Ishak-Ibrahim-Rasani (natif de la ville de Ras-alaïn (2). L'an 723 (3), il assista à la première prière qui se fit dans une grande mosquée de Damas, et composa à cette occasion une pièce de vers. L'an 726, l'auteur perdit son père Zeïn-eddin-Abou-Bekr-Omar (4). L'an 733, il se trouvait à la Mecque, comme pélerin. A cette époque, le sultan Mohammed-ben-Kelaoun fit placer une porte neuve à la Kabah. Cet événement inspira à l'auteur une nouvelle pièce de vers (5). Cinq ans après (6), l'auteur alla en pélerinage à Jérusalem. Il visita en même temps la ville d'Hébron. L'an 739, il fit une seconde fois le pélerinage de la

(1) Man. 688, fol. 146 v° et 149 v°.
(2) Fol. 235 v°.
(3) Fol. 168 r°.
(4) Fol. 178 v°.
(5) Fol. 199 v°.
(6) Fol. 217 v°.

Mecque, et son talent poétique fut encore excité par la vue des lieux chers aux dévots Musulmans (1).

Bientôt après, accompagné de ses frères, il visita, à Alep, un personnage célèbre, auquel il ne manqua pas d'adresser des vers (2). Avant cette époque, je veux dire, l'an 736 (3), l'auteur se trouvait au Caire, où il séjourna cinq mois.

Vers le même temps, il fit un voyage à Alexandrie. Il a eu soin de nous conserver tous les morceaux, en vers et en prose, qu'il écrivit, dans cette occasion, à la louange de l'Égypte. A son retour d'Alexandrie (4), passant par le bourg appelé *Mouniat-Mourschid* مُنْيَة مُرْشِد, il visita un scheïkh célèbre, nommé Mohammed-Mourschidi. L'an 745 (5), il accompagna l'émir Scherf-eddin, chargé de faire un recensement dans la province d'Alep. Non content de visiter cette capitale, il parcourut successivement *Albâb* الباب (6), ville remarquable par sa beauté, l'étendue et l'agrément de ses jardins, et arrosée par une rivière appelée *Nahar-aldheheb* نهر الذهب (la rivière d'or) (7), Birah, Roha, Kakhta, Karkar, Behesnâ, Kalat-almouslimin (8), Aïntab, Ravendan الراوندان (9), Azâz, Bagrâs, Antakiah (Antioche), Kosaïr, Schoghr, Bekâsch, Afamiah, Schaïzar, Kefertab, Sarmin.

Le premier ouvrage composé par notre auteur (10), fut une petite chronique, extraite par lui de la grande histoire d'Alep, composée par Kemal-eddin... Ebn-aladim. Il donna à ce recueil le titre de *Hadret-annedim-min-tarikh-Ebn-aladim* : حضرة النديم من تاريخ ابن العديم « La présence du commensal, extraite de l'histoire « d'Ebn-aladim. » Bientôt après, il écrivit une pièce de vers dans laquelle il célébrait l'expédition que les Musulmans avaient faite dans la petite Arménie, pro-

(1) Fol. 220 r°.

(2) Fol. 223 r°.

(3) Fol. 215 r°.

(4) Fol. 215 r°.

(5) Fol. 254 r° et v°.

(6) C'est la même ville que Drummond (*Travels*, pag. 212, 213) décrit sous le nom de *Baab*. Voyez le *Diwan-alinschâ* (fol. 91 v°) et Abulfedæ, *Tabula Syriæ*, p. 129. L'historien d'Alep (m. 728, f. 163 v°) fait mention des cavernes d'Albab.

(7) On lit dans l'*Histoire d'Alep* de Kemâl-eddin (man. ar. 728, fol. 261 v°) عبروا نهر الذهب و التقى الفريقان على البيرة قربة بالوادى « Ils traversèrent le *Nahar-aldheheb* (fleuve « d'or), et les deux partis se rencontrèrent à Bi- « rah, bourg situé dans la vallée. »

(8) C'est le même lieu qui portait le nom de قلعة الروم (le château des Romains). Il sera question de cette forteresse dans la suite de l'histoire.

(9) Ravendan, dont parle Abou'lfeda (*Tabula Syriæ*, pag. 121), est la même ville qui est nommée par Albert d'Aix (*Historia Hierosolymitana*, p. 220, 263) *Ravenel*; par Guillaume de Tyr (*Historia Hierosolymitana*, l. X, p. 790, 920) *Ravendel*. Drummond (*Travels*, p. 202) la désigne par le nom de *Rouwant*. Dans le *Diwan-alinschâ* (f. 90 v°) on lit اللاوندان.

(10) Fol. 23 v°.

bablement celle qui avait eu lieu l'an 710, c'est-à-dire l'année qui avait suivi la naissance de l'auteur (1).

L'année 746, ainsi qu'il nous l'apprend (2), il compila, en prenant pour guide la chronique d'Ebn-Khallikan, un recueil biographique auquel il donna pour titre *Maâni-ahl-albeïan-min-Wafiât-alaïan* معانى اهل البيان من وفيات الاعيان « Les sens des hommes éloquents, tirés de la vie des hommes distingués. » Cet ouvrage, qui contenait l'histoire des gens de lettres, avec des échantillons de leurs compositions historiques et de leurs poésies, se composait de deux cent trente-sept articles. L'an 748 (3), il prit soin d'extraire du *Divan* de Nedjm-eddin-Abou-Abd-allah-Mohammed-ben-Moallim-Wâsiti, un petit recueil, qu'il intitula : *Tahiiat-almousallim-min-schir-Ebn-almoallim* تحيّة المسلم من شعر ابن المعلم « Les « compliments de celui qui salue, extraits des poésies d'Ebn-almoallim. » L'année suivante, la plus terrible peste dont les annales du genre humain aient conservé le souvenir, ravagea, non seulement l'empire musulman, mais les trois parties du monde, et enleva, avec une effrayante rapidité, une multitude prodigieuse de victimes. L'auteur, dont le talent poétique savait prendre tous les tons, composa des vers qu'il nous a conservés, et dans lesquels il déploie la terrible énergie avec laquelle sévissait cet affreux fléau (4). Bientôt après, il écrivit un opuscule, qui avait pour titre (5) : *Moroudj-algorous-fi-khoroudj-Beibagarous* مروج الغروس فى خروج بيبغاروس « Les prairies des plantes, concernant la révolte de Beïbagarous. »

L'an 754 (6), il s'attacha à extraire du célèbre ouvrage de l'imam Abd-allah-Bokhâri un recueil qui contenait environ mille traditions, et auquel il donna pour titre : *Irschâd-assami-ou-alkâri-min-Sahih-Abd-allah-albokhâri* ارشاد السامع و القارى من صحيح عبد الله البخارى « La direction de l'auditeur et du lecteur, d'après « le *Sahih* d'Abd-allah-Bokhâri. » L'année suivante (7), il choisit dans la collection des ouvrages poétiques ديوان d'un littérateur célèbre, Abou-Ishak-Ibrahim ben-Othman-Gazzi, un recueil abrégé, qui comprenait trois sections, savoir : الدرّ اليتيم *Addorr-alietim* (la perle unique); *Alikd-annadim* العقد النظيم (le collier enfilé), et *Arraoud-arrakim* الروض الرقيم (le jardin bien tracé), et qu'il intitula, par allusion

(1) Fol. 98 r°.
(2) Fol. 250 v°, 251 r°.
(3) Fol. 256 r°.
(4) Fol. 259 v°, 260 r°.
(5) Fol. 275 r° et v°.
(6) Fol. 279 v°.
(7) Fol. 280 v°.

au nom de l'auteur, *kawaïd-Ibrahim* قواعد ابراهيم (les lois fondamentales d'Ibrahim).

Un an après (1), il composa un ouvrage qui avait pour titre *Nesim-assaba* نسيم الصبا (le vent d'orient), qui renfermait trente chapitres, consacrés à la littérature, et écrits tant en vers qu'en prose. Vers ce même temps (2), il se rendit à Tarabolos (Tripoli) dans l'intention de faire un voyage d'agrément. Il y séjourna l'espace de deux années. Cette ville avait alors pour *naïb-assaltanah* (gouverneur) l'émir Seïf-eddin-Mendjek-Nâseri. Cet officier se plaisait à accueillir l'auteur, et le comblait de témoignages de générosité et de bienveillance. Ce fut à cette époque que notre écrivain composa un ouvrage biographique sur le *kadi-alkodat* Taki-eddin-Abou'lhasan-Ali... Sobki السُبكيّ (3).

L'année suivante (4), il réunit dans un seul livre 1° le commentaire explicatif توضيح sur le *hâwi* الحاوى, composé par Kotb-eddin-Fâli; 2° des additions importantes à l'ouvrage intitulé *Idhâr-alfetawi* (l'exposition des décisions juridiques), qui a pour auteur l'imam Scherf-eddin-Ebn-Bârezi. Il donna à ce recueil le titre de *Tavschih-altavdih* توشيح التوضيح (la broderie des éclaircissements). Il était destiné à éclaircir une partie des questions difficiles contenues dans le *Hâwi*, qui a pour auteur Nedjm-eddin-Kazwini.

L'an 759 (5), l'auteur se rendit d'Alep à Damas, pour présenter ses hommages à l'émir Mendjek, le même dont il a été fait mention plus haut. Il séjourna dans cette ville l'espace de trois années. Il y reçut, de la part des autorités et des savants, toutes sortes de témoignages de bienveillance et de considération. Il demeurait dans le voisinage de la principale mosquée. L'année suivante (6), il rédigea un ouvrage qui comprenait environ deux cahiers, et qu'il intitula : *Schenef-almesami-fi-wasf-aldjami* شنف المسامع فى وصف الجامع (le pendant d'oreille concernant la description de la mosquée). Il renfermait les louanges de la Syrie, l'histoire et la description de Damas, l'éloge de la grande mosquée des Ommiades, et le détail des peintures et des couleurs qui couvrent ses mausolées. L'auteur nous donne un extrait de ce livre.

De toutes ses compositions, la plus importante, sans contredit, est l'histoire que contient le manuscrit arabe 688, et qui renferme le récit des événements dont l'empire musulman avait été le théâtre, depuis l'année de l'hégire 648 jusqu'en

(1) Fol. 283 v°.
(2) *Ibid.*
(3) Fol. 284 v°.
(4) Fol. 288 v°.
(5) Fol. 291 v°.
(6) Fol. 292 v°.

678. L'ouvrage porte pour titre: *Dorret-alaslák-fi-daulet-alatrak* درّة الاسلاك فى دولة الاتراك (la perle des colliers, concernant la dynastie des Turcs). Ainsi qu'il est facile de le voir, c'est une suite de l'histoire rédigée par l'aïeul, et continuée par le père de l'auteur. C'est, en effet, le même titre que celui de l'ouvrage primitif, et l'histoire est également écrite en prose rimée et cadencée. L'auteur ne survécut que d'une année à la composition de son livre; car il mourut à Alep, le vendredi, vingt-et-unième jour du mois de Rebi-second, l'an 779, à l'âge de soixante-dix ans. Alizz-Tâher, fils de l'écrivain, continua l'histoire de son père. Abou'lmahâsen, parlant de cet ouvrage, en porte un jugement sévère (1). « C'est, « dit-il, un livre peu utile et peu exact, dont j'ai eu bien rarement occasion de « faire usage. Car, l'auteur, lorsqu'il ne trouvait pas une rime qui lui plût, aimait « mieux omettre ce qu'il avait à dire. » L'écrivain (2), qui avait rempli les fonctions de *secrétaire de la chambre de justice* كتابة الحكم, de *secrétaire de la chancellerie* كتابة الانشا, et autres emplois religieux, s'était, sur la fin de sa vie, démis de toutes ses charges, et s'était retiré dans sa maison, où il se livrait exclusivement à ses travaux littéraires.

Outre les ouvrages que j'ai cités, il avait, au rapport d'Abou'lmahâsen, composé les suivants: 1° كتاب نفحات الارج من كتاب تبصرة ابى الفرج « L'ouvrage des « exhalaisons odorantes, extrait du *Tebsirah* d'Abou'lfaradj. » 2° كتاب النجم الثاقب فى اشرف المناقب « Le livre de l'étoile brillante, concernant les qualités les plus « nobles. » 3° كتاب فى اخبار الدول و تذكار الاول « Le livre qui concerne l'histoire des « dynasties, et rappelle la mémoire des temps anciens. » Cet ouvrage était écrit en prose rhythmique.

NOTICE SUR AHMED-EBN-HADJAR-ASKALANI.

Schehab-eddin-Abou'lfadl-Ahmed-ben-Ali-ben-Mohammed-ben-Mohammed, plus connu sous le nom d'Ebn-Hadjar ابن حجر Kenâni-Askalâni-Misri, le schaféï, était originaire de la ville d'Askalan (Ascalon), et naquit, fut élevé, séjourna et mourut en Égypte (3). Il vint au monde le vingt-deuxième jour du mois de Schaban de l'an 773

(1) Man. 663, fol 222 v°.
(2) *Manhel-sâfi*, tom. III, fol. 47 v°.
(3) Abou'lmahâsen, *Manhel-sâfi*, tom. I, manusc. 747, fol. 85 v°; Ebn-Aïas, *Histoire d'Égypte*, man. ar. 595 A, tom. I, deuxième partie, fol. 150 r° et v°.

de l'hégire (1371 de J.-C.). La famille de Hadjar حجر, à laquelle il appartenait, habitait, dit Abou'lmahâsen (1), l'extrémité du *Bilad-aldjerid* بلاد الجريد, sur le territoire de Kâbes. Ayant perdu son père, lorsqu'il était encore dans l'enfance, il resta sous la tutelle d'un de ceux que son père avait désignés dans son testament (2). Elevé par les soins de cet homme honorable, il apprit par cœur l'Alcoran et commença ses études. Dès l'année 784 (1382 de J.-C.), n'étant encore âgé que de onze ans, il fit le pélerinage de la Mecque (3), et il se trouvait dans la même ville l'année suivante (4). L'an 791 (5), Kerim-eddin-Ebn-Abd-alaziz, dont l'auteur quelques années après épousa la fille, fut nommé inspecteur de l'armée ناظر الجيش, après avoir rempli les fonctions de chef du divan صحابة الديوان. Notre écrivain s'était d'abord livré au commerce (6). En même temps, il montrait un goût passionné pour la poésie, et se distinguait par le nombre et par la beauté de ses vers. Mais bientôt, inspiré par un sentiment religieux, il se voua à l'étude des *hadîth* (traditions), prit, sur cette matière de nombreuses leçons, tant en Égypte qu'ailleurs, entreprit des voyages fréquents et lointains, et fit des extraits de quantité d'ouvrages. Il eut pour maîtres, au Caire, le *scheïkh-alislam* Siradj-eddin-Omar-Bolkini البلقيني, les deux *hâfid* Ebn-almoulkin et Iraki, sous lesquels il apprit également la jurisprudence الفقه; le scheïkh Borhan-eddin-Ibrahim-Anbari, Nour-eddin-Haïtemi, le scheïkh Taki-eddin-Mohammed-ben-Mohammed-Daïawi; le kadi Sadr-eddin-Mohammed-ben-Ibrahim-Selemi, et autres. Dans la ville de Seriakous, il prit les leçons du *mufti* Sadr-eddin-Soleïman-ben-Abd-annâser. L'an 793 (7), il voyagea dans le Saïd, séjourna à Kous et dans d'autres villes, où il ne trouva point à s'instruire dans les questions qui ont trait à la science des traditions; mais il y rencontra plusieurs hommes savants, tels que Nâser-eddin, kadi de Hou, Ebn-Farradj, kadi de Kous, et autres littérateurs, dont les poésies furent pour lui l'objet d'une étude attentive. Il fait une mention expresse de son séjour dans la ville de Hou, l'une des principales places de la Haute-Égypte (8). L'an 798, à la fin du mois de Schaban (9), il épousa la fille de Kerim-eddin (Ebn) Abd-alaziz, qui, comme je l'ai dit, remplissait les fonctions

(1) Man. 747, fol. 89 v°.
(2) *Ibid.*, fol. 85 v°.
(3) Man. arab. 656, fol 49 v°.
(4) *Ib.* fol. 112 r°.
(5) *Ib.* fol. 91 r°.
(6) Man. 747, loc. laud.
(7) Man. 656, fol. 99 r°.
(8) Fol. 155 v°.
(9) Fol. 127 r°.

d'inspecteur de l'armée. Il prit, dans la ville de Gazah (1), les leçons d'Ahmed-ben-Mohammed-Khalili; à Ramlah, celles d'Ahmed-ben-Mohammed-Aïki; à Khalil (Hebron), celles de Sâleh-ben-Khalil-ben-Sâlem; à Jérusalem, celles du mufti Schems-eddin-Mohammed-ben-Ismaïl-Kalkaschendi, de Bedr-eddin-Hasan-ben-Mousa, de Mohammed-ben-Mohammed-Manbedji, et de Mohammed-ben-Omar. Il parle avec complaisance (2) d'un personnage nommé Abd-errahman-Abou'lfaradj-Ebn-alschahnah, sur lequel il donne les détails suivants : « Il avait existé des relations « d'amitié et de confraternité entre lui et mon père. Après la mort de celui-ci, « tandis que j'étais encore en bas-âge, il venait nous visiter. Lorsque, dans la « suite, je m'occupai de la recherche et de l'étude des traditions, j'eus occasion « de revoir cet homme, qui me combla de témoignages de considération, et « montrait une extrême patience pour favoriser mes travaux littéraires. »

L'an 799 (3), l'auteur fit un voyage dans le Yemen. Pour s'y rendre, il prit la route de Tor, s'embarqua dans cet endroit, et arriva, l'année suivante, à sa destination. Ce fut dans le cours de cette première excursion فى الرحلة الاولى (4) qu'il rencontra à Zébid Hosaïn-ben-Ali-Fariki, personnage distingué qui avait été élu, l'an 787, vizir du prince Aschraf, avait été destitué quatre ans après, et mourut l'an 801. Ce fut dans ce même lieu qu'il fréquenta un savant nommé Abd-allatif-Schardji (5), qui ne m'est point connu d'ailleurs.

L'an 800 de l'hégire (1397 de J.-C.) (6), notre auteur fit, pour la seconde fois, le pélerinage de la Mecque. Il trouva moyen d'échapper à la disette d'eau qui fit périr une partie de la caravane. Il se trouvait à la Mecque au commencement de l'année suivante (7). Il retourna ensuite au Caire, où il ne séjourna pas très-longtemps; car, parlant d'un savant, nommé Ahmed-ben-Khalil-ben-Kikaldi, qui professait à Jérusaleme, t qui mourut dans le cours de l'année 802, il ajoute (8) : « Je partis du Caire, pour me rendre auprès de lui; mais, arrivé à « Ramlah, j'appris que cet homme estimable était mort. Je quittai la route de « Jérusalem, et je me dirigeai vers Damas. » Il paraît qu'il séjourna quelque temps dans cette capitale (9). Ce fut probablement à cette époque qu'il prit, dans cette ville (10), les leçons de Bedr-eddin-Mohammed-ben-Mohammed Bâlesi; de

(1) Abou'lmahâsen, loc. laud.
(2) Man. 656, fol. 133 v°.
(3) Manuscr. 656, fol. 132 r°.
(4) Fol. 154 r°.
(5) *Ibid.*, f. 163 r°.
(6) Man. 656, fol. 168 v°.
(7) *Ib.* fol. 157 r°.
(8) *Ib.* fol. 166 r°.
(9) Man. 656, f. 156 r°; t. II, m. 657, f. 47 r°.
(10) *Manhel-sâfi*, loc. laud., fol. 86 r°.

Fâtimah, fille de Mohammed... Tenoukhi; de Fâtimah, fille de Mohammed, et d'autres professeurs. Il se disposait à partir pour Alep, croyant y rencontrer Omar-ben-Idgamisch; mais, informé de la mort de ce professeur, il ajourna son voyage. La même année (1), il séjourna à Sâlehieh, ville voisine de Damas. J'ignore si ce fut en Syrie, et à cette époque, qu'il entretint des relations avec le célèbre Mohammed-Firouzabadi, auteur du grand dictionnaire arabe qui porte le titre de *Kamous* (Océan) (2). Le premier jour de l'année suivante, il abandonna la capitale de la Syrie, et retourna au Caire (3). De là, il partit pour la ville de Ianbo, prit, à Minâ, les leçons de Zeïn-eddin-Abou-Bekr-ben-Hosaïn, se mit en retraite à la Mecque, puis parcourut le Yemen (4). Il fait mention de divers personnages qu'il avait rencontrés à Aden et à Zébid (5). Lorsqu'il fut arrivé dans la contrée du Yemen, il fit l'éloge du prince Ismaïl-ben-Abbas, et éprouva les effets de sa libéralité (6).

L'an 806, il séjournait au Caire, où il continua de s'occuper avec ardeur à l'étude de la science des traditions (7). L'année suivante (8), il contribua à faire élire, en qualité de kadi des hanefis, à la Mecque, Taki-eddin-Mohammed-Fâsi, auquel nous devons une très bonne histoire de cette ville célèbre.

Constamment occupé de l'étude, livré à des travaux consciencieux et opiniâtres, notre auteur acquit une science profonde de la langue arabe et de la jurisprudence; il devint le plus habile *hâfid* de tout l'empire musulman. Il excellait dans la connaissance des hommes, sachant les citer à propos, et distinguer ceux qui avaient un mérite éminent d'avec ceux qui leur étaient inférieurs; il possédait à fond les causes qui avaient produit chaque tradition; c'était lui qui, sur cette matière, faisait autorité et était universellement vanté. Il était le phénix des savants, l'oracle de l'Islamisme, celui qui avait ressuscité la *Sunnah*. Tous les amateurs de la science venaient s'instruire auprès de lui. Des savants, des hommes qui remplirent par la suite les fonctions de *kadi-alkodat*, fréquentaient assidûment ses leçons; et c'était à son école que se formèrent, pour la plupart, les jurisconsultes de l'Égypte. Il professa dans le *khânikah* (monastère) de Beïbars, l'espace d'environ vingt années.

(1) Man. 656, fol. 164 v°.
(2) Man. 657, fol. 51 v°.
(3) Man. 656, fol. 171 r°.
(4) Tom. II, man. 657, fol. 35 v°.
(5) Man. 657, fol. 50 r°.
(6) Man. 656, fol. 178 v°.
(7) Man. 657, fol. 50 v°.
(8) Man. 656, fol. 217 v°, 218 r°.

Il commença par remplir les fonctions de *naïb* (substitut) du *kadi-alkodat* Djelal-eddin-Abd-errahman-Bolkini, et les exerça un temps considérable. Il suppléa également le scheïkh Wali-eddin-Irâki. Promu au rang de kadi, il ne tarda pas à perdre ce titre, et fut remplacé par le scheïkh Schems-eddin-Mohammed-Kaïâti. L'auteur, parlant de l'avénement au trône du sultan Melik-Mouwaïad-Scheïkh, avénement qui eut lieu l'an 815 de l'hégire, nous apprend qu'il était alors présent au Caire, où il remplissait les fonctions de *mufti de la maison de la justice* دار العدل (1). Et, suivant ce qu'il ajoute, ce fut d'après son conseil que le nouveau souverain reçut le titre d'*Abou'nnasr* (père de la victoire). Bientôt après, il renonça momentanément aux fonctions judiciaires, et fut nommé *scheïkh* (supérieur) du *Khânikah* (monastère) de Beïbars-Djaschenkir. Un peu après l'an 820, il reçut la visite du kadi Tadj-eddin-Bagdadi, qui arrivait de la ville de Bagdad (2). L'année suivante, le sultan consulta l'auteur sur une affaire (3). L'an 823 (4), Kara-Ilek fit une incursion dans la province d'Adherbaïdjan, où commandait Ebn-Omar, au nom du prince turcoman Kara-Iousouf. Il vainquit ce général, qui périt dans le combat, et dont la tête fut envoyée au Caire. On dressa des actes juridiques qui rangèrent parmi les infidèles Kara-Iousouf et son fils. Ebn-Hadjar n'avait point souscrit ces pièces. Le quatrième jour de Schaban, on convoqua les kadis, les émirs, et, en leur présence, on fit lecture des décisions rendues dans cette circonstance. Le sultan ayant demandé à notre auteur pour quel motif il avait refusé de joindre son approbation à celle des autres magistrats, celui-ci répondit qu'il s'était regardé comme lésé, attendu qu'un autre avait été appelé avant lui pour prononcer sur cette affaire. Le prince, jugeant que cette susceptibilité était parfaitement fondée, ordonna au *Katib-assirr* (le secrétaire de la chancellerie secrète) de faire écrire une nouvelle rédaction de l'acte, et de l'adresser à l'auteur. L'année suivante (824), Ebn-Hadjar fit encore une fois le pélerinage de la Mecque (5). Suivant ce qu'il nous apprend, il était parti dix jours après la caravane, qu'il rejoignit au lieu nommé *Haura* الحوراء.

Le vingt-septième jour du mois de Moharrem de l'année 827 (6), il fut nommé par le sultan Melik-Aschraf-Borsebaï, *kadi-alkodat* (kadi suprême) des schafeïs de toute l'Égypte, en remplacement d'Alem-eddin-Sâleh-Bolkini, qui venait d'être

(1) Man. 657, fol. 33 r°.
(2) Man 656, fol. 44 r°.
(3) Man. 657, f. 82 v°.
(4) Man. 657, fol. 103 r°.
(5) *Ib.* fol 112 v°.
(6) *Manhel-sâfi*, loc. laud.

destitué. Mais, au bout d'environ dix mois, il fut déposé et eut pour successeur Schems-eddin-Mohammed-Harawi. Bientôt après, il remplaça celui-ci, le second jour du mois de Redjeb, l'an 828. Cette même année (1), le mercredi, dix-neuvième jour du mois de Rebi-second, il perdit une de ses filles nommée Farihah. L'année d'auparavant, elle avait fait un voyage avec son mari, le scheïkh Mohibb-eddin-Ebn-alaschkar. Elle en revint attaquée d'une fièvre qui la conduisit au tombeau. Elle n'était âgée que de vingt-trois ans et neuf mois. Bientôt après (2), notre auteur eut le chagrin de voir mourir Rabiah, son autre fille, qui avait d'abord épousé Schehab-eddin-Mohammed-ben-Meknoun-Katawi القطوى, dont elle eut une fille. Étant restée veuve, elle s'était remariée au scheïkh Ebn-alaschkar, son beau-frère. L'an 831, notre écrivain fut appelé à prononcer sur une affaire assez importante, et qui pouvait avoir des suites d'une gravité fâcheuse (3). Les juifs du Caire avaient, dans le cours de l'année 823, construit une ruelle درب neuve, qui dominait leur synagogue. Ils avaient également bâti, et cela sans autorisation juridique, une enceinte سياج ressemblant à une muraille, et renfermant quantité de maisons en ruine, qui avaient appartenu à des musulmans. Après de longs débats, et des décisions contradictoires, Ebn-Hadjar, invité à juger cette affaire, d'après l'inspection des lieux et des pièces, prononça contre les juifs. Mais voyant qu'une multitude immense s'était réunie, armée de coignées et de pioches, il sentit que, s'il donnait à ces hommes la permission d'agir, ils allaient démolir la synagogue tout entière, et piller tous les objets qu'elle renfermait. Il leur déclara qu'il fallait examiner en même temps ce qui concernait l'église des chrétiens, et vérifier les nouvelles constructions qui y avaient été ajoutées, afin de détruire le tout à la fois. Cette décision fut universellement approuvée, et l'on se sépara en promettant de revenir le matin du jour suivant. Mais aussitôt notre auteur enjoignit au *wâli* de profiter de la nuit, pour faire démolir toutes les constructions nouvelles. Ce qui fut exécuté.

L'an 833 (4), notre auteur vit périr sa fille Zeïn-eddin-Khatoun, qui était l'aînée de ses enfants. Elle était née l'an 802, savait lire, écrire, et avait suivi les leçons de plusieurs professeurs. Elle mourut de la peste, étant enceinte. Cette même année, après avoir rempli, durant environ cinq ans, les fonctions de *kadi-alkodat*, il fut destitué, et remplacé par Alem-eddin-Sâleh-Bolkini (5). L'année suivante, il fut

(1) Manuscr. 657, fol. 147 r°.
(2) Fol. 152 r°.
(3) Fol. 158 v°, 159 r°.
(4) Man. 657, fol. 175 verso.
(5) *Manhel-sâfi*, loc. laud.

réintégré dans ce poste éminent, et remplaça Alem-eddin. L'an 837 (1), le dixième jour du mois de Dhou'lhidjah, jour de la fête des victimes, Mohammed, fils de notre auteur, devint père d'une fille, qui fut nommée Baïram, mais qui mourut bientôt après.

Notre auteur occupa, cette fois, assez longtemps le rang élevé auquel l'avait appelé la confiance de son souverain. Ayant été destitué, dans le cours de l'année 840, ou de l'année suivante, il eut pour successeur Alem-eddin-Sâleh. Mais il reprit ses fonctions, l'an 841. Cette même année (2), Leïla, femme de l'auteur, et qui était mariée avec lui depuis cinq ans, fit un voyage à Alep, pour visiter sa famille. Après avoir satisfait aux devoirs de l'amitié, elle revint au mois de Redjeb, et rentra dans le domicile conjugal. L'année suivante (3), le lundi, dernier jour du mois de Djoumada-premier, l'auteur vint avec d'autres grands dignitaires, offrir ses félicitations au sultan Melik-Aziz-Djemal-eddin-Iousouf. Il nous donne à ce sujet les détails suivants. « Le sultan voulut certifier, devant « témoins, qu'il m'avait nommé pour remplir les fonctions de *wâli*, d'inspec- « teur et autres places. La déclaration eut lieu en présence des kadis. Je me plai- « gnis alors à ce prince que Melik-Aschraf m'avait enlevé ce qui m'appartenait, « et en avait donné la plus grande portion au kadi Alem-eddin-Sâleh-Bolkini. « Le sultan donna ordre de tenir sur ce sujet, en sa présence, une conférence « judiciaire. L'inspecteur de l'armée s'étant porté pour médiateur entre moi et « le kadi, ce dernier me restitua la moitié de ce qui m'avait été pris, et je lui « abandonnai l'autre moitié. » Bientôt après, l'auteur intercéda avec succès auprès du sultan, en faveur du kadi Beha-eddin-Ebn-Izz-eddin-Abd-alaziz-ben-Bolkini, qui ayant été accusé injustement comme coupable de séduction, à l'égard d'une jeune esclave, avait, par suite de cette calomnie, subi le supplice de la bastonnade, s'était vu livré aux outrages les plus ignominieux, et condamné à payer une amende considérable (4). L'an 847, ainsi qu'il nous l'apprend (5), il était sérieusement occupé de la composition de son ouvrage historique. L'année suivante (6), il se vit frappé d'une destitution, mais qui fut aussitôt révoquée. Voici de quelle manière il rend compte de cet événement. « Le dimanche, troisième jour « de Rebi-second, un des *dewidar* (dewâdar) se présenta chez moi, de la part du

(1) Man. 657, fol. 196 verso.
(2) *Ibid.* fol. 226 r°.
(3) *Ib.*, fol. 233 v°.
(4) *Ib.*, fol. 238 v°.
(5) Fol. 129 r°.
(6) Man. 657, fol. 271 r°.

« sultan, et m'enjoignit de rester dans ma maison, ce qui annonçait une desti-
« tution. Une heure n'était pas encore écoulée, que le scheïkh Schems-eddin-
« Roumi, qui vivait dans la société du sultan, arriva, et m'apprit que le prince
« s'était repenti de son ordre, et avait déclaré qu'il n'avait pas eu dessein de me
« déposer. Il m'invita à me rendre, le matin même, au château, pour recevoir la
« *khilah* (robe), symbole de la réconciliation خلعة الرضى.» (1) A cette même époque,
la peste régnait au Caire et dans le reste de l'Égypte. La nuit du dimanche, cin-
quième jour du mois de Safar, notre auteur ressentit, sous l'aisselle droite, une
douleur assez vive, mais qui ne l'empêcha pas de dormir. Au jour, cette douleur
se calma un peu, et le sommeil continua. Les choses restèrent dans le même état;
le dix du mois, il se manifesta sous l'aisselle du malade, une tumeur grosse
comme une petite pêche. Bientôt, elle commença à diminuer peu à peu, jusqu'à
la dernière dixaine du mois, où elle disparut complètement (2). L'an 849 (3), notre
auteur fut destitué des fonctions de *kadi-alkodat*, et remplacé par le *scheïkh*
Schems-eddin Mohammed-Kaïâti. Mais celui-ci étant venu à mourir l'année sui-
vante, Ebn-Hadjar fut réintégré dans ce poste éminent. Toutefois il ne le con-
serva pas longtemps: car il fut déposé, le dernier jour du mois de Dhou'lhidjah,
de la même année, et eut encore pour successeur Alem-eddin-Sâleh-Bolkini. Le
lundi, huitième jour du mois de Rebi-second, il fut mandé pour reprendre le
rang de *kadi-alkodat*, qu'occupait alors le *scheïkh* Wali-eddin-Safati; mais cette
fois, la faveur dont il semblait jouir fut de bien courte durée: car, dès le lende-
main, il reçut sa destitution, et se vit remplacé par Alem-eddin-Bolkini.

Dès ce moment, notre auteur renonça complètement aux fonctions de la
magistrature, et se confina dans sa maison, où il se livra entièrement à des re-
cherches littéraires, et à la composition de ses nombreux ouvrages. Enfin, après
une vie si agitée et si remplie, atteint d'une maladie qui dura plus d'un mois (4),
il expira, le samedi, vingt-huitième jour du mois de Dhou'lhidjah, l'an 852
(1448 de J.-C.); ses funérailles eurent lieu le lendemain. On fit la prière sur son
corps, dans le mousallâ (oratoire) de Bektemur-Moumini, situé sur la place
de Romeïleh. Les principaux personnages de l'état suivirent le convoi, depuis
la maison du mort, située en dedans de *Bab-alkantarah* (la porte du pont), jus-
qu'au cimetière de Karafah, où il fut inhumé. Le sultan Melik-Dâher-Djakmak

(1) On lit dans l'histoire d'Abou'lmahâsen (man. 666 fol. 11 r°.), que le sultan Barkok fit revêtir le khalife d'une robe de réconciliation خلعة الرضى

(2) Man. 657, fol. 271 r°.

(3) *Manhel-sâfi*, fol. 86 v°.

(4) *Manhel-sâfi*, loc. laud.

assista à la prière funèbre. Le khalife Moustakfi-billah-Soleïman, les kadis, les savants, les émirs, les grands et la masse de la population marchaient à pied, derrière le cercueil; un homme d'esprit assura que, suivant son estime, plus de cinquante mille personnes se trouvaient réunies pour cette cérémonie. La mort de cet homme estimable fut pour tous les musulmans, et même pour les tributaires, un jour de deuil et de calamité. Les poètes s'empressèrent de chanter les louanges de l'illustre mort. Le jour de son décès, il tomba tout à coup une petite pluie, ce qui fut regardé comme un phénomène (1).

Ebn-Hadjar jouissait de la réputation la plus brillante et la plus étendue. Il se distinguait (2) par une conduite irréprochable, était humble, plein de douceur, et parlait avec une grande facilité. Il se plaisait à répandre des libéralités et des aumônes abondantes. Sa fortune était considérable. Il passait, avec toute raison (3), pour le premier *hâfid* de l'empire musulman. Depuis sa jeunesse, il était regardé universellement comme l'oracle de son siècle, pour tout ce qui concernait la science des traditions. On allait même jusqu'à dire que, dans aucun temps, il n'avait existé personne que l'on pût mettre, sous ce rapport, en parallèle avec lui. Il avait une belle chevelure blanche, une barbe de même couleur, un air imposant et plein de gravité, un beau visage, plutôt court que long, et le cou un peu maigre. Il réunissait au plus haut point l'intelligence, la douceur, le talent administratif, l'habileté dans les matières judiciaires, et l'art de capter les hommes. Jamais il n'adressait à personne un mot désobligeant. Au contraire, il se plaisait à faire du bien à ceux qui lui avaient fait du mal, et à pardonner lorsqu'il pouvait se venger. Il déployait, dans sa conversation, autant d'esprit que de science, citait à propos des vers et des traits historiques, anciens ou contemporains. Son style était élégant, sa voix sonore. Il jeûnait fréquemment, se livrait avec une exactitude scrupuleuse aux pratiques de la dévotion, et s'attachait à suivre les exemples des hommes éminents en vertu qui l'avaient précédé. Il consacrait une bonne partie de son temps aux élèves qui venaient s'instruire auprès de lui, soit qu'ils fussent étrangers, soit qu'ils fussent résidents. Il lisait et écrivait prodigieusement. Il réussissait également bien en vers et en prose. Il parle lui-même (4) d'une lutte poétique qu'il avait soutenue contre un autre écri-

(1) Ebn-Aïas, *Histoire d'Égypte*, tom. I, 2e partie, fol. 150 v°.
(2) *Id., ibid.*
(3) *Manhel-sâfi*, fol. 86 v°, 87 r°.
(4) Man. 657, fol. 230 r°.

vain. Il rapporte (1) que des vers, à sa louange, avaient été composés dans la ville d'Alep, par Mohammed-ben-Abi-Bekr-Mâredini, et qu'il avait répondu à ce défi poétique. Ebn-Aïas assure que notre auteur avait composé environ cent ouvrages (2).

Abou'lmahâsen (3) donne, à ce sujet, des détails plus circonstanciés. « Parmi « les productions de cet écrivain, dit-il, je me contenterai de citer celles qui me « sont connues, attendu que les titres seuls de ses ouvrages remplissent un petit « volume tout entier. 1° Le *Talik-altalik* تعليق التعليق, qu'il joignit à l'ouvrage du « même nom تعليقات, composé par Bokhari. C'est un livre précieux, un des pre- « miers et des plus importants écrits de l'auteur. Il a reçu les éloges du *scheïkh-* « *alislam* Siradj-eddin-Bolkini, et d'autres personnages; 2° Un commentaire sur « Bokhari, intitulé *Fath-albâri* فتح الباری, et qui forme vingt et quelques volumes. « Il y ajouta ensuite une introduction en un volume. » Schah-rokh, dans une lettre adressée à Melik-Aschraf-Borsebaï, pria ce prince de lui envoyer un exemplaire de cet ouvrage (4); « 3° Le livre intitulé *Kitab-fawâïd-alih-* « *tifâl-fi-beïan-ahwal-arridjâl* كتاب فوايد الاحتفال فى بيان احوال الرجال, « en un gros volume; 4° *Kitab-tedjrid-altefsir* كتاب تجريد التفسير extrait du *Sahih* « de Bokhari, et dans lequel il suivait l'ordre des Surates de l'Alcoran. » Je ne m'attacherai point à reproduire la longue liste que nous donne Abou'lmahâsen, et qui se compose, en grande partie, d'ouvrages relatifs aux traditions musulmanes, et à la jurisprudence religieuse; ces matières auraient bien peu d'intérêt pour des lecteurs de notre siècle. L'auteur cite, avec quelque complaisance (5), un de ses ouvrages, qui avait pour titre : *Kitab-alisâbah-fi-temïiz-assahâbah* كتاب الاصابة فى تمييز الصحابة (Le livre qui atteint le but, et qui traite de la distinction à établir entre les compagnons du Prophète), et qui formait cinq volumes. Il indique également (6) une composition historique, qui avait pour titre *Moadjam* المعجم. Parmi les ouvrages désignés par Abou'lmahâsen, je citerai les suivants : 1° *Tabakat-alhoffâd* طبقات الحفّاظ (Les classes des *Hâfid*, c'est-à-dire de ceux qui savent l'Alcoran par cœur), en deux volumes; 2° *Kitab-kodat-Misr* كتاب قضاة مصر (Le livre des kadis de l'Égypte), en un gros volume; 3° الدرر الكامنة فى المايتة الثامنة (Les perles cachées, concernant le huitième siècle); 4° *Kitab-alilam-bi-*

(1) Manuscr. 657, fol. 230 r°.
(2) Loc. laud.
(3) *Manhel-sâfi*, tom. I, fol. 87 r°.
(4) Abou'lmahâsen, man. 666, fol. 219 v°.
(5) Man. 657, fol. 51 v°.
(6) *Ibid*, fol. 200 r°.

men-walia-Misr-fi'lislam كتاب الاعلام بمن ولى مصر فى الاسلام (Livre qui fait connaître ceux qui ont gouverné l'Égypte sous l'Islamisme). Il avait également laissé un *diwan* (recueil de vers) considérable, et un autre plus petit. De plus, il eut soin d'extraire de son grand recueil poétique un abrégé, qu'il rangea par chapitres, et auquel il donna pour titre : السبعة السيارات النيرات (les sept planètes brillantes). De tous les ouvrages d'Ahmed-Ebn-Hadjar, le plus important, sans doute, et le seul qui ait été sous mes yeux, est sa grande histoire, écrite en arabe, et qui a pour titre : *Anbâ-algomr-fi-abnâ-alomr* انباء الغمر فى ابناء العمر (Les récits de l'homme ignorant, concernant les hommes vivants). Ce livre, qui comprend l'histoire politique et littéraire de l'Égypte et de la Syrie, depuis la naissance de l'auteur jusqu'à l'époque qui avoisina sa mort, se compose de deux gros volumes de format in-4°, placés sous les numéros 656 et 657 du catalogue des manuscrits de la Bibliothèque du Roi. Le premier, qui commence à l'année 773 de l'hégire, c'est-à-dire à l'année même où naquit l'écrivain, finit à l'année 811. Le second, comprend les événements qui se sont passés depuis l'an 812 jusqu'en 849. C'est un ouvrage fort développé et fort instructif. Il est étonnant qu'il ne se trouve pas indiqué dans la longue liste que nous a transmise Abou'lmahâsen. Faut-il croire que cet auteur ayant souvent mis à contribution ce livre historique, n'aura pas été empressé de faire connaître une des sources qui lui avait fourni son érudition? ou bien faut-il supposer que cette histoire n'avait été publiée qu'après la mort de son auteur, et ne pouvait être connue d'Abou'lmahâsen, au moment où il écrivait le recueil biographique, intitulé *Manhel-sâfi?* Cette dernière conjecture est, probablement, la plus vraisemblable. Toutefois, nous savons par le témoignage d'Abou'lmahâsen (1), que, du vivant de notre auteur, il avait eu communication de son manuscrit autographe, et y remarqua une erreur assez grave, que l'historien s'empressa de corriger.

BEDR-EDDIN-MAHMOUD-AÏNTABI ou AÏNI.

Bedr-eddin-Abou-Mohammed-Mahmoud-ben-Ahmed-ben-Mousâ, fils d'Ebn-kadi-Schehab-eddin, originaire d'Alep, natif de Aïntab, habitant du Caire, le hanefi, ordinairement désigné par le nom d'*Aïni* العينى, vint au monde (2) dans

(1) Manuscr. arab. 666, fol. 196 v°.

(2) Sakhâwi, *Histoire des kadis d'Égypte*, man. ar. 690, fol. 99 r°.

la ville d'Aïntab, le dix-septième jour du mois de Ramadan, l'an 762 (1360 de J.-C.) et fut élevé dans la même ville, où son père remplissait les fonctions de kadi (1). Il lut l'Alcoran, et se livra à l'étude des différents genres de science, sous la direction des hommes les plus distingués. Des progrès signalés dans les diverses branches de littérature et de science attestèrent la solidité de ses travaux, et sa rare capacité. Bientôt après, il fut nommé *naïb* (délégué) de son père, dans les fonctions de kadi. L'an 783, il fit un voyage à Alep, où il continua ses études sur la jurisprudence. A peine était-il de retour dans sa ville natale, qu'il perdit son père, l'an 784 (2). Il entreprit alors de nouvelles excursions. Il prit, dans la ville de Behesna, les leçons de Wali-Behesni, et à Kakhta, celles d'Ala-eddin. Puis, il reprit la route d'Aïntab. Il en repartit, pour faire le pélerinage de la Mecque, arriva à Damas l'an 788, et visita Jérusalem, où il rencontra Ala-eddin-Ahmed-ben-Mohammed-Sirâfi, qu'il emmena avec lui au Caire (3). Il le plaça en qualité de sofi, puis de *khâdim* (serviteur), dans le monastère Barkokiah, qui venait d'être ouvert, l'an 789. Il vivait habituellement avec ce religieux, et étudia, sous lui, la plus grande partie de l'ouvrage intitulé *Hedaïah*, une portion du commencement du *Kaschschâf* et autres livres. Il prit également des leçons de Schehab-Ahmed-ben-Khass-Turki, le hanefi, qui mourut l'an 789, et de plusieurs autres scheïkhs, dont les noms conservés soigneusement par les biographes, offriraient aux lecteurs un bien médiocre intérêt. Il reçut le *khirkah* (l'habit de sofi) des mains de Nâser-eddin-Kortoubi. Il retourna à Damas, l'an 794, où il continua ses études dans le *medreseh* (collége) appelé *Nouriah*. Bientôt après (4), il reprit la route du Caire, et habitait constamment le monastère Barkokiah, où il remplissait les fonctions de *khâdim*. Ayant été destitué, il retourna dans sa ville natale, puis, en Égypte. C'était un fakir dont le mérite était universellement reconnu. Il allait souvent chez les émirs, et fréquentait surtout les émirs Hakam, Kalamtaï-Othmâni, et Tagri-berdi-Kardomi. L'auteur, parlant de Kalamtaï (5), ajoute : « Je composai et dédiai à cet émir un ouvrage, sur les prières célèbres « الادعية المأثورة, et un autre, qui contient un commentaire sur le *Kelim-taïb* الكلم « الطيب d'Ebn-altimiah. Il accueillit ces deux livres avec une extrême bonté, et me « combla de témoignages de générosité et de munificence. Ce fut lui qui me fit con-

(1) Abou'lmahâsen, man. 667, fol. 190 r°.
(2) Abou'lmahâsen, loc. laud.
(3) Man. 690, fol. 99 v°.
(4) Fol. 100.
(5) Man. arab. 684, fol. 11 v°.

« naître du sultan Melik-Dâher, et me procura une entrevue avec ce prince. Il me « gratifia, à plusieurs reprises, de sommes d'argent. Il veillait sur mes intérêts, et « se plaisait à me faire du bien. » L'an 800, l'auteur perdit un de ses frères, nommé Mahmoud (1). L'année suivante, le premier jour du mois de Dhou'lhidjah (2), il fut nommé *mohtesib* du Caire, en remplacement du célèbre historien Makrizi; et cette circonstance, ainsi que nous l'apprend Abou'lmahâsen, fit naître, entre ces deux hommes estimables, l'inimitié la plus violente (3). Ce fut à la requête de l'émir Hakam qu'il fut promu à ces fonctions importantes. Un mois n'était pas encore écoulé, lorsqu'il fut destitué, le premier jour de Moharrem, et eut pour successeur Djemal-eddin-Tanbodi, connu sous le nom d'Ebn-Arab. Ce fut l'émir Hosâm-eddin-Hasan-Kedjkeni, qui enleva à l'auteur les attributions dont il avait été en possession si peu de temps (4).

Durant les loisirs que lui laissait sa disgrâce, il composa, pour l'émir Scheïkh-Safawi, le *khasséki*, un petit commentaire, en dix chapitres, sur le traité abrégé de jurisprudence qui porte le titre de *Tohfet-almolouk* تحفة الملوك (Le don des rois) (5). L'an 802, le quatorzième jour du mois de Rebi-premier, il fut nommé, une seconde fois, *mohtesib* du Caire, en remplacement de Djemal-eddin-Tanbodi (6); un mois après, il donna sa démission (7), et eut pour successeur l'historien Makrizi. Cette même année, le sultan Melik-Nâser-Feredj séjourna trois jours dans la ville de Gazah. L'auteur, ainsi qu'il nous l'apprend (8), retrouva dans cette ville les amis qu'il avait parmi les émirs et les autres membres de la milice. Il avait dessein d'aller les joindre à Damas, de visiter Khalil (Hebron), et de faire sa prière à Jérusalem, dans la mosquée *Aksá*. Contraint de renoncer à ce projet, il partit de Gazah, en compagnie de la première caravane. L'année suivante, il fut nommé *mohtesib* du Caire, en remplacement d'un personnage nommé Nedjânesi النجانسى (9). Mais il ne resta pas longtemps en possession de cette dignité, car, le samedi, septième jour du mois de Djoumadâ-premier, il fut destitué et eut pour successeur le même Nedjânesi, qu'il avait remplacé peu auparavant. L'année suivante, le lundi, septième jour du mois de Rebi-second, il fut revêtu d'une robe d'honneur, et nommé inspecteur des fondations pieuses ناظر الاحباس (10), après la mort de Schems-eddin-Ebn-albennâ. Mais l'année n'était pas écoulée qu'il reçut sa destitution, le qua-

(1) Man. 684, fol. 12 r°.
(2) Fol. 22 v°; Sakhâwi, man. 690, fol. 100 r°.
(3) Man. 666, fol. 206 r°; m. 667, fol. 190 v°.
(4) Man. 684, fol. 24 r°.
(5) *Ib.*, fol. 24 v°.
(6) Fol. 28 r°; man. 690, fol. 100 r°.
(7) Man. 684, fol. 29 r°; man. 690, loc. laud.
(8) Man. 684, fol. 32 r°.
(9) Man. 684, fol. 42 v°.
(10) *Ib.*, fol. 53 v°; man. 690, fol. 100 r°.

torzième jour du mois de Dhou'lkadah, et eut pour successeur Nâser-eddin-Tannâhi, l'un des imams attachés à la personne du sultan (1). L'année 814 vit achever la construction d'un collége qu'avait fondé notre auteur (2). Cinq ans après (3), le même écrivain fut revêtu d'une *khilah*, et nommé *mohtesib* du Caire. Cette même année, il eut la douleur de perdre sa fille, nommée Hâdjar, qui était âgée de six ans (4). Il ne tarda pas à être destitué de ses fonctions, et appellé à celles d'*inspecteur des fondations pieuses* ناظر الاحباس (5). Bientôt un nouveau malheur vint le frapper : car, il vit mourir cette même année sa femme, nommée Omm-alkhaïr (6). L'année suivante (7), l'auteur se trouvant à Damas, y tint des conférences et y donna des leçons sur la littérature et les sciences. Il composa un commentaire sur l'ouvrage de Tahawi (8). Au commencement du règne du sultan Melik-Mouwaïad-Scheïkh, il fut disgracié et appliqué à la torture. Mais bientôt après, il devint un des familiers de ce prince, qui l'attacha comme professeur de la science des traditions, à la grande mosquée qu'il venait d'ouvrir. C'était auprès du sultan qu'il passait les nuits durant lesquelles il devait résider dans le palais, savoir : quatre nuits de chaque semaine. Cette faveur dont il jouissait déplaisait au kadi Nâser-eddin-Ebn-albarezi, qui, à force d'intrigues, parvint à lui enlever les fonctions de *mohtesib*, et le fit remplacer par un homme ignorant. Cette disgrâce causa à notre auteur un vif chagrin. L'an 823 (9), il fit un voyage dans le pays de Karaman بلاد قرمان, qui fait partie de l'Asie-Mineure. Bientôt après, il retourna au Caire, accompagné d'un de ses frères, sur lequel je donnerai plus bas quelques détails (10). A son arrivée, il fut encore une fois nommé *mohtesib* du Caire (11). Sur ces entrefaites, il reçut de l'émir Tatar la mission de traduire en langue turque le traité de jurisprudence de Kodouri (12). Le sultan Melik-Dâher-Tatar, durant le peu de temps qu'il occupa le trône, se plut à combler l'auteur de témoignages de considération, attendu qu'ils avaient eu précédemment l'un avec l'autre des relations d'amitié.

L'an 826 (13), l'auteur fut mandé par le sultan Melik-Aschraf-Borsebaï, qui lui offrit la place d'inspecteur des fondations pieuses de l'Égypte, mais il refusa cet honneur. L'année suivante (14), il fut revêtu d'une pelisse formée de laine, carrée et doublée de petit-gris ; et l'an 828, il était encore une fois *mohtesib* de

(1) Man. 684, fol. 55 r° et v°.
(2) Man. 684, fol. 98 r°.
(3) Fol. 115 r°.
(4) *Ib.* v°.
(5) *Ib.*, *ib.*
(6) Fol. 120 r°.
(7) Fol. 127 r°.
(8) Fol. 133 r°.
(9) Fol. 142 r°.
(10) *Ib.* v°.
(11) Fol. 143 r°.
(12) Fol. 151 v°.
(13) Fol. 156 v°.
(14) Fol. 163 r°.

la ville du Caire (1). L'année suivante, le pain manquant dans les marchés, le peuple se souleva contre le *mohtesib*, fit pleuvoir sur lui une grêle de pierres, et le contraignit de se réfugier dans la citadelle (2). Il jouissait d'une grande faveur auprès du sultan Melik-Aschraf-Borsebaï. Il passait des nuits entières dans la société de ce prince, conversant avec lui, et lui lisant la chronique qu'il avait composée en langue arabe, et qu'il lui expliquait en turc. Il l'instruisait également des choses qui avaient trait à la religion. Melik-Aschraf disait quelquefois : « Si je n'avais près « de moi Aïni, mon islamisme ne serait pas parfait. » La mort de Siradj-eddin ayant laissé vacante la place de *scheïkh* du collége Scheïkhouniah, le kadi Zeïn-eddin-Tefheni mit tout en œuvre pour obtenir ce poste et le réunir aux fonctions de kadi. Il avait obtenu sa demande, et se préparait à monter au château pour revêtir la *khilah*. Sur ces entrefaites, le sultan résolut d'ôter à cet homme la place de kadi, pour la donner à Bedr-eddin-Aïni. Il dit à ce dernier, qui avait passé la nuit dans sa société. « Demain, prends un turban plus ample, et viens ici dès « le matin. » Il ne s'expliqua pas davantage sur cet article. Bedr-eddin ayant obéi à l'ordre du prince, fut nommé kadi des hanefis, le vingt-septième jour du mois de Rebi-second, l'an 829 (3). Destitué au commencement de l'année 833 (4), il fut réintégré dans les fonctions de *mohtesib* au mois de Redjeb de l'année 835 (5), et les occupait encore à l'époque de la mort de Borsebaï, je veux dire l'an 841. Toutefois, l'an 835, il avait quitté volontairement cette place, qu'il reprit ensuite (6). Il fut destitué au mois de Moharrem de l'année 842, sous le règne de Melik-Aziz, et fut remplacé par Ebn-aldeïri. Il se retira dans sa maison, entièrement livré à ses recherches, aux fonctions de professeur, et à la composition de divers ouvrages. Il conserva jusqu'à sa mort la place de professeur de traditions dans le collége Mouwaïadiah. Au mois de Schewal de l'an 846, il fut nommé *mohtesib* du Caire, en remplacement du scheïkh-Ali-Khorasâni. Mais sa destitution ne se fit pas longtemps attendre. Sévère dans l'exercice de ses fonctions, il punissait par des amendes pécuniaires. Si l'on refusait d'obéir à ses ordres, il faisait saisir les marchandises du délinquant, et les envoyait d'ordinaire à la prison pour être distribuées aux détenus. Il remplissait également la place d'inspecteur des fondations pieuses; mais il perdit ce dernier emploi le seizième jour du mois de Redjeb de l'an 853, et eut pour successeur Ala-ben-Akbars, qui avait beaucoup intrigué

(1) Man. 684, fol. 164 v°.
(2) Abou'lmahâsen, m. 666, fol. 206 r°.
(3) Man. 684, fol. 100 v°; man. 666, fol. 206 v°.
(4) Man. 666, fol. 219 v°.
(5) *Ibid.*, fol. 225 r°.
(6) *Id.*, *ibid.*

pour parvenir à son but, et fut universellement blâmé. Il exerçait aussi les fonctions de professeur de jurisprudence dans le collége Mahmoudieh ; mais il résigna ce poste en faveur de Bedr-eddin-ben-Obaïd-allah : « Si je ne me trompe, « dit Sakhawi, personne avant lui n'avait cumulé les emplois de kadi, de *mohtesib* « et d'inspecteur des fondations pieuses. » Enfermé constamment chez lui, il se livrait uniquement à des recherches littéraires et à la composition de ses ouvrages, lorsque la mort vint le surprendre le mercredi, quatrième jour du mois de Dhou'lhidjah, l'an 855. Il fut enterré le lendemain, dans le *medreseh* (collége) qu'il avait fondé. Il eut pour successeur dans la place de *mouderris* (professeur) du collége Mouwaïadiah, Taki-eddin-Kalkaschendi. Bientôt après, Ebn-Akbars, inspecteur des fondations pieuses, ayant été destitué, fut remplacé par Zeïn-eddin-Abd-errahim, fils de Bedr-eddin-Aïni, et père de Schehabi-Ahmed, qui lui succéda par la suite. « Notre auteur, dit Sakhawi, était un « homme très-instruit, bien versé dans la connaissance de la grammaire, « de la langue arabe et d'autres sciences. Sa mémoire était ornée d'une foule de « faits historiques et d'observations grammaticales, dont il faisait constamment « un emploi heureux. Il ne se fatiguait jamais de lire et d'écrire. Il copia de sa « main quantité d'ouvrages, et en composa plusieurs. Sa plume était encore su- « périeure à son style. Son écriture était de la plus grande beauté, et il joignait à « cet avantage une célérité prodigieuse : si ce que l'on dit est vrai, il copia, dans « l'espace d'une seule nuit, un exemplaire de l'ouvrage de Kodouri. L'ayant com- « mencé au coucher du soleil, il le termina au moment où cet astre montait sur « l'horizon. Il fit construire un collége attenant à sa maison, au voisinage de la « mosquée *Azhar*, dans la rue de Kotamah. Il y établit une *khotbah* (prédication), « attendu, comme je l'ai entendu dire, qu'il professait ouvertement sa répugnance « à faire sa prière dans la mosquée *Azhar*, parce que cet édifice avait été fondé « par un *râfedi* (schiite) qui maudissait les compagnons du *prophète*. Il rendait « des décisions juridiques et donnait des leçons. Il joignait au commerce le plus « aimable une humilité sincère, son nom était devenu célèbre, sa réputation s'é- « tendait au loin, et des hommes savants de toutes les sectes venaient profiter de « ses instructions. »

Bedr-eddin-Aïni commenta un grand nombre d'ouvrages, savoir (1) : 1° le *Sahih* de Bokhâri. Ce commentaire, qui portait pour titre : *Omdat-alkâri* عمدة القارى (L'appui du lecteur), se composait de vingt et un volumes ; 2° *Maâni-alathar*

(1) Man. 690, fol. 101 r° et v°.

معانى الاثار (Le sens des paroles remarquables de Tahâwi), en dix volumes; 3° une portion des *Sunen* d'Abou-Daoud, en deux volumes; 4° une portion considérable de la *Vie du Prophète* السيرة النبوية d'Ebn-Hescham, sous le titre de *Keschf-allitham* كشف اللثام (L'enlèvement du voile); 5° le *Kelem-taïb* الكلم الطيب d'Ebn-Timiah; 6° le *Tohfet-almolouk* تحفة الملوك (Le don des rois); le *Kenz* الكنز (Le trésor); il donna à son travail le titre de *Remz-olhakaïk-fi-scharh-Kenz-aldakaïk* رمز الحقايق فى شرح كنز الدقايق (L'indication des vérités, concernant l'exposition du trésor des idées subtiles); 8° le *Tohfah* et le *Hedaïah*, en onze volumes; 9° le *Bihar-zákhirah* (Les mers enflées), composé par son maître, deux volumes. Cette explication avait pour titre : *Bedr-Záher* البدر الزاهر (La pleine lune brillante). 10° Les témoignages cités dans les diverses explications de l'*Alfiah*. Ce commentaire forme deux ouvrages, un plus considérable, en deux volumes, et un moins étendu, en un seul tome. Ce dernier est le plus célèbre; c'est celui dont les hommes de mérite invoquent le plus souvent l'autorité; 11° le *Merah-alarwah* مراح الارواح (Le repos des âmes). Ce commentaire, qui portait le titre de *Mellah-alarwah* ملاح الارواح (Le matelot des âmes), fut le premier écrit de l'auteur, qui le composa à l'âge de dix-neuf ans; 12° les العوامل المايۃ (Les cent régents) d'Abd-alkâher-Djordjâni; 13° le poëme de Sâwi, sur la prosodie العروض; 14° le traité de prosodie العروض d'Ebn-alhâdjeb ابن الحاجب. Il abrégea les *Fetawi-Dahiriah* الفتاوى الظهيرية (Les décisions juridiques de Dahir), et le *Mohit* المحيط en deux volumes. Il commenta le *Taudih* التوضيح (L'éclaircissement) et l'explication de Djarberdi, sur la conjugaison. Il rédigea des développements utiles sur le commentaire du *Lobab*, sur la grammaire, le *Tedhkirah-nahwiah* (avis grammatical), une introduction مقدمة à la conjugaison, et une autre à la prosodie. Il composa les *Vies des Prophètes* سير الانبياء, une grande histoire en dix-neuf volumes, et une moyenne, en huit, dont il rédigea ensuite un abrégé. Il écrivit l'histoire des Cosroës, en langue turque, *Tabakat-alschoara* طبقات الشعراء (Les classes des poëtes); *Tabakát-alhanefiah* طبقات الحنفية (Les classes des Hanefis); le *Moadjam* (histoire par ordre alphabétique) de ses scheïkhs, en un volume; *Rihal-altahâwi* (Les voyages de Tahâwi), en un volume; un abrégé de la chronique d'Ebn-Khallikan. Il est également auteur d'un ouvrage, en huit volumes, sur les prédications et les questions subtiles. Il lui donna pour titre *Meschárih-assodour* مشارح الصدور (La dilatation des poitrines); mais, dit Sakhâwi, ainsi que je l'ai vu, d'après l'exemplaire autographe, l'ouvrage portait également le titre de *Zein-alme-*

djâlis زين المجالس (L'ornement des conférences); un autre traité sur les *Questions rares* النوادر; le *Sirat-almouwaïad* سيرة المويد (La vie de Mouwaïad), en vers et en prose; *Sirat-alaschraf* سيرة الاشرف (La vie d'Aschraf); *Tedhkirah-Moutanouiah* (Le mémorial varié); des additions sur le *Kaschschâf*, sur le commentaire d'Abou-'l-leïth et celui de Bagawi. « Ayant écrit prodigieusement, dit Sakhâwi, et copié les « récits de ses devanciers, il a souvent dans son histoire, ainsi que j'ai eu occasion « de le reconnaître, commis des erreurs de noms : il se trompe aussi fréquem- « ment, sur l'article des généalogies; lorsque le nom d'un homme s'accorde avec « celui de son père, il lui arrive quelquefois de supprimer un des deux noms; « quelquefois même, il omet le nom de celui même dont il écrit l'histoire. Il « composa aussi un grand nombre de vers, bons ou mauvais. »

De tous les ouvrages de Bedr-eddin-Aïntabi *ou* Aïni, nous possédons seulement un volume, qui fait partie de son *Histoire*, et contient, sous la forme d'un journal, le récit des événements dont l'Égypte et la Syrie avaient été le théâtre, depuis l'an 799 de l'hégire jusqu'en 832. Le volume, de format in-4°, se compose de cent quatre-vingt cinq feuillets. Nous ignorons s'il appartient à la grande histoire, ou à l'histoire moyenne, ou enfin à l'abrégé de cette même histoire. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette chronique présente une particularité remarquable. Deux personnes y sont constamment nommées, comme ayant coopéré à la rédaction de l'ouvrage: je veux dire l'auteur lui-même, مؤلفه, et l'écrivain ou rédacteur كاتبه ou مسطره, Schehab-eddin-Ahmed, frère de l'auteur. Il paraît que celui-ci se chargea, peut-être pour cette dernière partie seulement, de revoir et de compléter le travail de son frère; car il parle souvent de lui-même à la première personne. Il nous apprend que, dans l'année 776, il était voisin de la puberté, et atteignait l'âge de raison (1). Parlant du scheïkh Iousouf (2), fils du scheïkh et kadi Scherf-eddin-Mousâ-ben-Bedr-eddin-Mohammed-Kharbeti, plus connu sous le nom de Djemâl-eddin-Malati, il ajoute : « Ce fut un de mes scheïkhs, dont « j'ai pris les leçons, et sous la direction desquels j'ai fait des lectures. » Nommant le scheïkh Mohammed-ben-Ahmed-Abtini (3), il dit : « Ce fut lui qui m'en- « seigna l'office ecclésiastique الذكر, et me revêtit du *khirkah* (l'habit religieux), « tel que le prescrit la règle des sofis. Je reçus de lui une attestation écrite de sa « main. » Puis il ajoute (4) : « Je reçus également des leçons de mon frère, le « scheïkh et kadi Bedr-eddin-Mahmoud, auteur de cet ouvrage. » Schehab-ed-

(1) Man. 684, fol. 63 v°.
(2) Fol. 48 v°.
(3) Fol. 49 v°.
(4) Fol. 50 r°.

din-Ahmed, se trouvant au Caire, l'an 788, y étudia le *Sahih* de Bokhâri (1). Il retourna ensuite à Aïntab, sa ville natale. C'était là qu'il résidait, l'an 802 de l'hégire (2). Il s'y trouvait également l'année suivante. Voici les détails qu'il nous donne à ce sujet (3): « L'an 803, je résidais dans la ville d'Aïntab, et je faisais « construire un bain situé dans la *rue des Jardins* حارة البساتين, près de la fon- « taine appelée *Aïn-albenat* عين البنات (la fontaine des filles), dans le voisinage de « ma maison, et qui devait porter le nom de *Hammam-alward* حمام الورد (le bain « de la rose). Les travaux n'étaient point achevés, lorsque je fus forcé de fuir, « pour échapper aux armes de Timur-lenk, et je me réfugiai à Alep avec ma fa- « mille. Tout ce que je possédais fut pillé, tant à Aïntab qu'à Alep. Dans cette « dernière ville, j'essuyai, comme les autres Musulmans, les tortures, les tour- « ments, les outrages d'un ennemi cruel. Toutefois, je pus sauver ma vie, mon « fils Kâsem et sa mère. Nous reprîmes le chemin d'Aïntab, nu-pieds, à moitié « nuds, rendant grâce à Dieu de ce qu'il nous avait préservés de la mort, et con- « servé la santé du corps et de l'esprit. Du reste, tout ce qui nous appartenait « avait péri pour la cause de Dieu. Le bain resta en ruines. » Ce n'était pas le terme des maux que l'écrivain avait à redouter. Une nouvelle attaque de l'en- nemi vint renouveler ses dangers et ses alarmes. Lui-même nous raconte, en ces termes, les faits qui le concernent (4), et qui, après de longues années, étaient encore bien présents à sa mémoire. « Moi, Ahmed-ben-Ahmed-Aïntabi, je « demeurais à Aïntab, dans la *rue des Jardins* حارة البساتين. Je pris la fuite, avec « ma femme et mes enfants, la nuit même où les soldats de Timur-lenk envahi- « rent pour la seconde fois la place. Je portais sur une épaule mon fils Kâsem, « et sur l'autre, une bourse longue et mince. Ma femme, la mère de Kâsem, por- « tait Isa, frère de celui-ci. Nous marchions, à pied, au milieu d'une nuit obscure, « ayant la pluie qui tombait sur nos têtes. Nos amis, nos voisins, nous accom- « pagnaient, dans une situation analogue à la nôtre. Arrivés à une montagne « nommée *Djebel-Souf* جبل صوف, nous nous y arrêtâmes trois jours, mangeant « du pain sans sel, et des aliments sans viande. Nous étions dans l'état le plus « triste et le plus misérable, lorsque, grâce à la protection de Dieu, nous ap- « prîmes que les soldats de Timur-lenk avaient évacué Aïntab. Nous nous le- « vâmes aussitôt, nous quittâmes la montagne de Souf, et retournâmes à la

(1) Fol. 67 v°.
(2) Fol. 33 r°.
(3) *Id.* fol. 36 r°.
(4) Fol. 42 r°.

« ville. » Mais, ajoute l'auteur, « je ne pus pas séjourner longtemps dans ma pa-
« trie, à cause de la cherté des vivres et de l'insolence des Turcomans. Je partis
« pour le Caire, afin de rejoindre mon frère, le kadi Bedr-eddin-Mahmoud, au-
« teur de cette histoire. Arrivé dans cette ville, je m'établis, avec le peu d'effets
« que j'avais apportés, dans une boutique de marchand de toile, qui faisait par-
« tie du marché des étoffes سوق الشرب. Dieu m'accorda une fortune considé-
« rable, en dédommagement de celle que j'avais perdue, lors de l'expédition de
« Timur-lenk. Et, depuis cette époque, j'ai constamment habité le Caire. »
L'an 819, il eut un songe, dont il a pris soin de nous conserver le souvenir et les détails (1). L'an 822, il se trouvait à Damas (2). L'année suivante (3), il reprit la route du Caire, accompagnant son frère, qui venait de faire un voyage dans le pays de Karaman. De là, il retourna à Damas, puis au Caire. L'an 829 (4) il fut nommé *kadi-alkodat* (kadi suprême) de la secte des hanefis. L'année suivante (5) il fut chargé d'écrire une lettre, au nom du sultan Melik-Aschraf-Borsebaï.

OBSERVATIONS SUR QUELQUES VILLES DE LA PALESTINE ET DE LA SYRIE.

Mon intention, comme on peut bien croire, n'est pas de donner ici une description complète de la Palestine et de la Syrie. De bons ouvrages ont été publiés sur cette matière. D'ailleurs, il faudrait, pour réaliser ce plan, écrire un volume entier; et je dois me réduire à un petit nombre de pages. Je me bornerai donc à recueillir, sur plusieurs villes et autres lieux des deux provinces, quelques remarques plus ou moins étendues.

SUR LA VILLE DE GAZA ou GAZAH.

Une des villes les plus méridionales de la Palestine était celle de Gaza. Cette place, dont l'existence remonte à la plus haute antiquité, portait, en hébreu, le nom de עַזָּה *Azza*, c'est-à-dire *forte*. Elle était une des cinq satrapies des Phi-

(1) Fol. 119 v°.
(2) Fol. 140 v°.
(3) Fol. 142 v°.
(4) Fol. 174 v°.
(5) Fol. 180 v°.

listins. On sait que, dans la suite, elle opposa aux armes d'Alexandre une résistance désespérée, et que ce fut seulement après un siége de deux mois qu'elle tomba au pouvoir de ce conquérant (1). Après la mort d'Alexandre, cette place, ainsi que celle de Joppé, fut prise par Antigone (2). Ptolémée, après avoir vaincu Démétrius-Poliorcète, s'empara de la ville de Gaza (3). Mais, bientôt après, ayant reçu la nouvelle de la marche d'Antigone, il évacua la Syrie, et fit démolir les places principales, au nombre desquelles était Gaza (4). Elle fut assiégée par Jonathas, frère de Judas-Machabée, et contrainte de signer avec lui un traité de paix et d'alliance (5). Alexandre-Jannée, s'en étant rendu maître, après une longue résistance, la fit entièrement détruire (6). Gabinius releva les ruines de cette place (7). Auguste ajouta aux états que possédait Hérode, Gaza, Joppé et d'autres villes (8). Après la mort d'Hérode, Archélaüs eut sous sa dépendance, entre autres villes, celle de Gaza (9).

Strabon fait mention du port des Gazéens. Puis, il ajoute : « A sept stades « au-dessus de ce lieu est la ville, jadis célèbre, qui fut ruinée par Alexan- « dre, et qui est restée déserte (10). » Suivant Arrien (11), la distance qui sépare Gaza de la mer est d'environ vingt stades. Le port de Gaza, dont Strabon vient de faire mention, était le lieu nommé Μαϊουμα *Maïuma*, dont le nom semble appartenir à la langue égyptienne, et offrir les deux mots ua iou (lieu maritime). Sous le règne de l'empereur Constantin, cette ville qui avait montré pour l'idolâtrie le plus vif attachement, se convertit tout à coup, et prit le nom de *Constantia*. Elle avait un évêque distinct de celui de Gaza (12). Quoique la religion chrétienne eût fait dans ces deux villes de grands progrès, cependant une partie des habitants montrait un attachement opiniâtre pour le culte des idoles. On lit dans l'*Histoire* de Sozomène (13) que la popula-

(1) Arriani, *Expeditio Alexandri*, pag. 173 et suiv., ed. Raphel.; Diodori Siculi, *Bibliotheca historica*, lib. XVII, cap. 48, t. VII, p. 346, ed. Bipont.; Curtii, *De rebus gestis Alexandri Magni*, lib. IV, cap. 6, p. 197, ed. Snakenburg.

(2) Diodor. Sicul., l. XIX, c. 59; t. VIII, p. 329.

(3) Diodor. Sicul. l. XIX, c. 84, t. VIII, p. 390.

(4) Lib. XIX, cap. 93, t. VIII, p. 407.

(5) Josephi *Antiquitates judaicæ*, l. XIII, c. 5, t. I, p. 647, ed. Havercamp.

(6) Cap. 13, p. 670.

(7) *Antiquit. jud.*, l. XIV, c. 5, p. 691.

(8) Lib. XV, c. 7, p. 761.

(9) Lib. XVII, c. 11, p. 862.

(10) *Geographia*, lib. XVI, p. 759.

(11) Loc. laud. p. 174.

(12) Euseb. *Vita Constantini*, lib. IV, cap. 38. Sozomen. *Histor. ecclesiast.*, lib. II, cap. 5, p. 450; l. V, c. 3, p. 597, 598, ed. Vales.; *Oriens christianus*, t. III, col. 622 et seqq. Sur les évêques de Gaza, v. *ibid.* col. 603 et seqq.

(13) Lib. VII, c. 15, p. 725.

tion de Gaza et de Raphia combattit avec acharnement, pour la conservation de ses temples. Le même écrivain nous apprend (1) que deux frères, Zénon et Ajax, qui s'étaient établis à Maïuma, sous le règne de Théodose, soutinrent de longues luttes contre les payens. Dans la *Vie de saint Hilarion*, écrite par saint Jérôme, il est plusieurs fois mention des deux villes de Gaza, de Maïuma, et de la population idolâtre qui s'y trouvait en grand nombre (2). Ce fut à Maïuma que saint Hilarion fut inhumé (3). Moschus (4) parle du monastère de l'abbé Dorothée, qui était situé dans le voisinage de ces deux villes. A Gaza, ou dans les environs, étaient le monastère de l'abbé Cyrus, et celui de l'abbé Siridon (5). L'abbé Irénée habitait également un couvent voisin de Gaza (6). On lit dans les *Actes* de saint Bacchus le jeune (7), que le père de ce saint, qui vivait sous le règne de Constantin et d'Irène, habitait la ville de Maïuma, située près de Gaza, à deux stations de Jérusalem. Sur les médailles de la ville de Gaza, on peut voir Eckhel (8), Sestini (9), Pellerin (10), Rasche (11), et M. Mionnet (12).

L'auteur du *Mesalek-alabsar* (13) nous donne, sur ce lieu, les détails suivants : « Gazah est une ville, située entre l'Égypte et Damas. C'est là que fut inhumé « Hâschem-ben-Abd-Menaf, et elle a donné naissance à Schaféï. Ses édifices sont « construits en pierre et en chaux, et très bien bâtis : elle est placée sur « une colline élevée, à environ un mille de la mer de Syrie. L'air y est parfaite- « ment sain. Le vin que l'on y boit pur facilite la digestion, mais n'a pas une « saveur agréable.

« Les habitants boivent de l'eau de puits. La ville a un réservoir destiné à re- « cevoir la pluie. Les eaux de l'hiver s'y conservent, mais deviennent trop pe- « santes. On recueille, sur le territoire de cette ville, un grand nombre de fruits, « parmi lesquels les raisins et les figues tiennent le premier rang. On y voit un « *maristan* (hôpital), bâti par le sultan aujourd'hui régnant. Puisse Dieu récom- « penser ce prince : car c'était là l'édifice qui pouvait être le plus nécessaire pour

(1) Lib. VII, c. 28, p. 751.
(2) Ap. *Vitæ patrum*, p. 75, 76, 77, 79, 83.
(3) *Ibid.*, p. 85.
(4) *Pratum spirituale. Ibid.* p. 912.
(5) *Joannis eleemosynarii vita*, p. 192, 198.
(6) *Pratum spirituale*, p. 877.
(7) *Christi martyrum lecta trias*, p. 66.
(8) *Doctrina numorum veterum*, t. III, p. 448 et seqq.
(9) *Classes generales, seu moneta vetus*, p. 152.
(10) *Recueil de médailles de peuples et de villes*, t. II, p. 237 et suiv.
(11) *Lexicon universæ rei numariæ*, t. II, pars prima, col. 1328 et seqq.; *Supplementa*, tom. II, col. 1195 et seqq.
(12) *Descriptions des médailles antiques, grecques et romaines*, t. V, p. 535 et suiv.
(13) Man. arabe 583, fol. 227 r° et v°.

« les voyageurs. De nombreux *medreseh* (colléges) et tombeaux, embellissent cette « place. C'est un gouvernement important, qui a une garnison, composée de trou- « pes régulières, d'arabes et de turcomans. Son territoire est resserré entre la « mer et le désert. Il confine, du côté du midi, aux solitudes où errèrent les enfants « d'Israël. Il offre des champs cultivés, et de nombreux bestiaux. On y trouve « réunis des nomades et des habitants qui ont une demeure fixe. La popula- « tion se compose de diverses tribus, ennemies les unes des autres, et qui, si « elles n'étaient contenues par la crainte que leur inspire le souverain, se livre- « raient à des hostilités continuelles. » Suivant l'auteur de l'*Histoire de Jérusa- lem* (1) : « Parmi les villes qui avoisinent Jérusalem, Gazah est une des plus grandes. « Elle a donné naissance à Salomon, fils de David. Elle est une place frontière ; car « elle se trouve à peu de distance de la mer. Son territoire est couvert d'arbres « nombreux et de palmiers. Tout autour de la ville règnent de vastes plantations « et des champs ensemencés. Elle produit des fruits de toute espèce. C'est une « des plus belles villes de la Palestine ; elle a vu naître jadis quantité d'hommes « savants et vertueux. Elle a été la patrie de l'imam Mohammed-ben-Edris-Scha- « féï. Le lieu où il vint au monde est encore aujourd'hui connu, et l'on y va en pé- « lerinage. Quand cette ville n'aurait à la célébrité d'autre titre que d'avoir donné le « jour à Salomon et à Schaféï, cela suffirait pour sa gloire. » Au rapport de Kha- lil-Dâheri (2) : « Gazza غَزَّة (Gazah) est une belle ville, située sur un terrain uni, et qui « produit une grande abondance de fruits. On y trouve des mosquées, des collé- « ges, et de beaux édifices, dont la vue excite l'admiration. On la surnomme « *Dehliz-almulk* (le vestibule du royaume). Elle a un territoire étendu et de nom- « breux villages. Elle est la capitale d'une province considérable. » Suivant le té- moignage du même historien (3), cette ville avait un relais pour la poste des pi- geons, et un autre pour le transport de la neige en Egypte (4). L'auteur du *Diwan- alinschâ* nous donne sur Gazah un petit nombre de détails, qui sont visible- ment extraits du *Mesâlek-alabsar* (5). Plus loin (6), il s'exprime en ces termes : « Gazah était jadis sous la dépendance du *naïb* de la Syrie, qui y plaçait des fonc- « tionnaires choisis par lui. Bientôt, ce canton forma un gouvernement séparé, et « fut soumis à un *naïb*, envoyé de la cour du sultan, et qui exerce son autorité « à la fois sur la côte maritime et sur les montagnes. Quelquefois, lorsque c'est un

(1) Man. arabe 713, p. 243.
(2) Man. 695, fol. 82 r° et v°.
(3) Fol. 238 v°.
(4) Fol. 240 r°.
(5) Man. 1573, fol. 87 r°.
(6) Fol. 152 v°, 153 r°.

« *commandant de l'armée*, il gouverne exclusivement les côtes de la mer. Le *naïb* « de Gazah se distingue des *commandants de l'armée*, en ce qu'il porte une robe « de dessus فوقاني, qui recouvre deux robes de soie unies الاطلسين ; et son diplôme « d'investiture تقليد est écrit sur les deux tiers d'une feuille, tandis que celui d'un « commandant d'armée n'a que les dimensions d'une demi-feuille. Il n'y a point « à Gazah d'autre émir-commandant, et la ville ne renferme point de forteresse. « On y compte, parmi les fonctionnaires militaires, 1° le *hâdjeb-kebir* (grand « hâdjeb); c'est un émir de *tabl-khânah*, qui souvent réunit à son titre celui de « *ostadar-aldiwan-alscherif* استادار الديوان الشريف (ostadar du conseil auguste). « L'*ostadar du conseil*, lorsqu'il forme un fonctionnaire séparé, est, la plupart du « temps, un *émir de dix*, qui reçoit un diplôme مرسوم écrit sur un tiers de « feuille. Les *mihmandar* sont au nombre de deux, et le principal est nommé « par le sultan. Le *nakib-alnokaba* (*nakib* des nakibs), qui répond au *nakib-al-* « *djeïsch* (*nakib* de l'armée), est également choisi par le prince. On voyait jadis, « dans cette ville, un *schad-aldawawin* (inspecteur des bureaux) et un *émir-akhor-* » *alberid* (chef des écuries de la poste); mais ces places ont cessé d'exister. Le « *wâli* de la ville et celui de la campagne sont tous deux à la nomination du « *naïb*. Gazah renferme, 1° un kadi schaféï, qui jadis était choisi par le *kadi-* « *alkodat* de Damas, mais qui maintenant est nommé immédiatement par le « prince. Son diplôme توقيعه est écrit sur un tiers de feuille. . . 2° un kadi hanéfi, « qui est sur le même pied que le précédent; 3° un kadi mâleki, dont le diplôme « a la forme ordinaire. Ce fonctionnaire et le kadi hanéfi, sont de création ré- « cente; 4° un *wakil-beït-almâl* (agent du trésor), qui reçoit un rescrit dans la « forme ordinaire; 5° un *mohtesib*, nommé par le *naïb*. Parmi les employés qui « remplissent les fonctions administratives الوظايف الديوانية, on compte: 1° Le « *kâtib-derdj* كاتب درج (secrétaire de la feuille), que l'on désigne quelquefois par « le titre de *kâtib-alinschâ* كاتب الانشاء. Son rescrit توقيعه est dans la forme « ordinaire; 2° le *nâder-djeïsch* (inspecteur des troupes). On y voyait jadis un « vizir, qui relevait de celui de la Syrie; mais cette place a été supprimée, et ses « fonctions ont été réunies à celles du *naïb*. »

L'an 13 de l'hégire (1), les arabes musulmans, commandés par Amrou-ben-alas, vinrent mettre le siége devant la ville de Gaza. L'an 672, un tremblement de terre se fit sentir à Gaza, à Ramlah, et dans les villes voisines (2). Suivant le témoi-

(1) Elmacini *Historia saracenica*, p. 19. (2) Abou'lmahâsen, m. 663, fol. 30 v°.

gnage d'Abou'lmahâsen (1), ce fut le sultan Melik-Nâser-Mohammed-ben-Kelaoun, qui éleva Gazah au rang de gouvernement; il y établit un *naïb*, qui prit le titre de *Melik-alomará* (roi des émirs). Avant cette époque, Gazah était un simple bourg, qui faisait partie du territoire de Ramlah.

Au rapport de Makrizi (2), l'émir Alem-eddin-Sandjar-Djaouli, fut celui qui, d'après les ordres du sultan, rendit à Gazah le titre et les attributs d'une ville. Il y fit bâtir une magnifique mosquée *djami*, un beau bain, un *medreseh* (collége), destiné pour les *fakih* (jurisconsultes) schaféïs, un château, un *meïdan* (hippodrome), un *khan* où l'on était reçu gratuitement, un *maristan* (hôpital), à l'entretien duquel furent affectés des *wakf* importants, et qui fut placé sous l'inspection immédiate des gouverneurs de la place. Suivant le même historien (3) et Abou'lmahâsen (4), l'émir Iounes, qui périt de mort violente, l'an 791 de l'hégire, avait fait construire un vaste *khan* (hôtellerie), en dehors de la ville de Gazah. Ce lieu existe encore aujourd'hui, sous le même nom de *Khan-Younes* (5).

Suivant l'assertion de Makrizi (6) et d'Abou'lmahâsen (7), l'an 784 de l'hégire, Mouwaffik-eddin-Adjemi, l'un des sofis, du monastère de Scheïkhoun, fut nommé kadi des hanéfis, à Gazah. « Avant cette époque, dit l'historien, on n'a« vait point vu, dans cette ville, un kadi de la secte d'Abou-Hanifah. » Sous le règne du sultan Melik-Dâher-Barkok (8), l'émir Akboga-Safawi, *naïb* (gouverneur) de Gazah, méditant une trahison, fut arrêté, envoyé à Karak, et remplacé par l'émir-Hosam-eddin-Ebn-Bâkisch. Bientôt après (9), la même place tomba au pouvoir de l'émir Ilboga-Nâseri, qui s'était révolté contre Barkok. Lorsque Nâseri, s'avançant pour combattre ce prince, fut arrivé à Gazah (10), Hosam-eddin-Bâkisch, gouverneur de la ville, sortit à sa rencontre, et lui offrit des présents et des vivres. Ce fut une des premières places dont Barkok s'empara (11),

(1) Man. 663., f. 106 v°.

(2) *Description de l'Égypte*, t. II, man. 798, f. 344 r°.

(3) *Ib.*, fol. 365.

(4) *Histoire d'Égypte*, m. 666, f. 35 r°.

(5) Volney, *Voyage en Syrie et en Égypte*, t. II, p. 219; Robinson, *Voyage en Palestine et en Syrie*, t. I, p. 25; *Histoire de l'expédition française en Égypte*, t. III, p. 317, 318; Scholz, *Reise*, p. 125, 126. MM. Irby et Mangles écrivent *Haneunis* (*Travels in Egypt and Nubia*, pag. 175). On lit *Cunianus* dans l'ouvrage de Quaresmius (*Elucidatio Terræ Sanctæ*, t. II, p. 926). Dans la *Relation de Helffrich* (*Beschreibung der reyss im Heylig land*, f. 385 v°), *Cannunis*.

(6) *Solouk*, t. II, m. 673, f. 138 r°.

(7) *Histoire d'Égypte*, m. 666, f. 3 r°.

(8) Abou'lmahâsen, *Histoire d'Égypte*, man. 666, fol. 9 v°.

(9) *Ibid.*, fol. 10 v°.

(10) Fol. 12 r°.

(11) *Ibid.*, fol. 32 v°.

au moment où il remonta sur le trône, l'an 792 de l'hégire (de J.-C. 1389). L'an 811, Gazah tomba au pouvoir de l'émir Naurouz, mais fut reprise bientôt après (1). L'an 833 (2), la peste régnait à Gazah et à Jérusalem. Abou'lmahâsen (3) fait mention de l'édifice appelé *Dar-anniabah* دار النيابة (la maison du gouverneur), situé dans la ville de Gazah.

La ville de Gazah se trouve plusieurs fois nommée dans l'*Histoire des Croisades*. Baudoin III, roi de Jérusalem, voulant tenir en bride la garnison égyptienne d'Ascalon, et arrêter les ravages que cette troupe belliqueuse exerçait journellement sur le territoire de Jérusalem et sur les routes qui y conduisaient (4), fit relever les ruines de Gazah, l'entoura de fortifications imposantes, et en confia la garde aux Templiers. Sous le règne d'Amaury (5), la ville fut prise par les troupes de Saladin, à l'exception de la citadelle. Richard, après avoir fait réparer les fortifications de cette place, la remit, comme auparavant, aux Templiers (6). Dans la trève que ce prince conclut avec Saladin, il fut stipulé que les villes de Gazah, d'Ascalon et de Daroum seraient démantelées (7). Les voyageurs du moyen âge, Baldensel (8), Frescobaldi (9), Sigoli (10) et Brocard (11), parlent de la ville de Gazah.

L'an 1767 de notre ère, Gazah se révolta contre les Turcs (12). Trois ans après, Ali-bey la fit occuper par un corps de cinq cents mamlouks (13). En 1776, cette ville, se trouvant dépourvue de munitions, se rendit sans résistance, à Mohammed-bey (14). Lorsque les Français, maîtres de l'Égypte, entreprirent leur expédition en Syrie, Gazah leur fut livrée, presque sans coup férir (15). On peut voir, sur ce qui concerne la situation moderne de cette ville, les relations de Volney (16), Robinson (17), Mangles et Irby (18), etc.

La description la plus complète qui ait été donnée de la ville de Gazah est

(1) *Histoire d'Égypte*, man. 666, f. 111 r°.
(2) *Id.*, f. 220 r°.
(3) Man. 666, f. 71 r°.
(4) Willermi Tyrii, *Historia hierosolymitana*, lib. XVII, p. 917.
(5) *Ibid.*, l. XX, p. 987.
(6) Jacobi de Vitriaco, *Historia*, p. 1123. Sanuti, *Secreta fidelium crucis*, p. 199.
(7) *Continuateur de Guillaume de Tyr*, c. 640.
(8) *Hodœporiçon*, p. 340.
(6) *Viaggio in Egitto*, p. 134.
(10) *Viaggio al monte Sinaï*, p. 49 et suiv.
(11) *Descriptio Terræ sanctæ*, p. 186.
(12) *Voyage de Volney*, t. II, p. 17.
(13) *Id.*, t. I, p. 109.
(14) *Ib.* t. I, p. 127; t. II, p. 32.
(15) *Histoire de l'expédition française en Égypte*, t. III, p. 234.
(16) *Voyage en Syrie et en Égypte*, tom. II, pag. 214 et suiv.
(17) *Voyage en Palestine et en Syrie*, t. I, p. 24, 25.
(18) *Travels in Egypt*, etc., p. 178.

celle que l'on trouve dans les *Mémoires* du chevalier Darvieux (1). Le P. Mariano Morone da Maleo (2) nous offre des renseignements curieux sur les antiquités que l'on avait découvertes de son temps, dans des fouilles faites au bord de la mer, sur l'emplacement où avait existé le port de Gazah. Dans la relation du voyageur portugais Antonio Tenreiro (3), la ville de Gazah est désignée, comme chez plusieurs écrivains du moyen âge, par le nom de *Gazara*.

Abou'lmahâsen (4) fait mention d'un lieu nommé *Badous* بدعوس, situé dans la province de Gazah. L'auteur de l'*Histoire de Jérusalem* (5) nomme un bourg appelé *Adjouz* قرية عجوز, placé dans le même canton. Abou'lmahâsen, dans le *Manhel-sâfi* (6), nous indique le village ou bourg de *Djedidah* الجديدة, situé près de Gazah خارج غزّة. L'historien de Jérusalem (7) atteste que le bourg de Iabna قرية يبنا, l'ancienne Jamnia, dépendait du gouvernement de Gazah. Il parle (8) du bourg de *Barbara* قرية بربرا, situé dans le gouvernement de Gazah, non loin d'Askalân (Ascalon). C'est là, si je ne me trompe, le même lieu que les chroniqueurs du moyen âge, Albert d'Aix (9) et Sanuto (10), désignent par le nom de *Castellum Beroart*, et qu'ils placent, l'un à deux milles, l'autre à dix milles d'Ascalon. La première assertion est la seule véritable. En effet, M. Scholz (11), qui a retrouvé le bourg de Barbara, nous apprend qu'il est à cinq heures de marche de Gazah. M. Poujoulat parle aussi du village de Barbara (12).

L'histoire de Jérusalem (13) fait mention du canton d'*Amouriâ* ارض عموريا, qui faisait partie de la province de Gazah. Elle désigne (14) *Tel-lassâfiah* تل الصافية (la colline de Sâfiah), située à l'extrémité du gouvernement de cette ville. Ce lieu se trouve plusieurs fois nommé dans la *Vie de Saladin*, de Boha-eddin (15). On lit dans le *Kitab-arraoudataïn* (16) que Saladin, étant arrivé à Ramlah, se mit en marche vers une de ses forteresses; et que, sur sa route, il rencontra la rivière qui baigne Tell-assafiah. C'est ce lieu que Guillaume de Tyr (17) nomme *Telle-saphi*

(1) Tom. II, p. 46 et suiv.
(2) *Terra santa nuovamente illustrata*, tome I, p. 473.
(3) *Itenerario*, p. 382.
(4) Man. 663, fol. 177 r°.
(5) Man. 713, p. 247.
(6) Tom. III, man. 749, f. 140 r°.
(7) Man. 713, p. 145.
(8) *Ib.*, page 282.
(9) *Historia hierosolymitana*, p. 349.
(10) *Secreta fidelium crucis*, p. 86.
(11) *Reise....*, p. 255.
(12) *Correspondance d'Orient*, t. V, p. 391.
(13) Pag. 409.
(14) Page 408.
(15) Pag. 229, 231.
(16) Manuscr. ar. 707 A, fol. 145 v°.
(17) *Historia*, lib. XV, p. 886.

id est *Collis clarus*. Au rapport du docteur Robinson, un beau village, situé sur une colline isolée près de Gazah, porte encore aujourd'hui le nom de *Safiyeh* (1). Il ne faut pas confondre cet endroit avec un autre nommé *Sâfiah* الصافية, qui, dans l'ouvrage de Khalil-Dâheri (2), est désigné comme ayant formé le premier relais pour la poste aux pigeons, qui se trouvait après Khalil (Hebron), en allant vers Karak. Plus bas (3), on lit que de Hebron on se rend à Djenba, à Zouwaïr, à Sâfiah, à Khafar, et enfin à Karak. Ce lieu existe encore avec le même nom, à l'extrémité méridionale de la mer morte (4). L'historien de Jérusalem indique le bourg de Adjlan قرية عجلان, placé entre Gazzah et Khalil (Hebron) (5). Le docteur Robinson trouva, dans le voisinage de Gazah, un tertre couvert de pierres, et qui porte le nom de *Ajlan* (6). L'historien de Jérusalem nomme le bourg de Madjdal-Hammâmah مجدل حمامة, situé au voisinage d'Askalan (Ascalon), dans la province de Gazah (7). C'est le même lieu que Volney désigne sous le nom d'*el-Majdal*, et qu'il place à trois lieues d'Ezdoud (8). Aujourd'hui on trouve encore, dans ces mêmes parages, à une demi-heure de distance de *Machdal* ou *Majdal*, un village appelé *Hamami* (9). Un autre lieu nommé *Zakah* الزعقة n'était pas éloigné de Gazah : car, suivant ce que nous lisons dans l'histoire d'Ahmed-Askalâni, un gouverneur de cette ville poursuivit un corps de rebelles jusqu'à Zakah الى الزعقة (10). Khalil-Dâheri place ce lieu entre Kharoubah الخروبة et Rafah رفح, au midi de Gazah (11). L'auteur de l'ouvrage intitulé *Diwan-alinschâ* (12), place la frontière orientale de l'Égypte, entre Zakah الزعقة et Rafah. Il ajoute que cette frontière s'étend à l'occident, le long de la mer de Grèce البحر الرومى vers Rafah. Dans une marche d'armée décrite par l'historien Ahmed-Askalâni (13), on arriva d'Alarisch à Kharoubah, puis à Zakah الزعقة. Dans un passage de l'histoire d'Ebn-kadi-Schohbah (14), on lit ces mots : التقوا بين غزة و بدراس « Ils se rencontrèrent entre Gazah et Bedras. Ce dernier

(1) *The journal of the royal geographical Society*, t. IX, p. 303.

(2) Manuscr. arab. 695, fol. 238 verso.

(3) Man. 695, fol. 243 r°.

(4) Burckhardt, *Travels in Syria*, p. 391.

(5) Man. 713, page 314.

(6) *Journal of the geographical Society*, t. IX, p. 303.

(7) Page 278.

(8) *Voyage en Syrie*, t. II, p. 215.

(9) Michaud et Poujoulat, *Correspondance d'Orient*, t. V, p. 378.

(10) Tom. II, man. ar. 657, fol. 13 recto.

(11) Man. 695, f. 242 v°.

(12) Manuscr. 1573, fol. 82 v°.

(13) T. II, man. 657, fol. 189 v°.

(14) T. II, man. 687, fol. 158 recto.

lieu est le même qui, dans l'ouvrage de Khalil-Dâheri (1), est nommé *Beït-diras* بيت دراس. On peut voir la position de ce lieu sur la carte de M. Robinson. Dans le voyage de Helffrich (2), il est fait mention d'un lieu nommé *Sacca*, situé au midi de Gazah. Le P. Mariano Morono da Moleo (3) place Zacca à huit heures de marche d'Alarisch, et à quinze heures de Gazah. Abou'lfeda (4) indique un lieu nommé *Ansar* العنصر situé à l'extrémité de la province de Gazah.

Il existait une autre ville nommée *Tell-aladjoul* تل العجول qui, suivant l'assertion de Makrizi (5), d'Abou'lmahâsen (6) et d'Abou'lfeda (7), était située hors de la ville de Gazah ظاهر مدينة غزة. Ce fut dans ce lieu que Saladin avait convoqué la réunion de ses troupes (8). Melik-Adel, frère de ce prince, vint établir son camp dans le même endroit (9). Melik-Kâmel, marchant vers Damas, l'an 625 de l'hégire, se rendit à Tell-aladjoul, et envoya, de là, des corps de troupes vers Jérusalem et d'autres places (10). Ce prince, retournant en Égypte, vint camper à Tell-aladjoul (11). Cette ville était située plus au nord que Gazah : car nous lisons dans l'*Histoire* de Bedr-eddin-Aïntabi (12), que le sultan Melik-Nâser-Feredj étant arrivé à Gazah, un corps de troupes avancées rencontra les Syriens près de Tell-aladjoul, et que ceux-ci prirent la fuite, dans la direction de Ramlah. Suivant toute apparence, c'est le même lieu qui est nommé encore aujourd'hui El-Tell (la colline) (13). Cet endroit est plusieurs fois nommé dans l'*Histoire* de Makrizi.

Une ville plus célèbre, et située dans les mêmes cantons, était celle de *Daroum* دارم. Dans la *Vie de Saladin* de Boha-eddin (14), on lit partout *Daroun* الدارون; et la même leçon se trouve aussi dans le *Diwan-alinschá* (15). Mais Abou'lfeda (16), Makrizi, et d'autres auteurs, écrivent plus correctement *Daroum* دارم. Suivant le témoignage de Jacques de Vitry (17), *Darum* était une forteresse,

(1) Man. 695, fol. 243 r°.

(2) *Beschreibung der Reyse im Heylig land*, folio 385 v°.

(3) *Terra santa nuovamente illustrata*, tom. I, p. 469.

(4) *Annales*, t. V, pag. 222.

(5) *Solouk*, tom. III, m. 674, f. 18 r°.

(6) *Manhel-sâfi*, m. 750, f. 210 v°; *Histoire d'Egypte*, man. 666, fol. 73 v°.

(7) *Annales*, t. IV, p. 344.

(8) Bohadini, *Vita Saladini*, p. 115.

(9) Abulfedæ *Annales*, t. IV, p. 164.

(10) Makrizi, *Solouk*, t. I, p. 145.

(11) Hasan-ben-Ibrahim, f. 24 r°; *it.* 25 recto, 28 verso.

(12) Man. 684, fol. 30 v°.

(13) Volney, *Voyage*, t. II, p. 213.

(14) Pages 78, 227, 241.

(15) Manuscr. 1573, fol. 62 v°.

(16) *Annales*, t. IV, pag. 80.

(17) *Historia hierosolymitana*, p. 1070, *it.* 1123.

située à cinq stades de la mer, et à quatre stades de Gaza, vers le midi. Ce même historien, d'accord avec Guillaume de Tyr (1), explique le mot *Darum* par *Domus Græcorum* (la maison des Grecs); mais cette étymologie n'est nullement exacte: car, si la chose était vraie, on aurait écrit *Dar-arroum* دار الروم; et il vaut mieux, avec A. Schultens, reconnaître dans ce mot le terme hébreu *Darom* דָּרוֹם, qui désigne *le midi*. Le voyageur Baldensel ou Boldensleve (2) nous apprend que le bourg de *Darum* était le dernier endroit habité qu'il rencontra sur sa route, lorsqu'il se rendait de Syrie en Égypte. On pourrait croire, d'après ces détails, et telle est l'opinion de M. Poujoulat (3), que Daroum était située au lieu où fut depuis construit Khan-Younes. J'avais d'abord partagé cette opinion; mais ensuite j'ai cru devoir y renoncer. En effet, les auteurs orientaux, qui parlent souvent de Daroum, et qui font ensuite mention de la construction du *Khan-Iounes*, ne disent nulle part que cet édifice fut placé dans cette même ville. Je suis plus porté à supposer que Daroum se trouvait au lieu où existe encore aujourd'hui un village appelé *El-Deïr*, situé à trois lieues au midi de la ville de Gaza, suivant le témoignage du P. Mariano Morone da Maleo (4). MM. Mangles et Irby (5) le désignent par le nom d'*Esdier*, et nous apprennent que l'on y trouve quelques vestiges d'antiquité. Dans la relation du comte Rudolph-von-Suchen, ce lieu est nommé *Dor* (6). Dans l'ouvrage de Marino Sanuto (7), le nom de Daroum est écrit régulièrement *Darum*. On lit *Dromum* sur la carte qui accompagne cet ouvrage. Nous apprenons de cet historien, ainsi que de Boha-eddin (8), que cette place avait été reconstruite et fortifiée par Richard Cœur-de-Lion. L'historien Raoul de Coggeshale (9) écrit Daron, et le continuateur de Guillaume de Tyr (10), *Daron, Darun, le Daron*. Avant de finir cet article, je dois faire observer que la ville de Daroum existait à des époques anciennes, antérieurement à la naissance du mahométisme. Car nous lisons dans le *Sirat-arresoul* (la Vie du prophète) (11),

(1) *Historia hierosolymitana*, l. XX, p. 986, 987.

(2) Hodœporicon, ap. Canisii, *Thesaur. monum. ecclesiastic.*, t. IV, p. 340.

(3) *Correspondance d'Orient*, t. V, p. 419.

(4) *Terra santa nuovamente illustrata*, t. II, p. 474.

(5) *Travels in Egypt*, etc., p. 178.

(6) *Beschreibung der Reyss in das Gelobte land*, f. 444 r°.

(7) *Secreta fidelium crucis*, p. 164, 199.

(8) *Vita Saladini*, p. 227.

(9) *De expugnatione Terræ Sanctæ*, ap. Martenne. *Veterum scriptorum amplissima collectio*, t. V, col. 559.

(10) *Ib.*, col. 584, 637, 640.

(11) Man. arabe 629, fol. 258 v°.

que Mahomet, peu de temps avant sa mort, ayant envoyé une armée dans la Palestine, recommanda au général de faire fouler par sa cavalerie les limites de Belka, de Daroum, et autres lieux de cette province امره ان يوطى الخيل تخوم البلقا والداروم من ارض فلسطين. Ce lieu se trouve également désigné comme un village, sous le règne du khalife Abd-elmelik-ben-Merwan (1).

On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (2), que le sultan Melik-Nâser-Feredj étant parti de Gazah, et se dirigeant du côté de Ramlah, arriva, vers l'heure de midi, à un lieu nommé Djatin الجتين. Il semblerait que cet endroit avait conservé des vestiges du nom de la ville de Gath; mais, dans l'ouvrage de Khalil-Dâheri (3), on lit Habnin حبنين, et ce lieu se trouve placé sur la route qui conduit de Gazah à Ludd. J'ignore si ces deux lieux n'en font réellement qu'un. Je crois plutôt qu'il s'agit de deux endroits différents. Abou'lmâhasen (4) fait mention d'un lieu nommé *Sakkariah* السكرية, situé entre Hebron et Gazah.

SUR LA VILLE D'HEBRON.

La ville d'Hebron est une des plus anciennes villes dont l'existence soit constatée par l'histoire. Car, suivant le témoignage de Moïse, elle fut fondée sept ans avant Tanis; elle portait primitivement le nom de *Kiriat-Arba*. Hebron est souvent nommé dans les annales du peuple juif. Je n'ai pas besoin de transcrire, sur cette matière, les passages qui ont été recueillis par Quaresmius, Reland, Lequien, et d'autres écrivains plus modernes. Sous le règne de Constantin (5), une foire se tenait, dans le voisinage d'Hebron, sous le térébinthe de Mamré ou Mambré, au lieu où Abraham avait reçu la visite des anges. L'empereur, informé par sa mère que cette fête était accompagnée de pratiques superstitieuses et d'excès condamnables, donna ordre de détruire les idoles élevées dans cet endroit, et d'y construire une église.

Je ne m'arrêterai point sur ce sujet, attendu que les faits sont bien connus,

(1) Manuscr. 583, fol. 231 v°.
(2) Man. arab. 666, fol. 74 r°.
(3) Manuscr. arab. 695, fol. 243 r°.
(4) Man. 666, f. 154.
(5) Eusebius, *Vita Constantini*, lib. III, c. 52, 54; Sozomeni *Historia ecclesiastica*, lib. II, pag. 447, 448.

et je me hâte de passer aux détails que les auteurs orientaux nous donnent sur cette ville.

Au rapport de l'auteur du *Mesalek-alabsar*(2), « La ville de Khalil بلد الخليل était « jadis un champ ensemencé par Abraham. C'est une place qui n'a pas de murs, « et qui est située, par rapport à Jérusalem, à une distance d'environ une demi- « journée de marche ordinaire. Elle est enclavée entre des montagnes, de ma- « nière à n'être ni dans une plaine, ni dans une vallée. On ne saurait dire si « c'est un bourg ou le chef-lieu d'un canton. Sans l'avantage qu'elle a eu d'être « habitée par l'ami de Dieu (Abraham), on ne parlerait pas d'elle. Mais, grâce « aux bénédictions qu'a répandues sur elle le séjour de ce personnage auguste, « elle peut rivaliser avec toutes les contrées du monde. Bektemur, le djoukendar, « avant d'être promu au rang de *kâfil-almemalik* (vice-roi), amena dans cette « ville une source qui en était à quelque distance. J'ai vu cette eau qui coule « dans un aqueduc élevé, auquel on monte par un escalier d'environ vingt de- « grés. Le tombeau de Khalil (Abraham) est entouré d'un mur. Il se trouve « renfermé dans cette enceinte; mais on n'est pas bien sûr où est précisément « le lieu de la sépulture de ce patriarche. Dans l'espace qu'environne le mur, est « un souterrain qui passe pour contenir le corps d'Abraham, et dans lequel on « tient toujours une lampe قنديل allumée. De là vient cette expression usitée « chez le peuple: « le maître du souterrain et de la lampe. » Suivant l'auteur de l'*Histoire de Jérusalem* (1), Hebron حبرون est située vis-à-vis *Beït-almakdas* « (Jérusalem), du côté du midi. Son aspect est extrêmement agréable; elle a « une forme arrondie, et environne la mosquée sur ses quatre faces. Les cons- « tructions de cette ville sont récentes, et bien postérieures à l'édifice bâti par « Salomon, c'est-à-dire à la mosquée. En effet, à l'époque de notre Seigneur Khalil « (Abraham), la caverne se trouvait dans une plaine, et le lieu n'offrait aucun « édifice. Khalil (Abraham) résidait sous une tente, à Mamré, dans le voisinage « de la ville de Khalil, vers le nord. C'est un terrain qui offre encore une source « d'eau et des vignes. Les choses restèrent dans cet état jusqu'après la mort de « Khalil (Abraham) et de ses enfants. Dans la suite, Salomon fit bâtir le mur « qui environne les tours augustes. Bientôt des constructions s'élevèrent suc- « cessivement, et peu à peu, autour de cette enceinte, il se forma une ville. « Ainsi que je l'ai dit, elle enveloppe la mosquée des quatre côtés. Une partie

(1) Man. 583, fol. 224 v°, 225 r°.

(2) Man. arab. 713, fol. 244 v°, 245 r° et v°.

« de la ville est située sur le sommet d'une montagne; c'est celle qui s'étend à « l'orient de la mosquée, et porte le nom de *Baïloun* بيلون. (1) L'autre partie, qui « borne la mosquée à l'occident, est enfoncée dans une vallée. Les lieux placés « sur la hauteur dominent en général les parties basses. Les rues sont en partie « d'un abord facile, et en partie escarpées; les édifices sont, comme ceux de « Jérusalem, construits de quartiers de pierres de taille, avec des toits en voûtes. « Les murs n'offrent point une brique, ni les toits une pièce de bois.

« Les rues les plus remarquables sont les suivantes : *Haret-alscheïkh-Ali-* « *Bakkâ* (la rue du scheïkh Ali-Bakkâ); elle est séparée de la ville, dans la direc- « tion du nord; *Haret-alakrad* (la rue des Curdes), située sur une hauteur, au « pied de la montagne; *Haret-aldjebarinah* حارة الجبارينة (la rue des habitants de « Beit-Djebrin), appelée jadis *Haret-alfasatakah* حارة الفستقة (la rue des mar- « chands de pistaches); *Haret-almeschirafah* حارة المشيرفة; *Haret - alsewakinah* « حارة السواكنة; *Haret-alhadâbinah* حارة الحدابنة, qui comprend *Haret-annasâra* « حارة النصارى (la rue des Chrétiens); *Haret-alschaâbinah* حارة الشعابنة; *Haret-* « *râs-Kaïtoun* حارة راس قيطون, qui est séparée de la ville, du côté de l'ouest; *Haret-* « *addâriah* حارة الدارية dont fait partie *Haret-alkasarouah* حارة القصاروة; *Haret-al-* « *iehoud* حارة اليهود (la rue des Juifs); *Haret-alzadjadjin* حارة الزجاجين (la rue des « Verriers). Ces différentes rues, ainsi qu'il a été dit plus haut, entourent la mos- « quée : on en distingue deux principales, savoir : *Háret-aldâriah* (la rue des Dâris), « située à l'occident de la mosquée. Elle renferme les marchés de la ville, et « tous les objets utiles; c'est la plus belle de toutes. 2° *Haret-alakrad* (la rue « des Curdes), placée à l'ouest de la mosquée. La ville offre bien d'autres rues; « mais je me suis contenté de mentionner les plus connues. Parmi les édifices, « le plus beau est le *zawiah* (couvent) du scheïkh Omar-Moudjarrad, situé « dans la rue des Curdes. Le *medreseh* (collége) Kaïmerieh, situé près de « la porte septentrionale de la mosquée, dans le voisinage de la source appelée « *Aïn-altawâschi* عين الطواشى (la source de l'eunuque). *Zawiat-almagaribeh* « زاوية المغاربة (le couvent des Magrebis), près de la même fontaine. La citadelle est « un château bâti par les Romains, et qui touche la mosquée, du côté de l'occi- « dent. C'est, dit-on, Melik-Naser-Hasan qui en a fait un *wakf*, et l'a convertie « en *medreseh* (collége). De notre temps, elle sert de logement à plusieurs « habitants de la ville. C'est dans son intérieur que se trouve le tombeau de

(1) Peut-être ce nom est-il une altération du mot grec Σπήλαιον.

« Joseph le Juste. Le *zawiah* (couvent) du scheïkh Ali-Bakkâ, situé dans la rue « du même nom. *Zawiat-alkawasimah* زاوية القواسمة (le couvent des Kâsémis), « situé dans le voisinage, doit son nom au scheïkh Ahmed-Kâsemi-Djoneïdi, l'un « des descendants d'Abou'lkâsem-Djoneïd, et qui a sa sépulture dans cet édifi- « ce. La mosquée, placée dans le quartier des *hasaris* خط الحصرية (marchands de « nattes), et des *rabbâbis* الربابين (fabricants de sirops); elle porte le nom de « mosquée d'Ebn-Othman, et elle est surmontée d'un minaret. C'est un lieu « révéré (1) وهو مانوس. Un *meschhed* مشهد (chapelle), situé au voisinage de la « porte de la mosquée, dans le quartier du *souk-algazl* (le marché au fil), sur le « bord de la fontaine du *Tawâschi* (l'eunuque). C'est là que se trouve le tom- « beau du scheïkh Iousouf-Nadjdjâr, homme célèbre pour sa vertu. Le *medreseh* « Fakhrieh, dans le voisinage de la rue *Schaâbinah*. Il est aujourd'hui abandonné. « Il est vraisemblable qu'il doit son nom au propriétaire de l'édifice appelé « *Fakhrieh*, situé à Jérusalem. Le *ribat-mansouri* الرباط المنصوری, placé vis-à-vis « la porte de la citadelle, qui a été construit et consacré à une destination pieuse « وقف, par Melik-Mansour-Kelaoun, l'an 679. Le *bimaristan* (l'hôpital) Man- « souri, construit par ordre du même prince, l'an 680.

« On voit dans cette ville un grand nombre de *zâwiah* زاوية (couvents), « savoir : 1° le *zâwiah* du scheïkh Ibrahim-Mezzi. Il est situé entre *Hâret-alakrad* « (la rue des Curdes), et *Hâret-aldâriah* (la rue des Dâris). Dans la rue des Cur- « des, est le *zâwiah* du scheïkh Abd-errahman-Azderoumi; *zâwiat-albistamiah* « زاوية البسطامية, placé dans le voisinage de la mosquée de Djaouli, du côté du « nord; *zâwiat-alsemakiah* زاوية السماقية, situé auprès du *zâwiah* du scheïkh « Omar-Moudjarrad; la mosquée du scheïkh Beha-eddin-Wafaï; *zâwiat-Abi-Aka-* « *kah*; le *ribat* du Tawâschi (l'eunuque); *zâwiat-Scheïkhoun*; *Ribat-Mekki*. Dans « le *Hâret-Ras-Kaïtoun* راس قيطون, qui est séparé de la ville, du côté de « l'occident, on trouve : 1° *zâwiat-alscheïkh-Ridwan* (le couvent de Scheïkh « Ridwan); 2° *zâwiat-alscheïkh-Khidr* (le couvent du Scheïkh Khidr); 3° *zâwiat-* « *alsalatikah* زاوية الصلاطقة, situé au voisinage de l'étang, et qui se trouve « enclavé dans le zâwiah-Adhemiah; 4° *zâwiat-arrai* زاوية الراى; 5° le *zâwiah* « du scheïkh Kehenbousch-Adhemi; 6° la mosquée de Masoud; 7° le *zâwiah* du « scheïkh Mohammed-Baïdah; 8° *zâwiat-almouwakki* زاوية الموقع (le couvent du « copiste); 9° le *zâwiah* du scheïkh Ibrahim le hanefi, et autres édifices. La *mos-*

(1) Voyez la note à la fin de cet article.

« *quée de Farounah* مسجد فرعونة est située dans *Hâret-aldadjdjadjin* (la rue des « marchands de volailles). Le *zâwiah* d'Abou-Kemal est hors de la ville. Le *ribat* de « Djemaïli الجماعيلى est dans la rue des Chrétiens. Le *zâwiah-alkhadrâ* زاوية « الخضرا est dans le voisinage du lieu d'ablutions de la mosquée. Le *zâwiah* « d'Anas الاعنص est dans la rue appelée *Hâret-alhadâbinah* حارة الحدابنة; le « *zâwiat-alkâderiah* زاوية القادرية est hors de la ville. L'édifice nommé *Kobbet-al-* « *zâhed* قبة الزاهد (la coupole du religieux), est placé entre la rue du scheïkh « Ali-Bakkâ et la ville. En dehors de la ville, (1) du côté de l'ouest, sur le sommet « d'une montagne, se trouve une mosquée appelée *Meschhed-alarbaïn* مشهد « الاربعين (le monument des Quarante), où, dit-on, reposent les corps de qua- « rante martyrs. On y vient en pélerinage, et c'est un lieu révéré موضع مانوس. « On voit dans la ville plusieurs sources, savoir, 1° *Aïn-altawâschi* عين الطواشى « (la source de l'eunuque), placée à la porte septentrionale de la mosquée, dans « le voisinage du marché. Elle sort de terre dans le bourg de *Madjdal-fasil* مجدل « فصيل, situé près de la ville de Khalil. Le produit de ce bourg est destiné à « l'entretien du canal de la source, et de son bassin, placé à la porte de la mos- « quée. On attribue cette fondation à l'émir Bektemur, le Djoukendar. Il a laissé « des descendants qui habitent le Caire, et qui ont conservé sur ce lieu un droit « de juridiction. Cette source est la plus belle et la plus abondante de toutes. « 2° *Aïn-almesdjid* عين المسجد (la source de la Mosquée), qui se trouve près de « la porte où l'on bat le *Tabl-khanâh*. Elle prend naissance dans un lieu appelé « *Khallat-aloïoun* خلة العيون, situé dans le voisinage du *zâwiah* du scheïkh Ali- « Bakkâ; 3° *Aïn-Sârah* عين سارة (la fontaine de Sârah), placée en dehors de la « ville, au milieu de vignes. Sa source est tout près de son bassin. *Aïn-alsamikah* « عين السميقة qui prend naissance dans la vallée de Sârah. *Aïn-alhammâm* عين « الحمام (la fontaine des Bains), qui prend sa source dans la vallée de Toffah « وادى التفاح (la vallée des Pommiers), réunit ses eaux à celles de la fontaine « de Samikah, et sert à l'entretien des bains situés dans l'intérieur de la ville. La « source appelée *Aïn-habri* عين حبرى fut découverte, il y a environ vingt ans, « près du cimetière inférieur. Elle prend naissance au pied de la montagne, sur le « sommet de laquelle se trouve le *meschhed-alarbaïn*. Dans le voisinage du *zâwiah* « du scheïkh Ali-Bakkâ, est un puits formé par une source. Et, tout près de là, « se trouve un bassin (*sebil*), qui a été construit d'après l'ordre de l'émir Seïf-eddin-

(1) Page 246.

« Selar, *naïb-assaltanah* de l'Égypte et de la Syrie, par les soins de l'émir Ki-
« kaldi-Nedjmi, sous le règne de Melik-Nâser-Mohammed-ben-Kelaoun, l'an 702,
« à l'époque où fut bâti le minaret qui s'élève au-dessus du *záwiah* du scheïkh
« Ali-Bakkâ.

« En dehors de la ville, dans le quartier des tombeaux destinés à la sépulture
« des morts musulmans, on voit, 1° le cimetière inférieur, qui est le plus ancien,
« et qui est situé à l'occident de la place, du côté de la rue *des Dâris*, dans le voi-
« sinage du *meschhed-alarbaïn;* 2° le cimetière appelé *Torbet-arras* تربة الراس
« (le tombeau de la Tête), situé à l'orient, vers la rue des Curdes; 3° un troisième
« cimetière, situé dans la rue du scheïkh Ali-Bakkâ, et qui porte le nom de *Mak-*
« *barat albaki* مقبرة البقيع. Quant aux vignobles الكروم, placés en dehors de
« la ville, ils l'environnent de toutes parts. Ils produisent des fruits de toute es-
« pèce, mais surtout des raisins. Ces vignes sont disposées comme celles de Jé-
« rusalem. Dans la plupart s'élèvent des palais solidement bâtis. Les habitants
« viennent là, chaque année, durant l'été, passer plusieurs mois. »

L'auteur ajoute (1) « que de Jérusalem à la ville de Khalil, la distance est
« d'environ deux *berid* (postes), qui équivalent à treize, ou suivant d'autres, à
« dix-huit milles. »

Le même écrivain (2) transcrit, au sujet de cette ville, un passage extrait d'un livre sur *la prééminence de l'empire de l'islamisme* في تفضيل مملكة الاسلام, composé par Abou-Abd-allah-Mohammed-ben-Amed. . . . Mokaddesi, et conçu en ces termes : « Habra حبرى est le bourg d'Abraham. On y voit un château
« considérable, qui, dit-on, est l'ouvrage des génies, et construit de larges
« pierres, ornées de peintures. Au milieu, est une coupole de pierres, con-
« struite depuis l'islamisme, qui recouvre le tombeau d'Abraham, celui d'I-
« saac placé sur le devant, et celui de Joseph, dans la partie postérieure. Cha-
« que prophète a, vis-à-vis de lui, sa femme. Cet édifice a été converti en mos-
« quée, et l'on a bâti tout autour des maisons qu'habitent ceux qui veulent y vi-
« vre en retraite. Des constructions l'entourent de tous côtés; et l'eau y arrive
« par un petit canal. Ce bourg, dans une étendue d'une demi journée, en tout
« sens, présente une suite non interrompue de villages, de vergers, de vignes,
« de plants de pommiers. La plus grande partie des fruits est portée en Égypte.
« Dans ce lieu, on exerce constamment l'hospitalité. On y voit des cuisiniers,
« des boulangers, des esclaves, chargés de servir à ceux des pauvres qui se pré-

(1) Pag. 248. (2) Page 27.

« sentent, des lentilles cuites dans l'huile, et d'en donner à ceux des riches qui « veulent bien le recevoir. Melik-Mouwaïad-Ismaïl, prince d'Alep, racontant dans « sa chronique les événements qui se sont passés durant l'année 513 (1), rapporte « que, cette année là, on découvrit le tombeau d'Abraham (Khalil) et de ses fils, « Isaac et Jacob, dans le voisinage de Jérusalem; que beaucoup de personnes » virent les corps de ces patriarches, qui s'étaient conservés sans altération; et « qu'auprès d'eux, dans la caverne, étaient rangées des lampes d'or et d'argent. « L'auteur ne dit point de quelle manière eut lieu cette découverte; ce qui peut « faire douter de cette relation. En effet, à l'époque indiquée, Jérusalem et la ville « de Khalil (Hebron) étaient au pouvoir des Francs. Les Musulmans n'y exer- « çaient aucune autorité; et l'on n'a jamais entendu dire que les Francs, à l'épo- « que de leur domination, permissent aux Musulmans l'entrée de ces places. » L'historien de Jérusalem (2) ajoute : « les Romains avaient ouvert une porte pour « pénétrer dans la caverne où reposaient les patriarches, et y avaient construit « une église; mais elle fut renversée par les Musulmans, à l'époque où ils s'em- « parèrent de la contrée environnante. »

L'auteur décrit, en ces termes, le tombeau d'Abraham (3) : « Ce lieu auguste, « qui est dans l'intérieur du mur de Salomon, a en longueur, dans la partie qui « regarde la Syrie, depuis le milieu du *mihrab*, placé près du *menber*, jusqu'au mi- « lieu du *meschhed* (monument), où se trouve le tombeau de notre seigneur Ja- « cob, quatre-vingts coudées, de celles qui sont en usage pour les travaux, moins « une petite différence d'une demi-coudée. Sa largeur, d'orient en occident, depuis « le mur où est percée la porte d'entrée, jusqu'au milieu du *riwak* (portique) oc- « cidental, où se trouve la tribune grillée شباك par laquelle on arrive au tom- « beau de notre seigneur Joseph, est de quatre-vingt cinq coudées, auxquelles il « faut ajouter une petite fraction d'un tiers ou d'une moitié de coudée. La me- « sure appelée *dhira-alamal* ذراع العمل (coudées des travaux) est celle dont on se « sert de nos jours pour mesurer les bâtiments. L'épaisseur سمك du mur, est « sur toutes les faces, de trois coudées et demie. Le nombre des assises مداميك « est de quinze, dans l'endroit qui a le plus d'élevation savoir près de la porte « de la citadelle, du côté qui regarde l'occident, vers la *kiblah*. Dans ce lieu,

(1) Le même fait se trouve rapporté, dans les mêmes termes, par Abou'lmahâsen (man. 671, fol. 264 v°).

(2) Page 25.

(3) Pag. 33.

« l'édifice s'élève au-dessus du sol à une hauteur de vingt-six coudées, et cela « sans compter la construction romaine, placée au-dessus du mur de Salomon. « Parmi les pierres qui forment la partie bâtie par Salomon, il en est une, « placée près du lieu du *Tabl-khanah*, qui a onze coudées de longueur. Chaque « assise de cette construction a de largeur environ une coudée deux tiers. Le « mur susdit est surmonté de deux minarets, d'une architecture extrêmement « gracieuse. L'un est placé à l'orient, dans le voisinage de la *kiblah*, l'autre à « l'occident, du côté qui regarde le nord.

« Cet édifice, renfermé dans l'intérieur du mur, et tel qu'il existe de notre « temps, sous la forme d'une mosquée, comprend un bâtiment voûté معقود, « qui occupe environ la moitié de l'espace renfermé dans le mur.

« Il se compose de trois nefs اكوار dont celle du milieu a plus d'élévation que « les deux qui lui sont contiguës, à l'occident et à l'orient. Le toît porte sur qua- « tre piliers, solidement bâtis. Au milieu de cet édifice voûté, sous la nef la plus « élevée, se trouve le *mihrab*, et, tout à côté, le *menber*, formé de bois, et d'un « travail aussi beau que solide. Il fut fabriqué, sous le règne de Mostanser-bil- « lah-Abou-Temim-Maad, le fatimite, khalife d'Égypte, par les ordres de Bedr- « Djemâli, qui gouvernait l'empire, pour décorer le *meschhed* d'Ascalon, ou, « suivant l'opinion des Fatimites, se trouvait déposée la tête de Hosaïn, fils « d'Ali-ben-Abi-Taleb. Le travail fut exécuté dans le cours de l'année 484, ainsi « que l'atteste une inscription gravée en caractères cufiques. Il est probable que « ce *menber* fut transporté et placé dans la mosquée de *Khalil* par les soins de « Melik-Nâser-Salah-eddin-Iousouf, à l'époque où ce prince fit démanteler Ascalon. « Il subsiste encore de nos jours. Vis-à-vis est l'estrade دكة des *muezzin* (crieurs), « soutenue par des colonnes de marbre d'une extrême beauté. Les murs de la « mosquée sont revêtus de marbre sur toutes les faces. Cette partie de l'édifice « fut construite par les ordres de Tenkiz, *naïb* (gouverneur) de la Syrie, sous le « règne de Melik-Nâser-Mohammed-ben-Kelaoun, l'an 732. Les tombeaux augus- « tes sont placés dans l'intérieur du mur. Sous l'édifice susdit, se trouve le tom- « beau de notre seigneur Isaac, auprès du pilier qui se trouve à côté du *menber*. « Vis-à-vis est le tombeau de Rebecca, femme d'Isaac, à côté du pilier oriental.

« Cet édifice a trois portes, qui conduisent sur le parvis de la mosquée. L'une « d'elles, celle du milieu, mène à la sépulture auguste où repose Khalil (Abraham). « C'est un lieu voûté, dont les quatre murailles sont revêtues de marbre. Dans « sa partie occidentale, on voit la chambre حجرة vénérable, dans l'intérieur de

« laquelle se trouve le tombeau qui passe pour renfermer Abraham-alkhalil. « Vis-à-vis, du côté de l'orient, est le tombeau de Sarah, femme de ce patriarche. « La seconde porte, qui regarde l'orient, est placée auprès de la porte du mur de « Salomon, derrière le tombeau de Sarah. La troisième porte, qui regarde l'occi- « dent, est derrière le tombeau d'Abraham. Tout à côté, se trouve le *mihrab* des ma- « lekis. Cette porte conduit au *rivak* (portique), dont elle forme la seule ouver- « ture. Le *mihrab* des malekis fut construit par les soins de l'émir Schehab-eddin- « lagmouri, *nâder-alharameïn* (inspecteur des deux lieux sacrés) et *naïb-assaltanah* « (gouverneur), sous le règne de Melik-Dâher-Barkok. Il fit ouvrir dans le mur de « Salomon la tribune grillée شباك par laquelle on arrive au tombeau de notre « seigneur Joseph. Il fit également construire les galeries اروقة à la place des cel- « lules qui existaient dans cet endroit. Il y plaça sept lecteurs de l'Alcoran, et un « *scheïkh* chargé de faire expliquer, dans l'espace de trois mois, les ouvrages de « Bokhari et de Moslem. Ces travaux eurent lieu dans le mois de Ramadan de « l'année 796. A l'extrémité de la cour renfermée dans l'enceinte du mur de Sa- « lomon, du côté du nord, est le tombeau qui porte le nom de notre seigneur « Jacob. Il est placé à l'occident, vis-à-vis celui d'Abraham. En regard de ce mo- « nument, du côté de l'est, se trouve la sépulture de Lika (Lia), femme de ce « patriarche. Le parvis صحن de la mosquée, cette partie qui est entièrement « découverte, règne entre le tombeau de Khalil (Abraham) et celui de Jacob. Les « coupoles qui surmontent les tombeaux où reposent, dit-on, Khalil (Abraham), « Sarah sa femme, Jacob et Lika (Lia), son épouse, ont été, comme je l'ai appris, « construites par les soins des Ommiades. Tout le terrain compris dans l'enceinte « du mur, tant la partie abritée d'un toit, que la cour découverte, est pavée de « carreaux qui remontent au temps de Salomon, et qui présentent un coup d'œil « admirable, sous le rapport de la masse comme sous celui du travail.

« Au voisinage du tombeau de Khalil (Abraham), dans l'enceinte de l'édifice « voûté, au-dessous du sol, est une caverne appelée *Serdâb* السرداب (le souter- « rain), où se trouve une petite porte qui conduit au *menber*. Un des serviteurs « الخدام attachés à une ville voisine descendit, il y a environ une année, dans ce « souterrain, pour chercher un pauvre, privé de la raison, qui était tombé dans « ce creux. Plusieurs eunuques s'introduisirent dans la même caverne et pénétrè- « rent par cette porte, qui les conduisit au *menber* placé sous la coupole que sou- « tiennent des colonnes de marbre, dans le voisinage de la maison destinée au « *khatib* (prédicateur). Suivant ce que m'a rapporté un de ceux qui étaient des-

« cendus dans ce souterrain, il vit un escalier de pierre, composé de quinze degrés, « placé au bout de ce passage, du côté qui regarde la *kiblah*, et qui à son extrémité « est fermé par des constructions. Il est facile de voir que là était une porte qui « s'ouvrait auprès du *menber*, et par laquelle on pénétrait dans le souterrain. En « dehors du mur de Salomon, dans la partie qui regarde l'orient, est une mos- « quée d'une extrême beauté. Entre cet édifice et le mur de Salomon, s'élève le « *dehliz* (vestibule) qui est voûté, d'une forme allongée, et qui réunit à la magni- « ficence une majesté imposante. La mosquée et le vestibule ont été construits « par les soins de l'émir Abou-Saïd-Sandjar-Djaouli, inspecteur des deux villes « sacrées, et *naïb-assaltanah*. Cette mosquée prit le nom de *Djaouliah*. C'est un « édifice admirable, taillé dans une montagne. On assure que sur cet emplace- « ment était le tombeau de Judas; que Djaouli fit raser ce mausolée, creuser le « terrain, et le couvrit d'un toit et d'une coupole; celle-ci est soutenue par douze « piliers, qui s'élèvent au milieu de l'édifice. Le sol de la mosquée, les murs et « les piliers furent couverts de marbre. Des tribunes grillées en fer furent placées « à l'extrémité du bâtiment, du côté de l'ouest. La mosquée, dans sa longueur « qui regarde la Syrie, a quarante-cinq coudées, et sa largeur, d'orient en occi- « dent, est de vingt-cinq coudées. Les travaux de construction furent commencés « au mois de Rebi-second de l'année 718, et se terminèrent dans le mois du « même nom, l'an 720, sous le règne de Melik-Nâser-Mohammed-ben-Kelaoun. « Sur le mur est une inscription qui porte ces mots: « Sandjar a fait exécuter les « travaux uniquement à ses frais, sans y consacrer aucune somme prise sur les « revenus des deux villes sacrées. » Au voisinage de la mosquée Djaouli, du côté « de la *kiblah*, est une cuisine où l'on prépare le *haschischah* الحشيشة (repas pour « ceux qui sont en retraite dans la mosquée et pour les voyageurs. Sur la porte « de cette cuisine, chaque jour, après l'*asr* (l'après-midi), on bat le *tabl-khanah* « (tambour) au moment de la distribution du repas. Ce festin a quelque chose « d'admirable : les habitants de la ville et ceux qui arrivent y participent égale- « ment. Il consiste dans du pain que l'on fabrique chaque jour, et dont on fait « trois distributions. Le matin et après l'heure de midi, la distribution a lieu « pour les habitants de la ville. Après l'*asr*, les habitants et les voyageurs sont « admis indifféremment à y prendre part. La quantité de pain qui se fabrique « journellement s'élève à quatorze mille *raghif* (pains ronds), et va quelquefois « jusqu'à quinze mille. Les fonds assignés pour cet objet présentent une somme

« incalculable, et personne, riche ou pauvre, n'est exclu de ce repas. Près de la « mosquée, au lieu où se bat le *tabl-khanah* (le tambour), se trouvent les bâti- « ments destinés à la préparation du repas, et qui se composent de fours et de « moulins. C'est un vaste emplacement qui renferme trois fours et sept moulins. « Au-dessus sont les greniers, où l'on dépose le froment et l'orge. Ce lieu, tant « en haut qu'en bas, offre un coup d'œil admirable. Le froment qui y entre n'en « sort que sous la forme de pain. Quant à ce qui concerne la préparation du « repas, le nombre d'hommes qui y sont employés, les travaux qui ont lieu pour « moudre, pétrir le froment et le convertir en pain, pour la fabrication des us- « tensiles de bois et autres, tout cela forme un ensemble merveilleux, dont on « ne trouverait l'équivalent chez aucun souverain du monde. »

L'an 625 de l'hégire (1), Melik-Kâmel, étant arrivé dans la Palestine, envoya des gouverneurs à Nabolos, Jérusalem et Khalil (Hebron).

Nous avons vu plus haut, et le fait est encore attesté par Nowaïri (2), que le sultan Bibars étant allé visiter la ville de Khalil (Hebron), et ayant appris que les chrétiens et les juifs étaient admis, moyennant une contribution pécuniaire, à voir et à parcourir les monuments que cette ville offrait à leur vénération, leur en interdit formellement l'entrée. Makrizi (3) fait mention de la mosquée construite dans la ville d'Hebron الخليل par les soins de l'émir Djaouli. Nous apprenons de l'historien Hasan-ben-Omar (4) que dans l'année 713 de l'hégire (1313 de J.-C.), le sultan d'Égypte, Melik-Nâser-Mohammed-ben-Kelaoun, fit amener à Jérusalem l'eau d'une source qui coulait à Hebron مدينة الخليل. L'an 820, le sultan Melik-Mouwaïad-Scheïkh alla faire un pélerinage à Hebron الخليل (5) L'auteur de l'*Histoire de Jérusalem* parle du bourg de Hatman قرية الحطمان, situé en dehors de la porte de la ville de Khalil (6). Il atteste que dans l'intervalle qui sépare cette ville de Jérusalem (7), se trouve un bourg appelé Siir سيعير, qui renferme une mosquée, dans l'intérieur de laquelle est, dit-on, le tombeau d'Esaü. «Comme le « fait, dit l'auteur, est répandu partout et passe pour constant, cet édifice est le « but d'un grand nombre de pélerinages. » Ce village de Siir est probablement celui que M. Poujoulat nomme *Siphir* (8). MM. Irby et Mangles (9) rencontrèrent sur la

(1) Hasan-ben-Ibrahim, fol. 24 r°.
(2) *Vie de Bibars* (man. d'Asselin, fol. 71 v°).
(3) *Description de l'Égypte*, man. 798, f. 344 r°.
(4) Manuscr. 688, fol. 143 v°.
(5) Abou'lmahâsen, man. 666, fol. 154 r°.
(6) Man. 713, p. 317.
(7) *Ib.* pag. 25 et 284.
(8) *Correspondance d'Orient*, t. V, p. 213.
(9) *Travels in Egypt and Nubia*, p. 342.

route de Hebron un village qu'ils nomment également *Sipheer*. Dans la géographie d'Abou'lfeda (1), la ville d'Hebron est désignée par le nom de *Beït-Hebron* بيت حبرون. Suivant Ebn-Haukal (2), « au midi de Bethleem est une ville appelée « *Mesdjid-Ibrahim* مسجد ابراهيم (la mosquée d'Abraham). Dans la mosquée où l'on « se réunit pour faire la prière se trouvent les tombeaux d'Abraham, d'Isaac et de « Jacob, rangés sur une ligne. Vis-à-vis la sépulture de chacun de ces patriarches est « celle de sa femme. La ville est située dans une vallée, entre des montagnes cou- « vertes d'arbres. Les arbres de cette montagne et de toutes celles de la Palestine, « sont des oliviers, des figuiers, des sycomores. Les autres fruits s'y trouvent en « moins grande quantité. Les Égyptiens prétendent que cette ville fait partie de « leur contrée. » Du reste, les détails que donnent sur Gazah les autres géographes orientaux, Abou'lfeda, Ebn-Batoutah, Edrisi, etc., n'ajoutent rien à ceux que j'ai recueillis. Guillaume de Tyr rapporte (3) que Baudouin, premier roi de Jérusalem, ayant fait une expédition dans le désert qui s'étend au midi de Jérusalem, dépassa la ville d'Hebron, où reposent, dit-il, les corps d'Abraham et des autres patriarches. Albert d'Aix, racontant le même événement (4), dit que Baudouin séjourna au château de S. Abraham, *castellum quod dicitur ad S. Abraham*, et y passa à son retour. Ce château n'est autre que la ville d'Hebron. Plus loin (5), on lit que les habitants d'Ascalon avaient formé le projet de surprendre le château de S. Abraham. Et ailleurs (6), que le roi Baudouin, s'étant avancé jusqu'à la mer rouge, revint à Jérusalem par la vallée d'Hebron et le fort de S. Abraham, *Præsidium S. Abrahæ*. On lit dans l'ouvrage intitulé *Historia hierosolymitana* (7) que Baudouin, se préparant à marcher contre la ville de Joppé, convoqua les chrétiens *de Hierusalem et de Sancto Abraham*. Il est clair que, dans tous ces passages, le château de S. Abraham représente la ville d'Hebron.

Baldensel, dans son *Voyage de la Terre sainte* (8), passa par la ville d'Hebron. Mais il ne put visiter les tombeaux d'Abraham et des autres patriarches, attendu, que l'entrée en était interdite aux chrétiens. Sigoli (9) resta un jour entier dans le même lieu. Frescobaldi (10) passa par la vallée d'*Abor* (Hébron) « où est, dit-il « la terre de S. Abram. » Et il donne quelques détails sur cette contrée. Breiden-

(1) *Tabula Syriæ*, p. 86.
(2) Manuscrit, pag. 57.
(3) *Historia hierosolymitana*, lib. X, pag. 781.
(4) *Historia hierosolymitana*, l. VII, p. 306, 307.
(5) Pag. 353.
(6) Pag. 376.
(7) Pag. 604.
(8) *Hodœporicon Terræ Sanctæ*, p. 345.
(9) *Viaggio al monte Sinaï*, p. 52, 79.
(10) *Viaggio in Egitto*, pag. 136-138.

bach (1) parle d'Hebron, de l'ancienne ville qui était complétement ruinée, de la nouvelle, autrement nommée le *Château de S. Abraham*, où se trouvaient les sépultures des patriarches. Il fait mention des aumônes abondantes que l'on distribuait près de ce monument. Hans Werli von Zimber (2) décrit la belle vallée où était située l'ancienne Hebron, et la nouvelle, appelée la ville de S. Abraham. Il parle de nombreuses boutiques de verrerie que renfermait cette ville. Il raconte les instances inutiles qu'il fit pour entrer dans la mosquée, où se trouve la caverne qui sert de tombeau à Abraham et aux patriarches de sa famille; il ajoute qu'on lui permit seulement de faire sa prière devant l'escalier de pierres qui conduit à cet édifice. Tuchern de Nurenberg (3), qui visita cette ville, ne donne sur elle que des détails bien connus. Il en est de même de Jean de Mandeville (4) et de Rudolph von Suchen (5). Baumgarten (6) fit le voyage de cette ville, et les détails qu'il donne s'accordent avec ceux que l'on trouve ailleurs. Cotovic décrit Hebron (7); mais il n'était point allé jusqu'à cette ville, et ce qu'il en rapporte lui fut indiqué par les frères mineurs de Jérusalem. Le prince Radzivil (8) ne put se rendre à Hebron. Et les voyageurs plus modernes, qui, comme le père Nau (9), le P. Mariano Morone da Maleo, Volney (10) et autres, ont donné quelques détails sur cette ville, n'ont fait, pour la plupart, que transcrire les renseignements que leur avaient communiqués d'autres personnes, sans avoir été à portée d'en vérifier par eux-mêmes l'authenticité. D'autres voyageurs, tels que Regnaut (11), Giraudet (12), Quaresmius (13), etc., et, dans ces derniers temps, MM. Irby et Mangles (14), ont réellement visité la ville d'Hebron. Il y a peu d'années, M. Poujoulat a fait un voyage à Hebron, et nous a donné une description exacte de tout ce qu'une pareille ville peut offrir à la curiosité d'un étranger instruit (15). Mais

(1) *Beschreibung der Reyss und Wallfahrt*, folio 74 r°, 101 r°.

(2) *Beschreibung der Wallfahrt zu dem Heyligen land*, fol. 155 r° et v°.

(3) *Beschreibung der Reyss ins Heylig land*, fol. 363 r°.

(4) *Beschreibung der Reyss in die Morgenländer*, fol. 412 r°.

(5) *Beschreibung der Reyss*, fol. 448 r°.

(6) *Peregrinatio in Ægyptum, Arabiam*, pages 78, 79.

(7) *Itinerarium hierosolymitanum*, pag. 241, 242.

(8) *Ierosolymitana peregrinatio*, pag. 87.

(9) *Voyage de la Terre Sainte*, p. 457 et suiv.

(10) *Voyage en Égypte et en Syrie*, tom. II, pag. 203, 204.

(11) *Voyage de Jérusalem*, p. 135 et suiv.

(12) *Discours du voyage d'outre-mer au saint sépulcre de Jérusalem*, fol. 65 v° et 66.

(13) *Elucidatio Terræ sanctæ*, tom. II, p. 769 et suiv.

(14) *Travels in Egypt and Nubia*, p. 342 et suiv.

(15) *Correspondance d'Orient*, tom. V, p. 211 et suiv.

un seul européen, le prétendu Ali-Bey, a pu pénétrer dans la mosquée, où, suivant la tradition repose le corps d'Abraham (1), et offrir une description satisfaisante de ce monument, que les musulmans dérobent avec tant de soin à la vue des chrétiens. Le chevalier Darvieux (2), auquel nous devons des détails assez précis sur la ville d'Hebron, dit que, suivant le témoignage des juifs de cet endroit, un de leurs rabbins était entré dans la mosquée où se trouvent les corps du patriarche Abraham et de sa famille. Mais il ne dissimule pas que le récit qui lui fut fait offrait très-peu de caractères de vraisemblance.

(1) *Voyages*, tom. III, pag. 160 et suiv.

(2) *Mémoires*, tom. II, pag. 236 et suiv.

Note pour la page 242.

Le mot مَأْنوس, qui se trouve plusieurs fois répété dans ce morceau, signifie *révéré, consacré par la dévotion.* On lit chez l'*historien de Jérusalem* (pag. 236) : تحت المسجد مغارة مانوسة « Sous la mosquée est une caverne révérée. » Plus bas (pag. 237) هي مانوسة لقربها من المسجد « Elle est révérée, parce qu'elle se trouve au voisinage de la mosquée. » Ailleurs (pag. 240) هو جامع متّسع مانوس عليه الابهة والوقار « C'est « une mosquée vaste et révérée, où tout respire « la pompe et la majesté. » Et enfin (pag. 241) جامع مانوس. Le substantif أُنْس employé par notre auteur, désigne *la dévotion.* On lit (p. 241) عليه من الانس و الهيبة والوقار ما لا يكاد يوصف « Tout y respire, à un point inexprimable, la dévo« tion, le respect, la majesté. » Ailleurs (page 375) حصل بهم البهجة والانس « Partout on y sent la ma« jesté et la dévotion. » Dans l'*Histoire* de Hasan-« ben-Omar (m. 688, f. 99 v°) جمّل الخوانق أُنسه « Sa dévotion faisait l'ornement des monastères. » Dans le *Fakihat-alkholafâ* d'Ebn-Arabschah (pag. 76) صاحب الكرامات والأُنس « Un homme « dévot, et qui avait le don des miracles. » Dans la *Description de l'Égypte*, de Makrizi (tom. II, man. 798, fol. 240 r°) يجد الانسان اذا دخل هذا الجامع من الانس بالله والارتياع وترويح النفس ما لا يجده فى غيره « Tout homme qui en« tre dans cette mosquée y éprouve un sentiment « de dévotion envers Dieu, de calme, d'épanouis« sement de l'esprit, qu'il n'éprouve point ail« leurs. » Plus loin (fol. 331 v°) ليس عليها من بهجة المساجد ولا انس بيوت العبادات شيٌ البتّة « Cet édifice n'offre point la magnificence « des mosquées, et n'inspire point cette dévotion « que font naître les monastères. » Dans les *Lettres* d'Ismaïl-ben-Abbad (man. ar. 1405, f. 194 r°) حجّة الانس « Un pélerinage de dévotion. » On peut voir, sur ce mot, les observations de feu M. Silvestre de Sacy (*Notices et extraits des manuscrits*, tom. XII, pag. 312). Quant à ce qui concerne les autres significations du terme أُنس, j'aurai occasion d'en parler ailleurs.

SUR LE LIEU NOMMÉ AOUJA العوجاء.

La ville appelée *Aoudja* العوجا, et la rivière de même nom, sur le bord de laquelle cette place se trouvait située, sont plusieurs fois indiquées chez les historiens orientaux. Dans l'*Histoire de la conquête de Jérusalem* (1), on lit : نهر العوجاء « La rivière d'Aoudja, » ainsi que dans les *Annales* d'Aboulfeda (2) et dans la *Vie de Saladin* de Boha-eddin (3); et dans les *Annales* du même Abou'lféda (4) وصل الى عوجا « Il se rendit à Aoudjâ. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-Khaldoun (5) انتهى الى العوجا من ارض فلسطين « Il arriva vers Aoudjâ, qui fait par-« tie de la Palestine. » Dans l'*Histoire de Jérusalem* (6) نصب مخيمه على تل العوجا « Il établit son camp sur la colline d'Aoudjâ. » Suivant le témoignage de Khalil-Dâheri (7), lorsque l'on se rendait, sur les chevaux de la poste, à Damas, on trouvait un relais à Ludd, et le suivant à *Aoudjâ*. Dans le traité conclu, l'an 682, entre le sultan Kelaoun et les Francs d'Akka, il est fait mention du canton d'Aoudjâ اعمال العوجا et de la saline qui en dépendait. Ce nom subsiste encore aujourd'hui : car on lit dans la *Relation de l'expédition française en Syrie* (8) : « Kléber prit « position sur la rivière d'El-Ougeh, à deux lieues environ sur la route d'Acre. » M. Scholz nous apprend (9) que la rivière qui coule au nord de Jafa, porte le nom de *Nahr-el-Audscha*. M. Berggren (10) atteste que les moulins, placés sur cette rivière, se nomment *Thawahin-el-Oedja* ou *Audja*. Tous ces détails s'accordent bien avec ceux que nous donnent les écrivains orientaux. Il est donc clair que la rivière d'*Aoudjâ*, sur laquelle était un lieu du même nom, répondait à celle que les historiens orientaux désignent par le nom de *Nahr-Abi-Fetros* (la rivière d'Abou-Petros) (11), ou *Nahr-alttawahin* نهر الطواحين (la rivière des Moulins). C'est ce qu'assure Makrizi (12), qui s'exprime en ces termes : نهر ابى فطرس المعروف بالطواحين من ارض فلسطين « La rivière d'Abou-Fetros, autrement nommée

(1) Man. 714, fol. 265 v°.
(2) Tom. V, pag. 130.
(3) Pag. 197, 253.
(4) Tom. V, p. 174.
(5) Tom. VIII, fol. 328 r°.
(6) Manuscr. 713, pag. 385.
(7) Man. 695, fol. 243 r°.
(8) Tom. III, pag. 335.
(9) *Reise in die gegend zwischen Alexandrien und Parætonium*, pag. 256.
(10) *Reisen in Europa und im Morgenlande*, tom. III, pag. 165.
(11) Masoudi, *Tenbih*, fol. 48 v°.
(12) Makrizi, *Description de l'Égypte*, m. 673 C, tom. I, fol. 254.

Tawahin (les Moulins), qui se trouve dans la Palestine. » Et Abou'lmahâsen (1) atteste le même fait. On lit dans l'*Histoire* d'Ebn-Khaldoun (2) : اجتمع فى الرملة على ماء الطواحين « Il se trouva dans la ville de Ramlah, sur la rivière de Tawahin. » Dans le *Kâmel* d'Ebn-alathir (3) : نهر الطواحين على ثلثة فراسخ من الرملة « Le « *Nahr-Tawahin*, à trois parasanges de Ramlah. » Enfin, dans l'*Histoire d'Alep* (4) il est fait mention du lieu nommé *Tawâhin* الطواحين (les Moulins), situé dans le voisinage de Ramlah. Du reste comme le mot *Aoudjâ* عوجاء est le féminin de اعوج, qui signifie *courbe*, *tortueux*, il n'est pas étonnant que plusieurs lieux aient à la fois porté le même nom. Ainsi, nous lisons dans un traité conclu entre le sultan Kelaoun et dame Marguerite, princesse de Tyr (5), que, sur le territoire de cette dernière ville, se trouvait un endroit appelé *Boustan-alaoudjâ* بستان العوجاء (le jardin d'alaoudjâ).

SUR LE LIEU NOMMÉ KAKOUN قاقون.

La ville de Kâkoun قاقون, dont il a été fait plusieurs fois mention dans cette histoire, est quelquefois nommée par les écrivains orientaux, surtout par ceux qui ont traité des croisades. Dans l'*Histoire de Jérusalem* (6), il est parlé du canton de Kâkoun ارض قاقون. Dans les *Annales* d'Abou'lféda (7) on lit : انزلهم بالساحل قريب قاقون « Il les plaça dans le *Sâhel*, non loin de Kâkoun. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (8) : منزلة قاقون من طريق الشام « La sta- « tion de Kâkoun, située sur la route qui conduit en Syrie. » L'auteur du *Mesalek-alabsar* (9) place le district عمل de Kâkoun avec celui de Ramlah et celui de Ludd. Dans une marche d'armée, décrite par l'historien Ahmed-Askalâni (10), il est fait mention de Kâkoun (car je n'hésite pas à lire قاقون au lieu de قابون), qui est une station très-agréable, attendu que tout est couvert d'une verdure éclatante.

(1) Manuscr. ar. 671, fol. 15 v°.
(2) Tom. III, fol. 343 r°.
(3) Tom. III, fol. 5 v°.
(4) Man. 728, fol. 19 v°.
(5) Man. de St-Germain 118 *bis*, fol. 196 r° 199 v°.
(6) Man. 713, pag. 385.
(7) Tom. V, pag. 128.
(8) Man. 663, fol. 211 r°.
(9) Man. 583, fol. 213 v°.
(10) Tom. II, man. 657, fol. 190 r°.

L'an 692 de l'hégire (1), un tremblement de terre se fit sentir à Gazah, à Ramlah, à Kâkoun et à Karak. L'émir Djaouli, dont il a été fait mention plus haut, à l'article de Gazah, fit construire dans la ville de Kâkoun un vaste *khan* (hôtellerie (2). Khalil-Dâheri (3), décrivant les relais établis pour le transport de la neige, en place un à Djinin, un second à Kâkoun, et le suivant à Ludd. Suivant le même auteur (4), un relais de poste بريد était établi dans la même ville. Nous apprenons du *Diwan-alinschâ* (5) que le gouvernement de Kâkoun avait été réuni à celui de Ramlah. Nous lisons ailleurs, dans le même ouvrage (6) : « Le district « de Kâkoun renferme une petite ville et une petite forteresse, situées à une sta- « tion de Ludd. Ce canton n'a point de rivières; les habitants boivent l'eau des « pluies que l'on conserve dans les citernes, et de l'eau de puits. » On lit plus bas que le district d'Athlith (7) est un canton situé entre Kâkoun et Akka. La forteresse de Kâkoun se trouve indiquée dans le traité conclu, l'an 682 de l'hégire, entre le sultan Kelaoun et les Francs de la ville d'Akka. On lit dans l'histoire d'Abou'lmahâsen (8) خرجوا من دمشق مجدّين فى السير الى قاقون : « Ils sortirent de « Damas, et, pressant leur marche, ils arrivèrent à Kâkoun. » Ce lieu n'a point été inconnu aux écrivains occidentaux qui ont traité de ce qui concerne la Palestine. Brocard, qui le nomme *Kato* ou plutôt *Kaco*, nous apprend qu'il était situé à quatre lieues d'Arsur (Arsuf), du côté de l'Orient (9). Dans l'histoire de Guillaume de Tyr (10), on lit : « *Locus cui nomen Caco, in campestribus Cæsareæ.* » On lit dans l'ouvrage de Marino Sanuto (11) que, dans l'année 1277, les croisés s'étaient dirigés vers Césarée, afin d'aller démolir la tour de *Caco*. Dans l'ouvrage de Foucher de Chartres (12), il est fait mention d'une forteresse que les habitants du pays nomment *Chaco*. Nous apprenons du continuateur de Guillaume de Tyr (13), que, dans la ville de *Caco*, se trouvait un couvent de Templiers. Plus bas (14), il est fait mention du couvent de *Caco*. Le même écrivain (15) fait également mention de l'entreprise dont j'ai parlé tout à l'heure, et qui avait eu pour

(1) Man. 663, fol. 30 v°.
(2) Makrizi, *Description de l'Égypte*, tom. II, man. 798, fol. 344 r°.
(3) Man. 695, fol. 240 r°.
(4) Fol. 243 r°.
(5) Man. 1573, fol. 147 v°.
(6) Fol. 87 v°.
(7) Fol. 95 v°.
(8) Man. 666, fol. 120 r°.
(9) *Descriptio Terræ Sanctæ*, p. 186.
(10) Lib. XII, pag. 828.
(11) *Secreta fidelium crucis*, pag. 224.
(12) *Gesta peregrinantium*, p. 432.
(13) Ap. Martenne. . ., tom. V, col. 598.
(14) Col. 599.
(15) Col. 745.

objet de démolir la tour de *Quaquo*. Ce lieu existe encore avec le même nom, ainsi qu'on peut le voir par la relation de M. Berggren (1). Dans le voyage de M. Scholz (2), on trouve indiqué, parmi les lieux situés à l'occident de Naplous, un endroit nommé *Fakoun* فاقون. Mais je crois qu'il s'est glissé ici une légère faute, et qu'il faut lire *Kâkoun* قاقون. A l'époque de l'expédition de l'armée française en Syrie, un combat fut livré près de Kâkoun (3).

SUR LE LIEU NOMMÉ DJALDJOULIAH.

Le lieu nommé *Djaldjouliah* جلجولية se trouve indiqué dans quelques passages des écrivains orientaux. On lit dans l'*Histoire de Jérusalem* (4) : نزيل جلجوليا « Un habitant de *Djaldjoulia*. » Plus loin (5) : اوتارية قرية من عمل جلجوليا « Outariah, bourg du territoire de Djaldjouliâ. » Plus loin (6) : قرية قلقيلية من اعمال جلجوليا « Le bourg de Kalkiliah, qui fait partie du territoire de Djaldjouliâ. Et (7) قاضى جلجوليا « Le kadi de Djaldjouliâ. » C'est probablement ce Kalkilia, qui, dans l'*Histoire* de Guillaume de Tyr (8), est nommé *Calcalia*. La position de cette ville ne saurait être douteuse : car un bourg de ce nom subsiste encore de nos jours. M. Berggren (9), parle d'un bourg appelé *Djeldjule*, situé au nord de Jafa. M. Scholz (10) fait mention du même lieu, sous le nom de *Dschel-dschulijeh* جلجولية. Plus loin (11), le même voyageur place à l'ouest de Nablous, le bourg appelé *Dschelydsculjeh* جلجولية. Et nous retrouvons, dans son récit, le lieu nommé *Kalkileh*, qui a été indiqué plus haut, comme voisin de Djaldjouliah. Il ne faut pas confondre cet endroit avec un bourg nommé *Djaldjoul* جلجول, ou *Halhoul* حلحول situé près d'Hebron, et où la tradition plaçait le tombeau du prophète Jonas (12).

(1) *Reisen in Europa und im Morgenlande*, tom. III, p. 168.

(2) *Reise...*, p. 266.

(3) *Adresse du général Bonaparte au directoire exécutif*, pag. 2.

(4) Manuscr. arab. 713, pag. 242.

(5) Pag. 298.

(6) *Ib.*, p. 299.

(7) *Ib.*, pag. 307.

(8) Lib. XXI, pag. 1009.

(9) *Reisen in Europa und im Morgenlande*, tom. III, p. 165.

(10) *Reise in die gegend zwischen Alexandrien und Parœtonium*, p. 256.

(11) Pag. 266.

(12) *Histoire de Jérusalem*, p. 31 et 84.

SUR ORSOUF ou ARSOUF ارسوف.

Dans le cours de cette histoire, j'ai fait mention plusieurs fois d'une ville que j'ai désignée par le nom d'*Orsouf*. J'ai suivi en cela l'autorité d'Abou'lféda; mais je crois qu'il vaut mieux écrire *Arsouf*. C'est ce qui résulte évidemment du témoignage des historiens latins, que je citerai tout à l'heure. Cette ville, ainsi que la forêt dont elle était entourée شعراء ارسوف, se trouvent plusieurs fois nommées dans la *Vie de Saladin*, de Boha-eddin (1), ainsi que dans l'*Histoire de la conquête de Jérusalem* (2). Abou'lféda (3) parle également de la forêt d'Arsouf غابة ارسوف. Makrizi nous apprend (4) que l'émir Djaouli, le même dont il a été fait mention plus haut, fit construire des ponts dans la forêt d'Arsouf غابة ارسوف. Cette ville a été bien connue des écrivains latins du moyen âge. Willebrand d'Oldenborg (5) la nomme *Arsim;* Brocard (6), *munitio Arsur;* Jacques de Vitry (7), *Assur;* Sanuto (8), *Arzuffum*, *Assur* (9), *Arsur* (10) et *Arsuf* (11); Albert d'Aix, *Assur* (12), ou *Arsid*. Guillaume de Tyr parle de la ville d'Antipatris, nommée *Arsur* (13); Foucher de Chartres (14), *Arsuth*. Le continuateur de Guillaume de Tyr fait mention de la ville et du *flun* (fleuve) d'Arsur (15). MM. Irby et Mangles (16) parlent de la rivière et du village d'Arsouf. Dans le voyage de Sœwulf, publié tout récemment (17), on lit : « *Proxime Joppen vocatur Atsuf vulgariter, sed latine Azotum.* » Dans ce passage, il faut substituer au mot *Atsuph* celui de *Arsuph*. Du reste, la prétendue identité établie entre Arsuph et Azote n'est due qu'à une erreur de l'auteur de la relation.

J'ai donné plus haut (18), d'après Makrizi, une liste de plusieurs lieux de Syrie,

(1) Pag. 192, 194, 197.
(2) Man. 714, fol. 263 r° et v°, 265 v°.
(3) *Annales*, tom. V, pag. 86.
(4) Man. 798, fol. 344 r°.
(5) *Itinerarium Terræ Sanctæ*, p. 145.
(6) *Descriptio Terræ Sanctæ*, p. 186.
(7) *Historia hierosolymitana*, p. 1071, 1074, 1122.
(8) *Secreta fidelium crucis*, pag. 86.
(9) *Ibid.*, p. 199, 246, 252.
(10) Pag. 213, 226.
(11) Pag. 220, 221, 222, 227.
(12) *Historia*, p. 289, 293, 296, 309, 310, 329, 331, 343.
(13) *Historia*, p. 774, 780, 783, 788, 862.
(14) *Gesta peregrinantium*, p. 404.
(15) Ap. Martenne... col. 637, 640, 735, 739.
(16) *Travels in Egypt and Nubia*, p. 189.
(17) *Peregrinatio ad Hierosolymam et Terram Sanctam*, pag. 272.
(18) Pages 13, 14, 15.

qui avaient été concédés par Bibars à des émirs égyptiens. Je crois devoir consigner ici quelques observations qui, tout incomplètes qu'elles sont, auront, du moins, l'avantage de jeter un peu de jour sur cette nomenclature assez obscure.

Le lieu nommé *Kalansoueh* subsiste encore de nos jours. Il se trouve indiqué par M. Scholz (1) sous le nom de *Kelenesweh*, parmi les bourgs situés à l'occident de Nablous. On lit *Kalensaue* dans le *Voyage* de M. Berggren (2), et sur la carte de M. Robinson. Les mêmes ouvrages nous offrent également Artach, Atil, Kaferraï, Zeïta, Toul-Kerem, ou Thul-Karm. Le lieu que j'ai nommé *Schouwaïkah* est désigné par Berggren sous le nom de *Suaeka*, et par M. Scholz, sous celui de *Aschwikijeh*. Au nom de *Bourin* بورين, il faut, je crois, substituer *Boudin* بودين, ainsi qu'on lit dans le *Voyage* de M. Scholz (3).

J'ai lu *Estaba;* mais je crois qu'il faut changer cette leçon en celle de *Astaïa* اسطيا. En effet, l'*Histoire de Jérusalem* (4) nous offre ces mots : قرية دير اسطيا من اعمال نابلس « Le bourg de Deïr-Astia, qui fait partie du district de Nabolos « (Naplouse). » Et le lieu nommé *Dir-Astija*, se trouve indiqué par M. Scholz au nombre de ceux qui avoisinent Naplouse.

Le lieu nommé *Omm-alfahm* est le même que Khalil-Dâheri désigne par la dénomination de *Fahmeh* فحمة (5), et où se trouvait un relais de poste, placé entre Kâkoun et Djinin. Ce même lieu se trouve indiqué par MM. Scholz (6) et Berggren comme situé à l'ouest de Nabolous (Naplouse) (7). Dans le lieu nommé *Taibat-alism*, je reconnais celui que les mêmes voyageurs désignent par la dénomination de *El-Thajbe*. Le lieu nommé *Taban* est, probablement, celui que Guillaume de Tyr désigne par la dénomination de *Fons Tubaniæ* (8).

Dans un passage de ce volume, on trouve, par erreur, le nom *Djebnin;* il faut y substituer celui de *Djinin* جينين. Du reste, je n'ai point besoin de m'étendre sur cette ville, qui est suffisamment connue par les relations des voyageurs.

Le lieu nommé ici *Kosair* القُصَير est le même qui se trouve désigné (9) dans la *Vie de Saladin* de Boha-eddin, et qui était situé à peu de distance de Baï-

(1) *Reise...*, pag. 266, 267.
(2) *Reisen in Europa und im Morgenlande*, tom. III, p. 162.
(3) *Reise*, p. 267.
(4) Manuscr. arab. 713, p. 253.
(5) Manuscr. arab. 695 fol. 243 r°.
(6) *Reise...*, pag. 266.
(7) *Reisen...*, tom. III, p. 162, 165.
(8) *Historia*, lib. XXII, pag. 1037, 1039.
(9) *Vita Saladini*, p. 53.

san, de l'autre côté du Jourdain. C'est celui que l'auteur du *Lexique géographique arabe* (1) nomme *Kosaïr-Moïn-eddin* قصير معين الدين, et indique comme placé dans le canton de *Gaur* الغور, qui fait partie de la province d'Arden (Jourdain). On lit dans l'*Histoire* de Makrizi (2): القصير من الغور « Kosaïr, qui fait partie « du canton de Gaur; » et les mêmes mots se trouvent répétés dans l'*Histoire de Jérusalem* (3). Dans l'*Histoire* d'Ebn-kadi-Schohbah (4), on lit : كان احد المتكلمين بالغور فى ناحية القصير وبيسان « Il était un des deux personnages qui exerçaient « l'autorité dans la province de Gaur, dans le canton de Kosaïr et de Baïsan. » Dans l'*Histoire* de Djemal-eddin-ben-Wâsel (5), Melik-Sâleh-Nedjm-eddin-Aïoub, se rendant de Nabolos (Naplouse) à Damas, قطع نهر الاردن ونزل على القصر المعروف بقصير معين الدين « Traversa la rivière du Jourdain, et vint camper de- « vant la forteresse appelée *Kosaïr-Moïn-eddin.* » Au rapport d'Abou'lféda (6), ce lieu devait son surnom à Moïn-eddin-Ataz, *naïb* (délégué) du prince de Damas. Ebn-Batoutah nous apprend que la tombe de ce personnage se trouvait dans le village de Kosaïr (7). Dans l'*Histoire* de Guillaume de Tyr (8), ce lieu est désigné par le nom de *Castelletum*, qui est, comme on voit, la traduction latine du terme arabe. De nos jours encore, suivant le témoignage de Burckhardt (9), il existe un ruisseau appelé *Wadi-alkosaïr.*

Un lieu nommé également *Kosaïr* القصير se trouvait au nord de Damas. C'est ce qu'atteste Abou'lféda (10) قصير دمشق الذى هو شماليها. Khalil-Dâheri place dans cet endroit le premier relais de poste que l'on rencontrait, lorsque l'on partait de Damas pour se rendre à Birah (11). On lit dans la *Vie de Saladin* (12), que ce prince, reconduisant l'envoyé du prince de Mausel (Mosul), l'accompagna jusqu'à Kosaïr; et dans l'*Histoire* d'Abou'lféda (13), que Melik-Adel, qui se trouvait dans la ville de Damas, alla jusqu'à Kosaïr, pour recevoir l'ambassadeur du khalife abbasside Nâser-li-din-allah. Suivant l'auteur anonyme du

(1) Ap. Schultens, *Index geographicus.*
(2) *Solouk*, tom. I, pag. 178.
(3) Man. 713, pag. 134.
(4) Tom. II, man. 687, fol. 128 v°.
(5) *Kâmel*, tom. VII, p. 36.
(6) *Annales*, tom. III, pag. 512.
(7) *The Travels of Ibn-Batuta*, p. 21.
(8) *Historia*, lib. XXII, pag. 1033.
(9) *Travels in Syria*, pag. 345.
(10) *Annales*, tom. IV, pag. 364.
(11) Man. ar. 695, fol. 243 v°.
(12) Bohadini, *vita Saladini*, pag. 57.
(13) *Annales*, tom. IV, p. 222.

Voyage d'Alep à Damas (1), Cosseir est un petit village, situé à deux heures de marche de Damas.

Le lieu nommé *Fawar* الفوار se trouve plusieurs fois désigné dans la *Vie de Saladin*. On y lit (2) que le conquérant, étant parti de Damas, se rendit à Fawar, de là à Kosaïr; puis, en passant le Jourdain, à Baïsan; qu'après son expédition (3), il arriva à Fawar, d'où il rentra à Damas. On lit dans les *Annales* d'Abou'lféda (4), que Melik-Sâleh-Ismaïl, quittant Damas, vint camper à Fawar نزل الفوار. Ce lieu subsiste encore de nos jours : M. Robinson nous apprend (5) qu'il séjourna dans un endroit nommé *Faouar*, situé à peu de distance de la ville d'Om-Keïs. Ce village se trouve désigné sur la carte de Burckhardt, et sa position s'accorde bien avec les détails que nous donnent les écrivains orientaux.

Dans un passage de la première partie de cet ouvrage (6), on lit *le défilé de Kabak* عقبة قبق, et j'ai cru (7) devoir substituer à cette leçon celle de عمق; mais je me suis trompé. Il faut lire عقبة فيق « Le défilé de *Fik*. » Bedr-eddin-Aïntabi (8), décrivant la fuite de l'armée égyptienne de devant Damas, dit : منهم من جاء من عقبة فيق « Il y en eut qui passèrent par le défilé de Fik. » Dans l'*Histoire* du prétendu Hasan-ben-Ibrahim (9), on lit que, d'après un traité conclu entre Melik-Aschraf et Melik-Kâmel, le premier de ces princes devait avoir en sa possession Damas, et tout le territoire qui s'étend depuis cette ville jusqu'à *Akabat-Fik* عقبة فيق, que le pays compris entre ce lieu et Gazah appartiendrait à Melik-Kâmel. Dans l'*Histoire* d'Abou'lféda (10), ce nom est écrit *Afik* عقبة افيق. Plus loin (11), on lit que Melik-Adel s'étant rendu à Alikin, lieu situé près du défilé d'Afik عقبة افيق, tomba malade et mourut. Enfin, cet écrivain (12) fait mention du traité par lequel Melik-Kâmel devait avoir pour sa part le pays compris entre *Akabat-Afik* et l'Égypte. Le même historien (13) compte

(1) *A Journey from Aleppo to Damascus*, p. 37.
(2) Page 53.
(3) Page 55.
(4) Tome IV, p. 450.
(5) *Voyage en Palestine et en Syrie*, tome II, pag. 281.
(6) Pag. 36.
(7) Pag. 249.
(8) Man. ar. 684, fol. 39 v°.
(9) Man. non catalogué, fol. 24 v°.
(10) *Annales*, tom. IV, pag. 260.
(11) *Ibid.*, pag. 266.
(12) *Ibid.*, pag. 346.
(13) *Tabula Syriæ*, pag. 34.

une journée de marche de Tabariah à Afik. Dans la *Vie de Saladin* de Bohaeddin (1), le nom est écrit *Fik* فيق. Au rapport d'Abou'lmahâsen (2) l'émir Scheïkh, après avoir quitté l'Égypte, se rendant à Damas, d'autres émirs sortirent pour le combattre, et le poursuivirent jusqu'à *Akabat-Fik*. On pourrait être tenté de croire que la véritable leçon est *Afik*, et qu'il faut reconnaître ici les ruines de l'ancienne ville d'*Apheca*, qui sont indiquées par Brocard (3); mais, comme la première leçon paraît mériter la préférence, je crois pouvoir admettre qu'il s'agit ici du lieu nommé *Feik*, situé à l'est du lac de Tibériade, et sur lequel Burckhardt (4) nous donne des détails assez étendus. Il est remarquable qu'une source et un *khan*, qui se trouvent au nord de ce village, portent encore aujourd'hui le nom de *El-akabé* (5).

Une partie des vastes plaines qui environnent la ville de Damas portait le nom de *Merdj* مرج, c'est-à-dire *prairie*, et des surnoms ajoutés à ce mot générique, indiquaient les différents cantons qui partageaient cette belle contrée. On lit dans l'*Histoire* d'Abou'lféda (6) : لم يدخل دمشق ونـزل بـالـمـرج « Il n'entra pas dans la « ville de Damas; mais il campa dans le *Merdj* (la prairie). » Masoudi (7) fait mention d'un lieu appelé *Merdj-adhrâ* مرج عذراء, situé à douze milles de Damas. C'est ce même endroit qu'Abou-Schamah désigne par le nom de ارض عذرا « Le canton « d'Adhrâ (8) ». Abou'lféda nomme, dans plusieurs passages, un bourg appelé *Merdj-assafar* مرج الصفر (9), ou plutôt *Merdj-assoffar* مرج الصفّر, ainsi qu'on lit plusieurs fois dans l'*Histoire* de Tabari, qui place cet endroit entre Wakousah et Damas (10). Ce lieu n'a point été inconnu aux historiens occidentaux des croisades. Guillaume de Tyr (11), en plusieurs endroits, nomme *Mergisafar* ou *Mergesaphar* (12); Jacques de Vitry (13) écrit ce nom *Melgissaphar*, et Sanuto *Megisophar* (14). Abou'lféda fait mention d'un terrain appelé

(1) Page 107.
(2) Man. 666, fol. 95 r°.
(3) *Descriptio Terræ sanctæ*, pag. 176.
(4) *Travels in Syria*, pag. 279 et 280.
(5) *Ibid.*, pag. 278, 279.
(6) *Annales*, tom. IV, p. 614.
(7) *Moroudj*, tom. I, fol. 351 v°.
(8) *Kitab-arraoudataïn*, fol. 42 r°.
(9) *Annales*, tom. IV, p. 180, 262, 266; tom. V, p. 184, 186.
(10) *Taberistanensis Annales*, tom. II, p. 90, 110, 114.
(11) *Historia*, lib. XIII, p. 844.
(12) *Ibid.*, p. 848.
(13) *Historia hierosolymitana*, p. 1073.
(14) *Secreta fidelium crucis*, p. 161, 162.

مرج الزنبقية ou مرج الزنسقية, situé près de Damas (1). Masoudi indique également *Merdj-rahet* مرج راهط comme un lieu placé à quelques milles de Damas (2). Comme les divers cantons dont se composait le territoire de Damas, portaient le nom générique de *Merdj* (prairie), ce mot est quelquefois mis au pluriel مروج. On lit dans les *Annales* d'Abou'lféda (3) سار عن دمشق ونزل على مجمع المروج « Il partit de Damas, et vint camper à *Madjma-almoroudj* (la réunion des prai- « ries). » Et les mêmes expressions se retrouvent dans deux passages de l'*Histoire* du prétendu Hasan-ben-Ibrahim (4). Suivant le témoignage du voyageur Van-Egmont, les Turcs désignent le territoire de Damas par le nom de *Martsi* (5). Le marais qui se trouve à sept ou huit heures de marche de Damas, porte encore aujourd'hui le nom de *Bahret-elmerdj* (6).

Le lieu nommé *Dariâ* se trouve indiqué dans l'*Histoire* de Guillaume de Tyr (7), qui le place à quatre ou cinq milles, au plus, de la ville de Damas. On lit dans le *Diwan-alinschâ* (8) qu'un des sept canaux, entre lesquels se partageait la rivière qui arrose Damas, se nommait *Nahr-dariâ* (la rivière de Dariâ). Ebn-Khallican (9) atteste que *Dâriia* داريّا est un bourg, situé dans la *Goutah* de Damas. Ce nom subsiste encore de nos jours : car Burckhardt, décrivant le voyage qu'il fit de Damas à Tabaria, nous apprend qu'il passa par le village de Dareya (10). Voyez aussi le *Voyage* de Van-Egmont.

Il a été question d'un lieu voisin de Damas, et qui portait le nom de Djeroud جرود. Ebn-Khallican (11) nous donne sur cet endroit les détails suivants : جرود... هى قرية من اعمال دمشق من جهة حمص ويكون فى ارضها من حمر الوحش كثير يجاوز الحصر « Djeroud est un bourg, situé dans le district de « Damas, du côté de Hems. Sur son territoire, on trouve une quantité innom- « brable d'ânes sauvages. » Puis, il ajoute (12) : هذه جرود فى ارضها جبل الدّخن

(1) *Annales*, tom. V, p. 164, 184.

(2) *Moroudj*, tom. I, fol. 399 v°.

(3) Tom. IV, p. 356.

(4) Man. non catalogué, f. 28 v°, 29 r°.

(5) *Travels through part of Europe, Asia minor*, tom. II, p. 254.

(6) Burckhardt, *Travels in Syria*, p. 216; Robinson, *Voyage en Palestine et en Syrie*; tom. II, p. 170.

(7) *Historia hierosolymitana*, lib. XXI, p. 1002; lib. XXII, pag. 1033.

(8) Ms. 1573, fol. 87 r°.

(9) Man. 730, fol. 160 r°.

(10) *Travels in Syria*, p. 311.

(11) Man. ar. 730, fol. 456 r°.

(12) *Ibid.*, v°.

المشهور... سمى المدخن لا يزال عليه مثل الدخان من الضباب « Sur le territoire de « Djeroud, est une montagne célèbre, appelée *Djebel-almouddakhan* (la monta- « gne fumeuse). Elle a reçu ce nom, attendu qu'elle est constamment couverte « de brouillards qui ressemblent à de la fumée. » On lit dans l'*Histoire* d'Abou'lmahâsen (1) توجه من بلاد المرج الى جرود « Il se rendit du canton de Merdj à « Djeroud. » C'est ce lieu qui, sur la carte de M. Robinson, est nommé *Djebrada*. L'*Itinéraire* d'Antonin le désigne par le nom de *Geroda* (2).

SUR LE FLEUVE ORONTE.

Les géographes grecs et latins ont désigné par le nom *Oronte*, la rivière sur les bords de laquelle était située la ville d'Antioche; mais cette dénomination paraît avoir été peu connue des Orientaux. Les Arabes s'accordent pour donner à cette rivière le nom de *Asi* العاصى. Comme ce mot signifie *le rebelle*, c'est là ce qui a donné lieu à la singulière allusion que contient la lettre adressée par le sultan Bibars au prince Boëmond. On peut croire que, chez les Syriens, ce fleuve portait un nom analogue, celui de *Atzoïo* qui a la même signification, et qui lui avait peut-être été donné à cause de sa rapidité. Et ce qui me confirme dans cette opinion, est le témoignage de Sozomène (3), qui atteste que la ville d'Apamée était située sur le fleuve Axius πρὸς τῷ Ἀξίῳ ποταμῷ. Les Arabes, comme je l'ai dit, désignent cette rivière par le nom de *Asi*, fleuve de Hamah, et *Makloub* (renversé), à raison de la bizarrerie de son cours. On lit dans l'*Histoire* d'Abou'lmahâsen (4) النهر المعروف بالمقلوب « Le fleuve connu sous le nom « de *Makloub*. » Les historiens des croisades, ayant mal compris un passage du *Livre des Rois*, où il est fait mention de la rivière *Farfar* פַּרְפַּר qui coulait près de Damas (5), se sont presque tous accordés à désigner l'Oronte par cette dénomination. C'est ce qu'attestent l'auteur du *Gesta Francorum* (6), le moine Robert (7), Balderic (8), Albert d'Aix (9), Guibert (10). Toutefois, Guillaume de Tyr (11) s'est bien aperçu de cette méprise, et a pris soin de la signaler. Quelques-uns de ces écrivains, tels que Albert d'Aix (12), Foucher de Char-

(1) Man. 666, fol. 148 r°.
(2) *Vetera Romanorum itineraria*, p. 196.
(3) *Historia ecclesiastica*, lib. VII, p. 725.
(4) Man. 671, fol. 144 v°.
(5) *Liv. des Rois*, II, cap. 5, v. 12.
(6) Ap. *Gesta Dei per Francos*, p. 23, 25.
(7) *Ibid.*, p. 71.
(8) *Historia hierosolymitana*, p. 124, 127.
(9) *Ibid.*, p. 226, 229, 248, 249, 256, 342, 367, 376.
(10) *Historia hierosolymitana*, p. 498, 505, 522, 525.
(11) *Historia*, lib. VII, p. 685.
(12) *Historia*, p. 225, 226, 253, 256.

tres (1), l'auteur du *Gesta Francorum* (2), attestent que le fleuve qui baignait Antioche portait, chez les habitants de cette ville, le nom de *Fern*. Pour comprendre cette assertion, il faut se rappeler que, de nos jours encore, une rivière considérable, qui vient se jeter dans celle d'*Asi*, est désignée par la dénomination d'*Aphrin*. C'est ce qu'on peut voir, surtout dans la *Relation* de Drummond (3). Voyez aussi Abou'lféda (4). Dans l'ouvrage du P. Mariano Morone da Maleo (5), on lit *Vaffrino*.

On lit dans l'*Histoire* de Djemal-eddin-ben-Wâsel (6), que Melik-Moudjâhid, prince de Hems, résolut de détourner la rivière d'Asi, pour l'empêcher d'arriver à Hamah. « Cette rivière, dit l'écrivain, sort d'une digue placée près du lac de « Kadas. » Puis il ajoute (7) : سدّ المخرج الذى يخرج العاصى منه فانقطع العاصى عن حماة يومين وبطلت النواعير والطواحين وذهب الماء فى الاودية ثم لما لم يجد له مسلكا عاد بقوة وهدم البنا الذى بناه صاحب حمص فى السد وعاد الى مجراه كما كان « Le prince ayant fermé par une digue le passage d'où sort l'Asi, cette rivière « cessa, pendant deux jours, de couler vers Hamah. Les moulins et les roues hy- « drauliques ne purent plus être mis en mouvement. Les eaux se répandirent « dans les vallées; mais bientôt, ne trouvant point d'issue, elles se reportèrent en « arrière avec une extrême violence, renversèrent les constructions que le prince « de Hems avait fait élever, à l'endroit de la digue, et reprirent leur cours habi- « tuel. » On lit dans le *Diwan-alinschâ* (8) نهر الارنط وهو العاصى « Le fleuve Oronte, « c'est-à-dire l'Asi. » Et dans le *Kâmel* d'Ebn-Athir (9), « que la forteresse de Bur- « ziah قلعة برزية est située vis-à-vis de la ville d'Afamiah;... que, dans l'intervalle « qui sépare ces deux places, est un lac, formé par les eaux de l'Asi, ainsi que par « des sources qui prennent naissance dans la montagne de Burziah et ailleurs. »

Je ne m'étendrai point ici sur ce qui concerne le cours de cette rivière. Je dirai seulement quelques mots de plusieurs lieux qui se trouvent indiqués par les historiens des croisades. Le premier qui se présente est le *Pons ferreus*, qui est nommé par l'auteur des *Gesta Francorum* (10), le moine Robert (11), Balderic (12). Dans l'*Histoire* de l'abbé Guibert (13), on lit : *Pons pharphareus;* et *Pons ferri*, dans

(1) *Gesta peregrinantium*, p. 390, 422.
(2) Page 564.
(3) *Opus geographicum*, p. 157.
(4) *Terra santa nuovamente illustrata*, tom. I, p. 402.
(5) *Travels*, p. 198, 199, 202, 203.
(6) *Kâmel*, tom. VII, p. 12.
(7) *Ibid.*, p. 13.
(8) Ms. 1573, fol. 88 v°.
(9) Tome VI, pag. 80.
(10) Pag. 8, 16.
(11) *Historia Ierosolymitana*, p. 45, 49, 65.
(12) *Historia hierosolymitana*, p. 101.
(13) *Historia hierosolymitana*, p. 522.

celle de Guillaume de Tyr (1). Ces derniers mots correspondent au nom arabe, qui est *Djisr-alhadid* جسر الحديد et présentent la même signification. On lit dans le *Kâmel* (2) et dans l'*Histoire* de Nowaïri (3): جسر الحديد هو على العاصى بالقرب من انطاكية « Djisr-alhadid (le pont de fer) est situé sur le fleuve Asi, dans le voisinage d'Antioche. » Ce lieu se trouve nommé dans l'*Histoire* d'Abou'lféda (4), ainsi que dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (5). On lit dans le *Kitab-arraoudataïn* (6) جسر الحديد الفاصل بين عمل حلب وعمل انطاكية « *Djisr-alhadid*, qui sépare la province d'Alep de celle d'Antioche. » On peut voir, sur ce lieu, la *Relation* de Drummond (7), celle de M. Robinson (8), et de M. Poujoulat (9). Il ne faut pas confondre ce lieu avec une forteresse appelée *Hisn-aldjisr* حصن الجسر (le château du pont), qui, au rapport de l'*Historien* d'Alep, fut bâtie, pour tenir en bride et resserrer la ville de Schaïzar (10).

Non loin de là, était une ville, dont le nom a été bien connu des historiens des croisades : je veux dire celle de *Hârem* حارم. Abou'lféda (11) et l'auteur du *Lexique géographique arabe* (12) la placent à une journée d'Antioche. On lit dans le *Kâmel* (13) : قلعة حارم هى تقارب انطاكية من شرقيها « La forteresse de Hârem « est située non loin d'Antioche, du côté de l'orient. » Dans l'*Histoire* d'Abou'lféda, on lit (14) que les soldats du Khawarizm traversèrent Hârem, Roudj, et l'extrémité de la province de Damas, pour se rendre à Gazah. Plus loin (15), le même écrivain fait mention de la prise de Hârem par Houlagou, et du massacre de ses habitants, par ordre de ce conquérant farouche. Les historiens des croisades ont plus ou moins altéré le nom de cette ville. Guillaume de Tyr (16) écrit *Harenc;* l'auteur des *Gesta francorum*, *Aregh* (17); le moine Robert (18) *Arech;* Baudry (19), *Areth;* l'abbé Guibert (20) *Areg;* Albert d'Aix (21) *Harich*, et *Arech* (22); et l'auteur

(1) *Historia*, lib. XVIII, p. 953.
(2) Tom. VI, p. 82.
(3) (26e part.) man. de Leyde, fol. 99 v°.
(4) *Annales*, tom. IV, p. 90; Abilfedæ, *opus geographicum*, p. 157.
(5) Man. 750, fol. 206 r°.
(6) Man. ar. 707 A, fol. 32 r°.
(7) *Travels*, pag. 182.
(8) *Voyage en Palestine et en Syrie*, t. II, p. 362.
(9) *Correspondance d'Orient*, tom. VII, p. 160.
(10) Man. 728, fol. 97 v°, 103 v°.
(11) *Tabula Syriæ*, p. 117.
(12) Ap. Schultens, *Index geographicus*.
(13) Tome V, p. 136.
(14) *Annales*, tom. IV, p. 474.
(15) *Ib.*, pag. 584.
(16) *Historia*, lib. V, p. 698, 856, 916, 960, 1008.
(17) Page 40.
(18) *Historia hierosolymitana*, p. 48.
(19) *Historia Ierosolymitana*, p. 102, 104.
(20) *Historia hierosolymitana*, p. 499, 503.
(21) *Historia hierosolymitana*, p. 367.
(22) *Ib.*, p. 376.

des *Gesta Francorum peregrinantium*, *Haram*(1). Drummond, après avoir passé le Pont de fer, ne tarda pas à rencontrer la ville de *Heram*, où il trouva des ruines assez remarquables (2). M. Robinson désigne ce lieu par le nom de *Khareim* (3).

Une autre ville, située sur la même rivière, était celle de *Kosaïr* القُصَير. On lit dans l'*Histoire* d'Abou'lmahâsen (4) حصن القصير هو بين حارم وانطاكية « La for-« teresse de Kosaïr se trouve entre Hârem et Antakiah (Antioche). » Les mêmes mots sont répétés par le continuateur d'El-Macin (5), excepté que le copiste a écrit mal à propos القصر au lieu de القصير. Cette place était très-fortifiée. On lit dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (6) هرب الى جهة القصير وصعد القلعة وتحصن بها « Il s'enfuit du côté de Kosaïr, monta à la citadelle, et s'y cantonna. » Dans un autre passage du même ouvrage (7) تحصن ابن صاحب الباز بقلعة القصير « Le fils « du prince d'Albaz se fortifia dans la citadelle de Kosaïr. » Le même auteur (8) fait mention d'un lieu appelé Djubb-alomian جب الغميان, situé dans le district de Amak ناحية العمق entre Kosaïr et Antioche. On lit dans le *Diwan-alinschá* (9) عمل القصير قلعة على نحو اربع مراحل من حلب قال فى التعريف وهى لانطاكية « Le district « de Kosaïr est une forteresse, située à cinq stations d'Alep. Suivant l'auteur du « *Tarif*, elle appartient à la province d'Antioche. »

On lit dans l'*Histoire* de Djemal-eddin-ben-Wâsel (10) بالقرب من انطاكية قلعة بغراس كانت للداوية . . . قلعة القصير. « Au voisinage d'Antioche, était la citadelle de « Bogras, qui appartenait aux templiers. . . et le château de Kosaïr. » Et plus loin (11) هرب اهلها الى القصير والى جهة مينا بسيط بالقرب من المالونية وهذه النواحى هى ملاصقة للجبل الاقرع من قبليه « Les habitants de cette ville s'enfuirent « vers Kosaïr et vers le port de Basit, situé dans le voisinage de Malouniah. . . « Ces cantons sont contigus au *Djebel-akra* (la montagne chauve), du côté « du midi. » Et enfin (12) اما القصير فانها كانت للبطرك « Quant à Kosaïr, elle apparte-nait au patriarche. » Suivant le témoignage d'Abou'lféda (13), le mont Lokam (l'Anti-Liban), après avoir dépassé Sahioun, Schogr, Bakas, et Kosaïr, arrive à Antioche. On lit dans l'*histoire* de Guillaume de Tyr (14): « Sur le bord de l'Oronte, est une

(1) Page 570.
(2) *Travels*, pag. 182.
(3) *Voyage en Palestine*, t. II, p. 361, 362.
(4) Man. ar. 661, fol. 202 r°.
(5) Man. 619, fol. 47 r°.
(6) Man. ar. 753, fol. 206 r°.
(7) Tom. II, ms. 748, fol. 197 v°.
(8) Man. 750, fol. 205 r°.
(9) Man. 1573, fol. 91 r°.
(10) *Kâmel*, tom. VII, p. 365.
(11) *Ibid.*
(12) *Ibid.*
(13) *Opus geographicum*, pag. 177.
(14) Lib. XVIII, p. 943.

« ville appelée *Cæsara;* quelques-uns la nomment vulgairement Césarée, et croient « qu'elle est identique avec la métropole de la Cappadoce, qui eut pour évêque « le saint et illustre docteur Basile. Mais cette opinion est tout à fait contraire « à la vérité. En effet, la métropole susdite est à plus de quinze journées « d'Antioche, tandis que l'autre ville, qui ne se nomme point Césarée, mais « Cesara, fait partie de la Célé-Syrie, et est une des villes suffragantes du pa- « triarcat d'Antioche. Elle est assez bien située. Sa partie inférieure s'étend « dans une plaine. La partie supérieure est couronnée d'une citadelle très- « forte, assez longue, mais très-étroite. Cette place, outre sa position naturelle, « ayant d'un côté la ville, et de l'autre le fleuve, est tout à fait inaccessible. » Plus loin (1) on lit : *Cæsar, quæ vulgò dicitur Cæsarea magna.* Marino Sanuto (2) fait mention d'une citadelle imprenable, qui appartenait au patriarche d'Antioche, et portait le nom de *Cursarium.* L'auteur des *Gesta francorum* (3), parle de Césarée, ville située sur le fleuve Pharphar. Le moine Robert écrit (4) *Cosor.* Plus loin (5), on lit *Césarée.* Dans l'histoire de l'archevêque Balderic (6), on trouve ces mots : « *Castra metati sunt secus fluvium Pharphar propè Cæsa-* « *ream.* » Albert d'Aix (7) parle du fleuve Pharphar, qui coule *inter Cæsaream Stratonis et Famiam.* Jacques de Vitry (8) rapporte que l'empereur Jean-Comnène assiégea la ville de Césarée, située à peu de distance d'Antioche, et que l'on nommait *Cæsarea magna.* Mais plus bas (9), il fait mention d'une place imprenable, nommee *Cursatum,* qui appartenait au patriarche d'Antioche, et qui résista aux armes de Saladin. Ebn-Batoutah, place Kosaïr entre Bagras et Schogr (10). Je crois qu'il faut reconnaître le lieu où était Kosaïr, dans cette colline couverte de débris d'un fort d'un moyen âge, que M. Poujoulat rencontra sur le chemin d'Antioche au Pont de fer (11). Le P. Mariano Morone da Moleo, dans son voyage d'Alep à Tripoli, rencontra, sur les bords de l'Oronte, un monticule, qui représente le site de Cæsarea (Kosaïr) (12).

Nous apprenons, par le témoignage de Nowaïri (13), que Bibars, après la prise

(1) *Historia,* page 1000.
(2) *Secreta fidelium crucis,* p. 194.
(3) Page 25.
(4) *Historia hierosolymitana,* p. 44.
(5) Page 71.
(6) Page 127.
(7) *Historia,* pag. 376.
(8) *Historia hierosolymitana,* p. 1073, 1074.
(9) *Ib.,* p. 1119.
(10) *Travels of Ibn-Batouta,* p. 27.
(11) *Correspondance d'Orient,* t. VII, p. 164.
(12) *Terra santa nuovamente illustrata,* tom. I, p. 411.
(13) Man. d'Asselin, fol. 81 r°.

d'Antioche, conclut un traité avec le patriarche d'Antioche, qui possédait la forteresse de Kosaïr. « Les habitants, dit l'historien, prétendaient avoir entre « les mains un acte autographe, écrit par Omar-ben-Khattab. Le sultan étant « arrivé dans ce canton, les habitants réclamèrent une trève, qui fut consentie « par le prince; la moitié du territoire de cette place fut livrée au sultan, et « incorporée à l'empire de l'islamisme. » Mais bientôt après, cette ville tomba au pouvoir de Bibars; et voici les détails que Nowaïri nous donne sur cet évé- « ment (1). » Les habitants de Kosaïr étaient des hommes avides, turbulents « et courageux, qui commettaient beaucoup de dégâts sur les territoires « voisins, et s'étaient permis bien des actes contraires aux stipulations de la « trève. Lorsque Semgar était arrivé dans le voisinage de Hârem, ils avaient « témoigné la plus grande joie, avaient servi de guides à ce général, et s'é- « taient livrés à d'autres infractions des traités. Le sultan ordonna à l'émir « Seïf-eddin, le *dawadar*, de se rendre auprès de Guillaume, qui commandait « dans Kosaïr, et de feindre pour lui une amitié sincère. Ce général étant « arrivé près de cette place, le quinzième jour du mois de Schewal, l'an 673, « accompagné d'un nombre de *Silah-dár*, témoigna du mécontentement de ce « que Guillaume n'était point sorti à sa rencontre, et parut vouloir retourner « sur ses pas. Guillaume, informé du fait, partit en hâte, pour fléchir Seïf-eddin, « et le ramener avec lui. Cet officier refusa de se rendre à ses instances. Arrivé « à une assez grande distance de la place, il passa au fil de l'épée les hommes « de la suite de Guillaume, arrêta celui-ci prisonnier, et le remit au sultan. « Ce prince écrivit aux soldats de Guillaume, pour les engager à livrer la for- « teresse. N'ayant point réussi dans sa demande, il fit partir un corps de « troupes, sous les ordres de plusieurs émirs d'Alep, savoir : Seïf-eddin-Souri « et Schehab-eddin-Merwan, *wâli* d'Antioche. On mit le siége devant Kosaïr. « Le sultan partit pour Damas, conduisant avec lui Guillaume. Celui-ci était « un vieillard avancé en âge, et dont le père était prisonnier. Il mourut à « Damas, après avoir revu son père. Kosaïr se trouvant étroitement bloquée, « et les habitants manquant de vivres, consentirent à livrer la place, le mer- « credi, vingt-troisième jour du mois de Djoumada second, de l'an 674. »

(1) Man. d'Asselin, fol. 88 r°.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Dans la préface de cet ouvrage, j'ai donné des détails assez étendus sur la vie et les travaux de Makrizi; et mes recherches ne m'ont, à cet égard, presque rien appris de nouveau. Toutefois, je dois faire ici une observation. Abou'lmahâsen, qui, comme je l'ai dit, fut le contemporain et l'ami de Makrizi, cite souvent, dans les derniers volumes de sa chronique, l'ouvrage historique de cet écrivain, dont il copie de nombreux passages. Et, dans plusieurs endroits (man. 666, fol. 185 r° et v°, fol. 197 r°), il critique avec une sorte d'amertume les assertions de l'historien, et y signale des erreurs : on peut croire que, dans ces circonstances, c'est Abou'lmahâsen qui a raison. Ayant vécu avec les hommes dont il parle, ayant rempli des places importantes dans l'administration civile et militaire, il avait été à portée de recueillir sur bien des faits des renseignements parfaitement authentiques, dont la connaissance avait pu facilement échapper à Makrizi, qui, confiné dans son cabinet, occupé constamment et presque exclusivement de la composition de ses nombreux ouvrages, voyait peu le monde, et n'était guère sorti de sa studieuse retraite que pour remplir les fonctions de kadi, ou celles de *mohtesib*, c'est-à-dire pour surveiller la police commerciale de la ville du Caire.

Abou'lmahâsen (man. 667, f. 25 v°), citant le jugement, peut-être un peu trop sévère, que Makrizi, dans son histoire, a porté du sultan Melik-Aschraf-Borsebaï, ajoute : « Makrizi avait contre « ce prince des préventions évidentes; et il fut en cela fort excusable. En effet, cet écrivain était, « dans son genre, et parmi les hommes que j'ai connus, un être d'un mérite supérieur : on peut « l'appeler l'historien de notre époque; et tous les autres chroniqueurs sont loin de pouvoir lui être « comparés; et, toutefois, il se voyait repoussé de la cour, et le sultan ne l'appelait point dans sa so- « ciété, malgré les agréments de sa conversation et la douceur de son commerce. Melik-Dâher-Bar- « kok l'avait, il est vrai, admis dans ses réunions, et lui avait, sur la fin de son règne, confié les « fonctions de *mohtesib* du Caire. Mais les princes qui succédèrent à Barkok ne témoignèrent à « Makrizi que de l'éloignement, et ne lui donnèrent aucune marque de bienveillance. Aussi s'est-il « plu à recueillir et à consigner, dans son histoire, les vices de ces princes et leurs actions condam- « nables. »

On a vu, dans cet article, que Makrizi était soupçonné de partager les principes de la secte appelée مذهب الظاهر (la secte extérieure), et dont les partisans portaient le nom de *dâheris* ou اهل الظاهر. Ce qui concerne cette secte étant encore fort obscur, je dois donner, sur ce sujet, quelques éclaircissements. On lit dans le *Kâmel* (tom. VI, pag. 155) : كان يعقوب بن يوسف يتظاهر بمذهب الظاهرية فعظم امر الظاهرية فى ايامه وكان بالمغرب منهم خلق كثير يقال لهم الحزمية منسوبون الى حزم رييس الظاهرية فى زمانه « Iakoub-ben-Iousouf affichait les opinions des dâheris..... De « son temps, ces sectaires devinrent puissants dans le Magreb. Parmi eux, on distinguait une nom- « breuse classe d'hommes appelés *hazemis*, qui tiraient leur nom de (Ebn) Hazam, le chef des dâheris « de cette époque. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-kadi-Schohbah (man. 687, fol. 15 r°) : كانت فتنة الظاهرية « Il y eut une sédition excitée par les dâheris. » Plus bas (*Ibid.* v°) : ينتحل مذهب الظاهرية « Il professait les opinions des dâheris. » Et (*Ibid.*) احمد الظاهرى. Ailleurs (fol. 21 v°) :

يقال انه من روس اهل الظاهر ويتعصب على اهل السنّة « On assurait qu'il était un des chefs « des dâheris, et qu'il était l'ennemi déclaré des Sunnites. » Ailleurs (fol. 168 v°) : كان يميل الى مذهب الظاهرية ولايصرح به « Il penchait intérieurement pour les opinions des dâheris; mais il « n'osait pas se déclarer ouvertement. » Plus loin (fol. 277 r°) بلغنا ان بدمشق جماعة ينتحلون مذهب ابن حزم وداود الظاهرى ويدعون اليه ويظهرون مقالته « Nous avons appris que, dans « la ville de Damas, il existait une classe d'hommes qui professaient les principes d'Ebn-Hazam, et « de Daoud, le dâheri, qui s'en référaient à lui et proclamaient ses décisions. » Dans le commentaire sur l'ouvrage intitulé *Mawakif* (édition de Constantinople, pag. 11) احكامها ظاهرية « Ses principes « sont ceux des dâheris. » Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. I, man. 747, fol. 62 r°) : يتمذهب بمذهب اهل الظاهر « Il professait les opinions des dâheris. » Ailleurs (fol. 101 r°) : اماله الى مذهب الظاهر على طريقة ابن حزم وغيره من المبتدعة « Il lui inspira du penchant pour « la secte *dâheri* (extérieure), et l'engagea à suivre les principes d'Ebn-Hazam et autres novateurs. » Plus bas (*Ibid.* v°) لكونه كان ظاهريا « Attendu qu'il était dâheri. » Et (*Ibid*) هولاء الظاهرية حالهم اطلاق السنتهم فى الايمة الاعلام اصحاب المذاهب « Ces dâheris se permettent de diffamer les il- « lustres imams, premiers auteurs des sectes musulmanes. » Plus loin (fol. 107 v°) هولاء الاوباش الظاهرية الذين ينظرون الحديث فلا يفهمون معناه « Ces misérables dâheris, qui voient les « traditions, sans en comprendre le sens. « Et enfin (tom. V, fol. 66 v°) كان يتمذهب لابن حزم الظاهرى « Il suivait les principes d'Ebn-Hazam, le dâheri. » Dans les *Annales* d'Abou'lféda (tom. IV, p. 174) كان يتظاهر بمذهب الظاهرية واعرض عن مذهب ملك (مالك) « Il professait ouvertement « les dogmes des dâheris, et avait renoncé à ceux de Malek. » On lit dans l'ouvrage historique d'Ebn-Khallikan (man. 730, fol. 106 r°) ابو سليمان داود بن على .... المعروف بالظاهرى... كان صاحب مذهب مستقل وتبعه جمع كثير يعرفون بالظاهرية « Abou-Souleïman-Daoud-ben-Ali... « surnommé *Dâheri*..., fut le premier auteur d'une secte particulière. Il eut pour adhérents un grand « nombre d'hommes, qui portent le nom de Dâheris. » Abou'lmahâsen, racontant les événements qui signalèrent l'année 270 de l'hégire, s'exprime en ces termes (manuscr. 671, folio 14 v°) : فيها توفى داود بن على بن خلف ابو سليمان الظاهرى صاحب مذهب الظاهر المعروف بداود الظاهرى وهواول من نفى القياس فى الاحكام الشرعية وتمسك بظواهر النصوص « Cette année, « mourut Daoud-ben-Ali-ben-Khalf-Abou-Souleïman-Dâheri, connu sous le nom de *Daoud-Dâheri*, « auteur de la secte *dâheri*. C'est lui qui le premier interdit de faire usage du raisonnement, dans les dé- « cisions juridiques, et voulut que l'on s'attachât strictement à la lettre des textes. » Ailleurs (f. 59 r°), on lit : تفقّه على مذهب داود الظاهرى « Il suivit les principes de Daoud, le dâheri. » Plus loin (fol. 83 v°), le même auteur, parlant des faits de l'année 334, ajoute : فيها توفى عبد الله بن محمد بن محمد بن المغلس ابو الحسن الفقيه الظاهرى اخذ الفقه عن ابى بكر بن داود الظاهرى وبرع فى مذهب الظاهر « Cette année, mourut Abd-allah-ben-Mohammed-ben-Mohammed-ben-Moglis- « Abou'lhasan, le *fakih dâheri*, qui avait étudié la jurisprudence sous Abou-Bekr-ben-Daoud- « Dâheri, et devint un des coryphées de la secte de *Dâher*. » Ailleurs (fol. 153 r°), l'historien raconte que l'année 375 vit mourir le kadi Abd-allah-ben-Ali... Wardiri, de la ville de Basrah, qui fut le *scheïkh* (chef) de la secte *dâheri* اهل الظاهر. Et enfin, il atteste (fol. 219 v°) que le scheïkh Ali-ben-Ahmed-ben-Saïd, surnommé Ebn-Hazam, dont il a été parlé plus haut, mourut l'an 457 de l'hégire (1064 de J.-C.).

ADDITIONS A LA NOTICE SUR EBN-KHALLIKAN.

L'auteur naquit dans le *Medreseh* (collége) de Melik-Moaddam-Moudaffer-eddin (m. 730, f. 116 r°). Il se trouvait dans sa ville natale l'an 623, et habitait le même collége (fol. 40 v°). Il visita, dans la ville de Ras-Aïn, le tombeau de l'émir Abou'labbas-Ahmed, surnommé *Ebn-almeschtoub* (f. 33 v°). Il vit, à Balbek, le monastère des Sofis (fol. 49 v°). Il se trouvait à Alep, l'an 632, lorsqu'arriva la nouvelle de la mort de Melik-Dâher-Daoud, fils de Saladin, et possesseur de la forteresse de Birah (fol. 106 v°). Il paraît qu'il avait fait un premier voyage au Caire, car il s'y trouvait l'an 637 (f. 35 r°, 114 r°). Il avait visité, près de cette capitale, le tombeau d'Ahmed-ben-Touloun (f. 32 r°). L'an 650, il tomba malade (f. 114 v°). Il rend compte d'une conversation qu'il eut, au Caire, avec le scheïkh Mohammed-ebn-alkhaïmi (fol. 115 r° et v°).

ADDITIONS A LA NOTICE SUR AHMED-ASKALANI, ET BEDR-EDDIN-AINTABI.

Au rapport d'Abou'lmahâsen (man. 667, fol. 2 r°), lorsque le sultan Melik-Aschraf-Borsebaï se mit en marche, pour aller faire le siége de la ville d'Amid, il emmena avec lui les deux kadis Schehab-eddin-Ahmed-Ebn-Hadjar, et Bedr-eddin-Mahmoud-Aïntabi. L'an 837 de l'hégire (*Ibid.*, fol. 13 r° et v°), on reçut une ambassade de Schah-rokh, qui annonçait avoir fait vœu de revêtir la *kabah* d'un voile. Le sultan tint une conférence sur ce sujet. Le *kadi-alkodat* Bedr-eddin-Mahmoud-Aïni (Aintâbi) déclara que ce vœu ne devait pas recevoir son exécution. Et tout le monde se rangea à cet avis. La même année (fol. 15 v°) Schehab-eddin-Ebn-Hadjar fut chargé par le même sultan d'examiner les actes de fondations des colléges et des monastères. Abou'lmahâsen (fol. 32 v°) développe ce que j'ai dit plus haut, de la faveur dont jouissait Bedr-Aïntâbi auprès du sultan Melik-Aschraf-Borsebaï. Il raconte (fol. 54 r°) de quelle manière notre kadi, en présence du sultan, et sur un signe que lui faisait ce prince, ne manquait pas d'adresser des avis indirects au grand-émir Seïf-eddin-Djar-kotlou, sur son penchant à boire du vin, et sur d'autres matières.

J'ai parlé, dans les notes qui accompagnent cet ouvrage, du mot طُلّب, désignant *un bataillon*. Ce terme, ainsi qu'on a pu voir, n'est pas employé exclusivement par les historiens qui ont écrit en Égypte; il est également en usage chez les chroniqueurs de la Syrie. D'autres exemples peuvent confirmer ce fait. On lit dans l'histoire du prétendu Hasan-ben-Ibrahim (fol. 34 r°) : رتبنا الاطلاب الخاصية (الخاصية) فى الاول « Nous rangeâmes en première ligne les bataillons attachés à la personne « du prince. » Et plus loin (*ibid.*) : اطلاب الروم « Les bataillons des Grecs. » Dans la *Vie de Saladin* de Boha-eddin (pag. 14) يرتب الاطلاب « Rangeant les bataillons. » Plus loin (pag. 54) رتب الاطلاب. Ailleurs (pag. 68) ترك الاطلاب على حالها « Il laissa les bataillons tels qu'ils étaient. » (*Ibid.*, p. 69 et 79.) Plus bas (pag. 94) رتب العسكر ثمانية اطلاب « Il rangea l'armée en huit ba- « taillons. » Ailleurs (pag. 125) طلبت الاطلاب « Les bataillons furent mis en ordre. » Et enfin (pag. 190) طلب الاطلاب. Dans les *Annales* d'Abou'lfeda (tom. IV, p. 386) احاطت اطلاب

الستر بخركاه جلال الدين « Les bataillons des Tatars bloquèrent la tente de Djelal-eddin. » Et (tom. V, pag. 218) تتابعت الاطلاب « Les bataillons arrivaient successivement. » Divers passages de l'*Histoire* d'Abou'lmahâsen achèveront de justifier la signification que j'ai assignée au mot طُلب et au verbe طَلّب qui en est formé. On lit chez cet écrivain (man. 663, fol. 27 r°) اذا بطلب عظيم فيه نحو الالف وخمسماية فارس من الخاصكية « Tout à coup parut un nombreux bataillon, « composé de quinze cents cavaliers, tous *khassékis*. » Plus loin (fol. 69 v°) خرجوا طلبا واحدا بخيلهم وهجنهم وغلمانهم « Ils se mirent en marche, composant un seul bataillon, avec leurs che- « vaux, leurs dromadaires et leurs pages. » Ailleurs (fol. 107 v°) رسله يتوجهون باطلابهم « Ses am- « bassadeurs marchaient, accompagnés de leurs bataillons. » Ailleurs (man. 666, fol. 38 r°) برزت اطلاب النواب والامراء « On vit s'avancer les bataillons des *naïb* (gouverneurs) et des émirs. » Plus loin (f. 80 v°) : قد تركوا اموالهم و خيولهم و اطلابهم « Ils avaient abandonné leurs richesses, « leurs chevaux, leurs bataillons. » Ailleurs (fol. 127 r°) : خرج الامير... بطلبه و مماليكه « L'émir... « partit, accompagné de son bataillon et de ses mamlouks. » Plus loin (fol. 144 v°) : ... نزل بمخيمه خارج القاهرة من غير تطليب « Il s'établit dans son camp, hors du Caire, sans que son armée fût « rangée par bataillons. » Et enfin (man. 667, f. 7 v°) : من غير ترتيب ولا تطليب. On a pu voir, par tous les passages cités, que le mot طلب est employé seulement par des écrivains qui ne remontent pas à une grande antiquité, et on le chercherait vainement chez les historiens arabes les plus anciens. En effet, ce terme appartient à la langue des Curdes, et fut introduit en Égypte et dans la Syrie, sous le règne de Saladin et de ses successeurs. C'est ce qu'atteste expressément Makrizi. On lit chez cet historien (*Description de l'Égypte*, man. 682, fol. 49 r°) : الطلب بلغة الغزّ هو الامير المقدم الذى له علم معقود و بوق مضروب و عدّة من مايتى فارس الى ماية فارس الى سبعين فارسا « Le mot *tolb*, dans la langue des Gozzes (Curdes), désigne un émir commandant, qui a un drapeau « roulé, et une trompette que l'on sonne au besoin; il a sous ses ordres de deux cent à cent ou « soixante dix cavaliers. »

J'ai indiqué plusieurs mots qui désignent *des galères ou autres bâtiments*. Tel est le mot بطسة. Ce terme se rencontre souvent dans la *Vie de Saladin*, par Boha-eddin (p. 41, 133, 137, 138, 139, 166). Dans les *Annales* d'Abou'lféda (t. V, p. 96), il faut lire بطسة au lieu de بسطة, que présente le texte imprimé. L'*Histoire des Patriarches d'Alexandrie* (m. 140, p. 440), fait mention d'un vaisseau بطسة d'une grandeur extraordinaire, qui appartenait à l'empereur d'Allemagne, et portait le nom de *Nisf-addounia* نصف الدنيا (la moitié du monde). C'est, je crois, ce mot, qui se trouve sous la forme *buza*, dans l'histoire d'Albert d'Aix (*Historia hierosolymitana*, p. 330), où on lit : *Navis quæ dicitur* buza. Le mot قطعة se trouve dans l'histoire de Boha-eddin (p. 41), où on lit : ستماية قطعة. Dans l'histoire d'Abou'lpharage (*Historia*, tom. I, p. 417) : خمس قطع من الشوانى. On lit dans l'histoire d'Albert d'Aix (*Historia hierosolym.*, p. 330) : *Galea quæ dicitur Cazh.* Et ailleurs (p. 356, 364, 375) : *Triremes quas dicunt kattos.* Je crois que les mots *kazh* (kath) ou *kattus* ne sont qu'une transcription altérée du mot arabe قطعة.

J'ajouterai seulement quelques mots à ce que j'ai dit sur la girafe. Au rapport d'Abou'lmahâsen (man. 671, fol. 18 r°), et de Makrizi (*Description de l'Égypte*, man. 797, f. 261 v°), on voyait dans la grande masse d'édifices, appelée *kataï* القطايع, construite près de Fostat, par ordre d'Ahmed-ben-Touloun, une étable pour les girafes : اصطبل للزرافات. Abou'lmahâsen (man. 663, f. 140 r°) a formé du mot زرافة le pluriel زراريف. On lit dans un passage de cet historien : حُمُر الوحش والزراريف و السباع « Les ânes sauvages, les girafes et les lions. » Makrizi (*Solouk*, t. II, f. 232 r°), fait mention d'une girafe envoyée en présent à un sultan d'Égypte par le prince de l'île de Dahlak. Au rapport de l'historien de la *Vie des Patriarches d'Alexandrie* (man. ar. 140, p. 295), parmi les présents adressés à un de ces patriarches, de la part du roi d'Abyssinie, on comptait plusieurs animaux rares, savoir : un éléphant, un lion, une girafe et un âne sauvage. Dans la relation du voyage à la Terre sainte de Hans Werli von Zimber (*Beschreibung der Wallfahrt zum Heilige grab*, f. 171 v°), on trouve une description fort exacte de la girafe, qui est désignée par le nom de *serapff*. On lit, plus correctement, *geraff* dans la relation de Jacob Wormbser (*Beschreibung der Wallfahrt*, fol. 223 v°).

Dans la lettre adressée par Bibars à Boëmond, le mot داماتك doit être traduit par *tes dames*. C'est ainsi que la princesse de Tyr, dans le traité conclu entre elle et le sultan Kelaoun, est nommée دام مراريت *dame Marguerite* (man. de S. Germain 118 *bis*, fol. 191 r°). En Égypte, ainsi que l'atteste M. le comte de Chabrol (*Essai sur les mœurs de l'Égypte*, p. 439), le terme *dâmah* désigne *le jeu de dames*. Il en est de même à Alger.

Dans la *Lettre de Bibars*, le mot كسير ne signifie pas *mutilé*, mais *vaincu*, *défait*.

A la page 84, il est fait mention de Melik-Moudjir Haithon, roi d'Arménie. Je crois qu'il faut lire : الملك المجيد (le bon roi).

J'ai parlé d'un peuple que les écrivains arabes désignent par *Aschir* عشير, ou, avec la forme du pluriel, *Oschran* عُشْران. Ce terme se trouve fréquemment employé par Abou'lmahâsen. On lit dans l'*Histoire d'Égypte* de cet écrivain (man. 663, fol. 74 v°) : العشير قد تجمعوا و يخاف على دمشق منهم « Les *Aschir* étaient réunis, et l'on craignait qu'ils n'attaquassent la ville de Damas. » Ailleurs (man. 666, fol. 28 r°) : نايب غزة جمع العشران « Le *naïb* (gouverneur) de Gazah rassembla les « *Aschir*. » Plus bas (fol. 29 r°) : جماعة من العربان و العشير « Une troupe d'Arabes et d'*Aschir*. » Ailleurs (fol. 31 r°) : جائه التركمان و العربان والعشير « Il vit arriver auprès de lui les Turcomans, « les Arabes, les *Aschir*. » Ailleurs (fol. 73 r°) : التركمان و الاعراب و العشير « Les Turcomans, les « Arabes, les *Aschir*. » Ailleurs (f. 77 v°) : عساكر صفد و عشيرها « Les troupes et les *Aschir* de Safad. » Ailleurs (fol. 80 r°) : اخذ غالبهم العشير و سلبوهم « Les *Aschir* les firent prisonniers, pour la plupart, « et les dépouillèrent. » Plus loin (fol. 87 v°) : جمع التركمان و العشير « Il réunit les Turcomans et « les *Aschir*. » Ailleurs (fol. 210 v°) : عشران البلاد الشامية و عربان البلاد « Les *Aschir* de la Syrie, « et les Arabes des différents cantons. » Dans un autre volume (man. 667, f. 34 r°) : مقدم العشير بالبلاد الشامية « Le commandant des *Aschir* de la province de Syrie. » Et enfin (fol. 96 r°) : اجتمع عليهم العشير و العربان « Les *Aschir*, les Arabes se réunirent contre eux. » Il résulte

de ces passages que le mot *Aschir*, ou, au pluriel, *Oschran*, ne désigne pas une tribu quelconque, mais un peuple particulier, qui n'avait rien de commun avec les Arabes ou les Turcomans. Or, un écrivain, dont j'ai cité quelques mots, l'auteur de la *Vie de Mohammed-ben-Kelaoun* (manuscr. de S. Germ. 97, fol. 54 et suiv.), nous donne, sur cette matière, des détails précis et exacts. Ce chroniqueur nous représente les *Aschir* comme un peuple montagnard, établi dans la Syrie, et défendu par des rochers inaccessibles. Suivant lui, les hommes qui composaient cette nation étaient querelleurs, méchants, perfides, affichant des doctrines hétérodoxes, et leur attachement pour la secte d'Ali, infestant les chemins par leurs brigandages, toujours prêts à profiter de la moindre révolution pour faire des courses dans les contrées voisines, et repoussant avec courage les troupes qui osaient les attaquer. Si on l'en croit, les pères, parmi ce peuple, ne se faisaient pas scrupule d'épouser leurs filles, et les frères leurs sœurs. Il raconte que, sur les ordres du sultan Melik-Nâser-Mohammed-ben-Kelaoun, l'émir Djemal-eddin-Afrem, *naïb* (gouverneur) de la Syrie, accompagné de plusieurs autres émirs, porta la guerre dans la contrée habitée par ces montagnards, y fit un carnage affreux, et extermina, en grande partie, la population. Or, l'expédition dont il s'agit, est précisément celle qui eut lieu l'an 705 de l'hégire (1305 de J.-C.), et qui, suivant le témoignage de Makrizi (*Solouk*, tom. I, pag. 599, 601, 602), d'Abou'lféda (*Annales*, tom. V, pag. 198), et du continuateur d'Elmacin (man. 619, f. 128 r°), fut dirigée contre les habitants des montagnes de Kesroan, c'est-à-dire les Druses. On peut donc admettre que le mot *Aschir* ou *Oschran*, lorsqu'il est employé seul, désigne exclusivement les *Druses*.

A la page 258, j'ai indiqué un lieu nommé *Kalansouch*. Nous apprenons de Makrizi (man. 682, fol. 125 r°), que la ville ainsi appelée القلنسوة était située entre Ladjoun اللجون et Ramlah, à vingt milles de la première de ces villes, et à vingt quatre de la seconde.

A la page 272, j'ai traduit le mot *Gozzes* الغز par *Curdes*. Je dois justifier cette explication. Makrizi (man. 682, f. 48 v°), s'exprime ainsi : لما انقرضت دولة الفاطميين بدخول الغز من بلاد الشام « Lorsque la dynastie des Fatimites eut été anéantie par les Gozzes, qui arrivaient de la Syrie. » Plus loin (fol. 118 r°) : الغز لما قدموا الى مصر من الشام صحبة اسد الدين شيركوه « Lorsque les Gozzes « arrivèrent de la Syrie en Égypte, sous la conduite d'Asad-eddin-Schirkouh. »

Je dois rectifier une erreur assez grave, qui s'est glissée dans la première partie de cet ouvrage (p. 140 et 141). Il y est question d'un mot arabe قوافية que j'ai cru devoir traduire par *poutres*. Mais ce mot n'existe réellement pas; et il faut lire القوا فيه « On y jeta. »

Je pourrais ajouter ici un grand nombre de notes. Mais ce volume étant suffisamment fort, mes observations trouveront leur place dans les tomes suivants.

LISTE DES MOTS

EXPLIQUÉS DANS LES NOTES DU PREMIER VOLUME DE L'HISTOIRE DES MAMLOUKS.

آتابك 2.
اتاخواجه 2.
اتهم 151.
احاط 52.
احتاط 52.
احسا 19.
آخر 120.
آخرسلار 120.
اخرق 2e p., 105.
اخوند 69.
ادب 250.
اذين 29.
ادراك 169.
ارسوف 2e p., 257.
استادار 25.
استادارية 27.
استجلب 198.
استخدم 160.
استنزل 175.
استيا 2e p., 258.
استيفا 203.
اسطول 157.
اسقى 2e p., 149.
اسناد 46.
اشراف 10.
اطراف 54.
اطلاب 34; 2e p., 270.
اعتقل 209.
اعتمد 2e p., 99.
اغرم 55.
اقامة 22.
اقبل 164.
اقطاع 161, 200.
اكره 120.
البس 2e p., 78.
آلچوق 192.
امتحن 2e p., 81.
اميراخور 119.
انجد 151.
انس 2e p., 252.
انفق 162.
اوجاق 108, 121.
اوشاقى 108.
اوزان 136.
اوهم 2e p., 157.
اى بك 1.
بابا 2e p., 194.
بابى 2e p., 194.
بازدار 251.
بازى كران 153.
بال 2e p., 147.
برك 253.
برنلى 251.
برواناه 2e p., 57, 163.
بشمقدار 100.
بطسة 2e p., 86, 272.
بغلطاق 2e p., 75.
بقجه 12, 219, 252; 2e p., 204.
بكاول 2.
بيكار 2e p., 18, 122.
بيوت 2e p., 25, 142.
پرچم 228.
پشت دادن 105.
تاذب 250.
تذكرة 188.
ترضى 2e p., 112.
تركاش 13.
تسعير 232.
تسفير 196.
تشاهير 2e p., 137.
تشطر 50.
تشهير 243.
تصقيع 89.
تطرح 2e p., 22.
تعابى 2e p., 76.
تقادم 153.
تعقل 210.
تقاوى 141.
تقدمة 153.
تقنطر 40.
تقوية 141.
تكر 210.
توربة 2e p., 104.
جاشنكير 2.
جاشنى كير 2.
جاليش 225; 2e p., 52.
جاندار 14.
جاووش 136.
جاويش 136.
جب 70.
جبة 134.
جبلى 2e p., 37.
جتر 134; 2e p. 143.
جرس 2e p., 50, 105.
جرايحى 160.
جركاه 246.
جرود 2e p., 34, 262.
جسر 2e p., 152.
جسرالحديد 2e p., 264.
جسّر 2e p., 153.
جشار 201.
جشير 201.
جفتاه 5, 135.
جلجولية 2e p., 256.
جمدار 11.
جمقدار 138.
جناية 199.
جوك 2e p., 109, 112.
چوگان 123, 132.
جوكندار 121.
جهات 18.
جهبذة 199.
جهة 17.
حارم 2e p., 265.
حبرون 2e p., 239.
حانة 2e p., 67.
حجّار 140.
حجب 10.
حرّاقة 143.

حرسی 33.
حرفوش 2e p., 195.
حسا 19.
حشر 96.
اهل الحشو 2e p., 105.
حشوی 2e p. 105.
حطی 2e p., 122.
حلفا 2e p., 16.
حلقة 7, 246; 2e p., 197.
حماية 251.
حمی 251.
حوایج 162; 2e p., 138.
حوایص 31.
حوش vij.
حوشی ix.
حوطة 51.
حیاصه 31.
خاصکی 11; 2e p., 158.
خامر 206.
خبز 2e p., 159.
خجداش 43.
خداوندکار 68.
خدم 64.
خشداش 43.
خطام 253.
خطبة 202.
خفرة 208.
خفر 207.
خفیر 207.
خنکار 67.
خوشداش 43.
خوند 64, 68.
خونکار 66.
خونجا 2.
خونچه 2.
خیال 152.
خیالة 153.
خیل النوبه 165.
دارتیا 2e p., 262.
دام 2e p., 273.
دخل 2e p., 23.
دخول 2e p., 23.
دراسون 2e p., 148.
الدربند 2e p., 124.
درج 175; 2e p., 55.
درک 169.
دروج 175.
دستاربند 245.
دوادار 118.
دهلیز 190.
ربع 16.
ربیع 16.
رختوانیة 162.
رستخیز 96.
رضی 2e p., 113.
رعی 2e p., 134.
رقبة 135.
رمادیة 2e p., 5.
رمل 20.
رمی 2e p., 89, 168.
زردیة 137; 2e p., 113.
زرافة 2e p., 106, 273.
زکاة 189.
زمامدار 2e p., 65.
زمامی 2e p., 65, 66.
زوادة 188.
زیتن 29.
زینة 29.
ارص سانح 33.
سبّل 230; 2e p., 72.
سبیل 229.
سراقوج 235.
سرپوش 245.
سعر 232.
سفارة 193.
سفر 193, 195.
سفیر 193.
سقط 48.
سقی 2e p., 149.
سقیة 2e p., 149.
سلاحدار 159.
سماط 2e p., 99.
سند 40, 250.
سنقر 90.
سیاق 2e p. 5.
سیروانیة 120.
شاذ 110.
شاش 137.
شاشنی کیر 2.
شاشیة 137.
شاطر 50.
شالیش 227, 253.
شانی 142.
شاویش 136.
شبابة 136, 192.
شتر 134.
شحن 120.
شد 150.
شربخانه 162.
شربدارية 162.
شربوش 245.
شریعة 32; 2e p., 26.
شطارة 51.
شطفة 227.
شقق الحریر 138.
شمر 184.
شنقار 91.
شوانی 142.
شون 52.
شونة 52.
شینی 142.
صاحب 115.
صبیبة 8, 249.
صحبة 2e p., 139, 140.
صقع 89.
صلاة الغیب 2e p., 157.
صواوین 2e p., 29.
صورتی 2e p., 42.
صولجان 124, 130.
صیوان 2e p., 29.
ضیافة 76.
طبردار 100, 137.
طبلخانه 129, 173.
طراحة 147.
طراسون 2e p., 147.
طرابد 144.
طرح 2e p., 89.
طرحا 2e p., 151.
طرحة 2e p., 21.
طرحی 2e p., 151.
طرطور 77.
طریح 2e p., 151.
طریدة 144.
طشتخانه 162.
طلب 34; 2e p., 271.
طلّب 35.
طواشی 2e p., 132.
طور 79, 190.
طیلسان 2e p., 21.
مذهب الظاهر 2e p., 269.
العاصی 2e p., 263.
عالج 2e p., 27.
عاهة 2e p., 36.
عباة 2e p., 73.
عتابی 241.
عداد 189.

عدة 238.
عذبة 133.
عزاء 2e p., 164, 165.
عشران 187.
عشير 186, 273.
عصابة 135, 192, 227, 228, 250.
عصبة 137.
عقل 210.
علاج 2e p., 27.
علاجدار 2e p., 27.
علق 183.
عليق 180.
عقبة افيق 2e p., 260.
عقبة القمق 249.
عمامة 244.
عنبر 2e p., 133.
عوجا 2e p., 253.
عوق 84.
عين 182.
عين 182.
غارم 55.
غاشية 3, 4, 5.
غراب 142.
غرارة 132.
غرم 55.
غزّ 2e p., 274.
غزا 2e p., 228.
غفير 208.
فتوة 58.
فحمة 2e p., 258.
فرج 247.
فوار 2e p., 260.
فوطة 219.
قارا 2e p., 36.
قاطع 42.
قاعة 47.
قاقون 2e p., 254.
قبق 243.
قبّة 134.
قدم 153.
قرباص 140.
قرع 244.
قرطاسى 135.
قسم 2e p., 7.
قصبة 250.
قصة 236.
قصير 2e p., 258, 266.
قطار 161.
قطاس 228.
قطاعة 2e p., 3.
قطع 42.
قطعة 143, 272.
قطيعة 41.
قلفط 2e p., 43.
قلنسوة 2e p., 258, 274.
قمز 2e p., 147.
قنطر 40.
قود 42.
قوّد 43.
قيامة 95.
كاتب السر 118.
كاشف 179.
كافل 2e p., 94, 97, 98.
كبار 2e p., 26.
كتب له بذلك 158.
كراتة 137.
كراع 19; 2e p., 126.
كرسى 2e p., 99.
كرة 127, 129, 130.
كسوة 223.
كشاف 179.
كشف 179.
كفالة 2e p., 98.
كلفتاه 138.
كلفة 138.
كلوتة 138.
كوى 123, 130.
لاجوق 192.
لباس 2e p., 79.
لبس 2e p., 78.
لبوس 2e p., 79.
لعب 2e p., 136.
لفايفي 218.
لفة 218.
مانوس 2e p., 252.
متسفر 196.
متعمم 245.
محتسب 114.
محن 2e p., 81.
محنة 2e p., 81.
مخايل 153.
مراوات 2e p., 137.
مرج 2e p., 261.
مرمى 2e p., 169.
مرشان 2e p., 190.
مزر 2e p., 6.
مزرة 219.
مزمار 136.
مزوار 15.
مزين 2e p., 33.
مستوفى 202.
مسند 46.
مشاعلى 2e p., 4.
مشدّ 110; 2e p., 58, 140.
مشدّة 150.
مشرف 10.
مشعل 192; 2e p., 4.
يوم مشهود 149.
مصطبة 2e p., 60.
مطلّب 35.
مظلّة 135.
معتقل 210.
معزول 175.
معنبر 2e p., 133.
معزم 55.
معمّم 244.
مفرحات 247.
مفرد 187.
مفردى 187.
مقاطعة 42.
مقام 155; 2e p., 49.
مقدّم 26, 112.
مقصورة 164.
مقنطر 2e p., 43.
ملعب 2e p., 136.
ملف 218.
ملهى 2e p., 143.
مملكة 2e p., 99.
مملوك 2e p. 49.
منح الاكتاف 105.
منزول 175.
منشور 200.
مهتار 5, 162.
مينقة 2e p., 112.
ناب 2e p., 93.
ناظر 112, 118, 202; 2e p., 139.
نان 2e p., 161.
نايب 97; 2e p., 93.
نزل 175.
نزّل 205.
نزول 175.
نفق 162.
نفقة 163.
نمجاه 2e p., 202.
نمجة 137.

نوبة 139, 165.
ميان بدو نيم زدن 73.
والى 109; 2e p., 96, 97.
وزى 2e p., 104.
وزارة 2e p., 139.
وزير 2e p. 139.
وسط 72.
وشاق 108.
وصى 237.
وطاق 197.
وطاة 2e p., 140.
وقف 45.
وقفة 45.
وقوف 45.
وهم 2e p., 157.
هاش 2e p., 63.
هلال 253.
هناب 2e p., 111.
هوشة 2e p., 64.
يد 49.
يزك 169, 225; 2e p., 42.

ERRATA.

Page	1	ligne :	10,	NA	lisez : AN.
	36	—	38	حدارا	— حذارا
	47	—	14	مبعث	— مبعث.
	56	—	31	serait partagé	— seraient partagés.
	81	—	31	علياً	— عليا.
	108	—	5	لجندية	— الجندية.
	112	—	40	بمشقة	— بمشقة.
	159	—	25	كالمقربين	— كالمقربين
	169	—	37	رمى	— رمى به.
	189	—	20	Montanebbi	— Motanebbi.
	256	—	28	Adresse	— Rapport.

FIN DU PREMIER VOLUME.

00048440

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 13 February, 2016